



HAL
open science

Le livre V des Guerres civiles d'Appien d'Alexandrie : édition critique, traduction et commentaire

Maud Etienne

► **To cite this version:**

Maud Etienne. Le livre V des Guerres civiles d'Appien d'Alexandrie : édition critique, traduction et commentaire. Linguistique. Université Nancy 2, 2007. Français. NNT : 2007NAN21028 . tel-01752863

HAL Id: tel-01752863

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01752863v1>

Submitted on 29 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Université Nancy 2
Ecole Doctorale « Langages, Temps et Sociétés »
EA 1132 — HISCANT — « Histoire et Cultures de l'Antiquité Grecque et Romaine »

Thèse

Présentée pour l'obtention du titre de
Docteur de l'Université Nancy 2 en Langues et Littérature grecques

Par **Maud ETIENNE**

Le Livre V des *Guerres Civiles* d'Appien d'Alexandrie

Edition critique, Traduction et Commentaire

— Volume I —

Composition du jury :

Monsieur Alain BILLAULT,
Professeur de Langues et Littérature Grecques à l'Université Paris IV
Madame Valérie FROMENTIN,
Professeur de Langues et Littérature Grecques à l'Université Bordeaux III
Monsieur Paul GOUKOWSKY,
Professeur émérite de Langues et Littérature Grecques à l'Université Nancy 2 (Directeur)
Monsieur François HINARD,
Professeur d'Histoire à l'Université Paris IV
Madame Bernadette PUECH,
Professeur de Langues et Littérature Grecques à l'Université Nancy 2

— 15 décembre 2007 —

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon Directeur de thèse, Monsieur Paul Goukowsky, qui m'a formée à la recherche et m'en a transmis le goût, en me faisant régulièrement partager sa riche expérience et bénéficier de ses précieux conseils. Pour la confiance et la bienveillance qu'il m'a toujours témoignées, je veux lui exprimer ma profonde gratitude.

Je tiens ensuite à remercier Monsieur Guy Vottéro, Professeur à l'Université Nancy 2, pour m'avoir admise au sein de l'Équipe d'Accueil 1132 dont il est le Directeur et pour avoir supporté les déplacements que j'ai effectués dans le cadre de mes recherches. Je le remercie aussi pour l'attention qu'il a prêtée au déroulement de ma thèse.

J'adresse d'autre part mes remerciements à Madame Bernadette Puech pour m'avoir proposé un intéressant séminaire. Je lui suis aussi reconnaissante pour sa disponibilité et ses encouragements.

Je remercie également mes deux rapporteurs, Madame Valérie Fromentin et Monsieur Alain Billault, pour le temps et l'intérêt qu'ils ont bien voulu accorder à mon travail.

Je souhaite vivement remercier Monsieur le Recteur François Hinard pour m'avoir accueillie au sein de son séminaire, pour ses aides renouvelées et pour ses critiques stimulantes.

Je le remercie, ainsi que Monsieur Paul Goukowsky, pour m'avoir soutenue dans la rédaction de mon article paru à la Revue des Études Grecques et pour avoir appuyé ma candidature à l'École Française de Rome, me permettant ainsi d'aller consulter sur place les manuscrits conservés aux Bibliothèques Vaticane et Laurentienne.

Je remercie encore Monsieur François Hinard, ainsi que Monsieur René Hodot, Professeur émérite à l'Université Nancy 2, pour avoir accepté d'être mes parrains à l'Association pour l'Encouragement des Études Grecques.

Je remercie d'ailleurs Monsieur René Hodot pour m'avoir suivie avec sollicitude tout au long de mon parcours universitaire et professionnel.

Je n'oublie pas le soutien considérable que m'a apporté Madame Danièle Goukowsky, Maître de Conférences à l'Université Nancy 2, dans mon activité d'enseignement et de manière générale.

Je n'oublie pas non plus la sympathie dont on a pu faire preuve à mon égard au sein de l'équipe.

Que toutes ces personnes soient ici remerciées pour m'avoir permis de réaliser ma thèse dans les meilleures conditions.

Enfin, mes pensées vont à mes parents, à mes grand-parents, à ma belle-famille et à tous ceux qui ont été à mes côtés, notamment Marie-Odile et Marie-Pierre, Benjamin et Nicomène, sans oublier toute la compagnie branquignolesque. Merci à eux pour leur présence, leur patience, leurs attentions, leur paroles motivantes et réconfortantes.

Et évidemment un merci tout particulier à toi...

PRÉSENTATION

APPIEN D'ALEXANDRIE : VIE & ŒUVRE

Vie d'Appien¹

« Qui je suis, moi l'auteur de ces écrits, beaucoup le savent, et je l'ai déjà dit moi-même, mais pour parler plus clairement, je suis Appien d'Alexandrie, un homme qui est parvenu aux plus hautes responsabilités dans sa patrie, qui a plaidé dans des procès à Rome devant les empereurs, jusqu'à ce que ceux-ci me jugent digne d'être leur procureur. Et si quelqu'un est curieux de connaître aussi le reste de mon histoire, j'ai rédigé un texte sur ce sujet proprement dit » : voilà comment Appien lui-même se présente dans la Préface de l'*Histoire Romaine*². Il est regrettable que l'autobiographie à laquelle l'auteur fait allusion à la fin du passage soit aujourd'hui perdue³. Rares sont en effet les informations relatives à son existence, aussi bien dans son œuvre que dans celles de ses contemporains.

Appien était un Grec d'Alexandrie. Il naquit vers 90 ap. J.-C., probablement sous Domitien, et mourut après 170. Il connut donc l'âge d'or des Antonins, sous les règnes heureux de Trajan, d'Hadrien et d'Antonin le Pieux. En témoigne un passage de la Préface où l'auteur dit que « depuis l'avènement du régime impérial jusqu'à l'époque présente, ce ne sont pas loin de deux siècles qui se sont écoulés »⁴. On peut en déduire que, si Appien compte à partir de 30 av. J.-C., il rédigea la Préface avant 170 de notre ère. Par ailleurs, au livre II des *Guerres Civiles*, évoquant la fin de Pompée, l'auteur raconte que son tombeau et ses statues commémoratives furent retrouvés et réhabilités « de [son] temps » par Hadrien⁵. Et ce n'est là qu'une référence parmi d'autres aux empereurs de l'époque⁶.

Issu d'un milieu aisé, le jeune Appien fit certainement de bonnes études et acquit les connaissances historiques et philosophiques des rhéteurs de son temps. Cela

¹ E. Gabba, *Appiani Bellorum Civilium Liber Primus*, Firenze, 1958, p. VII-XI.

² App., *Praef.*, XV.

³ Rares sont les autobiographies anciennes que nous ayons conservées. Citons celle de Flavius Josèphe et celle de Libanius. Elles sont l'œuvre de personnalités à la vie bien remplie : tel devait être le cas d'Appien.

⁴ App., *Praef.*, VII.

⁵ App., *BC*, II, LXXXVI, 362.

⁶ App., *Ib.*, XXXIII (Italica, « ville natale de Trajan et d'Hadrien ») ; *Syr.*, L (Jérusalem détruite à l'époque d'Hadrien)...

transparaît à travers de nombreuses remarques érudites : par exemple, dans le livre V, les explications relatives à la statue de l'Archégète dans un sanctuaire proche de Tauromenium donnent à penser qu'Appien connaissait bien l'histoire de la colonisation grecque de la Sicile, dont il devait parler dans un livre perdu, la *Sikéliké*). Sa culture rhétorique et le savoir-faire acquis dans ce domaine aboutissent dans son œuvre à des morceaux de bravoure, tels que les *ekphraseis* de bataille (dont le siège de Pérouse et le récit de la bataille de Myles offrent de beaux exemples) ou les discours prêtés aux personnages historiques (celui d'Antoine à Ephèse ou celui de César devant le Sénat)⁷.

A Alexandrie, Appien exerça les « plus hautes responsabilités », ce qui signifie qu'il appartenait à la haute bourgeoisie et qu'il termina sa carrière en assumant, à ses frais, pendant un an, l'onéreuse charge de gymnasiarque⁸. Nous en avons d'ailleurs un écho dans le livre V. En effet, à propos du séjour d'Antoine auprès de Cléopâtre, l'auteur précise que le triumvir, qui fut, rappelons-le, gymnasiarque d'Athènes et plus tard d'Alexandrie⁹, « portait la sandale blanche attique, que portent aussi les prêtres athéniens et alexandrins, et que l'on appelle *phaikasion* »¹⁰. Si Appien s'attarde sur le nom de cette sandale, c'est peut-être parce que lui-même l'avait portée l'année où il avait été gymnasiarque, cette chaussure particulière étant réservée au plus haut dignitaire alexandrin. Il apparaît d'ailleurs qu'Appien avait l'expérience des exercices du stade. Ainsi, pendant le siège de Pérouse, l'auteur compare les soldats de Lucius qui interrompent le combat par épuisement physique, à « ceux qui font une pause dans les compétitions sportives »¹¹.

Alors qu'il était encore en Egypte, Appien fut témoin de la révolte des Juifs qui éclata en 115 ap. J.-C. sous le règne de Trajan. Il en parle dans le livre II des *Guerres Civiles* lorsqu'il précise que l'enceinte où César avait fait ensevelir la tête de Pompée « fut, à [son] époque, détruite par les Juifs d'Egypte pour les besoins de la guerre, celle menée contre l'empereur romain Trajan, qui exterminait la communauté juive d'Egypte »¹². A la fin du *Livre Arabe*, dont subsiste un fragment, Appien raconte

⁷ App., *BC*, V, XXX sqq. (Pérouse) ; CVI sqq. (Myles) ; IV-V (Antoine) ; XXVIII (César).

⁸ D. Dellia, *Alexandrian Citizenship during the Roman Principate*, Atlanta, 1991.

⁹ Plut., *Ant.*, 33, 7 (à Athènes, en 39/38) ; Dion Cass., 50, 5, 1 (à Alexandrie, en 33/32).

¹⁰ App., *BC*, V, XI, 43.

¹¹ App., *BC*, V, XXXVII, 153.

¹² App., *BC*, II, XC, 380.

d'ailleurs longuement avec quelles difficultés il rejoignit sa patrie, poursuivi par des révoltés, en 116 ou 117 ap. J.-C¹³.

On retrouve Appien en Italie, et l'on apprend qu'il appartenait à l'ordre équestre, ce qui veut dire que non seulement il appartenait à la bourgeoisie fortunée d'Alexandrie, mais qu'il devait probablement cette promotion à l'empereur Hadrien, dont les liens avec l'Égypte sont connus¹⁴. Qu'était-il venu faire à Rome? Probablement exercer le métier d'avocat, puisqu'il dit dans la Préface avoir « plaidé (...) devant les empereurs ». Mais nous savons bien que seules de grandes causes, concernant des particuliers, des cités ou des provinces, étaient plaidées devant le tribunal présidé soit par l'empereur lui-même, soit par le préfet du prétoire. Il faut donc ranger Appien parmi les membres éminents du barreau, avec tout un réseau de relations aussi bien à Rome que dans les provinces. Notre auteur appartenait à l'aristocratie des *honestiores*, ce qui éclaire son attitude positive à l'égard de la Rome des Antonins. Comme tous les membres de sa classe, il disposait de loisirs. C'est ainsi que dans le cadre de ses recherches historiques, il effectua un certain nombre de déplacements à travers l'Italie. Au livre IV des *Guerres Civiles*, décrivant la mort de Cicéron, Appien nous apprend en effet qu'il « visita [sa villa de Caiète] pendant qu'il enquêtait sur ce malheur »¹⁵. Il séjournait donc en Campanie comme tant de riches Romains. Par ailleurs, dans la suite de ce même livre, l'auteur décrit la bataille de Philippes avec d'abondantes précisions topographiques, et cela donne à penser qu'il connaissait la plaine et ses environs.

Il évoluait ainsi dans les milieux cultivés de son époque, s'étant notamment lié d'amitié avec Cornelius Fronton, très proche de la cour impériale. Or, la correspondance du célèbre orateur latin nous apprend que, sous le règne d'Antonin le Pieux, Appien obtint une procuratèle par l'entremise de son ami¹⁶. Pour parvenir à ce résultat, Fronton sollicita même l'empereur à deux reprises. D'aucuns se sont demandés s'il ne s'agissait pas plutôt d'une préfecture, mais la lettre de Fronton ne laisse aucun doute, pas plus que l'expression utilisée par Appien. Car il emploie le verbe *ἐπιτροπεύω*. Or, le nom correspondant, *ἐπίτροπος*, est le terme officiel employé notamment dans les

¹³ Voir P. Goukowsky, « Un compilateur témoin de son temps : Appien d'Alexandrie et la révolte juive de 117 ap. J.-C. », *Cahiers de la Villa « Kérylos »* 11, Paris, De Boccard, 2001, p.167-189.

¹⁴ Voir P. Goukowsky, « Appien, prêtre de Rome sous Hadrien ? », *CRAI*, 1998, p. 835-856. Voir aussi B. Puech, *Orateurs et sophistes grecs dans les inscriptions d'époque impériale*, Paris, 2002, p. 120-3.

¹⁵ App., *BC*, IV, XIX, 73.

¹⁶ Front., *Ep. Ad Ant. Pium*, IX. Voir aussi M. P. J. Van den Hout, *M. Cornelii Frontonis epistulae*, I, Leyde, 1954, p. 161-2.

documents papyrologiques et les inscriptions pour désigner un *procurator Augusti*¹⁷. Rien toutefois ne permet de déterminer avec certitude la nature des fonctions confiées à Appien ni le lieu où il les exerça. Dans la Préface de l'*Histoire Romaine*, il dit avoir « vu personnellement certains [peuples barbares] venir en ambassade à Rome et se donner eux-mêmes [à l'empereur] comme sujets », ce qui indique qu'il gravitait alors dans l'entourage impérial. Mais, comme il était entré tard, et non sans difficultés, dans la carrière équestre organisée par Hadrien, il est peu probable qu'Antonin lui ait confié l'une des grandes procuratèles palatines dont les titulaires connus appartiennent souvent à l'univers de la rhétorique. En tout cas, avant même d'accéder au rang de procurateur, qui le remplissait d'une légitime fierté, Appien avait vraisemblablement commencé à rédiger l'œuvre de sa vie : l'*Histoire Romaine*.

Oeuvre d'Appien¹⁸

Appien avait composé une ample somme historique en vingt-quatre livres intitulée l'*Histoire Romaine* (Ῥωμαικὴ ἱστορία ou Ῥωμαικά). Celle-ci couvrait la période allant des origines de Rome jusqu'à l'époque de Trajan (VIII^e s. av. J.-C.—II^e s. ap. J.-C.). Le sujet n'avait à première vue rien d'original, et Appien ne le nie pas. Dès la Préface, il dit en effet que « de nombreux Grecs et de nombreux Romains ont écrit cette histoire »¹⁹. Il suffit de penser à Tite-Live et à son *Ab Urbe condita* qui couvrait pareillement la période allant de la fondation de Rome jusqu'à son temps, plus précisément jusqu'à la mort de Drusus (753 av. J.-C.—9 av. J.-C.). Mais Appien a réussi à échapper à cette banalité. Car s'il s'est intéressé à l'histoire de Rome, c'est qu'il voulait comprendre comment une petite ville d'Italie était devenue l'empire immense, paisible et prospère dans lequel il vivait. Au livre IV des *Guerres Civiles* par exemple, il dit vouloir raconter aussi bien les actions d'éclat (τὰ λαμπρὰ γεινόμενα) que les actes infâmes (τὰ χείρω γεινόμενα) « pour prouver la réalité de chacune de ces deux sortes d'actes et célébrer le bonheur des circonstances actuelles »²⁰. L'époque antonine est donc une sorte d'âge d'or et le point d'aboutissement d'une histoire que

¹⁷ N. Hohlwein, *L'Égypte romaine*, Bruxelles, 1912, p. 247-250.

¹⁸ E. Gabba, *op. cit.*, p. XI-XIV.

¹⁹ App., *Praef.*, XII. Voir aussi *BC*, IV, XVI, 64.

²⁰ App., *BC*, IV, XVI, 63-4.

l'auteur veut à la fois expliquer en exaltant ses aspects positifs sans pour autant dissimuler ses sombres versants. Certes, ce projet rappelle à certains égards les *Ἱστορίαι* de Polybe, qui se demandait « comment et par quel type de constitution presque tout le monde habité, conquis en moins de cinquante-trois ans, était passé sous la seule autorité des Romains — fait sans précédent ». Mais Polybe, qui vivait à l'époque des grandes conquêtes de Rome, ne pouvait prévoir la crise des institutions républicaines et l'instauration de l'empire²¹. Or, tout en prônant le régime monarchique, qui était celui des Etats issus de l'empire d'Alexandre, en particulier de l'Egypte lagide, Appien envisage les événements dans une perspective moins politique que morale et même téléologique. En témoigne la Préface où il accumule le vocabulaire des valeurs pour évoquer l'Empire, qui « se distingua par sa grandeur et sa durée, grâce à sa prudence et à sa fortune », ainsi que les Romains, qui « pour acquérir cela, surpassèrent tout le monde en courage, en endurance et en efforts, sans s'enorgueillir de leurs succès avant une solide victoire et sans se laisser décourager par leurs revers »²². Appien souligne le caractère exceptionnel de l'étendue et de la durée de l'empire romain, comparé aux grandes puissances précédentes. C'est déjà le thème que, dans la Préface de ses *Histoires*, Polybe déjà traitait rapidement, évoquant les empires perse, lacédémonien et macédonien²³. Mais Appien, à la différence de Polybe, n'a pas étudié, année par année, les événements survenus d'un bout à l'autre du bassin méditerranéen. Il déclare avoir « mené un travail [de recherche] pour chaque province, voulant apprendre les relations des Romains avec chacune d'elles, dans le but d'apprendre la faiblesse des peuples ou leur endurance ainsi que le courage des conquérants, leur fortune, ou toute autre circonstance utile »²⁴. C'est ce principe qui détermine la composition globale de *l'Histoire Romaine*. Car, ajoute Appien, « pensant que quelqu'un d'autre voudrait apprendre les affaires romaines de la même manière, j'écris l'histoire province par province. Et tout ce qui est arrivé en même temps aux autres peuples, je le mets de côté et le transporte dans le livre concerné »²⁵. Appien raconte ainsi l'histoire des conquêtes romaines *κατὰ ἔθνος*. Il serait plus juste de dire qu'il

²¹ Pol., *Hist.*, I, 1. Les fragments du livre VI montrent néanmoins qu'il avait conscience des difficultés qui attendaient les Romains.

²² App., *Praef.*, XI.

²³ Pol., *Hist.*, I, 2.

²⁴ App., *Praef.*, XII.

²⁵ App., *Praef.*, XIII.

traite la matière par zones géographiques, dans la mesure où certaines de ses monographies concernent plusieurs provinces à la fois, comme celles qu'il avait consacrées à l'Hispanie (divisée en *Hispania Citerior* et *Vlterior*) et à la Gaule (juxtaposant la Cisalpine, la Narbonnaise et enfin la Chevelue, conquise par Jules César). Telle est l'ambiguïté du nom *ἔθνος* qui peut désigner aussi bien une simple « peuplade » qu'une vaste « région » habitée par des populations diverses. On voit ainsi qu'à l'histoire annalistique, Appien préfère une histoire géographique. C'est en cela que réside principalement l'originalité de son œuvre.

L'*Histoire Romaine* comprenait vingt-quatre livres conservés dans leur intégralité à l'époque de Photius (qui nous a laissé un précieux résumé de l'oeuvre²⁶) et encore, semble-t-il, du temps de Zonaras. Ces livres étaient divisés en deux séries : les guerres étrangères (quinze livres) et les guerres civiles (neuf livres). Au sein des « guerres étrangères », les trois premiers livres (I-III) forment un groupe à part puisqu'ils racontent les débuts de Rome à l'époque royale puis l'établissement progressif de son hégémonie durant la période républicaine, sur ses voisins latins d'abord et sur la péninsule italienne ensuite. Il s'agit du livre *Des Rois* (*Βασιλική*), du livre *Italien* (*Ἰταλική*) et du *Samnite* (*Σαυνιτική*). Appien justifie d'ailleurs ce triptyque en disant qu'il « convient de commencer par le peuple dont la valeur fait l'objet de [son] récit », ce qui revient à dire que le peuple romain était pour lui le principal acteur de l'histoire méditerranéenne²⁷. Pour les guerres étrangères menées en dehors de l'Italie, l'ordre respecté est le suivant : « [les livres] se succèdent en fonction du peuple qui fut le premier à entrer en guerre avant un autre, même si ce peuple n'a connu la fin de la guerre qu'après tous les autres »²⁸. Autrement dit, Appien étudie les différentes provinces en suivant l'ordre de leur premier contact avec Rome. C'est ainsi que le livre IV consacré à la Gaule (*Κελτική*) précède ceux (V-VI) qui racontent la conquête de la Sicile et d'autres îles d'une part (*Σικηλική καὶ Νησιωτική*), celle de l'Espagne d'autre part (*Ἰβηρική*). Viennent ensuite le livre *D'Hannibal* (*Ἀννιβαϊκή*) et le livre *Africain* (*Λιβυκή*), qui retracent les guerres puniques (VII-VIII). Au livre *Africain* avaient été rattachés les développements consacrés à Carthage (*Καρρχηδονική*) et à la Numidie (*Νομαδική*). Les conquêtes effectuées en Orient sont racontées dans les

²⁶ Phot., *Bibl.*, cod. 57.

²⁷ App., *Praef.*, XV.

²⁸ App., *Praef.*, XIV.

livres suivants (IX-XII). Il s'agit du livre *Macédonien* (*Μακεδονική*), ainsi que de ceux consacrés à la Grèce (*Ἑλληνική*), à l'Asie mineure (*Ἰωνική*), à la guerre Antiochique (*Συριακή*) et aux campagnes successives menées contre Mithridate (*Μιθριδάτειος*). Le livre *Illyrien* (*Ἰλλυρική*) se rattache peut-être au *Macédonien*, comme c'est le cas du livre *Parthique* (*Παρθική*) avec le *Syriaque*. Par la suite, Appien jugea utile de donner une suite aux guerres étrangères. Les livres XXII- XXIV, dont il ne parle pas dans la Préface, étaient en effet consacrés à des événements plus récents. Le premier d'entre eux, intitulé *Ἐκατονταετία*, racontait — brièvement selon Photius — les « cent ans » écoulés entre la bataille d'Actium et le règne de l'empereur Vespasien. Venaient ensuite deux livres consacrés essentiellement aux guerres de Trajan, l'un intitulé *Δακική* (traitant les campagnes de cet empereur contre les Daces) et l'autre *Ἀραβίος* (où il était notamment question de la répression par Trajan de la révolte juive). Egaleme nt consacré en partie aux guerres de Trajan, le livre *Parthique*, annoncé à deux reprises²⁹, n'a pas laissé de traces et a été remplacé dans le corpus d'Appien par un apocryphe justement condamné par Schweighäuser. Dans sa Préface, Appien annonçait un dernier livre censé montrer « tout le potentiel militaire dont disposent [les Romains], les revenus qu'ils récoltent dans chaque province, les sommes qu'ils dépensent pour les bases navales et toutes les autres questions de cet ordre »³⁰. Mais Photius n'en fait pas mention, ce qui donne à penser que le projet n'a pas vu le jour, ou encore que ce sujet était abordé dans le dernier livre de la série des « guerres civiles ». Il serait toutefois hâtif d'en conclure que l'œuvre d'Appien resta inachevée. Car les références aux différents livres, faites au passé ou au futur dans les préfaces ou dans le corps du texte, sont souvent contradictoires, ce qui laisse planer de nombreuses incertitudes quant à la genèse de l'œuvre (évolution du projet et chronologie de la rédaction). En tout cas, de la série des guerres étrangères en neuf livres, telle que la connaissait Photius, seuls cinq livres ont été entièrement conservés : les livres *Ibérique*, *Africain* et *Syriaque*, ainsi que ceux traitant de deux ennemis irréductibles des Romains, Hannibal et Mithridate. Les autres sont perdus ou réduits à l'état fragmentaire (dans les *Extraits Constantiniens* ou dans la *Souda*).

²⁹ App., *BC*, II, XVIII, 67 et V, LXV, 276.

³⁰ App., *Praef.*, XV.

Entre le livre *Mithridatique* et les trois derniers des guerres étrangères s'intercale la série des guerres civiles (XIII-XVII). Les neuf livres qu'elle comprend se subdivisent en deux sous-ensembles : les *Guerres Civiles* proprement dites (*Ἐμφυλικά*) en cinq livres et les *Egyptiaques* (*Αἰγυπτιακά*) en quatre livres. Seules les *Ἐμφυλικά* nous ont été transmises dans leur intégralité. Elles relatent les événements allant du tribunat de Tiberius Gracchus (en 133 av. J.-C.) à la mort de Sextus Pompée (en 35 av. J.-C.). Ce sous-ensemble consacré aux séditions internes peut paraître surprenant dans une histoire axée sur les conquêtes extérieures de Rome. Mais il faut prendre conscience que, si Appien relate de manière très détaillée la crise républicaine, c'est parce qu'à ses yeux, elle a conditionné la soumission de l'Égypte lagide. De fait, la conquête de l'Égypte suivit de peu la bataille d'Actium. Quoique formant un ensemble à part, les *Guerres Civiles* ne rompent donc pas totalement avec le principe de l'histoire *κατὰ ἔθνος*. D'ailleurs, Appien n'y applique pas la méthode annalistique qui consisterait à relater *tous* les événements de la période envisagée. Au contraire, se concentrant sur les rapports entre Romains, l'auteur renvoie le lecteur à la série des guerres étrangères pour les faits marginaux. Ainsi, dans le livre V, plutôt que de développer la succession des tyrans syriens, il renvoie le lecteur au livre *Syriaque*³¹. De même, en ce qui concerne l'histoire de Labienus et la guerre menée contre les Parthes, qui avaient envahi la province de Syrie, il renvoie au livre *Parthique*³². Les pages liminaires ou finales des différents livres sont aussi les lieux privilégiés où Appien justifie de tels découpages. Ainsi, en conclusion du livre V, il explique les raisons qui l'ont amené rattacher le livre *Illyrien* au *Macédonien*³³. Dans la préface du même livre, il légitime les chapitres consacrés aux affaires d'Orient en annonçant le sous-ensemble consacré à l'Égypte. De fait, le livre V est le dernier des *Guerres Civiles* et sert de transition avec les *Egyptiaques*. Le lecteur y voit se dessiner les causes de l'inéluctable conflit entre César et Antoine, d'ailleurs prophétisé par Sextus Pompée. C'est ce que nous allons maintenant examiner.

³¹ App., *BC*, V, X, 39.

³² App., *BC*, V, LXV, 276.

³³ App., *BC*, V, CXLV, 602.

CONTENU DU LIVRE

Dans une brève introduction (I, **1-3**), Appien explique pourquoi le livre XVII de l'*Histoire Romaine*, qui couvre les années 42-35 av. J.-C.¹, s'intitule « Cinquième livre des *Guerres Civiles* » et non « Premier livre des *Egyptiaques* ».

Le récit proprement dit se divise en deux grandes parties, la première couvrant la période allant des lendemains de Philippes jusqu'à la paix de Baïes (II, **4- LXXVI, 324**), la seconde relatant les péripéties de la guerre de Sicile jusqu'à la mort de Sextus Pompée (LXXVII, **325- CXLIV, 600**).

Dans une brève conclusion (CXLV, **602**), Appien indique les guerres menées par César en Illyrie après sa victoire sur Sextus Pompée sont traitées séparément dans le livre *Illyrien*.

* * *

[a. 42-41 av. J.-C.]

Les lendemains de Philippes (II, 4- XIII, 53)

Après la mort de Cassius et de Brutus, les républicains effectuèrent divers regroupements. Les uns se placèrent sous le commandement de Murcus, qui les conduisit en Sicile auprès de Sextus Pompée, les autres, sous celui de Domitius Ahenobarbus, constituant ainsi une faction distincte basée en mer ionienne (II, **4-9**).

Quant à César et à Antoine, ils procédèrent à un nouveau partage des provinces, pénalisant Lépide soupçonné de trahison avec Pompée. Selon une répartition des tâches convenue entre eux, le premier rentra en Italie pour distribuer aux vétérans les terres promises, le second gagna l'Orient pour récolter l'argent nécessaire au paiement de l'armée, dont Appien tente d'évaluer les effectifs (III, **10-14**).

¹ Concernant les événements de la période, cf. R. Syme, *The Roman Revolution*, chp. XV-XIX, p. 202 sqq ; E. Betti, *La crisi della Repubblica e la genesi del Principato a Roma*, p. 497-526 ; W. W. Tarn & M. P. Charlesworth, *From Republic to Empire, The Roman Civil War (44 BC-27 BC)*, New York, 1996 (nlle éd.) ; J.-M. Roddaz, chp. XX, in F. Hinard et al., *Histoire Romaine*. Pour d'autres références, voir la Bibliographie.

Les deux triumvirs se séparent et le lecteur suit d'abord Antoine en Orient. Antoine se rendit à Ephèse, où il adressa un discours aux Grecs d'Asie, punis de ne pas avoir résisté aux assassins de Jules César et soumis à un lourd tribut (IV, **15- VI, 27**). Traversant la Phrygie, la Mysie, la Galatie, la Cappadoce, la Cilicie et la Syrie, Antoine pardonna à de nombreux républicains, soulagea et libéra plusieurs cités victimes, pour les unes, des récentes guerres civiles, pour les autres, de régimes tyranniques, tout en s'employant à trouver de l'argent (VII, **28-31**).

En Cilicie, Antoine rencontra Cléopâtre. Celle-ci expliqua longuement pourquoi elle n'avait pas participé à la lutte contre les assassins de Jules César. Impressionné par sa beauté et son intelligence, Antoine tomba immédiatement amoureux (VIII, **32-33**). Dès lors, sans plus respecter l'*asylie* ni aucune autre loi, il fit exécuter plusieurs ennemis personnels de Cléopâtre, dont sa sœur Arsinoé (IX, **34-37**).

Depuis le Syrie, il envoya des cavaliers piller la ville de Palmyre, qui n'avait pourtant causé aucun tort aux Romains (IX, **37-38**). Ce serait cette provocation qui aurait poussé les Parthes à reprendre les hostilités, suspendues après leur victoire sur Crassus, comme le rappelle Appien (X, **39-41**). De Syrie, Antoine partit rejoindre Cléopâtre à Alexandrie, où il passa l'hiver 41-40 av. J.-C. en qualité de *priuatus* (XI, **43-44**).

Le lecteur retrouve ensuite César en Italie. Retenu quelques temps à Brindes par la maladie, il finit par rejoindre Rome, où il remit aux représentants d'Antoine des lettres contenant les directives de celui-ci (XII, **46**). Constatant que les soupçons portés sur Lépide étaient infondés, il lui accorda le gouvernement de l'Afrique (XII, **45-47**).

César éprouva d'immenses difficultés pour distribuer les terres aux vétérans. Les Italiens dépossédés venaient à Rome se plaindre de leur sort et les Romains eux-mêmes dénonçaient la collusion entre le pouvoir et l'armée (XII, **48-50**). Quant aux vétérans, ils s'approprièrent des terres sans scrupule. Appien analyse alors la crise d'autorité que traversaient les institutions romaines : les soldats méprisaient les chefs qu'ils avaient portés à la tête de l'Etat, tout en ayant besoin d'eux pour conserver leurs propres avantages. César préféra s'attirer l'hostilité du peuple plutôt que de mécontenter l'armée (XIII, **51-53**).

[a. 41-40 av. J.-C.]

Le consulat de Lucius Antonius et la guerre de Pérouse (XIV, 54- L, 212)²

Rupture et vaines tentatives de réconciliation (XIV, 54- XXIII, 94)

Redoutant que César ne fût seul à obtenir la bienveillance des anciens soldats d'Antoine s'il réussissait à les installer dans les colonies promises, Lucius Antonius, alors consul, ainsi que Fulvie et Manius, respectivement frère, épouse et représentant d'Antoine, s'allièrent pour conserver la clientèle militaire d'Antoine, et ce au mépris des accords que celui-ci avait passés avec César. A cette époque, Antoine était loué pour sa victoire à Philippes, tandis que son collègue était blâmé pour sa complaisance envers les vétérans (XIV, **54-59**).

C'est que César avait besoin de l'armée : Pompée réduisait Rome et l'Italie à la famine, Ahenobarbus et Murcus renforçaient leurs armées, mais surtout le quinquennat touchait à sa fin (XV, **60-61**). Appien donne deux exemples frappants de l'insubordination des soldats : l'incident survenu au théâtre (XV, **62-3**) et surtout celui du Champ de Mars, marqué par le meurtre d'un centurion (XVI, **64-67**). Appien introduit alors une nouvelle réflexion sur la *δυσπαρχία* (c'est-à-dire « la difficulté à établir son autorité »), qu'il explique par la crise morale et institutionnelle : les chefs se faisaient obéir non plus en vertu des lois mais à force de largesses et de promesses (XVII, **68-71**). Rome était non seulement en proie à l'indiscipline militaire mais à l'insécurité, si bien que les ateliers étaient fermés et les magistrats chassés de leur siège (XVIII, **72-73**).

Hostile à la tyrannie triumvirale, Lucius chercha à rétablir les institutions républicaines. Il obtint le soutien des propriétaires italiens dépossédés (XIX, **74**). Il s'attira du même coup les reproches des vétérans d'Antoine, de César et de Fulvie. Mais celle-ci changea de discours sous l'influence de Manius, qui attisa sa jalousie à l'égard

² Concernant la guerre de Pérouse, cf. E. Gabba, « Lo svolgimento militare della guerra di Perugia (41-40 av. J.-C.) », *REL* 47, 1970, p. 215-223 et « The Perusine war and triumviral Italy », *HSPH* 75, 1971, p. 139-160 ; J. Gascoü, *Suétone historien*, Rome, 1984, p. 186 sqq. (étude comparée Appien / Suétone) ; C. Jung, « Perugia nach dem Bellum Perusinum », *WS* 19, 1897, p. 265-281 ; M. Reinhold, « The Perusine war », *CW* 24, 1933, p. 180-183 ; P. Torrens, « La cause des guerres civiles selon Appien », in *Fondements et crises du pouvoir* (S. Franchet d'Espérey, V. Fromentin, S. Gotteland, J.-M. Roddaz éd.), Ausonius, Bordeaux, 2003. Pour d'autres références, voir la Bibliographie.

de Cléopâtre (XIX, **75**). Lucius se réfugia auprès des vétérans antoniens et se constitua une garde personnelle, en accusant César de déloyauté envers Antoine. Celui-ci se défendit en affirmant sa bonne entente avec son collègue et en présentant Lucius comme un adversaire du triumvirat, et par extension des vétérans (XIX, **76-78**).

Plusieurs tentatives de réconciliation eurent lieu, mais en vain. Des chefs militaires organisèrent une première rencontre à Teanum. Celle-ci aboutit à un accord, mais seules deux clauses furent respectées (XX, **79-81**). Lucius et Fulvie se retirèrent à Préneste (XX, **82**). Antoine reçut en Egypte des lettres et des députés envoyés par les deux camps pour l'informer de la situation (XX, **83**). Convoqués de nouveau par les chefs militaires, Lucius ne comparut pas (XX, **84**). Il n'était pas indifférent aux exhortations des nobles romains venus le voir (XX, **85**). Mais Manius envenima le débat en accusant César d'agir dans son propre intérêt et au mépris de l'arrangement avec Antoine (XXII, **86-89**). Des légions organisèrent une nouvelle rencontre à Gabies : Lucius rebroussa chemin par crainte d'une embuscade césarienne (XXIII, **90-94**).

Les préparatifs de la guerre (XXIV, 95- XXIX, 114)

La guerre devenait inévitable. Appien détaille donc le potentiel militaire et les ressources financières de Lucius et de César (XXIV, **95-97**).

Le conflit, aggravé par les menaces extérieures, se déplaçait sur le terrain étranger. En Sicile, Pompée, qui avait accueilli les proscrits et autres réfugiés, qui avait fait du butin en pratiquant la piraterie et qui avait été rejoint par Murcus, avait apparemment les moyens de s'emparer de l'Italie, mais il se limitait à une stratégie défensive (XXV, **98-101**). En Afrique, Sextius, un lieutenant d'Antoine, refusa au dernier moment, sur ordre de Lucius, de remettre sa province à Fango, l'envoyé de César (XXVI, **102-103**). Enfin, à la tête d'une flotte puissante, Ahenobarbus ravageait le littoral ionien, soumis aux triumvirs (XXVI, **104**).

Pendant ce temps, César et Lucius se préparaient à faire la guerre. Les deux camps se dessinaient, avec les cultivateurs, d'un côté, les vétérans, de l'autre (XXVII, **105-106**).

César prononça un ultime discours devant les sénateurs et les chevaliers, qu'il rendait témoins de sa loyauté envers Antoine et auxquels il demandait d'intervenir en sa

faveur auprès de Lucius (XXVIII, **107-110**). Mais Lucius démontra la mauvaise foi de César et Manius présenta une lettre d'Antoine (réelle ou fictive), ordonnant de faire la guerre si l'on portait atteinte à sa *dignitas* (XXIX, **111-113**). Ainsi s'engagea la guerre. La garde de Rome était confiée à Lépide (XXIX, **114**).

Les phases de la guerre (XXX, 115- XL, 172)

Si César ne parvint pas à s'approprier les légions de Lucius qui se révoltèrent près d'Albe, il réussit en revanche à enfermer Furnius, lieutenant de Lucius, dans Sentia (XXX, **115-116**). Pendant ce temps, Lucius entra dans Rome, grâce au gardien des portes (XXX, **117**). Le consul adressa aux Romains un discours annonçant l'abolition de la tyrannie. Lépide qui avait abandonné la ville chercha refuge auprès de César (XXX, **118**).

Lucius tenta de lever des troupes dans les colonies antoniennes. Mais Barbatius, ancien questeur d'Antoine, brouillé avec celui-ci, répandit le bruit qu'Antoine était mécontent que l'on fît la guerre à César, ce qui poussa une partie des vétérans d'Antoine à rejoindre César (XXXI, **119-121**).

Lucius tenta de barrer la route à Salvidienus qui arrivait de Gaule, suivi par Asinius Pollion et Ventidius, généraux d'Antoine. Mais Agrippa usa d'un stratagème de diversion et Lucius se trouva pris en tenaille entre les armées de Salvidienus et d'Agrippa (XXXII, **122-123**). Lucius fut contraint de se réfugier à Pérouse. Salvidienus, Agrippa et César cernèrent la ville (XXXII, **124-125**). Bloqués par des troupes césariennes, les généraux antoniens étaient de surcroît hésitants à aider Lucius, notamment parce qu'ils ignoraient les intentions d'Antoine (XXXII, **126**). Sans se risquer à combattre, Lucius envoya Manius précipiter la marche des généraux d'Antoine, et il ordonna d'autre part à Tisienus de piller les territoires de César (XXXII, **127-128**).

Lucius et César entreprirent d'immenses travaux de fortification (XXXIII, **129**). Fulvie pressait d'une part les généraux antoniens de porter secours à Lucius et confiait d'autre part à Plancus une armée qu'elle-même avait levée (XXXIII, **130**). Les généraux antoniens, encore hésitants, prirent leurs quartiers à Ravenne et Ariminum, tandis que Plancus s'installait à Spolète (XXXIII, **132**). Après être allé poster des armées autour

d'eux pour empêcher leur jonction, César revint à Pérouse, où il reprit les travaux de circonvallation (XXXIII, **133-134**).

Enfermé dans Pérouse, Lucius souffrait de la faim. Il tenta une première sortie, mais fut repoussé par César (XXXIII, **135-137**). Dans le même temps, note Appien, la situation de famine à Rome était telle que les habitants pillaient dans les maisons (XXXIV, **138**).

Les généraux d'Antoine se décidèrent finalement à passer à l'action (XXXV, **139**). Bloqués par Salvidienus et Agrippa, ils se replièrent à Fulginium, où ils allumèrent des feux pour signaler leur présence à Lucius et lui redonner ainsi confiance. Mais, alors que Ventidius et Asinius souhaitaient attaquer promptement, Plancus conseilla d'attendre : son avis prévalut. Aussi Lucius crut-il que les secours avaient été anéantis, lorsque les feux s'éteignirent (XXXV, **140-142**). Après une nouvelle tentative de sortie échouée, il fut contraint de prendre des mesures draconiennes pour économiser les vivres : interdits de nourriture, les esclaves mouraient les uns après les autres (XXXV, **143-144**).

Lucius lança une dernière attaque. Ses soldats et lui ne sortirent pas vainqueurs de ce combat héroïque, relaté en détail par Appien (XXXVI, **145-XXXVIII, 155**). Compte tenu du découragement général et des désertions croissantes, et malgré les craintes éprouvées par les ennemis personnels de César ralliés à son camp, Lucius se résigna à entrer en pourparlers (XXXVIII, **156-158**). Il adressa à ses hommes un discours dans lequel il rappelait les motivations réelles de son combat, par opposition aux calomnies lancées par César, tout en se sacrifiant au vainqueur (XXXIX, **159-166**).

Après quoi, il envoya trois députés, dont Furnius, négociateur avec César. Aux trois députés, César dit que les vétérans d'Antoine recevraient un meilleur traitement que les autres. A Furnius seul, il dit que tous seraient traités avec clémence, à l'exception de ses ennemis personnels (XL, **167-170**). Lesdits ennemis exigèrent de Lucius soit la révision des conditions d'accord, soit la poursuite des combats jusqu'à la mort. Lucius alla directement négocier avec César (XLI, **171-172**).

L'entrevue de César et Lucius (XLI, 173- XLV, 191)

Appien détaille, tout d'abord, les circonstances de cette entrevue, notamment l'habillement et l'attitude des deux hommes (XLI, **173-175**). Il reproduit ensuite le discours de Lucius et la réponse de César. Le premier rappela ses motivations politiques, démentit les accusations portées contre lui, plaida en faveur de ses amis et de son armée, avant de donner des conseils à César (XLII, **176-XLIV, 187**). Le second commença par se plaindre de la situation dans laquelle le mettait Lucius, faute de trêve préalable, mais déclara qu'il ferait preuve de clémence (XLV, **188-190**). Appien dit avoir traduit ces deux discours d'un document original en latin (XLV, **191**).

La reddition de Lucius et la fin de la guerre (XLVI, 192- L, 212)

A la scène de reddition, où l'on voit les troupes de Lucius passer les unes après les autres devant César, puis déposer leurs armes (XLVI, **192-195**), succède une scène de fraternisation entre les soldats des deux camps (XLVI, **196**). Empêché par là-même de demander des comptes aux soldats de Lucius, César adressa quelques reproches à ses hommes (XLVII, **197-198**). Cédant à leurs prières, il se montra clément (XLVII, **199-200**).

Lucius et les nobles romains qui avaient rejoint son camp furent bien traités, mais discrètement surveillés, sur ordre de César (XLVIII, **201-202**). Les habitants de Pérouse obtinrent une amnistie, mais tous les sénateurs locaux furent exécutés, à l'exception d'un ancien partisan de Jules César (XLVIII, **203**).

Pour récompenser ses soldats, César projetait de livrer la ville au pillage. Mais celle-ci fut entièrement incendiée à cause d'un habitant irresponsable (XLIX, **204**). Appien rappelle l'origine étrusque de Pérouse et évoque les dieux tutélaires de la ville (XLIX, **204-206**).

Au lendemain de la reddition, plusieurs ennemis personnels de César furent mis à mort, sous la pression de l'armée (XLIX, **207**).

Une fois Lucius vaincu, la guerre se termina rapidement. Quoique disposant d'un potentiel militaire assez important, les généraux antoniens préférèrent se replier sur Ravenne, Brindes et Tarente pour y attendre Antoine lui-même, Marcus ou

Ahenobarbus, avec lequel Asinius était entré en pourparlers. Celui-ci préparait avec Ventidius le retour d'Antoine. Quant à Plancus, il gagna la Grèce avec Fulvie, après avoir abandonné ses troupes, dont deux furent ralliées par Agrippa (L, **208-212**).

[a. 40 av. J.-C.]

La crise entre César et Antoine et la paix de Brindes (LI, 213-LXVI, 279)

Vers la guerre (LI, 213- LIX, 250)

Un climat de suspicion s'installa entre César et Antoine. A la mort du général antonien Fufius Calenus, César mit la main sur son armée et la province de Gaule. Selon les circonstances, il les rendrait à Antoine ou les garderait pour lui (LI, **213-215**).

Repassé d'Égypte en Asie, Antoine apprit les événements de Pérouse : il blâma Lucius, Fulvie et Manius (LII, **216**). Mais à Athènes, il reçut des députés de Pompée qui, sous prétexte de lui ramener sa mère, Julia, réfugiée en Sicile, voulaient négocier avec lui une alliance contre César : Antoine répondit qu'il réconcilierait Pompée et César, ou le cas échéant, qu'il s'allierait avec Pompée (LII, **217-218**).

César tenta d'abord de monter les colons contre Antoine, mais c'était sous-estimer la popularité de son collègue (LIII, **219-220**). César chargea ensuite Mécène de négocier une alliance matrimoniale avec Scribonia, parente de Pompée, pour faciliter au besoin une alliance politique avec ce dernier (LIII, **221-222**). Enfin, il éloigna de Rome plusieurs légions antoniennes et expédia Lépide et Lucius respectivement en Afrique et en Ibérie. Lucius avait auparavant réaffirmé ses convictions républicaines à César (LIII, **223-LV, 230**).

Comme Antoine voguait vers l'Italie, Ahenobarbus vint à sa rencontre en mer ionienne avec d'importantes forces militaires qu'il mettait à sa disposition. Plancus se méfiait de l'ancien proscrit. Au contraire, Antoine alla au devant de lui, comme Appien le décrit en détail (LV, **230-234**). De là, les nouveaux alliés gagnèrent Brindes. Mais gardée par des légions césariennes, la ville ferma ses portes. Voyant là un ordre de César, Antoine bloqua la ville et le port, puis occupa plusieurs places sur les côtes

italiennes. Appelé par Antoine, Pompée attaqua le sud de l'Italie, tout en envoyant son affranchi Ménodore prendre la Sardaigne (LVI, **235-239**).

César envoya sur place Agrippa. Celui-ci mobilisa en chemin les vétérans, qui rebroussèrent chemin, dès qu'ils comprirent qu'ils marchaient contre Antoine. Quant aux autres troupes réunies par César, elles entendaient réconcilier les deux triumvirs (LVII, **240-242**).

Appien ne détaille pas les actions militaires engagées durant cette période, sauf celle par laquelle Antoine se concilia les renforts que Servilius Rullus amenait à César. Appien montre surtout que si les soldats des deux camps s'adressaient mutuellement des reproches, ils restaient néanmoins solidaires. La mort de Fulvie, qu'on jugeait responsable de la guerre, débloqua la situation (LVIII, **243**- LIX, **250**).

Vers la paix (LX, 251- LXIII, 271)

Lucius Cocceius Nerva s'entremet entre les deux triumvirs, avec lesquels il était ami. Avec force de détails, Appien rapporte d'abord la conversation entre Cocceius et Antoine, qui exposa ses griefs contre César, à savoir l'affaire avec Calenus et la fermeture de Brindes (LX, **253-255**). Il rapporte ensuite la conversation entre Cocceius et César, qui se défendit contre les principaux reproches d'Antoine, en rejetant sur lui la responsabilité de la guerre, à cause de son alliance avec Pompée et Ahenobarbus. Cocceius réfuta les accusations de César et lui montra quel intérêt il avait à faire la paix avec Antoine (LXI, **256**- LXIII, **267**).

Cocceius quitta le camp césarien sans que la négociation eût abouti. Mais des officiers lui firent savoir que l'armée de César combattait Antoine si les deux triumvirs restaient irréconciliables. Sur le conseil de Cocceius et de Julia, Antoine se résigna donc à renvoyer Pompée en Sicile et à envoyer Ahenobarbus comme gouverneur en Bithynie (LXIII, **268-271**).

La paix de Brindes (LXIV, 272- LXVI, 279)

La paix fut négociée par Cocceius, ainsi que par Asinius et Mécène, représentants respectifs d'Antoine et de César. Appien énumère les clauses de l'accord que devait

sceller le mariage d'Antoine et Octavie, sœur de César. Les deux triumvirs se partagèrent à nouveau l'empire romain. César ferait la guerre à Pompée, sauf réconciliation (et il s'y refusa lorsque Ménodore lui reprit la Sardaigne) et Antoine ferait la guerre aux Parthes (il envoya donc Ventidius en Syrie) (LXIV, 272- LXVI, 277).

A Rome, les deux triumvirs célébrèrent le mariage prévu. Antoine fit exécuter Manius, jugé responsable de la guerre de Pérouse et de ses suites. César fit exécuter Salvidienus, dont Antoine lui avait dénoncé les intrigues (LXVI, 278-279).

[a. 40-39 av. J.-C.]

La paix forcée avec Sextus Pompée (LXVII, 280-LXXVI, 324)

Maître de la mer, Pompée avait fait le blocus de l'Italie, réduisant Rome à la famine. Faute d'argent pour continuer la guerre, les triumvirs décrétèrent de nouvelles taxes. Les Romains jetèrent bas le décret et manifestèrent aussi leur indignation (LXVII, 280-284). César se fit lapider, lorsqu'il vint leur parler. En tentant de sauver son collègue, Antoine subit le même traitement. Des légionnaires furent appelés à la rescousse : ce fut une répression sanglante (LXVIII, 285-289).

Antoine invita Libon à venir à Rome sous un prétexte quelconque. Libon proposa d'organiser une rencontre avec Pompée. Sous la pression de la famine et du peuple, César et Antoine se rendirent donc à Baïes (LXIX, 290-292). Mis en garde contre Murcus, qui était favorable à la paix, Pompée le fit assassiner, d'autant plus volontiers que celui-ci lui portait ombrage (LXX, 293-296). Mis en garde contre Ménodore, qui lui conseillait de retarder la paix, Pompée ne tint pas compte de son avis et alla rencontrer César et Antoine. Cette rencontre n'aboutit à rien, les exigences de Pompée étant jugées excessives. Mais toujours sous la pression, les triumvirs poursuivirent les négociations. En accordant l'amnistie aux proscrits, ils parvinrent même à les détacher de Pompée. Celui-ci regretta de ne pas avoir suivi le conseil de Ménodore (LXXI, 297-302). Mais pressé par sa mère et par son épouse, il conclut avec César et Antoine un accord, dont Appien énumère les clauses (LXXII, 303-307).

Les trois hommes scellèrent leur pseudo-réconciliation en s'offrant des banquets et en mariant deux de leurs proches. Ils désignèrent des consuls pour les quatre années à

venir. Par fidélité à ces accords, Pompée se refusa à venger son père et son frère, comme le lui suggérait Ménodore (LXXIII, **308-313**).

Romains et Italiens se réjouirent d'être délivrés des malheurs de la guerre, notamment de la famine. On réservait un bel accueil aux triumvirs ainsi qu'aux proscrits et autres exilés de retour à Rome (LXXIV, **314-317**). Mais César se rendit en Gaule, où des troubles avaient éclaté, et Antoine en Orient, où il établit des plusieurs rois et prépara la guerre contre les Parthes (LXXV, **318-321**). Il passa l'hiver 39-38 av. J.-C. à Athènes avec Octavie en qualité de *priuatus* (LXXVI, **322-324**).

* * *

Les causes de la guerre de Sicile (LXXVII, 325- LXXX, 341)

L'accord de paix entre César et Pompée fut rompu. César donna sa version des faits, et Appien la rapporte en détail (LXXVII, **325-329**). Accusé d'être seul responsable de la guerre, Pompée se trouvait dans une position d'autant plus difficile que Ménodore était passé secrètement dans le camp de César, emportant avec lui la Sardaigne, la Corse et plusieurs troupes (LXXVIII, **330-332**).

César pria Antoine, qui se trouvait encore à Athènes, de venir à Brindes pour discuter de la guerre, à laquelle il commençait à se préparer (LXXVIII, **333**). Antoine se rendit à Brindes, mais comme César n'était pas au rendez-vous, il se rembarqua sans attendre, départ précipité sur lequel s'interroge Appien. Quoi qu'il en soit, il écrivit à César de ne pas rompre les accords (LXXIX, **334-336**).

Mais reprochant à son collègue de ne pas avoir l'attendu à Brindes, César prit possession de la Sardaigne et de la Corse, accorda sa liberté à Ménodore, dont il fit le subordonné de Calvisius, alors préfet de sa flotte, et continua ses préparatifs militaires. Certains désapprouvaient encore cette guerre comme étant déloyale, et César chercha à les persuader du contraire (LXXX, **337-341**).

[a. 38 av. J.-C.]

La première année de la guerre (LXXXI, 342-XCII, 386)

La bataille de Cumès (LXXXI, 342- LXXXIII, 352)

César lança une offensive sur deux fronts : des forces navales, commandées par César lui-même, arrivaient de Tarente, d'autres, commandées par Calvisius et Ménodore, d'Etrurie ; quant aux forces terrestres, elles se concentraient à Rhegium. Pompée décida d'affronter lui-même César et envoya sur l'autre front Ménécratès, celui de ses affranchis qui était le plus hostile à Ménodore. Celui-ci remonta la côte occidentale de l'Italie et intercepta la flotte adverse à la hauteur de Cumès (LXXXI, **342-345**).

Appien raconte d'abord le règlement de comptes entre Ménodore et Ménécratès, qui se termina par la victoire du premier et la mort du second (LXXXII, **346-350**). Il raconte ensuite le combat naval qui opposa les navires de Démocharès, un autre affranchi de Pompée, à ceux de Calvisius. Le premier l'emporta sur le second, mais il se replia sur la Sicile sans exploiter sa victoire, tant la mort de Ménécratès l'avait démoralisé (LXXXIII, **351-352**).

La bataille de Messine (LXXXIV, 353-LXXXVII, 366)

Calvisius reprit sa navigation vers le sud avec le reste de ses navires. Pendant ce temps, César arrivait à Rhegium avec sa propre flotte. Au lieu d'attaquer Pompée, qui se trouvait à Messine avec quelques navires seulement, il préféra attendre Calvisius, laissant à Démocharès le temps de rejoindre la Sicile. Puis, au lieu d'attendre Calvisius, César vogua à sa rencontre, donnant ainsi à Pompée l'occasion de l'attaquer. Mais César refusa le combat et fit jeter l'ancre tout près de la côte italienne. Démocharès attaqua la flotte ainsi immobilisée et lui causa de lourdes pertes (LXXXIV, **353-LXXXV, 359**). Sans en avoir reçu l'ordre de César, Cornificius et quelques autres levèrent l'ancre pour tenter une contre-attaque. Lorsque Ménodore et Calvisius apparurent à l'horizon, la flotte pompéienne se retira (LXXXVI, **360-362**).

César, qui s'était réfugié à terre avec une partie de ses hommes au cours de la bataille, profita de la nuit pour rassembler les autres, restés en mer. Privé de ses serviteurs, l'*imperator* était aussi épuisé et affamé que ses hommes. La treizième légion, arrivée heureusement sur les lieux, leur porta secours (LXXXVII, **363-366**).

La première tempête et la fin de la première année de guerre (LXXXVIII, 367-XCII, 386)

Alors que César évaluait les pertes subies et entreprenait la réparation des navires, une tempête se leva. C'est l'occasion pour Appien de composer une double *ekphrasis* de naufrage, d'abord de jour, puis de nuit (LXXXVIII, **367-XC, 380**).

Accablé par ce nouveau désastre, César se retira d'Hipponion et prit des mesures de précaution, parce qu'il craignait un complot ou une attaque de Pompée. Mais ce dernier ne profita nullement de la situation (XCI, **381-383**).

César remonta vers la Campanie. Il manquait de temps et d'argent pour reconstruire des vaisseaux et ne pouvait rien espérer du peuple, pressé par la famine et hostile à cette guerre injuste. Mais par l'intermédiaire de Mécène, il communiqua avec Antoine pour obtenir son aide. Antoine la lui promit. César apprit en même temps qu'Agrippa avait remporté une victoire sur les Aquitains (XCII, **384-386**).

[a. 37 av. J.-C.]

La deuxième année de la guerre : les accords de Tarente (XCIII, 387-XCV, 400)

Antoine se rendit, comme promis, d'Athènes à Tarente, tandis que César se lançait dans des préparatifs militaires de grande envergure. Mais redevenu méfiant, César ignorait son collègue. Antoine se montrait néanmoins patient parce qu'il avait besoin d'obtenir de César des légionnaires. Grâce à l'entremise d'Octavie, César accepta finalement de rencontrer Antoine. Appien relate les circonstances de cette rencontre et précise le contenu des accords conclus (XCIII, **387- XCIV, 395**). Antoine donna immédiatement des navires à César, tandis que César se contenta de promettre

des légionnaires à Antoine. Sans consulter le peuple, ils prorogèrent leurs pouvoirs pour cinq ans (XCV, **396-399**).

Après le départ d'Antoine pour la Syrie, Ménodore repassa dans le camp de Pompée, à l'insu de Calvisius, qu'en conséquence César remplaça par Agrippa à la tête de la flotte (XCVI, **400**).

[a. 36 av. J.-C.]

La troisième année de la guerre (XCVI, 401- CXXXII, 549)³

La seconde tempête et ses suites (XCVI, 401- CV, 435)

Lorsque la flotte fut prête, César procéda à sa purification. C'est l'occasion pour Appien de décrire le rituel romain de la *lustratio* (XCVI, **401-402**).

L'auteur expose ensuite la stratégie offensive de César : Pompée serait attaqué en Sicile sur trois fronts, Lépide venant d'Afrique, Taurus de Tarente et César lui-même de Dicaearchia. Appien expose enfin la stratégie défensive de Pompée (XCVII, **403-405**).

Dès le début des hostilités, une tempête se leva. Lépide réussit tout de même à assiéger Lilybée. Taurus regagna Tarente. Quant à César, il se réfugia dans le golfe d'Elée. Les dommages subis étaient tels qu'il crut devoir renvoyer à l'année suivante le débarquement prévu. Mais compte tenu des troubles à Rome, il préféra ne pas laisser traîner les choses et fit réparer ses navires en urgence (XCVIII, **406-XCIX, 415**).

Pompée laissa encore passer l'occasion d'attaquer César, se croyant protégé de Neptune. Il était également persuadé que César différerait l'attaque de la Sicile. Ménodore déserta une nouvelle fois, et Appien décrit longuement les circonstances de cet ultime revirement (C, **416- CII, 426**).

César projetait de débarquer sur la côte est de la Sicile, vers Tauromenium, et donna des ordres en ce sens à Messala, à Lépide et à Taurus. Mais ce plan était risqué, parce que Pompée faisait monter la garde le long des côtes (CIII, **427-429**). La flotte qui amenait à Lépide des renforts d'Afrique fut attaquée par Papias, un lieutenant de

³ Concernant les batailles menées pendant la troisième année de guerre, notamment celles de Myles et de Nauloque, cf. J.-M. Roddaz, *Marcus Agrippa*, Rome, BEFAR, 253, 1984. Pour d'autres références, voir la Bibliographie.

Pompée (CIV, **430-432**). De là, la guerre se transporta sur la côte nord de la Sicile, où César s'empara de deux des îles éoliennes (CV, **433-435**)

La bataille de Myles (CV, 435- CVIII, 448)

La bataille de Myles opposa la flotte césarienne, commandée par Agrippa, à la flotte pompéienne, commandée par Démocharès et par Apollophanès. Après une *synkrisis* des équipements et des combattants, Appien se concentre sur l'affrontement entre Agrippa et Démocharès. Constatant la supériorité de l'ennemi, Pompée, qui observait la scène depuis la côte, ordonna le repli (CV, **435- CVIII, 448**).

L'attaque de Tauromenium (CIX, 449-CXIII, 472)

Agrippa tenta, sans succès, de s'emparer de Tyndaris, tandis que Pompée regagnait Messine, parce qu'il craignait que César n'attaquât Tauromenium. Et de fait, croyant Pompée occupé avec Agrippa, César débarqua non loin de la ville, à la hauteur du sanctuaire d'Apollon Archégète (CIX, **449-455**).

Pompée le prit alors au dépourvu en l'attaquant *terra marique* pendant qu'il installait son camp. Mais, une fois de plus, il ne sut pas exploiter la situation et se replia pour la nuit. Laissant Cornificius gérer la situation, César prit le large. Mais attaqué par Pompée, il fut contraint de livrer une bataille, d'ailleurs désastreuse pour les Césariens (CX, **456- CXI, 465**).

Réfugié sur une embarcation, César fut ballotté par quelque divinité jusqu'à la côte italienne. Il fut alors conduit jusqu'au camp de Messala, d'où il envoya des ordres et de l'aide à Cornificius. Appien fait à cette occasion l'éloge de Messala (CXII, **466- CXIII, 472**).

L'anabase de Cornificius et ses suites (CXIII, 473-CXV, 481)

Appien évoque ensuite le courage de Cornificius et des siens : malgré le harcèlement incessant de l'ennemi, malgré la fatigue et surtout la soif, ils atteignirent la

région de l'Etna, où ils firent leur jonction avec les légions qu'Agrippa avait envoyées à leurs secours. Tous se rendirent alors aux environs de Myles (CXIII, **473**- CXV, **481**).

Agrippa était devenu maître de Tyndaris, qui était une place stratégique. César put donc faire débarquer toute son armée dans le nord de la Sicile. Pompée continuait à contrôler une grande partie des côtes. Mais croyant qu'Agrippa voulait prendre le cap Pélorias, Pompée abandonna les défilés de Myles, que César s'empressa d'occuper (CXVI, **481-484**).

En marchant contre Tisienus, lieutenant de Pompée, César s'égara et se trouva pris dans un orage au pied de l'Etna. Lépide et lui se rejoignirent dans les plaines de Léontini. Tous deux mirent le siège devant Messine et empêchèrent Pompée de se ravitailler (CXVII, **485-487**).

Fort de ses victoires sur mer, Pompée proposa à César de décider de l'issue de la guerre dans une bataille navale. César releva le défi, malgré ses échecs précédents. Tous deux avaient le même nombre de navires, mais les Césariens avaient un avantage technique sur les Pompéiens : Agrippa venait d'inventer l'*harpax* (CXVIII, **488-491**).

La bataille de Nauloque et la fin de la guerre (CXIX, 492-CXXII, 508)

La bataille décisive se déroula vers Nauloque. Appien l'évoque dans une longue *ekphrasis* mêlant détails authentiques et *topoi* rhétoriques. Cette bataille s'acheva par la victoire d'Agrippa et causa de lourdes pertes à Pompée. Ce dernier s'empressa de gagner Messine, laissant son armée de terre se rendre à César (CXIX, **492**- CXXI, **503**).

Pompée demanda à Plinius de le rejoindre à Messine. Il quitta finalement la Sicile, sans l'attendre, espérant trouver refuge auprès d'Antoine. Plinius, arrivé peu après son départ, occupa Messine. Agrippa et Lépide l'y assiégèrent. Lépide conclut de son propre chef un accord avec Plinius et tous deux pillèrent la ville (CXXII, **504-508**).

L'élimination de Lépide (CXXIII, 509- CXXVI, 524)

Lépide prétendait avoir la force et le droit de conserver la Sicile, parce qu'il disposait d'un potentiel militaire important et avait largement contribué à la conquête de l'île (CXXIII, **509**). César lui adressa des reproches, Lépide lui répondit avec ironie, et

tous deux se menacèrent. Or, l'armée ne voulait pas d'une nouvelle guerre civile. Et beaucoup de soldats préféraient César, même parmi ceux de Lépide. César s'assura d'abord des ex-Pompéiens en les corrompant. Puis il rallia certains soldats de Lépide en entrant dans son camp (CXXIII, **510-514**). Comme d'autres lui opposaient de la résistance, César manqua d'être blessé et s'enfuit du camp. Mais progressivement, Lépide se trouva abandonné de tous (CXXV, **515**- CXXVI, **521**). Alors que Lépide venait en suppliant auprès de César, il fut envoyé à Rome, où il perdit sa charge de triumvir et ne conserva que celle de pontife. Appien rappelle brièvement les sombres épisodes de sa carrière (CXXVI, **522-524**).

César, maître de l'Occident (CXXVII, 525-CXXXII, 549)

Une fois maître de la Sicile, César se garda de poursuivre Pompée, attitude sur laquelle Appien s'interroge. L'auteur énumère ensuite les forces de César et mentionne le pardon accordé aux chefs pompéiens et les récompenses distribuées aux troupes césariennes. (CXXVII, **525-527**).

Mais nombre de soldats, qui demandaient à être démobilisés et dignement récompensés, se mutinèrent. César ne parvint pas à les intimider par la menace, ni à les adoucir avec des honneurs. Même la disparation d'un tribun militaire ne fit pas taire leurs réclamations. César fit donc des concessions aux soldats, non sans leur adresser des reproches (CXXVIII, **528**- CXXIX, **536**).

Avant de quitter la Sicile, il imposa aux habitants une lourde contribution et prit diverses mesures. Après quoi il regagna l'Italie (CXXIX, **537**).

De retour à Rome, il fut accueilli en grande pompe et comblé d'honneurs par le Sénat. Dès le lendemain, il adressa un discours au Sénat puis un autre au peuple, où il justifiait ses actes politiques. En outre, désireux de restaurer l'ordre social, César accorda une remise des dettes et fit arrêter tous les esclaves fugitifs, pourtant déclarés libres lors des accords de Baïes, pour les rendre à leur maître (CXXX, **538**- CXXXI, **545**).

Parce qu'il avait rétabli la paix, César fut honoré comme un dieu dans de nombreuses cités. Il chargea Sabinus de punir les brigands qui pullulaient à Rome et en Italie. Il promit également que l'ancienne constitution serait rétablie lorsque Antoine

aurait fini la guerre contre les Parthes. Sur ces belles promesses, il fut élu à vie tribun de la plèbe (CXXXII, **546-549**).

[a. 35 av. J.-C.]

La fin de Sextus Pompée (CXXXIII, 550-CXLIV, 601)

Après avoir quitté la Sicile, Pompée gagna le Bruttium, où il pillait le sanctuaire de Junon, et passa par Lesbos avant de débarquer à Mitylène. Comme Antoine faisait la guerre aux Parthes, Pompée décida d'attendre son retour pour se rendre à lui. Mais informé des défaites subies par ce dernier, il nourrit l'espoir de succéder à Antoine, si celui-ci mourait, ou de partager avec lui l'Orient, s'il revenait. Il s'engagea alors dans des intrigues malheureuses, entamant simultanément des négociations avec Antoine, dont il apprit le retour à Alexandrie, et avec les Parthes, les pires ennemis de Rome. (CXXXIII, **550-554**).

De retour à Alexandrie, Antoine donna pour instructions à Titius, ancien officier de Magnus, de traiter Sextus en ami, si toutefois celui-ci se soumettait. Arrivés à Alexandrie, les ambassadeurs pompéiens adressèrent à Antoine un long discours, dans lequel ils rappelaient la loyauté de Pompée et la perfidie de César, et proposaient l'appui de Pompée dans la guerre inévitable contre César (CXXXIV, **555**- CXXXV, **563**). Les députés que Pompée avait envoyés aux Parthes furent arrêtés par des lieutenants antoniens. Antoine accepta les explications présentées alors par les ambassadeurs pompéiens (CXXXVI, **564-566**).

Ignorant les intentions d'Antoine, Furnius, ancien partisan de Magnus, accueillit favorablement Sextus lorsque celui-ci débarqua dans la province d'Asie, qu'il gouvernait ; mais le voyant exercer son armée, il jugea prudent d'appeler Ahenobarbus et Amyntas. Tout en déplorant cette méfiance envers lui, qui se présentait pourtant comme l'ami d'Antoine, Pompée tenta de capturer Ahenobarbus pour s'en servir de monnaie d'échange. Mais le complot fut révélé par son affranchi Théodore. Ne cherchant plus désormais à se cacher, il s'empara de Lampsaque, s'attaqua à Cyzique et se replia au Port des Achéens (CXXXVII, **567-571**).

Mais, harcelé par Furnius, qui l'empêchait d'aller se ravitailler, il attaqua le camp de l'adversaire, auquel il causa de lourdes pertes. Manquant de cavalerie, il chercha à s'approprier un corps de cavaliers qui rejoignait Antoine en Asie, ce qui fut un échec (CXXXVIII, **572-575**).

Pompée se dirigea vers la Bithynie, où il s'empara de Nicomédie et de Nicée. Pour contrer cette menace, on vit arriver de Sicile d'une part, les navires qu'Antoine avait donnés à César lors des accords de Tarente et que celui-ci lui avait rendus ; on vit arriver de Syrie d'autre part, la flotte et l'armée de Titius. Les proches de Pompée comprirent que le combat était désespéré et rejoignirent la parti d'Antoine (CXXXIX, **576-579**).

Poursuivi par les forces de Furnius, d'Amyntas et de Titius, Pompée se dirigea vers l'intérieur de la Bithynie. Il n'hésita pas à lancer une attaque contre leur camp et tua beaucoup d'hommes. Mais, aveuglé par son mauvais génie, il laissa encore passer l'occasion de vaincre. Il reprit sa marche vers l'intérieur, poursuivi par ses adversaires qui l'empêchaient de se ravitailler. Risquant de mourir de faim, il voulut négocier avec Furnius, auquel il faisait confiance (CXL, **580-584**). Furnius renvoya Pompée à Titius (CXLI, **585-588**).

N'éprouvant que méfiance et mépris envers Titius, Pompée abandonna son camp durant la nuit dans l'intention de gagner la côte et d'incendier la flotte ennemie. Mais dénoncé par Scaurus, poursuivi par Amyntas et abandonné de tous les siens, il fut contraint de se rendre (CXLII, **589-595**).

Appien fait alors une sorte d'oraison funèbre de Pompée, en insistant sur les moments méritoires de son existence. Titius fit égorger Pompée à Milet. De son propre chef ou sur ordre de quelqu'un d'autre (Plancus ou Antoine) ? Il existe diverses traditions, rapportées par Appien (CXLIII, **596- CXLIV, 600**).

Le livre s'achève par l'annonce des guerres extérieures, menées par César contre les Illyriens et par Antoine contre les Parthes (CXLV, **601**).

COMPOSITION DU LIVRE**Place du livre V au sein des *Guerres Civiles*¹**

Le livre V est le dernier des *Guerres Civiles*. Du fait même de sa place, il présente un caractère conclusif. Certains événements esquissés dans les livres précédents y trouvent leur achèvement. Ainsi, dans le livre IV, Appien racontait par anticipation comment Lépide en fut réduit à solliciter Balbinus (ancien proscrit devenu consul en 30 av. J.-C.) pour défendre à la fois son fils, poursuivi par Mécène pour crime de lèse-majesté, et son épouse, accusée de complicité. C'est que Lépide, « qui était passé du statut de puissant chef à celui de simple particulier par le fait de César », déplorait de « [se] retrouv[er] plus bas que les proscrits »². A ce passage répond très précisément dans le livre V celui où l'auteur dresse le bilan de vie de Lépide en ces termes : « Celui-ci donc, qui avait été *imperator* à bien des reprises, ainsi que membre du triumvirat, et qui avait désigné des magistrats, ainsi que condamné à mort par proscription tant d'hommes de son rang, passa le reste de sa vie comme un simple particulier et comme le subordonné de certains proscrits, devenus ultérieurement magistrats »³. De même, dans le livre IV, Appien opposait Sextus Pompée, opportuniste, à Cassius et à Brutus, fermes dans leurs convictions, en disant que « même parmi les exilés les plus illustres, les deux hommes étaient plus honorés que Pompée, bien que celui-ci fût à proximité et n'eût aucune raison de ne pas se réconcilier [avec les triumvirs], alors que ceux-là étaient plus loin et irréconciliables »⁴. Or, dans le livre V, au moment des négociations de Baïes, l'auteur précise bien que Pompée « s'imaginait être venu pour prendre la place de Lépide au gouvernement »⁵. D'ailleurs, le peuple le mettait sur le même plan que les triumvirs puisqu'il le qualifiait de « quatrième tyran »⁶.

¹ G.S. Bucher, « The Origins, Program and Composition of Appian's *Roman History* », *TAPhA* 130, 2000, p. 411-458 ; E. Gabba, « Roma nell' opera storiografica di Appiano », in *Storici latini e greci di età imperiale* (G. Reggi éd.), Lugano, 1993, p. 103-115. A. M. Gowing, *The triumviral Period in Appian and Cassius Dio*, Bryn Mawr College, 1988. Pour d'autres références, voir la Bibliographie.

² App., *BC*, IV, 50, 215 : *ιδιώτης ὑπὸ Καίσαρος ἐκ δυνάστου γενόμενος* ; 218 : *κάτω δέ εἰμι τῶν προγραφέντων*.

³ App., *BC*, V, CXXVI, 524. Voir aussi 523 : *ιδιώτην ἀπ' αὐτοκράτορος*.

⁴ App., *BC*, IV, CXXXII, 556 : ... *οὐκ ἀδιάλλακτον ἔχοντος αἰτίαν*...

⁵ App., *BC*, V, LXXI, 299.

⁶ App., *BC*, V, LXXVII, 328.

Evoluant au gré des événements, Pompée fit même à Antoine plusieurs propositions d'alliance. Cela montre bien que Pompée ne demandait pas mieux que de s'entendre avec les triumvirs, et surtout avec Antoine. Sans multiplier les exemples, nous constatons ainsi que le livre V vient compléter et confirmer les livres précédents, et notamment le livre IV.

Mais, s'il conclut les *Guerres Civiles*, il introduit aussi les *Egyptiaques*. La bataille d'Actium, par exemple, est déjà annoncée dans les derniers livres des *Ἐμφύλια*. Ainsi, dans le livre IV, Appien évoque les fonctions de préfet de la flotte exercées au cours de cette bataille par Messala, qui avait abandonné Antoine pour César⁷. Il offre à son lecteur une scène pathétique en décrivant les retrouvailles des *Metelli* père et fils, le premier ayant combattu à Actium aux côtés d'Antoine, le second aux côtés de César⁸. Il souligne l'ironie du sort en racontant comment Babula, ancien maître de Marcus, était devenu esclave de ce même homme, parce que tous deux avaient choisi un camp différent lors de la bataille⁹. Il souligne d'ailleurs cette ironie en disant que la défaite d'Antoine fut annoncée au peuple par le fils de Cicéron, lequel « l'afficha à la tribune rostrale, là où avait été auparavant exposée la tête de son père »¹⁰. De même, dans le livre V, la bataille d'Actium est annoncée à plusieurs reprises. Ainsi, à la fin de la guerre de Sicile, les ambassadeurs pompéiens conseillaient à Antoine d'accepter les services de Pompée, en faisant valoir qu'il disposerait ainsi d'un « parti suffisamment puissant pour la guerre à venir, laquelle [était] imminente »¹¹. En outre, lorsqu'il négociait sa reddition auprès de Furnius, Pompée lui-même expliquait que si Antoine faisait l'erreur de le combattre, c'est qu'il « ne prévoy[ait] pas la guerre qui le mena[çait] »¹². Enfin, dès la préface, l'auteur suggérait l'issue de la bataille en parlant de la passion fatale unissant Antoine à Cléopâtre¹³. Par de telles prolepses, le livre V, comme le livre IV, annonce et prépare les *Egyptiaques*, livres perdus dans lesquels devaient être relatées en détail toutes les opérations qui avaient abouti à la domination de l'Égypte, d'une part, à l'instauration de ce qu'il appelle la monarchie, d'autre part. Cela n'a pas lieu de nous surprendre puisque Appien conçoit les *Ἐμφύλια* comme une

⁷ App., *BC*, IV, XXXVIII, 161.

⁸ App., *BC*, IV, XLII, 175.

⁹ App., *BC*, IV, XLIX, 213.

¹⁰ App., *BC*, IV, LI, 221 : *προύθηκεν... κεφαλή*.

¹¹ App., *BC*, V, CXXXV, 563.

¹² App., *BC*, V, CXLI, 586.

¹³ App., *BC*, V, I, 2. Voir aussi IX, 36.

sorte de vaste prologue aux *Αἰγυπτιακά*. Il le dit explicitement dans le Préface des *Guerres Civiles* : « il m'était indispensable de commencer par relater ces événements qui sont le préambule de mon traité sur l'Égypte et trouveront en celui-ci leur point d'aboutissement »¹⁴.

Ce qui peut surprendre, ce n'est donc pas la continuité ainsi marquée dans le livre V entre le sous-ensemble des *Ἐμφύλια* et celui des *Αἰγυπτιακά*, mais plutôt la place réservée à l'ultime confrontation entre César et Antoine. Car si la conquête de l'Égypte constituait bien la matière des *Egyptiaques*, le récit de la bataille d'Actium aurait pu intervenir à la fin des *Guerres Civiles*. De fait, Appien a longtemps hésité sur la place à donner à cet événement comme peut le montrer une comparaison entre la Préface de l'*Histoire Romaine* et celle des *Guerres Civiles*. Dans la première, l'auteur définit en ces termes le plan des *Guerres Civiles* : « Toutes les séditions que soulevèrent entre eux les Romains eux-mêmes et les guerres civiles qu'ils menèrent (ce qui fut pour eux le plus terrible) seront distinguées en fonction des chefs de partis : celles de Marius et de Sylla, celles de Pompée et de César, celles d'Antoine et du second César (surnommé Auguste) contre les meurtriers du premier César puis l'un contre l'autre, Antoine et César ayant eux-mêmes lutté dans des partis opposés. A la fin de cette ultime guerre civile, l'Égypte passa sous la domination romaine, et les affaires romaines aboutirent à une monarchie »¹⁵. Ce passage appelle plusieurs observations. Premièrement, à en juger par le nombre de couples cités, Appien ne semblait prévoir que quatre livres au lieu de cinq. Cela dit, l'œuvre, même dans sa version finale, n'est pas loin d'être une tétralogie. Car l'auteur souligne l'unité profonde des livres III et IV, précisément dans la préface du troisième livre : « Comment les plus illustres [des meurtriers] furent [punis], c'est ce que montreront ce livre et le suivant, lesquels comprendront de surcroît toutes les autres guerres civiles romaines »¹⁶. Deuxième observation, pour nous la plus intéressante : le dernier livre était censé relater l'ultime affrontement entre César et Antoine avant la conquête de l'Égypte. Autrement dit, la bataille d'Actium devait clore les *Ἐμφύλια* et non pas ouvrir les *Αἰγυπτιακά*. Mais il en

¹⁴ App., *BC*, I, VI, 24 : ὅτι... προαναγράφασθαι. Notons que les *Histoires* d'Hérodote comprennent neuf livres (chiffre confirmé par les éditeurs alexandrins), c'est-à-dire autant que les *Ἐμφύλια* et les *Αἰγυπτιακά* réunies. Notons surtout que les quatre premiers livres (décrivant notamment la fondation de l'empire perse) servent d'introduction aux cinq suivants (relatant les guerres médiques), tout comme les *Ἐμφύλια* amènent les *Αἰγυπτιακά*.

¹⁵ App., *Praef.*, XIV : ὅσα δ' αὐτοὶ... περιῆλθεν.

¹⁶ App., *BC*, III, I, 1 : ὅπως... ὁμοῦ.

va tout autrement dans la seconde Préface, celle des *Guerres Civiles*. Voici en effet la manière dont Appien redéfinit le plan : « Dans le présent livre, on trouvera tous les événements qui vont de Sempronius Gracchus jusqu'à Cornelius Sylla ; dans le second, toute la période allant jusqu'à la mort de Gaius César. Les autres livres des *Guerres Civiles* montrent les agissements des triumvirs entre eux et à l'égard du peuple romain ; pour finir, l'ultime bataille des luttes civiles, et la plus importante, celle qui à Actium opposa César à Antoine ainsi qu'à Cléopâtre, sera aussi le début de mon traité sur l'Égypte »¹⁷. Ce passage contient tout d'abord une imprécision. En effet, l'expression « les autres livres » ne permet plus d'évaluer le nombre de volumes, ce qui donne à penser que l'auteur lui-même était indécis sur l'ampleur à donner à son préambule. Ensuite et surtout, le passage recèle une contradiction. Car l'expression « pour finir » traduit le mot *μέχρι* (employé ici adverbiallement). Or, ce même mot est employé dans la phrase précédente (comme préposition cette fois) avec un sens inclusif, puisque le livre II traite les événements allant « jusqu'à la mort de Gaius César <inclusive> ». Par analogie, nous sommes tentés de comprendre que les livres suivants couvrent la période allant « jusqu'à l'ultime bataille des guerres civiles <inclusive> ». Mais Appien annonce que cette bataille « sera aussi le début de [son] traité sur l'Égypte ». L'auteur ne semble donc plus si certain de vouloir clore les *Guerres Civiles* sur le tournant décisif d'Actium. Mais il n'est pas encore résolu à le placer en ouverture des *Egyptiaques*, puisque au livre II des *Guerres Civiles*, il dit que « le livre relatif à l'Égypte exposera plus en détail » la manière dont César rétablit Cléopâtre sur le trône ainsi que leur liaison, ce qui est antérieur à Actium¹⁸. Cette hésitation tient en partie au caractère ambigu de la bataille, qui tenait à la fois de la guerre civile, en ce qu'elle opposa César et Antoine, et de la guerre étrangère, puisqu'elle aboutit à la conquête de l'Égypte. Cela apparaît encore dans la Préface du livre V où Appien justifie son découpage en disant : « il y aura, pourrait-on dire, une sorte de partie de ce livre consacrée à l'Égypte, une petite partie qui ne mérite pas encore d'avoir un titre particulier, parce qu'elle s'insère dans le récit même des guerres civiles, qui est bien plus abondant ». Au final, s'il parvint à remplir cinq livres en arrêtant son récit à la mort de Sextus Pompée, c'est sans

¹⁷ App., *BC*, I, VI, 25.

¹⁸ App., *BC*, II, XC, 379.

doute qu'il se trouva obligé de consacrer aux événements postérieurs à la mort de César des développements plus longs que prévus.

Cette évolution du projet initial tant dans la construction que dans l'étendue peut s'expliquer par des raisons matérielles. Car au fil de son enquête historique, Appien a sans doute accumulé des données de plus en plus importantes sur la période tardo-républicaine. Dès la préface des *Guerres Civiles*, il explique la division en plusieurs livres par « l'abondance de la matière »¹⁹. Mais l'évolution constatée repose surtout sur des considérations d'ordre sentimental et idéologique. Appien se flatte en effet d'être né en Egypte, et plus précisément dans la ville d'Alexandrie fondée par le plus célèbre des conquérants. Cela apparaît nettement dès la Préface de l'*Histoire Romaine*, où l'auteur souligne à l'aide de précisions chiffrées la puissance non seulement militaire mais économique de l'Egypte. Il reconnaît d'ailleurs les Lagides comme « [ses] rois » à travers un possessif affectif. Quant à Alexandre, il le magnifie par diverses tournures superlatives et établit un parallèle entre son œuvre et celle de Jules César²⁰. L'Egypte est non seulement la patrie d'Appien, mais aussi la dernière conquête des Romains avant le retour de l'esprit d'offensive à l'époque de Trajan. Et l'auteur ne manque pas de rappeler que l'Egypte était longtemps demeurée une grande puissance, capable de leur résister. Ainsi, dans la Préface des *Guerres Civiles*, il écrit : « C'était le royaume qui avait duré le plus longtemps — jusqu'à cette époque-là ! — et c'était aussi le plus puissant, depuis Alexandre, et le seul qui manquât aux Romains pour que leur empire connût son actuelle extension »²¹. Aussi Appien cherchait-il à mettre l'Egypte en valeur. Pour ce faire, il ne lui consacra pas moins de quatre livres, alors que les autres monarchies hellénistiques avaient été traitées beaucoup plus succinctement. Or, en inaugurant cette tétralogie par le récit de la bataille d'Actium, où s'était joué le sort du monde, c'est à l'ensemble des *Αἰγυπτιακά* qu'il conférait une importance accrue. La modification du plan initial contribue donc à la valorisation de l'Egypte.

Si la bataille d'Actium avait pour Appien un aspect négatif, puisqu'elle avait mis fin à l'indépendance de l'Egypte, elle lui permettait toutefois de célébrer l'ère de paix inaugurée par César-Auguste. Car Appien manifeste son attachement au régime monarchique en général et à l'Empire en particulier. Dès la Préface de l'*Histoire*

¹⁹ App., *BC*, I, VI, 25.

²⁰ App., *Praef.*, X : τοῖς ἐμοῖς βασιλεῦσι. Voir aussi *BC*, II, CXLIX-CLIV.

²¹ App., *BC*, I, V, 21.

Romaine, il souligne que « depuis l'avènement de ces empereurs jusqu'à l'époque présente se sont écoulés pas loin de deux siècles, pendant lesquels la Ville a reçu le plus grand embellissement, les revenus ont connu la plus forte augmentation, et tout a évolué dans un climat de paix stable et durable vers une prospérité assurée »²². Dans cette perspective, l'auteur conçoit la mort de la République, synonyme de malheurs pour les peuples soumis et pour les Romains eux-mêmes, comme une sorte d'antithèse permettant d'exalter la naissance de l'Empire, promesse d'un retour de l'âge d'or. En témoigne la Préface des *Guerres Civiles* où il dit : « Ce fut ainsi qu'au sortir de luttes civiles aux péripéties diverses, l'organisation politique de Rome finit par retrouver la concorde avec la monarchie »²³. Pour rendre ce renouveau sensible au lecteur, Appien a opté pour une construction en crescendo. Car il existe une grande disproportion entre les différents livres des *Guerres Civiles*. Le premier couvre une soixantaine d'années, le deuxième environ vingt ans et les trois derniers environ dix. L'auteur veut donc décrire la montée en puissance de la crise des institutions républicaines jusqu'à son paroxysme, avant d'offrir à son lecteur la surprise d'un heureux dénouement avec l'instauration du régime impérial. Et les changements intervenus entre le projet initial et le texte final ne font qu'accentuer cette gradation, du simple fait de l'ampleur accordée aux trois derniers livres²⁴. En liant ainsi l'évolution des institutions politiques romaines à l'issue de la dernière guerre étrangère, Appien est parvenu à évoquer la grandeur des Romains sans pour autant sacrifier celle des Egyptiens, à glorifier la nation conquérante sans rabaisser le royaume conquis. Et de même que le récit des guerres civiles est un préambule à celui de la conquête de l'Égypte, de même le sombre tableau de la période tardo-républicaine prépare aux brillantes pages consacrées au règne de Trajan, l'*optimus princeps*.

Pour obtenir ce résultat, Appien a remanié la composition d'ensemble au fil de la rédaction, sans pour autant que les cinq livres des *Guerres Civiles* perdent leur unité propre ou leur cohérence d'ensemble. Au contraire, les découpages établis montrent que l'auteur savait ménager ses effets. Sur ce point, le cas d'Actium est tout à fait révélateur. Car comme nous l'avons vu précédemment, la bataille est annoncée à plusieurs reprises

²² App., *Praef.*, VII : καὶ ἔστι... ἀσφαλῆ.

²³ App., *BC*, I, VI, 24.

²⁴ Voir F. Hinard, « Appien et la logique interne de la crise », in *Fondements et crises du pouvoir* (S. Franchet d'Espérey, V. Fromentin, S. Gotteland, J.-M. Roddaz éd.), Ausonius, Bordeaux, 2003.

dans le livre IV, si bien que le lecteur s'attend à la voir relatée dans le livre V. Or, il n'en est rien, le récit en étant reporté aux *Egyptiaques*. Si ce délai est motivé avant tout par les raisons que nous avons exposées, il n'en contribue pas moins à tenir le lecteur en haleine. Il a pour autre conséquence de placer l'ensemble du livre V sous le signe du destin. Car maintenus dans l'attente du combat final entre César et Antoine, nous voyons les triumvirs conclure entre eux des accords inévitablement éphémères. Appien maintient donc le lecteur sous tension face à l'agitation inutile de personnages en sursis. Cela révèle sa conception de l'Histoire et de l'historiographie. Pour ce qui est de la première, l'auteur ne la considère pas comme un processus cyclique caractérisé par une répétition de faits semblables, mais comme un processus linéaire dans lequel les événements s'enchaînent et s'orientent vers un résultat prédéterminé par le Destin (en l'occurrence funeste pour Antoine et salutaire pour Rome). Quant à la seconde, elle doit fournir l'explication des faits sans toutefois négliger le plaisir du lecteur. C'est ce qu'Appien disait déjà dans le Préface des *Guerres Civiles* à propos du passage de la République à l'Empire : « J'ai rassemblé les matériaux qui explique comment cela s'est produit, car il s'agit là d'événements susceptibles d'étonner ceux qui veulent voir l'ambition illimitée des hommes, leur effrayant appétit de pouvoir, leur infatigable endurance, et d'innombrables calamités de toutes les sortes »²⁵.

Le livre V joue ainsi un rôle de transition entre les *Εμφυλίας* et les *Αίγυπτιακά*, et ce grâce à sa nature tantôt analeptique tantôt proleptique, qui suit le déroulement des faits tout en laissant pressentir l'imminence du dénouement. Il s'inscrit dans une série de neuf livres dont la composition, pour avoir été longtemps incertaine, n'en est pas moins maîtrisée, puisque Appien sait employer les ressorts dramatiques adaptés non seulement à sa vision complexe de la période traitée, mais également à ses préoccupations littéraires.

²⁵ App., *BC*, I, VI, 24.

Structuration du livre V des *Guerres Civiles*

Si la menace d'une confrontation décisive entre César et Antoine plane depuis le livre IV, elle ne se réalise pourtant pas dans le livre V. C'est qu'il existe encore un personnage tampon entre César et Antoine. Dion Cassius le confirme en expliquant, à l'occasion des accords de Tarente, que les deux hommes « n'avaient pas encore le loisir de se faire la guerre et conclurent un semblant de réconciliation, ce à quoi Octavie les poussait le plus possible »¹. Mais ce personnage tampon n'est plus Lépide. Car dès les lendemains de Philippes, Lépide, pourtant le plus ancien des trois et naguère très proche de Jules César, ne semble plus être triumvir que de nom. En témoigne dans le livre V la relative absence du personnage, relégué en Afrique, exclu de fait des divers accords conclus non seulement avec des tiers (paix de Baïes avec Pompée) mais entre ses collègues eux-mêmes (partage de l'empire redéfini après la victoire de Philippes et la paix de Brindes, ou renouvellement du triumvirat lors de la réconciliation de Tarente). Certes, Lépide restait membre du triumvirat et disposait encore d'appuis politiques et de ressources militaires non négligeables. Ce fut ainsi que, pendant la guerre de Sicile, pour laquelle César avait été obligé de faire appel à lui, il se fit plus présent et plus exigeant en raison de ses indéniables succès. Mais la rapidité avec laquelle César l'élimina montre qu'il avait perdu beaucoup de son ancien prestige. Lépide n'avait pas su s'imposer à temps et s'était laissé marginaliser, la réalité du pouvoir étant partagée entre ses deux collègues. Pour s'en convaincre, il suffit de relever les rares occurrences où les triumvirs sont désignés conjointement par la formule usuelle *οἱ τρεῖς ἄνδρες*². Plus nombreux sont les passages où les seuls noms de César et d'Antoine apparaissent coordonnés, sans mention de Lépide³.

Mais le plus éloquent est sans doute le double usage que fait désormais Appien de l'expression *οἱ τρεῖς*. Elle est employée à propos de Messala, « que les triumvirs avaient condamnés à mort sur les liste de proscriptions affichées à Rome »⁴. L'expression n'est alors qu'une abréviation de la formule *οἱ τρεῖς ἄνδρες* renvoyant à Lépide, Antoine et César. En revanche, elle apparaît au moment des négociations de

¹ Dion Cass., 48, 54, 3 : *καὶ οὐ γὰρ πω... πρασσοῦσης*.

² App., *BC*, V, XX, 79 ; XXVI, 104 ; XCV, 398 ; CXIII, 471.

³ App., *BC*, V, III, 10 ; LVII, 241 ; LXIV, 272 ; LXV, 274, 276 ; LXIX, 292 ; LXXI, 298 ; LXXII, 307 ; LXXIII, 308, 3013 ; LXXIV, 314.

⁴ App., *BC*, V, CXIII, 471.

Baïes, lorsque « les trois chefs se réunirent à nouveau sur le môle de Dicaearchia »⁵. L'expression désigne cette fois César, Antoine et Pompée. La confrontation de ces deux passages montre bien que la tierce personne n'était plus Lépide, mais Sextus Pompée. D'ailleurs, après la guerre de Sicile et l'élimination définitive de Lépide, les ambassadeurs de Sextus expliquèrent à Antoine que « [César] serait actuellement aux prises avec [lui], si Pompée n'était pas là entre [eux] »⁶. Cette phrase exprime au mieux le rôle de tampon que jouait ou espérait jouer Sextus Pompée. C'est autour de lui qu'est structurée la seconde partie du livre relatant la guerre de Sicile. La première partie, où la guerre de Pérouse occupe une large place, est axée sur le personnage de Lucius Antonius. De ce dernier, on ne peut pas dire qu'il joue le rôle de tampon à proprement parler. Car César et Antoine étaient tous deux hostiles aux desseins républicains du consul, ni l'un ni l'autre ne voulant renoncer au triumvirat dans l'immédiat. César manifesta son hostilité en menant la guerre de Pérouse, Antoine en gardant le silence et en se tenant à l'écart. Dans une certaine mesure, Lucius Antonius était un adversaire commun aux deux triumvirs. De ce fait, il ne jouait pas le rôle de tampon, mais plutôt celui de trait d'union. En dépit de leurs différences, les personnages de Lucius Antonius et de Sextus Pompée remplissent donc la même fonction dramatique, celle de retarder la bataille d'Actium annoncée dans les livres précédents.

Mais l'organisation du récit ajoutée à celle des personnages est tout à fait significative. La relation triangulaire établie entre les personnages (César / Lucius / Antoine, puis César / Sextus / Antoine) s'inscrit en effet dans un récit doté d'une structure binaire (guerre de Pérouse / guerre de Sicile). D'un côté, la dimension trilatérale indique que l'équilibre était maintenu entre César et Antoine grâce à une tierce personne. De l'autre, la dimension bilatérale souligne que cet équilibre était précaire et que Lucius Antonius et Sextus Pompée ne faisaient que retarder l'inéluctable face-à-face final entre les triumvirs. Et de fait, la crise de Brindes se déroule juste après la guerre de Pérouse (Lucius Antonius étant alors sorti du jeu politique). Quant à la crise de Tarente, elle intervient pendant l'année d'interruption de la guerre de Sicile (César se souciant alors de la reconstruction de sa flotte, et seulement indirectement de Sextus Pompée). A l'occasion de ces deux crises, nous voyons apparaître un autre type de

⁵ App., *BC*, V, LXXII, 303.

⁶ App., *BC*, V, CXXXV, 560.

personnage tampon, celui de médiateur. Car Cocceius Nerva et Octavie retardèrent le conflit entre César et Antoine en favorisant leur réconciliation. Contrairement à Dion Cassius qui ne fait pas mention de Cocceius et qui ne précise pas l'action d'Octavie, Appien rapporte au style direct ou indirect les propos que tous deux échangèrent avec César⁷. Cela montre l'importance de leur double médiation aux yeux d'Appien qui en fait un élément structurant comparable à celui déjà exposé : une relation triangulaire (César / Cocceius / Antoine, puis César / Octavie / Antoine) inscrite dans une structure binaire (réconciliation de Brindes / réconciliation de Tarente). Encore une fois, le conflit entre César et Antoine paraît inévitable. Cela rejoint le propos de Dion Cassius qui annonce l'affrontement en expliquant qu'il était « difficile de s'accorder pour trois hommes, ou même pour deux, égaux en rang et devenus maîtres d'affaires si nombreuses par suite de la guerre »⁸. Comme nous pouvons le voir, en combinant différents niveaux de structuration au sein du livre V, Appien parvient à décrire la situation postérieure à la victoire de Philippes, tout en annonçant la bataille d'Actium. Mais la place accordée à la médiation d'Octavie contient peut-être un autre effet d'annonce, à savoir l'instrumentalisation de cette femme qui allait constituer un motif de discorde après avoir incarné l'union entre son frère et son mari.

Car non content de suggérer l'approche de la bataille d'Actium, Appien commence à en exposer les causes. Chez certains historiens, la guerre de Pérouse est brièvement traitée ou simplement évoquée d'un mot. C'est le cas d'Orose qui mentionne, sans aucun détail, la guerre de César « contre Lucius Antonius », notant seulement au passage les mouvements séditieux imputés à Fulvie⁹. Florus et Velleius Paterculus ne lui accordent qu'un seul chapitre, en mettant l'accent tous deux sur le rôle de Fulvie ; mais le premier, à la différence du second, confond Lucius avec son frère Marcus¹⁰. Quant à Dion Cassius, il relate les événements en une dizaine de chapitres, dans lesquels Lucius et Fulvie sont tenus pour également responsables¹¹. Il en va tout autrement chez Appien, même si le résumé initial suggère au lecteur le contraire. Car la préface du livre V ne cite pas le nom de Lucius Antonius, mais englobe le siège de Pérouse dans les « autres guerres civiles, semblables aux précédentes » qui se

⁷ App., *BC*, V, LX-LXIII et XCV, 390-2.

⁸ Dion Cass., 48, 1, 2 : *χαλεπὸν... ὁμονοῆσαι*.

⁹ Or., *Hist.*, VI, 18, 2 et 18.

¹⁰ Flor., II, XVI ; Vell., II, LXXIV.

¹¹ Dion Cass., 48, III-XVI.

déroulèrent après la mort de Cassius et de Brutus. Pourtant, dans la suite du livre, l'auteur ne consacre pas moins d'une trentaine de chapitres à ces événements, en se concentrant sur le personnage du consul¹². Plusieurs explications peuvent être apportées à ce choix narratif, mais nous nous limiterons ici à son intérêt dramatique. En effet, tout en évoquant la jalousie malade de Fulvie, Appien explique avant tout la guerre de Pérouse par l'idéal républicain de Lucius. Durant le siège, après avoir dénoncé devant ses soldats la tyrannie triumvirale et la domination césarienne, le consul expliquait sa démarche en disant : « ce fut en songeant à remplacer cela par le régime libre et démocratique d'autrefois que je réclamaï la dissolution de la monarchie » — la *μοναρχία* ne pouvant guère désigner ici que le pouvoir sans partage exercé par César en l'absence de ses collègues¹³. De même, lors de sa reddition, Lucius précisa à César qu'il avait lutté « non pour [lui] succéder dans l'exercice du commandement », mais pour dissoudre le triumvirat¹⁴. A la différence des triumvirs, Lucius n'était donc pas dominé par la *φιλαρχία*. Ces deux passages ne sont pas sans rappeler le discours de Cassius à Archélaos, dans lequel le chef républicain définissait ainsi son action : « On aurait affaire à des guerres civiles, si nous aussi nous visions à la puissance, mais en réalité, ce qui se produit, c'est une véritable guerre de la démocratie contre la monarchie »¹⁵. La guerre de Pérouse est donc présentée par Appien comme un combat idéologique et désintéressé, le dernier du genre.

Ce n'est pas le cas de la guerre de Sicile. Sextus Pompée était si peu hostile au triumvirat que lors des négociations de Baïes, il « s'imaginait être venu pour prendre la place de Lépide au gouvernement »¹⁶. Quant à César, il était résolu à évincer Pompée et à reconquérir la Sicile, et ce dès avant la bataille de Philippes. A cette époque, il avait « livr[é] contre Sextus Pompée une bataille navale le long des côtes siciliennes au sujet de la Sicile elle-même ». Mais appelé à Brindes par Antoine, il avait quitté l'île, après avoir « différé provisoirement le problème de Pompée et de la Sicile »¹⁷. Dion Cassius en conclut que César et Sextus Pompée « devaient sans doute se faire la guerre, même

¹² App., *BC*, V, XIV-XLIX.

¹³ App., *BC*, V, XXXIX, 161.

¹⁴ App., *BC*, V, XLIII, 179.

¹⁵ App., *BC*, IV, LXIX, 293.

¹⁶ App., *BC*, V, LXXI, 299.

¹⁷ App., *BC*, IV, LXXXII, 347 et LXXXVI, 362.

s'ils n'avaient trouvé aucun motif »¹⁸. La guerre de Sicile s'apparente ainsi à un conflit personnel entre les deux hommes. En somme, le lecteur du livre V passe d'un combat d'idées à un conflit classique, ayant pour objet de reconquérir une province et d'éliminer le chef d'une faction rivale toujours agissante à Rome. Or, cette progression se veut sans doute annonciatrice de la lutte pour la suprématie qui fut à l'origine de la bataille d'Actium. Certes, César et Antoine incarnaient deux conceptions différentes du pouvoir, le premier inaugurant une pratique qui devait aboutir au principat, le second agissant à la manière d'un monarque hellénistique, l'un incarnant l'Occident, l'autre l'Orient. Mais Appien retient surtout leur « amour du pouvoir » (*φιλαρχία*) qui était si fort que « jamais le désir de gouverner seul ne laissait de répit à leurs craintes »¹⁹. Par la construction même du livre, l'auteur confirme donc que le conflit latent entre les deux derniers triumvirs n'avait rien d'idéologique mais était la conséquence d'ambitions sans mesure.

Les personnages féminins servent eux aussi à structurer le livre. C'est ainsi que la mort de Fulvie, qui intervient pendant la crise de Brindes, occupe une place centrale, divisant ainsi le livre en deux parties axées l'une sur la guerre de Pérouse, l'autre sur la guerre de Sicile²⁰. Cette division est soulignée de surcroît par le parallélisme qu'établit Appien entre les circonstances encadrant la mort de Fulvie. A l'hiver qu'Antoine passa avec Cléopâtre à Alexandrie, évoqué dans les premiers chapitres du livre, répond en effet celui qu'il passa avec Octavie à Athènes, ouvrant la seconde partie²¹. Or, la correspondance entre ces deux passages ne peut pas échapper au lecteur puisque Appien fait entre eux une comparaison explicite en disant qu'Antoine « passa l'hiver à Athènes avec Octavie, tout comme il l'avait fait à Alexandrie avec Cléopâtre ». En outre, le second récit est une *uariatio* du premier, comme le montrent les points abordés et le vocabulaire choisi (concernant la tenue ou les loisirs d'Antoine, par exemple). S'il est encore besoin de se convaincre qu'Appien avait élaboré une structure progressive en deux temps, il suffit de noter que le séjour d'Antoine à Antioche en 37 av. J.-C. n'est même pas signalé, alors que le récit se prolonge jusqu'à la mort de Sextus Pompée en

¹⁸ Dion Cass., 48, 45, 5 : *ἔμελλον... πολεμήσειν*.

¹⁹ App., *BC*, V, LXXIX, 334 ; XCIV, 395.

²⁰ App., *BC*, V, LIX, 249.

²¹ App., *BC*, V, XI, 43-4 et LXXVI, 322-4.

35 av. J.-C.²². Reste à savoir pourquoi l'auteur a ajouté ce second mode de structuration. Ce n'est sans doute pas un hasard si tous les personnages féminins autour desquels s'organise le récit sont des femmes liées à Antoine. Nous pourrions ne voir là qu'un simple ornement visant l'agrément du lecteur. Mais les choix opérés ailleurs par l'auteur nous amènent à rejeter cette interprétation. Car il n'est pas indifférent que le mariage arrangé entre César et Scribonia soit mentionné, alors que le mariage du même César avec Livie (en 38 av. J.-C.) est passé sous silence : le premier avait une incidence sur les événements et constituait donc un véritable affaire politique, le second n'eût été qu'un détail biographique²³. On voit ainsi qu'Appien ne retient que les femmes ayant influé directement ou indirectement sur le cours des choses. Dès lors, en structurant le livre autour des figures féminines de Fulvie, d'Octavie et de Cléopâtre, l'auteur souligne combien la vie privée d'Antoine pesait et allait peser sur l'histoire de Rome et de l'Égypte. En d'autres termes, la construction du récit permet à Appien de préparer le lecteur aux rebondissements sentimentaux et politiques qui conduiront à Actium. Ce thème apparaît déjà dans la préface du livre V où l'auteur fait allusion à la bataille en disant que « cet amour [entre Antoine et Cléopâtre] eut une fin des plus malheureuses pour eux-mêmes et, en plus de ceux-là, il concerna l'Égypte entière »²⁴. Certes, contrairement à ce que la propagande augustéenne a voulu faire croire, la politique d'Antoine ne peut se réduire à la trahison des intérêts romains pour l'amour d'une courtisane étrangère. Appien en est conscient et trace du couple un portrait assez nuancé. Mais s'il insiste sur les conséquences d'une passion fatale non seulement pour les deux protagonistes, Antoine et Cléopâtre, mais aussi pour toute la population de l'Égypte, c'est qu'il se fait de l'Histoire une conception linéaire, dans laquelle l'enchaînement des événements suit une orientation prédéterminée par le Destin : l'amour entre Antoine et Cléopâtre était voué au malheur de la même manière que la rivalité entre César et Antoine devait se trancher par les armes²⁵. Telle était la convergencetragique des événements.

²² Plut., *Ant.*, 36. Pendant l'hiver 37-36, Antoine fit des donations territoriales à Cléopâtre. C'est sans doute à cette même date qu'il épousa la reine et adopta les jumeaux qu'elle avait eus de lui.

²³ App., *BC*, V, LIII, 222 ; LXIX, 290.

²⁴ App., *BC*, V, I, 2.

²⁵ Notons aussi que les amours malheureuses d'Antoine et de Cléopâtre rappellent celles du roi numide Syphax et de la Carthaginoise Sophonisbe (App., livre *Africain*, XXVII). Peut-être Appien rapproche-t-il implicitement ces deux épisodes.

Ce double mode de structuration autour des personnages tiers et des figures féminines est le plus significatif, mais non le seul. Car le livre contient plusieurs jeux d'échos qui créent divers liens entre les deux parties ou au sein de chacune d'elles. Ainsi, la mutinerie de l'armée qui suivit la victoire de Nauoque fait pendant à la révolte du peuple qui précéda la paix de Baïes, et ce parallélisme tend à montrer que les triumvirs étaient pris en tenaille entre ces deux groupes de pression²⁶. Par ailleurs, durant la guerre de Sicile, César essuya deux tempêtes, l'une en 38, l'autre en 36 av. J.-C, chaque fois au début des opérations militaires. Or, si Dion Cassius résume la première tempête en quelques lignes et la seconde en une phrase, Appien décrit l'une et l'autre avec un grand luxe de détails²⁷. C'est sans doute que les tempêtes comptent parmi les grands sujets d'*ekphrasis*, mais ces beaux tableaux permettent également à l'auteur de mettre l'accent sur la réprobation manifestée par la divinité, la tempête étant l'un des moyens auxquels celle-ci a communément recours pour manifester son courroux. Même les désertions successives de Ménodore, qui interviennent à des moments clés, l'une avant la deuxième tempête, l'autre avant la bataille de Myles, servent à ponctuer le récit des événements de Sicile²⁸. Les pauses narratives dédiées à l'affranchi pompéien contribuent en effet à délimiter les phases de la guerre, au cours de laquelle César passa du désastre à la victoire. Autrement dit, Ménodore est une sorte d'indicateur de la fortune ou de l'infortune de César.

En somme, par son architecture propre comme par son articulation avec les livres qui précèdent, le livre V remplit parfaitement sa fonction de transition vers les *Egyptiaques*. Le choix des acteurs tant masculins que féminins et la structure de la narration, tant à l'échelle du livre entier que dans le détail des chapitres, permettent à l'historien de raconter les événements de ces années, tout en faisant le lien avec ceux des livres précédents et suivants. Cette construction soignée confère au texte une dynamique susceptible de captiver le lecteur. Mais elle laisse aussi entrevoir la perspective téléologique sous laquelle Appien envisage l'Histoire de Rome, la linéarité et la présence du surnaturel donnant aux événements et au sort des individus une dimension tragique ou providentielle.

²⁶ App., *BC*, V, LXVII, 283 sqq. et CXXVIII, 528 sqq.

²⁷ App., *BC*, V, LXXXVIII-XC et XCVIII. Dion Cass., 48, 48, 1-5 et 49, 1, 3.

²⁸ App., *BC*, V, XCVI, 400 et C-CII.

VALEUR LITTÉRAIRE**Panorama de l'oeuvre**

Les talents littéraires d'Appien apparaissent non seulement dans le travail de composition à l'échelle de l'*Histoire Romaine* ou du livre V mais encore dans l'élaboration des scènes marquant les points forts du récit. Parmi celles-ci figure d'abord la rencontre entre Antoine et Cléopâtre, qui réunit tous les *topoi* attachés aux scènes de « coup de foudre ». Car Antoine fut « aussitôt frappé de stupeur » et « pris au piège » face à Cléopâtre au point de devenir « aussitôt » et « d'un seul coup » inattentif au reste du monde¹. Nous retrouvons ici les différents aspects du processus amoureux, à savoir la fascination, la commotion et la mutation, le tout dans un rapport immédiat et avec un effet retentissant². Pourtant, Antoine et Cléopâtre s'étaient déjà croisés par le passé, et Appien le dit explicitement. Aurait-il voulu montrer que Cléopâtre était autant sinon plus séduisante qu'au premier jour ? Aurait-il subi l'influence du genre romanesque ou encore de la poésie alexandrine³, où le « coup de foudre » fournit parfois le point de départ de la narration ?

Dans un tout autre registre, le livre contient des scènes de réconciliation. Celle qui réunit Antoine et Ahenobarbus est particulièrement intéressante en ce qu'elle ajoute à la tonalité dramatique des accents comiques, Appien opposant la progression courageuse d'Antoine aux réticences timorées de Plancus⁴. C'est une tonalité pathétique qui, ailleurs, imprègne une scène de fraternisation. A la fin de la guerre de Pérouse, les soldats de César se mêlèrent en effet à ceux de Lucius pour ne plus former qu'un seul groupe d'anciens compagnons d'armes. Appien parvient à rendre l'émotion du moment à travers la description des voix (cris, pleurs ou prières) et des gestes (embrassades ou enlacements) de cette foule chaleureuse (les uns « se jetant au cou » des autres) et

¹ App., *BC*, V, VIII-IX, 33-4 : καταπλαγείς εὐθὺς (...) ἐαλώκει (...) εὐθὺς (...) ἀθρόα.

² Voir J. Rousset, *Leurs yeux se rencontrèrent*, Paris, Corti, 1981.

³ A. Tat., *Leucippe et Clitophon*, I, 4 ; Charit., *Chéréas et Callirhoé*, I, 1 ; Hld., *Théagène et Chariclée*, III, 5 ; Théocrite, *Idylles*, II (Les magiciennes) ; Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, III, v. 956 sqq. Mais dans ces œuvres, soit le choc amoureux est réciproque soit les victimes de la passion sont les personnages féminins. Dans le récit d'Appien, c'est Antoine qui succombe à Cléopâtre, tel Héraclès asservi à Omphale.

⁴ App., *BC*, V, LV, 231-4.

impatiente (les soldats « étant incapables de rester au poste qui leur avait été assigné »)⁵. L'ampleur de la première phrase est à l'image du phénomène de groupe, qui s'amplifie jusqu'à gagner les recrues elles-mêmes. Quant à la phrase finale, elle comporte un motif fréquent dans ce type de scène, celui de l'indistinction, sur laquelle nous allons revenir. Pour conclure cette scène d'émotion collective, Appien dit de César qu'il « n'était plus maître de sa décision », ce qui reprend, positivement cette fois, le thème de la *δυσαρχία* développé dans les chapitres précédents.

Ce nom est un *hapax* créé par l'auteur pour définir une situation particulière à cette période où s'effondrent les institutions républicaines, celle qui forçait les chefs à acheter l'obéissance de leurs troupes. Le nom déjà existant, *ἀναρχία*, ne pouvait effectivement pas traduire l'idée, puisqu'il ne s'agissait pas d'une « absence totale d'autorité » mais bien d'une « difficulté à établir son autorité ». Pour illustrer ce concept nouveau, Appien a recours à une double anecdote, celle du soldat expulsé du théâtre et celle du centurion Nonius tué sur le Champ de Mars⁶. Mais plutôt qu'une digression gratuite destinée à divertir le lecteur, ce double épisode analysé en détail par l'auteur forme une hypotypose permettant de visualiser les deux incidents et de mesurer ainsi le problème de l'indiscipline militaire.

A ces différentes scènes et anecdotes, Appien ajoute quelques brefs portraits ou notices biographiques. L'exemple le plus représentatif est celui de Sextus Pompée⁷. A l'occasion de sa mort, l'auteur revient en effet, dans un chapitre empreint d'indulgence et de discernement, sur l'origine du personnage, ses faits et gestes, ses forces ainsi que ses faiblesses. Lépide et Messala ne font pas l'objet d'une présentation si longue et si nuancée⁸. Le premier est condamné pour son rôle dans les proscriptions, Appien n'évoquant que ce sombre moment dans la carrière du triumvir. Le second est au contraire érigé en modèle de « la vertu des Romains », l'auteur rappelant son passé de proscrit pour souligner sa magnanimité envers César. En dehors de ces rares passages, le livre n'offre pas de portrait moral des protagonistes, et encore moins de ces jugements de valeur que l'on trouve de manière récurrente chez Plutarque, même si Appien montre l'influence de certaines passions telles que la *φιλαρχία* sur César et

⁵ App., *BC*, V, XLVI, 196.

⁶ App., *BC*, V, XV, 62-3 et XVI.

⁷ App., *BC*, V, CXLIII.

⁸ App., *BC*, V, CXXVI, 524 ; CXIII, 471-2.

Antoine⁹. En général, Appien dépeint les différents personnages par touches successives au travers de leurs paroles et de leurs actes, et c'est au lecteur de reconstituer cette fresque de grandes figures historiques, comme nous le verrons ultérieurement.

Le livre V contient de nombreux passages discursifs, Appien tirant avantage de son expérience de rhéteur pour rapporter les paroles des personnages de manière aussi variée qu'appropriée. Car non content de faire alterner style direct et indirect ou encore discours et dialogues, il joue sur les différents modes d'argumentation de telle sorte que la forme comme le fond corresponde toujours à la personnalité du locuteur. Sans parler de l'entrevue entre César et Lucius, puisque l'auteur dit l'avoir traduite d'un document original en langue latine, citons quelques exemples de discours recomposés par ses soins. La longue période (au style indirect) dans laquelle Cléopâtre expose ses raisons à Antoine traduit parfaitement l'assurance de la reine et explique l'admiration du triumvir¹⁰. Dans le dialogue entre César et Octavie (au style indirect), la vivacité créée par les balancements *μὲν / δέ* montre que la femme d'Antoine avait de la répartie et ne se laissait pas démonter par les affirmations de son frère¹¹. Il en va autrement dans le dialogue entre Cocceius et les triumvirs (au style direct)¹². Car la longueur même de l'échange montre que Cocceius n'était pas exactement dans les mêmes dispositions qu'Octavie, même si l'un et l'autre cherchaient à réconcilier César et Antoine. En réalité, tandis qu'Octavie adoptait une posture de réfutation, Cocceius gardait une attitude d'écoute, venant moins affronter tour à tour chacun des deux triumvirs que les sonder habilement pour les obliger à extérioriser leurs ressentiments. Belle leçon de diplomatie. Enfin, s'il fallait qualifier en quelques mots l'éloquence des différents protagonistes, nous parlerions de fidélité à ses opinions pour Lucius Antonius et de fierté pour Sextus Pompée¹³. Car le premier s'en tenait à un discours univoque fondé sur des valeurs républicaines, et c'est de ses convictions qu'il tirait toute sa force de persuasion. Quant au second, faisant valoir comme arguments son origine ou son expérience, il s'autorisait à manier le reproche ou la menace, ce qui apparaît non seulement dans l'échange entre Pompée et Furnius mais encore dans le discours des ambassadeurs pompéiens, censés exprimer sa pensée. Concernant Antoine et César,

⁹ App., *BC*, V, XCIV, 395 ; CXXVII, 525.

¹⁰ App., *BC*, V, VIII, 32.

¹¹ App., *BC*, V, XCIII, 390-1.

¹² App., *BC*, V, LX-LXII.

¹³ App., *BC*, V, CXXXIV-V ; CXLI, 586.

nous parlerions plutôt d'efficacité pour l'un et d'habileté pour l'autre¹⁴. Dans son discours d'Ephèse, Antoine commença en effet par une longue entrée en matière et culpabilisa l'auditoire de sorte que les contributions réclamées en tout dernier lieu paraissent dérisoires par rapport au châtement mérité, donc acceptables. Quant à César, il témoigna devant le Sénat de sa bonne foi envers Antoine sous le prétexte d'un discours de réconciliation avec Lucius Antonius. Nous en reparlerons ultérieurement. Notons toutefois qu'Appien ne multiplie pas les discours pour le seul plaisir de montrer ses talents oratoires. Car au moment de la reddition de Pérouse, il se contente d'indiquer que les émissaires envoyés auprès de César « tenaient tous les autres propos conciliants du même genre que ceux-là et qu'il était naturel de tenir »¹⁵. Autrement dit, Appien connaissait les arguments que la raison dictait en pareille situation, mais il a choisi de ne pas rompre inutilement le rythme du récit avec un discours artificiel.

L'art rhétorique d'Appien apparaît non seulement dans ces discours mais aussi dans les récits d'action, plus précisément les scènes de bataille. Le livre V contient notamment deux récits de siège, celui de Pérouse puis celui de Brindes. Pour le premier, qui est aussi le plus important, M. Sordi a établi un rapprochement avec le siège d'Alésia, tel qu'il est raconté dans le *Bellum Gallicum*¹⁶, et elle s'est interrogée sur la part de fiction littéraire et de propagande politique dans les récits d'Appien et de César¹⁷. Pourtant, les similitudes entre ces deux épisodes restent assez limitées, qu'il s'agisse de leur déroulement ou de leur portée. En voici quelques-unes. La ville de Pérouse comme celle d'Alésia était située sur une hauteur¹⁸. Les assiégés, aussi bien dans le cas de Lucius que dans celui de Vercingétorix, firent plusieurs sorties de nuit ou de jour¹⁹. Vers le début du siège, le jeune César appela des renforts parce qu'il était persuadé que tout se jouerait dans le lieu où s'était réfugié Lucius. De la même manière, vers la fin du siège, Jules César encouragea ses troupes parce qu'il pressentait l'approche du moment décisif²⁰. Appien comme César décrit les travaux de

¹⁴ App., *BC*, V, IV-V ; XXXVIII.

¹⁵ App., *BC*, V, XL, 168. Voir aussi CVI, 438 : avant la bataille de Myles, les généraux faisaient des « exhortations de circonstance » qu'Appien ne juge pas utile de reproduire.

¹⁶ Appien connaissait certainement le *Bellum Gallicum*, puisque, dans le livre *Celtique* perdu, il racontait la conquête de la Gaule Chevelue et de l'île de Bretagne. Voir *BC*, II, XVII, 61.

¹⁷ M. Sordi, « L'assedio di Perugia e l'assedio di Alesia : finzione letteraria o propaganda politica ? », *MGR*, 1986, X, p. 173-183.

¹⁸ App., *BC*, V, XXXXIII, 129 ; Cés., *BG*, VII, 69, 1.

¹⁹ App., *BC*, V, XXXV, 143 ou XXXVI, 146 ; Cés., *BG*, VII, 81, 1 ou 83, 5.

²⁰ App., *BC*, V, XXXII, 125 et Cés., *BG*, VII, 85, 2 et 86, 3.

fortifications des assiégeants, encore que de manière bien plus brève²¹. Il énumère également les armes et les machines de guerres utilisées²². Il compare enfin l'état physique des deux camps en opposant les troupes fraîches aux troupes fatiguées²³.

Mais ces similitudes correspondent pour la plupart à des *topoi* présents dans d'autres récits de bataille ou de siège et ne prouvent nullement qu'Appien s'est inspiré de César. L'alternance entre scène de nuit et de jour correspond par exemple à ce qu'Aelius Théon appelle les descriptions mixtes, comme nous le retrouverons à propos des *ekphraseis* de tempêtes. Quant aux observations sur l'état de fatigue des troupes, elles apparaissent également lors de la bataille de Messine et rentrent dans le cadre plus général de la *synkrisis* comparant le potentiel des adversaires²⁴. Par ailleurs, le siège de Pérouse et celui d'Alésia diffèrent sur plusieurs points, et non des moindres. Tandis que Vercingétorix avait immédiatement pris des mesures pour ne pas manquer de vivres en attendant les renforts, « ni [Lucius] ni la ville ne s'étaient prémunis »²⁵. Tandis que l'un pouvait compter sur l'appui massif de secours motivés, l'autre avait à déplorer la tiédeur des généraux antoniens²⁶. Dès l'épuisement des vivres, une partie des assiégés d'Alésia souhaitait se rendre, alors que tous ceux de Pérouse voulait encore tenter une nouvelle sortie après plusieurs jours de famine, d'où de grandes différences entre les discours de Critognatos et de Lucius²⁷. Car autant les derniers mots de Vercingétorix, prêt à se sacrifier au nom de la liberté et en l'absence de la Fortune, rejoignaient les propos de Lucius, autant la dure harangue de Critognatos, partisan de la résistance à tout prix, s'en écartait totalement²⁸. Enfin, si l'issue du combat entre Romains et Gaulois était incertaine, comme César le dit explicitement à propos d'une charge de sa cavalerie, en revanche, Lucius partait avec un net désavantage face au jeune César, Appien précisant que les assiégeants étaient « plus valeureux, plus nombreux et plus endurcis » que les

²¹ App., *BC*, V, XXXIII, 129 et 133 ; Cés., *BG*, VII, 69, 6-7 et surtout 72-74.

²² App., *BC*, V, XXXVI, 147-8 ; Cés., *BG*, VII, 81, 1-2 et 4. Comparer, par exemple, les groupes ternaires : « avec des pierres, des flèches et des balles de plombs » (App.) / « à coups de frondes, de flèches et de pierres » (Cés.).

²³ App., *BC*, V, XXXVI, 151 ; Cés., *BG*, VII, 85, 5.

²⁴ App., *BC*, V, LXXXVI, 362.

²⁵ App., *BC*, V, XXXIV, 135 ; Cés., *BG*, VII, 71, 5-9.

²⁶ App., *BC*, V, XXXII, 126 et XXXIII, 131-2 ; Cés., *BG*, VII, 75 (longue énumération des divers peuples gaulois fournissant des soldats) et 76.

²⁷ App., *BC*, V, XXXVI, 145 ; Cés., *BG*, VII, 77, 2.

²⁸ App., *BC*, V, XXXVI, 146, XXXIX (à l'armée) et XLII-XLIV (à César) ; Cés., *BG*, VII, 77 (Critognatos) et 89, 1-2 (Vercingétorix).

assiégés²⁹. Tout ce que nous pouvons donc dire à propos du siège de Pérouse, c'est qu'Appien l'a composé à partir de données puisées chez ses sources et remodelées selon les modèles enseignés dans les écoles de rhétorique, sans forcément s'être inspiré du célèbre exemple de César.

Plus probant nous paraît un rapprochement possible entre la marche de Conificius et la retraite de Nicias, telle que la relate Thucydide. Comme les Athéniens, Cornificius et les siens manquaient de vivres³⁰. Comme eux, ils étaient harcelés par la cavalerie adverse et l'infanterie légère, sans qu'une bataille rangée fût jamais engagée³¹. Car, de même que les Syracusains « n'avaient aucun intérêt à se risquer contre des hommes réduits au désespoir », de même Pompée « ne voulait pas lutter contre des hommes dont tout l'espoir reposait sur ce combat »³². Après quelques jours de marche, les Athéniens arrivèrent dans une plaine habitée, où ils espéraient faire des réserves d'eau en prévision d'une longue route aride. Quant à Conificius et aux siens, ils atteignirent la « Terre sans eau », si étouffante que les « habitants » la traversaient seulement de nuit³³. Mais les Césariens « n'osaient pas avancer de nuit (...), parce qu'ils ne connaissaient pas les chemins et craignaient les embuscades ». Pareillement, les Athéniens étaient en proie à la confusion, comme le sont les grandes armées, « surtout lors des marches de nuit, dans un pays hostile et à proximité de l'ennemi »³⁴. De même que les Césariens rencontrèrent sur leur route plusieurs défilés, chaque fois occupés par les Pompéiens, de même les soldats athéniens parvinrent à plusieurs points d'eau successifs, chaque fois bloqués par un retranchement syracusain³⁵. Au fil de la progression, Cornificius se porta en avant avec les soldats les plus forts et abandonna les plus faibles, tout comme le corps de Nicias distança celui de Démosthènes, bientôt cerné par l'ennemi³⁶. Nicias préférait désormais accélérer la fuite qu'engager le combat. Pareillement, Cornificius et ses hommes finirent par renoncer à toute contre-attaque³⁷. Enfin, c'est en étanchant leur soif que de nombreux Césariens comme beaucoup

²⁹ App., *BC*, V, XXXII, 127 ; Cés., *BG*, VII, 80, 6.

³⁰ App., *BC*, V, CXIII, 473 ; Thc., VII, 75, 6 ; 77, 6.

³¹ App., *BC*, V, CXIII, 474 ; Thc., VII, 78, 3.

³² App., *BC*, V, CXIII, 474 ; Thc., VII, 81, 5.

³³ App., *BC*, V, CXIV, 475 ; Thc., VII, 78, 4-5.

³⁴ App., *BC*, V, CXIV, 475 ; Thc., VII, 80, 3.

³⁵ App., *BC*, V, CXIV, 477-8 ; Thc., VII, 78, 5 ; 80, 6.

³⁶ App., *BC*, V, CXIV, 477 (et CXVI, 481) ; Thc., VII, 80, 4 ; 81, 4.

³⁷ App., *BC*, V, CXIV, 476 ; Thc., VII, 81, 3.

d'Athéniens trouvèrent la mort, quoique pour des raisons différentes³⁸. Les uns mouraient parce qu'ils buvaient précipitamment de l'eau en trop grande quantité, ce qui était contre-indiqué après la déshydratation subie. Les autres, parce qu'ils étaient attaqués par l'ennemi près du fleuve où ils s'abreuyaient.

Ce ne sont pas là les seules différences entre le récit d'Appien et celui de Thucydide. Au début de la retraite, le premier se contente de mentionner les contre-attaques des Césariens, tandis que le second détaille celles des Athéniens³⁹. Et si les Athéniens eurent alors à affronter la pluie comme surcroît de malheur, en revanche les Césariens furent épargnés par les intempéries⁴⁰. Du reste, la marche de Cornificius connaît une conclusion heureuse avec l'arrivée de Laronius. La retraite athénienne finit au contraire sur la reddition de Nicias, postérieure à celle de Démosthènes, et sur l'exécution des deux chefs⁴¹. Mais en dehors de ces quelques points, le récit d'Appien suit le même déroulement que celui de Thucydide, et nombreuses sont les similitudes de détail, que l'on ne peut évidemment pas expliquer par l'existence d'un commun modèle rhétorique. Cela nous amène à conclure qu'Appien s'est ici inspiré de Thucydide, offrant ainsi un bel exemple de *mimèsis*.

Outre les scènes de guerre terrestre, le livre V contient de nombreuses batailles navales. En pareil cas, l'auteur doit savoir se renouveler s'il ne veut pas lasser le lecteur. C'est ce que fait Appien, puisqu'il parvient à singulariser chaque bataille, tout en employant les *topoi* attachés aux scènes de naumachie. Selon Aelius Théon, une *ekphrasis* de bataille doit comporter trois étapes : le prologue, les événements proprement dits et le dénouement⁴². Or, cette structure ternaire est généralement respectée par Appien, celui-ci décrivant les préparatifs (construction de navires, levée de troupes ou sacrifices aux dieux), les opérations (disposition et manœuvres des navires, hissage du pavillon ou exhortations) et les résultats (bilan des pertes humaines et matérielles, capture des vaincus ou récompenses des vainqueurs). Le recours aux modèles rhétoriques apparaît non seulement dans la structure d'ensemble mais dans le détail des parties. Ainsi, Appien aime employer la figure de la *synkrisis*, dont l'exemple

³⁸ App., *BC*, V, CXV, 480 ; Thc., VII, 84, 3-5. Voir aussi Arr., *An.*, VI, 25, 6.

³⁹ App., *BC*, V, CXIII, 474 ; Thc., VII, 79.

⁴⁰ Thc., VII, 79, 3 : Thucydide parle d'une pluie « comme cela a coutume de se produire dès l'approche de l'automne ». Cela rappelle tout de même l'orage subi par César, un orage « comme il s'en produit à la fin de l'automne » et qu'Appien évoque dans la suite immédiate du récit (CXVII, 485).

⁴¹ App., *BC*, V, CXV, 479 ; Thc., VII, 82, 2-3 ; 85, 1 ; 86, 2.

⁴² Théon, *Progymnasmata*, chp. 7.

le plus représentatif est fourni par la bataille de Myles. L'auteur compare en effet les navires césariens et pompéiens, puis les soldats de chaque camp, avant d'en déduire les forces et les faiblesses des uns et des autres en fonction de la manœuvre adoptée⁴³. Appien développe également le motif de l'indistinction, notamment lors de la bataille de Nauoque. Car il explique que ni l'armement ni la langue ne permettaient de distinguer les soldats des deux camps, mais que les navires se différenciaient seulement par la couleur des tours⁴⁴. Il ajoute que les armées stationnées sur le rivage ne discernaient pas non plus amis et ennemis, et cette transformation des soldats en spectateurs confère au passage une dimension théâtrale, la bataille étant implicitement rapprochée des naumachies représentées dans des bassins puis dans les amphithéâtres de Rome à l'époque impériale⁴⁵. Enfin, les manœuvres décrites montrent que les équipages devaient composer avec une mer changeante et indomptable. Cela apparaît à la fin de la bataille de Myles, par exemple, lorsque l'entourage d'Agrippa lui rappelle les limites à ne pas franchir, compte tenu du tirant d'eau de ses navires et des risques de tempête. Appien parle alors de « courage déraisonnable », ce qui prouve que l'audace ne servait à rien sans la prudence⁴⁶. Elle était tout aussi vaine si elle ne s'accompagnait pas d'une forme d'ingéniosité. En témoigne la bataille de Nauoque au cours de laquelle l'*harpax* inventé par Agrippa contribua largement à la victoire césarienne. Appien rejoint de ce point de vue Libanios, pour qui les batailles navales se distinguent des batailles terrestres en ce qu'elles requièrent non seulement de la valeur guerrière mais aussi de la « technique »⁴⁷. D'ailleurs, dans le livre V, lorsque le nom *τέχνη* ne désigne pas la ruse politique, il est appliqué à « l'habileté des pilotes »⁴⁸. Tout cela montre combien les descriptions sont empreintes de rhétorique.

Pourtant, les batailles navales se succèdent mais ne se ressemblent pas. Au contraire, chacune possède une coloration particulière due soit à la personnalité des combattants, soit à la nature des techniques utilisées. Car Appien donne le plus souvent à ses descriptions un mouvement décroissant qui va du général au particulier, si bien que les batailles prennent l'apparence de duels entre les protagonistes. C'est le cas à

⁴³ App., *BC*, V, CVI, 439-441.

⁴⁴ App., *BC*, V, CXX, 497 et CXXI, 500.

⁴⁵ App., *BC*, V, CXX, 499.

⁴⁶ App., *BC*, V, CVIII, 445-6.

⁴⁷ Libanios, *Progymnasmata*, XII, 11, 1 : *τέχνη*.

⁴⁸ App., *BC*, V, CXIX, 494. Dans le même ordre d'idée, lors de la première tempête (LXXXIX, 372), Appien parle de la « science » du pilote (*ἐπιστήμη*).

Cumes, où le combat principal devient celui qui oppose Ménodore à Ménécrotès⁴⁹. Il en va de même à Messine, où tout se joue entre Cornificius et Démocharès, et à Myles, entre Agrippa et Papias⁵⁰. Quant à la bataille de Nauloque, elle se distingue entre autres par l'utilisation de l'*harpax*⁵¹. Certes, à Cumes comme à Messine, les Césariens se trouvaient immobilisés contre le rivage par les Pompéiens, et Appien est le premier à comparer les deux situations⁵². Mais l'attitude de César, qui tient de la dérobade, s'oppose à la ténacité montrée par Calvisius. Aussi la description de la bataille de Messine ne crée-t-elle pas de redondance avec celle de Cumes.

En somme, grâce à une savante alternance entre récit et discours, mais aussi grâce à une grande variété de formes narratives et descriptives, Appien offre au lecteur un livre dynamique et par là-même captivant. Du reste, tout en s'inspirant de modèles rhétoriques ou du travail de ses devanciers, l'auteur parvient à réaliser une œuvre d'une profonde originalité. Cela apparaît dans un autre morceau de bravoure que nous allons étudier plus en détail : la première scène de tempête.

⁴⁹ App., *BC*, V, LXXXII, 346 sqq.

⁵⁰ App., *BC*, V, LXXXVI, 360-1 ; CVII, 442.

⁵¹ App., *BC*, V, CXIX, 495.

⁵² App., *BC*, V, LXXXV, 359.

Exemple commenté : l'*ekphrasis* de tempête

Durant la guerre de Sicile, la flotte de César essuya deux tempêtes, l'une en 38 av. J.-C. et l'autre en 36, au début de la première et de la seconde campagne contre Sextus Pompée¹. C'est l'occasion pour Appien de s'adonner à un exercice rhétorique, celui de la description (ou *ekphrasis*), très pratiqué dans les genres épique et romanesque². Il s'agit dans ce cas précis d'une variété particulièrement appréciée d'*ekphrasis*, la « description mixte », si l'on adopte la terminologie d'Aelius Théon³. La seconde scène de tempête présente un intérêt littéraire moins évident que la première, en vertu sans doute du principe *bis repetita non placent*. Appien veut éviter que la seconde scène de tempête soit redondante avec la première, défaut à éviter, comme le remarque Synésios de Cyrène, lorsqu'il écrit à son frère : « pour ne pas faire deux fois un récit détaillé de malheurs similaires, disons que notre situation était celle attendue en pareilles circonstances »⁴. C'est pourquoi, dans ce second récit, Appien se montre soucieux de raconter les faits en historien, sans élaboration littéraire, en centrant son propos sur les actions des chefs (César, Lépide, Taurus et Appius), en donnant des précisions sur les lieux (Lilybée, Tarente, le promontoire de Minerve et le Golfe d'Elée), et en dressant enfin un bilan chiffré des pertes matérielles (« six grands navires, cinq petits et un plus grand nombre encore de liburnides »⁵). C'est donc dans la première scène de tempête que le rhéteur a déployé tout son art et c'est celle qui retiendra notre attention.

Appien joue d'abord sur l'effet de contraste, en évoquant le calme avant la tempête. Il s'agit là d'un *topos* descriptif que l'on retrouve dans différents genres et dont l'origine remonte à Homère. Ainsi, avant que Poséidon ne soulevât une tempête contre Ulysse, celui-ci voguait sous le « vent propice et doux » qu'avait fait souffler Calypso⁶. De même, dans le roman d'Achille Tatius, qui paraît avoir été composé à l'époque où

¹ App., *BC*, V, LXXXVIII, 367-XC, 381 et XCVIII, 406-410.

² A. Billault, *La création romanesque dans la littérature grecque à l'époque impériale*, Paris, PUF, 1991.

³ Théon, *Progymnasmata*, chp. 7. La description d'Appien est « mixte », en ce qu'elle présente à la fois un fait (la tempête), un lieu (la mer) et même un moment (le jour, puis la nuit).

⁴ Syn., *Corresp.*, V : τὰ δὲ περὶ ἡμᾶς οἷα εἰκόσ ἐν τοιούτοις, ἵνα μὴ πάθη παραπλησία δις ἀφηγώμεθα.

⁵ App., *BC*, V, XCIX, 411. Pour la première tempête, nous n'avons que la vague indication selon laquelle « César n'avait même pas sauvé la moitié de ses navires » (LCII, 384).

⁶ Hom., *Od.*, V, v. 268 : οὐρον (...) ἀπήμονιά τε λιάρων τε. Voir aussi Luc., *Hist. Vraies*, I, 6 : οὐρίω.

écrivait Appien, le personnage principal, Clitophon, raconte comment le « ciel si serein » fit place à des nuages orageux, alors que Leucippe et lui étaient en fuite⁷. Chez Appien, la scène commence au lendemain de la bataille livrée dans le détroit de Messine. César venait d'être sauvé par la treizième légion et de recevoir le renfort de la flotte de Calvisius, et « comme de raison, après ces deux événements favorables et inattendus, il prit du repos »⁸. L'heure ne semblait plus au combat mais au bilan. Et de fait, les verbes d'action des chapitres précédents ont cédé la place à des verbes de perception : « observant la mer, [César] avait sous les yeux le spectacle » de sa flotte en partie détruite⁹. L'aoriste à valeur ponctuelle s'est vu supplanté par le parfait à valeur résultative pour décrire les navires « entièrement brûlés », « complètement disloqués » ou « sérieusement endommagés »¹⁰. La phrase mêle harmonieusement les groupes binaires et ternaires, en opposant les navires sauvés aux navires détruits (par combustion ou collision) ; les navires ébranlés par les chocs ont recouvert la mer d'une sorte de tapis « de voiles, de gouvernails et d'agrès » ; quant aux navires dévorés par le feu, ils sont « entièrement brûlés, à moitié partis en flammes ou encore à moitié réduits en cendres »¹¹. Loin d'être une énumération redondante, ce membre de phrase comporte une gradation descendante empreinte de *pathos* : de l'incendie qui ravage tout, on passe aux flammes, puis aux braises qui ne causent plus que des destructions partielles¹². Le lecteur comprend que les espoirs de César s'en vont en fumée à mesure que les feux s'éteignent. Une sorte d'immobilité générale accompagne ce spectacle de désolation, Appien constatant que « les ennemis eux-mêmes se tenaient tranquilles »¹³. Tout, jusqu'au rythme de la phrase, va donc dans le sens d'un apaisement, non dénué toutefois d'inquiétude.

Car les Césariens craignaient le pire, tant les circonstances étaient pour eux incertaines, comme l'indique le balancement hypothétique (*εἴτε...εἴτε*) qui propose

⁷ A. Tat., *Leucippe et Clitophon*, III, I, 1 : ἐξ αἰθρίας πολλῆς.

⁸ App., *BC*, V, LXXXVII, 366.

⁹ App., *BC*, V, LXXXVIII, 367 : ... ἐφορῶν εθεῖατο.

¹⁰ App., *BC*, V, LXXXVIII, 367 : ἐμπερησμένας (...) λελυμασμένας (...) πεποιηκότα.

¹¹ App., *BC*, V, LXXXVIII, 367 : ἐμπερησμένας τε καὶ ἡμιφλέκτους ἔτι καὶ ἡμικαύστους (...) ἰστίων ὁμοῦ τε καὶ πηδαλίων καὶ σκευῶν.

¹² De l'incendie (avec ἐμπερησμένας) aux flammes (avec ἡμιφλέκτους, adjectif dérivé de φλέγω, « enflammer »), puis aux braises (avec ἡμικαύστους, adjectif dérivé de καίω, « consumer »).

¹³ App., *BC*, V, LXXXVIII, 368. On attend le verbe ἡσυχάζω, plus fréquent au sens de « rester au repos », y compris en parlant d'armées. Appien lui préfère le verbe plus rare ἡρεμῶ, que l'on rencontre chez Hippocrate (à propos d'un malade qui n'est pas agité) ou dans les textes philosophiques.

deux explications à la tranquillité des ennemis, l'une des deux étant que les Pompéiens « avaient décidé de les attaquer lorsqu'ils reprendraient le large ». On voit ainsi que, si les Césariens redoutaient un nouveau malheur, c'était une offensive ennemie, et en aucun cas une catastrophe naturelle. Appien ménage donc un effet de surprise. Il s'agit là d'un procédé usuel, la soudaineté étant souvent soulignée par les auteurs dans les descriptions de tempête¹⁴. Ce calme inquiétant de la Nature et des ennemis ainsi que l'incertitude ressentie par les Césariens confèrent dès le début à la scène une tonalité pathétique.

Cette tonalité apparaît encore mieux dans le récit de la tempête proprement dite. Celle-ci survient de manière aussi rapide qu'inattendue, comme en témoigne l'accélération du rythme produite par deux groupes binaires successifs, évoquant l'un le lieu « étroit parcouru par un courant impétueux », l'autre le rivage « au relief accidenté et à l'abord difficile »¹⁵. Car la tourmente frappa le détroit de Messine, redouté des marins antiques, aggravant ainsi une situation déjà périlleuse en elle-même. Toute la description vise à exprimer le crescendo de la tempête. En effet, le « vent du sud, qui s'était levé à la mi-journée » et qui avait progressivement « forcé », « se mit à redoubler de violence », jusqu'à « se transform[er] en tornades »¹⁶. La mer, quant à elle, était d'abord agitée par des « vagues », auxquelles s'ajoutèrent des « déferlantes » et finit par former des « tourbillons »¹⁷. L'ensemble de la scène est d'ailleurs construit au moyen d'une gradation, puisque nous assistons à une tempête d'abord diurne, puis nocturne. Or, la nuit était sans doute jugée pire encore que la tourmente, si l'on se réfère à ce qu'écrivait le romancier Pétrone : « et chose plus dangereuse que tous les orages, des ténèbres avaient soudain étouffé la lumière, ténèbres si épaisses que le pilote ne voyait pas même la proue en entier »¹⁸. Coïncidence remarquable, Appien note, à propos de la seconde scène de tempête, que « de nuit, l'horreur était encore plus monstrueuse »¹⁹. Pour montrer la violence des éléments déchaînés, notre auteur a recours non seulement à

¹⁴ Luc., *Hist. Vraies*, I, 9 : ἄφνω ; A. Tat., *id.*, I, 1 et Hld., *Ethiop.*, V, 27, 1 : αἰφνίδιον.

¹⁵ App., *BC*, V, LXXXVIII, 369 : ἐν ῥοώδει καὶ στῆῶ χωρίῳ (...) περὶ τραχεῖαν ἀκτὴν καὶ δύσορμον. Noter que le rivage sur lequel Ulysse se déchire les mains est aussi qualifié de « rocheux » (*Od.*, V, v. 425 : τρηχεῖαν ἐπ' ἀκτὴν).

¹⁶ App., *BC*, V, LXXXVIII, 369 ; LXXXIX, 372, 374 ; XC, 377.

¹⁷ App., *BC*, V, LXXXVIII, 369 (et LXXXIX, 370, 373) : κύμα ; LXXXIX, 373 (et XC, 377) : κλύδων ; LXXXIX, 374 (et XC, 377) : περιφερόμενα.

¹⁸ Petr., *Satyricon*, CXIV, 3 : et quod omnibus procellis periculosius erat, tam spissae repente tenebrae lucem suppresserant, ut ne proram quidem totam gubernator uideret.

¹⁹ App., *BC*, V, XCVIII, 410.

la gradation mais aussi au parallèle. Si, au large, là où les « vagues [étaient] moins fortes du fait de la profondeur », Ménodore devait déjà fournir de gros efforts pour ne pas être emporté, à plus forte raison les marins Césariens restés près du rivage devaient mener un combat harassant contre la puissante houle²⁰. A la fin de la scène, Appien fait voir à son lecteur la mer continuant à remuer sous le vent pourtant faiblissant : libre à celui-ci d’imaginer l’impétuosité des flots au plus fort de la tempête²¹. Rien de plus naturel par conséquent que le formidable chaos qui régnait parmi les navires césariens. Pour traduire celui-ci, Appien répète le pronom réciproque *ἀλλήλους* et le préverbe *συν-*, qui montrent comment les navires venaient se briser tels des coquilles de noix sur le rivage, mais surtout comment ils se fracassaient les uns contres autres²².

Les hommes n’étaient pas moins éprouvés que les navires. Car la confusion avait gagné l’ensemble des équipages, et comme le romancier Achille Tatius, Appien emploie un adjectif dérivé de *μίγνυμι* pour désigner la « clameur confuse » qui résonnait alors dans le détroit²³. Le seul bruit mentionné est en effet celui des voix. Mais contrairement à certains auteurs qui rapportent par exemple les prières des naufragés, Appien n’a pas recours au discours direct, ce qui en l’occurrence serait inutile voire préjudiciable à l’effet recherché²⁴. Dans ce drame, il nous fait d’abord entendre les cris des hommes en mer, « tout à la fois de ceux qui étaient remplis de crainte, de ceux qui se lamentaient et de ceux qui s’encourageaient mutuellement », sans compter les appels au secours et les plaintes de certains à l’approche de la mort²⁵. Puis la scène se transporte sur le rivage avec les échos renvoyés par les parents à terre, qui, selon qu’ils espéraient encore ou pleuraient déjà les marins, poussaient des « plaintes », des « appels » ou des « lamentations funèbres »²⁶. Et cette polyphonie est soulignée à l’aide d’une redondance : « on ne s’entendait plus » et « on ne percevait plus las paroles »²⁷. Sur ce point, Appien témoigne d’une réelle originalité par rapport à la plupart des auteurs grecs et latins, qui décrivent de surcroît le bruit du vent, des vagues ou des navires eux-

²⁰ App., *BC*, V, LXXXIX, 370.

²¹ App., *BC*, V, XC, 380.

²² App., *BC*, V, LXXXVIII, 369 : *ἀλλήλαις* ; LXXXIX, 372 : *συνεκέχυτο (...) συνετρίβοντο* ; 373 : *συνηράσσαντο* ; 374 : *συνέπιπτεν ἀλλήλοις*.

²³ App., *BC*, V, LXXXIX, 372 : *βοή τε ἦν παμμιγής*. Comparer avec A. Tat., *id.*, III, 2, 8 : *συμμιγής δὲ πάντων ἐγένετο βοή*.

²⁴ A. Tat., *id.*, III, 4 (prière à Poséidon) ; Petr., *id.*, CXIV, 5, 8-9, 11 ; CXV, 4, 9-10, 12-9.

²⁵ App., *BC*, V, LXXXIX, 372 ; XC, 375, 378.

²⁶ App., *BC*, V, XC, 375.

²⁷ App., *BC*, V, LXXXIX, 372.

mêmes. Ainsi, Homère évoque aussi bien le « strident Zéphyr » que « Zeus tonnant »²⁸. De même, Achille Tatius parle des « mugissements tonitrueux » du ciel, du « grondement » aérien auxquels répondent les « échos grondants » de la mer, ainsi que du « sifflement » des vents²⁹. Chez Virgile, ce sont à la fois les vents et les cordes qui produisent un tel « sifflement »³⁰. Quant à Ovide, il raconte comment « les flancs de pin battus par les flots résonnent, les cordes sifflent, et la carène elle-même gémit sur [ses] malheurs »³¹. Ces références aux bruits de la nature déchaînée figurent aussi dans les épigrammes funéraires inscrites sur les cénotaphes de naufragés. Certains d'entre eux se disent en effet harcelés par le grondement de la mer jusque dans leur tombe³². Si Appien privilégie au contraire les cris des hommes et leurs réactions face au désastre qui les frappe, c'est sans doute qu'il mise sur le pathétique pour impressionner le lecteur.

En témoigne le parallélisme entre les deux descriptions successives de la mer : après la bataille de Messine, la mer était « couverte à la fois de voiles, de gouvernails et d'agrès », tandis qu'au cœur de la tourmente, elle était « pleine de voiles, de débris de bois, d'hommes et de cadavres »³³. La tempête avait un effet plus dévastateur que la bataille, puisque les morceaux de navires qui restaient auparavant identifiés comme étant des « gouvernails » ou des « agrès » étaient désormais réduits à des « débris de bois ». Cela rappelle un passage de Pétrone où la fin de tempête est décrite en ces termes : « Il ne restait plus de mâts, plus de gouvernails, plus de cordages ou de rames, mais c'était une sorte de matière brute et informe qui allait au gré des flots »³⁴. Chez Appien, les naufragés sont mêlés aux épaves, les vivants aux morts, et cette présence de l'élément humain ajoute une note macabre et pitoyable. Pour évoquer tout ce qui flotte à la surface de la mer, Appien emploie d'ailleurs le verbe *γέμω*. A l'issue de la tourmente, la mer se trouvait ainsi « chargée » de débris et de cadavres, comme un

²⁸ Hom., *Od.*, XII, v. 408 : *κεκληγῶς Ζέφυρος* ; v. 415 : *Ζεὺς (...) βρόντησε*.

²⁹ A. Tat., *id.*, III, 2, 2 : *μικᾶται δὲ βροντῆν (...) βόμβος, ἀντεβόμβει (...) ἐσύριζε*. Voir aussi III, 2, 8, où se mêlent les bruits de la nature et les cris des hommes. Voir en outre Hld., *id.*, V, 27, 2 : *βόμβος ἀνέμου* (« le grondement du vent ») ; Luc., *Le navire ou les souhaits*, 8.

³⁰ Virg., *En.*, I, v. 87 : *stridorque rudentum* ; v. 102 : *stridens Aquilone procella*.

³¹ Ov., *Tristes*, I, 4, v. 9-10 : *pineae texta sonant pulsu, stridore rudentes, / ingemit et nostris ipsa carina malis*.

³² Anth., VII, 267, 278 ou 287.

³³ App., *BC*, V, LXXXIX, 373 : *ἰστίων καὶ ξύλων καὶ ἀνδρῶν καὶ νεκρῶν*. Comparer avec LXXXVIII, 367.

³⁴ Petr., *id.*, XCIV, 13 : *non arbor erat relictæ, non gubernacula, non funis aut remus, sed quasi rudis atque infecta materies ibat cum fluctibus*.

navire est lesté de sable ou de pierres ou bien chargé d'une lourde cargaison³⁵. Ce serait là une manière paradoxale d'intégrer au récit un leitmotiv des descriptions de tempête, celui de la cargaison jetée à l'eau³⁶.

Dans sa recherche du pathétique, Appien n'a pas hésité à évoquer d'énigmatiques « parents » restés sur le rivage. Comme la nuit était impénétrable, ceux-ci « appelaient par leur nom ceux qui étaient en mer, et poussaient des lamentations funèbres, chaque fois que ces derniers ne répondaient pas, persuadés qu'ils avaient péri ». Ces marins appelés nominativement, le lecteur les a vus mourir ou les voit lutter désespérément pour survivre. Grâce à l'optatif de répétition, l'auteur nous montre en effet les noyades successives³⁷. Et par le recours à l'hypotypose, ce sont même des noyades prolongées qu'il propose à notre regard, suivant en cela les principes définis par Aelius Théon³⁸, selon lequel l'*ekphrasis* est « un discours détaillé qui met sous les yeux de manière évidente ce qu'il montre »³⁹. Le passage où les naufragés « sortaient la tête de l'eau » pour appeler au secours en est un bon exemple⁴⁰. En faisant ainsi du lecteur le témoin visuel de chaque disparition, Appien éveille sa pitié non seulement envers les victimes, mais envers leurs « parents » aveuglés par l'obscurité et laissés dans l'ignorance.

La survie individuelle est un autre élément récurrent des descriptions de tempête, mais Appien ne le traite pas de la même manière que son contemporain Achille Tatius. Chez le romancier, la tempête donne lieu à un affrontement entre les membres de l'équipage et les passagers, tous voulant monter à bord du canot de sauvetage. Et l'auteur d'expliquer : « L'amitié ou le respect n'était plus de règle, mais chacun visant la sécurité de ses propres intérêts, nul ne calculait avec bienveillance ceux d'autrui »⁴¹. De telles manifestations d'égoïsme et de déloyauté sont absentes de la description

³⁵ Voir aussi App., *BC*, V, CXX, 497 : à la bataille de Nauoque, la mer était « remplie de corps, d'armes et d'épaves » (γεμούση φόνων τε καὶ ὄπλων καὶ ναυαγίων). Le verbe γέμω est bien attesté au sens maritime.

³⁶ Voir A. Tat., *id.*, III, 2, 9 ou Hld., *id.*, V, 27, 7.

³⁷ App., *BC*, V, LXXIX, 373 : ἐκπέσοι (...) ἐκνήχοιτο.

³⁸ La plupart des critiques estiment qu'Aelius Théon était un contemporain de Quintilien. D'autres estiment que son gentilice était celui de l'empereur Hadrien, ce qui ferait de lui un contemporain d'Appien. Son esthétique est en tout cas très proche de celle d'Appien.

³⁹ Théon, *id.*, 118, 1, 7-8 : ἔκφρασις ἐστὶ λόγος περιγηματικὸς ἐναργῶς ὑπ' ὄψιν ἄγων τὸ δηλούμενον.

⁴⁰ App., *BC*, V, XC, 375.

⁴¹ A. Tat., *id.*, III, 3, 5 : φιλίας γὰρ ἢ αἰδοῦς οὐκ ἔτι θεσμός ἦν, ἀλλὰ τὸ οἰκεῖον ἕκαστος σκοπῶν ἀσφαλές, τὸ πρὸς τοὺς ἑτέροις εὐγνωμον οὐκ ἐλογίζετο.

d'Appien. Elles suscitent en effet la réprobation du lecteur et détoneraient avec le tableau pathétique que l'auteur cherche à peindre. Ce qui l'intéresse dans la recherche de la survie individuelle, c'est plutôt le combat solitaire contre la mort. Or, si les marins se retrouvaient seuls avec eux-mêmes, c'est parce qu'ils ne se voyaient plus dans l'obscurité. Le thème de la nuit est donc étroitement lié à celui de la solitude. Chez de nombreux auteurs, les ténèbres sont créées par l'accumulation des nuages. Ainsi, selon Homère, Poséidon « enveloppa de nuées aussi bien la terre que la mer, et la nuit avait surgi du ciel »⁴². De même, Virgile raconte que « des nuées dérobent soudain la clarté du ciel ainsi que la lumière du jour aux yeux des Troyens, et une nuit noire s'étend sur la mer »⁴³. Quant à Achille Tatius, il compare la visibilité en pleine journée à celle d'un clair de lune⁴⁴. Chez Appien, tributaire d'une tradition historique, les ténèbres sont celles de la nuit, et cette circonstance réelle accentue le triste sort des marins⁴⁵. Car dans le cas de nuages, il existe toujours l'espoir que le temps s'améliore, alors que de nuit on ne peut qu'attendre le lever du jour. Cette nuit, Appien la qualifie de « particulièrement noire »⁴⁶. Le superlatif *μάλιστα* donne à penser que l'on ne voyait ni lune ni étoiles. Cette notation souligne le caractère désespéré de la situation. Car les astres permettent normalement aux navires de s'orienter. Ainsi, avant que Poséidon ne déchaîne la tempête, Ulysse naviguait en observant les constellations des Pléiades, du Bouvier et de l'Ourse⁴⁷. Lucien raconte l'histoire d'un équipage qui fut sauvé par « l'étoile des marins », « une étoile brillante » appartenant à la constellation des Dioscures qui apparut au terme « d'une nuit noire de ténèbres », agitée de bourrasques⁴⁸. Au contraire, Horace souhaite à son adversaire Maevius « que nul astre propice n'apparaisse dans la nuit noire, là où tombe le morne Orion »⁴⁹. Et Aratos précise, à propos de la constellation de l'Autel, que « l'antique Nuit, qui pleure sur la peine des hommes, a placé un signal important de tempête en mer. Car les navires naufragés sont loin de ravir

⁴² Hom., *Od.*, V, v. 293-4 : *σὺν δὲ νεφέεσι κάλυψε / γαῖαν ὁμοῦ καὶ πόντον· ὀρώρει δ' οὐρανόθεν νύξ*. Zeus fait de même ultérieurement (IX, v. 68-9). Voir aussi XII, v. 405.

⁴³ Virg., *En.*, I, v. 87-8 : *eripiunt subito nubes caelum diemque / Teucrorum ex oculis ; ponto nox incubat atra*. Voir aussi Petr., *id.*, CXIV, 1.

⁴⁴ A. Tat., *id.*, III, 2, 2. Voir aussi III, 1, 1.

⁴⁵ App., *BC*, V, LXXXIX, 374-XC, 375.

⁴⁶ App., *BC*, V, XC, 377 : *νυκτὸς μάλιστα μελαίνης*.

⁴⁷ Hom., *Od.*, V, v. 270-5. Voir aussi *Od.*, VII, v. 283 : la nuit est un « présent des dieux » (*ἀμβροσίη νύξ*).

⁴⁸ Luc., *Le navire ou les souhaits*, 7-9.

⁴⁹ Hor., *Epodes*, X, v. 9-10 : *nec sidus atra nocte amicum adpareat, / qua tristis Orion cadit*.

son cœur, et elle fait briller des signaux de toutes parts, tant elle a pitié des hommes ballottés par les flots »⁵⁰. Chez Appien, loin d'être bienveillante, elle ne faisait que semer un plus grand trouble dans le cœur des marins, qui s'abandonnaient progressivement au découragement. L'auteur souligne cette détresse à l'aide d'une répétition. Il rapporte d'abord que les parents des marins étaient « persuadés qu'ils avaient péri », puis que les marins eux-mêmes étaient « persuadés d'être complètement perdus »⁵¹. Le désespoir général est mis en évidence à travers les indications sensorielles. Progressivement, le bruit fait place en effet au silence : de jour, tout n'était que « clameur », tandis que, la nuit venue, « les uns étaient en proie à la confusion et poussaient des cris, les autres se résignaient au silence et acceptaient la mort ». Circonstance aggravante, on ne se voit plus : dans la journée, « on ne percevait plus les paroles », maintenant que l'obscurité était tombée, « [on mourait] sans même plus pouvoir se distinguer réciproquement »⁵². Ce n'est pas là le seul texte où le thème de l'aveuglement se trouve associé aux périls de la mer. Evoquant les bourrasques imprévues, Aratos distingue deux cas, celui où les marins « naviguent complètement submergés », et par conséquent à l'aveuglette, et celui où ils « se regardent de nouveau sur le navire » grâce à Zeus⁵³. C'est ainsi que par le biais de la nuit hostile et insondable, la description d'Appien conduit le lecteur jusqu'aux angoisses de la mort solitaire. Chez le romancier Pétrone, les personnages échappent à cette terrible solitude. Attaché en effet par une ceinture à Giton, et « comme disposé sur [son] lit funèbre, [Encolpe] atten[d] une mort qui n'a plus rien d'affreux » et qui d'ailleurs l'épargnera⁵⁴. Mais chez l'historien Appien, il n'y a pas de miracle à attendre et la liste des victimes impose une fin pathétique.

Cependant, la mort des marins n'est pas dénuée d'une tonalité épique. Car certains d'entre eux « se donnaient [la mort] » dans un geste de désespoir⁵⁵. Or, il s'agit là du concept de la « belle mort » hérité de l'épopée. Pour s'en convaincre, il suffit de lire la lettre dans laquelle Synésios de Cyrène décrit à son frère la tempête qu'il a vécue en pleine mer. Les matelots qu'il voyait s'armer de poignards pour se suicider, l'évêque

⁵⁰ Arat., *Phaenomena*, v. 408-412 : ἀρχαίη Νύξ... πολυρροθίους ἀνθρώπους.

⁵¹ App., *BC*, V, XC, 375 : ὡς ἀπολωλότας ; 378 : ὡς ἀπολούμενοι πάντως.

⁵² App., *BC*, V, LXXXIX, 372 et XC, 378.

⁵³ Arat., *id.*, v. 425 : καὶ πάμπαν ὑπόβρηχα ναυτίλλονται ; v. 428-9 : πάλιν ἐσκέψαντο / ἀλλήλους ἐπὶ νῆα.

⁵⁴ Petr., *id.*, CXIV, 13 : ueluti lecto funebri aptatus, expecto mortem iam non molestatam.

⁵⁵ App., *BC*, V, XC, 378.

les qualifie non sans humour de « disciples spontanés d'Homère »⁵⁶. Juste avant, il évoque le sort misérable d'Ajax, fils d'Oïlée, mort noyé et privé de sépulture, auquel il oppose Achille, séjournant dans l'Hadès après avoir connu la gloire de mourir au combat. En somme, si les matelots mettaient fin à leurs jours, c'est qu'ils voulaient éviter de périr dans les flots. Cette mort était en effet ressentie comme « pitoyable », ainsi que le déclare Ulysse en regrettant dès la première tempête de ne pas avoir été tué à Troie⁵⁷. Enée exprime les mêmes regrets au début de son périple⁵⁸. Horace souhaite à Maevius de périr comme Ajax⁵⁹. Quant à Ovide, il prie les dieux de lui épargner une « mort cruelle »⁶⁰. Mourir en mer, c'était en effet ne recevoir ni funérailles ni sépulture. Or de nombreux textes montrent quelle importance les Anciens attachaient à ces rites. Il suffit de penser à Palinure, condamné à errer après être tombé du navire⁶¹. On peut aussi évoquer le cas d'Encolpe : celui-ci souhaite d'abord être recouvert de quelques galets ou de sable en guise de tombeau, avant de conclure avec amertume que cela ne change rien d'être anéanti par le feu, l'eau ou le temps⁶². Les exemples ne manquent pas non plus dans la documentation épigraphique. Le thème du tombeau vide revient en effet de manière récurrente dans les épigrammes funéraires de naufragés. L'une de ces inscriptions dit : « Ce tombeau ne renferme pas Callaischros. Une vague énorme l'a englouti, courant des bordées dans les parages de la Libye, alors qu'une épouvantable tempête, au funeste coucher d'Orion, bouleversait la profonde mer. Les monstres de l'abîme l'ont dévoré, et sa stèle porte une inscription qui n'est pas vraie »⁶³. Dans ces conditions, le suicide par le fer apparaissait aux marins comme le dernier moyen de mourir dignement et de trouver le chemin de l'Hadès. Il n'en va pas ainsi chez Achille Tatiüs qui paraît préférer une mort rapide à une mort volontaire. Quitte à reposer dans le ventre d'un poisson, Clitophon demande en effet à Poséidon de lui épargner une longue

⁵⁶ Syn., *id.*, V : *αὐτοφνεῖς Ὀμηρίδας*.

⁵⁷ Hom., *Od.*, V, v. 312 : *λευγαλέω θανάτω*. C'est dans les mêmes termes qu'Achille déplore son destin lors de sa lutte contre le Scamandre (*Il.*, XXI, v. 281).

⁵⁸ Virg., *En.*, I, v. 94-101.

⁵⁹ Hor., *Epodes*, X, v. 14.

⁶⁰ Ov., *Tristes*, I, 4, v. 27 : *saeuae (...) morti*.

⁶¹ Virg., *En.*, VI, v. 336-383.

⁶² Petr., *id.*, CXIV,11 ; CXV, 17.

⁶³ Anth., VII, 395. Voir aussi 271, 275, 374, 392, 496, 537, 539, 651, 652, 653...

agonie⁶⁴. A l'inverse, Appien montre à ses lecteurs des marins ne s'abandonnant au désespoir qu'à la dernière extrémité et tentant par le suicide de sauver leur honneur.

Comme souvent dans des circonstances héroïques, Appien rehausse son style en employant des termes ou tournures poétiques, comme le pluriel *λιμένες*, le verbe *τινάσσω* ou le nom *θύελλα*⁶⁵. C'est que les *ekphraseis* de tempête requièrent tout particulièrement un style élevé, et Synésios de Cyrène s'en explique à son frère : « Il me fallait employer un tel vocabulaire enflammé pour éviter de raconter ces grands malheurs dans un style trop médiocre »⁶⁶. L'ouragan qui anéantit la flotte de César est bien l'un de ces « grands malheurs » dont parle Synésios. Dans le récit d'Appien, l'adjectif *δεινός* apparaît en effet à plusieurs reprises pour désigner le « danger » du vent naissant, le « caractère désastreux » de la tempête ou la « terrible mort » des marins⁶⁷. Cet adjectif, banalisé par l'usage, appartient néanmoins au vocabulaire épique et c'est en particulier l'épithète homérique désignant « l'horrible Charybde » ainsi que le qualificatif attaché aux actions de ce monstre marin⁶⁸. D'ailleurs, dans la seconde scène de tempête, Appien l'emploie en corrélation avec le verbe *κυκῶ* qui est également celui choisi par Homère pour décrire Charybde en train d'engloutir et de recracher l'eau de mer⁶⁹. Plus qu'une simple concession au style élevé, ces références à Homère semblent une allusion aux célèbres épisodes de l'*Odyssée* que la tradition situait précisément dans le détroit de Messine. Mais Appien a aussi recours à la personnification pour évoquer l'agitation ordinaire de ces parages dangereux. Car, dit-il, « la mer était en proie à la déchirure qui affecte habituellement ce détroit » et le « fond marin [était] pris d'une convulsion »⁷⁰. Or, les noms *σπάσμα* et *σπασμός* relèvent du vocabulaire médical, et Appien ne les emploie pas au hasard⁷¹. Au livre II des *Guerres Civiles*, il parle des « convulsions » qui frappent les soldats de Curion, malades pour avoir bu de l'eau empoisonnée, et de celles qui terrassaient César lors de ses crises

⁶⁴ A. Tat., *id.*, III, 5, 4. Voir aussi III, 4, 4-5 (mieux vaut mourir rapidement, les poumons gonflés d'eau salée, que lentement, le regard saturé par l'immense mer).

⁶⁵ App., *BC*, V, LXXXVIII, 369 ; LXXXIX, 372 ; XC, 377.

⁶⁶ Syn., *id.*, V : ἔδει γάρ μοι καὶ φλεγμαινότων ὀνομάτων ἵνα μὴ τὰ μεγάλα κακὰ μικροπρεπέστερον διηγῆσομαι.

⁶⁷ App., *BC*, V, LXXXIX, 370 ; XC, 378, 380.

⁶⁸ Hom., *Od.*, XII, v. 236, 242, 259, 430.

⁶⁹ App., *BC*, V, XCVIII, 410 ; Hom., *Od.*, XII, v. 238, 241.

⁷⁰ App., *BC*, V, LXXXIX, 374 ; XC, 377.

⁷¹ P. Chantraine, *Dict. étym. de la langue gr.*, s. u. *σπάω*.

d'épilepsie⁷². Le détroit réagit donc bien comme le ferait un être vivant et les tourbillons apparaissent comme une version modernisée des monstres homériques. La description du phénomène n'est pourtant pas dénuée de fondements scientifiques. Car dans une sorte de phrase récapitulative, il écrit : « l'étroitesse du lieu, la difficulté naturelle à en sortir, le déferlement des vagues, le vent qui, refoulé par les montagnes situées de part et d'autre, se transforme en tornades, ainsi que le fond marin qui, pris d'une convulsion, forme des tourbillons entraînant tout, ne permettaient ni de rester ni de fuir ». Tout cela semble prouver sa connaissance des théories relatives à l'inversion des courants dans les détroits ou à la formation des tourbillons d'air et d'eau, théories développées par Aristote, Théophraste ou encore Strabon⁷³. Mais si l'Histoire doit instruire, ce qu'Appien ne perd pas de vue, la grandeur du sujet appelait néanmoins autre chose qu'un simple exposé didactique, d'où le recours à la personnification qui, au même titre que les autres procédés oratoires, contribue à l'élévation du style requise. Notons que la rhétorique n'est pas absente du poème anonyme intitulé *L'Etna*, alors même que son auteur dénonce les récits mensongers des poètes et prétend faire une description véridique du volcan. Ce que veut souligner Appien par l'emploi de mots et de figures poétiques, c'est le caractère exceptionnel de cette tempête, et il le dit explicitement à plusieurs reprises. Une habile gradation montre que les faits déconcertaient un nombre croissant de personnes. Il est d'abord question de marins qui se laissèrent surprendre par la tempête parce qu'ils croyaient « que le vent cesserait rapidement de souffler, comme cela arrive au printemps ». Puis l'ensemble de la flotte affronta cette tempête « particulièrement extraordinaire parmi celles jamais connues », tempête qui « dépassait l'imagination au point de leur ôter l'espoir que l'on peut fonder sur les événements imprévus ». Enfin, selon les habitants de la région eux-mêmes, « jamais aucun désastre de cette importance ne s'était produit », mais celui-ci « dépass[ait] les désastres habituels et normaux »⁷⁴. Appien amplifie le phénomène en choisissant l'adjectif *καινοτρόπος* renforcé par le superlatif *μάλιστα* et en répétant le comparatif *κρείσσοι*. Il tire également également parti du raisonnement a fortiori : en effet, si déjà l'inversion des courants, pourtant prévisible dans le détroit, « frappait de stupeur ceux qui n'en

⁷² App., *BC*, II, XLIV, 178 ; CX, 459.

⁷³ Arstt., *Meteor.*, II, 1, 354a ; III, 1, 370b ; *Probl.*, XXIII, 5, 932a ; Th., *Vent.*, V, 28-9 ; Str., *Geo.*, I, 2, 36 ; 3, 11-2.

⁷⁴ App., *BC*, V, LXXXX, 371 ; XC, 379, 380.

avaient pas l'habitude », à plus forte raison la tempête imprévue devait provoquer chez eux la panique⁷⁵. En soulignant ainsi le caractère anormal du phénomène, qui tient du prodige, Appien suggère qu'il était d'origine divine.

Car les tempêtes, forces de la nature aussi imprévisibles qu'incontrôlables, avaient fini par être divinisée. En 259 av. J.-C., L. Cornelius Scipion leur érigea même un temple à Rome, près de la porte Capène. Et au I^{er} s. av. J.-C., Andronicos de Cyrros construisit à Athènes une Tour des Vents. C'est d'ailleurs « aux Vents favorables, à Neptune le tuteur et à la Mer sereine » que César offrit des sacrifices à la veille de sa seconde campagne⁷⁶. On considérait généralement les tempêtes comme des catastrophes envoyées par les dieux mécontents. C'est ainsi qu'à la veille de la guerre de Sicile, Cornificius fut pris dans une tourmente. Or, sans décrire celle-ci en détail, Appien précise simplement que « le seul navire à être détruit fut le navire amiral construit pour César, et l'on y vit un présage pour l'avenir »⁷⁷. De toute évidence, certains auguraient mal d'une guerre entreprise au mépris de la paix jurée. Dès le début des hostilités, César fut touché par « deux malheurs concomitants » (la défaite navale de Messine, puis la tempête), juste après avoir connu « deux événements favorables et inattendus » (l'arrivée de la treizième légion et celle de Calvisius)⁷⁸. Appien veut sans doute suggérer que les dieux tenaient la balance égale, ou du moins qu'ils n'accordaient pas encore un soutien absolu à César. Tel était en tout cas le sentiment de celui-ci, qui voyait dans son propre malheur l'effet de la « bonne fortune » de son adversaire⁷⁹. Tel était aussi le sentiment de Sextus Pompée qui, après la seconde tempête, était « persuadé que ce n'était pas sans la volonté d'un dieu que les ennemis avaient essuyé des échecs à deux reprises au cours de la belle saison »⁸⁰. Cette divinisation de la tempête, manifestation du courroux de la Divinité, est un *topos* que l'on retrouve jusque dans l'œuvre de l'astronome Aratos qui se veut pourtant scientifique. Dès les premiers vers du poème, il évoque en effet l'omniprésence de Zeus, ce dieu dont « la mer est pleine, ainsi que les ports »⁸¹. Mais la Divinité ne se présente pas nécessairement sous les traits du dieu suprême. Ainsi, Horace dit qu'il offrirait un sacrifice aux Tempêtes, si le détesté

⁷⁵ App., *BC*, V, LXXXIX, 374.

⁷⁶ App., *BC*, V, XCVIII, 406.

⁷⁷ App., *BC*, V, LXXX, 340.

⁷⁸ App., *BC*, V, LXXXVII, 366 et XCI, 381.

⁷⁹ App., *BC*, V, XCI, 382 : *εὐτυχίαν*.

⁸⁰ App., *BC*, V, C, 416.

⁸¹ Arat., *id.*, v. 3-4 : *μεστῆ δὲ θάλασσα / καὶ λίμενες*.

Maevius servait de pâture aux oiseux marins⁸². Dans le roman de Pétrone, Encolpe reproche d'abord aux « dieux » de l'unir à Giton dans la mort plutôt que dans la vie, puis accuse la « cruelle Fortune » et les « destins impatients » de vouloir le séparer de son amant dans une mer tourmentée⁸³. Le narrateur, dans le roman d'Héliodore propose lui aussi deux explications à l'agitation soudaine de la mer, l'une naturelle, l'autre surnaturelle : « peut-être avait-elle changé en raison de la saison, à moins qu'elle n'ait été transformée par la volonté même d'un quelconque destin »⁸⁴. Chez Achille Tatius, Leucippe et Clitophon remercièrent « les dieux », après avoir été sauvés par « quelque divinité favorable » et par « quelque heureux hasard »⁸⁵. Quant à Synésios de Cyrène, il conclut son récit en disant à son frère : « telle fut, vois-tu, la pièce tragi-comique que la divinité orchestra pour nous ». Mais chez Appien, la tragédie s'accomplit jusqu'au bout, car si l'historien peut emprunter des procédés à l'épopée ou au roman, il ne peut modifier à sa guise le cours des événements⁸⁶.

Tout vient souligner l'impuissance des marins face à une nature invincible, instrument d'une divinité implacable. C'est là un *topos* dont on peut citer de nombreux exemples, aussi bien la « mort très certaine » évoquée par Pétrone que la « tempête insurmontable » et la « vague indescriptible » dont parle Héliodore⁸⁷. Il ressort du récit d'Appien que, quoi que l'on fît, on ne pouvait échapper à la mort. Au début de la tempête, une minorité de navires imita Ménodore et gagna le large, tandis que la majorité restait près du rivage. Mais au final, « tout était sans remède pour les uns et les autres »⁸⁸. Appien souligne l'impuissance des hommes à l'aide d'une gradation : voguant « sans même avoir leur équipage au complet pour les maîtriser », les navires devenaient de toute façon impossibles à gouverner⁸⁹. L'auteur emploie aussi un double balancement de négations (*οὔτε... οὔτε*) : les marins ne pouvaient « ni s'éloigner [du rivage] en allant vers le large, ni s'écarter suffisamment les uns des autres », et ils

⁸² Hor., *Epodes*, X, v. 21-4. Voir aussi Ov., *Tristes*, I, 4, v. 17 (référence à Eole).

⁸³ Petr., *id.*, CXIV, 8 : *diis (...) crudelis Fortuna* ; 9 : *fatīs properantibus*. Voir aussi CXIV, 13 : *mandata fatorum*.

⁸⁴ Hld., *id.*, V, 27, 1 : *τάχα μὲν τροπήν ἐκ τοῦ καιροῦ λαβοῦσα, τάχα δὲ που καὶ τύχης τινὸς βουλήματι μεταβληθεῖσα*.

⁸⁵ A. Tat., *id.*, III, 5, 1 : *δαίμων τις ἀγαθός* ; 2 : *τύχη τινί* ; 6 : *τοὺς θεούς*.

⁸⁶ Syn., *id.*, V : *τοῦτο σοι τὸ δράμα ἐκ τραγικοῦ κωμικὸν ὅτε δαίμων ἡμῖν ἐνήρμοσε*.

⁸⁷ Petr., *id.*, CXIV, 7 : *certissimae morti* ; Hld., *id.*, V, 22, 7 : *ζάλης τε ἀπροσμάχου καὶ κλύδωνος ἀφράστου*.

⁸⁸ App., *BC*, V, LXXXIX, 371, qui s'oppose à XC, 376.

⁸⁹ App., *BC*, LXXXVIII, 369.

n'avaient la possibilité « ni de rester ni de fuir »⁹⁰. Dans des circonstances analogues, Ulysse déplorait de ne pouvoir « ni poser [ses] deux pieds ni échapper à son malheur »⁹¹. Bref, il n'y avait rien à faire, car où que l'on fût, on rencontrait le danger. Ceux qui étaient demeurés sur les navires n'étaient pas plus en sécurité que ceux qui étaient déjà passés par dessus bord, et les vagues étaient tout aussi à craindre que les rochers, comme le souligne encore Appien à l'aide d'une double surenchère (*ὄμοιος... καί et οὐ μόνος... ἀλλὰ καί*) renforcée par une litote (*οὐχ ἡσσον*)⁹². D'ailleurs, lorsque l'auteur écrit que les marins « étaient au plus près du rivage [et] craignaient ce rivage », la répétition du nom *γῆ* donne le sentiment que les hommes étaient prisonniers des lieux, comme pris dans une nasse au milieu de ce détroit à la terrible réputation. Bien plus, Appien emploie trois mots de la même famille pour définir à la fois l'eau, l'air et la terre : il précise au début de la scène que le rivage avait un « relief accidenté », puis que le vent avait « forcé », et enfin que les vagues continuaient d'être « agitées par la houle »⁹³. On a ainsi l'impression que les trois éléments s'étaient ligüés contre la flotte. Inversement, chez Achille Tatius, nous assistons à un « combat entre les vents et les vagues », ce qui réduit les marins au rôle de victimes indirectes⁹⁴. Chez Appien, les Césariens sont directement visés par les éléments en furie. Les trois mots exprimant la menace que font peser ceux-ci interviennent à trois moments différents. C'est pourquoi non seulement ces malheureux ne pouvaient aller nulle part ailleurs pour échapper au désastre, mais il n'y avait pour eux sur place aucun espoir de répit puisque le crescendo de la tempête ne laissait pas place à la moindre accalmie. Au contraire, c'est le vent qui opère la transition entre le jour et la nuit, et dans sa violence accrue il dévastait tout « non plus à la lumière du jour mais dans les ténèbres »⁹⁵. La tempête se prolongea ainsi « toute la nuit », tournure superlative qui suggère son caractère incessant et désespérant⁹⁶. Du reste, en revenant sur la difficulté de la navigation dans le détroit et sur la menace représentée par les tourbillons, Appien présente la tempête nocturne comme une *uariatio* aggravée de la tempête diurne, et cela ne peut que renforcer le

⁹⁰ App., *BC*, V, XC, 377.

⁹¹ Hom. *Od.*, V, v. 413-4 : οὐπως ἔστι πόδεσσι | στήμεναι ἀμφοτέρουσι καὶ ἐκφυγέειν κακότητα.

⁹² App., *BC*, V, LXXXIX, 373 ; XC, 376.

⁹³ App., *BC*, V, LXXXVIII, 369 : τραχεῖαν ; LXXXIX, 372 : τραχυτέρου ; XC, 380 : ἐτραχύνετο.

⁹⁴ A. Tat., *id.*, III, 8 : ἀνέμων μάχη καὶ κυμάτων.

⁹⁵ App., *BC*, V, LXXXIX, 374.

⁹⁶ App., *BC*, V, XC, 375.

lecteur dans l'idée que la situation était sans issue⁹⁷. A tout moment donc, les hommes devaient lutter contre les éléments déchaînés, quel que fût d'ailleurs leur rang ou leur condition sociale. Car la tempête emportait indifféremment les uns et les autres, et « le pilote ne se distinguait même plus du simple marin, ni par sa science, ni par l'exercice de son autorité »⁹⁸. C'est là un élément récurrent dans les *ekphraseis* de tempête. « Trahissant par sa pâleur la crainte qui le glace, le nautonier se sent vaincu et finit par abandonner, sans diriger le vaisseau avec art », dit Ovide, avant de comparer la situation du marin à celle d'un cavalier maladroit emporté sur un cheval rétif⁹⁹. Achille Tatius parle aussi du pilote qui « dans un geste de renoncement lâche le gouvernail, abandonne le vaisseau à la mer, puis se met à préparer le canot de secours : après avoir invité les marins à monter à bord, il était le premier à embarquer »¹⁰⁰. Quant à Héliodore et à Synésios de Cyrène, ils détournent sur un mode parodique le motif du pilote désarmé face à la puissance de la houle. Le premier fait dire à son narrateur que le danger ne venait pas de la violence somme toute modérée des vagues mais du « manque d'habileté du pilote »¹⁰¹. Quant au second, il raconte comment le capitaine, qui était un Juif, lâcha le gouvernail non pour abandonner son poste mais pour observer le sabbat. Chez Appien, le ton n'est pas à la plaisanterie, de mise dans le genre épistolaire. Si l'auteur insiste tant sur l'impuissance à vaincre la mer, c'est pour que le lecteur prenne conscience qu'une impitoyable fatalité pesait sur les Césariens. Il s'agit donc d'une scène non seulement pathétique, mais aussi tragique, illustrant parfaitement les « innombrables calamités de toutes les sortes » annoncées dans la Préface des *Guerres Civiles* au lecteur soucieux de « voir »¹⁰². D'ailleurs, Appien ne nous invite-t-il pas à regarder toute la scène comme une tragédie en employant dès la première ligne le verbe *θεῶμαι* (à propos de César qui avait sous les yeux les restes de sa flotte)¹⁰³ ?

⁹⁷ App., *BC*, V, XC, 377, qui rappelle LXXXVIII, 369 ou LXXXIX, 374.

⁹⁸ App., *BC*, V, LXXXIX, 372.

⁹⁹ Ov., *Tristes*, I, 4, v. 11-2 : *nauita confessus gelidum pallore timorem, / iam sequitur uictus, non regit arte ratem*. Voir aussi Petr., *id.*, CXIV, 2-3.

¹⁰⁰ A. Tat., *id.*, III, 3, 1 : ἀπειπὼν ῥίπτει μὲν τὰ πηδάλια ἐκ τῶν χειρῶν, ἀφήσει δὲ τὸ σκάφος τῇ θαλάσῃ καὶ εὐτρεπίξει ἤδη τὴν ἐφορκίδα καὶ τοῖς ναύταις ἐμβαίνειν κελεύσας, τῆς ἀποβάθρας.

¹⁰¹ Hld., *id.*, V, 27, 4 : τὸ ἄτεχνον τοῦ κυβερνῶντος.

¹⁰² App., *BC*, I, VI, 24.

¹⁰³ Le verbe *θεῶμαι* s'emploie couramment à propos du fait d'assister à un spectacle et semble donc instaurer une forme de théâtralité.

Pour conclure, la première tourmente subie par César donne lieu à une description très empreinte de rhétorique, mais nullement gratuite. Certes, nombreux sont les *topoi* que l'on retrouve dans d'autres *ekphraseis* de tempête, comme en témoigne la comparaison avec plusieurs auteurs représentatifs de genres variés. Mais Appien a habilement choisi, adapté et disposé les divers éléments descriptifs selon sa propre conception de l'historiographie. Tenu en haleine par les accents épiques et pathétiques du passage, le lecteur est en même temps instruit des événements et de leurs enjeux. Tout est mis en œuvre pour que le désastre apparaisse comme l'expression du surnaturel, la Divinité, garante des accords de paix, ne pouvant rester sans réagir devant la violation dont ils faisaient l'objet, et voulant éprouver César.

VALEUR HISTORIQUE

Une enquête personnelle et sérieuse

N'ayant pas vécu les événements relatés dans le livre V, Appien s'est nécessairement reporté à des témoins perdus et l'on peut penser que, selon son habitude¹, il s'est reporté à des auteurs aussi proches que possible de l'époque traitée et de préférence romains.

Partant du fait que l'auteur cite rarement ses sources, l'école critique allemande du XIX^e siècle (la *Quellenforschung*) a élaboré des théories ingénieuses, mais fragiles, qui ont néanmoins exercé une longue influence, puisque des savants plus proches de nous, comme J. Carcopino et E. Gabba, en sont encore imprégnés. L'école allemande était victime d'un a priori négatif, hérité d'Henri Estienne. Au lieu de reconnaître dans le livre *Parthique* un apocryphe (comme l'avait bien supposé en son temps W. Holtzmann dit Xylander), celui-ci avait en effet soutenu qu'Appien avait pillé Plutarque, en assemblant des morceaux des *Vies* de Crassus et d'Antoine pour composer son propre récit. L'humaniste avait du même coup jeté le discrédit sur l'ensemble de l'*Histoire romaine*. C'est ainsi que, malgré les efforts déployés par J. Schweighäuser (et bien plus tard par B. Goldmann²) pour le réhabiliter, Appien fut considéré comme un compilateur dont l'unique mérite consistait à reproduire sa ou ses sources, différentes selon qu'il s'agissait des « Guerres étrangères » ou des « Guerres civiles ».

En ce qui concerne cette dernière série, des opinions très diverses furent émises, et leur diversité même trahit leur faiblesse. Pour les uns, Appien avait puisé à plusieurs sources qu'il avait ensuite fusionnées. Pour d'autres, il suivait une source principale et recueillait des compléments d'information dans des sources secondaires. Pour d'autres encore, n'étant pas même capable de collecter les matériaux à partir de sources multiples, il s'était contenté de copier une source intermédiaire (*Zwischenquelle*), soit latine, soit grecque, dans la mesure où il était censé ne pas maîtriser la langue latine.

¹ Cf. les Notices des livres d'Appien déjà parus dans la CUF.

² B. Goldmann, *Einheitlichkeit und Eigenständigkeit der Historia Romana des Appian*, Hildesheim, 1988.

Pour d'autres enfin, il avait reproduit une source unique et partisane, sans la confronter avec des versions différentes.

De ces théories toutes discutables, plusieurs noms d'historiens anciens ont émergé pour la période qui nous concerne. Parmi ceux qui privilégiaient la piste de sources multiples figurait A. Wijnne, auteur d'une étude déjà ancienne, mais très sérieuse, sur les sources des *Guerres Civiles*³. Celui-ci voyait des liens possibles avec les *Annales* de Cremutius Cordius⁴ et celles de Scribonius Libon⁵, le *De uita sua* d'Auguste, les *Mémoires* d'Agrippa, les *Histoires* d'Asinius Pollion⁶, l'œuvre historique de Valerius Messala ou encore les livres perdus de Tite-Live, sans oublier les sources documentaires. Mais selon Wijnne, Appien aurait résumé et réuni de manière parfois confuse les écrits de ses prédécesseurs, en multipliant les erreurs. Wijnne ne niait pas la prudence et l'honnêteté de l'auteur, mais il s'interrogeait sur la valeur historique du récit qu'il avait élaboré. Quelques décennies plus tard, faisant justice de beaucoup d'hypothèses sans fondement dans un important article de la *Realencyclopedie*, E. Schwartz mettait en avant Messala et ajoutait le nom de Volumnius⁷. Mais doutant des capacités de synthèse d'Appien, auquel il reconnaissait une réelle connaissance du latin, il admettait la possibilité d'une source intermédiaire qu'il jugeait impossible d'identifier. Quelques années plus tard, W. Soltau⁸ supposa que l'alexandrin avait connu l'œuvre de Messala à travers celle de Socrate de Rhodes, hypothèse peu vraisemblable puisque le seul fragment important de cet historien ne coïncide pas du tout avec ce qu'écrit Appien⁹. De même, il aurait pu utiliser les *Annales* de Libon à travers Théophraste de Mitylène, hypothèse tout aussi invraisemblable puisque Théophraste, conseiller et historien du Grand Pompée, ne paraît pas avoir étendu son récit au delà de la mort de son héros. En ce qui concerne le *De uita sua* d'Auguste, Soltau hésitait à se prononcer et n'excluait pas tout à fait une utilisation directe. Mais il privilégiait un emprunt à l'œuvre historique, aujourd'hui perdue, du géographe Strabon¹⁰.

³ A. Wijnne, *De fide et auctoritate Appiani...*, Groningen, 1855.

⁴ H. Peter, *HRR*, 2, p. CXIII sqq.

⁵ Voir L. Canfora, « Appiano ed il *Liber Annalis* di Libone », *Studi Classici e Orientali* 12, 1963, p. 207-221.

⁶ H. Peter, *HRR*, 2, p. LXXXIII sqq. Voir aussi C. C. Coulter, « Pollio's History of the Civil War », *CW* 46, 1952, p. 33-36.

⁷ E. Schwartz, *RE* II 1 (1895) s. u. *Appianus*. H. Peter, *HRR*, 2, p. LXVII sqq.

⁸ W. Soltau, « Appians Burgerkriege », *Philologus*, Suppl. Bd 7, 1899, p. 593-634.

⁹ F. Jacoby, *Fr. Gr. Hist.*, 192 : Athénée, 4, 29 = fr. 1 (147E-148B) et 2 (148C).

¹⁰ F. Jacoby, *Fr. Gr. Hist.*, 91.

Le recours à Strabon avait été proposé par des partisans de la source unique. En effet, retenant l'une des hypothèses émises par Wijnne, P. Bailleu avait cru pouvoir montrer qu'Appien s'était inspiré directement d'Asinius Pollion, et vraisemblablement de lui seul¹¹. Mais de l'avis d'autres philologues, il fallait supposer une source intermédiaire grecque, compte tenu des concordances, parfois littérales, observées entre Appien et Plutarque, indéniables pour la période de Jules César. Car depuis une étude de J.-C. Volgraff, Appien n'était plus accusé d'avoir pillé Plutarque, mais d'avoir puisé à la même source que lui (*fons communis*)¹². C'est ainsi que le nom de Strabon fut hasardé par W. Judeich¹³. A sa suite, P. Otto et B. Maurenbrecher développèrent l'idée, jusqu'au jour où E. Schwartz la relégua sans ménagement parmi les théories invérifiables¹⁴.

L'idée de Bailleu, qui voulait que Pollion fût la source principale d'Appien, et peut-être même la seule, parut convaincante à M. A. Levi et surtout à E. Gabba¹⁵ qui la poussa à l'extrême. Pendant un temps, E. Kornemann la partagea lui aussi. Mais par la suite, il reconsidéra sa position et supposa que l'ensemble des *Guerres Civiles* n'était qu'une adaptation en grec des *Histoires* de Cremutius Cordus. L'idée fut reprise ensuite par J. Carcopino au moins pour la période des Gracques¹⁶. Une hypothèse similaire fut présentée par I. Hahn, qui reconnut chez Appien et Florus le même crescendo en trois temps dans la construction des *Guerres Civiles*¹⁷. Il supposa donc une source commune à ces deux auteurs, qu'il crut pouvoir identifier comme étant Sénèque le Père, complété peut-être à l'aide d'autres écrivains¹⁸. L'idée de Hahn fut reprise par G. Zecchini¹⁹.

¹¹ P. Bailleu, *Quomodo Appianus...*, Diss. Gottingen, 1874.

¹² J.-C. Volgraff, *Greek Writers of Roman History...*, Leyde, 1880.

¹³ W. Judeich, *Caesar im Orient...*, Leipzig, 1885, p. 46.

¹⁴ P. Otto, *Quaestiones Strabonianaes*, Leipzig, 1889 ; B. Maurenbrecher, *C. Sallusti Crispi Historiarum Reliquiae*, Leipzig, 1891, p. 19 sqq.

¹⁵ M. A. Levi, *Ottaviano Capoparte*, vol. II, Firenze, 1933, p. 215 sqq. ; E. Gabba, *Appiano e la storia delle Guerre Civili*, Firenze, 1956 ; *Appiani Bellorum Ciuilium liber quintus*, Firenze, 1970, p. IX-XLII. Pour d'autres références à Pollion (et elles sont nombreuses), voir la Bibliographie.

¹⁶ E. Kornemann, *Die Unmittelbare Vorlage von Appians Emphyia*, *Klio*, 17, 1921, p. 33-43 ; J. Carcopino, *Autour des Gracques*, 1928, p. 5-46.

¹⁷ I. Hahn, « Appien et le cercle de Sénèque », *Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae*, 12, 1964, p. 169-206 ; « Appian un seine Quellen », *Romanitas-Christianitas...*, Berlin, 1982, p. 251-276.

¹⁸ H. Peter, *HRR*, 2, p. XCVIII sqq.

¹⁹ G. Zecchini, « Seneca i Vecchio, fonte di Appiano ? », *Aeuum*, 1977, LI, p. 145-8.

Quant à M. Sordi, elle propose de voir dans l'œuvre Messala la source principale du livre V, plus particulièrement pour la période de la guerre de Pérouse²⁰.

Toutes ces théories reposent sur des bases si fragiles que ceux qui les formulent sont souvent les premiers à reconnaître leurs limites, soit en anticipant les nombreuses objections qui pourraient leur être faites, soit en multipliant les réserves. De fait, les noms avancés comme sources possibles sont ceux d'historiens dont l'œuvre, presque entièrement perdue, se réduit à quelques lignes dans le recueil de H. Peter ou celui de F. Jacoby. Comment admettre, par exemple, que les *Guerres Civiles* dérivent des *Histoires* de Cremutius Cordus alors que nous n'avons conservé que six brefs fragments de cet auteur augustéen et qu'aucun n'est significatif ? Cette objection vaut pour les *Annales* de Sénèque le Père ou les *Histoires* de Strabon. De même, comment comparer sérieusement le récit détaillé d'Appien avec les *Periochae*, ces brefs résumés de la partie perdue de Tite-Live ?

Les partisans de la « source unique » se heurtent à d'autres difficultés encore. Prenons l'exemple le plus représentatif, celui d'Asinius Pollion. Appien ne renvoie qu'une seule fois à cet auteur, et ce à propos du nombre de tués à Pharsale²¹. Excepté ce passage, lorsque Appien cite nommément sa source, ce qui est fort rare, il désigne d'autres historiens que Pollion²². Gabba est forcé de dire que c'est Pollion lui-même qui renvoyait à tel ou tel de ses contemporains, ce qui est possible, à défaut d'être vraisemblable²³. Mais comment expliquer qu'Appien emploie parfois la première personne du singulier ? Doit-on supposer qu'il va jusqu'à usurper le « je » d'un autre auteur, notamment lorsqu'il justifie la composition de l'ouvrage²⁴ ? C'est là une idée inconcevable que rejette à juste titre D. Magnino²⁵.

En outre, comment maintenir l'idée d'une source exclusive lorsque le livre V des *Guerres Civiles* débute précisément là où certains font s'achever les *Histoires* ? Car le dernier fragment de Pollion que nous ayons conservé fait référence à la bataille de Philippes qui se déroula en 42 av. J.-C. Or, Appien relate dans notre livre les

²⁰ M. Sordi, « La guerre di Perugia e le fonte del l. V dei Bella Civilia di Appiano », *Latomus*, 44, 1985, p. 316.

²¹ App., *BC*, II, LXXXII, 346.

²² App., *BC*, III, LXXVII, 315 ; Libon.

²³ Ce n'est pas l'usage de Jules César dans ses divers *Commentaires*.

²⁴ App., *BC*, V, X, 39 ; XCI, 383 ; CIII, 429 ; CXIII, 472 ; CXLIV, 600.

²⁵ D. Magnino, Le 'Guerre Civile' di Appiano, *ANRW* II 34 1, 1993.

événements allant des lendemains de cette bataille jusqu'à la mort de Sextus Pompée en 35 av. J.-C. Certes, s'il est certain que les *Histoires* débutaient en 60 av. J.-C., leur terme reste une question ouverte, et nous pouvons penser que celui-ci a poussé son récit jusqu'en 40 av. J.-C., date à laquelle il acheva son consulat et se retira de la vie politique. D'ailleurs, dans le livre V, il est remarquable qu'il apparaisse pour la dernière fois lors des accords de Brindes, dont il fut l'artisan avec Mécène et Cocceius Nerva et dont l'opinion paraît lui avoir attribué le mérite de cette paix, à en juger par la fameuse IV^{ème} *Eglogue* de Virgile. Il reste néanmoins à combler la période de 40 à 35 av. J.-C., et on est obligé d'admettre qu'Appien a complété Pollion à l'aide d'autres auteurs.

Enfin, comment expliquer qu'Appien puisse souvent faire preuve d'indulgence envers César, s'il suivait pas à pas l'œuvre d'un général antonien qui fut non seulement l'artisan de la paix de Brindes, mais aussi celui de la réconciliation entre Antoine et Ahenobarbus, proscrit comme complice de Brutus et de Cassius? C'est là une incohérence à laquelle s'expose quiconque recherche des traces de parti pris chez Appien pour identifier sa source, en dehors des rares cas où les inimitiés de Pollion sont avérées (Cicéron et Plancus). Conclure que le récit d'Appien est inspiré de Pollion, car plus favorable à Antoine qu'à César, n'est pas satisfaisant. Car contrairement à l'idée reçue, Appien se situe au-delà de tels clivages, comme nous l'a révélé l'étude des protagonistes. Loin d'être partisan, l'auteur offre généralement des portraits contrastés, qui témoignent d'un réel souci d'équité et d'une grande finesse psychologique. Ainsi, César et Antoine sont présentés chacun avec leurs forces et leurs faiblesses. Certes, Appien peut donner l'impression d'admirer le futur Auguste. Mais son admiration va moins à l'homme, dont il n'occulte pas la noirceur²⁶, qu'au symbole, César incarnant l'idéal monarchique, synonyme de paix et de prospérité. Cette nuance passe parfois inaperçue aux yeux du lecteur, Appien pratiquant une écriture « pointilliste ». C'est en effet par touches successives que se dessinent les portraits des personnages. Envisagé isolément, tel ou tel passage peut donc être interprété comme dénotant un parti pris favorable ou défavorable de l'auteur ; une fois remis en perspective, il trouve sa place dans une composition mesurée et équilibrée. Aussi ne doit-on pas exclure qu'Appien ait puisé à plusieurs sources de tendances différentes.

²⁶ Il existait un courant défavorable à César et Pline l'Ancien s'en fait l'écho en brossant du personnage un sombre portrait (*N. H.*, VII, 45, 147 sqq.)

Bien des passages du livre V donnent raison aux défenseurs de cette théorie des sources multiples, ne serait-ce qu'à la fin, lorsque Appien confronte les diverses explications données à la mort de Pompée²⁷. Mais, comme on l'a vu, les théoriciens en question estiment souvent que le travail de compilation avait été accompli par une source intermédiaire, et cela nous semble être une erreur. Car la composition, qu'on l'étudie à l'échelle du livre V, de la série des *Guerres Civiles* ou de l'*Histoire Romaine* dans sa globalité, témoigne d'une vue d'ensemble qui est forcément celle d'Appien, puisque l'on aboutit à la réduction de l'Égypte en province romaine, la série des « Guerres civiles » rejoignant ainsi celle des « Guerres étrangères ». L'œuvre n'a donc rien d'un patchwork réadapté, mais possède une réelle unité.

Par ailleurs, l'œuvre reflète les préoccupations d'un homme empreint d'une double culture, celle d'un Grec originaire d'Alexandrie et celle d'un citoyen romain ayant vécu la belle époque du Haut Empire. En témoigne notamment l'importance accordée à l'Égypte et la perspective téléologique sous laquelle est envisagée l'avènement du Principat. En témoignent également les détails érudits ou explicatifs qui ponctuent le récit. Car Appien, qui se flatte à la fin de sa Préface d'être à la fois l'un des premiers citoyens d'Alexandrie et un chevalier romain parvenu aux fonctions de *procurator Augusti*, joue le rôle de médiateur entre deux mondes et deux civilisations, comme on l'a dit de son contemporain Arrien. Sans cela, pourquoi l'auteur préciserait-il l'ancien nom grec de l'île Aenaria²⁸ ? C'est que son public et lui-même étaient hellénophones. Sur ce point, l'emploi du participe *καλούμενος* est très révélateur. En effet, l'auteur évoque « ceux que l'on appelle les chevaliers » ou « celle que l'on appelait la première légion »²⁹. Or, un historien latin ne se serait pas embarrassé de telles périphrases pour désigner une réalité familière au public romain. De même, il n'aurait pas parlé du « mois qu'en l'honneur de César, ils appellent *Julius* au lieu de *Quintilis* »³⁰. Ce sont donc là des explications fournies à son public par Appien. On pourrait ajouter, à propos de la Sicile, les allusions à des épisodes célèbres de l'*Odyssée* et à la colonisation de l'île par les Naxiens.

²⁷ App., *BC*, V, CXLV, 598.

²⁸ App., *BC*, V, LXIX, 291 : Pithécuses.

²⁹ App., *BC*, V, XV, 62 ; XXVIII, 107 ; XLVIII, 201 (chevaliers) ; CXII, 470 (première légion).

³⁰ App., *BC*, V, XCVII, 404.

D'aucuns rétorqueront que ces remarques ne sont pas le fait d'Appien lui-même mais de sa source intermédiaire grecque (Strabon, par exemple). Mais cette façon de voir repose sur le préjugé selon lequel Appien éprouvait des difficultés avec la langue latine, ce que rendent invraisemblable sa longue familiarité avec Cornelius Fronton et ses fonctions de procureur. Bien plus, la digression consacrée au modèle de sandale porté par Antoine en Egypte, celle « que l'on appelle *phaikasion* »³¹, porte la marque d'un auteur alexandrin, car l'on voit mal pourquoi Strabon, qui connaissait bien l'Égypte, aurait ajouté cette précision. De même, la comparaison sportive employée à propos des soldats de Lucius se justifie plus aisément dans la bouche d'un homme parvenu à la plus haute magistrature d'Alexandrie, celle de gymnasiarque³². Tout cela nous amène à poser comme principe que les qualités et les défauts du livre V des *Guerres Civiles* et de l'*Histoire Romaine* dans son ensemble sont imputables à Appien. C'est en fonction de son propre projet d'écriture que celui-ci a choisi les sources qu'il jugeait les plus fiables et les plus proches des événements, et qu'il a fait un tri entre ce qui l'intéressait et ce qui lui paraissait étranger à son sujet. Ces auteurs anciens étant perdus, il n'est évidemment pas possible de procéder à une étude comparative, sauf dans le cas de Socrate de Rhodes, où le résultat s'est révélé négatif. Nous en sommes ainsi réduits à émettre à notre tour des hypothèses à propos d'un petit nombre de passages dont l'origine paraît probable.

A en juger par sa longueur, le récit de la guerre de Pérouse, qui occupe une trentaine de chapitres chez Appien contre une dizaine chez Dion Cassius, a de fortes chances d'être emprunté à un ou plusieurs acteurs des événements. Il en va de même pour la réconciliation entre Antoine et Ahenobarbus et pour les accords de Brindes, dont la négociation est relatée par Appien avec des détails si nombreux et si précis qu'ils ne peuvent avoir été donnés que par l'un des négociateurs. A cela s'ajoutent les remarques désobligeantes à l'égard de Plancus, connu pour avoir été l'une des bêtes noires de Pollion. Ces raisons accumulées conduisent à penser qu'Appien a bien utilisé Asinius Pollion, si l'on admet que celui-ci avait poussé ses *Histoires* jusqu'aux accords de Brindes.

³¹ App., *BC*, V, XI, 43.

³² App., *BC*, V, XXXVII, 153.

Pour le récit du siège de Pérouse, certaines indications donnent à penser qu'Appien a également utilisé les *Mémoires* d'Agrippa, qui prit une part active aux opérations. C'est notamment le cas pour la prise de Sutrium, puisque l'auteur explique en détail les prévisions d'Agrippa, et pour le ralliement des deux légions de Plancus³³. Par contre, le républicanisme de l'épisode de Pérouse ne suffit pour affirmer qu'il porte la marque de Messala, celui-ci se trouvant alors en Orient aux côtés d'Antoine, auquel il s'était rallié après la défaite de Brutus et de Cassius. Il est difficile de préciser l'origine des versions, l'une favorable, l'autre plus défavorable, de l'exécution de Sextus Pompée sur l'ordre de Plancus. Pollion étant de toute façon exclu, il faudrait chercher une autre source hostile à ce courtisan d'Antoine et de Cléopâtre. On peut penser à Messala. Car de même que Pollion s'était retiré de la vie politique « après que l'esprit d'Antoine fut amolli par l'amour pour [Cléopâtre] », de même Messala rejoignit le camp de César à partir du moment où « Cléopâtre exerça sa domination sur Antoine »³⁴. Si différents qu'ils fussent, Pollion et Messala devaient éprouver un même mépris pour Plancus, qui avait partagé et encouragé les erreurs d'Antoine, alors qu'eux-mêmes s'en désolidarisaient.

Pour ce qui concerne la paix de Baïes et, plus généralement, les agissements de Sextus Pompée, il faut également supposer une source qui connaissait les rivalités opposant ses affranchis et qui comprenait le mécontentement des aristocrates réfugiés en Sicile et scandalisés par le meurtre de Murcus, une source susceptible d'avoir tenu une sorte de journal consignait les activités désordonnées de Pompée après son arrivée en Asie. On peut penser à Libon. C'est notamment vrai pour l'épisode relatif à l'abandon de Pompée par ses derniers partisans. Car le beau-père expliquait sans doute dans ses *Annales* les raisons qui l'avaient poussé à abandonner son gendre pour suivre le reste de l'entourage pompéien, passé dans le camp d'Antoine. Quant à l'entretien entre Pompée et Furnius, il n'est pas exclu que Libon en ait eu connaissance par ouï-dire.

Pour les opérations de la guerre de Sicile, relatées du point de vue tantôt de César, tantôt de Pompée, nous pouvons penser qu'Appien a utilisé comme sources croisées les oeuvres d'Agrippa et de Messala, d'un côté, celle de Libon, de l'autre, sans

³³ App., *BC*, V, XXXI, 122 ; L, 209.

³⁴ Vell., II, 86 : *post enervatum amore eius Antonii animum* ; App., *BC*, IV, XXXVIII, 161 : *μέχρι κρατούσης Ἀντωνίου Κλεοπάτρας*.

oublier évidemment le *De uita sua* d'Auguste. Agrippa, au service de César, et Messala, toujours au service d'Antoine, occupent en effet le devant de la scène pendant la troisième année de guerre. Le premier a sans doute inspiré le récit détaillé des batailles de Myles et de Nauloque, le second, celui du sauvetage de César après l'attaque de Tauromenium. Car c'est Agrippa qui remporta la bataille de Myles, offrant ainsi au camp césarien sa première victoire. Et la victoire décisive de Nauloque fut facilitée par la machine de guerre appelée *harpax*, qu'il avait inventée. Quant à Messala, c'est lui qui recueillit et soigna César lorsque celui-ci aborda la côte italienne dans un canot à la dérive. Plus ponctuellement, les pensées prêtées aux personnages doivent provenir de récits comportant un aspect autobiographique, même limité. Ainsi, Appien a sans doute trouvé dans l'œuvre de Messala l'exposé de ses hésitations à accepter la désertion de Ménodore. D'ailleurs, si Messala fait l'objet d'éloges dans le livre V, c'est que la noblesse de son comportement, digne d'un Romain, donnait à Appien l'impression qu'il pouvait le considérer comme un historien honnête. Quant à l'erreur de jugement d'Agrippa, qui pensait devoir combattre uniquement contre Papias, on peut supposer qu'elle était confessée dans la partie des *Mémoires* consacrée à la bataille de Myles. Notons enfin qu'Appien renvoie plusieurs fois au *De uita sua* d'Auguste. En guise d'explications à la guerre de Sicile, par exemple, l'auteur rapporte « celles produites en public par César »³⁵. Cela dit, l'autobiographie augustéenne ne semble pas lui inspirer une totale confiance. Car pour expliquer le fait que Pompée n'ait pas été poursuivi en Asie, Appien oppose à la version officielle, celle donnée par César lui-même (l'innocence de Pompée dans le meurtre de Jules César), des raisons secrètes (la ruse et la rivalité avec Antoine)³⁶.

Les sources du livre V sont non seulement littéraires mais aussi documentaires, ce qui est à mettre au crédit d'Appien, qui n'était pas moins capable que son contemporain Suétone de tirer profit des pièces d'archives ou des inscriptions³⁷. En effet, pour l'entrevue entre César et Lucius Antonius, Appien dit avoir traduit du latin en grec les *ὑπομνήματα*³⁸. Or Ed. Schwartz montra que ce mot ne désigne pas les *Mémoires* d'Auguste, mais un document officiel. A sa suite, Gabba souligna que

³⁵ App., *BC*, V, LXXVII, 326. Voir aussi 327 : *ὡς ὁ Καῖσαρ ἔλεγεν*.

³⁶ App., *BC*, V, CXXVII, 525 : *ὡς αὐτὸς ἔλεγεν ὑστερον ὁ Καῖσαρ*.

³⁷ Voir J. Gascou, *Suétone historien*, p. 458 sqq.

³⁸ App., *BC*, V, XLV, 191.

l'empereur ne pouvait pas avoir donné une image aussi positive du consul dans son autobiographie³⁹. Ce point est discutable. Car à l'époque où Auguste rédigea ses *Mémoires*, il n'avait plus aucune raison d'accabler Lucius Antonius. Au contraire, pour renforcer la légitimité de son propre pouvoir, il préférait exploiter le souvenir des anciens chefs républicains, notamment celui de Pompée, parce qu'il souhaitait que leurs descendants se rallient au régime qu'il avait instauré⁴⁰. Le *princeps* aurait donc eu tout intérêt à faire l'éloge d'un républicain sincère (ou de le présenter comme tel) et de le dire prêt à affronter son propre frère pour mettre fin à la « tyrannie ». Mais Gabba avance un argument plus probant encore pour rejeter l'identification des *ὑπομνήματα* avec l'autobiographie augustéenne. En effet, lorsque Appien fait référence aux *Mémoires* d'Auguste, il adjoint explicitement le nom de l'empereur au mot *ὑπομνήματα*, ce qui n'est pas le cas ici. Il s'agirait donc des *Acta urbis*, archives rédigées sous la responsabilité des consuls, dans lesquelles on aurait consigné un compte-rendu détaillé des discours prononcés par Lucius et par César, peut-être même le texte original de ceux-ci. Appien peut parfaitement avoir consulté ces archives de la même manière qu'il prit connaissance de l'édit de proscriptions, car il n'est pas impossible qu'il ait tiré parti de ses fonctions de procureur pour se faire ouvrir les archives. De même, l'auteur mentionne à plusieurs reprises des échanges de lettres entre César et Antoine, notamment lors de la crise de Brindes (Cocceius jouant alors le rôle de messenger) et avant la guerre de Sicile (Antoine demandant à César de ne pas reprendre les hostilités contre Pompée)⁴¹. Sachant qu'il existait des collections de lettres, comme le corpus de la correspondance de Cicéron, il est possible qu'Appien ait retrouvé la trace de ces échanges dans un recueil. L'accès à d'autres sources documentaires présentait moins de difficulté. Pour célébrer la victoire de Nauoque, César se vit ériger une colonne sur le Forum, et Appien cite l'inscription figurant sur celle-ci⁴². Ses longs séjours à Rome lui offrirent assurément plus d'une occasion de la lire, de la copier et de la traduire. Dans le même chapitre, il est question d'un livre dans lequel César aurait réuni les deux discours adressés l'un au Sénat l'autre au peuple pour justifier sa conduite. Il n'est pas impossible que ce livre ait été encore accessible à

³⁹ E. Gabba, « Appiano traduttore in *BC*, V, 191 », *Studi di Storiographica antica...*, Turin, 1971, p. 185-9.

⁴⁰ Voir P. Grenade, « Le mythe de Pompée et les Pompéiens sous les Césars », *REA*, 52, 1950, p. 28-63.

⁴¹ App., *BC*, V, LX, 252 ; LXXIX, 336.

⁴² App., *BC*, V, CXXX, 542.

l'époque d'Appien. Notons pour finir que, si César fit réellement « brûler tous les documents constituant des traces de la sédition », Appien ne pouvait évidemment pas collecter beaucoup de matière de ce côté-là⁴³.

Ces diverses sources, Appien les interprétait en s'appuyant sur son expérience personnelle. Par exemple, le récit du séjour d'Antoine en Egypte est débarrassé des éléments polémiques (luxue, débauche ou culte de la personnalité) que l'on trouve chez d'autres historiens. C'est que l'auteur alexandrin connaissait suffisamment la réalité du monde oriental pour ne pas se faire le relais des exagérations trompeuses véhiculées par la propagande augustéenne⁴⁴. Dans un autre ordre d'idées, la précision avec laquelle est décrite la purification de la flotte pratiquée par César donne à penser qu'Appien avait assisté à une telle cérémonie et que les détails sont tirés de ses propres souvenirs. Les scènes de *lustratio* laissées par les autres historiens concernent des armées terrestres, et non des flottes, ce qui confère à cette *ekphrasis* un caractère tout à fait original. De même, lors de la scène de fraternisation entre les soldats de Lucius et ceux de César, Appien parle des instructions préalablement données par les chefs, et il le fait dans une expression au présent, ce qui donne à penser qu'il a lui-même observé ces pratiques dans l'armée impériale⁴⁵. Ce ne serait pas là l'unique référence à son époque, puisqu'il évoque plus haut les tablettes remises à l'empereur⁴⁶.

De même qu'Appien s'appuie sur l'expérience vécue, de même il ajoute souvent une réflexion personnelle aux informations tirées de ses sources. En effet, loin de les reproduire servilement, il effectue pour les vérifier des recherches complémentaires. Ainsi, il regrette de ne pas avoir trouvé les réponses faites par Antoine aux lettres que lui avaient envoyées César ou Lucius à la veille de Pérouse, ce qui implique des recherches dans les bibliothèques de Rome ou dans les archives⁴⁷. C'est qu'il faisait de l'histoire au sens étymologique du terme, en menant sa propre « enquête ». Appien formule également des jugements distanciés. Ainsi, calculant le nombre des légions présentes au moment des accords de Modène, il donne le chiffre de quarante-trois qu'il ponctue d'un

⁴³ App., *BC*, V, CXXXII, 548.

⁴⁴ Voir K. Scott, « The Political Propaganda of 44-30 B. C. », *Mem. Amer. Acad. Rome* 11, 1933, p. 46-48. Pour d'autres références sur la guerre de propagande, voir la Bibliographie.

⁴⁵ App., *BC*, V, XLVI, 196.

⁴⁶ App., *BC*, V, XLVI, 192. Voir aussi XXIV, 97 (à propos des dépôts d'argent sacré) ou CXXXII, 547 (à propos des patrouilles nocturnes de vigiles). Sur cette question, cf. J. Vanderleest, « Appian's references to his own time », *AHB* 3, 1989, p. 131-3.

⁴⁷ App., *BC*, V, XXI, 83 : οὐκ εἶρον.

prudent « je crois »⁴⁸. Mais les modalisateurs les plus fréquents restent les formes verbales *λέγεται* (ou le participe correspondant), *νομίζουσι*, *δοκεῖ* et *φασί*. Appien les emploie pour évoquer les circonstances de la mort de Fulvie ou celle du meurtre de Pompée, les légendes relatives à l'Etna ou à la Terre sans eau, la rencontre entre Antoine et la jeune Cléopâtre, le lien entre le raid sur Palmyre et la guerre contre les Parthes ou encore les occasions manquées par Pompée⁴⁹. L'auteur manifeste donc un esprit critique, qui relève parfois de la méfiance face aux justifications avancées par protagonistes. Car pour expliquer les motivations des uns et des autres, Appien oppose souvent aux prétextes invoqués des raisons inavouables. En rencontrant Lucius, par exemple, César voulait soit sonder ses intentions soit menacer Antoine. S'il refusait de combattre Pompée dans le détroit de Messine, c'était soit par fermeté soit par crainte. De même, si Antoine quitta précipitamment Brindes, c'était soit en signe de désapprobation soit sous l'effet de la peur, celle que lui inspiraient les préparatifs de César ou le prodige du loup⁵⁰. Tout cela témoigne également d'une réelle lucidité de la part d'Appien. Sachant en effet qu'un événement résulte souvent d'un faisceau de circonstances, l'auteur n'hésite pas à proposer plusieurs versions d'un même fait. En témoignent les nombreux balancements *εἴτε... εἴτε* ou *ἢ... ἢ* qui traversent le livre⁵¹. Ainsi, la passivité pompéienne au lendemain de la première tempête donne lieu à une triple explication, dont celle récurrente depuis le début du livre selon laquelle Pompée privilégierait une stratégie défensive, ce qui prouve d'ailleurs la cohérence d'Appien dans l'appréciation des personnages⁵². Quant à la deuxième désertion de Ménodore, elle ne reçoit pas moins de quatre explications complémentaires les unes des autres⁵³. Cela ne signifie pas que l'auteur se contente d'additionner les informations. Il suffit de comparer le récit d'Appien avec celui de Dion Cassius, par exemple, pour constater que certains détails sont ajoutés, là où d'autres sont omis, et que l'auteur accorde tantôt plus tantôt moins d'importance aux différents événements⁵⁴. En fait, si Appien envisage

⁴⁸ App., *BC*, V, VI, 25 : *οἶμαι*.

⁴⁹ App., *BC*, V, VIII, 33 ; LIV, 224LIX, 249 ; LXXIII, 310 ; CXIV, 475 ; CXVII, 486 ; CXXIII, 511 ; CXL, 580 ; CXLIV, 599-600 (formes de *λέγω*) ; X, 39 ; XXV, 101 ; CXL, 583 (*δοκεῖ*) ; XLIX, 205 ; C, 417 ; CXVI, 484 ; CXXXII, 547 (*φασί*) ; LIX, 249 ; CXLIV, 600 (formes de *νομίζω*).

⁵⁰ App., *BC*, V, LIV, 226 ; LXXIX, 334 ; LXXXV, 358.

⁵¹ App., *BC*, V, XI, 43 ; XXIX, 113 ; XLVI, 196 ; LIV, 226 ; LV, 233 ; LXXVII, 327...etc.

⁵² App., *BC*, V, XCI, 383.

⁵³ App., *BC*, V, XCVI, 400.

⁵⁴ Voir chapitre « La fin de la République romaine vue par deux historiens grecs d'époque impériale ».

diverses causes possibles au lieu de s'en tenir à une seule, c'est sans doute pour montrer non seulement la complexité de la période envisagée et l'importance des arrière-pensées dans le comportement des protagonistes, mais aussi l'existence d'une part d'incertitude qu'il a l'honnêteté de ne pas dissimuler.

Quelques faiblesses et zones d'ombre

La chronologie du livre V manque de rigueur et cela gêne le lecteur, même si Appien s'est expliqué là-dessus dans la Préface de l'*Histoire Romaine*¹. Les deux seules dates précises que nous ayons sont celle à laquelle Lucius tenta sa première sortie de Pérouse et celle à laquelle César lança sa seconde expédition contre Pompée. Dans le premier cas, il s'agissait du jour précédant les calendes de janvier, dans le second, du « dixième jour à partir du solstice d'été, que les Romains considèrent comme les Calendes du mois qu'en l'honneur du premier César, ils appellent *Julius* au lieu de *Quintilis* »². Si Appien signale la date des calendes, c'est parce que Lucius l'a volontairement choisie dans la pensée que les Césariens seraient trop occupés à faire la fête pour assurer les sentinelles. Quant à la date du solstice, César espérait qu'elle lui porterait chance. L'auteur emploie donc des marqueurs temporels précis seulement s'ils sont nécessaires à la compréhension ou s'ils font sens dans la conception qu'il se fait de l'histoire. Car Appien ne rédige pas une chronique, mais entend réaliser une œuvre historique à portée morale découvrant le jeu de la Providence.

C'est pourquoi la chronologie se réduit le plus souvent à des indications de saisons, des moments de la journée et surtout des adverbes temporels, autrement dit des indications très relatives³. Pour ce qui est des saisons, elles correspondent souvent aux divisions du temps militaire. Ainsi, le printemps marque la fin du *mare clausum* et le début de la période navigable, tandis que les troupes prennent leur quartiers pendant l'hiver⁴. Sont aussi signalées les saisons estivale et automnale⁵. Mais ce n'est pas toujours le cas, si bien que le décompte des années est incertain et que des expressions

¹ App., *Praef.*, XIII. Au XVII^{ème} s., l'érudit J. Scaliger, connu pour ses études sur la chronologie historique, reprocha à Appien sa manière d'ordonner les événements. La critique fut renouvelée par Wijnne (*op. cit.*, p. 103).

² App., *BC*, V, XXXIV, 136 (« comme le premier jour de l'année tombait le lendemain ») ; XCVII, 404.

³ Appien multiplie les expressions vagues comme « au lever du jour » (LXXXVIII, 367), « vers la tombée du soir » (LXXXI, 344), « à la tombée de la nuit » (LXXXIX, 374), « la veille » (XCI, 381), « le lendemain » (XLIX, 207), sans compter les nombreux *αὐτῆς* ou *τότε*.

⁴ App., *BC*, V, LXXXIX, 371 ; XCIII, 387 ; CXXXIX, 577 (printemps) ; X, 42 ; XI, 43 ; XXXII, 128 ; XLVII, 200 ; LXXV, 320 ; LXXVI, 322-4 (quartiers d'hiver). Voir aussi LII, 216 (opposition printemps / hiver). Voir enfin CXXXVIII, 575 (d'Athènes, où elle passe l'hiver, Octavie envoie des cavaliers à Antoine).

⁵ App., *BC*, V, XCIX, 412 ; C, 416 ; CXIV, 476 (printemps) ; CXVII, 485 (automne).

comme « le même été », « l'été suivant » ou encore « l'année suivante » restent très vagues⁶.

En outre, excepté Lucius Antonius, Appien ne fait pas mention des consuls, ce qui ne permet pas de datation exacte des années. Au contraire, ils sont toujours cités nommément par Dion Cassius. Pour l'année 41, le consulat était exercé par Lucius Antonius et son collègue P. Servilius Isauricus ; en 40, Cn. Domitius Calvinus et Asinius Pollion ; en 39, L. Marcus Censorinus et C. Calvisius Sabinus ; en 38, App., Claudius Pulcher et C. Norbanus Flaccus ; en 37, Marcus Agrippa et L. Caninius Gallus ; en 36, L. Gellius Publicola et M. Cocceius Nerva ; en 35, L. Cornificius et Sextus Pompée⁷. Notons toutefois qu'en renonçant à la datation consulaire, Appien manifeste une juste compréhension de la situation politique du moment. Car le pouvoir était alors aux mains des triumvirs, et les consuls ne servaient guère qu'à maintenir la fiction républicaine en donnant leur nom à l'année en cours. A la fin de la guerre de Sicile, César « permettait aux magistrats annuels d'exercer une grande partie du gouvernement conformément aux usages ancestraux », ce qui prouve bien qu'ils étaient jusqu'alors dépouillés de leurs attributions⁸. Dès lors, si Lucius Antonius est le seul consul mentionné par Appien, c'est justement parce qu'il est le seul à avoir osé exercer ses fonctions consulaires.

Comme la chronologie, la géographie est parfois incertaine⁹. Cela tient d'abord au fait qu'Appien préfère quelquefois aux noms réels des périphrases d'origine mythique¹⁰. Pour désigner les plaines de Léontini, par exemple, il parle de « la terre ayant autrefois appartenu aux Lestrygons »¹¹. Ensuite, il arrive à Appien de commettre des maladresses dans sa manière d'exposer les faits. Ainsi, lors du raid contre Palmyre, le lecteur a l'impression qu'Antoine se trouvait encore en Cilicie, d'où Cléopâtre venait de partir pour regagner l'Égypte. En réalité, Antoine était déjà en Syrie, comme nous l'apprenons dans le chapitre suivant. L'ambiguïté naît ici du fait qu'Appien a énuméré

⁶ App., *BC*, V, LX, 251 ; XCV, 396 ; XCIX, 412 ; C, 418.

⁷ Dion Cass., 48, 4, 1 ; 15, 1 ; 34, 1 ; 43, 1 ; 49, 4 ; 49, 1, 1 ; 18, 6 (pour cette année 35, les consuls sont cités au moment de la mort de Sextus Pompée, comme pour souligner l'ironie du sort).

⁸ App., *BC*, V, CXXXII, 548.

⁹ Au XVII^e s., le philologue J. Le Paulmier condamnait la géographie erronée d'Appien. La critique fut renouvelée par Wijnne (*op. cit.*, p. 94-5).

¹⁰ F. J. Gómez Espelosín, « Apiano y la antigua tradición geográfica griega », *Geographia Antiqua* 8-9, 1999-2000, p. 15-24.

¹¹ App., *BC*, V, CXVII, 487.

toutes les régions visitées par Antoine, avant d'entrer dans le détail des événements survenus dans l'une ou l'autre d'entre elles¹². De semblables ambiguïtés résultent parfois d'ellipses narratives. C'est le cas à la fin de la guerre de Sicile, lorsque Pompée demande à Plinius de le rejoindre à Messine. A en croire Appien, Pompée fit venir son lieutenant de Lilybée, dernier endroit où nous l'avons effectivement laissé¹³. Pourtant, si Plinius venait de l'ouest de la Sicile, les Césariens avaient tout le loisir de prendre possession de Messine après la fuite de Pompée, ce qu'ils ne tentèrent même pas. En fait, Gabba démontre que Plinius n'était plus à Lilybée mais sur la côte est de la Sicile, vers Tauromenium¹⁴. Appien oublie donc de mentionner une étape dans le trajet du lieutenant pompéien, et par conséquent, il nous induit en erreur.

De telles ellipses se produisent non seulement à l'intérieur du livre V mais à l'échelle des *Guerres Civiles*, tant sur des points géographiques que sur des questions historiques. Par exemple, Appien parle du meurtre de Bithynicus, comme si ce fait était connu du lecteur, alors qu'à sa dernière apparition, le gouverneur de Sicile cédait l'île à Pompée après avoir été assiégé par celui-ci¹⁵. D'autre part, si l'auteur indique le plus souvent les tenants et les aboutissants des événements relatés, il lui arrive néanmoins de laisser le lecteur dans le flou. Ainsi, nous ignorons les raisons qui poussaient Pollion à bloquer l'accès des Césariens vers l'Ibérie, alors que les hostilités n'étaient pas tout à fait ouvertes entre César et Lucius et que l'entente était censée régner entre César et Antoine¹⁶. De même, nous ne savons rien des réactions d'Antoine à la nouvelle que Lépide avait été éliminé, si ce n'est peut-être que Bibulus avait été envoyé pour les exprimer à César¹⁷. Toutefois, ces lacunes, comme d'autres que nous aurons l'occasion d'évoquer ultérieurement, ne sont peut-être pas imputables à Appien mais à ses sources, dans la mesure où Dion Cassius ne les comble pas dans son propre récit.

¹² App., *BC*, V, VII, 31 (énumération des régions, dont la Cilicie et la Syrie) ; VIII, 32 (rencontre avec Cléopâtre en Cilicie) ; IX, 37 (Cléopâtre retourne en Egypte) et 37-8 (raid contre Palmyre) ; X, 42 (Antoine quitte la Syrie).

¹³ App., *BC*, V, XCVII, 405 (dernière apparition de Plinius à Lilybée) ; CXXII, 504 (Plinius appelé à Messine par Pompée).

¹⁴ E. Gabba, *op. cit.* (1970), p. 206.

¹⁵ App., *BC*, V, LXX, 296 ; *BC*, IV, LXXXIV, 354.

¹⁶ App., *BC*, V, XX, 80.

¹⁷ App., *BC*, V, CXXXII, 549.

En somme, avec la prudence et l'honnêteté d'un véritable historien, Appien a confronté des sources contemporaines à la fois grecques et latines, aussi bien littéraires que documentaires, auxquelles il a ajouté des éléments issus de sa propre expérience. C'est ainsi qu'il a fait de l'*Histoire Romaine* comme du livre V une œuvre tout à fait originale, présentant la vision d'un intellectuel et d'un notable du Haut Empire, partagé entre ses origines grecques et plus précisément alexandrines d'un côté, sa carrière de chevalier romain bien intégré dans la haute société de l'*Urbs*, de l'autre.

LA FIN DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE
VUE PAR DEUX HISTORIENS GRECS D'ÉPOQUE IMPÉRIALE

Etude comparative des récits d'Appien et de Dion Cassius

Cette étude pose la question de savoir comment, un siècle ou deux après les événements, les Grecs se représentaient les derniers soubresauts de la République qui avaient conduit à l'avènement du Principat. Pour cela, nous nous appuyons sur les récits d'Appien et de Dion Cassius, les seuls témoignages comparables et conservés. Car dans ses biographies, Plutarque ne retrace pas les événements de manière exhaustive, mais se place du seul point de vue du personnage traité. Quant à l'abrégé de Charax de Pergame, il est aujourd'hui perdu. A cette étude, s'ajoute un tableau ayant pour objet de donner une vision synthétique des récits d'Appien et de Dion Cassius, autant qu'il est possible de mettre en regard deux oeuvres si différentes sur le fond comme sur la forme.

Nous pouvons d'abord constater que Dion Cassius accorde plus d'importance qu'Appien aux événements extérieurs. C'est qu'Appien ne rédige pas des annales mais une histoire *κατά ἔθνος*, et que le livre V des *Guerres Civiles* prépare le récit de la conquête de l'Égypte. Ainsi, lorsque Dion Cassius développe les actions menées par Labienus et Pacorus (48, 24, 3—26), Appien renvoie (§ 276) le lecteur au livre *Parthique* qu'il se proposait d'écrire. D'ailleurs, Appien ne sélectionne que les événements utiles à son propos. Il évoque donc la guerre entre Fango et Sextius dans la mesure où elle lui paraît une conséquence de celle qui opposait César à Lucius Antonius, et il le fait en seulement deux paragraphes (§ 102-3) contre deux chapitres chez Dion Cassius (48, 22—23). Mais à la différence de Dion Cassius (48, 42), Appien ne dit rien de la victoire de Calvinus en Espagne, sans rapport avec la guerre de Sicile en cours.

La disproportion entre les deux récits tient ensuite au fait que Dion Cassius n'hésite pas à rappeler des affaires antérieures pour expliquer une situation présente, quitte à répéter des événements déjà relatés dans les livres précédents. Ainsi, à propos de la guerre en Afrique (48, 21) ou de l'invasion des Parthes (48, 24, 3-6), il remonte

avant la conclusion du second triumvirat et avant la bataille de Philippes (jusqu'en 44 av. J.-C.). De même, à propos de Sextus Pompée (48, 16, 2—19, 2), il revient sur les événements qui l'avaient mis à la tête de la Sicile depuis les accords conclus avec Lépide (en 44 av. J.-C.). Si de telles analepses facilitent la compréhension du lecteur, elles peuvent dans le même temps susciter la confusion ou la lassitude, en ce qu'elles rompent la continuité et la dynamique narratives. C'est pourquoi Appien n'en abuse pas. Lors de l'entrevue de Cilicie entre Antoine et Cléopâtre, il évoque brièvement leur première rencontre (§ 33). Après le raid sur Palmyre, il rappelle en quelques paragraphes seulement l'histoire de la Syrie (§ 39-41), à laquelle il avait déjà consacré un livre. Du reste, le chapitre qu'il consacre à la vie de Sextus Pompée (chp. CXLIII) n'interrompt pas le fil des événements, mais cette sorte d'oraison funèbre lui permet de tourner une page de l'Histoire.

Aux retours en arrière, Dion Cassius ajoute de nombreux changements de décor. C'est ainsi qu'à deux reprises, il suspend le récit de la guerre de Sicile pour décrire assez longuement la situation à Rome (48, 43—44 et 52—53). Il énumère par exemple les nombreux prodiges observés par les habitants (48, 43, 4-5 et 48, 52). Or, à travers cette énumération, l'auteur ne laisse pas vraiment entrevoir l'issue de la guerre en cours, mais satisfait plutôt un intérêt personnel pour les phénomènes extraordinaires. Il raconte également l'histoire de l'édile Marcus Oppius, prêt à renoncer à sa magistrature faute d'argent (48, 53, 4-6), tout comme il avait raconté celle de l'esclave Maximus, candidat aux fonctions de questeur (48, 34, 5). Or, ces anecdotes ne concernent en rien la guerre de Sicile. Au contraire, Appien n'évoque la situation à Rome que lorsqu'elle constitue un obstacle pour les protagonistes ou nécessite une action de leur part, et il le fait de manière concise. C'est ainsi qu'il évoque la résistance des Romains aux décisions financières (§ 386) ou politiques (§ 414 et 470). Car dans un cas, César se trouve gêné pour reconstruire des navires à la fin de la première année de guerre, dans l'autre cas, il se voit obligé d'envoyer Mécène rétablir l'ordre. En somme, Appien s'écarte rarement de l'histoire événementielle et respecte aussi souvent que possible l'unité de temps et de lieu. De manière générale, il évite les digressions gratuites. Car loin d'être un pur ornement, la description qu'il fait de la *lustratio* illustre le rapport qu'entretient César avec le divin (§ 401-2).

Si Dion Cassius se laisse aller à de nombreuses digressions, il n'accorde en revanche dans ce livre **48** aucune place aux discours. Il ne fait pas la moindre allusion aux deux échanges entre César et Lucius Antonius à la fin du siège de Pérouse et à la veille de la crise de Brindes, alors qu'Appien les reproduit dans deux longs passages au discours direct (chp. XLII-XLV et LIV). Il en va de même pour les propos tenus à Antoine par Cléopâtre et plus tard par les ambassadeurs pompéiens. Ignorés de Dion Cassius, ils sont rapportés par Appien sous forme d'une période au style indirect dans le premier cas (§ 32), sous forme d'un discours au style direct dans le second (chp. CXXXIV-CXXXV). Quant à l'intervention de Cocceius et à celle d'Octavie, l'une avant les accords de Brindes, l'autre avant ceux de Tarente, il est remarquable qu'elles donnent lieu chez Appien à deux passages dialogués, l'un au style direct (chp. LX-LXII), l'autre indirect (§ 390-1), tandis que chez Dion Cassius, la première est passée sous silence, la seconde à peine mentionnée (**48**, 54, 3).

Cela illustre une tendance générale observable ici chez Dion Cassius : ne pas détailler les préalables ou les circonstances des divers accords. Ainsi, contrairement à Appien (§ 272), il n'évoque pas la présence de Cocceius, Pollion et Mécène comme négociateurs de la réconciliation de Brindes. Pour la paix de Baïes, il passe sur l'échec de la première rencontre entre Pompée et les triumvirs (§ 297-9 chez Appien). De même, pour les accords de Tarente, il mentionne d'emblée l'échange de forces terrestres et navales entre César et Antoine, sans décrire leur rencontre au fleuve Taras (§ 392-5 chez Appien). Or, ces lacunes ne semblent pas imputables aux sources suivies par Dion Cassius —qui ne devaient guère différer de celles auxquelles Appien avait eu accès avant lui— mais à l'auteur lui-même. Car dès la guerre de Pérouse, il prévient le lecteur en ces termes : « Je passerai sous silence la plupart de ces actions qui n'ont ni grande importance ni grand intérêt mais je raconterai brièvement celles qui méritent le plus qu'on en parle » (**48**, 13, 1).

Cette tendance à l'ellipse est à rapprocher de la concision que Dion Cassius montre dans d'autres contextes que ceux d'accords. Ainsi, à propos de l'élimination de Lépide, Dion Cassius offre une version des faits quelque peu différente mais surtout beaucoup plus courte. Nous retrouvons bien les principales étapes de cette rapide déchéance (prétentions de Lépide sur la Sicile, entrée de César dans le camp, César attaqué, Lépide progressivement abandonné, sort de Lépide), mais le tout est traité en un

chapitre et demi (49, 11, 2—12, 4) contre environ quatre chez Appien (chap. CXXIII-CXXVI). Il en va de même pour l'élimination de Pompée. Dion Cassius nous permet de suivre le personnage dans sa fuite, dans la mesure où il nomme ou suggère ses différents points de chute en Grèce (49, 17, 5), en Asie mineure (49, 17, 6), en Bithynie (49, 18, 3) ou en Phrygie (49, 18, 3-4). Mais autant l'auteur détaille le passage entre la Sicile et l'Asie (49, 17, 1-4), autant il néglige la poursuite des généraux antoniens pour évoquer directement la capture de Pompée. Aussi l'épisode occupe-t-il un chapitre et demi (49, 17—18, 4) contre environ sept chez Appien (chap. CXXXIII et CXXXVII-CXLII, outre l'ambassade pompéienne).

Cette concision semble parfois refléter le parti pris de Dion Cassius en faveur de César. Car l'auteur se montre très succinct à propos d'Antoine, certains faits étant à peine effleurés (la rencontre avec Cléopâtre ou le séjour avec Octavie), d'autres complètement occultés (le discours aux Grecs), sans compter que l'accent est mis sur l'influence néfaste de la reine égyptienne. Quant à la guerre de Pérouse, Dion Cassius la résume en moins de cinq chapitres (48, 13, 2—16, 1), contre une vingtaine chez Appien (chp. XXX-L), ce qui révèle deux conceptions différentes de l'Histoire. Pour Dion Cassius, le siège de Pérouse n'est guère que le dernier des événements ayant troublé l'ensemble de l'Italie aux lendemains de la bataille de Philippes, et ne compte pas beaucoup plus à ses yeux que la prise de Nursia ou celle de Sentinum. Pour Appien en revanche, il s'agit du dernier sursaut républicain avant la naissance du principat, l'échec honorable de Lucius prouvant l'impossibilité d'un retour aux anciennes institutions.

Inversement, l'abondance narrative ou descriptive permet à Dion Cassius de mettre en relief certains personnages, notamment Agrippa. En témoignent les deux chapitres décrivant l'ensemble portuaire construit par le général césarien, à savoir le *Portus Iulius* (48, 50—51), dont il n'est pas question dans le récit d'Appien. Mais surtout, Dion Cassius accorde de longs développements aux batailles dans lesquelles Agrippa a joué un rôle majeur, alors que les autres se réduisent souvent à quelques notations. Il relate en effet la bataille de Cumes en un seul paragraphe (48, 46, 5) et celle de Messine en trois (48, 47, 3-6), tandis que le récit d'Appien est plus long et plus équilibré (trois chapitres pour chaque bataille : LXXXI-LXXXIII et LXXXV-LXXXVII). En revanche, Dion Cassius consacre trois chapitres à la bataille de Myles

(49, 2, 3—49, 4) et presque autant à celle de Nauoque (49, 9—10), ce qui équivaut à la version d'Appien (chp. CVI-CVIII et CXIX-CXXI).

Ces deux dernières batailles navales offrent d'ailleurs l'occasion à chaque auteur de déployer ses talents oratoires. L'un et l'autre s'intéressent également à la psychologie des foules, en particulier à celles des armées. C'est ainsi que Dion Cassius s'attarde sur la scène de fraternisation consécutive à la paix de Misène (48, 37), qui rappelle celle évoquée par Appien après la reddition de Lucius Antonius (§ 196). Dans les deux cas, la description est empreinte de rhétorique. En revanche, si la première tempête donne lieu chez Appien à un beau morceau d'éloquence (chp. LXXXVIII-XC), chez Dion Cassius, elle se résume à quelques paragraphes seulement (48, 48, 1-4).

Les interventions des auteurs dans le récit ne sont pas rares. Dion Cassius ponctue volontiers son récit d'observations intemporelles sur la nature humaine, et c'est ainsi qu'après la bataille de Myles il place dans la bouche d'Agrippa une réflexion générale sur les rapports entre chefs et subordonnés (49, 4, 2-4). Appien manifeste plutôt les hésitations que lui inspire la conduite des acteurs de l'Histoire (comme en témoignent les diverses explications qu'il donne à un même fait), et ses réflexions personnelles sont plutôt axées sur la fin de la République (comme au chap. XVII).

Il est clair que la personnalité de chacun des deux auteurs influe sur le choix des épisodes traités et sur l'ampleur des développements qui leur sont consacrés, la coloration des deux récits étant d'ailleurs différente, Dion Cassius penchant en faveur de César et de ses lieutenants (en particulier Agrippa), alors qu'Appien s'efforce de tenir la balance égale, ce qui peut donner l'impression fautive qu'il est favorable à Antoine, dont il ne cache pas les qualités.

Tableau chronologique et comparatif

Année	Evénements en Italie & en Sicile	Références chez Appien (livre V)	Références chez Dion Cassius (livres 48 & 49)	Evénements hors Italie & Sicile	Références chez Appien (livre V)	Références chez Dion Cassius (livres 48 & 49)
42 av. J.-C.				Lendemain de Philippe	Chp. II-III	48, 1—2
41	Retour de César en Italie	Chp. XII-XIII	48, 3	Antoine en Asie	Chp. IV-XI	48, 24, 1-3 ; 27, 1-2 ; 28, 3
				<i>Discours d'Ephèse</i>	Chp. IV-V	∅
				<i>Rencontre en Cilicie</i>	Chp. VIII	24, 2 (simple mention)
41/40				<i>Hiver à Alexandrie</i>	Chp. XI	24, 3 (simple mention)
	Vers la guerre de PÉROUSE	Chp. XIV-XXIX	48, 4—13,1			
	<i>Triomphe de Lucius Antonius</i>	∅	48, 4			
	<i>Situation de Sextus Pompée</i>	XXV, § 98-101 ; LXX	48, 16, 2—19	Guerre en Afrique	XXVI, §102-3 ; LIII, § 223	48, 21—23 ; 45, 1-3

	PÉROUSE	Chp. XXX-L	48, 13, 2 –16, 1			
	<i>Siège proprement dit</i>	Chp. XXXII-XL	48, 14, 1-3			
	<i>Entrevue entre Lucius et César</i>	Chp. XLI-XLV	∅			
	<i>Reddition</i>	Chp. XLVI-XLVIII	48, 14, 3-4			
40				César en Gaule (légions de Calenus)	Chp. LI	48, 20
	Retour d'Antoine en Italie	Chp. LII	48, 27, 3-4			
	Crise de BRINDES : des origines aux suites	Chp. LIII-LXV	48, 27, 5–29			
	<i>Entrevue entre Lucius et César</i>	Chp. LIV	∅			
	<i>Réconciliation entre Antoine et Ahenobarbus</i>	Chp. LV	48, 16, 2 (simple mention)			
	<i>Blocus proprement dit</i>	Chp. LVI-LIX	48, 27, 5 –28, 3			
	<i>Mort de Fulvie</i>	LIX, § 249-250 ; LXII, § 266	48, 28, 2-3			
	<i>Entremise de Cocceius</i>	Chp. LX-LXIII	∅			
	<i>Clauses de l'accord</i>	LXV, § 274-5	48, 28, 4 –29, 2	Invasion parthe (Labienus et Pacorus)	LXV, § 276 ; CXXXIII, § 551	48, 24, 3–26

	Mariage d'Antoine et d'Octavie	LXIV, § 273 et LXVI, § 278	48, 31, 3			
	Manifestations des vétérans	∅	48, 30, 1-3			
	Révolte du peuple	Chp. LXVII-LXVIII	48, 30, 4—31			
40/39	Événements intermédiaires	∅ [sauf exception]	48, 32—34			
	<i>Mort de Salvidienus</i>	LXVI, §279	48, 33, 1-3			
	<i>César répudie Scribonia</i>	∅	48, 34, 3			
	Désignation anticipée des consuls	∅ [LXXIII, § 313 : avec Pompée]	48, 35 (sans Pompée)			
39	Paix de BAÏES : des négociations à la conclusion	Chp. LXIX-LXXIII	48, 36—38 (Misène)			
	<i>Entremise de Libon</i>	Chp. LXIX	∅			
	<i>Première rencontre avortée</i>	LXXI, § 297-9	∅			
	<i>Clauses de l'accord</i>	LXXII, § 304-7	48, 36, 3-6			
	<i>Réactions de l'assistance</i>	∅	48, 37			

	Réactions à Rome et en Italie	Chp. LXXIV	∅			
				César en Gaule (troubles)	LXXV, § 318	∅
				Antoine en Asie	Chp. LXXV-LXXVI	48 , 39—41
				<i>Hiver à Athènes</i>	Chp. LXXVI	39, 1-2
38	Situation à Rome	∅	48 , 43—44	Calvinus victorieux en Espagne	∅	48 , 42
	<i>Mariage de César et de Livie</i>	∅	48 , 44			
	Vers la guerre de SICILE	Chp. LXXVII-LXXX	48 , 45, 4—46, 4			
	<i>Désertion de Ménodore</i>	LXXVIII, § 330-2	48 , 45, 5-8 (Ménas)			
	SICILE : 1 ^{ère} année de guerre	Chp. LXXXI-XCII	48 , 46,5—48			
	<i>Bataille de Cumès</i>	Chp. LXXXI-LXXXIII	48 , 46, 5			
	<i>Bataille de Messine</i>	Chp. LXXXV-LXXXVII	48 , 47, 3—6			
	<i>Première tempête</i>	Chp. LXXXVIII-XC	48 , 48, 1-4			
	<i>Désarroi de César et orgueil de Pompée</i>	Chp. XCI-XCII	48 , 48, 5-6			

38/37	Reconstruction de la flotte et grands travaux	XCIII, § 387	48 , 49—51	Agrippa victorieux en Gaule	XCII, § 386	48 , 49, 3-4
	<i>Portus Iulius</i>	∅	48 , 50—51			
37	Situation à Rome	∅	48 , 52—53			
	<i>Prodiges</i>	∅	48 , 52			
	Crise de TARENTE : des origines aux suites	Chp. XCIII-XCV	48 , 54, 1-6			
	<i>Entremise d'Octavie</i>	XCIII, § 390-1	48 , 54, 3 (simple mention)			
	<i>Clauses de l'accord</i>	XCV, § 396-398	48 , 54, 2 et 6			
36	Nouvelle désertion de Ménodore	XCVI, § 400	48 , 54, 7			
	SICILE : troisième année de guerre	Chp. XCVI-CXXII	49 , 1—11, 1			
	<i>Seconde tempête</i>	XCVIII, § 408-410	49 , 1, 3			
	<i>Dernière désertion de Ménodore</i>	C, § 419-CII	49 , 1, 4-5			
	<i>Bataille de Myles</i>	Chp. CVI-CVIII	49 , 2, 3— 49 , 4			
	<i>Attaque de Tauromenium</i>	Chp. CIX-CXII	49 , 5			
	<i>Retraite de Cornificius</i>	Chp. CXIII-CXV	49 , 6—7, 3			
	<i>Bataille de Nauloque et fuite de Pompée</i>	Chp. CXIX-CXXII	49 , 9—11, 1			

	Elimination de Lépide et fin de la guerre de Sicile	Chp. CXXII-CXXVII et chp. CXXXI	49, 11–12			
	Mutineries	Chp. CXXVIII-CXXIX	49, 13–14			
	Honneurs décernés à César et situation à Rome	Chp. CXXX et CXXXII	49, 15–16			
36/35				Pompée en Asie	Chp. CXXXIII-CXLIII	49, 17–18, 4
				<i>De la Sicile à l'Asie</i>	CXXXIII, § 550	49, 17, 1-4
				<i>Indécision et duplicité</i>	CXXXIII, § 551-4	49, 17,4 –18, 1
				<i>Ambassade pompéienne</i>	Chp. CXXXIV-CXXXVI	∅
				<i>Contre Furnius</i>	Chp. CXXXVII-CXXXVIII	∅
				<i>Contre Furnius, Titius et Amyntas</i>	Chp. CXL	∅
				<i>Négociations</i>	Chp. CXLI (avec Furnius)	49, 18, 3 (avec Titius)
				<i>Capture</i>	Chp. CXLII, § 592-5	49, 18, 4
				<i>Bilan de vie</i>	Chp. CXLIII	∅
35	Honneurs rendus à Antoine	∅	49, 18, 6-7	Mort de Pompée	Chp. CXLIV	49, 18, 4-5

Principes :

- la chronologie suivie est celle du récit d'Appien qui peut différer de celle de Dion Cassius
- ne sont pas pris en compte les deux chapitres introductif (chp. I) et conclusif (chp. CXLV) d'Appien
- les événements sont classés selon qu'ils apparaissent au premier plan (c'est-à-dire en Italie et en Sicile) ou à l'arrière-plan (notamment en Asie) dans le récit d'Appien
- ne sont retenus que les événements les plus importants en considération soit de leur portée historique, soit de la place qui leur est accordée dans l'un ou l'autre des deux récits

Légende :

- sont écrits en caractères normaux les événements isolés ou fédérateurs
- sont écrits en caractères italiques les circonstances d'un événement ou les faits connexes
- sont notés en majuscules les temps forts du récit d'Appien
- sont marqués par le symbole \emptyset les événements non relatés chez l'un ou l'autre des deux auteurs

REPRÉSENTATION DES PERSONNAGES**Les triumvirs***Le personnage de César¹*

Dans le livre V, Appien fait explicitement référence à deux épisodes de l'*Odyssée*, celui des bœufs du Soleil relaté au chant XII et celui des Lestrygons relaté au chant X. En effet, profitant de la méprise de Sextus Pompée, César occupa Myles et Artémision, « très petite localité où se trouvaient, dit-on, les bœufs du Soleil et où le sommeil s'était emparé d'Ulysse »². Plus tard, cherchant à ravitailler ses troupes, le même César « mit à sac la terre ayant autrefois appartenu aux Lestrygons »³. Comment expliquer cette intrusion du passé mythique au cœur du récit historique ?

Il est vrai qu'Appien aime ponctuer son propos de notes savantes. Ainsi, il ne manque pas de décrire étape par étape la cérémonie de purification appelée *lustratio*, cérémonie à laquelle procéda César pour attirer la bienveillance des dieux sur sa flotte avant d'entamer sa troisième année de guerre contre Pompée. De même, lorsque César débarqua près de l'autel de l'Archégète en vue d'attaquer Tauromenium, l'auteur précise que l'Archégète est « une statuette d'Apollon qu'érigèrent en premier les Naxiens émigrés en Sicile »⁴, ce qui fait particulièrement référence à l'installation de colons grecs sur l'île au VIII^e siècle et plus généralement au rôle du dieu pythien dans l'acte de colonisation. Cela dit, loin d'être un pur ornement littéraire, la double référence à l'*Odyssée* permet aussi à Appien d'apporter des précisions géographiques. Car la Thrinacrie ou « l'île à trois pointes »⁵ où paissaient les bœufs du Soleil était

¹ Cf. M. A. Levi, *Ottaviano Capoparte*, vol. II, Firenze, 1930 ; J.-M. Roddaz, « La métamorphose : d'Octavien à Auguste », in *Fondements et crises du pouvoir* (S. Franchet d'Espérey, V. Fromentin, S. Gotteland, J.-M. Roddaz éd.), Ausonius, Bordeaux, 2003. Voir aussi E. S. Ramage, « The Nature and purpose of Augustus *Res Gestae* », *Historia*, Heft 54, 1987. Pour d'autres références sur la propagande augustéenne, voir la Bibliographie.

² App., *BC*, V, CXVI, 484.

³ App., *BC*, V, CXVII, 487.

⁴ App., *BC*, V, CIX, 455.

⁵ Hom., *Od.*, XI, v.107 ; XII, v. 127 et 135 ; XIX, v. 275.

identifiée à la Sicile. Quant au pays des Lestrygons, on le situait plus précisément à l'est de l'île, dans les plaines de Léontini.

Mais au-delà de ces considérations littéraires et géographiques, il est remarquable que seul César soit environné d'un contexte odysseén. Appien semble ainsi suggérer au lecteur de comparer le personnage historique au héros épique. Une telle comparaison ne serait pas déplacée, puisque sur le fronton du temple d'Ephèse dont la construction fut entreprise par Antoine vers 41 av. J.-C. et achevée par César après la bataille d'Actium, temple qui devait à l'origine être consacré à Dionysos et fut finalement dédié à Auguste, sur le fronton de ce temple donc était représenté un épisode de l'*Odyssee*, plus précisément du chant IX, où Ulysse propose du vin à Polyphème⁶.

Cependant, César véhicule une autre image, celle du tyran. Au livre IV, Appien comparait déjà les triumvirs à des « harmostes »⁷, magistrats spartiates tristement connus pour leurs méthodes oppressives. Au livre V, c'est le peuple qui accuse le triumvirat d'être un régime tyrannique, criant que « l'on s'était adjoint un quatrième tyran » en la personne de Sextus Pompée⁸, au moment des accords de paix signés avec ce dernier. Et si Lucius Antonius dénonçait également la tyrannie triumvirale, il visait plus particulièrement César, estimant que celui-ci profitait de la faiblesse de Lépide et de l'absence d'Antoine pour installer sa domination personnelle⁹. Pour comprendre le personnage, il convient donc d'étudier la manière dont Appien conjugue les figures héroïque et tyrannique.

Comme Ulysse¹⁰, César était un homme intelligent. Dès la Préface des *Guerres Civiles*, Appien dit que, des trois membres du triumvirat, il est celui qui « l'emportait par son intelligence et son habileté »¹¹. Cela se vérifie dans le livre V. De fait, lors des distributions de terres, César « n'ignorait pas » quelle infraction commettaient les partisans d'Antoine à vouloir nommer eux-mêmes les chefs de colonies antoniennes. Il « n'ignorait pas » non plus quelles exactions commettaient les soldats envers les

⁶ Ce groupe monumental est aussi connu sous le nom de Nymphée de Pollio. Voir *LIMC*, VI, 1, 1992, s.u. Odysseus (p. 956). Voir aussi B. Andreae et al., *Ulisse, il mito e la memoria*, Roma, 1996, p. 205-7.

⁷ App., *BC*, IV, VII, 27 : ἀρμοστάς.

⁸ App., *BC*, V, LXXVII, 328 : ἐπίληψιν τετάρτου τυράννου.

⁹ App., *BC*, V, XXXIX, 160.

¹⁰ Hom., *Od.*, I, v. 66 : Ulysse est « supérieur aux autres mortels par son esprit » (περὶ μὲν νόον ἐστι βροτῶν).

¹¹ App., *BC*, I, V, 20 : ὁ Καῖσαρ αὐτῶν συνέσει τε καὶ ἐμπειρία προύχων.

cultivateurs¹². A travers cette répétition, Appien souligne la lucidité du personnage. César le disait lui-même dans un discours adressé aux sénateurs et aux chevaliers : les accusations portées contre lui par Lucius et ses partisans, il les connaissait bien¹³. Plus loin, lorsque les soldats tuèrent sauvagement Nonius, il préféra les rencontrer plutôt que de les éviter, « pensant qu’il ne ferait qu’alimenter encore leur folie, s’il n’arrivait pas »¹⁴. A sa lucidité s’ajoutait donc une juste appréciation des comportements humains et des mouvements collectifs. Enfin, lorsque Lucius entra dans Pérouse, César concentra toutes ses troupes autour de la ville, « persuadé que le point crucial de la guerre se trouvait précisément là où il tenait Lucius enfermé »¹⁵. Cela montre que, clairvoyant et psychologue, César était aussi doué d’intuition.

Avec l’intelligence allait de pair la prudence. Car César est d’abord quelqu’un qui écoute et qui observe. Lors de la médiation de Cocceius, par exemple, Appien souligne au moyen d’une litote que César était « loin de prêter une oreille distraite » aux avertissements qui lui étaient donnés¹⁶. Par ailleurs, il attendait de voir le comportement d’autrui avant de décider du sien. Ainsi, au moment de la réconciliation de Tarente, « ayant vu [Antoine sauter sur une embarcation pour le rejoindre], César l’imitait en retour ». De même, lors de la reddition de Lucius, ce n’est qu’après avoir jugé des dispositions de son adversaire par sa tenue et son attitude, que César l’avait imité et s’était avancé vers lui¹⁷. Outre son attention, ces deux exemples montrent la modération du personnage, qui ne faisait rien de plus rien de moins que son interlocuteur. César est ensuite quelqu’un de réfléchi. Avant de répondre à l’avertissement de Cocceius, il marqua un instant de silence, ce qui montre qu’il pesait ses mots. Après l’attaque imprévue de Pompée à Tauromenium, il « délibérait en lui-même » pour savoir s’il rejoindrait Cornificius en Sicile ou Messala en Italie¹⁸. César est enfin quelqu’un qui anticipe. Après la première tempête, « il écrivit à tous ses amis et à tous ses généraux de se tenir prêts, afin d’éviter qu’on ne formât contre lui un complot d’un côté ou de l’autre, comme il arrive lorsque des entreprises échouent »¹⁹. Après la

¹² App., *BC*, V, XIV, 58 et XV, 60 : οὐκ ἠγγόει.

¹³ App., *BC*, V, XXVIII, 107.

¹⁴ App., *BC*, V, XVI, 66.

¹⁵ App., *BC*, V, XXXII, 125.

¹⁶ App., *BC*, V, LXII, 265.

¹⁷ App., *BC*, V, XCIV, 393 : ἰδὼν ἀντεμμεῖτο ; XLI, 174 : συνεῖς ἀντεμμεῖτο.

¹⁸ App., *BC*, V, LXII, 265 et CXII, 466.

¹⁹ App., *BC*, V, XCI, 382.

seconde tempête, puis l'attaque de Tauromenium, il prit de semblables précautions en envoyant Mécène à Rome pour étouffer l'agitation républicaine²⁰. Attentif, mesuré, réfléchi et prévoyant, César montre donc toujours une grande prudence. Appien insiste sur ce trait de caractère, et cela n'a pas lieu de surprendre, puisque dans la Préface de l'*Histoire Romaine*, il explique que la naissance et la longévité de l'Empire tiennent en partie à la prudence des empereurs.

Mais si, comme Ulysse²¹, César a la prudence de Métis, il possède également son caractère rusé. L'épisode chez le cyclope Polyphème montre que la *μητις* d'Ulysse allait du simple mensonge au fin stratagème²². César disposait lui aussi de cette large palette de ruses. C'est d'abord ce qui ressort des propos tenus par ses opposants. Ainsi, Manius dénonçait sa malhonnêteté : César avait accordé son autonomie à la Gaule Cisalpine « en trompant Antoine »²³, qui avait obtenu cette province lors du premier partage, et il empruntait de l'argent aux temples sous prétexte de financer une guerre qu'il ne menait pas, celle contre Pompée. Lucius Antonius relevait son hypocrisie : César affichait devant sénateurs et chevaliers son amitié pour Antoine, tout en prenant par derrière des mesures pour empêcher son retour. Le consul se disait surtout victime de ses calomnies et de ses artifices : feignant d'ignorer les motivations républicaines et anti-triumvirales de Lucius, César l'avait accusé devant l'armée de défendre les cultivateurs contre les colons, « [se] déchargeant de la responsabilité de la guerre en la déplaçant sur l'attribution de lots »²⁴. Quant aux ambassadeurs envoyés par Pompée auprès d'Antoine, ils soulignaient la déloyauté dont il avait fait preuve en ne tenant pas la promesse faite à Antoine, lors des accords de Tarente, d'envoyer des légions en Orient, et en ne respectant pas les accords de paix conclus avec Pompée ni non plus les termes du triumvirat scellé avec Lépide. Aussi l'incitaient-ils à « ne pas [se] laisser fréquemment piéger » par cet homme « faux, rusé et artificieux » qui non seulement

²⁰ App., *BC*, V, XCIX, 414 et CXII, 470.

²¹ Ulysse est « sage » (*δαίφρων*) ou « très sage » (*πολύφρων*), mais il est aussi le héros « aux multiples facettes » (*πολύτροπος*) et « aux multiples tours » (*πολυμήχανος*). Comparer les deux épithètes homériques forgées sur *μητις* (qui a donné son nom à la nymphe) : *πολύμητις* (« très prudent ») et *ποικιλόμητις* (« fertile en artifices »).

²² Hom., *Od.*, IX, v. 307 sqq. Voir aussi v. 19-20 (Ulysse se définit lui-même comme un homme rusé).

²³ App., *BC*, V, XXII, 87.

²⁴ App., *BC*, V, XXIX, 111 (*ὑποκρίνεται*) et XLIII, 183 et 184 (*τεχνάζων*).

agissait en dépit de sa parole, mais qui n'aurait aucun scrupule d'ordre affectif, bien qu'Antoine eût épousé sa sœur Octavie²⁵.

Si ces jugements émanent d'opposants à César, ils ne traduisent pas pour autant un parti pris négatif à son égard. Car l'habileté, même funeste, est caractéristique du personnage. C'est ce qui ressort de ses paroles comme de ses actes. Ainsi, le discours adressé aux sénateurs et aux chevaliers se veut réconciliateur, à en juger par les dernières phrases où César demande à ses auditeurs de procéder à une médiation avec Lucius. Pourtant, sa place et son contenu montrent qu'il n'en est rien. En effet, dès l'échec de la deuxième tentative de réconciliation, César, autant que Lucius, s'était lancé dans des préparatifs de guerre. Après l'échec de la troisième, tous deux « étaient décidés à faire la guerre et publiaient l'un contre l'autre des édits désormais incisifs ». Plus loin, il montre comment se dessinent les deux camps, les cultivateurs d'un côté avec Lucius, les colons de l'autre avec César. Bien plus, il évoque des affrontements entre recruteurs des deux partis²⁶. Appien dresse alors l'état des moyens humains et financiers de chacun. Tout cela nous montre que la guerre était déjà installée et que le discours de César était faussement réconciliateur. Quel était alors le but de ce discours ?

En réalité, César cherchait à s'attirer la sympathie de son auditoire. Et pour cause : Lucius faisait l'objet d'un large consensus, recevant l'appui non seulement des italiens dépossédés, qui voyaient en lui leur défenseur, mais aussi du peuple et d'une partie du Sénat, qui souhaitaient un retour aux institutions républicaines. S'il voulait rallier les sénateurs et les chevaliers, il devait donc déplacer le débat, en négligeant la dimension politique de l'opposition animée par le consul pour ne retenir que son aspect social. Cela lui permettait d'ailleurs de reporter la responsabilité de la guerre sur Lucius, montré du doigt pour son « injustice » et son « arrogance », et de faire figure de victime, comme le souligne la répétition du verbe *καταγιγνώσκω* à la voix passive²⁷. Mais ce recours à la calomnie est caractéristique de la tyrannie. Car le tyran, tel que le décrit Platon, est un homme sanguinaire qui diabolise ses ennemis (au sens étymologique du

²⁵ App., *BC*, V, CXXXIV, 559 : *μη̄ πολλάκις ὑπὸ Καίσαρος ἐνεδρευθῆναι* ; CXXXV, 561 : *ὑπούλου τε καὶ δολεροῦ καὶ φιλοτέχνου*.

²⁶ App., *BC*, V, XXII, 89 ; XXIV, 95-6 ; XXVII, 105-6.

²⁷ App., *BC*, V, XXVIII, 107 : *συναδικεῖται* ; 110 : *τὴν ὑπεροψίαν* ; 107 : *καταγιγνώσκομαι et καταγιγνώσκονται*.

terme, c'est-à-dire « porter de fausses accusations »), avant de les faire exiler et tuer²⁸. Pour stigmatiser le prétendu fauteur de guerre, César opposait à l'écho lointain et abstrait des conflits extérieurs la vision concrète et immédiate des luttes intestines, assimilée même à un spectacle de gladiateurs à travers la métaphore de l'amphithéâtre²⁹. Pour prouver sa propre sincérité, il précisait qu'il disposait d'un fort potentiel militaire, voulant montrer par là que son inaction ne dissimulait pas un sentiment de « faiblesse », de « pusillanimité » ou de « lâcheté », mais manifestait au contraire sa « prudence »³⁰. Et pour cause : faute de connaître les intentions d'Antoine, César était plongé dans l'incertitude et devait faire attention, comme cela transparaît de son discours. De fait, il disait explicitement éprouver des « hésitations »³¹. Bien plus, s'il affirmait entretenir des relations paisibles avec Antoine, il jugeait pourtant bon de demander à ses auditeurs de plaider en sa faveur auprès de celui-ci. Ainsi donc, mêlant les registres polémique et pathétique, César parvint à donner l'apparence d'un discours réconciliateur à ce qui était en réalité un discours de propagande visant directement les sénateurs et les chevaliers, et indirectement Antoine. Les hostilités furent ouvertes dans les jours qui suivirent, ce que Cocceius, pourtant ami de César, lui reprocha plus tard³². En préparant une guerre dont il rejetait toute la responsabilité sur Lucius, César tint donc un discours aussi habile que mensonger.

Cela apparaît encore plus nettement lors de la guerre de Sicile. De fait, Appien dit que la paix entre César et Pompée fut rompue « pour des raisons que l'on soupçonnait être autres, mais celles produites en public par César étaient les suivantes »³³ : Pompée avait eu un malentendu avec Antoine concernant le Péloponnèse et, pour ce motif ou pour un autre, il s'était remis à affamer l'Italie, en pratiquant la piraterie. Bien que cette version des faits fût confirmée par certains pirates capturés et mis à la question, l'opinion continuait à douter de la légitimité de cette guerre. César était donc soupçonné d'avoir soutiré des aveux fictifs et de mentir, ce qui le présente à

²⁸ Plat., *Rép.*, 565 e. Noter la récurrence du verbe *διαβάλλω* (ou du nom correspondant *διαβολή*) dans les deux discours tenus par Lucius à l'heure de la reddition (XXXIX, 162-3 et XLIII, 183). Voir aussi Arstt, *Pol.*, V, 11, 5 (1313 a).

²⁹ App., *BC*, V, XXVIII, 108.

³⁰ App., *BC*, V, XXVIII, 107 : *δοθένειαν ἢ ἀτολμίαν* ; 109 : *εὐβουλίαν, οὐ δειλίαν*. Voir *Praef.*, XI : la grandeur de l'empire romain tient essentiellement à cette *εὐβουλία*.

³¹ App., *BC*, V, XXVIII, 109.

³² App., *BC*, V, LXII, 262.

³³ App., *BC*, V, LXXVII, 325.

nouveau comme un manipulateur et surtout comme un fauteur de guerre. Ce soupçon semble d'ailleurs partagé par Appien, qui ponctue l'explication donnée à la rupture de la paix d'un « à ce que disait César »³⁴. D'après Platon, un tel bellicisme est caractéristique du tyran, lequel « fomenté toujours et inévitablement la guerre », notamment « pour que le peuple ait besoin d'un chef » ou pour que périssent ses ennemis supposés, « ceux qu'il suspecte de ne pas le laisser gouverner, à cause de leurs libres pensées »³⁵.

Non moins querelleur que belliqueux, César déploya aussi ses talents de menteur lors des crises de Brindes et de Tarente. De fait, sans connaître la réponse d'Antoine aux propositions de Pompée, mais éprouvant juste des doutes à ce sujet, il accusa son collègue de comploter contre les colons. Cette accusation, Appien la qualifie d'affirmation certes « plausible » mais « provocante »³⁶, ce qui est vraisemblablement un euphémisme pour dire que César mentait. De même, « soit qu'il cherchât à sonder Lucius, soit qu'il voulût que ses paroles vinsent aux oreilles d'Antoine »³⁷, il convoqua l'ancien consul. Autrement dit, soit il prêchait le faux pour savoir le vrai, en ne proposant à Lucius de rejoindre Antoine que pour connaître ses intentions et peut-être celles de son frère, soit il louvoyait, en ne s'adressant à Lucius que pour s'expliquer indirectement avec Antoine. Dans les deux cas, son discours n'était pas ce qu'il paraissait être. En outre, il trahissait sa malhonnêteté, puisqu'il revenait spontanément sur l'affaire de la province de Gaule et de l'armée de Calenus, se justifiant avant même d'avoir été accusé.

Cette accusation, Cocceius ne tarda pas à la lui lancer. Or, César donna des justifications différentes des précédentes : ce n'était plus « pour éviter que [les provinces et troupes antoniennes] ne se retrouvent sans chef », mais pour éviter que « tant de moyens militaires tombent aux mains du fils de Calenus, qui n'[était] qu'un adolescent » qu'il s'en était chargé³⁸. Bien plus, il ajouta que Lucius d'un côté, Asinius et Ahenobarbus de l'autre, désiraient s'emparer de cette armée. Pourtant, après la guerre de Pérouse, Lucius s'était retiré du jeu politique, ce qui rend plus qu'improbable cette

³⁴ App., *BC*, V, LXXVII, 327.

³⁵ Plat., *Rép.*, 566 e : ἵν' ἐν χρεῖα ἡγεμόνος ὁ δῆμος ἦ ; 567 a : ἄν γέ τις... ἀρχειν ; 567 a : τυράννῳ αἰεὶ ἀνάγκη πόλεμον παραττειν. Voir aussi Arstt, *Pol.*, V, 11, 10 (1313 b).

³⁶ App., *BC*, V, LIII, 220.

³⁷ App., *BC*, V, LIV, 226.

³⁸ App., *BC*, V, LIV, 225 ; LXI, 257.

convoitise. Quant à Asinius et Ahenobarbus, ils n'avaient vraisemblablement pas fini de « prépar[er] des lieux de débarquements et des stocks de vivres dans toute l'Italie » en prévision du retour d'Antoine³⁹, ce qui rend aussi improbable leur présence à proximité de la Gaule. D'ailleurs, c'est en mer ionienne qu'Ahenobarbus rencontra Antoine. Tout cela donne donc à penser que César s'enchevêtrait dans un tissu de mensonges.

L'opinion n'était pas dupe, puisque Cocceius évoque « d'autres versions des faits »⁴⁰. Concernant la fermeture de Brindes, César affirma n'y être pour rien, ignorant qu'Antoine arrivait dans la ville et qu'il était accompagné d'Ahenobarbus. Pourtant, Brindes était gardée par cinq cohortes césariennes⁴¹. Or, il s'agissait sans doute d'une précaution prise contre la menace ou prétendue menace antonienne. Car aux lendemains de la guerre de Pérouse, César « croyait qu'il l'emporterait sur Antoine, Pompée et Ahenobarbus par le nombre de fantassins »⁴², ce qui montre qu'il était déjà dans une logique guerrière. D'ailleurs, il avait éloigné ceux qu'il soupçonnait le plus parmi les amis et les soldats d'Antoine. C'est pourquoi son innocence dans l'affaire est sujette à caution. Du coup, lorsque nous comparons les raisons données à Antoine par les habitants de Brindes et le discours justificatif tenu par César devant Cocceius, nous sommes tentés de voir dans les premières une récitation du second. C'est aussi ce que pensait Antoine qui qualifiait les propos des habitants de Brindes de « belles histoires » (*καλλωπίσματα*)⁴³. Quoi qu'il en soit, les réponses faites par César à Cocceius étaient entachées d'hypocrisie au moins sur un point : il reprochait à Antoine d'avoir traité avec Pompée, alors que lui-même avait arrangé un mariage politique avec Scribonia, parente de Pompée⁴⁴. D'ailleurs, si Cocceius conclut en disant que César et Antoine n'avaient plus « qu'à [se] dire franchement l'un à l'autre ce qui fai[sait] l'objet de [leurs] soupçons réciproques »⁴⁵, c'est qu'ils avaient jusqu'alors manié le mensonge. Enfin, à l'issue de cette crise de Brindes, César donna un exemple d'habileté sournoise en convoquant Salvidienus sous un faux prétexte pour le faire tuer⁴⁶.

³⁹ App., *BC*, V, L, 212.

⁴⁰ App., *BC*, V, LXI, 258.

⁴¹ App., *BC*, V, LVI, 235.

⁴² App., *BC*, V, LIII, 221.

⁴³ App., *BC*, V, LVI, 236.

⁴⁴ App., *BC*, V, LIII, 222 ; LXI, 259 ; LXII, 263.

⁴⁵ App., *BC*, V, LXII, 266.

⁴⁶ App., *BC*, V, LXVI, 279.

Lors de la crise de Tarente, César reprocha à Antoine de ne pas l'avoir soutenu dans la première année de guerre contre Pompée. Pourtant, comme le rappela Octavie, lui-même avait envoyé Mécène auprès d'Antoine pour régler cette question et c'était chose faite⁴⁷. Or, si César revenait là-dessus, c'était sans doute moins par rancune que par mauvaise foi, à en juger par le second reproche fait à Antoine. Car il accusait ses deux collègues de comploter contre lui par l'intermédiaire d'un affranchi nommé Callias, qu'il refusa pourtant de questionner lorsque Antoine le lui proposa⁴⁸. Cela donne à penser qu'il avait prêché le faux pour savoir le vrai ou qu'il avait pris n'importe quel prétexte, même le moins crédible, pour renvoyer Antoine. Ainsi, lorsque Appien dit que « [César] avait de nouveaux griefs contre Antoine ou qu'il ne faisait plus cas de leur alliance, vu l'abondance de ses propres ressources »⁴⁹, la seconde hypothèse semble la plus vraisemblable. D'ailleurs, César ne fit pas plus cas des accords de Tarente, puisqu'il négligea d'envoyer des légions à Antoine, ce à quoi il s'était pourtant engagé. Peut-être les soldats qui se mutinèrent après la victoire de Nauoque se souvenaient-ils du peu de valeur à accorder à la parole de César, lorsqu'ils refusèrent de repartir en campagne avant d'avoir reçu les récompenses promises⁵⁰. Cela rejoint ce que dit Platon sur les débuts du tyran qui, courtisan et démagogue, « promet beaucoup en particulier et en public »⁵¹.

Les différents épisodes que nous venons d'étudier montrent combien César était habile dans ses déclarations. Il l'était aussi dans ses comportements. Car on le voit à plusieurs reprises faire preuve de complaisance. C'est « pour complaire à Antoine » qu'il autorisa Lucius à désigner les chefs de colonies antoniennes, et « pour complaire à l'armée » qu'il multipliait les récompenses au prix de la haine du peuple⁵². Bien plus, voyant arriver l'échéance du quinquennat, il « voulait bien, pour le moment, fermer les yeux » sur les exactions commises par les colons à l'encontre des cultivateurs⁵³. De même, après le meurtre de Nonius, il n'infligea pas de sanctions aux soldats mais se limita à des reproches et à des exhortations, « faisant comme si ce n'était le fait que

⁴⁷ App., *BC*, V, XCIII, 390-1 : l'infinitif parfait *ἐκκελίσθαι* montre bien que l'incident était clos.

⁴⁸ App., *BC*, V, XCIII, 392.

⁴⁹ App., *BC*, V, XCIII, 388.

⁵⁰ App., *BC*, V, CXXXIV, 558 ; CXXVIII, 531.

⁵¹ Plat., *Rép.*, 566 d : *ὑπισχνεῖται τε πολλὰ καὶ ἰδίᾳ καὶ δημοσίᾳ.*

⁵² App., *BC*, V, XIV, 58 : *ἐς χάριν Ἀντωνίου* ; XIII, 53 : *ἐς χάριν τοῦ στρατοῦ.*

⁵³ App., *BC*, V, XV, 61.

d'un petit nombre »⁵⁴. A travers ces exemples, nous voyons que César était un hypocrite (au sens étymologique du terme, c'est-à-dire « acteur »), en ce qu'il jouait un rôle pour obtenir la faveur des autres. Encore une fois, cela rappelle la vie privée des futurs tyrans décrite en ces termes par Platon : « s'ils ont besoin de quelqu'un, ils s'abaissent et osent prendre toutes les postures, d'un air naturel, mais après avoir obtenu ce qu'ils voulaient, ils prennent un air détaché », raison pour laquelle il faut les considérer comme des « hommes sans foi »⁵⁵.

Ce jeu de masques se retrouve dans le côté calculateur de César Ainsi, convoitant l'armée de Calenus, « il temporisait encore et considérait les moyens de sauver les apparences (*τὸ εὐπρεπέες*) »⁵⁶, lorsque le général antonien mourut. Cet exemple montre que César ne se contentait pas de tenir un rôle, mais qu'il soignait le décor et la temporalité : il réunissait les conditions nécessaires et choisissait le bon moment pour faire admettre ses actions les plus discutables. C'est sans doute en ce sens qu'il faut interpréter l'épisode de la première désertion de Ménodore. De fait, si « César ne l'accepta pas tout de suite, mais finit cependant par le faire, parce qu'il considérait la paix comme rompue de fait »⁵⁷, cela signifie qu'il retarda sa réponse en considération du facteur temps : il espérait encore persuader le peuple et Antoine que Pompée était l'agresseur et que la guerre était donc légitime. Déjà évoqué précédemment, le mariage arrangé avec Scribonia fournit un autre exemple de calcul politique, par lequel César se parait de bienveillance aux yeux de Pompée.

Mais plus intéressant est le rapprochement ménagé avec Antoine avant la crise Tarente. De fait, « toujours habile (*δεινός*) à voir au premier coup d'œil où se trouvait son intérêt, [César] envoya Mécène auprès d'Antoine pour lui donner des informations susceptibles de le faire changer d'avis sur les questions à propos desquelles ils s'étaient fait récemment des reproches mutuels, et pour l'amener à s'allier à lui, sans en avoir l'air »⁵⁸. Cet exemple résume plusieurs aspects du personnage : intelligent et rusé, non seulement César comprenait que l'appui d'Antoine lui était encore utile, mais il savait quoi dire et comment faire pour l'obtenir sans donner l'impression de s'abaisser, ce qui dénote aussi une certaine fierté. De même, lors de la crise de Brindes, il n'avait pas écrit

⁵⁴ App., *BC*, V, XVI, 66.

⁵⁵ Plat., *Rép.*, 575 e-576 a : *ἐάν τοῦ τι δέωνται... ἀλλότριαι* ; 576 a : *ἀπίστους*.

⁵⁶ App., *BC*, V, LI, 214.

⁵⁷ App., *BC*, V, LXXVIII, 332.

⁵⁸ App., *BC*, V, XCII, 385.

à Antoine, quoique la règle fût que le plus jeune écrive au plus ancien, mais à Julia, à laquelle il reprochait sa fuite craintive et ingrate, « comme si elle ne devait pas obtenir pleine satisfaction de lui, comme d'un fils »⁵⁹. En se comparant ainsi à Antoine dans une lettre adressée à Julia, César invitait son collègue à fraterniser sans perdre la face. Ce comédien n'était donc pas prêt à jouer n'importe quel rôle. Chez lui, la problématique de l'image était double, entre celle qu'il voulait habilement donner et celle qu'il tenait à préserver orgueilleusement.

Dans les passages déjà cités où César calquait son comportement sur celui de Lucius ou d'Antoine, peut-être n'y avait-il pas seulement de la prudence, mais aussi une part de fierté : pour montrer sa bienveillance sans paraître vulnérable, il n'en faisait ni trop ni trop peu par rapport à eux. De même, le fait que César adressât des louanges admiratives à Lucius, « qui n'avait rien dit d'indigne ni d'inintelligent » lors de leur entrevue⁶⁰, peut s'interpréter comme un acte de reconnaissance entre personnes partageant les mêmes valeurs ou les mêmes qualités, ici l'intelligence et la dignité. D'autre part, le fait qu'il se présentât devant les Romains pour faire le bilan de sa politique, que ceux-ci fussent bien disposés ou non, semble montrer qu'il ne manquait pas d'aplomb⁶¹. En tout cas, s'il s'engagea dans la bataille de Nauloque, ce fut par orgueil, puisqu'il n'accepta le défi de Pompée que pour avoir « jugé honteux de refuser »⁶². Ce tempérament valut parfois à César des corrections divines et des revers de fortune. Ainsi, après la victoire de Myles, il se flatta de traverser le détroit de jour, en vainqueur, mais après l'attaque inattendue de Tauromenium, c'est de nuit, en vaincu, qu'il s'enfuit par le chemin inverse⁶³. De même, après la victoire sur Pompée et l'élimination de Lépide, César faisait preuve d'une telle « prétention » (comme le souligne la répétition) que « la justice divine le punit »⁶⁴. Cette punition prit la forme d'une mutinerie militaire. César avait déjà eu affaire à l'hostilité de l'armée. Lors de la réunion sur le Champ de Mars, son retard avait en effet provoqué l'indignation des

⁵⁹ App., *BC*, V, LXIII, 267.

⁶⁰ App., *BC*, V, XLV, 191.

⁶¹ App., *BC*, V, LXVII, 284 ; CXXX, 539.

⁶² App., *BC*, V, CXVIII, 489.

⁶³ App., *BC*, V, CIX, 452 ; CX, 462.

⁶⁴ App., *BC*, V, CXXVIII, 528 : ζήλου δὲ αὐτῷ γέμοντι (...) τὸ δαιμόνιον ἐνεμεσησε τοῦ ζήλου.

soldats, qui l'interprétaient comme de « l'arrogance »⁶⁵, et Nonius les avait contredits à ses dépens.

Mais pour se convaincre du caractère orgueilleux de César, il suffit de constater ses réactions de susceptibilité aux sarcasmes dont il fait l'objet. De fait, lorsque Lépide lui proposa ironiquement d'échanger l'Afrique et la Sicile contre sa place perdue au sein du triumvirat, « mécontent, César, dans un accès de colère, vint en personne reprocher son ingratitude à Lépide, et après s'être violemment menacés, ils se séparèrent »⁶⁶. Bien plus, lorsque des soldats de Lépide placés en faction se moquèrent de le voir s'enfuir après avoir été frappé d'un trait à la cuirasse, « César eut un tel accès de colère qu'il ne se ressaisit pas avant d'avoir pris avec ses cavaliers et détruit [le poste de garde] »⁶⁷. Cette violence, non seulement verbale mais physique, donne à penser qu'il fit tuer Ophilius, le tribun qui l'avait humilié en disant que ses récompenses n'étaient que des « hochets pour enfants »⁶⁸. Elle explique aussi pourquoi César fût soupçonné d'avoir tué le soldat qui avait osé prendre la place d'un chevalier au théâtre⁶⁹. De telles réactions appartiennent à une « âme irascible », qui avec « l'âme concupiscible » prédomine chez le tyran platonicien⁷⁰. Toutefois, elles ne doivent pas éclipser la patience dont César faisait habituellement preuve.

Car c'était un homme endurant, aussi bien moralement que physiquement. Lors des distributions de terres, « il était accablé d'odieuses injures par ceux que l'on dépouillait, mais supportait cette offense »⁷¹. Après la bataille de Cumes, accroché par Pompée dans le détroit de Messine puis harcelé par Démocharès, il se réfugia pour la nuit dans la montagne. Là, non seulement il se retrouvait « sans vivres, sans soins, et dans un complet dénuement », mais « il se fatiguait » à « cour[ir] d'un homme à l'autre, en exhortant chacun à prendre son mal en patience jusqu'à l'aube ». Et malgré « cet état de fatigue et de dénuement », ajouté à l'absence d'esclaves, il sortit « sain et sauf » d'une telle épreuve⁷². De même, après l'attaque de Tauromenium, César s'enfuit

⁶⁵ App., *BC*, V, XVI, 65 : *ὑπεροψίαν*.

⁶⁶ App., *BC*, V, CXXXIII, 511.

⁶⁷ App., *BC*, V, CXXXV, 516.

⁶⁸ App., *BC*, V, CXXXVIII, 532.

⁶⁹ App., *BC*, V, XV, 62.

⁷⁰ Plat., *Rép.*, IX, 573 a-b.

⁷¹ App., *BC*, V, XIII, 53.

⁷² App., *BC*, V, LXXXVII, 363-4 : *ἄσιτοι καὶ ἀθεράπευτοι καὶ πάντων ἐνδεεῖς* (conditions pénibles soulignées par le groupe ternaire) 365-6 : *σώζοιτο*.

et se laissa dériver jusqu'au port de Balarus « avec un seul écuyer, sans amis, sans gardes personnels ni esclaves ». Et quoique tombé « dans un état de prostration physique et morale », il sortit encore indemne de ce mauvais pas⁷³. Sa patience s'accompagnait de courage. Car non content de résister aux épreuves, il allait au-devant d'elles. Comme nous l'avons vu précédemment, plutôt que de reculer devant les meurtriers de Nonius, il affronta leur fureur. Il fit de même avec le peuple en révolte. Alors qu'il venait parler, les Romains l'accueillirent par des jets de pierres, « bien qu'il fût preuve de patience, qu'il s'offrît lui-même aux coups et qu'il fût blessé, ils ne lui témoignaient même pas du respect »⁷⁴, ce qui ne l'empêcha pas de s'en sortir cette fois encore.

Mais sa patience avait des limites. César interprétait notamment la lenteur comme une menace. Ainsi, il reprocha à Cocceius sa venue tardive, en lui faisant comprendre qu'il attendait de sa part autre chose que de l'ingratitude et de l'antipathie, après l'indulgence montrée envers son frère. Et Cocceius de répondre : « Pourquoi traites-tu tes ennemis en amis et qualifies-tu d'ennemis tes amis (...) ? »⁷⁵. Cette remarque rejoint ce que dit Platon sur la triste existence menée par les tyrans, qui ne sont « jamais amis avec personne, parce qu'ils sont toujours maîtres ou esclaves d'autrui »⁷⁶. C'est que, prudent à l'extrême, César frayait avec ses ennemis pour s'assurer d'eux, d'un côté, taxait ses amis de déloyauté pour sonder leurs intentions, de l'autre.

Comme la ruse, la méfiance est en effet le revers de la prudence. L'attention se transforme alors en surveillance. Celle-ci apparaît naturellement dans le contexte de batailles. Ainsi, lors du siège de Pérouse, « s'étant rendu compte [que Lucius était touché par la famine], César redoubla de vigilance »⁷⁷. Lors du siège de Brindes, il « surveill[ait] les événements » et « regardait aborder [les navires d'Antoine] »⁷⁸. Et lorsqu'il n'assurait pas lui-même cette surveillance, il envoyait des hommes ou des navires le faire. Cela étant, plus qu'un trait commun à tous les généraux, il faut voir là

⁷³ App., *BC*, V, CXII, 466 : μεθ' ἑνός ὀπλοφόρου, χωρὶς φίλων τε καὶ ὑπασπιστῶν καὶ θεραπόντων (conditions pénibles soulignées par le terme superlatif doublé du groupe ternaire) ; 467-8 : σώζοιτο.

⁷⁴ App., *BC*, V, LXVIII, 285.

⁷⁵ App., *BC*, V, LXI, 256.

⁷⁶ Plat. *Rép.*, 576 a : φίλοι μὲν οὐδέποτε οὐδενί, ἀεὶ δεσπόζοντες ἢ δουλεύοντες ἄλλω.

⁷⁷ App., *BC*, V, XXXIV, 135.

⁷⁸ App., *BC*, V, LVII, 242 : ἐφῆδρευεν ; LVIII, 243 : ἐφορῶντος.

un trait caractéristique de César, qui agit pareillement hors du contexte de batailles. Ainsi, la tentative de réconciliation qui devait se tenir à Gabies échoua lorsque les cavaliers de César, envoyés comme éclaireurs ou espions, rencontrèrent ceux de Lucius. En cette époque troublée, César n'était effectivement pas le seul à avoir des soupçons, mais il y était particulièrement enclin et habile à le cacher. Ainsi, lorsque Ménodore déserta pour la troisième fois, il lui « fit grâce en vertu des accords conclus, jusqu'à lui accorder la vie sauve, tout en le faisant surveiller dans l'ombre »⁷⁹. De même, lorsque les sénateurs et chevaliers romains sortirent de Pérouse, il chargea les centurions de les « conduire à l'écart pour leur faire honneur, tout en les plaçant sous une surveillance imperceptible »⁸⁰. Parfois, la surveillance se doublait d'un exil déguisé. Ainsi, en lui confiant les deux provinces d'Ibérie, César « éloigna Lucius avec honneur, tout en le faisant surveiller dans l'ombre par ses lieutenants »⁸¹. D'autres fois, il se contentait de faire place nette autour de lui, en alliant ruse et diplomatie. A la veille de la crise de Brindes, par exemple, pour se débarrasser des amis et des soldats d'Antoine suspects à ses yeux, il les éloigna « sous divers prétextes »⁸². Dans le même temps, il expédia Lépide et six légions antoniennes en Afrique.

Mais César soupçonnait jusqu'aux soldats de son propre camp. Naturellement, comme Salvidienus l'avait trahi au profit d'Antoine, il abandonna l'armée placée sous ses ordres. En revanche, sans raison apparente, il surveilla la force navale de Taurus. Après la seconde tempête, pendant que l'on reconstituait une flotte, il se rendit à Tarente « où il inspecta la force navale placée sous les ordres de Taurus »⁸³. Une fois la flotte reconstituée, il alla rencontrer Taurus vers le mont Skylakion, puis, « après avoir approuvé le bon ordre de ses troupes »⁸⁴, repartit à Hipponion. Il semble même avoir fait l'aller-retour spécialement pour renouveler l'inspection. C'est que la force navale de Taurus était composée de navires antoniens. Malgré les accords de Tarente, César continuait donc à nourrir des soupçons contre son collègue. Bien plus, après la guerre de Sicile, César guettait les faits et gestes d'Antoine pour éventuellement le prendre en flagrant délit de déloyauté. Appien explique à deux reprises que ce comportement lui

⁷⁹ App., *BC*, V, CII, 426 : ἀφανῶς ἐφύλλασεν.

⁸⁰ App., *BC*, V, XLVIII, 202.

⁸¹ App., *BC*, V, LV, 230 : ἐφύλασσε ἀφανῶς.

⁸² App., *BC*, V, LIII, 223 : ἐπὶ προφάσεω.

⁸³ App., *BC*, V, XCIX, 415.

⁸⁴ App., *BC*, V, CIII, 428.

était inspiré par son « amour du pouvoir » (*φιλαρχίαν*)⁸⁵. Or, une telle méfiance, doublée d'ambition, est caractéristique du tyran, dont Platon dit qu'il est « empli de crainte », ayant une âme « toujours et inévitablement pauvre et insatiable »⁸⁶. Elle explique d'ailleurs qu'il s'entoure d'une garde personnelle, composée de mercenaires ou d'esclaves⁸⁷. Sur ce point, toutefois, si César avait bien des gardes du corps, c'était d'abord « en vertu de sa charge », ce dont se plaignait Lucius qui pour sa part était « sans défense »⁸⁸. En outre, il disposait de cohortes prétoriennes constituées de vétérans⁸⁹. Contrairement au tyran donc, César ne s'entourait pas de misérables individus, mais d'hommes expérimentés, ce qui fut salutaire pour lui à l'heure des hostilités.

Car il était plus un homme de tête qu'un homme de terrain. Cela est particulièrement visible durant la guerre de Sicile. Il adopta en effet une stratégie d'évitement : pour ne pas avoir à participer personnellement aux combats, il partait avant que les choses ne tournent mal. Ainsi, alors qu'on livrait bataille à Cumès, César refusa d'attaquer Pompée près de Messine, disant « qu'il n'était pas prudent de courir des risques » avant l'arrivée de Calvisius et des renforts attendus. Pourtant, ses amis ne voyaient pas là une entreprise risquée mais au contraire une « occasion très favorable » de battre Pompée, lequel ne disposait que de quelques navires, alors que César avait une flotte importante⁹⁰. Derrière la prudence semblait donc se cacher une certaine frilosité. Au début de la troisième année de guerre, il passa d'Hipponion à Strongyle où, voyant l'armée nombreuse qui occupait la côte et présumant que Pompée s'y trouvait, il confia le commandement à Agrippa pour repasser à Hipponion et de là gagner Tauromenium, qu'il comptait attaquer avec Messala et Taurus⁹¹. S'il laissa Agrippa se débrouiller au nord, c'est peut-être parce qu'il craignait de se faire devancer par Lépide à l'est de l'île, où celui-ci devait avoir installé un camp. Mais peut-être ne voulait-il tout simplement pas affronter Pompée. Car à la fin de la guerre, au lieu de poursuivre Pompée jusqu'à

⁸⁵ App., *BC*, V, XCIV, 395 et CXXVII, 525. La *φιλαρχία* fait partie des ressorts humains qui expliquent les événements de la fin de la République et qu'Appien se propose de mettre en évidence, comme il le dit dans la Préface des *Guerres Civiles* (*BC*, I, VI, 24).

⁸⁶ Plat., *Rép.*, 578 a : *πειχράν και ἄπληστον ἀνάγκη ἀεί...φόβου γέμειν*. Voir aussi Arstt, *Pol.*, V, 11, 7 (1313 b).

⁸⁷ Plat., *Rép.*, 567 d-e. Voir aussi Arstt, *Pol.*, V, 11, 11-2 (1313 b).

⁸⁸ App., *BC*, V, XXI, 82.

⁸⁹ App., *BC*, V, III, 13.

⁹⁰ App., *BC*, V, LXXXIV, 354-5.

⁹¹ App., *BC*, V, , CV, 433-4.

Messine, il y envoya Agrippa, restant pour sa part à Nauloque⁹². En tout cas, il donnait l'impression d'être sur tous les fronts et de contrôler la situation, alors qu'il pratiquait en réalité une mobilité constante ou déléguait ses pouvoirs pour se mettre à couvert.

César adoptait par ailleurs une stratégie de fuite : pour ne pas avoir à s'impliquer, il partait pendant les combats. Ainsi, comme nous l'avons vu précédemment, il se réfugia dans la montagne pour échapper aux assauts de Démocharès. Or, si Appien ne porte pas de jugement explicitement négatif sur cette attitude, il lui oppose néanmoins la « hardiesse téméraire » de Cornificius, pour lequel « il valait mieux disparaître en pleine action que de se laisser attaquer sans bouger ni combattre »⁹³. D'autre part, après que Pompée l'eut attaqué près de Tauromenium et avant qu'il ne revienne à la charge, César confia ses forces à ses différents lieutenants, puis s'enfuit, dépourvu de ses insignes, parce qu'il se sentait menacé⁹⁴. Il faut rappeler qu'au moment de l'attaque de Pompée, il avait pris peur « faute de pouvoir rappeler Messala », laissé à Leucopétra⁹⁵. Certes, Pompée l'avait pris au dépourvu et avait coordonné ses forces terrestres et navales pour le cerner. Mais quoiqu'elles fussent en mauvaise posture, les troupes de César pouvaient faire le poids face à des soldats qui n'avaient ni l'expérience de la guerre ni le sens de l'opportunité⁹⁶. Si donc César regrettait l'absence de Messala, c'est sans doute parce qu'il redoutait d'avoir à diriger lui-même les opérations sur le terrain. D'ailleurs, nous ignorons comment il se comportait lorsqu'il n'avait pas réussi à éviter ou à fuir le combat. Car Appien ne décrit pas même l'affrontement entre César et Pompée, mais se contente de le mentionner de manière stéréotypée, en employant le *topos* de la nuit qui sépare les adversaires⁹⁷. Aussi ne voyons-nous jamais César au cœur de l'action. On serait tenté d'en conclure à sa lâcheté. Mais cela mérite d'être nuancé.

Car si César ne prenait pas une part active aux opérations, c'est aussi parce qu'il avait conscience de ses limites. Après la première tempête, il partit « sans soutenir ce malheur de pied ferme, dans un moment où il ne pouvait être d'aucun secours »⁹⁸. Ces limites lui étaient posées non seulement par les circonstances, mais par sa propre

⁹² App., *BC*, V, CXXXII, 506.

⁹³ App., *BC*, V, LXXXVI, 360-1.

⁹⁴ App., *BC*, V, CXI, 463.

⁹⁵ App., *BC*, V, CX, 457.

⁹⁶ App., *BC*, V, CX, 459.

⁹⁷ App., *BC*, V, CXI, 464.

⁹⁸ App., *BC*, V, XCI, 381.

constitution. Appien évoque en effet à plusieurs reprises la fragilité physique de César. Seul Antoine était porté aux nues pour avoir remporté la bataille de Philippes, « César étant alors en mauvaise santé ». C'est pour cette même raison qu'il préféra rentrer en Italie pour répartir les terres, plutôt que d'aller en Asie pour récolter de l'argent. D'ailleurs, sur le chemin du retour, « sa maladie prit à Brindes de nouvelles et très dangereuses proportions », à tel point qu'on le disait mort. Selon Nonius, s'il arriva en retard au Champ de Mars, où il avait convoqué les soldats, c'est aussi à cause de « sa santé chétive ». Enfin, au moment de la crise de Brindes, il tomba malade et se soigna à Canisium⁹⁹. Dès lors, ce n'est sans doute pas un hasard si Appien place dans la bouche des ambassadeurs de Pompée un terme emprunté au vocabulaire médical (*ὑπουλος*) : selon eux, César est trompeur, comme l'est une plaie cicatrisée au dehors et purulente au dedans. Ce n'est sans doute pas un hasard non plus si César est le seul personnage que nous voyions se reposer, et ce, à deux reprises, la première, après qu'il fut secouru par Calvisius suivi de la treizième légion, la seconde, après qu'il trouva refuge auprès de Messala¹⁰⁰. Du reste, à cette faiblesse de constitution s'ajoutait une inexpérience du terrain. Marchant contre Tisienus, par exemple, César s'égara en chemin, ce qui lui valut de passer une nuit épouvantable, abrité de la pluie sous un bouclier et alerté par l'Etna en activité. C'est pourquoi nous ne pouvons pas le réduire à un lâche mais devons lui reconnaître une certaine prudence : loin de se leurrer sur ses propres capacités, il préférait ne pas prendre le risque de faire échouer une opération, mais laissait agir ses lieutenants qu'il savait compétents.

Piètre homme d'action, César n'en fut pas moins vainqueur des deux guerres menées durant cette courte période. Cela tenait non seulement à l'efficacité de ses hommes, mais aussi à sa propre obstination. Encore une fois, le fait que César admirât la constance et l'intransigeance de Lucius, qui même après avoir échoué restait prêt à combattre son magnanime vainqueur et son propre frère pour la défense de la patrie, révèle sa ténacité personnelle¹⁰¹. Inversement, lors de leur entrevue de Pérouse, Lucius avait admiré la « concision » de César¹⁰², ce qui est aussi révélateur : s'il n'usait pas de

⁹⁹ App., *BC*, V, XIV, 57 : *διὰ τὴν τότε Καίσαρος ἀρρωστίαν* ; III, 11 : *διὰ τὴν ἀρρωστίαν* ; XII, 45 : *ἦτε νόσος... ἐπικινδύνως* ; XVI, 65 : *τὴν Καίσαρος ἀσθένειαν* ; LVII, 242 : *ἐνοσηλεύετο*.

¹⁰⁰ App., *BC*, V, LXXXVII, 366 ; CXII, 469.

¹⁰¹ App., *BC*, V, LIV, 228.

¹⁰² App., *BC*, V, XLV, 191 : *βραχυλογίας*. Jules César se caractérisait lui aussi par sa concision (*imperatoria brevitatis*).

circonlocutions, c'est qu'il savait très bien ce qu'il voulait. Cette fermeté se manifeste surtout lors de la guerre de Sicile. D'après les accords de Brindes, César devait ouvrir les hostilités seulement s'il ne parvenait pas à s'entendre avec Pompée. Mais il semblait fermé d'avance à toute négociation. En effet, après que Ménodore eut repris la Sardaigne à son affranchi Hélénius, César était à ce point mécontent qu'il « ne prêtait pas l'oreille à Antoine, qui tentait de le réconcilier avec Pompée »¹⁰³. Or, cet événement n'était pas de nature à compromettre irrémédiablement les relations entre César et Pompée, sans quoi Antoine n'aurait même pas pris la peine de jouer le rôle de modérateur. Cela montre donc que César était décidé à faire la guerre, raison pour laquelle il mettait tant de mauvaise volonté. D'ailleurs, aussi longtemps que la paix n'était pas conclue avec Pompée, le peuple dénonçait les querelles de pouvoir qui étaient causes de pénurie et d'inflation. Mais « comme César ne cédait pas malgré cela, Antoine lui demanda de se dépêcher au moins de faire la guerre en raison de la disette »¹⁰⁴. Si César refusait catégoriquement de se réconcilier, ce n'est donc pas parce qu'il attendait que Pompée fasse le premier pas, mais bien parce qu'il voulait fermement en découdre (ou du moins, éviter tout compromis avec la faction pompéienne, en tant qu'héritier de Jules César). C'est en tout cas ce que révèle l'intervention d'Antoine, lequel se contentait d'accélérer la guerre, faute de pouvoir l'empêcher¹⁰⁵. La paix fut néanmoins conclue, pour être aussitôt rompue. Comme nous l'avons vu précédemment, César imputa cette rupture à un malentendu entre Antoine et Pompée, alors que son collègue lui-même désapprouvait la guerre. La situation n'était donc pas un *casus belli*, mais César s'employait à la rendre telle. Cette obstination fit impression sur Pompée. De fait, au début de la troisième année de guerre, César essuya une violente tempête. Or, malgré cette infortune, il relança une expédition aussitôt après avoir reconstitué sa flotte, et Pompée « fut frappé de stupeur à l'idée de faire la guerre contre une volonté invincible »¹⁰⁶.

Si César renvoyait une telle image d'invulnérabilité, c'est aussi que la Fortune et la Divinité ne lui réservaient pas uniquement de mauvaises surprises. Dès la Préface des *Guerres Civiles*, Appien le définit comme un « homme redoutable qu'une heureuse

¹⁰³ App., *BC*, V, LXVI, 277.

¹⁰⁴ App., *BC*, V, LXVII, 281.

¹⁰⁵ App., *BC*, V, LXVII, 281. La particule $\gamma\epsilon$ à valeur restrictive traduit à elle seule la résignation d'Antoine.

¹⁰⁶ App., *BC*, V, C, 418 : ἐξεπλήσσετο μὲν ὡς ἀμάχῳ γνώμη.

fortune favorisait en tout »¹⁰⁷. Et de fait, dans le livre V, l'arrivée de Calvisius était « une coïncidence qui sur[venait] à point nommé » et celle de la treizième légion, « un autre heureux hasard » pour César et pour ceux qui s'étaient réfugiés avec lui dans la montagne en vue d'échapper à Démocharès¹⁰⁸. De même, après avoir combattu et fui Pompée, César réfléchissait à ce qu'il allait faire, « lorsque la Divinité l'entraîna vers le port de Balarus »¹⁰⁹. Cette expression n'est pas sans rappeler une formule qui revient plusieurs fois dans l'*Odyssée*. Car « un dieu guida » Ulysse et ses compagnons vers le « port propice au mouillage » qu'offrait l'île des Cyclopes, puis vers le « port propre à l'ancrage » qu'offrait celle de Circé¹¹⁰. D'ailleurs, nous pouvons nous demander si la remarque érudite sur l'Archégète ne contient pas une idée semblable : de même qu'Apollon avait indiqué aux Grecs un lieu de colonisation, de même les dieux auraient guidé César dans ses opérations de conquête. La suite le donne à penser. Car en débarquant précisément à l'Archégète, César « glissa et tomba, mais se releva très vite de lui-même », chute et redressement qui sonnent comme le présage d'un revers suivi d'un succès¹¹¹. Or, à l'échec de Tauromenium allait succéder la victoire de Nauoque.

Il faut rappeler qu'au début de cette troisième et dernière année de guerre, César avait particulièrement honoré les dieux. Non content de procéder à une cérémonie purificatoire de sa flotte, il avait offert « à la fois des sacrifices et des libations, depuis son navire amiral, en pleine mer, aux Vents Favorables, à Neptune le Tutélaire et à la Mer Sereine »¹¹². Encore une fois, cela rappelle le début de l'*Odyssée*, où Zeus évoque l'inoubliable Ulysse qui, « plus que tout autre, offrit des sacrifices aux dieux immortels »¹¹³. De tels actes de piété, César ne les accomplissait pas seulement pour demander la faveur des dieux mais aussi pour exprimer sa reconnaissance envers eux. C'est de toute évidence pour leur rendre grâce qu'il fréquentait les temples après sa victoire sur Pompée, même si Appien ne le dit pas explicitement. Il leur avait déjà offert

¹⁰⁷ App., *BC*, I, V, 23 : ἐπιτυχῆς ἐς πάντα καὶ φοβερὸς ὦν γένος. Voir aussi *Praef.*, XI : c'est essentiellement l'heureuse fortune (εὐτυχία) associée à la prudence (εὐβουλία) qui a fait la grandeur de l'empire romain.

¹⁰⁸ App., *BC*, V, LXXXVII, 363 : συγκύρημα... χρηστὸν ; 365 : ὑπὸ δὲ ἐτέρου δαίμονος ἀγαθοῦ.

¹⁰⁹ App., *BC*, V, CXII, 466 : θεὸς ἐς τὸν Βαλαρὸν λιμένα παρήνεγκε.

¹¹⁰ Hom., *Od.*, IX, V, 142 : τις θεὸς ἡγεμόνευε ; IX, v. 135 : λιμὴν εὖορμος ; X, 141 : ναύλοχον ἐς λιμένα, καὶ τις θεὸς ἡγεμόνευεν.

¹¹¹ App., *BC*, V, CX, 456.

¹¹² App., *BC*, V, XCVIII, 406.

¹¹³ Hom., *Od.*, I, v. 66-7 : περὶ δ' ἰρὰ θεοῖσιν / ἀθανατοῖσιν ἔδωκε.

un sacrifice au moment de la reddition de Lucius¹¹⁴. Enfin, de manière générale, César était respectueux des choses divines. A la fin du siège de Pérouse, il expliqua qu'il userait de clémence non seulement en considération de Lucius et de lui-même, mais « à cause des dieux »¹¹⁵. Or, il ne faut pas voir là une simple marque d'emphase rhétorique. Car il montra la même retenue avec Lépide, en refusant d'usurper son sacerdoce et d'ordonner son exécution, ce à quoi l'incitait pourtant le peuple¹¹⁶. A travers ces deux exemples, nous voyons que son sens du sacré aboutissait à une certaine bonté. Celle-ci apparaît en d'autres occasions. Ainsi, pendant le siège de Pérouse, il « accueillait avec humanité (*φιλανθρωπως*) les déserteurs »¹¹⁷. A la fin de la guerre de Sicile, il « faisait grâce aux officiers de Pompée »¹¹⁸, et cette magnanimité était visiblement désintéressée, tandis que le pardon accordé aux meurtriers de Nonius avait été entaché de complaisance. Enfin, traitant avec égards les morts comme les vivants, il prit soin de faire ensevelir ceux de ses marins qui avaient péri dans la seconde tempête¹¹⁹. Pieux, béni par les dieux et capable d'une certaine grandeur d'âme, César fut même divinisé après sa victoire en Sicile. Outre les nombreux honneurs que lui accordèrent le Sénat et le peuple romains, « les villes lui élevaient des statues près de celles de leurs propres dieux »¹²⁰. Et Appien ne manque pas de rappeler à cette occasion qu'il n'était âgé que de vingt-huit ans. Autrement dit, le jeune César avait l'avenir devant lui, et il était promis de surcroît à une brillante destinée.

Cela était déjà suggéré au lecteur par l'emploi du terme polysémique *αὐτοκρατώρ*. Car le sens ne fait pas de doute dans les passages décrivant la reddition des soldats de Lucius, à la fin du siège de Pérouse, ou celle des soldats de Lépide, après la victoire décisive de Nauloque : César fut salué du titre d'*imperator*¹²¹. Par contre, lorsque Appien évoque les soldats de la treizième légion prenant soin de « leur chef suprême » (ce qui se reproduit plus tard avec Messala), le sens est plus équivoque : César n'était pas traité comme un *imperator*, lui qui venait de fuir devant Démocharès,

¹¹⁴ App., *BC*, V, XLVI, 193 ; CXXX, 538.

¹¹⁵ App., *BC*, V, XLV, 190.

¹¹⁶ App., *BC*, V, CXXXI, 543. Le *Pontifex Maximus* était inviolable, et l'on avait reproché aux assassins de Jules César de n'en avoir pas tenu compte.

¹¹⁷ App., *BC*, V, XXXVIII, 158.

¹¹⁸ App., *BC*, V, CXXVII, 527.

¹¹⁹ App., *BC*, V, XCIX, 411.

¹²⁰ App., *BC*, V, CXXXII, 546.

¹²¹ App., *BC*, V, XLVI, 194 ; CXXIV, 514.

mais se voyait déjà prodiguer des soins dignes d'un empereur¹²². D'ailleurs, Appien fait explicitement ce rapprochement au moment où se livrent les partisans de Lucius. De fait, les tribuns militaires qui venaient recevoir le mot d'ordre de César lui apportaient en même temps les effectifs, « comme il est d'usage aujourd'hui encore que le tribun demandant le mot d'ordre remette à l'empereur une tablette indiquant au jour le jour les effectifs présents »¹²³. Il faut sans doute voir là un effet d'annonce de son avènement au Principat.

Cette évolution s'amorce dès la fin de notre livre. De fait, revenant à la mission officielle du triumvirat, celle d'extirper la sédition et de restaurer la république, César « disait qu'il rendrait au peuple l'intégralité de sa constitution » au retour d'Antoine, lequel accepterait indéniablement de « déposer la magistrature qu'ils exerçaient, maintenant que c'en était fini des guerres civiles »¹²⁴. D'un autre côté, il ordonnait la destruction des documents relatifs à la sédition, ce qui apparaît moins dans le récit d'Appien comme un moyen de gommer des faits compromettants que comme une volonté de tourner la page. Compte tenu de cette tension entre un passé républicain que l'on prétendait raviver et un passé conflictuel que l'on voulait oublier, le nouveau régime ne pouvait se contenter d'être en continuité, mais devait aussi se construire en rupture avec ce qui précédait. Ainsi, tout en « permett[ant] aux magistrats annuels d'exercer une grande partie du gouvernement conformément aux usages ancestraux »¹²⁵, César accepta la puissance tribunicienne à vie. Aux yeux d'Appien, ce n'était donc pas un ambitieux avide de transformer le triumvirat en une tyrannie personnelle, semble-t-il, mais plutôt un homme sage qui saurait remplacer la tyrannie triumvirale par une monarchie, suivant le cycle des régimes décrit par Platon¹²⁶.

Ainsi se réalise l'unité de ce personnage contrasté, placé sous le double héritage du tyran grec et du héros homérique. Empruntant au premier certains traits comme la méfiance ou l'hypocrisie, adoptant du second la prudence et l'intelligence, César était une personnalité en devenir, voué par les dieux à être le futur Auguste. Le triumvir tyrannique devait donc évoluer en empereur providentiel.

¹²² App., *BC*, V, LXXXVII, 365 ; CXIII, 472.

¹²³ App., *BC*, V, XLVI, 192.

¹²⁴ App., *BC*, V, CXXXII, 548.

¹²⁵ App., *BC*, V, CXXXII, 548.

¹²⁶ Plat., *Rép.*, VIII, 546 sqq. Voir Arstt, *Pol.*, V, 12, 7 sqq. (1316 a) : critique de la théorie platonicienne du cycle des révolutions.

*Le personnage d'Antoine*¹

De ces années précédant la bataille d'Actium, la tradition a gardé l'image d'un Antoine devenu le jouet de Cléopâtre, comme Héraclès avait été celui d'Omphale². Dion Cassius dit qu'il « était esclave de l'Égyptienne » avec toute la valeur péjorative dont la propagande augustéenne a chargé l'ethnique³. Pour Plutarque, Cléopâtre « se saisit » d'Antoine, ce que l'on pourrait traduire de manière plus exacte mais aussi plus familière en disant qu'elle « mit le grappin » sur lui⁴. Cette image n'est pas absente du récit d'Appien. En effet, dès les premières lignes de notre livre, l'auteur annonce l'amour malheureux entre les deux personnages pour expliquer le découpage de son œuvre. C'est là qu'il introduit le thème de l'homme asservi à une femme dominatrice, en employant le *topos* du coup de foudre : Cléopâtre vient trouver Antoine en Cilicie, et « sa vue le subjuge aussitôt »⁵. Dans la scène de rencontre proprement dite, Appien emploie une structure de phrase significative en elle-même. En effet, aussi longue que soit la tirade de Cléopâtre, elle n'est pas rapportée dans une phrase séparée, mais insérée dans un complément antéposé au verbe principal, dont Antoine est sujet. Cela montre bien que la reine avait conquis le triumvir. Bien plus, lors de l'hiver passé à Alexandrie, Antoine était « soumis à Cléopâtre, à laquelle il consacrait principalement son séjour »⁶. A travers le verbe *ἀνατίθημι* emprunté au vocabulaire religieux, le personnage est assimilé au serviteur d'une déesse.

Mais dans la scène de rencontre, Appien fait une comparaison plus explicite : Antoine « se trouva pris au piège de Cléopâtre, tel un gamin, bien qu'il eût quarante ans »⁷. Cette puérité est d'autant plus marquée qu'elle tranche avec l'image sérieuse de César, déjà élevé au rang de dieu, bien qu'il n'eût que vingt-huit ans. Plutarque compare

¹ Cf. A. La Penna, « Antonio come personaggio paradossale », in A. Gara et al., *Il triumvirato costituente alla fine della Repubblica romana*, Côme, 1993, p. 93-111 ; F. Chamoux, *Marc Antoine*, Paris, Arthaud, 1986 ; H. Bengston, *Marcus Antonius. Triumvir und Herrscher des Orients*, Munich, 1977. Voir aussi G. Marasco, « Marco Antonio « Nuovo Dioniso » e il *De sua ebrietate* », *Latomus* 51, 1992, p. 538-548. Pour d'autres références sur la propagande antonienne, voir la Bibliographie.

² Plut., *Ant.*, 90. Voir aussi *Ant.*, 4. La famille d'Antoine prétendait descendre d'Héraclès, d'où les comparaisons entre les deux personnages.

³ Dion Cass., 48, 24, 2 : τῇ τε Αἰγυπτία ἐδουλεύε.

⁴ Plut., *Ant.*, 28, 1 : ἤρπασεν.

⁵ App., *BC*, V, I, 1.

⁶ App., *BC*, V, XI, 44 : ὑπὸ Κλεοπάτρα, ἣ δὴ καὶ μάλιστα τὴν ἐπιδημίαν ἀνετίθει.

⁷ App., *BC*, V, VIII, 33 : αὐτῆς μειρακιωδῶς ἐαλώκει, καίπερ ἔτη τεσσαράκοντα γεγονώς. Noter que Plutarque emploie le même verbe : Antoine « se fait prendre au piège » (*Ant.*, 25, 2 : ἀλίσκεται).

lui aussi Antoine à un enfant lorsqu'il décrit son séjour à Alexandrie : « il avait les occupations et les amusements d'un gamin oisif » et « se livrait à des gamineries », écrit-il⁸. Mais plus intéressant est l'emploi du verbe *διαπαιδαγωγῶ* à propos de Cléopâtre : celle-ci « dirigeait l'éducation » d'Antoine, qu'elle formait aux frivolités en tout genre⁹. En plus d'être asservi, Antoine était donc infantilisé d'une certaine manière.

Car il avait la spontanéité d'un enfant. En témoignent la répétition de l'adverbe « aussitôt » ainsi que les expressions « d'un seul coup » et « brusque changement », qui traduisent non seulement l'immédiateté stéréotypée de la scène de rencontre mais aussi la réelle candeur du personnage¹⁰. Cela étant, cette spontanéité apparaît avec d'autres femmes. Selon Appien, en effet, Antoine « aida Sisinès à monter sur le trône, parce que Glaphyra, la mère de Sisinès, lui avait paru belle »¹¹. Plus tard, durant l'hiver passé à Athènes, Antoine « se livra à [Octavie] aussi avec une grande effusion de sentiments, prompt qu'il était à aimer les femmes »¹². Il convient donc de relativiser l'impression faite par Cléopâtre sur un homme qui succombait si facilement aux charmes féminins. Et Appien apporte cette nuance dès la scène de rencontre, lorsqu'il dit qu'Antoine « avait toujours été naturellement très porté sur ces choses »¹³. Prompt à aimer donc, Antoine l'était aussi à bien faire. Dans le passage relatif à la trahison de Salvidienus, sur lequel nous reviendrons plus loin, Appien évoque en effet la « bonté naturelle » d'Antoine et sa « promptitude à la bienveillance »¹⁴. D'ailleurs, si Pompée parla comme il le fit à Furnius, c'est qu'il « se fi[ait] à Antoine, comme à un homme naturellement bon »¹⁵. Enfin, devant les Grecs d'Asie, évoquant le temps des Gracques, avec le legs du royaume de Pergame aux Romains, Antoine dit : « Aussitôt, nous avons été pour vous meilleurs qu'Attale »¹⁶. Or, si cette phrase exprime la bienveillance spontanée des Romains, elle s'applique également à Antoine.

Mais cette promptitude pouvait prendre une autre forme, celle de l'impulsivité. De fait, arrêté aux portes de Brindes, il n'attendit pas de s'expliquer avec César, mais

⁸ Plut., *Ant.*, 28, 1 : *μειρακίου σχολήν ἄγοντος διατριβαῖς καὶ παιδιαῖς χρώμενον*; 30, 1 : *μειρακιενόμενον*.

⁹ Plut., *Ant.*, 29, 1 : *διεπαιδαγώγει*.

¹⁰ App., *BC*, V, VIII, 33 : *εὐθύς*; IX, 34 : *εὐθύς... ἀθρόα*; IX, 36 : *ἐνήλλακτο ταχέως*.

¹¹ App., *BC*, V, VII, 31.

¹² App., *BC*, V, LXXVI, 323 : *πολὺς γὰρ... ταχύς ὦν ἐς ἔρωτας γυναικῶν*.

¹³ App., *BC*, V, VIII, 33 : *ὕγρότατος ἐς ταῦτα ἀεὶ φῦναι*.

¹⁴ App., *BC*, V, LXVI, 279 : *εὐφύης ὦν ἄρα καὶ ταχύς ἐς εὖνοιαν*.

¹⁵ App., *BC*, V, CXLI, 587 : *Ἀντωνίῳ τε θαρρῶν ὡς ἀγαθῶ τὴν φύσιν*.

¹⁶ App., *BC*, V, IV, 17.

assiégea la ville et attaqua toute l'Italie, réaction qu'Appien qualifie de « rapide et générale »¹⁷. De même, après avoir été informé que Servilius conduisait une force de cavalerie à César, « ne pouvant contrôler son ardeur, Antoine, aussitôt après le repas, avec les amis qu'il trouva prêts et quatre cents cavaliers, se hâta de partir, plein d'audace »¹⁸, pour empêcher César et Servilius de faire leur jonction au moyen de ce raid improvisé. Il était sujet à l'emportement non seulement dans ses actes mais dans ses paroles. C'est pourquoi Cocceius « n'agaça pas davantage Antoine, qui était d'un naturel suffisamment irritable »¹⁹ mais partit dès qu'il connut ses griefs contre César. Par contre, pour son implication dans la guerre de Pérouse, Fulvie s'était attiré les reproches d'Antoine, lequel était entré dans une colère si noire que sa femme s'était laissée dépérir. Contrairement à César donc, Antoine était plus enclin à riposter qu'à temporiser.

Cela dit, s'il était impulsif, il n'était pas pour autant irréfléchi. Car il savait se montrer prudent. Cela apparaît au moment du siège de Pérouse. Antoine désapprouvait cette guerre, puisqu'il adressa ultérieurement des reproches à Lucius, ainsi qu'à Fulvie et à Manius. De ce fait, si Barbatius nuisit à Antoine, ce ne fut pas en déformant son sentiment, mais en le révélant. Car malgré sa désapprobation, Antoine préféra rester discret. En effet, durant l'hiver à Alexandrie, « il avait retenu auprès de lui les députés des colonies venus le voir, sans cesser de dissimuler le fond de sa pensée »²⁰. D'ailleurs, le fait qu'Appien n'ait pas trouvé de réponses d'Antoine aux lettres de Lucius et de Fulvie constitue peut-être une preuve supplémentaire qu'il faisait le mort. Depuis l'Égypte, Antoine continuait donc à s'intéresser aux affaires d'Italie, sans toutefois s'impliquer. Il faut dire qu'il disposait d'informations seulement partielles, si l'on en croit Appien. Ce n'est qu'au printemps (c'est-à-dire à la fin du *mare clausum*), après être passé d'Égypte en Asie mineure, qu'Antoine « apprit ce qui s'était déroulé à Pérouse »²¹. Selon Dion Cassius, il était au contraire si obsédé par Cléopâtre qu'il ne s'occupa aucunement des affaires parthes et italiennes, dont il « n'ignorait absolument rien »²². Mais cette explication tendancieuse n'est pas suffisante. En réalité, Antoine se

¹⁷ App., *BC*, V, LXVII, 240 : ὀξείας καὶ πανταχοῦ.

¹⁸ App., *BC*, V, LXVIII, 245.

¹⁹ App., *BC*, V, LX, 255 : οὐδὲν δὲ ἔτι ὀξυτέραν φύσιν ἐπερεθίσας.

²⁰ App., *BC*, V, LII, 216.

²¹ App., *BC*, V, LII, 216.

²² Dion Cass., 48, 27, 1 : οὐδὲν γὰρ αὐτῶν τὸ παράπαν ἠγνόει.

trouvait dans une situation inconfortable, partagé entre son frère et sa femme, d'un côté, son collègue et l'armée, de l'autre. Aussi resta-t-il prudemment à l'écart. C'est cette même prudence qui motiva ses choix ultérieurs. Car Antoine se trouva de nouveau en porte-à-faux, tiraillé entre sa nécessaire entente avec César et sa volonté de reconnaissance et de loyauté envers Pompée. Ainsi, lors de la crise de Brindes, il finit par renvoyer Pompée et Ahenobarbus pour se réconcilier avec César. Et pour cause : en guerre contre les Parthes, il avait besoin de lever des troupes en Italie, ce que stipula l'accord de paix alors signé. Mais ce ne fut pas de gaieté de cœur qu'Antoine renvoya celui qui avait accueilli sa mère en fuite (alors qu'il aurait dû répondre au *beneficium* de Pompée par une *gratia* équivalente). Au contraire, il céda aux instances de Cocceius et de Julia elle-même, de deux maux choisissant le moindre. Plus tard, au début de la guerre de Sicile, César fit venir Antoine à Brindes « en vue de délibérer avec lui [à ce] sujet »²³. Mais sitôt arrivé, Antoine repartit, sans même attendre César. Appien émet trois hypothèses pour expliquer son comportement : la réprobation de la guerre engagée contre Pompée, l'inquiétude suscitée par les préparatifs de César ou enfin la crainte superstitieuse d'un prodige effrayant. Mais ces hypothèses sont vraisemblablement complémentaires. En venant à Brindes, Antoine ne s'attendait sans doute pas à ce que la guerre fût déjà installée, puisque César l'avait appelé pour s'entretenir avec lui de son opportunité, et non pour demander son soutien militaire. Lui voulait dissuader son collègue de rompre les accords de paix. Or, en voyant les préparatifs de César, il comprit qu'il était trop tard. Il s'en retourna donc et se contenta d'écrire à César, évitant ainsi de prendre parti et de s'engager militairement. Comme débutait la deuxième année de guerre, il promit son soutien à César, ses besoins en troupes étant plus forts que son désir de loyauté, parce que les opérations contre les Parthes ne tournaient pas à son avantage. Bien plus, lors de la crise de Tarente, il étouffa son mécontentement et supporta la volte-face de César pour ne pas compromettre ses chances d'obtenir de lui des légionnaires. Ainsi donc, loin de se désintéresser des événements en Occident, il y prenait une part modérée de manière à ne pas rester sans moyens en Orient.

Cela nous amène à relativiser non seulement sa spontanéité impulsive, mais aussi son insouciance, autre trait caractéristique de l'enfant. Car Antoine était aussi accusé de négliger les affaires publiques. Or, si à la suite de sa rencontre avec Cléopâtre,

²³ App., *BC*, V, LXXVIII, 333.

« l'attention qu'Antoine prêtait jusqu'alors à toute chose se mit à baisser d'un seul coup »²⁴, cette négligence ne fut que de courte durée. Elle est encore évoquée lorsque Antoine quitta la Syrie, « sans même attendre d'avoir consolidé le pays en proie à la confusion »²⁵, pour passer l'hiver à Alexandrie. Mais il n'est plus question d'une telle précipitation dans la suite du livre. Certes, durant son séjour à Alexandrie puis à Athènes, Antoine « avait mis de côté les soucis et le cortège des chefs militaires »²⁶ et avait donné « ordre de ne pas déranger » aux ambassadeurs et autres sollicitateurs²⁷. Mais cette insouciance doit être nuancée à plus d'un titre. Outre que les circonstances étaient particulières, Antoine étant en quartiers d'hiver, il faut souligner en effet que la capitale égyptienne et la métropole grecque n'étaient pas de pures villégiatures. Par leur localisation, les deux cités constituaient des atouts non négligeables dans la guerre contre les Parthes ou plus généralement dans les affaires d'Orient. D'ailleurs, cette dimension politique et stratégique n'est pas absente du récit d'Appien. A Alexandrie, si Antoine en usait modestement, c'est « parce qu'il était dans un royaume étranger et dans un Etat souverain », comme le suppose à juste titre l'auteur²⁸. Et de fait, le triumvir devait ménager la reine d'Egypte, s'il voulait obtenir son appui militaire. A Athènes, certes il « ne prêt[ait] attention qu'aux lettres envoyées par les armées »²⁹, mais il se tenait ainsi informé. En somme, étant donné sa vigilance et sa prévoyance, Antoine ne faisait nullement preuve d'incurie.

Pourtant, chez les auteurs, le champ lexical de la mollesse et de la somnolence est récurrent pour évoquer notamment le séjour à Alexandrie. Selon Dion Cassius, qui emploie le *topos* de la *τρυφή* lié à l'Orient, Antoine « ne se préoccupait absolument plus des affaires publiques, mais se vautrait dans la mollesse avec Cléopâtre et les Egyptiens (*συνετρύφα*), jusqu'à en être complètement liquéfié »³⁰. Mais lorsqu'il apprit les actions menées par Lucius, d'un côté, et par Labienus, de l'autre, il fut « réveillé et dégrisé », dit Plutarque, exploitant un autre champ lexical, celui de l'ivresse, associé à Héraclès³¹. Car les auteurs ont souvent fait rimer insouciance avec jouissance, décrivant

²⁴ App., *BC*, V, IX, 34.

²⁵ App., *BC*, V, X, 42.

²⁶ App., *BC*, V, XI, 43.

²⁷ App., *BC*, V, LXXVI, 324.

²⁸ App., *BC*, V, XI, 43.

²⁹ App., *BC*, V, LXXVI, 322.

³⁰ Dion Cass., 48, 27, 2 : οὔκετ' οὐδενός... κατελίθη.

³¹ Plut., *Ant.*, 30, 3 : ἐξυπνισθεὶς καὶ ἀποκραίπαλήσας. Voir aussi *Ant.*, 4.

le séjour d'Antoine auprès de Cléopâtre comme une vie de luxe et de débauche, aggravée par une sorte de culte de la personnalité. Déjà lors de la rencontre en Cilicie, Plutarque n'avait pas manqué de décrire avec force de détails la somptueuse hiérogamie entre Antoine-Dionysos et Cléopâtre-Aphrodite. En Egypte, tous deux « avaient formé une sorte d'association dite de la Vie Inimitable », poursuit Plutarque³², qui raconte alors diverses anecdotes illustrant leurs festins et leurs largesses. En outre, aux quatre formes de « flatterie » (*κολακεία*) distinguées par Platon (cuisine, coquetterie, sophistique et rhétorique), Cléopâtre en avait ajouté de multiples autres, dont les parties de pêche, ce qui offre à l'auteur l'occasion d'une nouvelle anecdote. En réalité, dans les royaumes hellénistiques, devenait souverain celui qui se distinguait par sa valeur (notamment au combat) et son évergétisme. Se trouvant alors divinisé et célébré en conséquence, il ne devait pas mener une existence comparable à celle du peuple, mais une vie convenant à un dieu, riche et fastueuse. Naturellement donc, en tant que triumvir et vainqueur de la bataille de Philippes, Antoine reçut les honneurs et exerça les attributions d'un monarque hellénistique. Mais vue de Rome à travers le filtre de la propagande augustéenne, cette situation était jugée scandaleuse.

Quoique d'époque antonine, Appien devait d'autant mieux connaître les usages hellénistiques qu'il était originaire d'Alexandrie. C'est sans doute la raison pour laquelle il épura la version traditionnelle, quitte à tomber dans l'extrême inverse. Car il évoque de manière plus que succincte le cérémonial déployé à la venue d'Antoine en Egypte, disant seulement que Cléopâtre « l'accueillit en grande pompe ». En outre, loin du souverain divinisé menant une vie exceptionnelle, Antoine apparaîtrait comme un « simple particulier » pratiquant l'*otium*, lui qui « ne sortait que pour se rendre aux temples, aux gymnases et aux réunions d'érudits »³³. Toutefois, loin d'être une invention tendancieuse de notre auteur, cela rejoint ce que dit Plutarque concernant la tournée d'Antoine en Grèce : « il ne se fit pas remarquer par son extravagance ou sa vulgarité, du moins au début, mais il se divertissait au contraire en assistant à des conférences de rhéteurs, des spectacles de lutte et des initiations »³⁴. C'est qu'Appien voulait faire ressortir un autre aspect du personnage. Car, précise-t-il, non seulement Antoine « revêtait le manteau rectangulaire grec, au lieu de la toge romaine, et portait la

³² Plut., *Ant.*, 28, 2 : ἦν γὰρ τις αὐτοῖς σύνοδος Ἀμμητοβίων λεγομένη.

³³ App., *BC*, V, XI, 43-4.

³⁴ Plut., *Ant.*, 23, 2 : οὐκ ἄτοπος... ἔτρεπε.

sandale blanche attique, que portent les prêtres athéniens et alexandrins », mais « il passait son temps avec des Grecs »³⁵. A en juger donc par cette facilité et cette volonté d'acclimatation, sa patrie d'origine était Rome certes, mais le monde grec sa patrie de cœur. D'ailleurs, Plutarque le confirme en disant qu'Antoine « appréciait de s'entendre appeler ami des Grecs, et plus encore d'être salué comme ami des Athéniens »³⁶. Appien tient à insister sur le fait que ce philhellénisme n'était pas forcé et dicté par Cléopâtre mais bien éprouvé et cultivé par Antoine. Pour cela, il emploie une *uariatio*, l'hiver passé à Athènes avec Octavie étant décrit dans les mêmes termes que celui passé à Alexandrie avec Cléopâtre. A deux reprises donc, Appien montre Antoine dans sa vie de *priuatus*. Or, il n'est sans doute pas anodin de noter qu'il est le seul personnage à être ainsi traité, l'auteur s'intéressant normalement aux acteurs de l'Histoire en tant qu'hommes publics, puisqu'il n'écrit pas une biographie. Outre qu'Appien ne pouvait pas taire la vie privée d'Antoine, qui avait tant fait parler d'elle et qui allait s'avérer si déterminante politiquement, peut-être voulait-il aussi souligner le côté humain et accessible du personnage. Plus sévère, Plutarque parle du tempérament « soldatesque et vulgaire » qui transparaisait dans ses plaisanteries³⁷. Dans tous les cas, Antoine se comportait en homme simple.

Cette simplicité prenait parfois la forme de la naïveté, ce qui nous renvoie encore au motif de l'enfant. Car si nous comparons la tirade de Cléopâtre au livre V avec le récit d'Appien au livre IV, la première étant à bien des égards une *uariatio* du second, nous pouvons voir que la reine arrangea légèrement les faits à son avantage. Ainsi, elle dit ne pas avoir pactisé avec Cassius, « bien qu'il l'eût menacée à deux reprises »³⁸. Mais nous ne voyons pas bien à quelles menaces elle fait référence. Avant qu'elle ne fournît ses quatre légions à Dolabella, Cassius avait tenté de la rallier à sa cause par la voie diplomatique, en lui envoyant des ambassadeurs³⁹. Lorsqu'elle navigua vers la mer ionienne, il voulut l'attaquer pour la punir de prêter main-forte à César et à Antoine, mais il renonça en apprenant que les deux triumvirs étaient à proximité⁴⁰. Selon toute apparence donc, elle ne subit pas de menaces directes. De même, elle dit

³⁵ App., *BC*, V, XI, 43-4.

³⁶ Plut., *Ant.*, 23, 2 : φιλέλλην ἀκούων ἔχειν, ἔτι δὲ μᾶλλον φιλαθήναιος προσαγορευόμενος.

³⁷ Plut., *Ant.*, 27, 2 : τὸν στρατιώτην ἐνορῶσα καὶ βάνουσιον.

³⁸ App., *BC*, V, VIII, 32.

³⁹ App., *BC*, IV, LXI, 262.

⁴⁰ App., *BC*, IV, LXIII, 269-271.

avoir pris la mer « sans craindre Cassius, ni éviter Murcus, qui mouillait pourtant en embuscade »⁴¹. Mais Appien explique le fait qu'elle rejoignît César et Antoine avec sa flotte en disant que, « si jusqu'alors elle avait choisi leur cause eu égards au premier César, maintenant elle la choisissait davantage en raison de la peur que lui inspirait Cassius »⁴². Cléopâtre semble donc avoir dramatisé le danger représenté par Cassius pour grandir son propre courage. Or, Antoine n'y vit que du feu, « aussitôt frappé de stupeur par son intelligence, qui s'ajoutait à sa belle apparence »⁴³.

Cette naïveté se manifeste en bien d'autres occasions. Car contrairement à César, Antoine était quelqu'un qui accordait facilement sa confiance aux gens, parfois à ses dépens. Et il l'assumait. En effet, lors de la rencontre arrangée entre Ahenobarbus et lui par Pollion, il négligea les avertissements de Plancus et affirma qu'il « préférerait mourir, victime d'une trahison, que garder la vie sauve, coupable d'une lâcheté manifeste »⁴⁴. Il préférerait ainsi pécher par excès de confiance que par manque de cran. Cette propension à croire est déjà visible dans le discours d'Ephèse. Car même si Antoine parlait au nom des Romains, d'où l'emploi de la première personne du pluriel, son discours portait l'empreinte de sa personnalité propre. « Nous voulons bien croire que vous avez agi ainsi par nécessité », dit-il donc aux Grecs, qui avaient fourni des richesses aux républicains⁴⁵. D'autre part, lorsque César s'empara des légions de Plancus, puis de l'armée de Calenus ainsi que de la Gaule, des rumeurs accusatrices coururent. Mais Cocceius dit qu'Antoine « n'y prêtait pas foi, jusqu'à ce que l'accès à Brindes lui soit interdit, comme s'il était un ennemi »⁴⁶. Antoine fit donc une confiance aveugle et durable à César. De même, lors de la crise de Tarente, César choisit de rencontrer Antoine là où passait le fleuve éponyme, les deux hommes se trouvant ainsi séparés l'un de l'autre, ce qui donne à penser que César voulait maintenir une distance de sécurité entre son collègue et lui. Pourtant, celui-ci « rejoignit César sur l'autre rive, se fiant à lui comme à un ami »⁴⁷. Ainsi s'explique la mise en garde donnée par les ambassadeurs de Pompée, qui disaient à Antoine de « ne pas [se] laisser fréquemment piéger par

⁴¹ App., *BC*, V, VIII, 32.

⁴² App., *BC*, IV, LXXIV, 314 : τὰ γὰρ ἐκείνων... ἐκ Κασσίου φόβον.

⁴³ App., *BC*, V, VIII, 33.

⁴⁴ App., *BC*, V, LV, 232.

⁴⁵ App., *BC*, V, V, 21.

⁴⁶ App., *BC*, V, LXI, 258.

⁴⁷ App., *BC*, V, XCIV, 393.

César »⁴⁸. Cela dit, ces mêmes ambassadeurs surent trouver des circonstances atténuantes à Pompée, qui venait d'être convaincu de trahison pour être entré en relation avec les Parthes, et Antoine « prêta foi à ces propos, parce que dans tous les domaines, c'était un esprit simple, élevé et dénué de méchanceté »⁴⁹. Ce jugement, l'auteur le place d'ailleurs dans la bouche des ambassadeurs, qui opposaient César à Antoine, « homme dénué de méchanceté et magnanime »⁵⁰.

Quel contraste avec l'image de criminel que renvoie Antoine au lendemain de sa rencontre avec Cléopâtre ! Car « tout ce qu'elle pouvait ordonner était exécuté, sans que fût maintenue une distinction entre ce qu'autorisent les lois divines et ce qu'autorisent les lois humaines »⁵¹. Antoine fit notamment tuer Arsinoé et livrer Sérapion, alors que tous deux étaient suppliants. Vers la même époque, voulant enrichir ses troupes, il commit la « faute » (*ἀμαρτών*) de lancer un raid contre les gens de Palmyre, alors qu'il « n'avait que de légers reproches à leur faire »⁵². Dion Cassius le confirme en disant que, après son coup de foudre pour Cléopâtre, Antoine « ne fit plus aucun cas du bien » mais « commit de nombreux actes insensés »⁵³. Cléopâtre aurait donc fait d'Antoine un homme mauvais, qui se rendait coupable d'actes illégaux ou impies, n'ayant plus d'autre loi que les caprices de la reine. Pourtant, avant comme après leur rencontre, Antoine montra plus souvent son respect des lois humaines et divines que son irrespect. A la mort de Pompée le Grand, par exemple, Antoine « avait racheté [ses] biens, légalement mis en vente comme étant ceux d'un ennemi »⁵⁴. Toutefois, cette version est contredite par d'autres historiens, qui rappellent comment Antoine s'était illégalement approprié la maison de Pompée située dans le quartier des Carènes. Aux lendemains de la bataille de Philippes, il offrit des sacrifices à la déesse d'Ephèse et fit grâce aux républicains réfugiés comme suppliants dans le temple. A Ephèse comme ailleurs, il accorda son pardon à tous les anciens partisans de Cassius et de Brutus, sauf aux complices du meurtre de César, montrant par là sa magnanimité envers les vaincus

⁴⁸ App., *BC*, V, CXXXV, 559.

⁴⁹ App., *BC*, V, CXXXVI, 566 : *ἐπίστευσεν, ὧν καὶ τὰ ἄλλα αἰεὶ τὸ φρόνημα ἀπλοῦς καὶ μέγας καὶ ἄκακος.*

⁵⁰ App., *BC*, V, CXXXV, 561 : *ἄνδρα ἄκακον καὶ μεγαλόφρονα.*

⁵¹ App., *BC*, V, IX, 34.

⁵² App., *BC*, V, IX, 37 ; X, 42.

⁵³ Dion Cass., 48, 24, 2 : *οὐκετ' οὐδεμίαν τοῦ καλοῦ φροντίδα ἐποιήσατο... πολλὰ καὶ ἄτοπα ἔπραξε.*

⁵⁴ App., *BC*, V, LXXIX, 336.

autant que son respect à l'égard du défunt. Du point de vue fiscal, il fit preuve non seulement de pitié mais d'équité. Loin de rester indifférent aux prières des Grecs, il alléga leurs contributions, en leur demandant neuf années de tribut au lieu de dix, en deux ans au lieu d'un. Distinguant les cités les plus durement touchées des autres, tantôt il accordait des exemptions ou des terres, tantôt il imposait des contributions plus ou moins lourdes. Du point de vue politique, il fit figure de sauveur, en libérant les cités et en chassant les tyrans. Tout cela répondait à la magnanimité et à l'indulgence annoncées dans le discours d'Ephèse. En effet, Antoine avait dit aux Grecs qu'il leur « épargn[er]ait les punitions majeures » et qu'il se contenterait de les taxer « pour une partie, très petite de surcroît », de la somme nécessaire aux récompenses des soldats⁵⁵. Il n'avait pas menti. D'ailleurs, cela rejoint le témoignage de Plutarque, selon lequel le triumvir « se montrait équitable dans les jugements qu'il rendait », du moins au début⁵⁶.

Après sa rencontre avec Cléopâtre, Antoine n'agissait pas différemment, ce qui oblige encore à nuancer l'image d'homme perverti. Le fait même qu'il « supporta avec faiblesse (*ἀσθενῶς*) [la mort de Fulvie], parce qu'il se tenait en quelque sorte pour responsable » montre qu'il n'était pas dénué de sensibilité ni surtout de conscience morale⁵⁷. D'ailleurs, de manière générale, Plutarque dit qu'Antoine « était en proie à un vif remords, lorsqu'il se rendait compte des fautes commises, et faisait son *mea culpa* auprès de ceux qui avaient été injustement traités »⁵⁸. Les responsabilités d'homme d'Etat n'avaient donc pas éteint toute lueur de moralité chez Antoine, qui savait notamment faire preuve de loyauté. Pour la deuxième année de guerre contre Pompée, il rejoignit César à Tarente avec de nombreux navires, « comme il le lui avait promis »⁵⁹. Contrairement à son collègue donc, Antoine tenait ses engagements. Mais cette guerre, Antoine la réprouvait, et il avait tenté plusieurs fois de réconcilier César et Pompée. C'est qu'il n'acceptait pas l'idée de combattre Pompée envers lequel il avait une dette et avec lequel César et lui avaient conclu des accords de paix. En outre, il savait que cette guerre était non seulement provoquée par son collègue mais condamnée par les dieux, à en juger par le funeste présage du loup. Ainsi, même en cette époque troublée, il semblait encore attacher de l'importance au principe du *bellum pium et iustum*, et ce

⁵⁵ App., *BC*, V, V, 21-3.

⁵⁶ Plut., *Ant.*, 23, 2 : *περὶ τὰς κρίσεις ἦν ἐπιεικής*.

⁵⁷ App., *BC*, V, LIX, 250.

⁵⁸ Plut., *Ant.*, 24, 10 : *αἰσθανομένῳ... ἀγνωμοιηθέντας*.

⁵⁹ App., *BC*, V, XCIII, 387.

bien que lui-même l'eût transgressé en attaquant Palmyre. Telle était la contradiction d'Antoine. En tout cas, Appien ne qualifie plus de « faute » le fait qu'il ait envoyé ses troupes combattre les Parthéniens et les Dardaniens. Car s'il avait pour objectif d'enrichir et d'entraîner ses troupes, il avait aussi de justes griefs contre ces deux peuples d'Illyrie, le premier ayant soutenu ardemment Brutus, le second attaquant régulièrement la Macédoine. Enfin, alors qu'il avait su faire preuve de clémence envers les républicains, ses ennemis, il se montra impitoyable avec Manius, son propre représentant, accusé d'avoir attisé la guerre de Pérouse et exécuté à ce titre. Tout cela donne à penser qu'Antoine était capable de sévir, sans pour autant avoir un mauvais fond.

Sur ce point, la manière dont Appien relate la révolte du peuple de Rome est assez révélatrice, puisque l'envoi de légionnaires n'est pas présentée comme un recours à la répression mais comme une mesure de sauvetage. En effet, comme César était lapidé par le peuple, Antoine courut au Forum pour « venir à son secours », il « arriva sur place avec peine, et ce fut lui qui, aux yeux de tous et à ce moment précis arracha César au danger et le ramena chez lui sain et sauf »⁶⁰. Loin de faire figure d'opresseur donc, Antoine apparaît de nouveau dans le récit comme un sauveur, dans la mesure où la violence employée servait une fin louable. La trahison de Salvidienus, telle que la relate Appien, fut souvent interprété de la même manière. En effet, Antoine « révéla à César que Salvidienus (...) avait médité une désertion et lui avait envoyé un émissaire à ce sujet, pendant le siège de Brindes », vouant ainsi le traître à une mort certaine⁶¹. Et l'auteur d'ajouter : « si Antoine fit cette dénonciation, qui ne reçoit pas l'approbation générale, ce ne fut évidemment qu'en raison de sa bonté naturelle et de sa promptitude à la bienveillance »⁶². D'aucuns en ont conclu qu'Appien était à ce point favorable à Antoine qu'il embellissait ses actions les plus hideuses, en les parant de bonnes intentions. Mais les choses sont plus compliquées. Car si Appien voulait vraiment idéaliser Antoine, il aurait tenté de passer sous silence cette affaire. En réalité, la clé d'interprétation réside dans la particule *ἀρα*. Ce mot, souvent employé pour marquer une distance ironique avec l'énoncé, suffit à montrer que l'auteur n'est pas dupe des motivations du personnage. Bien plus, l'ironie d'Appien reproduit peut-être celle

⁶⁰ App., *BC*, V, LXVIII, 286-8.

⁶¹ App., *BC*, V, LXVI, 278.

⁶² App., *BC*, V, LXVI, 279 : ὁ μὲν τόδε ἐξείπεν... εὐφρηγὲς ὦν ἀρα καὶ ταχὺς ἐς εὔνοιαν.

d'Antoine lui-même. Comme l'heure était à la réconciliation, Antoine feignait effectivement de se soucier de César. C'est sans doute ce qui l'amena à révéler d'avance la trahison de Salvidienus, pour ne pas éveiller les soupçons de son collègue, qui tôt ou tard aurait fini par l'apprendre. Mais dans le même temps, ces révélations montraient que le camp césarien était divisé et que le prestige d'Antoine restait imposant. Celui-ci habilla donc de bonté et de bienveillance ce qui ressemblait plutôt à un avertissement ironique ou à une provocation railleuse adressée à César. Dans ce passage donc, Appien ne disculpe pas Antoine au nom de son dévouement, pas plus qu'il ne lui dénie cette qualité par le recours à la distanciation, mais il met l'accent sur un autre aspect du personnage.

Car Antoine avait un esprit moqueur non dénué de finesse. Il était même beau joueur, puisqu'il « n'appréciait pas moins d'être raillé que de railler lui-même », dit Plutarque⁶³, ce en quoi il différait du susceptible César. Cela apparaît nettement lors de la médiation de Cocceius. Alors que son ami lui suggérait de répondre à la dernière lettre de César, Antoine « ironisa » en lui proposant de prendre les réponses faites aux lettres précédentes⁶⁴. Ce sens de la répartie n'est qu'un aspect parmi d'autres d'une habileté qui s'exerçait dans tous les domaines. Celle-ci apparaît dans ses paroles comme dans ses actes. Ainsi, lors de sa visite à Ephèse, Antoine prononça un discours savamment construit. Certes, il s'agit d'une reconstitution d'Appien. Mais parmi les exercices des rhéteurs figurait la prosopopée, qui consistait à mettre dans la bouche d'un personnage des paroles appropriées à sa personnalité ainsi qu'aux circonstances, le tout dans un souci de convenance. Quoique reconstitué donc, le discours d'Ephèse reste révélateur de la manière dont Appien percevait Antoine. Or, ce dernier distribue et développe très habilement les parties traditionnelles du discours. Ainsi, l'exorde et la péroration sont réduits à leur plus simple expression. Car dans l'introduction, Antoine se contente de rappeler la spontanéité bienveillante montrée par Rome du temps des Gracques, affichant par là son *ethos*, comme on le fait pour une *captatio benevolentiae*. Dans la conclusion, il insiste solennellement sur la disproportion de la peine, employant alors le *pathos*, pour inspirer un sentiment de culpabilité aux Grecs. Comparativement à la longueur du discours, la narration et la réfutation occupent au contraire une place

⁶³ Plut., *Ant.*, 24, 11 : γελώμενος οὐχ ἥττον ἢ γελῶν ἔχαιρε.

⁶⁴ App., *BC*, V, LX, 254.

importante. Dans le récit des faits, Antoine remonte jusqu'aux temps des Gracques pour accabler les Grecs, coupables non seulement à l'égard du premier César mais envers les Romains en général. Dans la réfutation, il anticipe les doléances grecques, en soulignant l'indulgence romaine. Pour cela, il emploie diverses figures de style, dont surtout une gradation decrescendo, dans laquelle il énumère tout ce que les Romains étaient en droit de leur infliger mais avaient la bonté de leur épargner (décapitations, expropriations et autres). Ce decrescendo l'amène tout naturellement à la confirmation, dans laquelle il prononce la peine retenue (dix années de tributs en un an). Antoine a donc eu l'habileté non seulement de grossir la narration et la réfutation mais encore d'inverser l'ordre de la confirmation et de la réfutation, pour que la somme réclamée apparaisse moindre, relativement à l'ingratitude des Grecs et à la latitude des Romains. De même, lors du siège de Brindes, il employa un stratagème savamment orchestré. Car pour cacher son infériorité numérique à César et lui faire croire à un afflux d'effectifs, « le soir, à l'abri des regards, il faisait prendre la mer à des navires de guerre et de transport chargés d'un grand nombre d'hommes en civil, qui, de jour, les uns après les autres, rentraient au port en armes, comme s'ils arrivaient de Macédoine »⁶⁵.

Homme enfant, Romain philhellène, prudent impulsif ou encore railleur ingénu, Antoine a donc une personnalité foncièrement double qui fluctue au gré des circonstances et qui le rend capable de tout et son contraire, du meilleur comme du pire⁶⁶. D'ailleurs, à la fin du livre V, le lecteur reste sur une question : Antoine a-t-il ordonné ou du moins cautionné le meurtre de Sextus Pompée ? L'affirmative et la négative sont toutes deux envisageables. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler le traitement si différent qu'il réserva à Cicéron et à Brutus, tel que nous le décrit Appien. Contrairement aux autres proscrits, Cicéron ne fut pas seulement décapité mais aussi amputé d'une main, celle avec laquelle il avait écrit les *Philippiques*. Antoine s'en montra « particulièrement réjoui », au point que « l'on raconte qu'au repas, [il] avait la tête de Cicéron posée devant sa table, jusqu'à ce qu'il fût repu de ce spectacle du

⁶⁵ App., *BC*, V, LVIII, 243 : *ἑτεχνάζεν ἑσπέρας... ἐπιόντες*.

⁶⁶ Ce n'est pas tout à fait l'avis de La Penna qui, comparant le portrait fait par Appien à celui de Dion Cassius, écrit : « Neppure la valutazione di Appiano è uniformemente, unilateralmente negativa ; ma della sua narrazione il personaggio emerge molto meno complicato e, tutto sommato, non contraddittorio. Appiano mette decisamente in rilievo il mutamento che Antonio subisce sotto il fascino di Cleopatra fin dal primo incontro in Cilicia » (op. cit., p. 98).

mal »⁶⁷. En revanche, « dès qu'il trouva le corps de Brutus, Antoine l'enveloppa dans son très distingué vêtement de pourpre, puis après l'avoir brûlé, envoya les cendres à sa mère Servilia ». ⁶⁸ Certes, cette double attitude tient au fait qu'Antoine n'avait pas de reproche particulier à faire à Brutus, alors qu'il avait au contraire de quoi vouer une haine farouche à Cicéron, qui avait contribué à le faire déclarer ennemi public. Mais cette dualité révèle plus généralement l'inconstance de caractère du personnage, qui fait dire à Appien qu'Antoine n'avait pas un mauvais fond.

Cette inconstance explique d'ailleurs les jugements partagés des autres personnages sur son compte. Car si Antoine était relativement absent des événements déchirant l'Italie et la Sicile, en revanche il était très présent dans les discours et les pensées des uns et des autres. Ainsi, lors de la guerre de Pérouse, les deux camps se réclamaient de lui. César affirmait « qu'entre Antoine et lui, tout n'était qu'amitié et communauté de vues, mais que Lucius, animé d'autres intentions, les excitait à une guerre mutuelle, en agissant contre le triumvirat »⁶⁹. Inversement, Lucius accusait César de profiter de l'absence d'Antoine pour installer sa domination personnelle, mais annonçait que son frère « abdiquerait spontanément et abandonnerait le régime tyrannique pour le consulat », ne désespérant pas de l'en persuader à son retour⁷⁰. Et même après avoir essuyé les reproches d'Antoine concernant la guerre de Pérouse, Lucius n'excluait pas totalement l'hypothèse que son frère rétablisse la république, comme il le dit à César à la veille de la crise de Brindes. Parallèlement, Manius dévoilait « une lettre d'Antoine fabriquée par ses soins ou authentique, ordonnant de faire la guerre si quelqu'un attentait à sa dignité », tandis que Barbatius révélait dans un esprit de vengeance qu'Antoine « était fâché contre ceux qui faisaient la guerre à César au détriment du pouvoir absolu qu'eux-mêmes se partageaient »⁷¹. En somme, les multiples facettes d'Antoine faisaient de lui un homme si insaisissable que l'on pouvait lui prêter les idées et les intentions les plus diverses. Sur ce point, il est intéressant de noter le sentiment des Grecs, tel que nous le rapporte Plutarque. Car une minorité d'entre eux considérait Antoine comme « Dionysos Porteur de Joie et de Douceur », une

⁶⁷ App., *BC*, IV, XX, 79 : ἤσθη τε μάλιστα ; 81 : λέγεται δέ... τῆς θέας τοῦ κακοῦ.

⁶⁸ App., *BC*, IV, CXXXV, 568 : Βροῦτον Ἀντώνιος ἀνευρών... Σερουιλία ἔπεμψε.

⁶⁹ App., *BC*, V, XIX, 78.

⁷⁰ App., *BC*, V, XXX, 118 ; XXXIX, 160 ; XLIII, 180.

⁷¹ App., *BC*, V, XXIX, 112 ; XXXI, 120.

majorité, comme « Dionysos Féroce et Sauvage »⁷². Quant aux Alexandrins, ils disaient de lui qu'il « jouait un rôle tragique avec les Romains et un rôle comique avec eux »⁷³. Antoine était donc double et perçu comme tel, ce qui apparaît clairement dans le récit d'Appien.

Tout le monde s'accordait en revanche pour dire qu'il était un grand stratège. A la veille de la guerre de Pérouse, Appien rappelle qu'il « était à cette époque au sommet de sa renommée, aussi bien auprès de l'armée que de tous les autres, parce que les actions menées à Philippes étaient toutes considérées comme le fait d'Antoine uniquement, César étant alors en mauvaise santé »⁷⁴. Bien plus, lorsque César agita devant les colons la menace d'une expropriation, en accusant Antoine de comploter avec Pompée, les esprits ne s'échauffèrent nullement, « tant les glorieuses actions (*δόξα*) accomplies à Philippes rendaient Antoine populaire »⁷⁵. C'est pourquoi, lors du siège de Brindes, les colons mobilisés par Agrippa s'esquivèrent « dès qu'ils apprirent que c'était sur décision d'Antoine que ces opérations avaient lieu »⁷⁶. Dans le même temps, les cavaliers conduits par Servilius abandonnèrent le camp de César, « tant ils avaient été intimidés devant Antoine, encore considéré comme invincible depuis la glorieuse bataille de Philippes »⁷⁷. D'ailleurs, les Césariens disaient à leurs anciens compagnons d'armes qu'ils n'avaient pas oublié la « valeur » d'Antoine mais qu'ils espéraient réconcilier les deux triumvirs⁷⁸. A l'inverse, les Pompéiens poussaient Antoine à une alliance contre César pour profiter de son « prestigieux succès »⁷⁹. Excepté la gloire, la personnalité d'Antoine était donc controversée car contrastée.

Sur ce terreau, la propagande augustéenne n'eut alors aucun mal à faire germer l'idée que Cléopâtre avait totalement transformé Antoine. Bien entendu, Antoine changea au contact de Cléopâtre, de même qu'il réagissait aux circonstances, parce qu'il était de manière générale quelqu'un de perméable à son environnement. Mais ce changement ne fut que relatif et ponctuel, puisque les traits de caractère visés comme

⁷² Plut., *Ant.*, 24, 4 : *Διόνυσον...Χαριδότην καὶ Μελίχιον*; 5 : *Ὀμηστής καὶ Ἀγριώνιος*.

⁷³ Plut., *Ant.*, 29, 4 : *τῷ τραγικῷ πρὸς τοὺς ῥωμαίους χρῆται προσώπῳ, τῷ δὲ κωμικῷ πρὸς αὐτοὺς*.

⁷⁴ App., *BC*, V, XIV, 57.

⁷⁵ App., *BC*, V, LIII, 220.

⁷⁶ App., *BC*, V, LVII, 240.

⁷⁷ App., *BC*, V, LVIII, 245.

⁷⁸ App., *BC*, V, LIX, 248 : *τῆς ἀρετῆς*.

⁷⁹ App., *BC*, V, LII, 217 : *τῆς Ἀντωνίου μεγαλοπραγίας*.

étant des altérations étaient déjà attestés dans le passé ou devaient être contredits dans la suite, comme cela apparaît dans le portrait dressé par Appien. D'ailleurs, un changement radical n'était pas plausible chez un homme instable tel que lui. Sur ce point, Plutarque emploie un verbe intéressant lorsqu'il évoque la tournée d'Antoine en Asie : « soumis à ses passions, il retournait à sa vie habituelle », dit-il⁸⁰. Et de fait, sa biographie fait alterner des périodes de vie rangée et de vie dissolue. Il ne faut donc pas se faire une représentation linéaire mais cyclique de la personnalité d'Antoine. Or, c'est là une différence essentielle entre César et lui, comme le montre bien Appien. Autant le premier était en changement, autant le second était changeant. L'un était voué à faire son chemin, l'autre était condamné à tourner en rond.

En somme, si la tradition s'est contentée de prêter à Antoine tous les défauts d'Héraclès, Appien s'est au contraire employé à saisir toute la complexité du personnage. Cela aboutit à un portrait nuancé qui forme un contrepoint à celui de César et dans lequel Antoine apparaît comme un homme fondamentalement double et inconstant, possédant d'indéniables qualités. Appien a le mérite d'avoir donné du personnage une image plus réelle, ce qui fut faussement interprété comme un parti pris en sa faveur.

⁸⁰ Plut., *Ant.*, 24, 2 : ἀνεκκυκλείτο τοῖς πάθεσιν εἰς τὸν συνήθη βίον.

*Le personnage de Lépide*¹

La propagande augustéenne a tant occulté ou stigmatisé Lépide qu'il est fort difficile de se faire une juste idée de l'homme qu'il était. Pour savoir ce qu'en a retenu Appien, il convient de partir du bilan de vie qu'il dresse du personnage à la fin de la guerre de Sicile. L'auteur rappelle tout d'abord que Lépide « avait été *imperator* a bien des reprises »². Il ne nie donc pas ses qualités de général. Cela apparaît déjà en Afrique. De fait, aux lendemains de la bataille de Philippes, Lépide avait reçu en partage ces deux provinces, dont il fut reconduit gouverneur lors des accords de Brindes. Mais si Appien précise que l'Afrique lui avait été « assignée par décret », il répète aussi que « César la lui avait donnée »³. Cela suffit à montrer qu'au départ, Lépide n'avait reçu que formellement une province sur laquelle César avait gardé la haute main. D'ailleurs, Dion Cassius le confirme en disant qu'il « n'était gouverneur que de nom (...), et souvent cela n'était même pas ajouté dans les documents »⁴. S'il était donc gouverneur sur le papier, Lépide devait encore s'imposer sur place. Or, à la veille de la guerre de Sicile, il était parvenu à prendre les quatre légions antoniennes placées sous les ordres de Sextius et avait ainsi récupéré ses deux provinces. Certes, Dion Cassius dit que Sextius n'opposa aucune résistance, « parce qu'il pensait qu'Antoine approuvait la chose ou parce qu'il avait un potentiel militaire bien inférieur [à celui de Lépide] »⁵. Les deux explications sont plausibles, puisque Lépide arrivait avec six légions antoniennes. Mais cette passivité de Sextius, quelle qu'en fût sa raison, n'enlève rien au mérite de Lépide, qui à compter de ce jour resta maître de l'Afrique jusqu'à la fin de la guerre de Sicile.

C'est surtout dans cette guerre qu'il montra ses qualités de général. Quelques jours après que fut lancée l'attaque triangulaire de l'île, une nouvelle tempête s'abattit sur César, Taurus et Lépide. Or, ce dernier « n'en jeta pas moins l'ancre en Sicile et,

¹ Cf. A. Allély, *Lépide le triumvir*, Bordeaux, Ausonius, 2004 ; R. D. Weigel, *Lepidus. The Tarnished Triumvir*, Londres, 1992 ; E. Badian, « M. Lepidus and the Second Triumvirate », *Arctos* 25, 1991, p. 5-16.

² App., *BC*, V, CXXVI, 524 : *αὐτοκράτωρ πολλάκις*.

³ App., *BC*, V, LIII, 223 : *ἐς τὴν ἐψηφισμένην αὐτῷ Λιβύην* ; XII, 47 ; LXV, 274 : *καθὰ Καῖσαρ ἐδεδώκει*.

⁴ Dion Cass., 48, 22, 2 : *ἐν τοῖς ὀνόμασι μόνον (...) ἦρχε, καὶ πολλάκις γε οὐδὲ τοῦτο ἐν τοῖς γράμμασι προσεγεγράφετο*.

⁵ Dion Cass., 48, 23, 5 : *ὡς καὶ τῷ Ἀντωνίῳ συνδοκοῦν, ἥ καὶ ὅτι ταῖς δυνάμεσι πολὺ αὐτοῦ ἤλαττοῦτο*.

tout en assiégeant Plinius à Lilybée, il soumettait certaines villes par la persuasion, d'autres par la force »⁶. Le seul adverbe *ὁμως* suffit à mettre en valeur le courage de Lépide. Car contrairement à César, qui avait trouvé refuge dans un golfe dès le début de la tempête, et à Taurus, qui avait rebroussé chemin, Lépide avait affronté la mer déchaînée, et ce bien qu'il eût déjà perdu de nombreux navires de transport. En outre, la manière dont il soumet les villes montre qu'il maniait aussi bien l'art de la diplomatie que celui de la poliorcétique. Enfin, il faut noter qu'il arrivait d'Afrique avec « mille navires de transport, soixante-dix navires de guerre, douze légions d'infanterie, cinq mille cavaliers numides et bien d'autres moyens ». A travers cette énumération, il apparaît que Lépide avait assez d'influence ou de prestige pour réunir une armée considérable. D'ailleurs, à la fin de la guerre de Sicile, César eut quelque mal à rallier les hommes de son collègue, certains d'entre eux n'abandonnant leur chef que progressivement, sans doute parce qu'ils conservaient du respect envers leur *imperator*. Alors que la propagande augustéenne s'est employée à minimiser le rôle de Lépide en Sicile, Appien semble donc reconnaître ses mérites et ses succès. Pourtant, selon Velleius Paterculus, Lépide « n'avait aucune qualité méritant une si longue indulgence de la fortune », lui qui avait été « l'inutile compagnon de la victoire d'un autre, qu'il avait longtemps retardée »⁷. D'ailleurs, cette incompétence était aussi bien militaire que politique, Lépide ayant obtenu « un pouvoir immérité au vu de la vie qu'il menait » et « une dignité qu'il ne pouvait assurer »⁸. Si ce jugement est excessivement polémique, il soulève néanmoins une question : pourquoi Lépide fut-il finalement abandonné par tous ses hommes, alors qu'il les avait menés à la victoire ? pourquoi se retrouva-t-il « privé d'un si grand succès et d'une si grande armée »⁹ ?

Lépide semble tout d'abord avoir montré un trop grand appétit de pouvoir. Car après la fuite de Pompée et le ralliement de Plinius, il « se figurait qu'il serait maître de la Sicile, en avançant comme prétexte qu'il avait été le premier à avoir débarqué sur cette île et qu'il avait rallié plus de villes que les autres »¹⁰. Selon Velleius Paterculus, cette présomption relevait même de la démence. Lépide, dit-il, « en était arrivé à ce

⁶ App., *BC*, V, XCVIII, 408 : *ὁρμίσθη δὲ ὁμως ἐς Συκελίαν...*

⁷ Vell., II, 80, 1 : *neque ulla uirtute tam longam fortunae indulgentiam meritus* ; 80, 2 : *inutilis alienae uictoris comes, quam diu moratus erat.*

⁸ Vell., II, 80, 4 : *ad indignissimam uita sua potentiam (...) quam tueri non poterat, dignitas.*

⁹ App., *BC*, V, CXXXVI, 522 : *ἔρημος ἐκ τύχης τοσησδε καὶ στρατοῦ τοσοῦδε.*

¹⁰ App., *BC*, V, CXXXIII, 509.

point de folie qu'il (...) considérait la victoire comme totalement sienne et osait sommer César de quitter la Sicile »¹¹. Pour Suétone, c'était un homme d'une ambition sans frein. En effet, Lépide ne reculait devant rien, mais « s'enorgueilliss[ait] de pouvoir compter sur vingt légions et revendiqu[ait] pour lui le rôle le plus important par la terreur et les menaces »¹². Et si l'on en croit Orose, qui paraît puiser à la même source que Suétone, il était déjà dans cet état d'esprit aux lendemains de l'attaque de Tauromenium, « revendiquant pour lui le rôle le plus important par la terreur, les menaces et avec orgueil »¹³. Car c'est l'orgueil qui nourrissait les prétentions du triumvir. Comme l'explique Orose, « enflé d'une grande insolence due aux vingt légions dont il disposait », Lépide finit néanmoins par se rendre à César, « comprenant enfin vers où aboutissait sa vanité »¹⁴. Selon Velleius Paterculus, il était non seulement « gonflé d'importance pour avoir plus de vingt légions à sa disposition » mais était de manière générale « l'homme le plus vaniteux de tous »¹⁵. Sur ce point, Appien ne s'écarte guère de la tradition. Pour dissuader ses hommes de rejoindre César, Lépide employait les « prières », mais aussi les « menaces »¹⁶. Et avant cette débandade, « disposant de vingt-deux légions d'infanterie et de nombreux cavaliers, les hommes de Plinius inclus, Lépide éprouvait une fière assurance »¹⁷. Car le triumvir péchait aussi par excès de confiance, comme l'indiquait déjà le nom *fiducia* dans l'extrait de Suétone cité plus haut. Lépide ne doutait pas en effet d'être soutenu par ses soldats, raison pour laquelle Appien qualifie leur abandon de « déloyauté générale et inattendue ». C'était faire abstraction de la tiédeur voire de l'hostilité que lui valait auprès de ses hommes sa complaisance et plus généralement son apathie.

De fait, non content d'accorder un armistice à Plinius, il lui permit de piller Messine avec lui, afin d'attirer dans son camp les légions pompéiennes. Or, les soldats de Lépide n'apprécièrent pas d'être « mis sur un pied d'égalité avec les vaincus »¹⁸. Ils

¹¹ Vell., II, 80, 2 : *in id furoris processerat ut (...) totam uictoriam ut suam interpretabatur audebatque denuntiare Caesari excederet Sicilia.*

¹² Suét., *Aug.*, 16, 9 : *superbientem uiginti legionum fiducia summasque sibi partes terrore et minis uindicantem.*

¹³ Oros., *Hist.*, 18, 28 : *summas sibi partes terrore, minis ac superbia uindicantem.*

¹⁴ Oros., *Hist.*, 18, 30 : *magna uiginti legionum insolentia tumens ; 32 : tandem intellegens quo uanitas sua tenderet.*

¹⁵ Vell., II, 80, 2 : *inflatusque amplius uiginti legionum numero ; 80, 1 : hic uir omnium uanissimus.*

¹⁶ App., *BC*, V, CXXIII, 520.

¹⁷ App., *BC*, V, CXXIII, 509.

¹⁸ App., *BC*, V, CXXIV, 512.

déploraient surtout « l'indolence » de Lépide, par opposition à la « valeur » de César. Car ils « ne plaçaient pas [les deux chefs] sur le même plan », pas plus que ne le faisaient les soldats de Plinius¹⁹. Ces derniers n'étaient effectivement pas acquis à Lépide, et ce malgré le butin fait à Messine, « parce qu'ils craignaient que l'armistice conclu avec [lui] ne fût pas valide tant que César ne l'aurait pas ratifié »²⁰. Si l'on attribuait ainsi à César un poids décisionnaire plus important, c'est que Lépide n'agissait pas ou trop à la légère, du moins selon la version augustéenne, dont Appien se fait ici l'écho. A l'appui de cette idée, l'auteur ajoute d'ailleurs que Lépide ignorait les échanges entre César et son armée, « tant il était insouciant »²¹. Divers passages peuvent être interprétés en ce sens. Ainsi, pendant la guerre de Sicile, tandis que des navires de transport ramenaient à Lépide le reste de son armée, ceux qui devaient aller à leur rencontre « n'avaient été mis à flots que lentement », ce qui fournit l'occasion à Papias de semer la confusion²². Comme Appien ne donne pas de raison explicite à cette lenteur, nous sommes tentés d'y voir un effet de sa nonchalance. Celle-ci apparaît dans d'autres circonstances rapportées par Dion Cassius. Ainsi, à la fin de la guerre de Sicile, « vu que [Lépide] n'avait pas la moindre énergie », César comptait bien le surprendre en attaquant soudainement son camp²³. Du reste, c'est « en raison de son inertie naturelle » que Lépide laissa Lucius entrer dans Rome, dont César lui avait pourtant confié la garde²⁴. Certes, la fuite de Lépide doit s'expliquer par d'autres raisons. A. Allély (p. 147) en donne plusieurs : son infériorité numérique par rapport aux forces de Lucius, les divisions internes de son armée reflétées par l'attitude de Nonius ou la popularité du consul. Mais Dion Cassius s'inscrit dans la tradition et retient l'apathie de Lépide. Dès le début de son récit, il dit d'ailleurs que Fulvie « ne faisait aucun cas de Lépide, à cause de son inertie »²⁵. La même idée se retrouve chez Appien. Avant la guerre de Pérouse, Fulvie décida en effet de rejoindre Lucius à Préneste, « disant que Lépide, désormais seul, lui faisait craindre pour ses enfants ». Et Appien d'ajouter : « c'est lui qu'elle mettait en avant plutôt que César »²⁶. Le fait que Fulvie se serve de Lépide comme d'un

¹⁹ App., *BC*, V, CXXIV, 512 : τῆς ἀρετῆς (...) τὴν ἀργίαν.

²⁰ App., *BC*, V, CXXIV, 513.

²¹ App., *BC*, V, CXXIV, 513 : δι' ἀπραξίαν.

²² App., *BC*, V, CIV, 431.

²³ Dion Cass., 49, 12, 1 : οἶα μηδὲν δραστήριον ἔχοντα.

²⁴ Dion Cass., 48, 13, 4 : ὑπὸ τῆς ἐμφύτου νωθείας.

²⁵ Dion Cass., 48, 4, 1 : τὸν τε Λέπιδον ὑπὸ νωθείας παρ' οὐδὲν ἦγε.

²⁶ App., *BC*, V, XXI, 82.

simple prétexte pour justifier son départ à Préneste montre qu'elle n'avait pas réellement peur de lui mais qu'elle le jugeait plutôt inoffensif.

La nonchalance est une forme d'indifférence, la cruauté en est une autre. Or, dans le bilan de vie de Lépide, Appien n'évoque guère la belle carrière qu'il mena avant la mort de Jules César, mais bien plutôt les années sombres qui suivirent la conclusion du second triumvirat. Il écrit notamment que Lépide « avait désigné des magistrats »²⁷. Cela fait sans doute référence à l'entrée en charge des triumvirs, qui « désign[èrent] aussitôt les magistrats annuels pour les cinq années suivantes »²⁸. Pour Appien donc, Lépide fut essentiellement l'une des trois têtes d'un régime contraire aux institutions républicaines, dans lequel les magistrats n'étaient plus élus par le peuple mais nommés arbitrairement. D'ailleurs, après son entrée dans Rome, Lucius affirma au peuple que César et Lépide « allaient bientôt être punis pour avoir gouverné par la force »²⁹. Cette tyrannie se manifesta non seulement par des décisions arbitraires mais aussi par des mesures répressives. Car comme le rappelle Appien, Lépide fut aussi et surtout celui qui « avait condamné à mort par proscription tant d'hommes de son rang »³⁰. L'intensif *τοσοῦσδε* concentre en lui toute la réprobation de l'auteur, qui souligne par ce mot le nombre de victimes. Orose fait de même en employant une métaphore polémique et pathétique. Lépide, dit-il, « avait jeté dans le même troupeau de proscrits son propre frère L. Paulus »³¹. A propos de cette mort qui inaugura la vague de proscriptions, Florus se demande d'ailleurs « qui se lamenterait face au caractère indigne de la chose »³². L'accent ainsi mis sur le frère de Lépide illustre la propagande d'Auguste, lequel rejeta la responsabilité des proscriptions sur ses deux collègues. Mais à travers l'expression « hommes de son rang », Appien fait moins référence à Paulus qu'aux sénateurs. Il met ainsi en évidence le revers de fortune subi par Lépide qui, après avoir condamné ses pairs, fut réduit à leur obéir. Car il « passa le reste de sa vie (...) comme le subordonné de certains proscrits, devenus magistrats ultérieurement »³³. Déjà dans le livre IV, Appien évoquait l'ironie du sort lorsque, après avoir détaillé le devenir

²⁷ App., *BC*, V, CXXXVI, 524 : ἀρχοντάς τε ἀποφίνας.

²⁸ App., *BC*, IV, II, 7 : τοὺς δὲ ἀποφῆναι μὲν ἀντίκα τῆς πόλεως ἀρχοντας ἐς τὰ ἐτήσια ἐπὶ τῆν πενταετίαν.

²⁹ App., *BC*, V, XXX, 118.

³⁰ App., *BC*, V, CXXXVI, 524.

³¹ Oros., *Hist.*, 18, 11 : *L. Paulum fratrem suum in eundem proscriptionum gregem coniecerat.*

³² Flor., II, 16 : *quis pro indignitate rei ingemescat.*

³³ App., *BC*, V, CXXXVI, 524.

variable des proscrits, il concluait en disant que « cette époque fut riche en exemples d'histoires paradoxales »³⁴. Sollicitant bien des années après la bienveillance du consul Balbinus envers son épouse, Lépide lui-même s'exprimait en ces termes : « Ce n'est pas moi qui t'ai proscrit, mais je me retrouve plus bas que les proscrits ». Puis il l'invitait à prendre en considération l'inconstance de la Fortune³⁵. Mais le revers malheureux subi par Lépide fut une conséquence de sa cruauté, comme le montre la construction de la phrase, la conduite antérieure du personnage étant rappelée dans la proposition subordonnée et sa situation finale dans la principale. Cela rejoint le motif de la faute ou de la « souillure » développé à propos de Sextus Pompée, après le meurtre de Murcus³⁶.

A en juger par le récit de Dion Cassius, le caractère de Lépide non seulement lui valut de subir l'infortune, mais lui fit manquer aussi des opportunités. En effet, après la bataille de Philippes, César gagna l'Italie dans l'idée de « briser Lépide, au cas où il provoquerait des troubles ». D'ailleurs, « craignant que [les Romains] ne se révoltent, surtout du fait de la présence de Lépide », il adressa une lettre rassurante au Sénat³⁷. Comme l'explique A. Allély (p. 144), Lépide bénéficiait d'une assise militaire grâce à ses légions et d'appuis politiques parmi les sénateurs. Pourtant, Lépide, « étant donné sa crainte de [César] d'un côté, sa faiblesse de caractère de l'autre, ne bougea pas »³⁸. Autrement dit, bien qu'il eût l'occasion de s'imposer et le potentiel militaire pour y parvenir, il n'entreprit aucune action, fidèle en cela au tempérament qu'on lui attribue. Aux lendemains de la bataille de Philippes comme au terme de la guerre de Sicile, Lépide fut donc l'artisan de sa propre perte. Sur ce point, il n'est peut-être pas anodin de noter le vocabulaire employé par Appien pour dire la déchéance du triumvir. Il apparaît tout d'abord dans des passages au discours rapporté. Ainsi, Lucius dénonçait devant ses soldats la domination personnelle exercée par César, en expliquant que Lépide « se trouvait dépouillé de sa part de pouvoir ». Lépide lui-même se plaignait auprès de César d'avoir « perdu sa position primitive »³⁹. Dans les deux cas, l'auteur emploie le verbe

³⁴ App., *BC*, IV, XV, 60 : ὁ καιρὸς ἦν ἐκεῖνος ἐπίδειξις παραδοξολογίας.

³⁵ App., *BC*, IV, 50, 218-9 : σέ δέ οὐκ ἐγὼ μὲν προέγραψα, κάτω δέ εἰμι τῶν προγραφέντων· ἀλλ' ἐς τὴν ἀνθρώπειον τύχην ἀφορῶν.

³⁶ App., *BC*, V, LXX, 296 : μύσος.

³⁷ Dion Cass., 48, 2, 2 : τόν τε Λέπιδον, ἂν τι παρακινῆ, κολοῦσαι ; 3, 6 : φοβηθεῖς μή τι ἄλλως τε καὶ τοῦ Λεπίδου παρόντος νεοχημώσωσιν.

³⁸ Dion Cass., 48, 5, 1 : τὰ μὲν τῷ φόβῳ αὐτοῦ τὰ δὲ καὶ τῇ τῆς γνώμης ἀσθενείᾳ οὐδὲν ἐνεωτέρησε.

³⁹ App., *BC*, V, XXXIX, 160 : τὸ μέρος τῆς ἀρχῆς ἀφηρημένου ; CXXIII, 510 : τῆς προτέρας τάξεως ἀφηρησθαι.

passif *ἀφαιροῦμαι*, ce qui présente Lépide comme une victime de César. Mais dans le récit proprement dit, où s'efface la subjectivité des personnages, Appien dit que Lépide « fut déchu de sa part de commandement militaire », employant le verbe actif *ἐκπίπτω*. L'auteur jugeait donc Lépide responsable de son sort.

Pourtant, il faut reconnaître que ses deux collègues l'ont marginalisé. Lépide fut sans conteste lésé dans le partage de l'empire auquel César et Antoine procédèrent après la victoire de Philippes. Néanmoins, Appien semble admettre le bien fondé de la décision prise. Car Lépide était accusé de trahison au profit de Pompée. Or, Appien traite cette accusation plus sérieusement que le prétendu complot entre Lépide et Antoine. Dans ce dernier cas, César ne prit pas même la peine de questionner Callias, l'affranchi qui aurait servi d'intermédiaire entre ses deux collègues. De fait, il avait vraisemblablement inventé cette histoire de complot pour se débarrasser d'Antoine. En revanche, dans le premier cas, « si l'accusation [lui] apparaissait comme fausse », César devait donner l'Afrique à Lépide, ce qu'il fit, une fois arrivé en Italie, parce que, « selon toute apparence, il n'avait commis aucune faute irréparable »⁴⁰. Une enquête semble donc avoir été effectuée, ce qui confère de la véracité aux dénonciations visant Lépide. En d'autres termes, Lépide avait prêté le flanc aux soupçons et ses deux collègues s'étaient partagé les provinces en conséquence. Selon A. Allély (p. 144), si un complot réunissant Lépide et Pompée était très improbable, étant donné la vieille inimitié entre leurs deux familles, en revanche Lépide négocia peut-être avec Pompée pour obtenir la fin du blocus. Cela pourrait expliquer que ses deux collègues aient formé des soupçons, faute de connaître la teneur exacte des négociations. Néanmoins, quelle que fût la part de responsabilité de Lépide, César et Antoine amplifièrent et exploitèrent cette histoire de trahison pour se partager l'empire avantageusement. Car lors du nouveau partage défini à Brindes, Lépide ne reçut pas de provinces supplémentaires. Ce fait apparaît plus nettement dans le récit de Dion Cassius, bien que sa version des faits soit toute différente. Sans évoquer une quelconque trahison, l'auteur semble expliquer en effet le partage inégal de l'empire par le fait que César et Antoine « avaient pour le moment la supériorité sur Lépide, celui-ci n'ayant pas participé avec eux à la victoire ». Mais « au

⁴⁰ App., *BC*, V, III, 12 : *εἰ Καίσαρι ψευδῆς ἢ διαβολῆ θανείη* ; XII, 47 : *οὐδὲν ἀνήκεστον ἀμαρτεῖν δόξαντι*.

cas où Lépide s'en indignerait », ils comptaient lui donner l'Afrique⁴¹. Et de fait, Lépide était d'autant plus en droit de protester que la répartition des tâches faite au début du second triumvirat était entendue : tandis que ses collègues partiraient faire la guerre contre Cassius et Brutus, lui serait chargé de garder Rome et l'Italie, tâche tout aussi importante puisque Sextus Pompée et les républicains dominaient la mer. Et de manière générale, si César et Antoine jouissaient du prestige des vainqueurs, ils n'en devaient pas moins respecter la solidarité entre triumvirs. Bref, en évoquant l'éventuelle indignation de Lépide, Dion Cassius reconnaît que ses deux collègues s'étaient entendus à son détriment.

Pour Appien, de même que Lépide fut désavantagé dans le partage pour avoir été soupçonné de trahison, de même il fut éliminé du pouvoir pour avoir fait preuve d'hostilité. C'est ce qui ressort de la scène finale de supplication avortée. En effet, abandonné par tous ses hommes, Lépide « accourait vers César, lorsque celui-ci se leva devant lui et, après l'avoir empêché de se jeter à ses pieds, comme il le voulait, l'envoya à Rome »⁴². Ce passage peut en rappeler un autre tiré du livre III, au moment où Antoine et Lépide se rencontrent en Gaule Narbonnaise avant d'unir leurs forces. De fait, « certains pensent que [Lépide] se jeta même aux pieds d'Antoine, tant il était docile et timide ». Mais Appien rejette cette version des faits en expliquant que « [Lépide] n'avait encore accompli aucune action hostile contre Antoine pour avoir lieu de craindre »⁴³. Cela nous amène à tirer la déduction suivante : si Lépide voulait supplier César, ce n'était pas un banal acte de soumission au vainqueur, mais une véritable demande de pardon. Car « [Lépide] était venu en Sicile en tant qu'allié de César et non pour la conquérir dans son propre intérêt », d'où les reproches qui lui furent faits, notamment sur son « ingratitude », ce qu'Appien ne discute pas⁴⁴.

Mais l'hostilité de Lépide apparaît bien avant et plus clairement dans le récit de Dion Cassius. Ainsi, comme César s'était emparé de l'armée de Calenus et de la province de Gaule, Lépide « s'indignait d'être privé du gouvernement qui lui était

⁴¹ Dion Cass., 48, 1, 2 : *τοῦμὲν Λεπίδου παραχρῆμα, ἅτε μὴ συννικήσαντός σφισιν, ἐπλεονέκτησαν*; 3 : *ἂν τινα ἀγανάκτησιν ὁ Λέπιδος ἐπὶ τούτῳ ποιήσεται*.

⁴² App., BC, V, CXXVI, 523.

⁴³ App., BC, III, LXXXIV, 347 : *οἱ δὲ αὐτὸν καὶ προσπεσεῖν Ἀντωνίῳ νομίζουσιν, ἄπρακτον μὲν ὄντα καὶ ἄτολμον (...) οὐ γὰρ πώ τι αὐτῷ πολέμιον ἐς τὸν Ἀντώνιον ἐπέπρακτο, δέους ἄξιον*.

⁴⁴ App., BC, V, CXXIII, 510 : *σύμμαχον... αὐτήν*; 511 : *ἀχαριστίαν*.

échu »⁴⁵. En outre, lorsque César fit appel à ses deux collègues au début de la guerre contre Pompée, Antoine se rendit au lieu fixé, mais Lépide « ne s'exécuta pas aussitôt »⁴⁶. De même, avant la bataille de Myles, « quoique à contrecœur, Lépide avait néanmoins promis d'aider [César] »⁴⁷. Enfin et surtout, après la seconde tempête, Lépide gagna Lilybée au lieu de rejoindre César, peut-être « pour que ce dernier se débrouillât par lui-même ». Et lorsqu'ils se retrouvèrent finalement à Artémision, « Lépide eut un différend avec César (...), à la suite de quoi il penchait vers Sextus et communiquait en secret avec lui »⁴⁸. Aussi Dion Cassius qualifie-t-il de « guerre » l'opposition finale entre les deux triumvirs⁴⁹. De même, Tite-Live écrit que Lépide « était venu d'Afrique comme pour s'allier dans la guerre que devait engager César contre Pompée, mais il faisait aussi la guerre à César »⁵⁰. D'ailleurs, Velleius Paterculus le considère comme un « homme des plus abjects » pour avoir ordonné de tirer sur César⁵¹.

Le fait qu'Appien insiste moins sur l'hostilité de Lépide peut s'expliquer de plusieurs manières. En premier lieu, l'auteur n'était pas dupe de la propagande augustéenne. Car celle-ci fut sans doute à l'origine de l'histoire rapportée par Dion Cassius selon laquelle Lépide complotait avec Pompée à la veille de la bataille de Nauoque. Cela est très improbable, dans la mesure où Pompée s'était figuré « prendre la place de Lépide au gouvernement » lors des négociations de paix avec César et Antoine⁵², sans compter qu'il aurait agi contre son intérêt en laissant Lépide devenir « maître de la Sicile ». D'ailleurs, les relais de cette propagande aboutissent à un portrait contradictoire de Lépide, entreprenant et combatif d'un côté, pusillanime et indolent de l'autre. En second lieu, Appien ne regarde pas la déchéance de Lépide comme l'effet d'une défaite militaire mais plutôt comme une conséquence de son immoralité. Autrement dit, si Lépide fut l'artisan de sa propre perte, ce fut moins du fait de son hostilité contre César, que de sa cruauté envers les proscrits.

⁴⁵ Dion Cass., 48, 20, 4 : ἀγανακτοῦντα <τῆ> τῆς ἀρχῆς ἐπιβαλλούσης αὐτῷ στερήσει.

⁴⁶ Dion Cass., 48, 46, 2 : οὐκ εὐθὺς ὑπήκουσεν.

⁴⁷ Dion Cass., 49, 1, 1 : ὁ τε Λέπιδος ἄκων μὲν, ὑπέσχητο δ' οὖν αὐτῷ βοηθήσειν.

⁴⁸ Dion Cass., 49, 8, 2 : εἶθ' ὅπως καθ' ἑαυτὸν ἐκείνος ποιοῖτο ; 3 : ὁ δὲ δὴ Λέπιδος τῷ τε Καίσαρι διηρέχθη (...) κακὰ τούτου πρὸς τε τὸν Σέξτον ἀπέκλινε καὶ ἐκοινολογεῖτο αὐτῷ δι' ἀπορρήτων.

⁴⁹ Dion Cass., 49, 17, 4 : πεπολεμῶσθαι.

⁵⁰ Liv., *Per.*, 129 : *ex Africa uelut ad societataem belli contra Sex. Pompeium a Caesare gerendi traiecerat, cum bellum Caesari quoque inferret.*

⁵¹ Vell., II, 80, 3 : *hominis prauissimi.*

⁵² App., *BC*, V, LXXI, 299.

Sur ce point, il convient d'étudier la scène de supplication finale. Tandis que Lépide accourait vers César, la foule suivait « comme pour assister à un spectacle »⁵³. En employant le nom *θέα*, Appien confère à la scène une dimension théâtrale. Or, les supplications sont des scènes récurrentes dans la tragédie. Lépide apparaît donc comme un personnage dramatique et plus précisément tragique, qui était ou plutôt s'était condamné d'avance. Et de fait, il fut le seul à être surpris de sa propre déchéance, le lecteur l'attendant pour sa part depuis longtemps. Certes, Appien l'annonçait déjà dans le livre précédent, en disant que Lépide « était passé d'homme puissant à simple particulier du fait de César »⁵⁴. Il fait de même dans le résumé initial de notre livre. Mais outre ces prolepses, le lecteur constate au fil du récit que César et Antoine réglèrent les affaires entre eux, sans tenir compte de Lépide, au point que Pompée crût libre la troisième place au gouvernement.

Cela dit, le « spectacle » est autant une comédie qu'une tragédie. Car Lépide « accourut vers César à toutes jambes, tandis que les témoins de la scène couraient avec lui », et César l'arrêta dans son élan⁵⁵. A travers ce champ lexical de la course concentré en quelques lignes, Appien semble vouloir ridiculiser Lépide en exagérant son empressement. Cela s'accorde avec le bilan de vie qui suit, dans lequel l'auteur décrit la déchéance du personnage avec une certaine sévérité. Il insiste sur le fait que le prestige de Lépide appartenait désormais au passé, en répétant qu'il « avait été *imperator* à bien des reprises », mais qu'il « n'était plus *imperator* »⁵⁶. De même, il le qualifie à deux reprises de « simple particulier »⁵⁷. Certes, il rappelle qu'il était encore Grand Pontife. Comme l'explique A. Allély (p. 139 sqq), cette charge était source de gloire pour Lépide, qui se présentait ainsi comme l'héritier de Jules César. Mais selon P. Wallmann (p. 36), faute d'avoir participé à la bataille de Philippes, Lépide se retrouva dans une telle position d'infériorité par rapport à ses deux collègues qu'il tenta de compenser son manque de poids politique en rappelant ses attributions sacerdotales, notamment sur les monnaies. Et Appien semble effectivement considérer ce sacerdoce comme un cache-misère, lorsqu'il dit que Lépide n'était « plus rien, sinon prêtre titulaire du pontificat

⁵³ App., *BC*, V, CXXVI, 523 : *ὡς ἐπὶ θέα*.

⁵⁴ App., *BC*, IV, L, 215 : *ιδιώτης ὑπὸ Καίσαρος ἐκ δυνάστου γενόμενος*.

⁵⁵ App., *BC*, V, CXXVI, 522-3 : *ἔθει (...) δρόμῳ, συντρεχόντων (...) προσθέοντι*.

⁵⁶ App., *BC*, V, CXXVI, 522 : *οὐκέτι ὄντα αὐτοκράτορα* ; 523 : *ἀπ' αὐτοκράτορος*.

⁵⁷ App., *BC*, V, CXXVI, 523 : *ιδιώτην* ; 524 : *ιδιωτεύων*.

qu'il exerçait »⁵⁸, employant un pronom neutre et une tournure restrictive qui confèrent un ton péjoratif à l'énoncé. D'ailleurs, les circonstances dans lesquelles Lépide fut élu Grand Pontife sont tellement controversées que la mention de cette charge n'est pas forcément flatteuse. Selon Appien, c'est « parce qu'ils le savaient ambitieux [que] les électeurs soudoyés (...) le choisirent pour succéder à César dans l'exercice du pontificat »⁵⁹. La posture caricaturale dans laquelle apparaît Lépide au moment de supplier le jeune César ne fait donc que souligner sa totale perte de dignité.

En conclusion, l'auteur garde du personnage une image globalement négative. D'aucuns en déduiraient qu'il se fait l'écho de la propagande augustéenne. Et de fait, Appien évoque l'apathie ou l'arrogance de Lépide, qui en furent des thèmes essentiels. Il se montre toutefois moins virulent qu'un auteur comme Velleius Paterculus, qui prend clairement parti pour César. Car en réalité Appien se place dans une perspective morale, en dehors de toute propagande. C'est ce qui ressort du bilan de vie qu'il dresse du personnage, où se mêlent les registres polémique et pathétique. Ce qui causa la perte de Lépide, ce fut avant tout la conduite qu'il adopta pendant le second triumvirat et plus particulièrement sa cruauté lors des proscriptions. En conséquence, dans le cadre d'un récit à portée moralisante, comme il est annoncé dans la Préface de *l'Histoire Romaine* et dans celle des *Guerres Civiles*, ce personnage constitue plutôt un *exemplum* négatif.

⁵⁸ App., *BC*, V, 523 : οὐδὲν ἔτι πλὴν ἱερέα ἧς εἶχεν ἱερωσύνης.

⁵⁹ App., *BC*, IV, CXXXII, 552 : οἱ μισθωτοὶ φιλότιμον εἰδότες (...) ἤρουῶντο ἐπὶ τὴν Καίσαρος ἱερωσύνην.

Les autres protagonistes

*Le personnage de Lucius Antonius*¹

Parmi les temps forts du livre V figure la guerre de Pérouse, ultime combat républicain incarné en la personne de Lucius Antonius. Pourtant, ce dernier fait figure d'oublié chez plusieurs historiens. Florus l'a confondu avec son frère, Marc Antoine. Orose l'a refoulé derrière sa belle-sœur, Fulvie. Pour le premier, c'est Marc Antoine qui défendit par les armes les cultivateurs dépossédés, à l'instigation de « sa femme Fulvie »². Quant au second, en introduction de son chapitre consacré aux guerres civiles menées par le jeune César, il annonce que celui-ci en mena cinq, dont « la troisième, [celle de Pérouse,] contre Lucius Antonius ». Mais dans la suite de son récit, il ne fait plus mention de Lucius et n'évoque qu'implicitement et succinctement la guerre de Pérouse, en disant que « [Fulvie] s'en prit à César lui-même, qui était rentré à Brindes, par recours à des insultes, des actes factieux et des pièges »³. Le mot *factionibus* recouvrirait à lui seul la trentaine de chapitres qu'Appien consacre aux actions de Lucius Antonius. Comment expliquer que le personnage soit éclipsé de la sorte ?

Dans le premier cas, cela tient peut-être au fait qu'il s'était présenté comme le défenseur des intérêts de son frère, avant de devenir le champion des cultivateurs dépossédés. De fait, comme César récompensait les combattants victorieux de Philippes en leur offrant les terres prévues, Lucius ainsi que Fulvie et Manius s'employaient à éviter « qu'Antoine fût privé de la bienveillance des soldats » ou « que l'on privât Antoine de sa gloire et de la reconnaissance due à ses bons offices en leur faveur »⁴. De même, après s'être constitué une garde personnelle, sous prétexte qu'il avait été menacé par la cavalerie césarienne, Lucius « accusa faussement César devant l'armée de déloyauté envers Antoine »⁵. En confirmation de cette image de défenseur de son frère absent, Dion Cassius dit que « Lucius se chargeait des affaires avec Fulvie, prétendant

¹ Cf. J.-M. Roddaz, « Lucius Antonius », *Historia*, 37, 1988, p. 317-346 ; C. Nicolet, « Plèbe et tribus : les statues de Lucius Antonius et le testament d'Auguste », *MEFRA* 97, 1985, p. 799-839.

² Flor., II, 16 : *Fuluia (...) uxor*.

³ Oros., *Hist.*, 18, 2 : *tertium aduersus L. Antonium ; 18 : et Caesarem reuersum apud Brundisium contumeliis factionibus insidiisque petiit*.

⁴ App., *BC*, V, XIV, 54-6.

⁵ App., *BC*, V, XIX, 77.

même le faire dans l'intérêt de Marc Antoine ». Bien plus, il précise que « par dévouement envers son frère, Lucius se donna même le surnom de *Pietas* »⁶, ce qu'attestent les monnaies. Sans parler explicitement de piété fraternelle, Appien souligne néanmoins le lien de parenté entre Lucius et Antoine, puisque nous apprenons qu'il était son frère avant de savoir qu'il était consul. Et cela se comprend dans la mesure où Lucius devait réaffirmer son attachement aux intérêts d'Antoine, s'il voulait recevoir l'appui des soldats antoniens. Ainsi pourrait s'expliquer la confusion faite entre les deux frères *Antonii* par Florus, qui d'une lutte engagée *pour* Antoine serait passé à une guerre menée *par* lui.

Dans le cas d'Orose, l'explication est à chercher du côté de la propagande augustéenne. Car celle-ci s'est employée, semble-t-il, à minimiser le rôle de Lucius et à amplifier celui de Fulvie dans la guerre de Pérouse. En prenant Fulvie comme bouc émissaire, on facilitait la réconciliation entre César et Antoine, qui profitèrent de sa mort pour désamorcer la crise de Brindes. En réduisant la guerre à une manœuvre de femme jalouse, on effaçait surtout les motivations républicaines du consul. Ces éléments de propagande ne sont pas totalement absents du récit d'Appien, mais celui-ci les intègre plus comme ressorts dramatiques que comme données historiques. Car si « Fulvie, piquée d'un sentiment féminin, excita Lucius à la contestation », il n'en demeure pas moins que « cette contestation [fut] provoquée par Lucius »⁷. Autrement dit, comme le révèle ce rapprochement entre les deux occurrences du nom *διαφορά*, ce n'est pas Fulvie qui causa la guerre de Pérouse, même si c'est sa jalousie qui motiva son alliance avec Lucius. Par ailleurs, le fait que Manius ait dû agiter le spectre de Cléopâtre pour faire changer d'avis Fulvie prouve que Lucius n'embrassait pas une cause assez pertinente à ses yeux pour qu'elle se ralliât spontanément à lui. Et de fait, si Lucius se réclamait d'Antoine, il combattait avant tout pour rétablir la République, ce qui ne correspondait pas aux vues de Fulvie. Le motif de la jalousie révèle donc les enjeux politiques de la guerre, au lieu de les occulter. C'est pourquoi, plutôt qu'un reflet de la propagande augustéenne, il vaut mieux y voir une touche romanesque susceptible de plaire au lecteur.

⁶ Dion Cass., 48, 5, 4 : ὁ τε Λούκιος μετὰ τῆς Φουλουίας τῶν τε πραγμάτων, ὡς καὶ ὑπὲρ τοῦ Μάρκου ταῦτα δρῶν, ἀντελαμβάνετο [...] (διὰ γὰρ τὴν πρὸς τὸν ἀδελφὸν εὐσεβείαν καὶ ἐπωνυμίαν ἑαυτῷ Πιέταν ἐπέθετο).

⁷ App., *BC*, V, XIX, 75 : γυναικὸς τι παθοῦσα ἢ Φουλουία τὸν Λεύκιον ἐπέτριβεν ἐς τὴν διαφορὰν; XXV, 98 : τῆσδε τῆς Λευκίου διαφορᾶς.

Un semblable raisonnement peut être fait à propos de Manius. Car si Antoine le fit exécuter « pour avoir excité Fulvie en calomniant Cléopâtre et pour avoir causé tant de malheurs »⁸, cela ne signifie pas qu'il dégageait la responsabilité de Lucius dans la guerre, puisqu'il adressa au contraire des reproches à son frère. Par ailleurs, Appien précise qu'Antoine s'en était pris « surtout à Manius »⁹, ce qui prouve que l'on avait besoin d'un bouc émissaire, mais surtout que les motivations de Lucius dépassaient la piété fraternelle et procédaient d'une conviction républicaine. En effet, si Antoine avait des griefs contre son représentant, au point de le faire exécuter, c'est que celui-ci avait desservi ses intérêts en appuyant les revendications de son frère. Le sort de Manius met donc en relief la dimension politique de la guerre de Pérouse. Aussi ne doit-on pas regarder comme une concession à la propagande augustéenne l'introduction de ce personnage, absent du récit de Dion Cassius. En réalité, de même que Fulvie incarne à certains égards le type romanesque de la femme délaissée et jalouse, de même Manius incarne celui du fourbe. Tout cela confirme le discours adressé par Lucius à César, lorsqu'il dit que son combat n'avait « rien à voir avec [son] frère, ni avec Manius, ni avec Fulvie, ni avec l'attribution de lots de terre aux anciens combattants de Philippes, ni avec un sentiment de pitié pour les propriétaires terriens dépouillés de leurs biens »¹⁰. Le consul affirmait ainsi son intransigeance et son indépendance d'esprit.

Indépendant, il l'était vis-à-vis de Fulvie et de Manius, comme nous venons de le voir. Sur ce point, le comportement des généraux antoniens est tout à fait révélateur. Comme le répète Appien, ceux-ci « traînaient les pieds au lieu de presser le pas parce qu'ils réprouvaient totalement la guerre et ignoraient les intentions d'Antoine », mais ils finirent par rejoindre Lucius « à cause de Fulvie et de Manius »¹¹. Autrement dit, soucieux de servir les intérêts de leur chef, les généraux rechignaient à aider Lucius, ce qui prouve bien que la lutte menée par le consul était anti-triumvirale plus que pro-antonienne, et qu'elle était perçue comme telle. Par contre, si les généraux écoutaient Fulvie et Manius, c'est qu'ils pensaient ne pas desservir leur chef en le faisant, preuve que la cause défendue par la femme et par le représentant d'Antoine était à juste titre

⁸ App., *BC*, V, LXVI, 278.

⁹ App., *BC*, V, LII, 216.

¹⁰ App., *BC*, V, XLIII, 182.

¹¹ App., *BC*, V, XXXII, 126 : ἄκνουν... ἐπιστάμενοι; XXXIII, 131 : διὰ δὲ Φουλουίαν ὄμως καὶ διὰ Μάνιον. Voir aussi 131 : σὺν μὲν ὄκνω (« ils traînaient les pieds ») et 132 : οὔτε σὺν προθυμίᾳ (« sans entrain »).

ressentie comme différente de celle de son frère. D'ailleurs, les généraux n'aiderent pas le consul par conviction mais par pitié, « honteux d'abandonner Lucius qu'il voyaient souffrir de la famine »¹². Concernant l'indépendance de Lucius vis-à-vis de Fulvie, il est aussi intéressant de comparer la manière dont Appien et Dion Cassius traitent la question. Tandis que le premier concentre les événements autour de Lucius, en le nommant généralement seul, le second accorde à Fulvie une place importante, mais non dominante, en coordonnant le plus souvent son nom à celui du consul¹³. En tout cas, l'un comme l'autre contredisent la version de Tite-Live, selon lequel Lucius aurait entrepris la guerre contre César « sur les conseils de la même Fulvie »¹⁴. Pour ce qui est de Manius, Lucius ne donnait pas prise à son « audace »¹⁵. En effet, malgré le discours belliciste du représentant d'Antoine, le consul accepta une nouvelle tentative de réconciliation avec César. Appien sépare donc nettement Lucius de Fulvie et de Manius. Sur ce point, le comportement des généraux antoniens mérite encore d'être évoqué, puisque ceux-ci ne jugèrent pas utiles de rester près de Pérouse après la reddition, mais gagnèrent les villes côtières, « considérant que Lucius avait été la tête de cette guerre »¹⁶. Certes, les trois personnages se trouvent englobés à deux reprises, la première fois lorsque César dit à Cocceius que « ce sont Manius, Fulvie et Lucius qui sont partis en guerre contre l'Italie », la seconde lorsque Antoine reprochait cette guerre « à son frère, à Fulvie et surtout à Manius »¹⁷. Mais l'auteur se contente de rapporter ces discours sans souscrire à la propagande dont ils sont empreints, l'ordre des trois noms révélant la volonté d'amplifier le rôle de Manius pour éclipser celui de Lucius.

Indépendamment, le consul l'était aussi vis-à-vis des groupes de pression que constituaient le peuple et l'armée. Car si « lui seul faisait bon accueil et promettait son secours [aux cultivateurs dépossédés] », il avait néanmoins « donné aux légions de [son] frère des chefs de colonie, qui dépouillaient de leurs terres les propriétaires pour les partager entre les vétérans », comme il le dit lui-même¹⁸. La contradiction n'est

¹² App., *BC*, V, XXXV, 139.

¹³ Dion Cass., 48, 5, 2 ; 7, 1 ; 12, 3 ; 13, 1. Voir aussi 48, 6, 4 : ἡ τε Φουλουία καὶ ὁ ὑπατος (« Fulvie et le consul ») et 10, 2 (*id.*).

¹⁴ Liv., *Per.*, 125 : *eadem Fulvia consiliante*.

¹⁵ App., *BC*, V, XXII, 86. Voir aussi 89.

¹⁶ App., *BC*, V, L, 208.

¹⁷ App., *BC*, V, LXII, 263 : τὴν μὲν Ἰταλίαν (...) Μάνιος καὶ Φουλουία καὶ Λεύκιος ἐπολέμουν ; LI, 216 : τὸν ἀδελθὸν ἐμέμφετο καὶ Φουλουίαν καὶ μάλιστα πάντων Μάνιον.

¹⁸ App., *BC*, V, XIX, 74 ; XLIII, 182.

qu'apparente. En effet, Lucius se situait au-delà de ces clivages, lui qui était avant tout « partisan du peuple et mécontent contre le triumvirat »¹⁹, comprenons qu'il militait pour un retour au régime républicain garant de la souveraineté des citoyens. Mais l'opposition au triumvirat fut retournée par la propagande augustéenne en hostilité contre l'armée, étant donné que les vétérans étaient récompensés par les triumvirs. Et si Lucius était l'ennemi des colons, il devenait l'ami des dépossédés. En somme, le consul finit par être débordé, dans la mesure où les groupes de pression l'instrumentalisèrent, mais il resta indépendant, en ce qu'il ne cessa jamais de poursuivre son idéal politique. D'ailleurs, s'il se sentit un moment menacé, ce ne fut pas par l'armée, mais par César lui-même. Après l'accord de Teanum, lequel stipulait qu'il « remplirait ses fonctions sans crainte », Lucius s'enfuit à Préneste, « disant craindre César, qui en vertu de sa charge avait des gardes du corps, alors que lui-même était sans défense ». Avant l'arbitrage de Gabies, c'est « par crainte, disait-il, d'un complot » qu'il rebroussa chemin, ses cavaliers ayant rencontré ceux de César²⁰. En fait, Lucius n'avait aucune raison de redouter les vétérans, puisqu'il participait à l'établissement des colonies, mais il avait tout lieu de craindre César, puisqu'il s'attaquait directement au triumvirat. Le fait que Lucius se soit senti menacé par César et non par l'armée prouve donc qu'il ne se voulait pas le champion des dépossédés mais le défenseur de la république.

Cela traduit une certaine intransigeance de sa part. Car il refusait de faire intervenir des éléments d'ordre affectif dans ses décisions, comme il le dit à deux reprises. Au moment de sa reddition, il expliqua à César qu'il voulait abolir la tyrannie triumvirale et rétablir la république ancestrale, « sans même préférer [son] frère à la patrie »²¹. Après la guerre de Pérouse, il lui répéta qu'il combattrait toute ambition monarchique de leur part, à Antoine ou à lui, parce qu'il « ferai[t] toujours passer l'intérêt de la patrie avant la gratitude comme avant la famille »²². C'est ce qui explique son attitude lors des tentatives de réconciliation arrangées entre César et lui. Intransigeant, Lucius n'était pas pour autant fermé au dialogue. Réunis à Teanum, les chefs militaires parvinrent donc à arbitrer le conflit. Mais constatant qu'il était le seul à respecter les clauses de cet arbitrage, Lucius radicalisa sa position et refusa de répondre

¹⁹ App., *BC*, V, XIX, 74 : δημοτικῶ καὶ δυσχεραίνοντι τῇ τῶν τριῶν ἀρχῇ.

²⁰ App., *BC*, V, XX, 80 ; XXI, 82 ; XXIII, 94.

²¹ App., *BC*, V, XLIII, 180.

²² App., *BC*, V, LIV, 229.

à la convocation suivante. Ce n'était pas faire preuve de mauvaise volonté mais avoir une réaction légitime. Cela étant, il finit par accepter de rencontrer César à Gabies. Il est vrai que les chefs militaires « laissaient entendre ce qu'ils feraient s'ils refusaient de se soumettre à la décision rendue », ce qui sonnait comme un ultimatum. Mais déjà auparavant, ils avaient juré de « contraindre les contrevenants » à leur décision, sans que Lucius ne se fût pour autant plié à leur demande²³. S'il changea d'avis, ce ne fut donc pas par crainte, mais plutôt par fidélité à ses principes. Car il avait reçu entre-temps la visite de plusieurs « aristocrates Romains », lesquels l'avaient « exhort[é] à prendre pitié de la Ville et de l'Italie, qui sortaient à peine des guerres civiles » et à se réconcilier avec César. Or, Lucius avait « éprouv[é] des scrupules à l'écoute des propos qui lui étaient tenus et de ceux qui les lui tenaient »²⁴. C'est que ce désaveu exprimé par ses pairs au nom de la patrie remettait en cause toute sa démarche. Aussi accepta-t-il un nouvel arbitrage, n'écoutant que son patriotisme.

Comme le souligne Appien, l'énergie qu'il déploya durant le siège de Pérouse fut à la mesure de cette conviction qui l'animait. Ainsi, lors de sa première sortie, Lucius « fut repoussé en dépit de sa grande ardeur au combat »²⁵. De même, lors de sa dernière tentative, ses soldats et lui partirent au combat « dans un élan impétueux », pour attaquer les remparts césariens « au grand mépris de la mort », ce qui traduisait une « folle témérité » et une grande « audace »²⁶. Enfin, après « cette prise d'assaut, qui avait été des plus ardentes », Lucius entra en pourparlers avec César²⁷. Comme nous le voyons à travers ce champ lexical du courage, Lucius était aussi combatif qu'idéaliste. Bien plus, avant la reddition, il avoua à ses soldats combien « il aurait été beau [pour lui] de combattre pour la patrie jusqu'au bout de [son] destin », ce qui lui aurait valu « un bel éloge pour [ses] intentions et une belle mort ». Mais quelle que fut la « gloire » qu'il en aurait retirée, il préférait y renoncer pour le bien de ses hommes²⁸. Et de fait, comme le répète Appien, c'est par « pitié » envers ses soldats que Lucius sonna la retraite et envisagea la reddition. De même, il alla personnellement rencontrer César,

²³ App., *BC*, V, XXIII, 91 ; XXI, 84.

²⁴ App., *BC*, V, XXI, 84-5 ; XXII, 86.

²⁵ App., *BC*, V, XXXIV, 137.

²⁶ App., *BC*, V, XXXVI, 148 : μεθ' ὀρμῆς βιαίου... σὺν πολλῇ θανάτου καταφρονήσει ; XXXVII, 151 et 154 : μετὰ ἀπονοίας ; XXXVIII, 155 : ἐπιτολήσειαν.

²⁷ App., *BC*, V, XXXVIII, 155.

²⁸ App., *BC*, V, XXXIX, 165.

parce qu'il avait « pitié » des ennemis du triumvir qui avaient ralliés à son camp²⁹. A cette occasion, il montra un véritable sens du sacrifice. Comme il le dit à plusieurs reprises, il voulait être « reconnu seul responsable des faits », pour que César « concentr[e sa] colère sur [lui] »³⁰. D'ailleurs, il répéta qu'il était prêt à subir « tout ce que [César pouvait] vouloir » lui infliger³¹. Il ne cherchait donc pas à obtenir de son adversaire une quelconque indulgence. Appien montre de cette manière que, si Lucius défendait la patrie avec vigueur et fermeté, ce n'était pas pour satisfaire des ambitions personnelles inavouées mais pour œuvrer effectivement à l'intérêt commun. D'ailleurs, il nie avoir fait la guerre « pour succéder [à César] dans l'exercice du pouvoir suprême »³². Autrement dit, cet homme altruiste était un idéaliste sincère.

En témoigne la concordance entre ses paroles et ses actes, dont nous avons déjà cité quelques exemples. En témoigne surtout la comparaison entre les propos qu'il tint à ses soldats et ceux qu'il tint à César à la fin du siège de Pérouse. Car en rapportant ces deux discours relativement longs à quelques paragraphes d'intervalle seulement, Appien cherche de toute évidence à les mettre en valeur. Reste à savoir pourquoi. Ces morceaux de rhétorique contribuent à la dynamique narrative et comportent un intérêt documentaire, puisque l'auteur dit s'être appuyé sur les *Commentaires*. Mais ce n'est pas tout. Ce qui résulte de la comparaison entre les deux discours, c'est une impression de continuité. D'ailleurs, Lucius lui-même disait vouloir montrer à César « dans quel état d'esprit [il était à son] égard autrefois et naguère encore, état d'esprit dans lequel [il était] toujours, lors[qu'il était] venu seul » pour le rencontrer³³. Cela illustre bien la constance du personnage. Certes, il existe entre le premier et le second discours quelques variations, dont la plus importante concerne les intentions politiques de Lucius. En effet, le consul disait aux soldats vouloir rétablir le « régime libre et démocratique d'autrefois », tandis qu'il parlait à César de « revenir au régime de [leurs] ancêtres » qu'était le « régime aristocratique »³⁴. Mais il ne faut pas voir là une

²⁹ App., *BC*, V, XXXVII, 154 : ἐλεῶν ; XXXVIII, 157 : ἐλέω ; XLI, 171 : ἐλεῶν.

³⁰ App., *BC*, V, XLII, 178 : ἵνα μόνου ἐμέ τῶν γεγονότων αἴτιον ἐπιγνοῦς εἰς ἐμέ τὴν ὀργὴν συναγάγῃς. Voir aussi XLIV, 187 : εἰς ἐμέ συναγαγεῖν πάντα, τὸν πάντων αἴτιον.

³¹ App., *BC*, V, XLII, 177 et XLIV, 185 : ὅ τι θέλοις.

³² App., *BC*, V, XLIII, 179.

³³ App., *BC*, V, XLIV, 185 : ὑποδεικνύς δέ, οἷα καὶ προτέρου καὶ νῦν ἐφρονήσα περὶ σοῦ καὶ φρονῶν ἔτι μόνος ἀφικόμην. Comparer avec XLIV, 226.

³⁴ App., *BC*, V, XXXIX, 161 : τὴν ἄνωθεν ἐλευθερίαν τε καὶ δημοκρατίαν ; XLIII, 179 : τὴν ἀριστοκρατίαν ; 180 : ἐπὶ τὰ πάτρια.

contradiction mensongère de Lucius. Car la constitution romaine est fondamentalement mixte, comme l'avait depuis longtemps reconnu Polybe³⁵. C'est pourquoi « par ses intentions [le consul] était apparu [aux plébéiens] à la fois comme un aristocrate et un partisan du peuple »³⁶. Loin de se contredire donc, il adaptait son discours en fonction de ses interlocuteurs, insistant plutôt sur la composante populaire face aux soldats et sur la composante sénatoriale face à César. En somme, Appien voulait montrer que Lucius ne tenait pas un double langage, démagogique avec ses hommes et complaisant avec César, mais un discours franc, et approprié de surcroît, témoignant d'une connaissance exacte des réalités institutionnelles. D'ailleurs, Lucius lui-même disait tenir le langage de la « vérité, sans laquelle il [lui était] impossible de parler »³⁷. Il en va de même après la guerre de Pérouse. Interrogé par César au sujet d'Antoine, Lucius « répondit comme la première fois », en déclarant la guerre au régime monarchique³⁸. A travers l'adverbe comparatif *οἷα*, Appien souligne l'intégrité du personnage, lequel affirme par ailleurs sa persévérance.

Etant donné l'écart entre ses intentions réelles et celles qu'on lui prêtait, Lucius suscita des réactions contrastées. Du côté de l'armée, nous avons déjà vu les réticences éprouvées par les généraux antoniens, qui réprouvaient l'objectif anti-triumviral de la guerre. Nous pouvons aussi évoquer la mutinerie que le consul eut à affronter, laquelle résultait sans doute des calomnies césariennes. Car le fait que Lucius « se conserva [les deux légions mutines], moyennant de grosses sommes d'argent et de grandes promesses »³⁹, semble indiquer que celles-ci avaient envisagé de faire défection non pas parce que le consul avait des motivations politiques, mais parce qu'on le disait hostile à l'armée. Cela mis à part, Lucius jouissait d'une grande faveur, notamment auprès du peuple. Ainsi, s'adressant à Lucius comme à un « homme influent », les cultivateurs dépossédés lui « promettaient de combattre, quels que fussent ses ordres »⁴⁰. D'ailleurs, « ce n'était plus seulement les villes transférées par donation à l'armée, mais toute l'Italie ou presque » qui avait choisi son camp, parce que les habitants craignaient des

³⁵ Pol., *Hist.*, VI.

³⁶ App., *BC*, V, XL, 167 : *γνώμη μὲν ὁμοῦ σθίσιν ἀρίστου καὶ δημοκρατικοῦ φανέντος*. Comparer avec XIX, 74.

³⁷ App., *BC*, V, XLII, 178.

³⁸ App., *BC*, V, XLIV, 226 : *οἷα καὶ προτέρον εἶπε*.

³⁹ App., *BC*, V, XXX, 115.

⁴⁰ App., *BC*, V, XIX, 74.

expropriations étendues et voyaient en lui leur champion⁴¹. Quant aux habitants de Rome, « croy[ant] le triumvirat déjà dissout », ils le saluèrent avec joie⁴². Outre le peuple, c'est même « la majorité des nobles [qui] montrèrent qu'ils n'étaient pas satisfaits du triumvirat » en le rejoignant⁴³. Cela étant, lorsque Lucius fut contraint de négocier avec César, les plébéiens témoignèrent de la compassion. Comme l'explique J.-M. Roddaz, le consul avait donc l'avantage ou le désavantage d'être l'objet d'un large consensus.

César lui-même, nous dit Appien, éprouvait une grande estime pour Lucius. Ainsi, à la veille de la crise de Brindes, il était « en admiration devant lui » alors qu'il l'écoutait parler⁴⁴. Au-delà de leurs divergences politiques, sans doute appréciait-il la force avec laquelle le consul continuait à défendre son idéal, au lieu de se résigner. Car déjà lors de l'entrevue de Pérouse, César était parti en « louant et admirant Lucius, qui n'avait rien dit d'indigne ni d'inintelligent, comme on le fait dans l'adversité »⁴⁵. Et de fait, loin de s'abaisser devant le vainqueur, Lucius réaffirma sa condition et revendiqua son combat. Il s'adressait à César comme à « un concitoyen et un homme de [son] rang », autrement dit comme à un égal⁴⁶. Il disait qu'il « ne considér[ait] pas comme honteux d'être vaincu » par un homme tel que César et pour une cause telle que la patrie, ce qui signifie qu'il était particulièrement fier du combat qu'il avait mené, comme le souligne la litote⁴⁷. Bien plus, loin de refléter une situation de capitulation, certains passages conservent des accents belliqueux. « Si vraiment tu es hostile à la patrie, considère-moi aussi comme un ennemi », dit-il à César⁴⁸. Le consul conservait donc sa dignité, autant que sa pugnacité. Par ailleurs, il faisait preuve d'une intelligence à la fois lucide, prudente et habile. C'est avec une certaine lucidité en effet que Lucius envisageait la situation politique. Il affirmait à juste titre que le triumvirat devait laisser place à un nouveau régime. Car les triumvirs avaient été investis de pouvoirs extraordinaires pour venger le meurtre de César et rétablir l'ordre à Rome. Or, Cassius

⁴¹ App., *BC*, V, XXVII, 106.

⁴² App., *BC*, V, XXXI, 119.

⁴³ App., *BC*, V, XXIX, 114.

⁴⁴ App., *BC*, V, XLIV, 229 : *ἐν θαύματι ἄγων*.

⁴⁵ App., *BC*, V, XLV, 191 : *ἐν ἐπαίνῳ καὶ θαύματι τὸν Λεύκιον ἔχων, οὐδὲν ὡς ἐν συμφοραῖς ἀγεννὲς οὐδ' ἀσύνητον εἰπόντα*.

⁴⁶ App., *BC*, V, XLII, 176 : *πολίτη (...) καὶ ὀμοσίμῳ*.

⁴⁷ App., *BC*, XLII, 176.

⁴⁸ App., *BC*, V, XLIII, 184.

et Brutus étaient morts à la bataille de Philippes, en plus de la masse d'opposants ou de personnes simplement gênantes tuée lors des proscriptions. Donc, le triumvirat n'avait plus lieu d'exister, sans compter qu'il était tout à fait impopulaire. Ce n'est pas là le seul exemple de la lucidité du consul. A la veille de la guerre de Pérouse, Lucius n'avait pas été dupe du discours prétendument réconciliateur prononcé par César devant les sénateurs et les chevaliers. Outre une intelligence lucide, Lucius faisait aussi preuve d'une grande prudence. Il conseillait notamment à César d'agir en vainqueur digne et magnanime. Car si celui-ci montrait du mépris ou de la cruauté, il pourrait avoir à le regretter, lui qui « [n'était] qu'un homme soumis à la fortune, chose incertaine »⁴⁹. Cette phrase n'est pas sans rappeler celle que l'esclave murmurait à l'oreille du triomphateur : « Regarde derrière toi ! Souviens-toi que tu n'es qu'un homme ! »⁵⁰. L'intelligence de Lucius prenait donc enfin la forme de l'habileté. Car en apparence il se soumettait à César comme à un vainqueur triomphant, mais en réalité il s'adressait à lui comme à un adversaire menteur favorisé par la Fortune. Ainsi, il ne manquait pas de rappeler comment le triumvir l'avait calomnié devant l'armée. Bien plus, dans une même phrase, il concédait que César avait « vaincu », avant d'ajouter que lui-même n'avait pu réaliser ses objectifs patriotiques « à cause de la famine »⁵¹. Autrement dit, la victoire de César était toute relative, pour ne pas dire imméritée, puisqu'elle était le fruit des circonstances. Ce n'est pas là le seul exemple illustrant l'habileté de Lucius. Ainsi, avant la guerre de Pérouse, « croyant ou feignant de croire que [la] cavalerie [césarienne] avait été envoyée contre lui et les enfants d'Antoine (...), il se constitua une garde du corps »⁵². Et de fait, comme Lucius avait déjà eu « des heurts avec César et des différends plus importants <qu'avant> »⁵³, il n'est pas impossible qu'il se soit servi de cette affaire comme d'un beau prétexte pour s'entourer de gardes, son inquiétude croissant à mesure que la tension montait. Tout cela montre à la fois la dignité et l'intelligence de Lucius, qui pour poursuivre un rêve politique n'en avait pas moins une attitude pragmatique, d'où l'admiration de César.

Idéaliste populaire, joignant l'ardeur à la constance, la rigueur au dévouement ou encore la sincérité à la subtilité, le Lucius d'Appien n'a rien à voir avec le personnage

⁴⁹ App., *BC*, V, XLIV, 186 : ἀνθρωπων ὄντα καὶ τύχῃ χρώμενον, οὐ βεβαίω πράγματι.

⁵⁰ Tert., *Apol.*, 33, 4 : « *Respice post te ! Hominem te memento !* ».

⁵¹ App., *BC*, V, XLIII, 184.

⁵² App., *BC*, V, XIX, 77.

⁵³ App., *BC*, V, XIX, 74.

décrit par Velleius Paterculus, pour qui le consul « partageait les vices de son frère, mais était dépourvu des qualités qui apparaissaient parfois chez celui-ci »⁵⁴. Comment expliquer alors qu'un homme réunissant de tels atouts et de telles qualités ait échoué, au point d'être oublié parfois par la postérité ? C'est qu'il mena un combat certes honorable, mais désespéré. En témoigne la manière dont Appien traite le sujet. Comparé aux autres auteurs, il consacre une grosse partie du livre à la guerre de Pérouse. Par contre, dans le résumé initial, l'événement est noyé dans les « autres guerres civiles, semblables aux précédentes », qui suivirent la mort de Cassius et de Brutus⁵⁵. C'est que le combat mené par Lucius fut mémorable, grâce à ses nobles motivations, sans être crucial, au vu de ses faibles répercussions. Aux lendemains des guerres civiles, il était utopique de croire à un rétablissement possible des institutions républicaines. D'ailleurs, suivant le cycle des régimes décrit par Platon, la fin de la tyrannie marque le retour de la monarchie. Or, le triumvirat allait laisser place au principat, non à la république. Aussi le jugement initial porté par Fulvie est-il emblématique du personnage de Lucius. Avant de se rallier au consul, celle-ci l'avait en effet « accus[é] d'exciter une guerre à contretemps »⁵⁶. Et de fait, dans le récit d'Appien, l'homme admirable que fut Lucius incarne surtout une figure anachronique et par là même tragique.

⁵⁴ Vell., II, 74, 2 : *uitiorum fratris sui consors, sed uirtutum, quae interdum in illo erant, expers.*

⁵⁵ App., BC, V, I, 3 : *ἕτερα ἐμφύλια ὅμοια.*

⁵⁶ App., BC, V, XIX, 75 : *κατεμέμφετο... ὡς πολεμοποιῶντα ἐν ἀκαίρῳ.*

*Le personnage de Sextus Pompée*¹

Comme dans le cas de Lépide, il convient de partir du bilan dressé par Appien dans l'oraison funèbre de Sextus Pompée pour savoir ce qu'il a retenu du personnage. C'est d'abord sa filiation avec Pompée le Grand qui est rappelée. Déjà au début du livre, Appien présentait Sextus Pompée comme « le fils cadet de Pompée le Grand et l'héritier restant de cette faction »². Or, le lien de continuité ainsi souligné entre le père et le fils est en lui-même laudatif. Car nombre d'auteurs ont au contraire blâmé Sextus comme étant l'antithèse vivante de Magnus. Ainsi, Florus s'exclame : « Oh ! Combien il était différent de son père ! ». Et l'abréviateur d'expliquer que Magnus avait combattu et vaincu les pirates de Cilicie, tandis que Sextus « se protégeait en recourant à la piraterie »³. Celui-ci « n'avait pas rougi d'infester la mer de crimes de piraterie, alors qu'elle avait été délivrée par les armes et sous la conduite de son propre père », affirme Velleius Paterculus avec une plus grande sévérité⁴. Appien n'occulte pas cet aspect du personnage, puisqu'il répète à plusieurs reprises que Sextus s'était rendu maître de la mer Ionienne en multipliant les actes de piraterie et qu'il avait réduit l'Italie à la famine en établissant un blocus⁵. Mais cela ne donne pas lieu chez lui à une comparaison péjorative avec Magnus. Outre leurs actions, c'est le caractère des deux hommes qui est souvent comparé. Ainsi, Velleius Paterculus considère que le fils était « bien différent de son père du point de vue de la loyauté »⁶. Pourtant, Pompée, tel que le présente Appien, savait se montrer sincère et fidèle. Ainsi, lors de la guerre de Sicile, provoqué au combat par Cornificius et les siens, il « ne voulait pas lutter contre des hommes dont tout l'espoir reposait sur ce combat »⁷. Il refusait donc de frapper un adversaire affaibli. D'ailleurs, après la première tempête, il n'avait pas profité de la situation désastreuse

¹ Cf. A. Powell et al., *Sextus Pompeius*, Swansea, 2002 ; M. Hadas, *Sextus Pompey*, New York, 1966 (2^{ème} édition). F. Senatore, « Sesto Pompeo tra Antonio e Ottaviano nelle tradizione storiografica antica », *Athenaeum* 79, 1, 1991, p. 103-139. Voir aussi J.-P. Gulihembet, « Sur un jeu de mots de Sextus Pompée : *domus* et propagande politique lors d'un épisode des guerres civiles », *MEFRA* 104, 1992, p. 787-816. Pour d'autres références à la propagande pompéienne, voir la Bibliographie.

² App., *BC*, V, I, 3 : ὁ νεώτερος παῖς Πομπηίου Μάγνου, λοιπὸς ὢν ἔτι τῆσδε τῆς στάσεως ; CXLIII, 596 : ὁ λοιπὸς ἔτι παῖς Πομπηίου Μάγνου.

³ Flor., II, 18 : *O quam diuersus a patre ! (...) se piratica tuebatur.*

⁴ Vell., II, 73 : *cum eum non depuderet uindicatum armis ac ductu patris sui mare infestare piraticis sceleribus.*

⁵ App., *BC*, V, XV, 60 ; XVIII, 72 ; XXII, 87 ; LXVII, 280 ; CXLIII, 596.

⁶ Vell., II, 73 : *fide patri dissimillimus.*

⁷ App., *BC*, V, CXIII, 474.

des Césariens pour les attaquer, peut-être parce qu'il « [croyait] que leur malheur lui suffisait »⁸. Il n'était donc pas de ceux qui s'acharnent sur leur adversaire. A ce sens de l'honneur s'ajoutait un respect des engagements. En effet, lors de la paix de Baïes, comme Ménodore l'incitait à attaquer César et Antoine, Pompée se serait exclamé : « Si seulement Ménodore pouvait accomplir cela sans moi ! »⁹. Il se faisait donc un scrupule de trahir les accords conclus avec les deux triumvirs, quels que fussent ses soupçons à leur égard. Cette forme de loyauté lui venait même de ses ancêtres, ce en quoi le récit d'Appien contredit totalement celui de Velleius Paterculus.

Car Pompée avait réagi « comme il convenait à sa famille », disant lui-même que « le parjure [seyait] à un Ménodore, pas à un Pompée »¹⁰. Outre sa loyauté, cette phrase montre la fierté familiale et aristocratique du personnage, qui veillait à se distinguer de son affranchi. Ce n'est pas là le seul exemple. Ainsi, à la fin de la guerre de Sicile, les ambassadeurs pompéiens expliquèrent à Antoine que « ce ser[ait] une grande gloire pour [lui] de sauver le fils de Pompée le Grand »¹¹. Parallèlement, Pompée espérait que les Parthes seraient pressés et honorés d'accueillir en sa personne « un général romain et surtout un fils de Pompée le Grand »¹². Enfin, au moment de se livrer à Antoine, il « jugeait indigne de lui, un Pompée, de dépendre de Titius, qui n'avait rien de noble »¹³. Source d'orgueil donc, sa filiation était aussi source de prestige. Comme le dit Appien, c'est « après avoir appris qu'il était le fils de Pompée » que de nombreux hommes rejoignirent le jeune Sextus, lui qui « était resté pendant longtemps inconnu »¹⁴. Concernant les circonstances de sa mort, d'aucuns pensent qu'Antoine eut des scrupules à le faire exécuter parce que Cléopâtre « était bien disposée à l'égard de Pompée en mémoire de Pompée le Grand, son père »¹⁵. De même, selon les ambassadeurs pompéiens, l'Ibérie était « favorable [à Pompée] en mémoire de son père »¹⁶. Cette survivance de Magnus dans l'esprit collectif explique que César ait

⁸ App., *BC*, V, XCI, 383.

⁹ App., *BC*, V, LXXIII, 311.

¹⁰ App., *BC*, V, LXXIII, 311. Voir aussi Plut., *Ant.*, 32, 7.

¹¹ App., *BC*, V, CXXXV, 563.

¹² App., *BC*, V, CXXXIII, 554.

¹³ App., *BC*, V, CXLII, 590.

¹⁴ App., *BC*, V, CXLIII, 596.

¹⁵ App., *BC*, V, CXLIV, 600.

¹⁶ App., *BC*, V, CXXXIV, 556.

envoyé Mécène à Rome « à cause de ceux qu’excitaient encore le souvenir de Pompée le Grand » et que « la pensée de ce glorieux personnage [n’] avait pas quittés »¹⁷.

Non content de tirer fierté et gloire de sa filiation avec Magnus, Pompée manifestait de manière générale une haute opinion de lui-même. En témoigne son caractère jaloux. Pour expliquer la rupture de la paix de Baïes, César expliqua que si Pompée discutait les conditions auxquelles le Péloponnèse lui avait été cédé par Antoine, c’était peut-être « par jalousie envers les autres qui disposaient de grandes armées »¹⁸. Certes, cela a tout l’air d’un mensonge inventé par César pour reprendre les hostilités. Mais si César parlait de jalousie, c’est que ce sentiment n’était pas étranger à Pompée. Et de fait, Pompée fit tuer Murcus parce que ce dernier lui était antipathique « à cause de son haut rang et de son caractère opiniâtre », sans compter que Ménodore l’avait mis en garde contre son ambition¹⁹. Autrement dit, jaloux de son pouvoir, Pompée se débarrassa d’un homme susceptible de lui faire de l’ombre. Sur ce point, Appien rejoint Velleius Paterculus qui décrit Pompée comme un homme « jaloux les personnes en vue »²⁰. Pour en arriver à commettre un tel crime, il fallait que la jalousie l’emporte sur l’intelligence politique. Il convient d’ailleurs de noter que le nom *μύσος* employé par Appien pour qualifier le meurtre de Murcus était déjà celui utilisé à propos de l’assassinat de Tiberius Gracchus et surtout celui de Jules César²¹. Attesté surtout chez les poètes tragiques pour désigner une « souillure », ce terme porte la condamnation morale de l’auteur. Appien souligne la faute de Pompée en rappelant la gloire, la loyauté et la bienveillance de Murcus, le blâme porté contre le premier étant à la mesure de l’éloge fait du second. Et cette faute inaugure la période sombre de la vie de Sextus Pompée, comme en témoigne la différence de ton avec laquelle Appien traite le personnage entre le livre IV et V.

Outre cette jalousie orgueilleuse, Pompée frisait la mégalomanie. En témoigne le decorum ostentatoire qu’il déploya lors des négociations de paix avec César et Antoine. C’est en effet « de manière imposante » qu’il arriva en Italie, accompagné par « plusieurs de ses meilleurs navires, lui-même étant à bord d’un splendide navire à six

¹⁷ App., *BC*, V, XCIX, 414.

¹⁸ App., *BC*, V, LXXVII, 327.

¹⁹ App., *BC*, V, LXX, 294.

²⁰ Vell., II, 73 : *speciosis inuidens*.

²¹ App., *BC*, V, LXX, 296 et LXXI, 302 (Murcus) ; *BC*, I, II, 5 et XVII, 71 (Tiberius Gracchus) ; *BC*, III, XII, 41 et LXIII, 257, *BC*, IV, VIII, 35 et *BC*, V, XLVIII, (Jules César).

rangs de rames »²². Une fois la paix conclue, c'est sur ce même navire qu'il reçut les deux triumvirs pour un festin. Cette ostentation apparaît jusque dans sa tenue et son attitude. Car lorsqu'il constata que les proscrits acceptaient les conditions de paix proposées par les deux triumvirs, il se sentit à ce point trahi qu'il « déchira ses vêtements »²³. Or, ce geste de profonde détresse appartient plutôt aux suppliants ou aux personnes endeuillées. Au lieu donc de susciter la compassion, Pompée est presque ridicule, tant sa réaction semble disproportionnée. Il en va de même lors de la guerre de Sicile, après la seconde tempête subie par les Césariens. Là encore, le rapport au vêtement traduit la mégalomanie du personnage. Car « on dit que, gonflé d'orgueil par ces événements, [Pompée] troqua le manteau de pourpre porté habituellement par les *imperatores* contre un manteau de couleur bleu foncé, se donnant ainsi pour fils adoptif de Neptune »²⁴. Cela étant, il faut noter la distanciation prise par l'auteur à travers l'expression *φασί*. En outre, si vraiment Pompée revêtit un manteau bleu marine, ce ne fut que ponctuel. Car à la fin de la guerre de la Sicile, il « troqua son vêtement d'*imperator* contre celui de simple particulier » pour éviter de se faire repérer, ce qui indique qu'il n'avait pas totalement abandonné le *paludamentum*²⁵. En fait, si l'on compare le récit de Dion Cassius, qui évoque le manteau bleu marine dès la première tempête, avec celui d'Appien, qui en parle après la seconde, nous sommes amenés à penser que Sextus Pompée se parait de l'habit de Neptune seulement le temps de rendre honneur au dieu de la mer²⁶. Mais pourquoi Appien ne s'est-il pas contenté de passer sous silence l'anecdote du vêtement neptunien, puisqu'il la remet partiellement en cause ? C'est qu'elle lui permet de souligner l'ironie du sort dont fut victime le personnage.

Car Pompée avait revêtu le manteau marine et « consentait à être appelé [le] fils [de la Mer et de Neptune], persuadé que ce n'était pas sans la volonté d'un dieu » que les Césariens avaient subi un double échec²⁷. Or, la formule *οὐκ ἄνευ θεοῦ* apparaît déjà dans l'épopée homérique, ce qui confère au passage un caractère solennel, à la

²² App., *BC*, V, LXXI, 297-8.

²³ App., *BC*, V, LXXI, 302.

²⁴ App., *BC*, V, C, 417 : *φασί*... τῷ Ποσειδῶνι.

²⁵ App., *BC*, V, CXXII, 504.

²⁶ Dion Cass., 48, 48, 5 (lors de la première année de guerre) ; App., *BC*, V, C, 417 (lors de la troisième année de guerre).

²⁷ App., *BC*, V, C, 416 : *υἱὸς αὐτῶν ὑφίστατο καλεῖσθαι, πειθόμενος οὐκ ἄνευ θεοῦ*.

mesure de l'orgueil et de la conviction du personnage²⁸. Pourtant, dès le début du livre, Appien annonce l'échec de Pompée, qui « eut la folie de croire qu'il ne devait pas attaquer mais seulement se défendre »²⁹. Et de fait, au fil du récit, des tournures négatives ou irréelles viennent souligner les opportunités manquées par le personnage. Pompée avait le potentiel nécessaire pour vaincre, comme le rapelle Appien en dressant le bilan de sa vie. En employant une longue période rhétorique qui s'accélère et se ferme sur une accumulation de verbes d'action, l'auteur montre en effet comment Sextus, « resté pendant longtemps inconnu », acquit une importance croissante jusqu'à devenir une figure redoutable et incontournable. Cela rejoint le passage du livre IV où Appien décrit l'essor de Sextus Pompée en disant que, « avec un tel accroissement de ses forces, ses actions étaient déjà plus importantes que des actes de brigandage »³⁰. Eprouvant visiblement une certaine compassion envers le vaincu de Nauoque, Florus le compare même à de grandes figures de l'histoire puisqu'il dit que « depuis Xerxès, il n'y avait pas eu d'autre fuite plus misérable » que celle de Pompée, lequel « aurait emporté avec lui aux enfers la réputation d'un grand chef, s'il n'avait rien tenté par la suite »³¹. Outre ce potentiel gâché de vainqueur, Pompée avait la faveur de la Fortune. En effet, « la Fortune lui offr[i]t de nombreuses occasions favorables », tant et si bien que César avait craint un moment que Pompée ne l'attaquât, « encouragé par sa bonne fortune (*εὐτυχίαν*) »³². Mais il n'en fut rien. Ainsi, après la première tempête, au lieu d'accabler davantage les Césariens, il les « regarda négligemment » aller et venir, peut-être parce qu'il « ne [voulait] absolument pas se donner la peine d'attaquer, mais [avait] seulement décidé de se défendre contre ceux qui l'attaquaient par mer »³³. De même, après la seconde tempête, au lieu de profiter de cette « occasion favorable », « il ne daignait pas attaquer, mais se contentait d'offrir des sacrifices à la Mer et à Neptune »³⁴. Et c'est là que réside tout le tragique de la situation. Car Pompée remerciait les dieux, qu'il croyait être ses alliés. Mais en réalité, comme l'explique Appien en conclusion, si

²⁸ Hom., *Od.*, II v. 372 et XV, v. 531 : οὐ τοι ἄνευ θεοῦ (à propos de Télémaque).

²⁹ App., *BC*, V, XXV, 101.

³⁰ App., *BC*, IV, LXXXIII, 350 : ὠδε δὲ αὐτῷ πλήθους γενομένου, ἔργα τε ἦν ἤδη ληστηρίου δυνατώτερα.

³¹ Flor., II, 18 : *magnique famam ducis ad inferos secum tulisset, si nihil temptasset ulterius (...). Non alia post Xerxen miserabilior fuga.*

³² App., *BC*, V, CXLIII, 597 ; XCI, 382.

³³ App., *BC*, V, XCI, 383 : ὑπερεῖδεν (...) ἐπιχειρεῖν ὅλως μαλακῶς ὦν καὶ μόνον ἐγνωκῶς ἀμύνεσθαι τοὺς ἐπιπλέοντας. Voir aussi CXL, 583 : ὑπερεῖδε.

³⁴ App., *BC*, V, C, 416.

Pompée mena une stratégie défensive, celle qui causa sa perte, c'est parce qu'il était « influencé par une divinité malfaisante »³⁵. De fait, passé en Asie, il « serait peut-être venu complètement à bout [des généraux antoniens] » lancés à sa poursuite, s'il n'avait pas été « égaré par la Divinité » au point de ne pas même aller à leur rencontre³⁶.

D'autres actions désordonnées viennent témoigner de cet égarement, notamment après la défaite de Nauoque. Il se rendit déjà coupable de sacrilège en « pill[ant] le sanctuaire de Junon, riche d'offrandes », lui qui offrait auparavant des sacrifices aux divinités marines³⁷. Outre le devoir de piété, il oublia les règles de prudence. C'est en effet avec précipitation qu'il s'enfuit à deux reprises. Il passa tout d'abord de Nauoque à Messine, « sans même avoir fait de recommandations concernant ses troupes terrestres »³⁸. Il quitta ensuite Messine pour gagner l'Orient, « sans même attendre patiemment Plenius dans une ville pourtant bien fortifiée »³⁹. A en croire Velleius Paterculus, cette précipitation était même caractéristique du personnage, puisqu'il le décrit comme un individu « vif à l'impulsion, prompt à l'action [et] qui ne prenait pas le temps de réfléchir avant d'agir », ce qui n'a rien de flatteur, le reste du portrait étant accablant⁴⁰. En plus d'un affolement irrationnel, Pompée fit preuve d'un entêtement insensé. Cela est si vrai que, voyant comment, « malgré la présence de Titius, qu'Antoine avait chargé de régler le sort de Pompée, il persistait à faire la guerre à plus fort que lui, [ses propres parents et amis] désespérèrent de lui » et l'abandonnèrent⁴¹. Avec une certaine indulgence pour le personnage, Florus reconnaît que « c'est le signe d'un grand caractère que de toujours espérer »⁴². Enfin, Pompée se perdait en contradictions. D'une part, il semblait partagé entre le modèle de Magnus et celui de Labienus. Ainsi, il gagna Mitylène, « dans cet endroit où son père, lorsqu'il faisait la guerre à Gaius César, l'avait mis à l'abri avec sa mère, alors qu'il était encore enfant ». En même temps, « à son esprit s'imposait une idée fixe, celle de Labienus, qui peu de temps auparavant avait fait une incursion dans la province d'Asie »⁴³. D'autre part,

³⁵ App., BC, V, CXLIII, 597 : *ὑπὸ δὲ θεοβλαβείας.*

³⁶ App., BC, V, CXL, 583 : *τάχ' ἂν αὐτῶν ἐντελώς ἐπικρατῆσαι (...) θεοῦ βλάπτοντος.*

³⁷ App., BC, V, CXXXIII, 550.

³⁸ App., BC, V, CXXI, 502.

³⁹ App., BC, V, CXXII, 505.

⁴⁰ Vell., II, 73 : *impetu strenuus, manu promptus, cogitatu celer.*

⁴¹ App., BC, V, 579.

⁴² Flor., II, 18 : *nisi quod magna indolis signum est sperare semper.*

⁴³ App., BC, V, CXXXIII, 550-1.

comme le dit Velleius Paterculus, « il [était] tiraillé entre la posture de chef et celle de suppliant, et tantôt il cherch[ait] à conserver sa dignité, tantôt il priait pour rester en vie »⁴⁴. En témoigne chez Appien le discours adressé à Antoine par les ambassadeurs pompéiens. Celui-ci débute comme une proposition de paix et d’alliance de la part de quelqu’un en position de force, pour finir comme un appel au secours. « Si Pompée nous a envoyés, ce n’est pas faute d’avoir le recours de passer par mer en Ibérie (...), c’est qu’il préfère être en paix avec toi et faire la guerre, si jamais la situation l’exigeait, sous tes ordres », dirent en introduction les ambassadeurs : le fait que Pompée fût dans une impasse était nié⁴⁵. « Si tu restes en paix, ce sera une grande gloire pour toi de sauver le fils de Pompée le Grand, et si tu fais la guerre, tu auras un parti suffisamment puissant pour la guerre à venir », conclurent-ils : le fait que Pompée eût besoin d’un allié était alors mis en avant⁴⁶. Tout cela montre bien l’égarement du personnage.

Il était à la mesure de sa surprise. Car Pompée fut « frappé de stupeur » lorsque César remporta la victoire de Nauoque⁴⁷. Et pour cause, c’est en s’imaginant déjà vainqueur qu’il avait proposé une bataille navale à César, lequel avait accepté, quoique « terrifié par tout ce qui était opérations maritimes, étant donné qu’il n’en avait mené aucune avec succès jusqu’ici »⁴⁸. Autant Pompée redoutait César sur terre, autant il le méprisait sur mer, tant il était « fier de ses propres navires »⁴⁹. Cette fierté semble avoir occulté à ses propres yeux ce qui était bien visible pour d’autres. Car une fois vaincu, lorsqu’il envoya des hommes à Messine pour préparer sa fuite, « tout était prêt depuis longtemps »⁵⁰. Cela donne à penser que certains Pompéiens avaient vu arriver la défaite bien avant Pompée lui-même. D’ailleurs, en précisant que dès après la bataille de Myles, Pompée « offrit des récompenses [à ses soldats], comme à des vainqueurs », Appien veut sans doute souligner le fait qu’il chantait victoire trop tôt⁵¹. C’est donc non seulement sous l’emprise néfaste de quelque dieu que Pompée courut à sa perte mais aussi et surtout par excès d’arrogance et d’assurance, c’est-à-dire par péché d’*hybris*.

⁴⁴ Vell., II, 79 : *inter ducem et supplicem tumultuatur et nunc dignitatem retinet, nunc uitam precatur.*

⁴⁵ App., BC, V, CXXXIV, 556.

⁴⁶ App., BC, V, CXXXIV, 563.

⁴⁷ App., BC, V, CXXI, 502.

⁴⁸ App., BC, V, CXVIII, 489.

⁴⁹ App., BC, V, CXVIII, 489.

⁵⁰ App., BC, V, CXXII, 504.

⁵¹ App., BC, V, CVIII, 448 : *ὡς νενικηκότας ἔδωρεῖτο.*

Quoi qu'ait pu dire César, ce n'était pas par manque de courage. A Brindes, le triumvir avait en effet rabaisé son adversaire devant Cocceius en disant que « n'étant qu'un lâche, [Pompée venait] lâchement de se laisser chasser de Thourioi »⁵². Ce qu'il omettait de dire, c'est que Consentia était encore assiégée par les forces pompéiennes. Certes, lors de la bataille de Myles, Pompée ne prit pas une part active aux opérations maritimes, mais les observa du haut d'une montagne⁵³. Cependant, il ne faut pas voir là une stratégie d'évitement comparable à celle adoptée par César. Car Pompée ne craignait pas de payer de sa personne dans les combats. A plusieurs reprises, il vint même attaquer directement César, avec une certaine habileté de surcroît, si l'on considère l'envergure donnée à l'attaque ainsi que le moment choisi pour la lancer. Au début de la guerre, tandis que César attendait Calvisius, « Pompé, sorti brusquement de Messine, accrochait son arrière-garde, poursuivait son avant-garde, se jetait sur toute sa flotte et la provoquait au combat »⁵⁴. Plus tard, pendant que César se préparait à camper près de Tauromenium, Pompée « l'attaqua par mer avec une flotte nombreuse, surprise inattendue », avant d'être rejoint par la cavalerie et l'infanterie⁵⁵. Enfin, César ayant pris la fuite après cette attaque et « Pompée étant venu l'attaquer au large, ils s'affrontèrent à deux reprises et la bataille finit vers la nuit »⁵⁶. Pompée savait donc se montrer offensif. Certes, durant la guerre de Sicile, il envoya plusieurs de ses lieutenants en première ligne. Mais il ne s'agit pas là d'une dérobade comparable à celle de César. Car Pompée ne cherchait pas à se mettre à couvert. Seulement, pour riposter à l'attaque triangulaire lancée contre la Sicile, il ne pouvait pas être personnellement présent sur tous les fronts à la fois. Il s'était chargé du plus important, à savoir le front oriental tourné vers l'Italie. Ainsi, tandis que Plenius partait combattre Lépide à Lilybée, lui-même restait à Messine avec ses meilleurs navires « pour aller porter secours là où la situation l'exigerait »⁵⁷. L'envoi de lieutenants relevait non seulement d'une nécessité géographique mais d'un choix tactique. En effet, Pompée pouvait exploiter les conflits d'influence pour exciter la rage de vaincre. C'est pourquoi il envoya Ménécraète, « qui était de loin son affranchi

⁵² App., *BC*, V, LXII, 265 : *κακὸς κακῶς καὶ νῦν ἐκ Θουρίων ἐξελαθείς*.

⁵³ App., *BC*, V, CVII, 443.

⁵⁴ App., *BC*, V, LXXXV, 357 : *ἐκθορῶν ἐκ τῆς Μεσσημίας ὁ Πομπήιος ἐξήπτετο τῶν ὑστάτων καὶ τὰς πρόπλους ἐδίωκε καὶ πάσαις ἐνέβαλλε καὶ ἐς μάχην προκαλεῖτο*. Noter l'accumulation de verbes d'action qui souligne la vigueur de l'attaque.

⁵⁵ App., *BC*, V, CX, 456.

⁵⁶ App., *BC*, V, CXI, 464.

⁵⁷ App., *BC*, V, CIII, 429. Voir aussi XCVII, 405.

le plus hostile à Ménodore », plutôt que d’aller combattre lui-même le déserteur⁵⁸. Il savait donc se montrer aussi judicieux qu’offensif. Malgré cela, Pompée ne remportait pas de victoire décisive.

Car ses attaques étaient trop timides et restreintes. Ainsi, lorsqu’il surprit César près de Tauromenium, « si les fantassins et la force navale avaient donné l’assaut juste après la cavalerie, Pompée aurait peut-être obtenu un résultat relativement plus important »⁵⁹. Mais il n’en fut rien. C’est que Pompée faisait la guerre plus comme un pirate que comme un stratège. Il menait des opérations ponctuelles, sans avoir une vision globale. Du stratège il lui manquait le recul. Il lui manquait aussi la pratique. Ainsi, après la première tempête, s’il ne jugea pas opportun d’attaquer les Césariens, c’est peut-être parce qu’il « ne [savait] pas exploiter la victoire »⁶⁰. Ce ne serait pas là le seul exemple illustrant le manque d’expérience et plus particulièrement d’habileté du personnage. Dans le contexte militaire, il suffit de rappeler comment Pompée perdit Myles et ses défilés. Pour avoir mal calculé les mouvements d’Agrippa, il quitta les défilés de Myles pour le cap Pélorias, sans même avoir eu la prudence de les bloquer⁶¹. D’autres exemples se rencontrent dans les contextes politique et diplomatique. En effet, à la fin de la guerre de Sicile, il tenta d’assurer ses arrières en envoyant des ambassadeurs à la fois auprès d’Antoine et auprès des Parthes, mais les premiers furent capturés pendant l’audience des seconds⁶². Il tenta aussi d’enlever Ahenobarbus pour s’en servir de monnaie d’échange, mais on découvrit la trahison⁶³. Enfin, lors du meurtre de Murcus, il fit crucifier des esclaves pour les faire accuser à sa place, mais « nul n’ignorait que c’était lui qui avait commis ce crime abominable, le second après le meurtre de Bithynicus »⁶⁴. Cette affaire contraste avec celle du tribun Ophilius, qui avait ridiculisé César à propos des récompenses militaires et qui « avait disparu, sans même que l’on sût ce qui était arrivé »⁶⁵. Contrairement à César, Pompée n’était pas donc doué pour la « ruse » ou la « comédie », il n’avait pas l’hypocrisie et le savoir-faire de son

⁵⁸ App., *BC*, V, LXXXI, 343.

⁵⁹ App., *BC*, V, CX, 458.

⁶⁰ App., *BC*, V, XCI, 383.

⁶¹ App., *BC*, V, CXVI, 484-CXVII, 115.

⁶² App., *BC*, V, CXXXVI, 565.

⁶³ App., *BC*, V, CXXXVII, 568-9.

⁶⁴ App., *BC*, V, LXX, 296 : οὐ μὴν ἐλάμβανε δεύτερον ἐπὶ Βιθυνικῶ τόδε μύσος ἐργασάμενος.

⁶⁵ App., *BC*, V, CXXVIII, 533.

adversaire⁶⁶. Ce manque d'habileté et plus généralement d'expérience pourrait expliquer qu'il privilégiât une stratégie défensive.

Sa réticence à l'égard de l'offensive lui était aussi inspirée par son entourage. Car influencé, Pompée était surtout influençable. Cela apparaît nettement lors des négociations avec César et Antoine. En effet, à l'exception de Ménodore qui lui conseillait de combattre ou de temporiser, tout le monde le poussait à faire la paix, en accusant Ménodore d'ambition. Or, Pompée « céda » à la pression du nombre, ce qu'il regretta peu après⁶⁷. D'ailleurs, au sein de son entourage, ce sont ses affranchis qui avaient le plus de poids. Ainsi, au début de la guerre de Sicile, « voyant qu'il obéissait toujours à ses affranchis », les nobles pompéiens incitèrent ces derniers à monter Pompée contre Ménodore. Et « Pompée fut manipulé de telle sorte qu'il devint hostile à Ménodore », lequel passa dès lors dans le camp de César⁶⁸. C'est pourquoi Velleius Paterculus dit de lui qu'il était « affranchi de ses affranchis, esclave de ses esclaves »⁶⁹. Ce jugement péjoratif mérite toutefois d'être nuancé. Car si Pompée était influençable, il n'était pas pour autant d'une docilité naïve. Le fait qu'il affirmât que le « parjure [seyait] à un Ménodore » prouve qu'il ne se faisait pas d'illusions sur la loyauté de ses affranchis en général et de Ménodore en particulier. D'ailleurs, en cas de déloyauté, il ne montrait pas plus d'indulgence envers eux qu'envers quiconque, puisque une fois découverte sa tentative d'enlèvement sur la personne d'Ahenobarbus, il « faisait tuer Théodore, le seul de ses affranchis à être dans le secret de son plan, persuadé qu'il l'avait révélé »⁷⁰. Quant à Ménodore, à peine était-il repassé du camp de César à celui de Pompée qu'il songeait à désertir de nouveau, étant « jusqu'alors indigné de ce que le commandement de la flotte ne lui eût pas été donné en contrepartie et prenant alors conscience de ce qu'on le tenait en suspicion, puisqu'on ne l'avait jugé digne de commander que les navires qu'il avait amenés avec lui »⁷¹. C'est donc que Pompée n'accordait pas si aveuglément sa confiance, pas même à Ménodore, lequel avait pourtant bénéficié d'une telle faveur auprès de son maître que les autres affranchis

⁶⁶ App., *BC*, V, LXX, 295 : τῆς ὑποκρίσεως ; CXXXIII, 552 : τεχνάζων ; 554 : ὑποκρινόμενος .

⁶⁷ App., *BC*, V, LXXI, 297.

⁶⁸ App., *BC*, V, LXXVIII, 330-1.

⁶⁹ Vell., II, 73 : *libertorum suorum libertus seruorumque seruus*.

⁷⁰ App., *BC*, V, CXXXVII, 569.

⁷¹ App., *BC*, V, C, 419.

étaient « jaloux de [son] influence »⁷². D'ailleurs, concernant la cession du Péloponnèse, César avait expliqué que si Pompée contestait les conditions, c'était peut-être « en vertu de son caractère méfiant »⁷³. Ce ne sont pas là les seuls exemples illustrant la lucidité et la fermeté du personnage.

Certes, Pompée nourrit à plusieurs reprises de folles prétentions, ce qui pourrait laisser penser qu'il était aveuglé par l'orgueil. Ainsi, lors des négociations de Baïes, Pompée « s'imaginait être venu pour prendre la place de Lépide au gouvernement »⁷⁴. Plus tard, pendant la guerre contre les Parthes, il était « persuadé qu'il succéderait à Antoine, s'il était mort, ou qu'il partagerait avec lui à son retour »⁷⁵. Mais en réalité, s'il osait se montrer si ambitieux, c'est qu'il était très conscient de la position qui était la sienne et des événements qui se préparaient. Car il était le dernier écran entre César et Antoine, et il le savait parfaitement. « [César] serait actuellement aux prises avec toi, si Pompée n'était pas là entre vous », dirent à Antoine les ambassadeurs pompéiens⁷⁶. Et Pompée proposait de joindre ses forces à celles d'Antoine « pour la guerre à venir, laquelle était imminente »⁷⁷. En dépit des apparences, Pompée n'était donc pas dénué de lucidité. Cette forme d'intelligence se traduisait d'ailleurs par un sens de l'adaptation. Ainsi, lors de la paix de Baïes, Pompée répondit à Ménodore « comme il convenait (...) à la nécessité du moment » et rejeta ses appels à la vengeance⁷⁸. Velleius Paterculus reconnaît même du bout des lèvres que le jeu de mots sur les Carènes⁷⁹ « n'était pas déplacé »⁸⁰. Cela montre combien doit être relativisé le portrait sévère qu'il dresse ailleurs de Pompée, qualifié notamment d'individu « à l'instruction rudimentaire [et] au langage barbare »⁸¹.

A cela s'ajoutait un caractère résolu. En témoigne d'une part sa constance : ses ambassadeurs soulignèrent à juste titre qu'il avait toujours cherché à faire alliance avec

⁷² App., *BC*, V, LXXVIII, 331.

⁷³ App., *BC*, V, LXXVII, 327 : *κατὰ γνώμην ἄπιστον*.

⁷⁴ App., *BC*, V, LXXI, 299.

⁷⁵ App., *BC*, V, CXXXIII, 551.

⁷⁶ App., *BC*, V, CXXXV, 560.

⁷⁷ App., *BC*, V, CXXXV, 563 : *ἐς τὸν ἐσόμενον πόλεμον, ὅσον οὐπω παρόντα*. Voir aussi CXLI, 586 : *τὸν ἐπιόντα πόλεμον* (« la guerre qui le menace »).

⁷⁸ App., *BC*, V, LXXIII, 311.

⁷⁹ Dion Cass., 48, 38, 2-3 ; Plut., *Ant.*, 32, 4 ; Flor., II, 18.

⁸⁰ Vell., II, 77 : *haud absurde*. Noter la litote.

⁸¹ Vell., II, 73 : *studiis rudis, sermone barbarus*.

Antoine⁸². En témoigne d'autre part son intransigeance : Appien dit qu'il « réduis[it] (...) ses adversaires, à signer les accords qu'il voulait »⁸³. Certes, lors de la paix de Baïes, Pompée n'obtint pas pleine satisfaction. Alors qu'il croyait remplacer Lépide au sein du triumvirat, César et Antoine lui accordèrent la charge de consul, dont on sait combien elle était vidée de sa substance. Alors qu'il voulait négocier de manière à ce que les meurtriers de César et autres réfugiés fussent réhabilités ou du moins épargnés, les triumvirs ne firent que de maigres concessions en faveur des proscrits. Cela dit, si César et Antoine finirent par céder « péniblement », c'est bien que Pompée était parvenu à leur imposer sa volonté⁸⁴. Le fait même qu'il ait hésité à faire la paix avec les triumvirs, une fois connues leurs propositions, montre qu'il refusait de transiger sur le sort des proscrits. D'ailleurs, s'il céda, c'est en partie parce que les proscrits eux-mêmes avaient accepté les conditions proposées par César et Antoine. Ainsi se comprend le propos d'Appien qui annonçait déjà, dans le livre IV, que lors des négociations avec les triumvirs, Pompée « ne conclut rien avant que ne soient inclus dans [les accords] ceux-là mêmes qui s'étaient réfugiés auprès de lui »⁸⁵.

La paix de Baïes illustre non seulement sa fermeté mais aussi son dévouement. Car quelles que fussent ses ambitions personnelles, Pompée n'abandonnait pas la cause des proscrits et autres fugitifs. Il les avait accueillis avec « un empressement manifeste, s'il en est »⁸⁶. Il avait même accueilli Julia, sans rancune contre les triumvirs en général, qui avaient vaincu son père et son frère et qui l'avaient lui-même proscrit, ni contre Antoine en particulier, qui s'était approprié les biens paternels. Il avait « sauvé la vie [à Titius], après l'avoir fait prisonnier », allant jusqu'à pardonner ses menées ambitieuses, non seulement « parce que ses soldats portaient le nom de Sextus sur leurs boucliers », mais « à cause de son père », Titius étant fils de proscrit⁸⁷. Il faisait figure de bienfaiteur aussi bien auprès de « ceux qui craignaient pour leur personne, qui étaient dépouillés de leurs biens ou qui abhorraient le régime de manière générale », qu'auprès des recrues, qui préféraient Pompée aux autres généraux, « parce qu'il embrassait, pensait-on, une

⁸² App., *BC*, V, CXXXIV, 557.

⁸³ App., *BC*, V, CXLIII, 596.

⁸⁴ App., *BC*, V, LXXI, 301.

⁸⁵ App., *BC*, IV, XXXVI, 152 : οὐ συνέθετο, πρὸν καὶ τοῦσδε τοὺς εἰς αὐτὸν διαφυγόντας ἐς ταύτας περιλαβεῖν.

⁸⁶ App., *BC*, IV, XXXVI, 151 : λαμπροτάτην (...) σπουδήν.

⁸⁷ App., *BC*, V, CXLII, 589 : ἀλόντα γὰρ αὐτὸν αἰχμάλωτον περισεσώκει ; Dion Cass., 48, 30, 5-6 : διὰ τε γὰρ τὸν πατέρα...ἔφερον.

cause plus juste », à savoir la cause républicaine⁸⁸. Cette idée de légitimité se heurte au jugement porté par Velleius Paterculus. Selon lui, « pour des gens qui fuyaient une tempête fatale, une rade tenait lieu de port ». Considérant en effet que les proscrits étaient dans une détresse telle que « n'importe quel chef faisait l'affaire », il emploie une métaphore maritime pour nier avec force tout mérite à Pompée⁸⁹. Selon Appien, l'affluence de fugitifs s'expliquait au contraire par le dévouement juste, sincère et absolu du personnage. C'est la raison pour laquelle il insiste tant dessus dans son oraison funèbre. Car la longue période rhétorique qui retrace le parcours du jeune Sextus apparaît comme une concession à laquelle vient répondre cette phrase : « Le plus important, c'est qu'en portant secours, pendant les proscriptions, à la Ville en proie à un massacre général, il sauva la vie à de nombreux nobles, qui grâce à lui étaient alors dans leur patrie »⁹⁰. Autrement dit, pour Appien, Pompée fut certes ce pirate qui établit un blocus autour de l'Italie, au point d'être qualifié de « quatrième tyran » par les Romains, mais il fut aussi et surtout ce sauveur qui recueillit toutes les personnes prosrites au début du second triumvirat et qui était « très aimé par tout le monde à cette époque »⁹¹. Par ailleurs, « le plus important » n'était pas que Sextus fût le fils de Magnus mais qu'il se montrât digne de lui. Car « [en sauvant les fugitifs], il rendit un grand service à sa patrie plongée dans le malheur et à grâce à cela, il acquit une bonne réputation, égale à celle de son père et non moindre que celle-là »⁹². D'ailleurs, le fait qu'il soit « resté pendant longtemps inconnu » signifie qu'il ne s'afficha pas immédiatement comme le fils de Pompée. En effet, dans le livre IV, Appien précise que Sextus attira d'abord de nombreux brigands, « sans que l'on sût qu'il était un Pompée », puis « révéla qu'il était un Pompée », ce qui lui valut le soutien des anciens partisans de son père et de son frère⁹³. L'auteur veut ainsi montrer que Sextus se fit un prénom avant de revendiquer sa filiation et que le « haut degré de gloire et de puissance » auquel il parvint n'était pas seulement le fruit du souvenir laissé par Magnus⁹⁴. De même, s'il tient à rappeler la

⁸⁸ App., *BC*, V, XXV, 99.

⁸⁹ Vell., II, 72 : *quilibet dux erat idoneus (...) exitialemquetempestatem fugientibus statio pro portu foret.*

⁹⁰ App., *BC*, V, CXLIII, 597 : *τὸ δὲ μέγιστον... ἐν τῇ πατρίδι.*

⁹¹ App., *BC*, V, LXXVII, 328 : *τετάρτου τυράννου* ; *BC*, IV, LXXXV, 357 : *περιφίλητον ἅπανιν ἐν τῷ τότε.*

⁹² App., *BC*, IV, XXXVI, 153 : *χρησιμώτατος οὕτως ἀτυχοῦση τῇ πατρίδι ἐγίγνετο καὶ δόξαν ἐκ τοῦδε ἀγαθῆν, ἴδιον ἐπὶ τῇ πατρίδι καὶ οὐχ ἥσσονα τῆνδε ἐκείνης, προσελάμβανεν.*

⁹³ App., *BC*, IV, LXXXIII, 348 : *λανθάνων, ὅτι εἶη Πομπήιος* ; 349 : *ἐξεφαίνετο Πομπήιος ὢν.*

⁹⁴ App., *BC*, V, XXV, 98 : *ἐπὶ μέγα δόξης καὶ δυνάμεως.*

mort précoce du père et du frère, c'est sans doute pour souligner le mérite de Sextus qui se forgea seul ou presque.

Si l'on compare le bilan de vie de Sextus Pompée à celui de Lépide, on peut constater qu'Appien voit dans le premier l'antithèse du second. De Lépide, il ne retient guère que la cruauté commise lors des proscriptions, sans même évoquer les qualités de ses premières années. De Pompée, il relève au contraire la bonté montrée envers les proscrits, tout en reconnaissant les erreurs qu'il commit essentiellement dans la seconde partie de sa vie. L'un fut l'artisan de sa propre perte, l'autre, la victime d'un dieu hostile. En somme, parmi les personnages de l'*Histoire Romaine*, autant Lépide constituait un *exemplum* négatif, autant Pompée incarne à certains égards un modèle à suivre.

Les personnages féminins

*Le personnage de Cléopâtre*¹

De Cléopâtre la tradition a gardé l'image d'une femme corrompue, image fabriquée par la propagande augustéenne. Dion Cassius s'en montre l'héritier ne serait-ce que par l'emploi de l'expression « l'Égyptienne » désignant la reine². Car cet ethnique souvent péjoratif chez les auteurs latins relègue Cléopâtre au monde oriental. Sans entrer dans le détail de l'hiver passé à Alexandrie, Dion Cassius ajoute que, si Antoine fut jugé responsable de la mort de Fulvie, ce fut « en raison de son amour pour Cléopâtre et des mœurs dissolues de celle-ci »³. L'auteur considère donc le séjour d'Antoine auprès de Cléopâtre comme une période de volupté et de laisser-aller. Sur ce point, le récit de Plutarque s'accorde avec celui de Dion Cassius. Le biographe, qui donne évidemment beaucoup plus de détails, rapporte en effet deux anecdotes illustrant la somptuosité déployée pour l'occasion, l'une à propos des festins, l'autre, des largesses⁴. Il n'en est rien chez Appien, qui ne réagit pas en Romain, mais en Alexandrin sur les événements d'Égypte. Comme nous l'avons vu précédemment, Antoine ne s'adonnait pas aux vices mais pratiquait l'*otium*. A en juger donc par les occupations d'Antoine, Cléopâtre ne régnait pas sur un lieu de perversion. Et quand bien même Appien aurait montré Antoine menant une vie riche et fastueuse, il n'y aurait pas lieu d'y voir une critique de l'Égypte en général et de Cléopâtre en particulier mais seulement une description des usages propres aux souverains hellénistiques. Certes, il est un passage où Appien peut donner l'impression de reconnaître la corruption morale de la reine. Celle-ci, dit-il, donnait à Antoine des ordres contraires aux lois humaines et divines⁵. Mais dans une monarchie hellénistique, de tels ordres n'avaient rien de proprement scandaleux, puisque le fait d'éliminer ses rivaux et opposants, indépendamment des liens de parenté, était une pratique courante. Si Appien porte un jugement moral, c'est donc moins contre la reine égyptienne qui donnait les ordres que

¹ Cf. M. Chauveau, *Cléopâtre, au-delà du mythe*, Paris, Liana Levi, 1998.

² Dion Cass., 48, 24, 2 : τῇ τε Αἰγυπτία.

³ Dion Cass., 48, 28, 3 : πρὸς τε τὸν τῆς Κλεοπάτρας ἔρωτα καὶ πρὸς τὴν ἐκείνης ἀσελείαν.

⁴ Plut., *Ant.*, 28, 3-12.

⁵ App., *BC*, V, IX, 34-6.

contre le triumvir romain qui les exécutait. D'ailleurs, Cléopâtre n'était pas dénuée de toute moralité. Elle savait notamment faire preuve de loyauté, puisqu'elle était « bien disposée à l'égard de Pompée en mémoire de Pompée le Grand »⁶.

Corrompue, Cléopâtre incarne aussi dans la tradition la femme corruptrice. A cette image est d'abord liée celle de la séductrice. Car si Cléopâtre parvint à corrompre Antoine, c'est parce qu'elle lui fit boire un breuvage d'amour. Cette métaphore de la magicienne ou de la sorcière est notamment employée par Plutarque, qui rapporte que Cléopâtre misait plus sur « ses sortilèges et ses philtres personnels » que sur son apparat de reine⁷. De même, Dion Cassius dit qu'Antoine était « asservi à l'amour de Cléopâtre et à ses tours de magie »⁸. Ce trait n'est pas absent du récit d'Appien. Mais la reine y apparaît davantage séduisante que séductrice, dans la mesure où l'effet qu'elle produit sur Antoine ne paraît pas avoir été recherché de sa part, Appien ne la présentant pas comme une femme manipulatrice, ou du moins pas explicitement. Le pouvoir de séduction de Cléopâtre était d'ordre physique. En témoigne le champ lexical du regard qui apparaît à trois reprises. Lorsque Antoine avait rencontré la jeune Cléopâtre, « il avait ressenti à sa vue une sorte d'excitation ». Lorsqu'il la rencontra plus tard à Tarse, il succomba à « sa vue », tant la reine avait une « belle apparence »⁹. Il convient de noter qu'Appien évoque en des termes différents l'aspect physique de Glaphyra et celui de Cléopâtre. Autant la première était « belle »¹⁰, autant la seconde était agréable à l'œil, le nom *ὄψις* désignant avant tout la vision que l'on offre, et dans certains contextes seulement, la vision plaisante. Sans entrer dans la controverse relative au physique de Cléopâtre, Appien emploie un terme assez vague pour montrer que la reine avait du charme, à défaut peut-être d'être belle. Avec la même prudence, Plutarque emploie ce nom *ὄψις* lors de la rencontre entre Dellius et Cléopâtre¹¹. Il utilise aussi des formules généralisantes, en disant notamment qu'Antoine allait rencontrer Cléopâtre « à ce moment précis où la beauté des femmes est des plus éclatantes et leur réflexion dans toute sa force », ce qui ne dit rien du charme propre à Cléopâtre¹². Il manie enfin la litote en disant que « sa beauté en elle-même n'était pas incomparable ni propre à

⁶ App., *BC*, V, CXLIV, 600 : *εὐνωκς ἔχουσα τῷ Πομπείῳ διὰ τὸν πατέρα Μάγνον.*

⁷ Plut., *Ant.*, 25, 6 : *τοῖς περὶ αὐτὴν μαγανεύμασι καὶ φίλτροις.*

⁸ Dion Cass., 49, 34, 1 : *τῷ τε ἔρωτι καὶ τῇ γοητείᾳ τῇ τῆς Κλεοπάτρας ἐδουλεύε.*

⁹ App., *BC*, V, I, 1 : *ὀφθεισα* ; IX, 33 : *τῇ ὄψει (...)* ἐρέθισμά τι τῆς ὀψεως λαβεῖν.

¹⁰ App., *BC*, V, VII, 31 : *καλῆς.*

¹¹ Plut., *Ant.*, 25, 3.

¹² Plut., *Ant.*, 25, 5 : *ἐν ᾧ... ἀκμάζουσι.*

frapper d'admiration ceux qui la voyaient », mais ajoutée à sa conversation, elle devenait irrésistible¹³. Et de fait, le pouvoir de séduction de Cléopâtre était aussi d'ordre intellectuel. En témoigne son discours relatif à la bataille de Philippes, tel que le rapporte Appien. Comme nous l'avons remarqué précédemment, la reine arrangea les faits à son avantage en prétendant avoir fait preuve de sang-froid face aux menaces exercées par Cassius, tant et si bien qu'Antoine fut « frappé de stupeur par son intelligence »¹⁴. Sans le dire explicitement, Appien montre donc combien Cléopâtre était fine et habile. D'ailleurs, d'après Plutarque, lors de sa rencontre avec la reine, Dellius avait aussitôt remarqué « son habileté et sa fourberie »¹⁵. Si Appien rapporte le discours de Cléopâtre en une longue période oratoire, c'est sans doute aussi pour suggérer qu'Antoine était autant impressionné par son éloquence qu'hypnotisé par sa voix, Plutarque comparant les sons sortant de sa bouche à des notes de musique¹⁶.

Séductrice, Cléopâtre passe aussi pour avoir été dominatrice. C'est en imposant ses volontés à Antoine qu'elle serait parvenue à le corrompre. Ce trait apparaît dans le récit d'Appien. Car si Antoine était l'homme asservi que nous avons vu, c'est que Cléopâtre était une maîtresse femme. Et de fait, il exécutait « tout ce qu'elle ordonnait »¹⁷. Elle avait non seulement l'autorité mais l'assurance d'une souveraine. Ainsi, tandis qu'Antoine lui reprochait son absence à la bataille de Philippes, « au lieu de se défendre, elle énuméra ce qu'elle avait fait »¹⁸. Cette assurance reposait notamment sur un sentiment de puissance. Dans l'énumération de ses actes, elle insiste en effet sur la promptitude dont elle avait fait preuve mais aussi sur le potentiel dont elle disposait, à savoir les quatre légions envoyées à Dolabella ainsi qu'une « flotte prête à appareiller » et « lourdement équipée »¹⁹. Plutarque reconnaît lui aussi que Cléopâtre fut « une femme qui surpassa en puissance et en éclat tous les rois de son temps, à l'exception d'Arsacès »²⁰. Mais il va plus loin, en ajoutant que son assurance allait jusqu'au mépris. Car, dit-il, « quoique ayant reçu de nombreuses lettres [d'Antoine] et de ses amis, elle les négligea et railla l'homme » au point de se présenter au rendez-vous dans l'apparat

¹³ Plut., *Ant.*, 27, 3 : *αὐτὸ... ἰδόντας.*

¹⁴ App., *BC*, V, IX, 33 : *τὴν σύνεσιν καταπλαγείς.*

¹⁵ Plut., *Ant.*, 25, 3 : *τὴν ἐν τοῖς λόγοις δεινότητα καὶ πανουργίαν.*

¹⁶ Plut., *Ant.*, 27, 4.

¹⁷ App., *BC*, V, IX, 34 : *ὅ τι προστάξειεν.*

¹⁸ App., *BC*, V, VIII, 32 : *οὐκ ἀπολογουμένης μᾶλλον ἢ καταλογιζομένης αὐτῆς.*

¹⁹ App., *BC*, V, VIII, 32 : *στόλον ἄλλον ἔτοιμον(...) μετὰ παρασκευῆς βαρυτάτης.*

²⁰ Plut., *Ant.*, 88, 5 : *γυναικὸς... βασιλείς.*

d'Aphrodite²¹. Et si Cléopâtre se faisait ainsi désirer, c'est qu'elle « espérait soumettre » Antoine²². D'une souveraine, elle avait donc l'ambition. Cet aspect n'est pas développé par Appien.

Sous prétexte qu'elle séduisait et dominait ainsi Antoine, Cléopâtre fut présentée comme une femme nuisible. Plutarque apporte sans le vouloir des nuances à cette image négative. Par exemple, il raconte que « [Cléopâtre] jouait aux dés avec [Antoine], buvait avec lui, chassait avec lui, assistait à ses exercices militaires, et la nuit (...), errait et flânait avec lui, habillée en petite servante »²³. Quelle que fût l'interprétation péjorative qu'en donne le biographe, ces détails anecdotiques scandés par la répétition du préverbe *συν-* font apparaître la reine moins comme une instigatrice que comme une accompagnatrice, qui se met à la portée de son hôte plus qu'elle ne le soumet à sa volonté. Autre exemple, lors d'une partie de pêche, Cléopâtre fit comprendre à Antoine que les territoires étaient des prises plus dignes de lui que les poissons²⁴. Cela montre que la reine rappelait le triumvir à ses devoirs de conquérant. Aussi ne faut-il pas se laisser abuser par l'image de femme corruptrice véhiculée par la tradition. Appien en est bien conscient, lui qui, comme nous l'avons montré précédemment, relativise l'influence de Cléopâtre sur Antoine, la reine n'ayant fait que révéler des passions latentes chez le triumvir.

Par ailleurs, si Antoine peut paraître asservi et infantilisé, il se révèle surtout amoureux. Car son séjour à Alexandrie, il le « consacrait principalement » à Cléopâtre²⁵. Quant à son séjour à Athènes, il le passait avec Octavie, « tout comme il l'avait fait à Alexandrie avec Cléopâtre »²⁶. La comparaison n'a rien d'anodin. A en juger par le récit de Plutarque, la reine n'avait pas quitté le cœur et les pensées du triumvir depuis l'hiver 41. Car, dit le biographe, à la veille de son mariage avec Octavie, Antoine était tiraillé entre sa raison et son amour pour Cléopâtre²⁷. Quant à Tite-Live, il rapporte qu'en 35, « depuis longtemps épris de [Cléopâtre], [Antoine] avait commencé à la traiter comme

²¹ Plut., *Ant.*, 26, 1 : πολλά... ἀνδρός.

²² Plut., *Ant.*, 25, 3 : ἤλπιζεν ὑπάξεσθαι.

²³ Plut., *Ant.*, 29, 2 : συνεκίβευε καὶ συνέπινε καὶ συνεθήρευε (...) συνεπλανᾶτο καὶ συνήλυε... Voir aussi 27, 2 (dès leur rencontre, Cléopâtre s'adapte à Antoine).

²⁴ Plut., *Ant.*, 29, 7.

²⁵ App., *BC*, V, XI, 44 : μάλιστα (...) ἀνετίθει.

²⁶ App., *BC*, V, LXXVI, 322 : καθὰ καὶ ἐν Ἀλεξανδρείᾳ μετὰ τῆς Κλεοπάτρας.

²⁷ Plut., *Ant.*, 31, 3.

son épouse »²⁸. Si Appien juge bon de rappeler l'hiver à Alexandrie au moyen d'une comparaison, c'est pour des raisons sans doute un peu différentes. Il veut d'abord montrer que le philhellénisme d'Antoine n'était pas lié à la présence de Cléopâtre mais répondait à une tendance profonde. Il veut ensuite annoncer que l'histoire d'Antoine et de Cléopâtre n'est pas finie. Car la reine ressurgit dans le récit tout comme elle doit revenir au premier plan dans la vie d'Antoine. D'ailleurs, Appien a déjà annoncé à deux reprises la triste destinée du couple. Dès le début du livre, il écrit que « cet amour eut une fin des plus malheureuses pour eux-mêmes et pour l'Égypte entière de surcroît »²⁹. Plus loin, il répète que « cette passion [d'Antoine pour Cléopâtre] marqua le début et la fin de ses malheurs ultérieurs »³⁰. Ce qui retient l'attention d'Appien chez Cléopâtre, c'est donc sa dimension tragique, d'autant plus tragique qu'Antoine était sincèrement épris d'elle.

En somme, si le récit d'Appien rejoint à bien des égards celui de Plutarque, il s'en distingue par le fait qu'il ne porte pas contre la reine égyptienne cette condamnation morale héritée de la propagande augustéenne. C'est qu'aux yeux de l'auteur, plus qu'une femme corrompue et corruptrice, Cléopâtre incarne la femme fatale, celle qui devait causer la perte d'Antoine et marquer la fin de l'indépendance de l'Égypte.

²⁸ Liv., *Per.*, 131 : *quam uxoris loco iam pridem captus amore eius habere coeperat.*

²⁹ App., *BC*, V, I, 1 : ὁ δὲ ἔρωσ ὄδε αὐτοῖς τε ἐκείνοις ἐς ἔσχατον ἔληξε κακοῦ καὶ ἐς ὅλην Αἴγυπτον ἐπ' ἐκείνοις.

³⁰ App., *BC*, V, IX, 36 : τὸ πάθος αὐτῷ τοῦτο ἀρχὴ καὶ τέλος τῶν ἔπειτα κακῶν ἐγένετο.

*Le personnage de Fulvie*¹

De Fulvie la tradition a gardé l'image péjorative d'une femme masculine. Pour Velleius Paterculus, par exemple, elle « n'avait d'une femme que le corps »². Cela tient au fait que Fulvie se mêlait des affaires réservées aux hommes, notamment celles de la guerre. Elle adoptait en effet une allure militaire. Ainsi, Dion Cassius et Florus la montrent portant « l'épée à la ceinture »³. Et le premier d'ajouter : « elle donnait le mot d'ordre aux soldats et leur adressait souvent des harangues »⁴. Outre l'équipement du soldat, elle revêtait donc les fonctions du général. Bien plus, elle jouissait des honneurs militaires. Ainsi, lors du triomphe de Lucius Antonius, « c'est Fulvie elle-même qui sembla mener la fête, se servant de lui comme d'un subordonné »⁵. Ainsi s'explique le jugement de Florus selon lequel la femme d'Antoine faisait preuve d'une « audace virile »⁶. Cette image de guerrière se vérifie dans la période qui nous occupe. A la veille du siège de Pérouse, dit Velleius Paterculus, Fulvie « avait pris Préneste comme base des opérations »⁷. Et Dion Cassius de préciser : elle « occupa Préneste où elle délibérait de tout avec les sénateurs et les chevaliers, qu'elle avait pour associés, et d'où elle envoyait les ordres partout où cela était nécessaire »⁸. Certes, sur ce dernier point, le témoignage d'Appien s'accorde avec la tradition. En effet, dès le début du siège de Pérouse, Fulvie « pressait Ventidius, Asinius, Ateius et Calenus de venir de Gaule porter secours à Lucius, et elle envoyait Plancus conduire à Lucius une nouvelle armée qu'elle avait réunie ». D'ailleurs, malgré leurs réticences, les généraux antoniens obéirent à la femme d'Antoine, ce qui montre que celle-ci avait un poids certain. Mais Appien n'en conclut pas pour autant à la virilité de Fulvie.

La tradition reproche à Fulvie ce qu'elle pourrait tout autant reprocher à Octavie, celle-ci ayant pris contact avec l'armée de la même manière. En effet, lors des accords de Tarente, Octavie « fit aussi don à son frère, après en avoir fait la demande à Antoine,

¹ Cf. C. Gafforini, « Le moglie romane di Antonio : Fulvia e Ottavia », *RIL* 128, 1994, p. 109-134 ; C. Virlouvet, « Fulvia the woman of passion », in *Roman women* (A. Fraschetti éd.), Chicago, 2001, p. 66-81.

² Vell., II, 74 : *nihil muliebre praeter corpus gerens*.

³ Dion Cass., 48, 10, 4 : *ξίφος παρεζώννυτο* ; Flor., II, 16 : *gladio cincta*.

⁴ Dion Cass., 48, 10, 4 : *συνθήματα τοῖς στρατιώταις ἐδίδου, ἐδημηγόρει τε ἐν αὐτοῖς πολλάκις*.

⁵ Dion Cass., 48, 4, 4 : *αὐτὴ ἢ Φουλουία τὴν πανήγυριν, ὑπερέτη ἐκείνῳ χρωμένη, ποιεῖν ἔδοξεν*.

⁶ Flor., II, 16 : *uirilis audaciae*.

⁷ Vell., II, 74, 3 : *belli sedem Praeneste ceperat*.

⁸ Dion Cass., 48, 10, 3 : *τό τε Πραινέστε... ἔπεμπε*.

de dix phasèles aménagées comme des trirèmes (...), et César fit don à Octavie de mille gardes du corps d'élite, qu'il laissait au choix d'Antoine »⁹. En outre, après la défaite d'Antoine en Médie, elle envoya un escadron de cavaliers italiens à Alexandrie¹⁰. Mais si Fulvie ne fut pas traitée comme Octavie, c'est que la propagande avait besoin de la faire passer moins pour une guerrière que pour une fauteuse de guerre, la première image venant compléter la seconde. Pour Velleius Paterculus, Fulvie « semait le désordre partout en recourant aux armes et en causant du tumulte »¹¹. Pour Tite-Live, les soldats qui firent preuve d'indiscipline envers César avaient été « corrompus par Fulvie ». D'ailleurs, si Lucius Antonius entra en guerre contre César, c'est « sur les conseils de la même Fulvie »¹². Bien plus, Orose ne mentionne pas Lucius Antonius et semble ainsi attribuer toute la conduite de la guerre à la personne de Fulvie. C'est elle, dit-il, qui « attaqua [César] en recourant à des insultes, des factions et des pièges »¹³. Ce thème apparaît dans le récit d'Appien. Cocceius considérait notamment la mort de Fulvie comme une circonstance propice à la réconciliation entre César et Antoine, ce qui suggère la responsabilité de celle-ci non seulement dans la guerre de Pérouse mais dans la crise de Brindes¹⁴. Quant aux Césariens et aux Antoniens, loin de s'attrister d'une telle mort, ils se sentirent « délivrés d'une femme qui se mêlait de tout (*φιλοπράγμονος*) et qui par jalousie envers Cléopâtre avait allumé une telle guerre »¹⁵. Ce passage en rappelle un autre de Plutarque. Lui aussi qualifie Fulvie de femme « portée naturellement à se mêler de ce qui ne la regardait pas (*πολυπράγμονα*) et à faire preuve d'audace », avant d'ajouter qu'elle « espérait détacher Antoine de Cléopâtre, s'il se produisait un mouvement en Italie »¹⁶. Et lui aussi met en avant cette tendance à l'intrusion doublée de jalousie pour expliquer le rôle de Fulvie dans les événements de Pérouse, elle qui « avait été à l'origine de la guerre »¹⁷. Cela dit, à la différence de Plutarque et d'autres historiens, Appien insiste sur l'indépendance de Lucius Antonius vis-à-vis de Fulvie. D'ailleurs, le consul se proclama seul responsable

⁹ App., *BC*, V, XCV, 397.

¹⁰ App., *BC*, V, CXXXVIII, 575.

¹¹ Vell., II, 74, 3 : *omnia armis tumultuque miscebat*.

¹² Liv., *Per.*, 125 : *corrupti a Fulvia (...) eadem Fulvia consiliante*.

¹³ Or., *Hist.*, 18, 18 : *contumeliis factionibus insidiisque petiit*.

¹⁴ App., *BC*, V, LXII, 266.

¹⁵ App., *BC*, V, LIX, 250.

¹⁶ Plut., *Ant.*, 30, 4 : *φύσει μὲν οὖσαν πολυπράγμονα καὶ θρασεῖαν, ἐπίζουσαν δὲ τῆς Κλεοπάτρας ἀπάξειν τὸν Ἀντώνιον, εἴ τι γένοιτο κίνημα περὶ τὴν Ἰταλίαν*.

¹⁷ Plut., *Ant.*, 30, 4 : *τοῦ πολέμου τὴν Φουλβίαν αἰτίαν γεγονέναι*.

de la guerre. Appien souligne aussi et surtout le rôle joué par Manius. Car si Fulvie se décida à soutenir Lucius, c'est parce que Manius la « fit habilement changer d'avis, en lui expliquant que si l'Italie était en paix, Antoine resterait auprès de Cléopâtre, mais que si elle était en guerre, il reviendrait vite »¹⁸. D'ailleurs, une fois informé des événements de Pérouse, Antoine adressa des reproches « à son frère, à Fulvie et surtout à Manius », qu'il fit tuer peu de temps après « pour avoir excité Fulvie en calomniant Cléopâtre »¹⁹. Contrairement à la tradition, Appien s'intéresse donc aux motivations de Fulvie plutôt qu'à ses agissements, en la présentant comme une femme jalouse bien plus que comme une tête politique. Par là même, il rétablit Fulvie dans sa féminité, la jalousie étant selon ses termes un « sentiment féminin »²⁰.

Ce sentiment l'emporta sur sa raison. Car avant d'être manipulée par Manius, loin de soutenir Lucius, Fulvie l'accusait « d'exciter une guerre à contretemps »²¹. Et de fait, c'était un projet anachronique et par là même utopique que de vouloir rétablir les institutions républicaines en cette époque triumvirale. Fulvie faisait donc preuve de lucidité. Selon Orose, « dans ce passage de la suprématie consulaire à la suprématie impériale on ne savait pas si elle devait être comptée comme la dernière représentante d'un pouvoir déclinant ou la première d'un pouvoir naissant »²². Certes, à travers cette question, l'auteur veut montrer le despotisme et l'arrogance du personnage. Sur ce point, il se fait d'ailleurs l'écho d'une longue tradition, qui faisait de Fulvie une femme autoritaire et orgueilleuse non seulement auprès de l'armée mais au sein de la classe politique. Dion Cassius affirme notamment qu'en 41 av. J.-C., « Publius Servilius et Lucius Antonius avaient le titre de consuls, mais c'est Lucius et Fulvie qui en exerçaient vraiment la charge ». Car Fulvie « prenait elle-même les affaires en main, si bien que ni le Sénat ni le peuple ne décidait quoi que ce fût de contraire à son bon vouloir ». Ainsi, c'est elle qui autorisa Lucius Antonius à triompher et elle daigna accorder son autorisation seulement « après avoir été courtisée »²³. Au moment de la répudiation de

¹⁸ App., *BC*, V, XIX, 75.

¹⁹ App., *BC*, V, LI, 216 : τὸν ἀδελφὸν... Μάνιον; LXVI, 278 : ὡς ἐρεθίσαντά τε Φουλούϊαν ἐπὶ διαβολῇ Κλεοπάτρας.

²⁰ App., *BC*, V, XIX, 75 : γυναικὸς τι παθοῦσα.

²¹ App., *BC*, V, XIX, 75.

²² Or., *Hist.*, 18, 17 : *incertum in hac mutatione consularis regiique fastigii utrum deficientis potentiae ultima, an incipientis prima numeranda.*

²³ Dion Cass., 48, 4, 1-3 : ὀνόματι μὲν ὃ τε Σερούλιος ὁ Πούπλιος καὶ ὁ Ἀντώνιος ὁ Λούκιος, ἔργῳ δὲ οὐτός τε καὶ ἡ Φουλουία ὑπάτευσαν (...) ὥστε μήτε τὴν βουλήν μήτε τὸν δῆμον ἄλλο τι παρὰ τὸ ἐκείνη δοκοῦν χρηματίζειν (...) θεραπευθεῖσα.

Clodia, Dion Cassius parle aussi du « mauvais caractère » de Fulvie qui la rendait insupportable à César²⁴. Dans le livre IV, Appien lui-même évoque « l'orgueil démesuré » de Fulvie qui avait repoussé les riches femmes romaines venues demander son soutien, celles-ci étant soumises à une contribution de guerre par les triumvirs²⁵. Mais l'interrogation d'Orose montre moins l'arrogance despotique de Fulvie que son adaptation politique. S'il était en effet difficile de la ranger dans une époque, c'est qu'elle n'appartenait pas vraiment à l'une ou à l'autre mais qu'elle se plaçait dans la transition. A long terme, Fulvie projetait de mener Antoine au pouvoir. Lucius dit en effet avoir « pris conscience qu'elle était favorable au régime monarchique »²⁶. A court terme, elle veillait à ce que César ne prît pas d'avance sur Antoine dans la conquête du pouvoir. Aussi s'employa-t-elle à conserver la reconnaissance et la bienveillance des vétérans. Elle le fit d'ailleurs avec habileté, n'hésitant pas à employer le chantage affectif. A deux reprises, en effet, les troupes furent confrontées au spectacle déchirant des enfants d'Antoine, accompagnés la première fois de Fulvie elle-même, de Lucius, la seconde²⁷. Déjà lorsque Antoine avait été déclaré ennemi public, Fulvie était allée avec les parents et les amis de son époux solliciter les notables et supplier les sénateurs²⁸. Encore au moment de la guerre de Pérouse, elle adressa à son époux une « lettre remplie de lamentations », dit Plutarque²⁹. Peut-être Orose fait-il référence à cet usage du *pathos* caractéristique de la ruse féminine lorsqu'il dit que Fulvie « exerçait le pouvoir despotique en femme »³⁰. En tout cas, dans le récit d'Appien, Fulvie faisait preuve d'une intelligence lucide et habile qu'elle mettait au service d'Antoine. Autrement dit, plus qu'une femme autoritaire, elle était une épouse aimante.

En témoignent mieux encore les circonstances de sa mort, sur lesquelles insiste Appien au moyen d'une double évocation. A l'annonce de la disparition, l'auteur rapporte les rumeurs suivantes : « on dit qu'après les reproches d'Antoine, elle perdit le moral et tomba malade, et l'on pense qu'elle aggrava même volontairement sa maladie à cause de la colère d'Antoine. Car bien qu'elle fût malade, il l'avait laissée, et il l'avait

²⁴ Dion Cass., 48, 5, 3 : τὴν χαλεπότητα.

²⁵ App., *BC*, IV, XXXII, 136 : τὴν ὕβριν.

²⁶ App., *BC*, V, LIV, 226 : ἡσθόμην οὐσίας μοναρχικῆς.

²⁷ App., *BC*, V, XIV, 56 et XIX, 76.

²⁸ App., *BC*, III, LI, 211-2.

²⁹ Plut., *Ant.*, 30, 3 : γράμματα θρήνων μεστά.

³⁰ Or., *Hist.*, 18, 17 : *dominatum ut mulier agitabat*.

laissée sans même l'avoir vue »³¹. Lors de l'entrevue entre Antoine et Cocceius, Appien répète que Fulvie, « aigrie par la colère d'Antoine, était tombée malade et avait aggravé sa maladie, affligée de ce qu'Antoine ne fût pas venu la voir, alors qu'elle était malade »³². Il s'agirait donc d'un suicide, celui d'une femme amoureuse et délaissée. Pour saisir toute la dimension pathétique de cette mort, il convient de la comparer à un autre épisode relaté par Plutarque. En effet, lors de la venue d'Octavie à Athènes en 35 av. J.-C., Cléopâtre « affecta un amour passionné pour Antoine et se privant de nourriture, elle se laissa dépérir », tant elle craignait d'être vaincue par sa rivale. Et l'auteur de décrire les larmes feintes de la reine³³. Loin d'exercer un chantage affectif à la manière de Cléopâtre, Fulvie commit un suicide désespéré. Elle rejoint ainsi la galerie des héroïnes tragiques qui moururent d'amour et de dépit, comme Phèdre ou Didon. Epouse, elle était aussi mère, ce qu'Appien ne manque pas de souligner. A la veille du siège de Pérouse, si Fulvie rejoignit Lucius à Préneste, c'est parce qu'elle « crai[gnait] désormais pour ses enfants »³⁴. Aux lendemains du siège, c'est « avec ses enfants » qu'elle partit se réfugier à Dicaearchia avant de gagner Brindes puis Athènes³⁵, même si Velleius Paterculus se contente d'évoquer avec une nuance péjorative la compagnie de Plancus dans cette « fuite de femme »³⁶. Il convient aussi de noter qu'Appien ne désigne pas les enfants de la même manière en fonction du contexte. Lorsqu'il s'agit d'attendrir les vétérans, l'auteur parle des « enfants d'Antoine » et emploie les noms *παῖς* ou *παιδίον*. Sinon, il parle des « enfants [de Fulvie] » et emploie le nom *τέκνον*³⁷, à propos duquel P. Chantraine écrit ceci : « En attique, le mot est moins usuel que *παῖς* et chez les Tragiques il s'emploie surtout à propos de la mère »³⁸. Par le choix de ce terme, qui confère encore une dimension tragique au personnage, Appien tient donc à insister sur le fait que Fulvie était animée par l'amour non seulement conjugal mais maternel. Dans son récit, cette femme est tout à la fois *mulier*, *uxor* et *matrona*.

³¹ App., *BC*, V, LIX, 249 : *λεγομένη... ἐωράκει*.

³² App., *BC*, V, LXIII, 266 : *ὅτι... Ἀντωνίου*.

³³ Plut., *Ant.*, 53, 5 : *ἐρᾶν αὐτῆ προσεποιεῖτο τοῦ Ἀντωνίου, καὶ τὸ σῶμα λεπταῖς καθήρει διαίταις*. Et 53, 7 (comédie larmoyante).

³⁴ App., *BC*, V, XXI, 82 : *περὶ τοῖς τέκνοις δεδιέναι*.

³⁵ App., *BC*, V, L, 210 : *μετὰ τῶν τέκνων*.

³⁶ Vell., II, 76, 2 : *muliebris fugae*.

³⁷ App., *BC*, V, XIV, 56 : *τὰ παιδία τὰ Ἀντωνίου*; XIX, 76 : *τοὺς Ἀντωνίου παῖδας*.

³⁸ P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, s.u. *τίκτω*.

En conclusion, Appien a ramené à de plus justes proportions le rôle joué par Fulvie dans la guerre de Pérouse pour donner en contrepartie plus de consistance au personnage de Lucius Antonius, présentant les faits non pas tant comme une manoeuvre de femme ambitieuse que comme le dernier combat républicain. C'est ainsi que, contrairement à la tradition, il dresse de Fulvie un portrait axé sur la féminité plutôt que sur la virilité, abandonnant le registre polémique au profit des registres pathétique et tragique.

*Le personnage d'Octavie*¹

La tradition littéraire n'a guère conservé le souvenir d'Octavie. Pour la période qui nous concerne, Dion Cassius se contente de mentionner son mariage avec Antoine et la naissance de leur première fille (*Antonia maior*), ainsi que son rôle dans la réconciliation de Tarente². Velleius Paterculus évoque uniquement le mariage³. Il en va de même de l'abrégé de Tite-Live⁴. Quant à Florus et Orose, ils ne citent tout simplement pas la sœur de César. Seul Plutarque lui accorde quelque importance. Chez lui, Octavie apparaît comme l'antithèse de Cléopâtre. Autant la seconde était une maîtresse fatale, autant la première était une épouse idéale. Octavie avait en effet la réputation d'être une « merveille de femme »⁵. C'est pourquoi lors des accords de Brindes, tous appelaient de leurs vœux le mariage entre Antoine et la sœur de César, « dans l'espoir qu'Octavie, qui en plus d'une très grande beauté, possédait du sérieux et de la réflexion, une fois unie à Antoine et chérie par lui (ce qui était naturel pour une telle femme), serait une voie de salut à toutes leurs difficultés et incarnerait leur conciliation »⁶.

C'est essentiellement ce dernier aspect qu'Appien développe dans son récit. Certes, il s'attarde sur l'hiver à Athènes. A cette occasion, nous voyons Antoine « particip[er] joyeusement aux fêtes locales avec Octavie », tous deux donnant ainsi l'image d'un couple heureux, quoique né d'un mariage politique⁷. Mais Appien explique qu'Antoine « se livra à [Octavie] aussi avec une grande effusion de sentiments, prompt qu'il était à aimer les femmes »⁸. Octavie semble ainsi n'avoir été qu'un amour parmi d'autres, même si Antoine éprouva des sentiments sincères à son égard. Autrement dit, elle n'apparaît pas comme la femme éclipsant ou digne d'éclipser toutes les autres, mais comme la femme du moment. Contrairement à Plutarque, Appien n'idéalise donc pas Octavie dans son rôle d'épouse. Il n'insiste pas davantage sur son

¹ Cf. C. Gafforini, « Le moglie romane di Antonio : Fulvia e Ottavia », *RIL* 128, 1994, p. 109-134. R. G. Cluett, « Roman women and triumviral politics (43-37 BC) », *EMC* 42, 17, 1, 1998, p. 6784.

² Dion Cass., 48, 31, 3 et 54, 3-4.

³ Vell., II, 78, 1.

⁴ Liv., *Per.*, 127.

⁵ Plut., *Ant.*, 31, 2 : *χρῆμα θαυμαστόν, ὡς λέγεσσι, γυναικὸς γενομένην.*

⁶ Plut., *Ant.*, 31, 4 : *ἐπὶ κάλλει... σύγκρασιν.*

⁷ App., *BC*, V, LXXVI, 323.

⁸ App., *BC*, V, LXXVI, 323.

rôle de mère, comme il l'avait fait pour Fulvie, et se distingue là encore de son prédécesseur. Car non seulement Plutarque mentionnait la naissance des deux filles qu'Antoine avait eues d'Octavie, mais il précisait qu'aux lendemains des accords de Tarente, le triumvir avait confié à son épouse leurs enfants et ceux qu'il avait eus de Fulvie⁹. Octavie apparaissait alors douée d'un instinct maternel si profond qu'elle prenait soin des enfants d'une autre comme des siens propres. Mais comme la plupart des autres historiens, Appien se contente de mentionner la naissance de la fille aînée¹⁰. Cela tient d'abord au fait qu'il n'écrit pas une biographie, à la différence de Plutarque. Ensuite, il ne retient pas les mêmes aspects du personnage.

Car Appien considère avant tout Octavie comme une médiatrice. Cela apparaît dès le livre IV. En effet, à la différence de Fulvie, Octavie écouta les doléances des riches femmes romaines, après que les triumvirs eurent publié un édit réclamant à celles-ci une contribution de guerre¹¹. Elle se montrait ainsi abordable et compréhensive, plutôt que désagréable et hautaine comme Fulvie. Dans le livre V, elle sert d'intermédiaire non plus entre les magistrats et les femmes, mais entre les triumvirs eux-mêmes. Son mariage avec Antoine, d'une part, vint sceller les accords de Brindes. Et le fait que ce ne fut pas même une idée des triumvirs mais des conciliateurs (Cocceius, Pollion et Mécène), lesquels « jugèrent légitime que César donnât Octavie en mariage à Antoine », ne permet pas de douter du caractère politique de cette union¹². Sa conversation avec César, d'autre part, favorisa la conclusion des accords de Tarente. De ce point de vue, Octavie se distingue encore de Fulvie, présentée comme une fauteuse de guerre. En revanche, elle ne se distingue guère d'autres personnages féminins. Comme elle, Scribonia fut mariée à César pour sceller sa réconciliation avec Sextus Pompée¹³. Comme elle, Mucia et Julia firent pression sur leurs fils respectifs pour qu'ils concluent les accords de Baïes et ceux de Brindes, ce qui illustre le poids politique des matrones romaines¹⁴.

Mais la confrontation entre le récit d'Appien et celui de Plutarque permet de singulariser son image. A propos des événements de Tarente, le premier rapporte

⁹ Plut., *Ant.*, 33,6 ; 35, 2 ; 35, 8.

¹⁰ App., *BC*, V, XCV, 399.

¹¹ App., *BC*, IV, 32, 136.

¹² App., *BC*, V, LXIV, 273.

¹³ App., *BC*, V, LIII, 222 et LXIX, 290.

¹⁴ App., *BC*, V, LXIII, 270-1 et LXXII, 303.

qu'Octavie « se rendit auprès de César », le second, qu'Antoine « envoya [Octavie] auprès de son frère comme elle l'avait demandé »¹⁵. En attribuant l'initiative à Octavie, Appien suggère qu'elle avait l'indépendance d'une véritable médiatrice. Chez lui, elle se retrouve d'ailleurs en face-à-face avec son frère, tandis que chez Plutarque, elle « s'était fait assister d'Agrippa et de Mécène, qui étaient des amis de [César] »¹⁶. Appien suggère ainsi qu'elle faisait preuve d'une assurance suffisante pour ne pas avoir besoin d'une quelconque assistance. En témoigne aussi la rhétorique du personnage. Dans le récit de Plutarque, Octavie adresse à son frère une prière en faveur de la paix, employant tous les ressorts du *pathos* en vue d'éviter une guerre qui aurait inévitablement une conclusion malheureuse pour elle. Elle apparaît ainsi comme un personnage tragique, tiraillée entre sa piété fraternelle et son amour conjugal. Dans le récit d'Appien, l'entretien d'Octavie avec César ne prend pas la forme d'une prière mais celle d'un dialogue. Octavie n'excite pas les sentiments mais manie les arguments, en réfutant son frère point par point au moyen de réponses simples et directes, comme le soulignent les balancements¹⁷. Cette réfutation pourrait simplement illustrer la fidélité conjugale d'Octavie, qui défendrait son époux contre son frère. Mais l'indépendance dont elle fait preuve auparavant invite à corriger cette interprétation. En réalité, Octavie montre bien moins sa partialité en faveur d'Antoine que sa lucidité sur César. Car si elle réfutait ainsi son frère, c'est qu'elle n'était pas dupe de ses mensonges ou de ses insinuations.

En somme, le portrait d'Appien diffère de celui de Plutarque, en ce qu'Octavie ne représente pas le modèle parfait de la matrone romaine, pas plus que Cléopâtre ne joue le rôle d'une maîtresse courtisane. La première n'est pas idéalisée, pas plus que la seconde n'est diabolisée, mais toutes deux renvoient une image plus réelle que celle véhiculée par la propagande augustéenne. Par ailleurs, loin d'apparaître manipulée par son frère ou son époux, dont elle incarne la réconciliation, Octavie joue véritablement le rôle de médiatrice politique, ce qui fait d'elle une femme de son temps.

¹⁵ App., *BC*, V, XCIII, 390 : ἐχώρει πρὸς Καίσαρα ; Plut., *Ant.*, 35, 2 : δεηθεῖσαν ἀποπέμπει πρὸς τὸς ἀδελφόν.

¹⁶ Plut., *Ant.*, 35, 3 : παραλαβοῦσα τῶν ἐκείνου φίλων Ἀγρίππαν καὶ Μαϊκῆναν.

¹⁷ App., *BC*, V, XCIII, 390-391.

Les personnages collectifs

*Le peuple*¹

A la fin du triumvirat et plus particulièrement durant la guerre de Pérouse, les triumvirs furent tiraillés entre deux groupes de pression : le peuple et l'armée. Le premier dénonçait les injustices de la guerre, la seconde réclamait les fruits de la victoire. Ce sont tout d'abord les Italiens dépossédés qui vinrent jusqu'à Rome pour clamer leurs revendications. Ils furent ensuite rejoints par les Romains qui éprouvaient de la compassion à leur égard². Enfin, à la veille de la guerre, « ce n'était plus seulement les villes transférées par donation à l'armée mais toute l'Italie ou presque qui s'était soulevée, parce qu'elle craignait le même sort »³. Le peuple possédait donc la force du nombre. Néanmoins, il ne parvint pas à peser réellement sur les événements.

Cela tient au fait qu'il manquait d'unité. Certes, au lendemain de la bataille de Philippes, tout le monde était animé par un même désir, celui de retrouver la paix. Sans doute les nobles romains se faisaient-ils l'écho de la voix populaire lorsqu'ils demandèrent à Lucius de « prendre pitié de la Ville et de l'Italie, qui sortaient à peine des guerres civiles »⁴. De même, au lendemain de la paix de Brindes, tout le monde souhaitait que César et Antoine se réconcilient avec Pompée. Selon Velleius Paterculus, les triumvirs le firent « à la demande unanime du peuple »⁵. Selon Appien, ce sont « tous les habitants [de la Ville et de l'Italie] » qui célébrèrent l'événement⁶. Mais cette volonté partagée de paix ne doit pas occulter les autres intérêts qui divisaient le peuple. Car au moment de la guerre de Pérouse, les motivations des propriétaires italiens n'étaient pas celles des citoyens romains. Les premiers « demandaient que la répartition [des terres] s'étendît à toute l'Italie ou qu'elle se fît dans d'autres villes tirées au sort, et [ils] réclamaient le prix des terres aux bénéficiaires des dons »⁷. Les seconds étaient

¹ Cf. M. Volponi, *Lo sfondo italico della lotta triumvirale*, Gènes, 1975 ; L. Polverini, « L'aspetto sociale del passaggio della repubblica al principato », *Aeuum* 38, 1964, p. 241-285.

² App., *BC*, V, XII, 49-50.

³ App., *BC*, V, XXVII, 106.

⁴ App., *BC*, V, XXI, 85.

⁵ Vell., II, 77, 1 : *expostulante consensu populi*.

⁶ App., *BC*, V, LXXIV, 314.

⁷ App., *BC*, V, XII, 48.

disposés à soutenir ces revendications, « surtout lorsqu'ils réfléchissaient au fait que ce n'était pas pour la défense de la Ville mais pour des intérêts personnels et en vue du changement de régime que l'on avait fait la guerre, que l'on offrait les récompenses de la victoire et que l'on établissait des colonies »⁸. Quant aux autres habitants d'Italie, s'ils pouvaient se sentir menacés par les réclamations égalitaires des propriétaires dépossédés, ils craignaient davantage les mesures arbitraires des triumvirs, d'où leur ralliement⁹. Plus directement touchés par la répartition des terres, les Italiens en dénonçaient donc les conséquences économiques et sociales pour eux, tandis que les Romains en redoutaient davantage les implications politiques pour la patrie¹⁰. Cependant, au-delà de la crainte de la tyrannie, les habitants de Rome étaient motivés par la faim. Car la Ville était « réduite à la famine, la mer n'apportant plus rien à ses habitants à cause de Pompée, et l'Italie n'étant plus cultivée à cause des guerres »¹¹. Outre ces divisions entre Italiens et Romains, d'autres apparurent lors de la révolte de Rome. En effet, « les gens se rassemblaient en poussant des cris et, ceux qui ne participaient pas au rassemblement, ils les lapidaient et ils menaçaient de piller leur maison et de la réduire en cendres »¹². Peut-être les Romains ne se sentaient-ils pas tous concernés par l'édit imposant de nouvelles contributions. Pourtant, les mesures prises par les triumvirs étaient destinées à financer la guerre contre Pompée. Or, nous avons vu combien le peuple était attaché à la paix. C'est donc plus vraisemblablement le recours à la force qui ne fit pas l'unanimité.

Car le manque d'unité du peuple apparaît non seulement dans ses motivations mais dans ses actions. Ainsi, « le petit peuple chapardait de nuit dans la Ville et commettait des agressions encore plus violentes que les vols », tandis que « le peuple faisait fermer les ateliers et chassait les magistrats de leur siège, pensant que l'on avait besoin ni d'autorités ni de métiers dans une ville en proie au dénuement et au brigandage »¹³. En d'autres termes, les uns cherchaient à assurer leur survie individuelle par le recours au crime, tandis que les autres tentaient de créer un mouvement collectif par une sorte d'opération ville morte. Certes, cet exemple n'est pas représentatif du

⁸ App., *BC*, V, XII, 50.

⁹ App., *BC*, V, XXVII, 106.

¹⁰ Cf. Volponi, *op. cit.*, p. 93, à propos de la plèbe urbaine, « che nella faccenda non aveva un interesse diretto ma che ne vedeva tutta l'ingiustizia come un sintomo poco rassicurante di oppressione ».

¹¹ App., *BC*, V, XVIII, 72.

¹² App., *BC*, V, LXVII, 284.

¹³ App., *BC*, V, XVIII, 73. Appien distingue *οἱ πολλοί* et *ὁ λαός*.

livre. Car le plus souvent, nous voyons Italiens et Romains agir à l'unisson. Le peuple eut d'abord recours à la parole et à la prière. Ainsi, les Italiens venus à Rome « demandaient » et « réclamaient » des amendements et des compensations, puis « se lamentaient » sur leur sort au point d'obtenir le soutien compatissant des Romains¹⁴. Ce ton pathétique céda rapidement la place au ton polémique. De même que les Italiens « invectivaient » César et l'accablaient « d'odieuses injures », de même les Romains « hu[èrent] » le soldat lors de l'incident survenu au théâtre et « lan[çaient] ouvertement des imprécations contre la guerre et contre la victoire »¹⁵. A cette violence verbale vinrent s'ajouter des violences physiques. Partout en Italie, les habitants « chass[aient] de leur ville ou tu[aient] ceux qui empruntaient pour César de l'argent aux temples »¹⁶. Quant à la foule romaine, « faisant irruption dans les maisons à la recherche de grain, [elle] s'emparait de tout ce qu'elle trouvait »¹⁷. Néanmoins, même si le peuple employait les mêmes méthodes, il ne formait pas pour autant un groupe uni. Car au lieu de joindre ses forces aux autres, chacun continuait à mener des actions isolées. Le peuple échouait donc non seulement par manque d'unité mais aussi par manque d'organisation¹⁸.

Et pour cause, les tribuns de la plèbe n'étaient pas là pour lui donner une organisation, à en juger du moins par le récit d'Appien, dont ils sont totalement absents (à l'exception de César, investi de la puissance tribunicienne à vie, vers la fin du livre). D'ailleurs, on ne voit aucun magistrat convoquer le peuple. On peut supposer que les triumvirs l'avaient fait au moment de présenter leur édit, mais Appien n'en parle pas. Il ne dit pas non plus que César avait rassemblé le peuple pour s'adresser à lui, après la victoire remportée en Sicile. En cela, Appien se distingue de Dion Cassius, qui pour sa part fait mention d'une convocation¹⁹. Par conséquent, dans le livre V, les réunions du peuple apparaissent comme des attroupements tumultueux plutôt que comme des

¹⁴ App., *BC*, V, XII, 48-9 : ἤξιουν (...) ἤτουν (...) ἐθρήνουν.

¹⁵ App., *BC*, V, XIV, 59 : κατεβόων ; XII, 53 : καταβωμένω μὲν ἐπιθρόνως ; XV, 62 : ἐπεσημήνατο ; XXXV, 138 : τῷ πολέμῳ καὶ τῇ νίκῃ φανερώς ἐπηρῶντο.

¹⁶ App., *BC*, V, XXVII, 106.

¹⁷ App., *BC*, V, XXXIV, 138.

¹⁸ Cf. Polverini, *op. cit.*, p. 269 : « quella lunga serie di agitazione mantenne sempre un carattere sporadico e frammentario, senza acquistare né la coerenza né l'importanza d'un movimento popolare » ; Volponi, *op. cit.*, p. 90 : forces pouvant tout juste « alimenter ribellini locali, scontri e disordini circoscritti, pericolosi e soprattutto dannosi finché si vuole, ma non certo tali da rovesciare il governo e la sua base militare ».

¹⁹ Dion Cass., 49, 15, 3 : συναγαγόν. Comparer avec App., *BC*, V, CXXX, 539.

assemblées régulières. Dans le récit de Dion Cassius, les deux se rencontrent, puisque à la convocation évoquée juste avant s'opposent les regroupements désordonnés qui se font à la veille de la paix de Misène²⁰.

Tout cela explique le manque d'organisation qui transparait de l'usage même de la violence. Comme nous l'avons vu, le peuple se radicalisa progressivement, faisant entendre sa voix avant d'employer la force. Cette gradation atteignit son apogée au moment de la révolte de Rome qui éclata avant la paix de Baïes. En effet, l'édit que les triumvirs venaient de publier et qui imposait de nouvelles charges financières, « le peuple l'arracha dans un élan de fureur »²¹. La colère se propagea « jusqu'à ce que toute la foule fût en émoi »²². Elle fit même perdre aux Romains tout sens de l'honneur ou sentiment de pitié, puisqu'ils « se mirent à lapider [César] sans ménagement aucun » et « ne lui témoignaient même pas du respect », malgré le courage et l'endurance dont celui-ci faisait preuve²³. Une telle scène montre que le peuple employait moins la violence comme une arme que comme un exutoire. La lapidation ne rentrait pas dans un plan d'action préparé mais relevait simplement d'une réaction impulsive, permettant de libérer une haine accumulée plutôt que d'imposer une volonté. D'ailleurs, le peuple n'utilisait pas d'armement de guerre, mais ce qui lui tombait sous la main (en l'occurrence des pierres), ce qui montre son impréparation. Sur ce point, les récits de Dion Cassius et d'Appien diffèrent. Chez le premier, la révolte n'éclate qu'au bout de quelques jours et vient en ultime recours conclure une série d'autres manifestations. En effet, avant d'en arriver à lapider les triumvirs, les Romains profitèrent de divers rassemblements pour appeler à la paix et honorèrent la statue de Neptune pour rendre hommage à Pompée, puis « chassèrent les magistrats du Forum à coups de pierres et renversèrent les images de César et d'Antoine »²⁴. Chez Appien, le peuple se révolte dès la publication de l'édit. L'auteur insiste donc sur la soudaineté de l'événement.

Certes, quoique impulsive, la violence du peuple n'était pas totalement incontrôlée. En effet, dans un premier temps, les Romains épargnèrent Antoine, « persuadés qu'il était disposé à se réconcilier avec Pompée ». Mais la révolte n'en

²⁰ Dion Cass., 48, 31, 4 : *συστάσεις*.

²¹ App., *BC*, V, LXVII, 283. Le peuple est désigné par le nom *δῆμος*.

²² App., *BC*, V, LXVII, 284. Le peuple est désigné par le nom *πλῆθος*.

²³ App., *BC*, V, LXVIII, 285.

²⁴ Dion Cass., 48, 31, 4-6 : *τοὺς τε... κατέβαλον*.

demeurait pas moins une action improvisée et par là même vouée à l'échec, surtout face à une armée équipée et expérimentée. Cela dit, Dion Cassius rapporte une constatation faite par César durant les événements de Pérouse, celle que « les armes ne pouvaient en rien lui attirer la faveur des gens lésés »²⁵. Autrement dit, pas plus que le peuple ne parvenait à employer efficacement la violence pour faire pression sur le pouvoir, le pouvoir ne parvenait pas davantage à contraindre le peuple par la force. C'est que le peuple était doué d'une grande fermeté.

Cela apparaît déjà au cours de la révolte. En effet, bien qu'Antoine eût appelé des légionnaires en renfort, les Romains « ne lui laissaient pas pour autant libre accès »²⁶. Et même après la répression subie, les Romains continuèrent à harceler les triumvirs pour qu'ils concluent la paix avec Pompée. Car dès la fin de ces terribles événements, « dans un climat de crainte et de haine à l'égard des gouvernants (...), le peuple gémissait, sans bouger »²⁷. Si donc les Romains ne se livraient plus à des manifestations violentes, ils ne cessaient pas pour autant de faire entendre leur voix, quittant le ton polémique pour retrouver un ton pathétique, provisoirement du moins. Car lors des négociations de paix avec Pompée, le peuple « se réunit à nouveau et exhorta César d'une voix plaintive à envoyer un sauf-conduit à Libon ». Mais dans le même temps, « menaçant Mucia, la propre mère de Pompée, d'incendier <sa maison>, [il] envoyait celle-ci œuvrer à une réconciliation »²⁸. D'ailleurs, à la fin de la première année de guerre contre Pompée, le peuple « avait à nouveau harcelé [César] pour des accords »²⁹. A ces pressions verbales s'ajoutaient même des actes de résistance, puisque les Romains « ne payaient pas leurs contributions et n'autorisaient pas les mesures financières auxquelles [César] songeait »³⁰. Le peuple réclama donc la paix sans relâche. C'est avec la même ténacité qu'il demandait le retour aux institutions républicaines. En effet, durant la troisième année de guerre, à deux reprises, César fut forcé d'envoyer Mécène à Rome « à cause de ceux qu'excitait encore le souvenir de Pompée le Grand » et « à cause des agitateurs politiques »³¹. D'autre part, si le peuple vota à César la magistrature perpétuelle du tribunat de la plèbe « pour le pousser à quitter la

²⁵ Dion Cass., 48, 8, 4 : οὐδέν τὰ ὄπλα πρὸς τὸ τοὺς ἀδικουμένους εὐνοικῶς οἱ ἔχειν ἐδύνατο.

²⁶ App., BC, V, LXVIII, 287.

²⁷ App., BC, V, LXVIII, 289.

²⁸ App., BC, V, LXIX, 291.

²⁹ App., BC, V, LCII3 284.

³⁰ App., BC, V, LCII, 384.

³¹ App., BC, V, XCIX, 414 ; CXII, 470.

précédente », c'est que son hostilité au triumvirat n'avait pas faibli malgré la paix retrouvée grâce au triumvir³². Le peuple ne se montrait donc pas résigné.

Certes, au début du livre, décrivant la perte de valeurs au sein de l'armée, Appien explique que « les partis se ressemblaient à tous égards et ni l'un ni l'autre d'entre eux n'avait été choisi par les Romains pour être voué à la haine publique »³³. Mais cela est moins signe de résignation que de lucidité de la part du peuple. Conscient en effet de la comédie politique qui se jouait, celui-ci n'accusait pas un parti plutôt qu'un autre, mais rejetait tous les chefs en bloc. Dans le récit d'Appien, les Romains font tout au plus preuve de timidité, en ce sens qu'ils se radicalisent moins vite que les Italiens. Chez Dion Cassius, ils apparaissent au contraire plus opportunistes et pessimistes. Selon lui, après la victoire de Philippes, tout en votant des honneurs aux triumvirs, certains Romains prirent des précautions, d'autres la fuite, « d'autres encore, et même les plus nombreux, pas même capables d'imaginer quelque chose, tant leur crainte était forte, se préparaient à mourir de toute façon »³⁴.

A la fermeté, le peuple joignait paradoxalement la versatilité. Car au gré des circonstances, il passait des rires aux larmes, n'hésitant pas à louer ceux qu'il avait blâmés, et inversement. Il se conduisit ainsi avec César et Antoine. Avant la paix de Baïes, les Romains les « maudissaient » au point de les lapider³⁵. Sitôt la paix conclue, « tous les habitants [de la Ville et de l'Italie] entonnèrent un chant d'allégresse ». Bien plus, « tels des <dieux> sauveurs », les triumvirs furent honorés de sacrifices et devaient être accueillis « en grande pompe » à Rome³⁶. Dion Cassius décrit le revirement inverse : après avoir accueilli les triumvirs en triomphateurs et après avoir scellé leur réconciliation de Brindes par le mariage d'Antoine et d'Octavie, les Romains « changèrent d'attitude » au point de les lapider³⁷. De même, quoique s'étant opposés avec force à la guerre de Sicile, non seulement les habitants de Rome s'étaient « ceints de couronnes » pour accueillir le vainqueur de Nauoque, mais ils « s'avançaient le plus loin possible à sa rencontre et l'escortaient dans les temples et, des temples, chez

³² App., *BC*, V, CXXXII, 548.

³³ App., *BC*, V, XVII, 71.

³⁴ Dion Cass., 48, 3, 4 : *ἄλλοι... ἀπολούμενοι*.

³⁵ App., *BC*, V, LXVII, 281.

³⁶ App., *BC*, V, LXXVI, 314-5.

³⁷ Dion Cass., 48, 31 3-4 : *μεταβολῆ ἐχρήσαντο*.

lui »³⁸. D'autre part, après avoir dénoncé les méthodes tyranniques des triumvirs, le peuple « voulait dépouiller Lépide de sa dignité de souverain pontife pour la remettre à [César], dignité dont il est d'usage qu'une seule personne soit revêtue à vie », et voulait même faire « exécuter Lépide comme un ennemi »³⁹. Enfin, Pompée incarnait initialement le secours et l'espoir pour « ceux qui craignaient pour leur personne, qui étaient dépouillés de leurs biens ou qui abhorraient le régime de manière générale » ainsi que pour l'Italie, « dont tous les regards étaient fixés sur lui »⁴⁰. Mais une fois la paix rompue entre César et lui, les Romains le qualifièrent de « quatrième tyran »⁴¹.

De tels revirements passionnels se rencontrent souvent dans la tragédie. L'explosion de fureur qui survient lors de la révolte de Rome évoque même le *furor* latin caractéristique de l'univers tragique. Certes, le théâtre exclut de porter toute action sanglante à la scène. En cela, l'épisode de la révolte ressemblerait davantage aux descriptions horribles que l'on trouve dans l'historiographie hellénistique, et plus particulièrement chez Phylarque, dont Polybe déplore la recherche du sensationnel. Car il est d'abord d'une extrême violence, le peuple lapidant les triumvirs et les légionnaires « tuant tous ceux qu'ils rencontraient »⁴². Il est ensuite d'une grande cruauté, et Appien n'hésite pas à donner des détails pathétiques voire macabres. Ainsi, après avoir jonché le Forum, les cadavres « furent jetés dans le fleuve, afin d'éviter que l'on fût troublé à leur vue », mais ils n'en offraient pas moins un spectacle horrible, puisque le courant les faisait « glisser au fil de l'eau » et que les soldats les « dépouillaient »⁴³. Mais comme dans la tragédie, Appien cherche visiblement à inspirer terreur et pitié au lecteur. D'ailleurs, ces corps dépouillés de leurs vêtements étaient précisément ceux des révoltés qui s'indignaient qu'on les « dépouillât encore de ce qui [leur] restait »⁴⁴. La répétition du verbe *περιδύω*, au sens propre et au sens figuré, souligne donc l'ironie du sort.

Le rapprochement avec l'univers tragique pourrait paraître forcé si Appien ne le faisait pas lui-même. Car au livre II, l'auteur compare explicitement le peuple à un

³⁸ App., *BC*, V, CXXX, 538. Cf. Polverini, *op. cit.*, p. 269, à propos « della facilità con la quale Ottaviano, iniziata nel 36 una politica indipendente, poteva rapidamente riprendere il controllo della plebe : un' intensa politica paternalistica fu sufficiente a far dimenticare alla plebe di Roma anni di continua, ma incoerente agitazione ».

³⁹ App., *BC*, V, CXXI, 543.

⁴⁰ App., *BC*, V, XXV, 99-101.

⁴¹ App., *BC*, V, LXXVII, 328.

⁴² App., *BC*, V, LXVIII, 287.

⁴³ App., *BC*, V, 288-9 : ἀνά τὸ ῥεῖμα καὶ περιδύοντων.

⁴⁴ App., *BC*, V, LXVII, 283 : ἔτι τὰ λοιπὰ περιδύοιεν αὐτοίς.

chœur. En effet, lors des funérailles de César, voyant la toge ensanglantée du défunt, « le peuple, tel un chœur, joignait très lugubrement ses plaintes à celles [d'Antoine] » et poussait « d'autres lamentations »⁴⁵. Dans le livre V, la première apparition des Italiens dépossédés donne lieu à une autre scène de lamentation. En effet, « venant tour à tour se rassembler à Rome, les jeunes et les vieux, ou les femmes accompagnées de leurs enfants, allaient se lamenter sur le Forum ou dans les temples, disant qu'ils n'avaient rien fait de mal et que, quoiqu'ils fussent italiens, ils étaient contraints de quitter terres et foyer, comme des peuples conquis par la lance »⁴⁶. Or, les mots *ἐθρήνουν* et *δορίληπτοι* sont empruntés au vocabulaire tragique, sans compter que le rythme de la phrase semble mimer les mouvements des personnages. Appien suggère donc au lecteur de faire un rapprochement entre le peuple et le chœur tragique, lequel semble ici faire son entrée.

La ressemblance ne s'arrête pas là. En effet, de même que le chœur juge et commente l'action des protagonistes, de même le peuple louait ou blâmait les actes des triumvirs. Cette fonction chorale apparaît jusque dans le style employé par Appien. En effet, de longues périodes viennent récapituler les événements tels que les voit le peuple. C'est le cas au moins à deux reprises, la première lorsque les Romains réfléchissent aux implications politiques de l'installation des colonies, la seconde lorsqu'ils dénoncent l'argent gaspillé dans la lutte pour le pouvoir⁴⁷. Ces passages montrent d'ailleurs la lucidité populaire, qui se faisait parfois mordante, comme à la fin de la première année de guerre contre Pompée, lorsque le peuple « avait tourné en dérision cette guerre, comme faite en violation de l'accord conclu »⁴⁸.

Tel le chœur, le peuple mettait en perspective les événements. Il les mettait aussi en lumière. Appien évoque en effet à plusieurs reprises la rumeur publique, notamment lors du retour de César en Italie et lors de la campagne d'Antoine contre les Mèdes. Du premier, on disait qu'il était malade voire mort. Du second, on disait qu'il avait subi une défaite fracassante voire fatale⁴⁹. Dans les deux cas, les bruits allaient dans le sens de l'exagération. Or, toute la force du peuple résidait dans cette capacité à servir ou

⁴⁵ App., *BC*, II, CXLVI, 610-1 : *ὁ δῆμος οἶα χορὸς αὐτῶ πενθιμώτατα συνωδύρετο (...) ἕτεροι θρήνοι.*

⁴⁶ App., *BC*, V, XII, 49.

⁴⁷ App., *BC*, V, XII, 50 et LXVII, 283. Voir aussi LXXIV, 314.

⁴⁸ App., *BC*, V, XCII, 384.

⁴⁹ App., *BC*, V, XII, 45 et CXXXIII, 551.

desservir un homme d'une simple parole. Le peuple était une voix que l'on ne pouvait faire taire. C'est la raison pour laquelle César se montrait si soucieux de l'opinion. Cela apparaît notamment à la veille de la guerre de Sicile, que le triumvir cherchait à légitimer en obtenant une sorte de caution populaire. Car les aveux arrachés aux pirates pompéiens, il les « produisit devant le peuple »⁵⁰. Quant aux soupçons de déloyauté qui pesaient sur lui et sur la guerre, il « écrivit à la Ville » pour les dissiper⁵¹. Par ailleurs, à la fin de la première année de guerre, c'est sous la pression du peuple qu'il renonça à faire construire des navires, provisoirement du moins⁵². La troisième année, c'est sous cette même pression qu'il refusa de différer la guerre, malgré les lourdes pertes subies dans la tempête⁵³. Mais l'avis du peuple n'était pas toujours pris en considération. Car lors des négociations de Baïes, les triumvirs firent des concessions sous la pression populaire. En revanche, ils renouvelèrent leur quinquennat « sans avoir eu besoin du peuple »⁵⁴. Et de fait, si l'on ne pouvait faire taire la rumeur publique, on pouvait en revanche décider de ne pas l'écouter. Le peuple disposait donc d'une faible marge de manœuvre, incapable d'agir réellement sur les événements à la seule force de sa voix. En cela, il ressemblait bien au chœur, lequel commente l'action sans toutefois y prendre part.

En somme, le peuple est relativement impuissant, dans la mesure où son manque d'unité et d'organisation rend vaine toute tentative de pression physique. C'est un groupe néanmoins incontournable, en ce qu'il exerce une pression verbale amplifiée par le nombre de ses membres. Cette voix qui traverse le récit, c'est celle d'un chœur tragique chantant les malheurs des guerres civiles.

⁵⁰ App., *BC*, V, LXXVII, 329.

⁵¹ App., *BC*, V, LXXX, 341.

⁵² App., *BC*, V, LCII, 384.

⁵³ App., *BC*, V, XCIX, 413.

⁵⁴ App., *BC*, V, LXXI, 301 ; XCV, 398.

*L'armée*¹

Comme le peuple, l'armée possédait la force du nombre. En témoignent les quelques indications chiffrées fournies par Appien. Aux lendemains de la bataille de Modène, les triumvirs avaient promis des terres à quarante-trois légions². Après la bataille de Philippes, ils avaient encore à récompenser « vingt-huit de fantassins, qui, avec leurs auxiliaires, représent[aient] plus de cent soixante-dix mille hommes, sans compter les cavaliers et une autre masse appartenant à chacune des deux armées »³. Si l'on en croit Manius, César aurait étendu les récompenses à trente-quatre légions au lieu des vingt-huit concernées⁴. Tel était le nombre de vétérans. Pour ce qui est de l'armée active, « en incluant les troupes de Brutus qui étaient passées dans leur camp, elle comptait onze légions d'infanterie et quatorze mille cavaliers », auxquels s'ajoutaient huit mille hommes continuant à servir les triumvirs au sein de cohortes prétoriennes après avoir accompli leur temps⁵. Or, selon Velleius Paterculus, l'armée « s'écarte le plus souvent de la discipline en considération de sa propre importance numérique et, ce qu'elle pense pouvoir exiger par la contrainte, elle ne supporte pas de le demander par la prière »⁶. Et de fait, Appien insiste sur les actes de violence et d'insubordination commis par les soldats.

Cela apparaît notamment à la veille de la guerre de Pérouse. Malgré les remontrances et les libéralités de César, les colons « attaquaient jusqu'à leurs voisins avec une violence extrême, s'appropriant plus de terres qu'on ne leur en donnait et choisissant les meilleures »⁷. Brutaux avec les propriétaires, ils n'hésitaient pas non plus à exercer une pression physique sur la personne des triumvirs. Ainsi, lors de l'incident

¹ Cf. L. Keppie, *Colonisation and veteran settlement in Italy 47-14 B. C.*, Londres, 1983 ; K. Krolczyk, « Veterans in the politics in Rome in the Late Roman Republic (from Marius to Octavian) », *Eos* 88, 2, 2001, p. 285-298 ; W. C. Schmittener, *The armies of the triumviral period : a study of the origins of the Roman imperial legions*, Ph. D., Oxford, 1959.

² App., *BC*, V, VI, 25.

³ App., *BC*, V, V, 21.

⁴ App., *BC*, V, XXII, 87.

⁵ App., *BC*, V, III, 13-4.

⁶ Vell., II, 81, 1 : *plerumque contemplus frequentiam suam a disciplina descicit et, quod cogere se putat posse, rogare non sustinet.*

⁷ App., *BC*, V, XIII, 51. Voir Keppie, *op. cit.*, p. 60, 68 : « the outbreak of the Perusine War found most probably all, or nearly all, the veterans already at their colonies, putting their steadings in order » ; « the briefness of the time span serves as testimony to the insistence of the veterans and of the ruthlessness of the exactions ».

survenu au théâtre, ils demandèrent des comptes à César après l'avoir « entouré »⁸. Selon Dion Cassius, « il s'en fallut de peu qu'ils ne le fissent périr lui-même », sans doute à l'époque de l'incident du Champ de Mars⁹. De même, lors des accords de Brindes, « les soldats qui accompagnaient alors César entourèrent Antoine, puis ils lui réclamèrent l'argent qu'on leur avait promis avant la bataille de Philippes », et sans l'intervention de César, « ils lui auraient fait du mal »¹⁰. Enfin, Appien rapporte qu'à l'issue de la guerre de Sicile, Lépide fut menacé de mort par un porte-enseigne¹¹.

Cela étant, à la différence du peuple, l'armée utilisait moins la violence comme un exutoire que comme une arme. Certes, le meurtre de Nonius illustre le contraire. En effet, quoique le corps du centurion fût jeté « à un endroit par où devait passer César », le meurtre n'était pas un acte prémédité visant à intimider le triumvir mais un accident consécutif à une situation qui s'était progressivement envenimée : les soldats raillèrent d'abord Nonius, puis « lorsque les esprits s'échauffèrent de part et d'autre, ils se mirent à l'injurier, à le frapper, à le poursuivre dans sa fuite et, après l'avoir retiré du fleuve dans lequel il avait sauté, ils le tuèrent »¹². Leur « revirement immédiat » semble lui aussi indiquer que le meurtre, sitôt perpétré sitôt regretté, résultait d'un mouvement impulsif plutôt que d'une pesée calculée¹³. Et le fait que ce débordement de violence soit qualifié à deux reprises de « folie », comme l'est plus loin la révolte du peuple, confirme cette interprétation¹⁴. Mais l'incident survenu sur le Champ de Mars n'est pas représentatif de la tendance générale.

Car les soldats savaient utiliser la violence de manière réfléchie plutôt qu'émotionnelle. En témoignent notamment les médiations successives des chefs militaires à la veille de la guerre de Pérouse. A Teanum, ils parvinrent à réconcilier César et Lucius Antonius. La plupart des clauses de l'accord étant restées lettre morte, ils « [s'engagèrent] par serment à trancher de nouveau le désaccord entre les gouvernants, en choisissant ce qui semblerait juste, et à y contraindre les

⁸ App., *BC*, V, XV, 62 : *περιστάντες*.

⁹ Dion Cass., 48, 9, 2 : *αὐτόν τε ἐκέϊνον παρ' ὀλίγον ἤλθον ἀποχρήσασθαι*.

¹⁰ Dion Cass., 48, 30, 2-3 : *περιστάντες... αὐτόν*. Comparer avec l'exemple précédent d'Appien (XV, 62).

¹¹ App., *BC*, V, CXXV, 520.

¹² App., *BC*, V, XVI, 65.

¹³ App., *BC*, V, XVI, 66-7.

¹⁴ App., *BC*, V, XVI, 66 : *μανιώδει φορᾶ (...)* τὸ *μανιώδες*. Voir aussi LXVII, 283 : *σὺν ὀρμητῇ μανιώδει*.

contrevenants », autrement dit à convaincre César et Lucius de se réconcilier. L'expression *τοὺς ἀπειθοῦντας ἐς αὐτὸ συναναγκάσειν* en rappelle une autre de Flavius Josèphe, où le verbe *συναναγκάζω* désigne la contrainte physique par opposition à la rhétorique persuasive¹⁵. Mais à en juger par le contexte solennel du serment, Appien donne plus vraisemblablement au verbe le sens de « contraindre par la force argumentative », plutôt que par la force physique¹⁶. Lucius ayant décliné cette deuxième convocation, les chefs militaires en envoyèrent une troisième et dernière, à cette différence qu'ils menaçaient désormais de recourir à la violence, « laiss[ant] entendre ce qu'ils feraient s'il refusait de se soumettre à la décision rendue », et Lucius accepta la médiation. La violence était donc moins un mode de défoulement utilisé de manière instinctive qu'un moyen de pression envisagé en ultime recours. Chez Dion Cassius, elle apparaît également comme étant délibérée plus que passionnelle. Car lors de la guerre de Pérouse opposant vétérans et propriétaires, « les uns *voulaient* employer la violence, les autres ne pas la subir »¹⁷.

Cette violence était non seulement dirigée contre le peuple et le pouvoir, mais présente au sein même de l'armée. Verbale ou physique, elle visait les hommes jugés déloyaux. Ainsi, lors des mutineries de l'armée césarienne, comme le tribun Ophilius réclamait de dignes récompenses, la troupe l'approuvait tout « en insultant ceux qui ne se rangeaient pas de son côté »¹⁸. De même, lors de l'incident du théâtre, comme le soldat déplacé niait avoir été emprisonné, la troupe l'accusait de mensonge et « l'injurait comme un traître à la cause commune »¹⁹. Enfin, lors de l'incident du Champ de Mars, après avoir raillé le centurion Nonius « en le traitant de flatteur », les soldats le frappèrent à mort²⁰. Et loin d'être isolée, c'était une affaire « parmi d'autres plus nombreuses », ce que confirme Dion Cassius en disant que les vétérans « tuèrent quantité de centurions et d'autres personnes qui étaient favorables à César et qui les

¹⁵ Jos., *BJ*, IV, 98 : *τοὺς ἀπειθοῦντας ἢ πείσειν ἢ συναναγκάσειν* (Jean dit à Titus « qu'il persuaderait ou qu'il contraindrait les opposants »).

¹⁶ C'est ce sens que Platon donne au verbe simple *ἀναγκάζω*. Voir *Gorg.*, 472 b : *ἀλλ' ἐγὼ σοι εἰς ὧν οὐχ ὁμολογῶ· οὐ γὰρ με σὺ ἀναγκάζεις* (« mais quoique seul, je ne suis pas d'accord avec toi, parce que tu ne dis rien qui m'oblige à l'être »).

¹⁷ Dion Cass., 48, 8, 2 : *οἱ μὲν γὰρ ὑβρίζειν οἱ δ' ἀπαθεῖς εἶναι (...) ἤθελον*.

¹⁸ App., *BC*, V, CXXVIII, 532 : *τοῖς οὐ συνισταμένοις αὐτῷ λοιδορούμενοι*.

¹⁹ App., *BC*, V, XV, 63 : *ἐλοιδοροῦν ὡς τὰ κοινὰ προδίδοντα*.

²⁰ App., *BC*, V, XVI, 65.

empêchaient de semer la confusion »²¹. Ces trois exemples montrent que l'armée n'hésitait pas à utiliser la violence dans ses propres rangs pour préserver son unité.

Car à la différence du peuple, l'armée faisait corps, et ce malgré sa nature composite. Car elle comprenait des hommes de catégories diverses (les vétérans et les recrues, les soldats démobilisés ou encore actifs) et de grades divers (les officiers et les légionnaires). Elle était néanmoins unie, ce qui était pour elle une force et une garantie. L'expérience d'Ophilius le rappela de manière brutale. Avec une assurance excessive, le tribun avait affirmé que « même seul, il suffirait, s'agissant de revendications aussi justes »²². Après sa disparition qui avait montré le contraire, « la crainte était telle que plus personne ne prononçait la moindre parole à titre individuel, mais les soldats criaient de concert »²³. Cet esprit de corps se manifestait de diverses manières au sein de chaque camp. Ainsi, les soldats étaient non seulement violents au nom de l'unité mais unis dans la violence. L'incident du Champ de Mars le montre bien. Le fait que la troupe ait demandé à César de punir les meurtriers, comme si elle-même n'avait joué qu'un rôle secondaire, amène à distinguer les meneurs et les suiveurs. Le meurtre de Nonius illustre donc un phénomène de groupe. Unis dans la violence, les soldats l'étaient aussi par la compassion. En témoigne par exemple l'émotion qu'ils éprouvaient à la mort de leurs compagnons d'armes. Lors du siège de Pérouse, les cadavres étant dépouillés puis jetés des remparts, les soldats de Lucius « ne supportaient pas cette injure (*τὴν ὕβριν*), mais étaient bouleversés par cette scène et, désemparés, ils s'arrêtèrent un instant, comme ceux qui font une pause dans les compétitions sportives »²⁴. Après la bataille de Cumes, Démocharès était « accablé par la mort de Ménécraès, comme on l'est par une défaite des plus cuisantes », et abandonna le terrain, « comme si au lieu d'avoir perdu le corps de Ménécraès et un seul navire, il avait perdu sa flotte entière »²⁵.

Ce sentiment d'appartenance à un même groupe se manifestait aussi entre camps différents. Ainsi, à la fin de la guerre de Pérouse, les soldats de César « embrassaient [ceux de Lucius], pleuraient avec eux, adressaient à César des prières en leur faveur et

²¹ App., *BC*, V, XVII, 68 : *ἐκ πλεόνων* ; Dion Cass., 48, 9, 2 : *καὶ τῶν τε ἑκατοντάρχων... ἀπέκτειναν*.

²² App., *BC*, V, CXXVIII, 533.

²³ App., *BC*, V, CXXIX, 534.

²⁴ App., *BC*, V, XXXVII, 153.

²⁵ App., *BC*, V, LXXXIII, 352.

ne cessaient plus de crier ni de s'enlacer, tandis que les recrues elles-mêmes commençaient à partager l'émotion des uns et des autres », tant et si bien que « plus rien n'était délimité ni clairement différencié »²⁶. Cette vaste scène de fraternisation montre que la solidarité militaire dépassait les clivages factionnels et générationnels. Cela apparaît non seulement au retour de la paix, mais au plus fort de la guerre. Ainsi, en vue de sa troisième et dernière désertion, Ménodore employa un stratagème qui inspira à l'armée césarienne « un chagrin mêlé d'admiration »²⁷. Ce sentiment mitigé montre que Ménodore, étant alors dans le camp pompéien mais restant aux yeux des Césariens un militaire avant tout, était regardé à la fois comme un rival et un camarade. D'ailleurs, dans le feu de l'action, il était impossible de faire la différence entre les deux, puisque les soldats « utilisaient le plus souvent les mêmes armes et parlaient presque tous la langue latine », au point que « dans la mêlée, on donnait le mot d'ordre à ses compagnons comme à ses adversaires »²⁸. Cette indistinction souligne de manière pathétique comment l'unité originelle de l'armée était mise à mal par les guerres civiles. En témoigne aussi la crise de Brindes. Si les soldats de César et ceux d'Antoine s'accusaient mutuellement de déloyauté, c'est qu'ils regrettaient leur union passée, notamment lors de la bataille de Philippes²⁹.

Il est vrai qu'un certain nombre de soldats tentèrent de passer d'un camp à l'autre. Mais paradoxalement, les désertions n'étaient pas révélatrices de véritables divisions. Car « les partis se ressemblaient à tous égards » et « les généraux jouaient la même comédie, prétendant tous venir au secours de la patrie pour défendre ses intérêts, ce qui facilitait les défections de soldats, persuadés de venir au secours de la patrie dans n'importe quel parti »³⁰. En réalité, elles révélaient moins la désunion de l'armée que ses nouveaux facteurs d'unité. Car si les soldats désertaient, c'étaient surtout dans l'espoir d'obtenir plus de récompenses ou de responsabilités. Sur ce point, l'exemple de Ménodore est tout à fait significatif. S'il repassa dans le camp de César, c'est parce qu'il était « indigné que le commandement de la flotte ne lui eût pas été donné en

²⁶ App., *BC*, V, XLVI, 196.

²⁷ App., *BC*, V, CI, 421.

²⁸ App., *BC*, V, CXX, 497.

²⁹ App., *BC*, V, LIX, 246-8.

³⁰ App., *BC*, V, XVII, 71.

contrepartie [de sa désertion] » par Pompée³¹. En somme, l'armée était unie autour d'un appétit commun de gratifications. Elle était solidaire, tout en étant *mercenaire*.

Le terme apparaît dans la bouche des Romains, lesquels considéraient le triumvirat comme tyrannique, « puisque auprès des gouvernants étaient installés des mercenaires (*μισθοφόρων*) prêts à faire tout ce qu'ils pouvaient désirer »³². Et de fait, Appien explique que l'on était passé d'une armée civile appliquant la loi à une armée soudoyée cherchant le profit³³. C'est pourquoi, à la veille des événements de Pérouse, les vétérans étaient pris à témoin aussi bien par le camp de Lucius que par celui de César, lesquels se disputaient sa bienveillance³⁴. Quant à Antoine, ce serait pour « enrichir ses cavaliers » qu'il aurait lancé un raid contre Palmyre³⁵. Mais le lien contraignant qui unissait le pouvoir et l'armée était double. Car de même que les triumvirs avaient besoin des soldats pour asseoir leur autorité, de même les soldats avaient besoin des triumvirs pour conserver leurs avantages³⁶. Ainsi, lors de la répartition des terres, César défendait les colons avec patience et complaisance, malgré les injures dont l'accablaient les propriétaires dépossédés. Réciproquement, à la fin de la guerre de Pérouse, les soldats réclamèrent la mort des ennemis personnels de César, toute forme d'opposition au triumvirat constituant une menace potentielle pour leurs propres intérêts³⁷. D'ailleurs, lors de la révolte du peuple, ils servirent de force de police aux triumvirs, en menant une répression sanglante.

Compte tenu de cette situation d'interdépendance, l'armée se sentait en position de force. Cela traduisait par une grande confiance en soi, loin de « la crainte qu'éprouve le soldat »³⁸. Cette assurance allait jusqu'au dédain. En effet, loin de faire cas des récompenses et des remontrances de César, les colons « méprisaient les gouvernants, sachant que ces derniers avaient besoin d'eux pour affermir leur pouvoir »³⁹. Ils méprisaient aussi les usages. Car l'incident survenu au théâtre était né du fait qu'un soldat s'était installé à la place d'un chevalier. Ce mépris pouvait même confiner à la

³¹ App., *BC*, V, C, 419.

³² App., *BC*, V, XII, 50. C'est ici le *topos* du tyran grec entouré de mercenaires qui est repris à propos des relations entre triumvirs et soldats à la fin de la République romaine.

³³ App., *BC*, V, XVII, 68.

³⁴ App., *BC*, V, XIV, 56 ; XIX, 76-8 ; XXI, 84.

³⁵ App., *BC*, V, IX, 37.

³⁶ App., *BC*, V, XIII, 52.

³⁷ App., *BC*, V, XLIX, 207.

³⁸ App., *BC*, V, XVII, 69 : τὸν στρατιωτικὸν φόβον.

³⁹ App., *BC*, V, XIII, 51. Voir aussi XV, 61 et XVII, 69.

cruauté. Ainsi, lors de la révolte du peuple, au lieu de respecter les cadavres jetés dans le fleuve, les soldats les dépouillaient, traitant les citoyens romains comme des ennemis vaincus⁴⁰. Cette manière de faire du butin montre d'ailleurs combien l'armée était cupide. Cette cupidité prenait même la forme de l'usurpation, d'où le champ lexical de l'injustice⁴¹. Car non contents de s'installer dans les villes qui leur avaient été promises, les soldats s'emparaient de terres voisines. Leur cupidité se doublait d'impatience. C'est ainsi que l'on renonça à différer l'installation des colonies, « tant l'armée était pressée »⁴². De même, sur le Champ de Mars où l'on devait procéder à la répartition des terres, « comme César mettait trop de temps à les rejoindre, [les soldats] étaient indignés »⁴³. Enfin, lors des mutineries, ils « affirmèrent qu'ils ne referaient pas campagne avant d'avoir reçu des récompenses et des honneurs pour leurs précédentes actions »⁴⁴.

Cet épisode montre que l'armée se sentait dans une position assez forte pour menacer le pouvoir. Le chantage portait aussi bien sur le moment des gratifications que sur leur nature. Car Ophilius s'opposa à César, en disant que « des couronnes et de la pourpre n'étaient que des hochets pour enfants : des récompenses dignes d'une armée, c'étaient des domaines et de l'argent ! »⁴⁵. Les soldats n'étaient donc pas seulement impatients mais exigeants, car lucides sur la valeur des choses (ou plutôt la nouvelle valeur, en ce sens que les honneurs et les distinctions étaient des récompenses bonnes pour l'armée civique, plus pour l'armée mercenaire). En somme, à en juger par son comportement envers le peuple comme envers le pouvoir, l'armée éprouvait un sentiment d'impunité et de toute-puissance. Mais la disparition d'Ophilius lui redéfinit brutalement sa marge de manoeuvre. C'est que la situation d'interdépendance liant l'armée au pouvoir était autant une force qu'une faiblesse. Aussi les soldats défendaient-ils les triumvirs « avec une bienveillance forcée »⁴⁶.

Mercenaires à la solde du pouvoir, ils n'étaient pas pour autant dénués de toute moralité. Ils ne se mettaient pas seulement au service du plus offrant mais du plus méritant. Certes, à la veille de la guerre de Pérouse, comme César multipliait les

⁴⁰ App., *BC*, V, LXVIII, 289.

⁴¹ App., *BC*, V, XIV, 58 : ἀδικεῖν ; 59 : ἀδικούμεναι (...) ἀδικωτέρας ; XV, 60 : ἀδικουμένους.

⁴² App., *BC*, V, XIV, 55.

⁴³ App., *BC*, V, XVI, 65.

⁴⁴ App., *BC*, V, CXXVIII, 531.

⁴⁵ App., *BC*, V, CXXVIII, 532.

⁴⁶ App., *BC*, V, XIII, 52.

récompenses, « l'armée était dans des dispositions favorables à son égard et une plus grande reconnaissance lui revenait »⁴⁷. Mais aux lendemains de la guerre de Sicile, c'est surtout parce qu'ils « admiraient César pour sa valeur (τῆς ἀρετῆς) » que les soldats de Lépide passèrent dans son camp, si l'on en croit du moins la version rapportée par Appien⁴⁸. D'ailleurs, Antoine était populaire auprès de l'armée, non parce qu'il allait récolter de l'argent en Orient mais parce qu'il avait remporté la victoire de Philippes. Et sa popularité était telle que César ne parvint pas à la ternir, même en agitant le spectre d'une entente entre son collègue et Sextus Pompée, entente pourtant préjudiciable aux intérêts des colons⁴⁹. Sachant donc reconnaître le mérite de leur chef, les soldats savaient aussi lui témoigner à l'occasion de la compassion et du dévouement. Ainsi, peu avant la reddition de Lucius Antonius, « les plébéiens éclataient en gémissements, les uns pour eux-mêmes, les autres pour leur général »⁵⁰. Par ailleurs, après la bataille du détroit de Messine, lorsque les soldats de la treizième légion apprirent que César et d'autres s'étaient réfugiés dans la montagne, ils « franchirent promptement les précipices » et, « lorsqu'ils trouvèrent leur chef suprême et ceux qui avaient fui avec lui dans cet état de fatigue et de dénuement, ils prirent soin d'eux »⁵¹.

L'armée n'ignorait pas non plus la justice. En témoignage paradoxalement l'installation des colonies. Car aux lendemains de la victoire de Philippes, les soldats « réclamaient les villes qui avaient été choisies pour eux avant la guerre »⁵². C'est seulement après avoir vu combien ils pouvaient profiter de la complaisance de César qu'ils abandonnèrent ces réclamations légitimes pour mener des expropriations abusives. Mais leur sens de la justice ressort avant tout de leur conception de la guerre. Car à la veille de la guerre de Pérouse, « la jeunesse, qui était poussée à faire campagne par l'appât du gain et qui jugeait indifférent de servir sous tel ou tel général, puisque dans tous les cas elle faisait campagne avec des Romains, préférait se rendre auprès de Pompée, parce qu'il embrassait, pensait-on, une cause plus juste »⁵³. Autrement dit, quoique l'armée fût mercenaire, le concept de « guerre juste » (*bellum iustum*) n'était

⁴⁷ App., *BC*, V, XIII, 53.

⁴⁸ App., *BC*, V, CXXIV, 512.

⁴⁹ App., *BC*, V, LIII, 220. Voir aussi XIV, 57 ; LVII, 240, 245 ; LIX, 248.

⁵⁰ App., *BC*, V, XL, 167.

⁵¹ App., *BC*, V, LXXXVII, 365.

⁵² App., *BC*, V, XII, 48.

⁵³ App., *BC*, V, XXV, 99 : καὶ ἡ ἄλλη... ὡς δικαιοτέρα αἰρούμενοι. Comparer avec le champ lexical de l'injustice.

pas totalement mort. D'ailleurs, à la veille de la guerre de Sicile, pour lever le soupçon de déloyauté pesant sur lui, César « instruisit personnellement son armée » de ce que Pompée était l'agresseur⁵⁴. Si le triumvir éprouva le besoin de faire une telle démarche, c'est sans doute parce que les soldats ne voulaient pas combattre sans motif légitime.

C'est aussi que la guerre leur inspirait un sentiment de lassitude. En témoignent leurs multiples médiations, notamment auprès des triumvirs. Certes, il s'agissait pour eux de sauver le régime triumviral pour défendre leurs propres intérêts. Mais ils éprouvaient aussi un désir sincère de paix. Dès la conclusion des accords de Misène, Dion Cassius le soulignait dans une évocation épique. Car, disait-il, « beaucoup de soldats et de civils présents, parce qu'ils souffraient terriblement de la guerre et aspiraient fortement à la paix, se mirent soudain à crier de concert, tant et si bien que les montagnes en firent retentir l'écho, en conséquence de quoi ils furent saisis de frissons d'effroi et d'une grande frayeur, beaucoup défailirent sous le choc, beaucoup moururent piétinés ou même étouffés »⁵⁵. Ce désir de paix ne pouvait être que plus vif encore à la fin de la guerre contre Pompée, lorsque César et Lépide se disputèrent la Sicile. Et de fait, Appien dit que « l'armée était accablée à l'idée de devoir mener une nouvelle guerre civile et de ne jamais devoir être délivrée des séditions »⁵⁶. D'ailleurs, lors des mutineries, nombre de soldats se firent libérer du service. La lassitude de la guerre semble avoir motivé non seulement des départs mais des fuites. Ainsi, vers la fin du siège de Pérouse, « le découragement paralysait les soldats de Lucius et (...) les sentinelles négligeaient leur garde [ce qui] était à l'origine de nombreuses désertions »⁵⁷.

Certes, comme nous l'avons vu précédemment, c'est surtout la cupidité qui poussait les soldats à changer de camp. Pourtant, il ne faut pas en conclure à leur immoralité. Car ils « croyaient que passer d'un parti à un autre semblable n'était pas *désertier* ». Ils n'avaient donc pas conscience de mal faire. Et pour cause, « [la désertion] était le fait non seulement des armées en masse, mais de certains nobles »⁵⁸. C'est « non seulement les sans-grade mais même certains officiers [qui] agissaient ainsi », comme à la veille de la reddition de Lucius⁵⁹. D'ailleurs, lors de la crise de Brindes, Salvidienus

⁵⁴ App., *BC*, V, LXXX, 341.

⁵⁵ Dion Cass., 48, 37, 2 : πολλοὶ...ἀπολέσθαι.

⁵⁶ App., *BC*, V, CXXIV, 512.

⁵⁷ App., *BC*, V, XXVIII, 156.

⁵⁸ App., *BC*, V, XVII, 70.

⁵⁹ App., *BC*, V, XXXVIII, 156.

lui-même avait voulu passer du camp de César à celui d'Antoine⁶⁰. Le commandement n'était donc plus là pour rappeler à l'ordre la troupe et lui montrer l'exemple. Ainsi s'explique le pervertissement général de l'armée, dont la désertion n'est qu'un exemple parmi d'autres. Sur ce point, il est intéressant de noter qu'Appien emploie le nom *ξεναγήσις* pour désigner non pas le recrutement de mercenaires étrangers mais celui de soldats romains⁶¹. Autrement dit, l'armée romaine était presque étrangère, tant elle avait perdu son identité. Or, ajoute Appien, « c'était par les chefs de factions que les armées avaient été dénaturées et rendues indociles »⁶². Même Lucius, qui nourrissait pourtant des idéaux républicains, avait donné « de grosses sommes d'argent et de grandes promesses » à ses légions mutinées pour éviter leur défection⁶³. La corruption avait donc atteint toute la hiérarchie à la fois politique et militaire.

En somme, basée sur le système du mercenariat et mêlée aux instances du pouvoir, l'armée montre moins la décadence de la chose militaire qu'elle ne symbolise la crise de la société toute entière. A la fin de la République, il n'y avait plus ni armée citoyenne, ni esprit civique. Les Romains, qui auparavant revêtaient la toge ou les armes selon les circonstances, s'étaient définitivement scindés en deux groupes distincts, le peuple d'un côté, l'armée de l'autre. Or, grâce à son organisation unitaire et à sa violence méthodique, l'armée constituait un groupe de pression d'une efficacité bien plus redoutable, comparée au peuple.

⁶⁰ App., *BC*, V, LXVI, 278.

⁶¹ App., *BC*, V, LXXIV, 314 : *ξεναγήσεως υἱῶν* (« le recrutement de leurs fils comme mercenaires »).

⁶² App., *BC*, V, XVIII, 72 : *ἐς δυσαρχίαν τοῖς στασιάρχοις τὰ στρατόπεδα ἐτέτραπτο*. Notons que le nom *δυσαρχία* est un hapax créé par l'auteur, ce qui montre que la situation à la fin de la République était nouvelle et nécessitait une adaptation du vocabulaire.

⁶³ App., *BC*, V, XXX, 115.

*Les affranchis*¹

Outre le peuple et l'armée, le livre V met en scène un autre groupe social : les affranchis. Ces derniers jouèrent différents rôles tant dans le domaine privé que public. Ils pouvaient être pris pour confidents ou conseillers. Ainsi, Théodore était « le seul [des affranchis de Pompée] à être dans le secret de son plan » visant à capturer Ahenobarbus². Ils pouvaient également servir d'otages ou de médiateurs. Ainsi, Callias, affranchi d'Antoine, fut envoyé auprès de Lépide pour négocier un mariage entre les enfants des deux triumvirs. Puis, pour dissiper les soupçons de César, Antoine envoya le même Callias en Campanie, autorisant César à le mettre à la question, ce qui désamorça la crise de Tarente³. D'autre part, à la veille de la guerre de Sicile, César et Ménodore s'étaient rapprochés par l'entremise de Philadelphie et de Micylion⁴. Ce rôle d'agent ou de conseiller était habituel, quoique accru à la fin de la République. Plus inhabituel était le rôle militaire que les affranchis furent amenés à jouer, notamment en raison de leur expérience maritime. Car Ménodore fut à la tête de la flotte pompéienne, à l'instar de Ménécratès, Démocharès et Apollophanès⁵. Les affranchis pouvaient donc être investis de hautes responsabilités.

La manière dont ils sont présentés dans le livre V confirme qu'ils jouissaient d'un certain pouvoir. Car contrairement aux esclaves, les affranchis n'apparaissent guère en groupe mais plutôt par individus. Ainsi, à la différence de Suétone, Appien ne parle pas des « vingt mille esclaves affranchis et transformés en rameurs » par César lors de la guerre de Sicile⁶. Et pour cause, ceux-ci formaient une masse confuse de second plan, dont aucune personnalité ne se détachait (l'autre raison est qu'Appien veut souligner l'infériorité numérique des affranchis césariens, mais nous allons y revenir). Par contre, il évoque Hélénius et Philadelphie, deux personnalités de premier plan. De la même manière, il traite un par un les affranchis pompéiens. Et s'il lui arrive de les montrer ensemble, c'est parce qu'ils formaient moins un groupe qu'une somme d'individus avec lesquels Pompée entretenait une relation personnelle. Cette

¹ Cf. G. Fabre, Libertus, *Recherches sur les rapports patron-affranchi à la fin de la République romaine*, Rome, EFR, 1981 ; S. Treggiari, *Roman freedmen during the late Republic*, Oxford, 1969.

² App., *BC*, V, CXXXVII, 569.

³ App., *BC*, V, XCIII, 391-2.

⁴ App., *BC*, V, LXXVIII, 331.

⁵ App., *BC*, V, LXXXIV, 356.

⁶ Suét., *Aug.*, 16, 2 : *uiginti seruorum milibus manumissis et ad remum datis*.

singularisation est renforcée par l'emploi de noms propres, lesquels noms ont été conservés par la tradition, ce qui prouve que les affranchis étaient de véritables acteurs de l'Histoire. Chez Appien, qui prend le parti de ne pas mettre en scène les figurants, les affranchis ne sont donc pas des anonymes inconsistants mais des personnes de poids. D'ailleurs, leur condition n'est parfois mentionnée qu'après leurs fonctions. C'est le cas de Ménodore. En effet, le personnage apparaît pour la première fois au moment de la crise de Brindes, lorsque Pompée l'envoya attaquer l'Italie avec de nombreuses forces navales et terrestres⁷. Il est donc présenté comme un chef militaire. D'ailleurs, à sa deuxième apparition, celle où il chassa Hélénius de Sardaigne, il est qualifié de *stratègos*⁸. Enfin, à la veille des accords de Baïes, c'est l'image de conseiller politique qui est donnée de lui, puisqu'il dissuadait Pompée de faire la paix et lui recommandait de se méfier de Murcus⁹. Il faut attendre la mort du même Murcus pour apprendre que Pompée est le patron de Ménodore¹⁰. Autrement dit, les affranchis sont des personnalités montantes avant d'être d'anciens esclaves.

Cela est si vrai que leur condition n'est pas toujours précisée. Il en va ainsi pour Hélénius, seulement qualifié de « lieutenant césarien », ce qui montre qu'il jouait un rôle équivalent à celui des affranchis pompéiens. Mais ce silence peut recevoir une autre explication. Car à l'exception d'Hélénius, seuls Philadelphe et Callias sont désignés comme étant les affranchis respectifs de César et d'Antoine. En revanche, Pompée apparaît entouré de nombreux affranchis, notamment Ménodore, Ménécratès, Démocharès, Apollophanès et Théodore, dont la condition est rappelée par les noms ἀπελεύθερος, ἐξελεύθερος ou συνεξελεύθερος¹¹. Plinius semble même être le seul citoyen et officier romain. Il y a là une disparité exagérée. Car les triumvirs comptaient eux aussi de nombreux affranchis dans leur entourage. Décivant Auguste comme patron, Suétone dit en effet qu'il « honora et employa de nombreux affranchis, tels que Licinus, Encelade et d'autres ». Il évoque aussi mort de Polus, « l'un de ses affranchis favoris »¹². Quant à Dion Cassius, ce sont les funérailles de Sphéros, « son ancien

⁷ App., *BC*, V, LVI, 238.

⁸ App., *BC*, V, LXVI, 277.

⁹ App., *BC*, V, LXX, 293.

¹⁰ App., *BC*, V, LXXI, 297.

¹¹ App., *BC*, V, LXXX, 338 ; LXXXI, 343 ; LXXXIII, 351 ; LXXXIV, 356 ; CV, 436 ; CXXXVII, 569.

¹² Suét., *Aug.*, 67, 1 : *multos libertorum in honore et uso maximo habuit, ut Licinum et Celadum aliosque ; 3 : ex acceptissimis libertis.*

pédagogue et affranchi », qu'il mentionne aux lendemains des accords de Brindes¹³. En minimisant donc le nombre d'affranchis du côté des triumvirs pour au contraire accentuer leur importance du côté de Pompée, Appien se fait l'écho de la propagande augustéenne, omniprésente chez Velleius Paterculus, qui accuse Sextus non seulement d'être « l'esclave de ses esclaves » mais aussi « l'affranchi de ses affranchis », comportement indigne de Magnus.

Outre cette disproportion numérique, les affranchis pompéiens se distinguent des autres par leur carence morale. En effet, avant la guerre de Sicile, certains d'entre eux se laissèrent corrompre par les nobles et acceptèrent de monter Pompée contre Ménodore, tant ils étaient « jaloux de l'influence » que le dernier avait sur le premier¹⁴. De même, lors de la bataille de Cumes, Appien précise que Ménécratès fut choisi par Pompée parce qu'il était « de loin l'affranchi le plus hostile à Ménodore » ce que confirme partiellement Dion Cassius en disant que Ménécratès avait attaqué Ménodore « par rivalité¹⁵ ». Les affranchis de Sextus agissaient donc moins par dévouement envers leur patron que par cupidité et ambition personnelles. Ils illustrent en cela le personnage-type du mauvais affranchi. Ménodore en est l'exemple le plus révélateur. Préférant son intérêt à celui de Pompée, il manquait à son devoir de loyauté. Ainsi, à la mort de Murcus, l'entourage pompéien « accus[ait] Ménodore d'aimer le pouvoir, prétendant que ce n'était pas par bienveillance envers son patron, mais plutôt pour commander lui-même une armée et une province, qu'il exprimait son opposition »¹⁶. Et cette accusation n'était pas dénué de fondement. Car si Ménodore décida d'abandonner le camp de Pompée pour celui de César, c'est qu'il était « indigné de ce que le commandement de la flotte ne lui eût pas été donné en contrepartie » de sa deuxième désertion¹⁷. Il était donc animé par le désir de voir ses mérites reconnus et récompensés par de plus grandes responsabilités, ce que confirme Dion Cassius : il désertait pour la troisième fois « parce qu'il n'avait pas reçu de Sextus la permission de combattre contre Lépide » (cela semble indiquer qu'il y avait aussi un désaccord stratégique)¹⁸. Dès la deuxième désertion, Dion Cassius expliquait que Ménodore « infidèle de nature et servant toujours le plus fort,

¹³ Dion Cass., 48, 33, 1 : *παιδαγωγόν τε καὶ ἐξελεύθερον αὐτοῦ γινόμενον*.

¹⁴ App., *BC*, V, LXXVII, 330-1.

¹⁵ App., *BC*, V, LXXXI, 343. Dion Cass., 48, 46, 5 : *ἐκ φιλονεικίας*.

¹⁶ App., *BC*, V, LXXI, 297.

¹⁷ App., *BC*, V, C, 419.

¹⁸ Dion Cass., 49, 1, 4 : *ὅτι...ἐπετράπη*.

s'indigna de surcroît de n'avoir aucun pouvoir mais d'être sous les ordres de Sabinus »¹⁹. Tel un mercenaire, Ménodore se mettait donc au service du plus offrant, à ceci près qu'il était moins avide d'argent que de puissance. Cela l'amena à changer de camp à trois reprises. Le fait n'était pas sans précédent. Car de même qu'il était l'affranchi déserteur de Pompée, de même il avait été l'esclave fugitif d'Antoine²⁰. Peut-être Sextus faisait-il référence à cet événement lorsqu'il refusa de trahir les accords de Baïes en affirmant que « le parjure [seyait] à un Ménodore, pas à un Pompée » (l'autre explication étant que Sextus reprenait l'opposition conventionnelle entre le noble romain, respectueux de la parole donnée, et l'affranchi, familier des perfidies)²¹. Quoiqu'il en soit, en opérant un triple revirement, l'affranchi manquait à son devoir le plus sacré, celui de fidélité envers son maître. Cela reflète encore la propagande hostile à Pompée, laquelle réduisait son entourage à un ramassis de traîtres et de vauriens.

Toutefois, Appien ne donne pas des affranchis pompéiens une image totalement négative, comme l'illustre l'exemple de Ménécratès. En effet, à la mort de celui-ci, Démocharès était abattu « comme on l'est par une défaite des plus cuisantes » et abandonna le combat « comme si au lieu d'avoir perdu le corps de Ménécratès et un seul navire, il avait perdu sa flotte entière »²². La réaction intense de Démocharès, soulignée par les comparaisons, montre que Ménécratès était un grand homme de guerre, dont la mort était ressentie comme une lourde perte. De fait, Appien explique dans le même passage que Ménodore et lui étaient « les deux principaux hommes de mer de Pompée ». L'expression *θαλάσσης ἐργάται* employée ici par l'auteur est si peu usuelle, du moins pour désigner des amiraux, qu'elle peut être interprétée comme un poétisme visant à mettre en valeur les deux héros. Cela tranche avec le ton polémique de Florus, lequel voit en eux de « vils esclaves, que [Pompée] avait mis à la tête de sa flotte »²³. Quant à Orose, il ne place pas Ménécratès et Ménodore sur un pied d'égalité, qualifiant le premier de « chef », mais définissant toujours le second comme un « affranchi »²⁴.

¹⁹ Dion Cass., 48, 54, 7 : ἀπιστός... ὑπετέτακτο.

²⁰ App., *BC*, V, LXXIX, 336.

²¹ App., *BC*, V, LXXIII, 311.

²² App., *BC*, V, LXXXIII, 352.

²³ Flor., II, 18, 2 : *foeda seruitia, quos classi praefecerat*.

²⁴ Or., *Hist.*, 18, 21 : *libertus Pompei (...) ducem Pompeianum*. Voir aussi 18, 25 : *libertus*.

Au contraire, Appien apporte autant de nuances au portrait de Ménodore qu'à celui des autres affranchis pompéiens. Le fait même que l'auteur multiplie les hypothèses pour expliquer sa deuxième désertion montre qu'il le jugeait d'un caractère complexe et contrasté. Sont avancées comme explications l'instinct de trahison, la crainte d'Antoine, le besoin de reconnaissance et les scrupules envers Pompée, s'il est vrai que « les autres affranchis de Pompée lui reprochaient continuellement son infidélité envers son patron et lui conseillaient de revenir, puisque Ménécratès était mort »²⁵. Cette dernière hypothèse n'est pas à exclure. Car si Ménodore déserta une première fois, ce n'est peut-être pas parce qu'il avait l'âme d'un renégat, mais parce qu'il avait perdu ou croyait avoir perdu la faveur de Pompée. En d'autres termes, il s'agirait moins de ressorts profonds que de motivations circonstanciées. Et de fait, au début du livre, Ménodore illustre davantage le personnage-type du bon affranchi. Ainsi, lors des accords de Baïes, ses incitations vengeresses adressées à Sextus peuvent exprimer une fidélité posthume à Magnus²⁶. D'ailleurs, à la lumière de ce passage, le fait que Ménodore ait brisé les liens de servitude le retenant à Antoine peut être interprété non plus dans le sens négatif habituel, mais dans le sens positif d'une fidélité à la *gens Pompeia*. En tout cas, Sextus était « très attaché à lui » et fort élogieux à son sujet²⁷. Lors des négociations de Baïes notamment, se sentant trahi par les proscrits, il « répéta le nom de Ménodore, pensant qu'il avait l'étoffe d'un général et qu'il était le seul à lui vouloir du bien »²⁸. Il faisait donc preuve de dévouement, chose attendue d'un affranchi, mais aussi de charisme, ce qui était déjà plus singulier. Ménodore possédait diverses qualités dignes d'un *stratègos* et surtout une solide expérience de la mer. Ainsi, lors de la première tempête, contrairement à la majorité des équipages, il gagna le large avant la bourrasque et rama vigoureusement pour éviter d'être projeté contre le rivage²⁹. Et Dion Cassius le confirme : « en habile marin, il avait prévu la tempête et avait aussitôt fait mouiller ses navires au large » avant de « ram[er] contre le vent »³⁰. Cela

²⁵ App., *BC*, V, XCVI, 400.

²⁶ App., *BC*, V, LXXIII, 310.

²⁷ Dion Cass., 48, 30, 1 : ὧ πάνυ προσέκειτο.

²⁸ App., *BC*, V, LXXI, 302.

²⁹ App., *BC*, V, LXXXIX, 370.

³⁰ Dion Cass., 48, 48, 2 : ἄτε ἐκ πολλοῦ θαλασσοεργός ὤν, τὸν τε χειμῶνα προείδετο καὶ ἐς τὸ πέλαγος εὐθὺς τὰς ναῦς ἀνώρμισε, καὶ (...) πρὸς αὐτὸν τὸν ἄνεμον ἀντήρητε. Comparer le nom θαλασσοεργός avec l'expression θαλάσσης ἐργάται employée par Appien. Peut-être Dion Cassius et Appien suivent-ils la même source.

témoigne d'une prudence, d'une endurance et d'une maîtrise de la navigation peu communes. D'autre part, lorsqu'il préparait sa troisième désertion, il capturait les navires césariens avec une telle promptitude qu'Appien le compare à la foudre. Dans le même temps, pour montrer à la fois son assurance et son habileté, il attirait l'ennemi à lui en feignant d'être vulnérable, avant de reculer hors de portée. Or, dans ce jeu provocateur, les Césariens eux-mêmes reconnaissent la valeur de Ménodore, puisqu'ils éprouvaient un « chagrin mêlé d'admiration », le chagrin d'être vaincus, l'admiration pour le vainqueur qui savait si bien manoeuvrer³¹. Quant à César, il lui avait témoigné de la considération dès le début, n'hésitant pas à le nommer lieutenant de Calvisius, alors préfet de la flotte. Il avait même fait de lui un homme libre³². Bien plus, selon Dion Cassius, César « le para d'anneaux d'or et l'inscrivit dans l'ordre des chevaliers »³³. Et Suétone rapporte le récit de Messala selon lequel « aucun affranchi ne fut jamais admis à la table [de César], excepté Ménas, qui avait été revendiqué comme homme libre pour avoir livré la flotte de Sextus Pompée »³⁴. Sans trop développer ces considérations relatives à César, Appien montre bien que Ménodore était un homme respectable et respecté.

En somme, les affranchis mis en scène dans le livre V sont avant tout les affranchis pompéiens, dont Appien souligne non seulement le nombre mais aussi l'infidélité ou l'avidité, notamment à travers le personnage de Ménodore. Cela donne a priori le sentiment que l'auteur se rallie et s'en tient à la propagande augustéenne. Pourtant, les nuances apportées et les choix opérés montrent qu'il n'en va pas ainsi. En réalité, si Appien se concentre sur la relation individuelle entre Sextus avec Ménodore, sans occulter son aspect chaotique, c'est qu'elle symbolise non seulement les liens nouveaux que l'affranchi tissait avec son patron mais l'influence croissante qu'il exerçait dans la société. Autrement dit, ce qui retient l'attention de l'auteur en cette fin de République, c'est l'émergence de l'affranchi impérial, qui sans jouer un rôle militaire, allait néanmoins devenir un acteur important.

³¹ App., *BC*, V, CI, 420-1.

³² App., *BC*, V, LXXX, 338.

³³ Dion Cass., 48, 45, 7 : *δακτυλίοις τε χρυσοῖς ἐκόσμησε καὶ ἐς τὸ πῶν ἱππέων τέλος ἐσέγραψε.*

³⁴ Suét., *Aug.*, 74, 2 : *neminem umquam libertinorum adhibitum ab eo cenae excepto Mena, sed asserto ingenuitatem post produtam Sexti Pompei classem.* Suétone, comme Velleius Paterculus, donne le nom de Menas (*Μηνάς* chez Dion Cassius et Plutarque) à Ménodore.

*Les esclaves*¹

Face aux affranchis, le livre V met en scène les esclaves. Tandis que les premiers sont de véritables acteurs de l'Histoire, les seconds ne jouent guère qu'un rôle de figurant. Ils méritent toutefois d'être étudiés dans la mesure où ils éclairent le contexte social et politique.

Les causes et modes de servitude ne sont pas explicitement indiqués ou rappelés par Appien, mais peuvent néanmoins être identifiés. Ainsi, les esclaves qui vinrent compléter les équipages des dernières forces républicaines avaient vraisemblablement été réduits en esclavage pour dettes. Car ce sont les fonctionnaires « chargés d'exiger l'exécution des services dûs » qui les recrutèrent. En tout cas, il ne s'agissait pas de personnes capturées à la guerre, puisque Appien emploie une expression disjonctive pour dire que les rameurs étaient « pris parmi des esclaves ou des prisonniers »². Quant aux Tarsiens, nous savons qu'ils étaient devenus esclaves car endettés. En effet, dans le livre IV, Appien explique que faute de pouvoir payer la contribution imposée par Cassius, et ce même en troquant les biens publics et en fondant les objets sacrés, « les magistrats vendaient tout ce qui était d'origine libre », aussi bien les hommes que les femmes, les jeunes que les vieux³. Pour le reste, le problème est assez mal documenté. Parallèlement à cette distinction entre esclaves débiteurs et esclaves captifs, le récit fait apparaître celle entre *servi publici* et *servi privati*, à travers les esclaves rendus à leurs maîtres par exemple⁴.

Mais plutôt que de s'attarder pas sur tous ces différents types d'esclave, Appien s'attache à montrer ce qui les unit : une tendance à la fuite. La figure servile la plus récurrente est en effet celle du fugitif. Ce phénomène de fuite n'est pas propre à l'époque tardo-républicaine, mais il prend une ampleur particulière avec les guerres civiles. Ainsi, après la bataille de Messine, la treizième légion prit soin de César, « aucun des esclaves attachés à sa personne n'étant à sa disposition, parce que dans la nuit et dans une si grande confusion, ils s'étaient dispersés ici et là »⁵. D'ailleurs, lors du siège de Pérouse, Lucius « veilla à ce [que les esclaves] ne puissent même pas

¹ Cf. G. Poma, « *Servi fugitivi* e schiavi magistrati in età triumvirale », *Index* 15, 1987, p. 149-174.

² App., *BC*, V, II, 6 : ἐπὶ τῶν ὑπηρεσιῶν (...) ἐκ θεραπόντων ἢ δεσμωτῶν.

³ App., *BC*, IV, LXIV, 275 : ἐπώλουν αἱ ἀρχαὶ τὰ ἐλεύθερα.

⁴ App., *BC*, V, CXXXI, 545.

⁵ App., *BC*, V, LXXXVII, 365.

s'enfuir », pour éviter que les ennemis ne mesurent les difficultés qui étaient les siennes⁶. Enfin, dès l'époque des proscriptions, de nombreux esclaves s'étaient réfugiés auprès de Pompée. Dans ce climat de fugue, ajouté au contexte de famine, on comprend que le peuple ait repoussé avec violence l'édit des triumvirs stipulant que « les maîtres payeraient une contribution pour leurs esclaves, laquelle serait égale pour chacun à la moitié de celle de vingt-cinq deniers fixée pour la guerre contre Cassius et Brutus »⁷. Par contre, lorsque Pompée promit aux accords de Baïes qu'il « ne recueillerait plus les esclaves fugitifs », le peuple manifesta joie et soulagement, croyant résolu le problème de « la désertion des esclaves »⁸. Ménodore avait compté parmi ces déserteurs. Racheté en effet par Antoine avec les autres biens du Grand Pompée, il avait trouvé refuge auprès de Sextus. C'est la raison pour laquelle à la veille de la guerre de Sicile, Antoine « menaça Ménodore de le citer en justice comme esclave fugitif lui appartenant », lorsque celui-ci alimenta la crise entre César et Sextus Pompée en changeant de camp⁹.

A travers ce leitmotiv de la fuite, nous retrouvons la thématique de l'esclave fidèle ou infidèle largement développée par Appien à propos des proscriptions. Mais dans le livre IV, l'auteur exprimait un jugement personnel en qualifiant tel esclave de « dévoué à son maître », par opposition à tel autre coupable de trahison¹⁰. Dans le livre V, ce sont les personnages qui portent un jugement sur les esclaves, et ce jugement positif ou négatif transparaît de la manière dont ils en usent avec la catégorie servile. Pour Pompée, les esclaves fugitifs étaient surtout des victimes. Il les avait donc accueillis en Sicile, avant de les enrôler dans son armée et de les défendre lors des accords de paix, en réclamant leur affranchissement¹¹. Pour les triumvirs et notamment César, les esclaves fugitifs étaient bien plutôt des traîtres. Cela explique les menaces faites par Antoine à Ménodore. Cela peut également expliquer l'intervention de César après la guerre de Sicile, lorsqu'il rendit les fugitifs (pourtant affranchis) à leurs maîtres ou les fit exécuter. Dans le livre V donc, les esclaves ne sont pas intrinsèquement bons ou mauvais, mais voient leur image changer en fonction du personnage qui les regarde. En laissant ainsi les protagonistes juger à sa place, Appien veut montrer que les esclaves

⁶ App., *BC*, V, XXXV, 143.

⁷ App., *BC*, V, LXVII, 282.

⁸ App., *BC*, V, LXXII, 304 et LXXIV, 314.

⁹ App., *BC*, V, LLXXIX, 336.

¹⁰ App., *BC*, IV, XXVI, 107 : *προδοθείς* ; 108 : *φιλοδέσποτος*.

¹¹ App., *BC*, V, LXXII, 307 et CXXXI, 544.

furent utilisés comme vecteurs des différentes propagandes de l'époque, à l'instar des affranchis. Lorsque César soulignait par exemple l'infidélité des fugitifs, il voulait moins accabler les esclaves que stigmatiser Pompée, en le montrant entouré de gens médiocres voire perfides. Il cherchait ainsi à faire passer la guerre de Sicile pour une lutte servile. De la même manière, il insistait sur les brigandages pompéiens pour réduire la guerre à une lutte contre les pirates. En témoigne le récit de Velleius Paterculus, fortement marqué par le discours augustéen, selon lequel Pompée était « l'esclave de ses esclaves »¹². Quant à Florus, il reprochait à Pompée d'avoir « armé de surcroît les ergastules »¹³.

Toutefois, si Appien rend compte des débats politiques de l'époque, il ne défend pas plus César que Pompée. Cela montre son souci d'équité. Cela relève aussi de la prudence. Car il ne peut pas se rallier à l'un ou l'autre des points de vue sans se compromettre. Juger les fugitifs coupables de trahison reviendrait à ignorer les troubles civils qui les ont amenés à fuir. Inversement, reconnaître que les fugitifs étaient victimes des circonstances serait cautionner leur délit de fuite. Mais si Appien se tient à l'écart de la propagande, c'est peut-être parce qu'il cherche à véhiculer une image plus profonde de l'esclave. Rappelons deux épisodes. Le premier concerne l'exécution de Murcus¹⁴. En effet, Pompée chercha à faire accuser des esclaves à sa place, et « pour que l'on crût à cette comédie, il fit crucifier les esclaves en question ». Ces derniers apparaissent comme des innocents injustement punis du châtement réservé aux rebelles, ce qui ne fait que souligner le caractère condamnable de l'acte commis par Pompée. Le deuxième épisode se déroule durant la guerre de Pérouse¹⁵. En effet, comme la famine devenait de plus en plus grave, Lucius décida de conserver le reste de vivres pour ses soldats au détriment des esclaves. Cela donne lieu à une scène des plus cruelles et macabres. Les esclaves « vagabondaient » dans l'enceinte de la ville assiégée, dit Appien grâce au verbe *ἀλώμαι* emprunté au vocabulaire poétique. Ils dépérissaient, « cherchant pâture » et « mangeant des herbes ou des feuilles vertes, lorsqu'ils en trouvaient ». Autrement dit, les esclaves étaient réduits à des animaux. Car le nom *πόα* désigne avant tout le foin donné aux bêtes et le verbe *νέμομαι* traduit précisément le fait de paître pour le bétail.

¹² Vell., II, 73 : *seruorumque seruus*.

¹³ Flor., II, 18, 1 : *cum insuper ergastula armasset*.

¹⁴ App., BC, V, LXX, 295.

¹⁵ App., BC, V, XXXV, 143-4.

Par ailleurs, les corps des esclaves étaient enterrés en profondeur plutôt qu'incinérés, non seulement pour passer inaperçu à la vigilance ennemie mais aussi pour éviter « les miasmes des corps en décomposition et la maladie ». Appien emploie ici le nom *ἀτμός*, qui est un mot rare et plutôt poétique. Il se rencontre notamment chez Eschyle à propos du palais d'Agamemnon, dont l'odeur est comparée par Cassandre aux vapeurs de tombeau.

Mais le plus intéressant dans cet épisode est la manière dont Appien évoque l'agonie des esclaves. Car il ne se contente pas du verbe *ἀποθνήσκω* usuellement employé pour traduire « mourir », mais choisit le verbe plus rare *ἀποψύχω*, qui signifie étymologiquement « rendre l'âme ». Ce choix n'est sans doute pas anodin et peut recevoir deux explications. La première consisterait à ne voir dans le verbe *ἀποψύχω* qu'un terme recherché parmi d'autres, comme *ἀλῶμαι* ou *ἀτμός*. Le passage relèverait alors de la pure élaboration littéraire. La seconde explication conduirait à donner au verbe un sens fort et par là même une place à part. Car la présence d'une âme chez l'esclave est une question qui fut longtemps débattue dans les écoles de pensée et notamment au Portique. Or, le stoïcisme était encore bien vivant sous les Antonins, à travers des personnalités comme Epictète ou Marc-Aurèle. D'ailleurs, l'époque impériale voit évoluer les conditions de vie des esclaves. Sans aller jusqu'à affirmer qu'Appien est stoïcien, il convient tout de même de rappeler qu'il était proche de Cornelius Fronton, dont les liens avec Antonin et Marc-Aurèle sont bien attestés. Le passage pourrait donc receler une portée philosophique. En tout cas, grâce au style noble, les esclaves sont élevés au rang de sacrifiés. Que ce fût donc par souci artistique ou autres, Appien donne aux hommes asservis l'image de victimes, non pas tant celles des circonstances, mais plutôt celles du destin.

En conclusion, par sa manière de nommer et de traiter les personnages, l'auteur montre comment la masse servile fut instrumentalisée à des fins politiques par la classe dominante. Mais au-delà de la propagande, certaines scènes empreintes de *pathos* confèrent à l'esclave une dimension proprement tragique.

Les personnages allégoriques : la Famine et la Divinité

Parallèlement à ces personnages, le récit met en scène des figures allégoriques. C'est le cas de la famine qui se manifeste dans des circonstances multiples et à des degrés divers tout au long du livre V. Le nom *λιμός* et son équivalent *ἀπορία* apparaissent en effet une trentaine de fois dans le récit. Ainsi, à Ephèse, comme Antoine réclamait une grosse part des récoltes en guise de tribut, les Grecs faisaient valoir que les exigences de Brutus et de Cassius les avaient plongés dans le « dénuement »¹. A Rome et en Italie, le peuple était tenaillé par la faim, non seulement à cause des redistributions de terres, qui avaient bouleversé l'organisation agraire, et de Sextus Pompée, qui bloquait les voies maritimes, mais aussi parce que l'agriculture était paralysée par la guerre et que les maigres ressources étaient réservées aux troupes en campagne². César craignait même qu'Antoine, Pompée et Ahenobarbus ne s'allient pour affamer l'Italie, ce qui arriva lors de la crise de Brindes³. Les Romains se révoltèrent inutilement, tandis que « la famine empirait »⁴. A peine s'étaient-ils réjouis de la paix de Baïes que la guerre de Sicile se dessinait déjà sous leurs yeux, alors qu'ils « n'avaient trouvé aucun soulagement ou presque à la famine »⁵. C'est pourquoi Antoine « demanda [à César] de se dépêcher au moins de faire la guerre en raison de la disette »⁶. Malgré les revers subis pendant la première année, César n'envisageait pas de reconstruire des navires, tant la situation à Rome était critique⁷. Après la tempête essuyée lors de la troisième année, il refusait également de différer la guerre, compte tenu du fait que « le peuple était troublé par les privations »⁸. Lui-même ne fut pas épargné par la faim. Au moment de la bataille de Cumes, comme il s'était réfugié dans la montagne avec plusieurs de ses soldats, la treizième légion le retrouva en proie au « dénuement de nourriture »⁹. Après l'attaque de Tauromenium, Cornificius et les siens manquaient

¹ App., *BC*, V, VI, 26.

² App., *BC*, V, XV, 60 ; XVIII, 72 ; XXV, 101 ; CXLIII, 596.

³ App., *BC*, V, LIII, 221.

⁴ App., *BC*, V, LXVII, 280, 283 ; LXVIII, 289 ; LXX, 293 ; LXXI, 301.

⁵ App., *BC*, V, LXXIV, 314 ; LXXVII, 328.

⁶ App., *BC*, V, LXXVII, 281.

⁷ App., *BC*, V, XCII, 384.

⁸ App., *BC*, V, XCIX, 413.

⁹ App., *BC*, V, LXXXVII, 365.

également de vivres, et Pompée « attendait qu'ils fussent réduits à se rendre par la famine »¹⁰. C'est précisément la faim qui devait pousser le même Pompée à négocier avec Furnius, au cours de sa fuite en Asie¹¹. C'est déjà elle qui avait contraint Lucius Antonius à capituler devant César, lors du siège de Pérouse¹². Comme nous pouvons le voir, la famine est donc omniprésente dans le livre V.

Mais le plus remarquable, c'est qu'Appien va jusqu'à la personnifier. Au moment de la reddition, Lucius rassura en effet ses soldats en leur disant : « nous ne sommes pas vaincus par l'ennemi mais par la famine »¹³. Avant les accords de Baïes, Ménodore poussait Pompée à retarder la paix, en lui faisant remarquer que « la famine combattait pour eux »¹⁴. D'ailleurs, si les triumvirs conclurent ces accords, c'est qu'ils étaient pressés en ce sens « par la famine et par le peuple ». Et César l'était encore à la fin de la première année de guerre en Sicile¹⁵. Mise sur le même plan que les Césariens, les Pompéiens ou le peuple, la famine est donc présentée comme un véritable acteur dans les domaines militaire et politique, jouant le rôle tantôt d'une force armée (hostile ou alliée) tantôt d'un groupe d'opposition. Par cette personnification, Appien tient sans doute à insister sur le fait que la famine était un paramètre que les différents protagonistes ne pouvaient pas occulter dans leurs décisions. Peut-être veut-il également suggérer qu'elle était un fléau envoyé par quelque divinité, comme c'est le cas chez Virgile¹⁶. Ce ne serait pas là l'unique manifestation des dieux. Car les deux tempêtes essuyées par César sont décrites sur un tel mode hyperbolique qu'elles semblent avoir été provoquées par un dieu, et c'est bien ainsi que les interprète d'ailleurs Pompée¹⁷. Pourtant, l'issue de la guerre montre qu'il ne s'agissait pas d'interventions favorables à Pompée mais bien plutôt d'épreuves envoyées à César, comme à un héros devant expier des fautes et accomplir des « exploits »¹⁸. En tout cas, par le poids qu'ils exercent concrètement sur l'histoire, les dieux constituent des acteurs à part entière au même titre

¹⁰ App., *BC*, V, CXIII, 474.

¹¹ App., *BC*, V, CXL, 584 ; CXL, 592.

¹² App., *BC*, V, XXXIV, 135 ; XXXV, 139, 143 ; XXXVI, 145 ; XXXIX, 164, 166 ; XLIII, 184.

¹³ App., *BC*, V, XXXIX, 164 : ... οὐχ ὑπὸ τῶν πολεμίων ἀλλὰ τοῦ λιμοῦ. Voir aussi XXXIV, 135, où le nom λιμός est sujet du verbe ἤπτετο, qui peut s'employer à propos d'une attaque ennemie.

¹⁴ App., *BC*, V, LXX, 293 : τοῦ λιμοῦ σφῶν προπολεμοῦντος. Voir aussi XVIII, 72 et LXVII, 280, où le nom λιμός est sujet du verbe ἐπέζεε, qui peut s'employer à propos d'une traque ennemie.

¹⁵ App., *BC*, V, LXXI, 71 : ὑπὸ τε τοῦ λιμοῦ καὶ ὑπὸ τοῦ δήμου. Voir aussi XXXIV, 135, où les noms λιμός et δῆμος sont sujets et coordonnés.

¹⁶ Virg., *En.*, VI, v. 276 : *malesuada Fames* (« la Faim mauvaise conseillère »).

¹⁷ App., *BC*, V, LXXXVIII, 369 sqq. ; XCVIII, 408 sqq. ; C, 416 : οὐκ ἄνευ θεοῦ.

¹⁸ App., *BC*, I, V, 22 : τοῖς ἔργοις.

que la famine. Il convient donc d'étudier le champ lexical du surnaturel à travers des mots comme *θεός*, *τύχη* ou encore *δαίμων*¹⁹.

Non contents d'envoyer des épreuves, les dieux infligent en effet des châtements. Ainsi, à la fin de la guerre de Sicile, comme César témoignait d'une assurance excessive, « la justice divine le punit » par une mutinerie de l'armée²⁰. Autrement dit, de la même manière qu'ils déchaînent les éléments, les dieux soulèvent les hommes. Cela est encore plus vrai pour Pompée qui subit à plusieurs reprises l'influence d'une divinité malfaisante au point de commettre de graves erreurs stratégiques. Lors de sa fuite en Asie, par exemple, au lieu d'attaquer le camp de ses poursuivants, il progressa vers l'intérieur de la Bithynie, et ce pour avoir été « égaré par la Divinité »²¹. Mais le plus souvent, les dieux viennent apporter leur protection bienveillante, en particulier à César. Ainsi, après la bataille de Cumes, c'était une « coïncidence » inespérée que les navires de Calvisius et de Ménodore approchent, tandis que « par un autre heureux hasard » la treizième légion arrivait par voie terrestre pour sauver César et les soldats qui s'étaient réfugiés avec lui dans la montagne²². De même, après l'attaque de Messine, César hésitait sur le chemin à prendre, « lorsque la Divinité l'entraîna vers le port de Balarus »²³. Pourtant, depuis le début de la guerre de Sicile, les circonstances semblaient plutôt favoriser le camp pompéien. A bien des reprises en effet, la Fortune fournit à Pompée l'occasion de s'imposer, sans que pourtant celui-ci la saisisse²⁴, ce qui témoigne de son aveuglement. Vers la fin de la guerre, Lépide connut lui aussi quelque succès, mais se vit rapidement éclipsé par César²⁵.

Car ce dernier était désormais l'élu des dieux, ce qui n'apparaît pas encore de manière évidente au début du livre. Avant que la guerre de Sicile n'éclate, les dieux avaient en effet envoyé des signes tout à fait dissuasifs à César. Il y eut d'abord le prodige du soldat antonien dévoré par un loup, à l'exception du visage²⁶. Antoine était

¹⁹ Cf. I. Calero Secall, « El elemento sobrenatural en la historia de Apiano », *Analecta Malacitana* VII, 1984, p. 127-137.

²⁰ App., *BC*, V, CXXVIII, 528 : τὸ δαιμόνιον ἐνεπέσησε. Voir aussi V, 21 pour la « juste Fortune » qui a apporté la victoire aux vengeurs de César.

²¹ App., *BC*, V, CXL, 583 : θεοῦ βλάπτοντος. Voir aussi CXLIII, 597.

²² App., *BC*, V, LXXXVII, 363 : συγκύρημα ; 365 : ὑπὸ δὲ ἑτέρου δαίμονος ἀγαθοῦ.

²³ App., *BC*, V, CXII, 466 : θεός... παρήνεγκε.

²⁴ App., *BC*, V, XCI, 382 : τὴν εὐτυχίαν. Voir aussi CXLIII, 597. Voir au contraire CXVIII, 489 pour l'infortune de César.

²⁵ App., *BC*, V, CXXVI, 522 : τύχης τοσησδε.

²⁶ App., *BC*, V, LXXIX, 334-5.

invité à s'abstenir de participer à une guerre injuste, et César se trouvait par conséquent privé d'un allié. Ensuite, Cornificius fut pris dans une tempête entre Ravenne et Tarente, causant la perte du seul navire amiral, celui qui devait prendre César à son bord. Et Appien ajoute que cet événement avait été interprété comme « un présage pour l'avenir »²⁷. La balance divine semble donc avoir penché progressivement vers César qui, tel un héros, surmonta les épreuves imposées (ou du moins sut s'entourer des bons exécutants pour y parvenir). Cette évolution au sein du livre montre que l'action des dieux n'exclut pas totalement la liberté des hommes. Notons que si César accéda au rang d'élu, Pompée joua pour sa part le rôle de prophète. Car pour exprimer leur volonté, les dieux peuvent envoyer des signes extraordinaires, mais également emprunter la voix d'un personnage. C'est ainsi que Pompée tint un discours annonciateur de la bataille d'Actium²⁸.

Si la sympathie des dieux est proportionnelle aux honneurs qui leur sont rendus, on comprend que César ait gagné leur préférence. Car Antoine entretenait avec eux des relations changeantes. Lors de sa première apparition dans le récit, nous le voyons en effet offrir des sacrifices à l'Artémis d'Ephèse. Mais après sa rencontre avec Cléopâtre, il se mit à agir sans plus distinguer « ce qu'autorisent les lois divines et ce qu'autorisent les lois humaines », au point de violer le sanctuaire de l'Artémis de Magnésie²⁹. De même, Pompée passa de la reconnaissance présomptueuse à la violence impie. Tant qu'il se crut protégé par les divinités marines, au point de se proclamer « fils de Neptune », il accomplit des sacrifices. En revanche, sitôt perdue la bataille de Nauoque, il alla piller le temple de Junon Iacinienne³⁰. Notons que par le passé Pompée avait également péché par *hybris* à l'encontre de Titius, sans compter qu'il avait sur les mains le sang de Murcus³¹. En cela, il ne se distinguait pas des soudards dont Appien souligne la « violence extrême »³². Inversement, les relations que César entretenait avec la divinité étaient stables et respectueuses. Dès le siège de Pérouse, s'il accepta la

²⁷ App., *BC*, V, LXXX, 340.

²⁸ App., *BC*, V, CXLI, 586. Voir aussi CXXXIV, 556 sqq. pour le discours des ambassadeurs pompéiens.

²⁹ App., *BC*, V, IV, 15 ; IX, 34 sqq : *περὶ τῶν ὁσίων...*

³⁰ App., *BC*, V, C, 416 ; CXXXIII, 550.

³¹ App., *BC*, V, CXLII, 590 : *ὑβριν*. Voir aussi CXLIV, 598. Même si Appien emploie le nom au sens large, il doit néanmoins lui conserver une nuance péjorative héritée de la religion, sans quoi il en aurait vraisemblablement choisi un autre.

³² App., *BC*, V, XIII, 51 : *σὺν ὑβρεῖ*. Voir aussi XV, 61 ; LXXIV, 314. Voir enfin XIII, 53 pour les outrages du peuple envers César.

reddition de Lucius, c'est en partie « à cause des dieux », auxquels il offrit d'ailleurs des sacrifices. Lors de la guerre de Sicile, il procéda à une *lustratio* de sa flotte et sacrifia aux divinités marines³³.

Qu'ils fussent ainsi en position de sujets agissants ou d'objets vénérés, les dieux s'imposent dans le récit par leur présence constante et plurielle. En témoigne non seulement tout le vocabulaire du surnaturel mais la récurrence du nom *ἀνάγκη* et des mots de la même famille³⁴. Certes, le terme est généralement employé au sens large, sans qu'il faille lui donner une portée religieuse, comme c'est le cas à propos des « nécessités de la guerre » ou de la « contrainte des lois »³⁵. Mais lorsqu'il est question de la « bienveillance forcée » des soldats envers les triumvirs ou de la « nécessaire » transition du régime triumviral, on ne peut s'empêcher d'y voir une volonté divine³⁶. Car selon la perspective téléologique adoptée par Appien, la Providence travaille à l'instauration de l'Empire. Les dieux réunissaient donc les conditions propices à l'émergence d'un nouveau régime, ce qui passait par le triumvirat, lui-même appuyé de l'armée.

Cette omniprésence divine plonge le récit dans un registre à la fois tragique et épique. Tragique notamment pour Lucius Antonius, dernier représentant de l'idéal républicain prêt à combattre « jusqu'à la mort qui [lui était] destinée »³⁷. Epique pour César, « le premier que les Romains considèrent comme un Auguste et appelèrent de ce nom » et « qu'une heureuse fortune favorisait en tout »³⁸.

³³ App., *BC*, V, XLV, 190 ; XLVI, 193 ; XCVI, 401-2 ; XCVIII, 406.

³⁴ App., *BC*, V, V, 21 ; VI, 26 ; XIII, 51 ; XVII, 69 ; XXVIII, 108 ; XXXVI, 146... etc.

³⁵ App., *BC*, V, XVII, 68 : *ἀνάγκη νόμων* ; CII, 425 : *πολέμου (...) ἀνάγκας*.

³⁶ App., *BC*, V, XIII, 52 : *ἐννοίας ἀναγκαίου* ; XLIII, 179 : *ἀναγκαίαν*.

³⁷ App., *BC*, V, XXXIX, 165 : *μέχρι τοῦ τελευταίου δαίμονος*.

³⁸ App., *BC*, I, V, 22 : *ὥστε Σεβαστός...* ; 23 : *εὐτυχῆς ἐς πάντα*.

TRADITION MANUSCRITE

Pour le livre V des *Guerres Civiles*, la tradition indirecte est inexistante. Cela tient au fait que les rédacteurs des *Extraits Constantiniens* disposaient seulement des neufs premiers livres de l'*Histoire Romaine* et que les rédacteurs de la *Souda* travaillaient précisément à partir des *Extraits Constantiniens*. Le Lexique *Περὶ Συντάξεως* contient bien une référence au livre V des *Guerres Civiles*, mais celle-ci est fautive : le passage cité provient du livre IV¹. Notre travail repose donc sur la seule tradition directe.

Classement des manuscrits

La première édition critique de l'*Histoire Romaine* est due à J. Schweighäuser et remonte à 1785. Le philologue strasbourgeois avait reconnu l'existence de deux familles de manuscrits : la famille *i* et la famille O. Mais son édition ne reposait sur aucun des manuscrits primaires. Car Schweighäuser n'avait pas reconnu l'importance du manuscrit L dont un correspondant lui avait fait parvenir une collation partielle (limitée à la Préface et aux chapitres LXIV-LXVII de *BC III*). A la fin du XIX^e siècle, réalisant pour la maison Teubner une première édition des *Guerres civiles*, L. Mendelssohn méjugea pareillement le manuscrit, qu'il avait pourtant eu l'occasion de consulter lors d'un séjour à Florence. Et sur ce point, P. Viereck, qui reprit pour le même éditeur le travail de Mendelssohn, jugé défectueux, ne remit pas en cause l'appréciation de son prédécesseur. Or, en 1962, A. Diller reconnut dans L un manuscrit primaire, ce qui confirmèrent les travaux de son élève, M.R. Dilts. En 1971, le philologue américain démontra en effet que tous les manuscrits recensés dans la « famille *i* » n'étaient en fait que des apoglyphes directs (*t, c, d* et *f*) ou indirects (*s, a, b, g* et *n*) du Laurentianus

¹ D. Gaillard, Notice du livre *D'Hannibal* d'Appien, Paris, Belles Lettres (2002), p. LI.

LXX-5². Ce manuscrit jusqu'alors ignoré des éditeurs sera donc dans notre édition l'unique représentant de la famille *i*.

En ce qui concerne la famille O, Viereck se fia particulièrement au manuscrit B, qu'il s'était fait envoyer à Berlin et qu'il collationna minutieusement, alors que pour J, il se contenta de reprendre la collation, rapide et incomplète, de Mendelssohn³. Il reconnut d'ailleurs clairement que B et J étaient les apoglyphes directs d'un manuscrit aujourd'hui perdu (O), que l'on pense pouvoir dater de la fin du premier quart du XV^e siècle. Les apoglyphes indirects (K, A, M, n et L pour B, S pour J) ne nécessitent donc plus d'être consultés.

En revanche, le manuscrit P mérite toute l'attention de l'éditeur. Dilts l'avait considéré à tort comme le fruit d'une contamination entre les manuscrits L d'un côté, et BJ de l'autre. Mais en 2001, P. Goukowsky démontra que si le manuscrit P se rattachait à la même famille que B et J, puisque, entre autres raisons, il contient, comme ces deux manuscrits, le texte complet du livre *Illyrien* à la suite du livre V, il occupait toutefois une place à part parce qu'il n'avait pas été copié sur O, mais dérivait d'un manuscrit perdu antérieur à O (y)⁴. Il présente de ce fait des similitudes avec le manuscrit L, qui firent croire à M. R. Dilts qu'il s'agissait d'un manuscrit contaminé.

En somme, notre édition repose sur quatre manuscrits primaires, à savoir L, P, B et J, dont seuls les deux derniers ont été utilisés par les précédents éditeurs, encore que la collation du manuscrit J faite par Mendelssohn ne soit pas de qualité égale à celle que Viereck fit du manuscrit B.

² M. R. Dilts, « The manuscripts of Appian's *Historia Romana* », *RHT*, 1 (1971), p. 52-3.

³ Nombre de variantes majeures propres au manuscrit J ne sont pas signalées dans l'apparat critique des éditions Teubner. C'est le cas au § 33 (*στρατεύοιτο*), 57 (*Αντωνίω*), 78 (*φυλάττοντες*), 127 (*πλέουσιν*), 146 (*ἀπαντώντων*), 218 (*ἐμμένει*), 237 (*μέγα*), 272 (*ἀμνηστία*), 274 (*ὄρμονι*), 481 (*ἔχων*), 501 (*ὀριζόμενοις*), 529 (*ἀπειλεῖ*), 593 (*θαλάσσης*). Ne sont pas signalées non plus certaines répétitions (§ 15) ni certaines additions ou omissions portant sur des articles ou des coordinations (§ 24, 38, 204, 356, 504, 549) ou même sur des mots plus importants comme au § 108 (*χρή*), 168 (*οὐκ*) et 539 (*τῆς ἀπ' ἀρχῆς*). Inversement, quelques variantes signalées sont erronées : J ne donne pas *ἐπιπλευσόμενος* au § 333 (mais bien *-σούμενος*), ni *αὐτοῖς* au § 512 (mais bien *-όν*).

⁴ P. Goukowsky, Notice de *La Guerre de Mithridate* d'Appien, Paris, Belles Lettres (2001), p. CXXXIII sqq.

Description des manuscrits

Le Laurentianus LXX-5

Le Laurentianus LXX-5 (sigle L)⁵ est le plus ancien des quatre manuscrits, puisqu'il date du XIV^e siècle. A en juger d'après les filigranes étudiés par M. R. Dilts, il fut copié, probablement en Crète, dans le deuxième quart du XIV^e siècle. Parmi ces filigranes, les trois plus fréquents sont en effet les deux cercles reliés par un trait (se terminant parfois en croix latine), datés de 1334-1341, ainsi que le fruit accompagné de deux feuilles, daté de 1342, et l'ange portant une croix, daté de 1343. En 1492, Laurent de Médicis envoya l'érudit Janus Lascaris en Crète à la recherche de manuscrits et celui-ci rapporta, entre autres, cet exemplaire d'Appien. C'est pourquoi le Laurentianus LXX-5 est aujourd'hui conservé à Florence, avec d'autres manuscrits d'Appien de moindre intérêt.

Il s'agit d'un manuscrit composite sur papier, ayant un format de 274 sur 210mm. Les 284 folios qui le constituent contiennent presque toute la partie conservée de l'oeuvre d'Appien (il manque le livre *Ibérique* et le livre *D'Hannibal*) ainsi que des extraits de Photius (*Bibliothèque*, chapitre 57), Procope (*Sur les constructions de Justinien*), Evagre (*Histoire Ecclésiastique*), Philostorge (*id.*), Diodore de Sicile (extrait du livre XXXII tiré de Photius), Psellus (*Lectiones mirabiles, De scapularum et auium inspectione, De lapidum uirtutibus*), Paeanius (traduction de l'*Histoire Romaine* d'Eutrope), Plutarque (*De animae generatione in Timaeo*), Memnon d'Héraclée (extrait des *Histoires* tiré de Photius), Denys d'Halicarnasse (*Antiquités Romaines*, livre XI), St Nil (*Εἰς τὸ πασχῶν*, livre II), Proclus (*Description des phénomènes astronomiques, Sur les mouvements de la lune*) et enfin Théodore Balsamon.

L'oeuvre d'Appien occupe la première moitié du manuscrit. De l'*Histoire Romaine*, nous avons d'abord la Préface suivie d'une *adnotatio* (1^{ro}-4^{ro}), puis le résumé du livre *Celtique* (4^{ro}-5^{ro}), les livres *Syriaque* (6^{ro}-16^{vo}) et *Africain* (17^{ro}-32^{vo}), le début du

⁵ Voir M. R. Dilts, *op. cit.*, p. 50-3. Voir aussi P. Goukowsky, *op. cit.*, p. CXXVI sqq. Attention ! Il ne faut pas confondre le Laurentianus LXX-5 auquel Dilts donne le sigle *l* avec le Vossianus Miscellaneus 7 auquel il donne le sigle L. Ce dernier manuscrit étant un apographe indirect contenant le seul livre *Illyrien*, P. Goukowsky a réattribué le sigle L au Laurentianus LXX-5, conformément aux principes d'édition de la Collection des Universités de France qui déconseille l'emploi de minuscules italiques comme sigles.

livre *Illyrien* (32^{vo}) dont le texte s'interrompt brusquement en bas de page, la suite étant perdue, le livre *Parthique* apocryphe (33^{ro}-42^{ro}), la *Guerre de Mithridate* (42^{ro}-62^{vo}), et pour finir les *Guerres civiles* (65^{ro}-192^{ro}). Celles-ci se distribuent de la manière suivante : *BC I* (65^{ro}-80^{ro}), *BC II* (80^{ro}-111^{vo}), *BC III* (112^{ro}-132^{vo}), *BC IV* (132^{vo}-160^{vo}), *BC V* (160^{vo}-192^{ro}). Il est notable que, dans ce manuscrit, la partie conservée du livre *Illyrien* vient juste *avant* les *Guerres Civiles*, alors que, dans les manuscrits qui présentent le texte complet de ce livre (P et BJ), il figure *après* le livre V.

Les 192 folios contenant l'œuvre d'Appien se répartissent en 24 quaternions signés en grec (de α' à $\kappa\delta'$). Le folio 191^{vo} est numéroté par erreur $\kappa\gamma'$. Quant au folio 192^{ro}, il commence un nouveau cahier. En prenant en compte à la fois le texte et les marges, Dilts distingue sept mains, cinq du XIV^e siècle et deux du XV^e siècle. Mais le manuscrit semble plutôt avoir été élaboré par huit copistes différents. Car le philologue américain attribue l'ensemble des folios 66^{ro}-88^{vo} à une seule et même main (L²), alors que, de toute évidence, les folios 73^{ro}-75^{ro} présentent une écriture distincte à la fois de ce qui précède et de ce qui suit. Le nombre élevé de copistes, plus ou moins expérimentés, donne à penser que L a été réalisé dans un atelier (*scriptorium*).

La série des livres III à V des *Guerres Civiles* a été réalisée par un seul copiste (plus précisément L⁵ selon le répertoire de Dilts). Le texte est écrit pleine page. Chaque page compte une trentaine de lignes (le nombre oscillant entre 30 et 35). L'encre utilisée est de couleur brun clair, excepté pour la lettre ornée initiale et les titres, généralement tracés à l'encre rouge. L'écriture est fine, petite et serrée, parfois difficile à déchiffrer en raison de l'usage intensif de signes tachygraphiques⁶. Pour marquer les différentes étapes du récit, des lettres initiales de mots sont placées hors alignement, sans toutefois être ornées : c'est l'ébauche d'une division du texte en chapitres. De même, pour éviter de couper un mot entre deux pages, les syllabes finales sont parfois écrites en dessous du texte dans un décrochement à droite (161^{ro} et 185^{ro}). Enfin, les passages au discours direct peuvent être signalés par des espaces blancs, tenant lieu de guillemets. Notons par ailleurs qu'au folio 182^{vo}, le papier présente une imperfection d'environ 45 sur 30mm. Le copiste a disposé le texte tout autour de cette tache sombre.

⁶ C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à collationner deux fois l'ensemble livre V, une première fois sur photographies (mises à notre disposition par le Centre Ed. Will), une seconde fois sur l'original (grâce à une bourse de l'Ecole Française de Rome).

Des extraits divers ont été intercalés dans le manuscrit, comme c'est souvent le cas lorsque plusieurs copistes travaillent simultanément sur différentes parties d'un grand ensemble, les espaces blancs (notamment les fins de cahier laissées vierges) étant comblés par des textes variés. Ainsi, une *notitia* d'une demi-page a été ajoutée entre les livres *Celtique* et *Syriaque* (folio 5^{ro}). Dérivée de Photius, celle-ci indique les titres et la numérotation des livres formant l'*Histoire Romaine*. Par ailleurs, entre la *Guerre de Mithridate* et les *Guerres Civiles* sont intercalés des extraits d'Evagre (62^{vo}-63^{ro}), Philostorge (63^{ro}-63^{vo}) et Diodore de Sicile (63^{vo}-64^{vo}). Cette interruption est d'ailleurs signalée en marge du folio 62^{vo} par la note suivante : γύρισον φύλλα β' καὶ εὐρήσεις Ἀππιανῶν τὰ ἐμφύλια (« tourne deux pages et tu trouveras les *Guerres Civiles* »). Une semblable note apparaît au folio 111^{ro}, entre la fin du livre II et le début du livre III des *Guerres Civiles*, invitant le lecteur à retrouver une page plus loin la suite du récit. Mais ladite page manque au quatorzième quaternion (comprenant sept pages au lieu de huit, sans que cela ait une incidence sur la conservation du texte), et le livre *BC III* commence au folio 112^{ro}, qui lui-même commence un nouveau cahier.

Ce ne sont pas les seules indications marginales. Au folio 22^{vo}, une lacune est signalée par l'expression ζητ' ὀλίγον. Cela est répété dans le coin droit du bas de page : ζητ' τὸ λείπον τοῦ κβ', ὀλίγον γὰρ ἐστὶ. Il s'agit des chapitres du livre *Africain* manquants dans plusieurs manuscrits (LVI, 243-LIX, 261). La même indication ζητ' τὸ λείπον apparaît aux coins droits des folios 32^{vo} (fin du livre *Africain*) et 88^{vo} (dans *BC II*). Dans certains cas, cela semble correspondre à un « à suivre » que le copiste écrit soit pour lui-même, soit pour le copiste suivant, de manière à ne pas perdre le fil du texte. Enfin, au folio 72^{vo}, qui contient le chapitre LXXI, 335 du livre I des *Guerres Civiles*, le copiste s'arrête en plein milieu d'une phrase, juste après δεξιῶν. Or, au lieu de finir le folio 72^{vo}, le copiste suivant reprend le cours de la phrase au folio 73^{ro} avec les mots ἕως ὁ χίλιάρχος. Pour éviter que le lecteur n'interprète ce blanc de quelques lignes comme une lacune, il rajoute après coup les premiers mots ἕως ὁ χίλιάρχος au bas du folio 72^{vo}, marquant ainsi la continuité avec le haut du folio 73^{ro}. Pour plus de sûreté, une note dit en marge : οὐδέν λείπον. Ces raccords laborieux sont la marque d'un travail d'atelier.

Les indications marginales les plus fréquentes restent toutefois les abréviations σ ou ση (pour σημείωσαι) désignant les passages importants, ainsi que les expressions

résumant le contenu des différents épisodes. Dans le livre V, plusieurs notes écrites en grec de la main de L⁷ signalent les discours, les portraits, les batailles, les victoires ou encore les défaites. Aux folios 166^{ro} et 168^{vo}, on peut lire respectivement *δημηγορία Καίσαρος* (signalant le discours de César devant les sénateurs et les chevaliers) et *δημηγορία Λευκίου πρὸς τὸν στρατόν* (celui que Lucius Antonius adressa à ses hommes avant la reddition). Au folio 176^{vo}, *σημείωσαι τὸν βίον τῶν Μάγνου Πομπηίου ὕλων λέγω δὴ τὴν τοῦ νέου Πομπηίου ἀρετὴν καὶ μεγαλοψυχίαν* (signalant la réponse que Sextus Pompée fit à Ménodore, lorsque celui-ci lui proposa de venger son père et son frère, au moment de la paix de Baïes). Au folio 183^{vo}, *ναυμαχία ἐτέρρα* (bataille de Myles). Au folio 184^{vo}, *πάλιν νικᾷ Πομπήιος* (attaque de Tauromenium). Au folio 187^{ro}, *ἦττα Πομπηίου* (bataille de Nauloque).

Le Vaticanus Graecus 2156

Le Vaticanus Graecus 2156 (sigle P)⁷ date du XV^e siècle. Il fut achevé en mars 1450, comme l'indique le copiste à l'avant-dernier folio. D'ailleurs, les trois ou quatre filigranes identifiés par Dilts datent du deuxième quart du XV^e siècle. Ce sont le huchet, daté de 1426-1434, les ciseaux (placés dans deux sens différents), datés de 1445-1446, et les trois monts, datés de 1452. Le manuscrit en provenance de Pérouse n'est entré à la Bibliothèque Vaticane que dans le deuxième quart du XIX^e siècle, en même temps que le Vat. Gr. 2157, daté de 1454, qui au folio 73^{ro}, porte l'indication *Sancti Petri de Perusio*⁸. Ces deux manuscrits venus de Pérouse, qui ne figurent pas dans le catalogue imprimé de la Vaticane, ont été ignorés par d'excellents éditeurs.

P est un manuscrit sur papier, ayant un format de 292 sur 217mm. Les 447 folios qui le constituent contiennent uniquement l'*Histoire Romaine* d'Appien. Nous avons d'abord la Préface suivie de l'*adnotatio* (1^{ro}-6^{ro}), puis le résumé du livre *Celtique* (6^{vo}-8^{ro}), les livres *Africain* (8^{vo}-62^{vo}) et *Syriaque* (62^{ro}-93^{vo}), le livre *Parthique* apocryphe (93^{ro}-118^{ro}), la *Guerre de Mithridate* (118^{vo}-176^{vo}), les *Guerres civiles* (177^{vo}-464^{vo}), et

⁷ M. R. Dilts, *op. cit.*, p.69 et P. Goukowsky, *op. cit.*, p. CXXXIII sqq.

⁸ Ce dernier manuscrit contient l'*Anabase d'Alexandre* et l'*Inde* d'Arrien. Comme l'avait reconnu P. Bertrac (dans une lettre à P. Goukowsky), il s'agit de l'un des quatre manuscrits subsidiaires utilisés par Jacob Gronovius en plus de l'*optimus* dans son édition d'Arrien, manuscrit que A. G. Roos, dans l'édition Teubner d'Arrien, considère comme perdu (p. XLIV).

enfin le livre *Illyrien* dans son intégralité (464^{vo}-476^{vo}). Le livre V des *Guerres Civiles* occupe les folios 405^{ro} à 464^{vo}. Les folios 477-478 sont vierges.

Les 478 folios se répartissent en 48 cahiers signés en grec (de α' à μη'). Tous sont des quinions, sauf quatre d'entre eux. Les cahiers α' et λξ' ne comptent en effet que 9 folios. Mais pour le premier, il faut noter que le folio 1 est précédé d'une fine page vierge de largeur inférieure au reste du manuscrit et distincte de la page de garde. Pour le second, on remarque qu'une page a été coupée entre les folios 363 et 364, sans incidence toutefois sur la conservation du texte. Il en va de même entre les folios 50 et 51, raison pour laquelle le cahier ζ' compte seulement 11 folios, au lieu des 12 attendus dans un sénion. Quant au cahier κα', il s'agit d'un quaternion.

L'ensemble du manuscrit est écrit par un seul copiste, récemment identifié comme étant Théodore Agallianos. Le texte est disposé sur deux colonnes comptant 26 lignes chacune et mesurant 200 sur 60mm de large. L'encre utilisée est de couleur brun moyen, excepté pour les titres et les lettres ornées initiales, tracés à l'encre rouge. L'écriture est sans fioritures et d'une lecture aisée en raison de la grande dimension des lettres.

Les différentes étapes du récit sont marquées par de nombreuses notes marginales, écrites en grec ou en latin, par le copiste lui-même ou par un lecteur du manuscrit qui pourrait être son premier propriétaire, l'érudit pérugin Francesco Maturanzio⁹. Ces notes résument, expliquent ou commentent le texte, en prenant la forme d'une citation ou d'une paraphrase constituée d'un seul mot ou d'une expression entière. Ainsi, les batailles navales sont signalées par le nom grec *ναυμαχία* (454^{ro}) ou son équivalent latin *naumachia* (439^{vo}). L'amour d'Antoine est traduit en latin par : *Antonius capitur amore Cleopatrae* (folio 408^{ro}). La jalousie malade de Fulvie est reprise en grec par : *νόσος ὑπὸ τῆς δυσθυμίας* (folio 431^{ro}). Quant à la faiblesse stratégique de Sextus Pompée, elle est résumée dans une expression hybride : *P. ignarus persequi uictoriam καὶ μαλακὸς* (443^{ro}). Les notes explicatives sont souvent d'ordre lexical. Ainsi, à propos des vétérans, on lit en marge le nom grec *κληρούκους* suivi de sa définition latine *ueteranos puto* (446^{vo}). De même, à propos des navires de transport, *ὀκλάδες* est suivi de *naues onerariae* (447^{ro}). Parmi les exemples de commentaires,

⁹ P. Goukowsky, *op. cit.*, p. CXXXIV-V. Le même système de notes marginales mêlant grec et latin se retrouve dans le Vat. Gr. 2157 d'Arrien. Nous avons pu comparer les deux écritures : elles sont rigoureusement identiques.

notons enfin que le discours adressé par Lucius à son armée est qualifié en ces termes laudatifs : *oratio Lucii liberalissima* (420^{vo}). Il en va de même pour celui adressé par César à Lucius : *Caesaris responsio humanissima* (423^{vo}). Telles sont les diverses interventions du copiste et surtout du lecteur. Outre ces notes marginales, ce dernier semble avoir ajouté quelques signes de ponctuation dans le corps du texte, comme des parenthèses (folio 405^{vo}) ou encore des sortes de guillemets (folio 406^{vo}).

Le Vaticanus Graecus 134

Le Vaticanus Graecus 134 (sigle J)¹⁰ date de la première moitié du XV^e siècle. La reliure ne permettant pas de reconnaître à quel type appartient les trois monts visibles en filigrane, la datation ne peut pas être établie avec plus de précision. Mais le manuscrit qui fut légué à la Bibliothèque Vaticane par le cardinal Isidore le Ruthène (mort en 1463) apparaît déjà dans l'inventaire de 1475.

Il s'agit d'un manuscrit sur papier, ayant un format de 287 sur 197mm. Le dernier folio porte le numéro 322, mais le manuscrit en contient en fait 328. On remarque en effet que a) le premier folio est numéroté 1-2, b) le folio 123 est suivi de 6 folios numérotés de 123 *α* à 123 *ζ*, c) le folio 278 est suivi d'un folio numéroté 278 *α*. Ces 328 folios contiennent d'abord les livres VI à X des *Antiquités Romaines* de Denys d'Halicarnasse (folios 1-123), puis un poème de Jean Eugénikos dédié à l'empereur Jean VIII Paléologue, poème qui, selon Dilts, proviendrait du manuscrit O perdu, dont il constituerait en quelque sorte la dédicace (folio 124) et enfin l'*Histoire Romaine* d'Appien (folio 125^{ro}-318^{ro}). Le livre V des *Guerres Civiles* occupe plus précisément les folios 292^{ro} à 313^{vo}. Les folios 123 *α* à 123 *ζ* sont vierges, tout comme le folio isolé (278 *α*) et les quatre derniers folios du manuscrit (318^{vo}-322^{vo}).

Les 328 folios se répartissent en 41 cahiers, avec une première série de 16 quaternions signés en grec de (de *α'* à *ιε'*), et une seconde de 25 (de *α'* à *κγ'*), sans pour autant que le changement de série corresponde au changement de main, sur lequel nous allons revenir. Mais il est remarquable que la numérotation des cahiers ne

¹⁰ M. R. Dilts, *op. cit.*, p.67-8 et P. Goukowsky, *op. cit.*, p. CXXX sqq. Ce manuscrit portant le sigle V dans l'édition Teubner a reçu le sigle J pour éviter toute confusion avec le Vaticanus Graecus 141 (qui ne contient pas les *Guerres Civiles*).

corresponde pas à leur nombre effectif ($\iota\epsilon'$ au lieu de $\iota\varsigma'$ pour la première série, $\kappa\gamma'$ au lieu de $\kappa\epsilon'$ pour la seconde). Ce n'est pas là la seule anomalie. Les sept feuilles de garde formaient un quaternion supplémentaire, si l'on fait entrer dans le calcul la page coupée juste avant le folio numéroté 1-2 (un seul folio bizarrement compté pour deux). La troisième de ces feuilles, écrite seulement sur le recto, est le doublon du folio 156^{ro}. Le texte correspond aux chapitres CXII, 532 à CXV, 545 du livre *Africain* d'Appien. Les deux pages ne sont en décalage que de quelques mots : la feuille III commence par *–κεδαιμόνιοι, λύνοντες ἐν χρείᾳ τὴν ἀτιμίαν*, alors que le folio 156 commence à *τὴν ἀτιμίαν*. Les deux pages sont écrites de la même main, celle d'Isidore en l'occurrence. Le livre *Africain* paraît avoir intéressé le public érudit, puisque le Vat. Pii II gr. 37 (D), datant lui aussi du XV^e s., ne contient que la Préface de l'*Histoire Romaine* et ce livre consacré à la partie africaine des deux dernières guerres puniques. Il n'est donc pas invraisemblable qu'Isidore en ait au moins commencé une deuxième copie, à l'intention peut-être de quelque autre savant. Mais la conservation du doublon comme feuille de garde reste énigmatique.

Deux copistes ont travaillé au manuscrit : les folios 124^{ro} à 150^{ro} sont de la main de J¹, dont l'identité n'est pas connue, tout le reste est dû à J², qui n'est autre que le propriétaire et donateur du manuscrit, Isidore le Ruthène. Notons que le changement de main se fait au milieu du folio 150^{ro} (à la ligne 18). Le texte est écrit pleine page et chaque page compte 35 lignes. L'écriture est petite et soignée, caractéristique par sa finesse et sa régularité, avec un nombre considérable d'abréviations. L'encre utilisée est de couleur brun clair, excepté pour les titres, les *subscriptions*, les lettres ornées et certaines ponctuations (points finaux), tracés à l'encre rouge. Est également signalé en rouge le passage important de la *lustratio* au folio 306^{vo} ($\sigma\eta$). Les lettres ornées marquent non seulement le début du texte, mais aussi les étapes successives du récit, ébauchant de la sorte un découpage par chapitres. Les rares notes marginales sont des autocorrections du copiste (folios 294^{ro}, 304^{ro} et 310^{ro}). En revanche, au folio 296^{ro}, c'est le discours de César à la veille de la guerre de Pérouse qui est signalé en marge par l'expression : *δημηγορία Καίσαρος πρὸς τὴν βουλὴν καὶ τοὺς ἴππεας*.

Le Marcianus Graecus 387

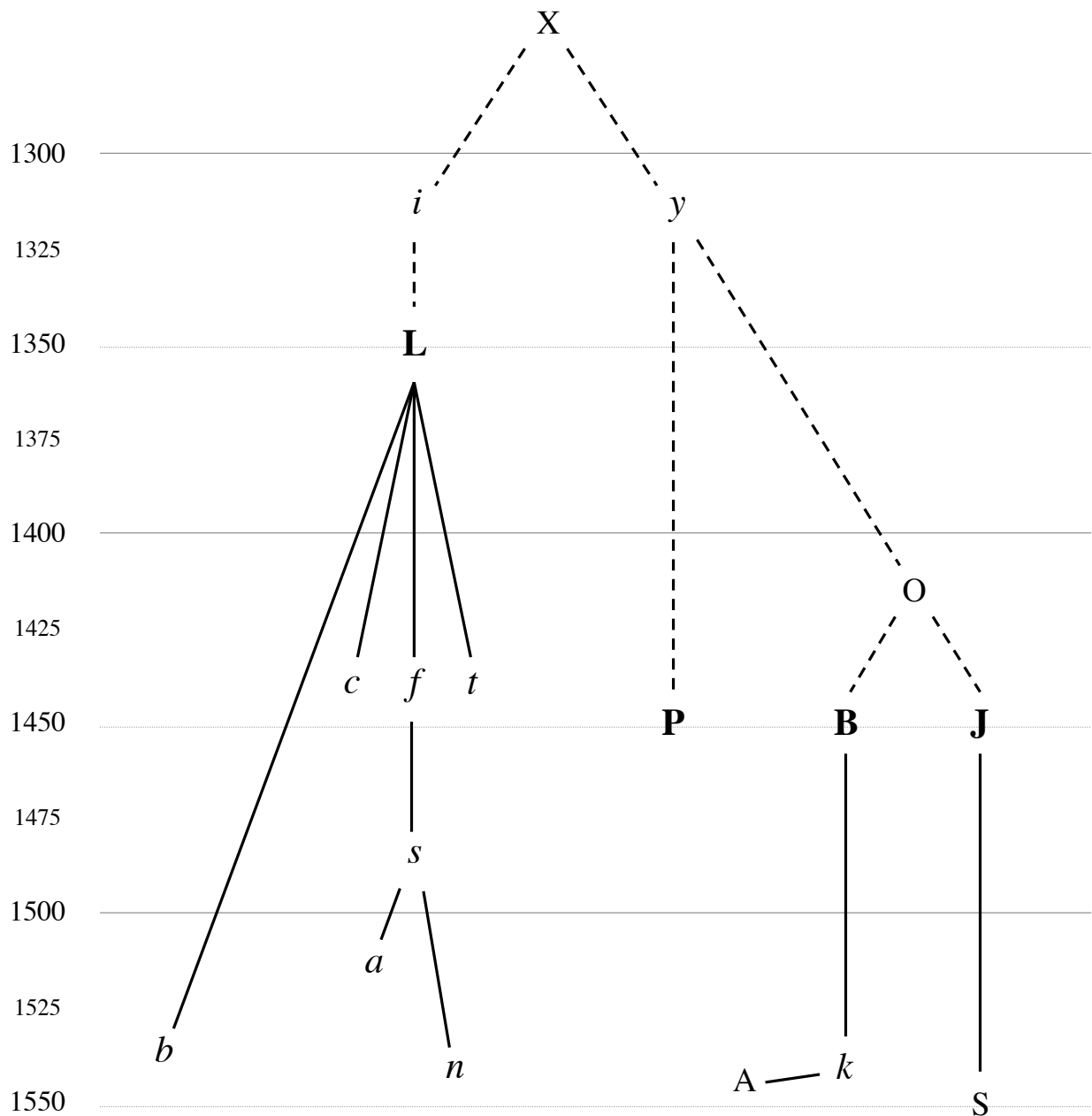
Le Marcianus Graecus 387 (sigle B)¹¹ date du XV^e siècle. Il fut plus précisément copié en 1440, comme l'indique le copiste à la fin du manuscrit. La datation ne peut pas être confirmée par les filigranes, la reliure ne permettant pas de reconnaître à quels types se rattachent la corne et les ciseaux visibles en transparence. En 1468, le cardinal Bessarion légua à la République de Venise son importante bibliothèque, dont le manuscrit B, et c'est à partir de ce legs que se constitua la Bibliothèque Marcienne, où est aujourd'hui conservé le Marcianus Graecus 387.

Il s'agit d'un manuscrit sur papier, ayant un format de 285 sur 196mm. Les 390 folios qui le constituent contiennent uniquement l'*Histoire romaine* d'Appien. Le livre V des *Guerres Civiles* occupe plus particulièrement les folios 333^{ro} à 377^{vo}. Les folios sont répartis en 39 quaternions signés.

L'ensemble du manuscrit est de la main de Gédéon, auquel on doit d'autres manuscrits, notamment un de Diodore conservé lui aussi à la Bibliothèque Marcienne (Marcianus gr. 376, sigle X). Le texte est écrit pleine page et chaque page compte 30 lignes. L'écriture manque aujourd'hui de lisibilité, non seulement parce qu'elle est épaisse et étalée, mais aussi parce que le papier utilisé, de mauvaise qualité, a eu avec le temps un certain « effet buvard ». La plupart des titres et des *subscriptions* sont écrits à l'encre rouge. Notons qu'au folio 333^{ro}, le *M* de l'adverbe *μετά* par le quel débute le livre V des *Guerres Civiles* est noté en marge, dans l'attente peut-être d'une lettre ornée. De même, au folio 377^{vo}, l'initiale du nom *Ἰλλυριοίς* fait défaut au commencement du livre *Illyrien*. Les notes marginales, qui sont des plus rares, émanent de Gédéon ou peut-être de Bessarion. Lorsqu'elles sont le fait du copiste, elles signalent généralement la mort d'un personnage important. Mais le livre V n'offre aucun exemple de pareille note.

¹¹ M. R. Dilts, *op. cit.*, p.64-5 et P. Goukowsky, *op. cit.*, p. CXXX sqq.

Stemma du livre



L = Laurentianus LXX-5

Apographe directs

c = Vaticanus gr. 142

f = Laurentianus LXX-33

t = Urbinas gr. 103

b = Parisinus gr. 1682

Apographe indirects

s = Marcianus VII

a = Parisinus gr. 1681

n = Scolariensis T II 1 (143) - 1^{ère} partie

P = Vaticanus gr. 2156

B = Marcianus gr. 387

J = Vaticanus gr. 134

Apographe directs

k = Vaticanus gr. 1612

S = British Museum Add. ms. 5422

Apographe indirect

A = Monacensis gr. 374

Variantes majeures

Du nouveau classement des manuscrits établi par M. R. Dilts et P. Goukowsky, il ressort que L et P sont souvent plus proches de l'hyperarchétype (X) que ne le sont B et J. L'accord entre L et P peut indiquer une faute ou une correction de BJ. L'accord entre L et BJ trahit généralement une faute de P (et inversement, une faute de L, lorsque P s'accorde avec BJ). Car quoique plus proches de X, les manuscrits L et P présentent de très nombreuses fautes. Néanmoins, le texte à retenir est parfois fourni par une leçon propre à L ou à P. Il convient par ailleurs d'apprécier avec une grande prudence les leçons isolées de B ou de J, toute divergence entre ces manuscrits signifiant que l'un des deux s'écarte de O. Gédéon est un copiste de métier qui trahit rarement son modèle. Face à une leçon isolée de B, il faut donc se demander si le bon texte a été conservé grâce à l'application du copiste, ou bien si l'on est confronté à l'une de ses rares fautes d'inattention. Inversement, Isidore fait subir de nombreuses altérations au texte et n'hésite pas à apporter des corrections personnelles. Face à une leçon isolée de J, il faut donc s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une réécriture du texte par cet humaniste grec retiré à Rome. Ces principes se vérifient tout au long du livre V des *Guerres Civiles*, comme le montre la sélection d'exemples suivante.

De l'existence d'un seul ancêtre commun à tous nos manuscrits, nous avons la preuve par les fautes d'onciale. En I, 3, les copistes ont confondu les deux lettres orthogonales *T* et *Π*, si bien qu'ils ont écrit *ἐπί* pour *ἔπι* (Schweighäuser). En XXXI, 123, au lieu de *Σούτριον* (Cluverius), les manuscrits donnent *Σούβριον* (confusion *T / B*). En XXXIII, 130, on ne lit pas *Ἀτήιον* (Schweighäuser ex Candido), mais *Στήιον* (confusion *A / Σ*). En LVI, 239, au lieu de *Σιποῦντα* (Cluverius), on a *Σιγιῶντα* (dédoublement de la lettre *Π* en *ΓΠ*) ; en CVI, 437, au lieu de *Μυλῶν* (edd.), *Μυχῶν* (confusion *Λ / Χ*) ; en CXI, 463, au lieu de *Καρισίω* (Gardthausen), *Καρκίω* (simplification du groupe *IC* en *K*). En CXI, 465, les manuscrits ne donnent pas *ἐπικούρει* (Schweighäuser) mais *ἐπιχείρει* (confusion *KOY / XEI*) ; en CXXVIII, 532, on ne lit pas *δὲ γέρα* (Henri Estienne), mais *δ' ἔτερα* (confusion des deux lettres orthogonales *Γ* et *T*) ; enfin, en CXLIV, 600, au lieu de *αἰδῶ* (Mendelssohn), on trouve *διδῶ* (confusion des deux lettres triangulaires *A* et *Δ*). De telles fautes d'onciale

apparaissent ponctuellement dans L et P, ce qui donne à penser qu'elles avaient été corrigées par O ou par le manuscrit perdu dont dérivent P et O. Ainsi, en VIII, 33, L donne *Ταβινίω* au lieu de *Γαβινίω* (PBJ) ; en XLI, 173, *όμοίωv* au lieu de *σημείωv* (confusion entre les deux lettres circulaires C et O). En XXVI, 102, P donne *Λιθύωv* au lieu de *Λιβύωv* (confusion B / Θ) ; en XXXI, 122, *Βαλβιδιήνω* au lieu de *Σαλβιδιήνω* (confusion Σ / Β, sachant que le bêta oncial peut être anguleux) ; en XCIII, 391, *Σάμων* au lieu de *γάμων* (confusion Γ / Σ). Enfin, en LVII, 240, L et P écrivent *Λυσονίδα* pour *’Αυσονίδα* (confusion des deux lettres triangulaires A et Λ).

Les points de contact entre L et P sont nombreux et il suffit, pour s'en convaincre, de relever les fautes ou variantes qui les distinguent de B et J. Nous pouvons tout d'abord compter une quinzaine d'additions et d'omissions communes. Celles-ci ne sont guère significatives lorsqu'elles portent sur des articles ou des particules (ce qui est le cas le plus fréquent). Mais il en va tout autrement lorsqu'elle affectent des mots importants ou des membres de phrase. Ainsi, en CXXXIII, 572, L et P omettent l'adverbe *κατόπιv*, essentiel dans un récit d'attaque. En LXXVIII, 330, à propos de l'aire d'influence de Ménodore, les deux manuscrits omettent le nom propre *Κύριου*. Enfin, en LXI, 256, c'est toute l'expression *ποιῆ̃ τούς δέ φίλους έχθρούς* qui disparaît par un saut du même au même. Nous pouvons ensuite compter presque quatre-vingts dix passages où L et P s'accordent contre B et J. Il s'agit généralement de fautes d'accord (genre, nombre ou cas), de temps (choix de l'imparfait ou de l'aoriste) et d'orthographe (noms propres avec ou sans géminée), ainsi que de variantes portant sur les préfixes et les prépositions, qu'il serait trop long d'énumérer ici. Il peut aussi s'agir d'erreurs induites par simple paronymie. Ainsi, en I, 2, L et P donnent *δέ* au lieu de *δή* (BJ) ; en XXXII, 126, *παριόντες* au lieu de *παριέντες* (comme en LXVIII, 287) ; en LII, 216, *ἔτι* pour *εἴτε* (ou *ἔτι* pour *ἐπί* en CXI, 464) ; en LXXXVII, 366, *προπόλοις* au lieu de *πρόπλοις* ; en XCIII, 387, *ἀνήει* pour *ἀνίει* ; en CXI, 464, *ἀνέτρεψαν* pour *ἀνέστρεψαν* ; en CXII, 467, *πίστιv* au lieu de *πύστιv*. D'autres erreurs trouvent leur origine dans une mauvaise coupure entre deux mots. C'est ainsi qu'en XXXIX, 163, L et P écrivent *δείσαντες* au lieu de *δ' εἴσονται* (BJ) ; de même, en CII, 424, *δέ παρελθών* au lieu de *δ' ἐπανελθών* ; enfin, en CI, 420 *σκηπτοφανῶς* au lieu de *σκηπτός ἀφανῶς*. Mais ce ne sont pas là les exemples les plus probants. Il

est plus remarquable qu'en LVIII, 245, les deux manuscrits dénombrent mille deux cents cavaliers (*διακοσίων*) contre mille cinq cents (*πεντακοσίων*) dans BJ. Par ailleurs, en LXXVIII, 330, L et P écrivent *Καίσαρα ὡς* au lieu de *καὶ Σαρδοῦς* (BJ) ; en XCVI, 400, ils écrivent *Τιμοκράτους* (anthroponyme absent du livre V) au lieu de *Μενεκράτους* (BJ). En LXXXIX, 335, ils donnent tous deux *δεδαπανημένου* (par analogie avec la forme *δεδαπανημένος* située à quelques mots d'intervalle) au lieu de *παραλελειμμένου* (BJ) ; en LXXXVI, 362, *κεκμηκόσιν ἀκμηῆτες* (par inversion de cas) au lieu de *κεκμηκότες ἀκμηῆσιν* (BJ). Enfin, en CVI, 443, ils écrivent *ἱερόν* (par analogie avec le nom *Ἱερᾶς* employé juste après) pour *ἕτερον* (BJ). Ces fautes communes à L et P, ou du moins les plus évidentes d'entre elles, peuvent avoir été corrigées par le copiste de O.

Sur les quelque quatre-vingts dix cas où L et P sont ainsi en accord, nous avons retenu une trentaine de leçons susceptibles de remonter à l'archétype et de donner le bon texte. En I, 3, nous avons préféré l'adjectif *μόνους* (LP) à l'adverbe correspondant *μόνον* (BJ), puisque cette tournure se retrouve en XX, 81 (*δύο μόνα τὰ τελευταῖα*) comme en XLI, 174 (*σὺν δύο ῥαβδούχοις μόνοις*). Ici, le nom *ἀνθρώπους* auquel s'accorde l'adjectif est sous-entendu, mais cela n'a rien que de très courant. En LXXV, 320, nous avons préféré l'optatif *ἔχοι* (LP) au subjonctif *ἔχη* (BJ), puisque le mode oblique dans une finale est grammaticalement correct, et Appien l'emploie à plusieurs reprises (IV, 18 ou XCVII, 403). En XC, 380, la préposition *ές* (LP) est préférable à *έπί* (BJ). Comparé en effet à *έπί πολύ*, le groupe *ές πολύ* est beaucoup plus fréquent chez Appien, ne serait-ce qu'au livre V (CXII, 466 ou CXLIII, 596). En XC, 380 toujours, le nom *έπιχωρίων* (LP) est préférable à *έγχωρίων* (BJ) pour désigner les « habitants » du détroit de Messine. Car c'est le composé employé plus loin par Appien à propos des habitants de la Terre sans eau (CXIV, 475). L'auteur l'utilise aussi comme adjectif pour qualifier la guerre « civile », dans la mesure où elle se déroule en Italie (LXXIV, 314).

Cela dit, si L et P semblent souvent reproduire l'archétype, il y a plus d'une cinquantaine de cas où le texte à conserver est celui que fournissent B et J, même s'il résulte d'une correction de O. Ainsi, en VII, 31, il faut préférer le pluriel *πόλεις* (BJ) au singulier *πόλιν* (LP). Certes, la préposition *κατά* à valeur distributive peut se construire

avec un singulier. Mais le pluriel est plus fréquent, sans compter que l'expression *κατὰ πόλεις* se retrouve quelques chapitres plus loin à propos des mêmes tyrans syriens (X, 41). En VII, 32, il ne faut pas retenir le datif *τυχόντι* (LP), accordé à tort avec le nom *Κασσίω* qui suit immédiatement, mais le génitif *τυχόντος* (BJ), renvoyant au nom *Δολοβέλλα* qui précède. Car c'est bien Dolabella qui « avait subi une trop prompte défaite », assiégé à Laodicée par Cassius. En XVIII, 72, le masculin *στασιάρχους* (BJ) est préférable au féminin *στασιάρχαις* (LP). Le féminin n'est en effet attesté qu'une seule fois chez Dion Cassius, en 60, 31 (*στασιάρχην*). Chez Appien, le nom est toujours employé au masculin (BC, I, II, 7 ; III, 9 ; XXXIV, 151 ; LV, 240). En LXXX, 339, il ne faut pas retenir l'aoriste *συναγαγών* (LP) mais le présent *συνάγων* (BJ). Car le participe est à mettre sur le même plan que le présent *καθιστάμενος* employé juste avant. En outre, la participiale *παρασκευῆν ἔτι πλέονα συνάγων* s'oppose à l'expression *τὴν δ' οὐσαν ἤδη παρασκευῆν* qui suit : il y a les ressources militaires que César a « déjà » réunies, d'un côté, celles qu'il attend de recevoir, de l'autre.

Dans quelques autres cas, le bon texte n'est fourni ni par LP ni par BJ, mais on peut tenter de retrouver celui de l'archétype en réussissant les variantes des uns et des autres. Car chacun des deux groupes peut en avoir conservé quelques mots ou quelques lettres. C'est le cas en XCIII, 389, où nous éditons *καὶ βαρὺ Καίσαρος* à partir de *καὶ βαρὺ* (LP) et *Καίσαρος* (BJ) réunis. Inversement, les deux groupes peuvent donner une variante erronée, mais garder le souvenir du texte originel. C'est le cas en CXIV, 475, où nous avons proposé de restituer *οἷα Φλεγέθοντα κατιόντα* à partir de LP (*οἷαν τε οὐσαι*) et de BJ (*κατιοῦσαι*).

Quels que soient ses points de convergence avec L, le manuscrit P appartient bien au même groupe que B et J, et ce sont souvent ces trois manuscrits qui ont conservé le bon texte. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner les nombreuses leçons isolées de L. Sans prendre en compte les cas où le copiste se corrige lui-même après coup, nous en recensons presque une centaine, sur lesquelles cinq au plus sont à retenir. C'est que le copiste multiplie les fautes, en particulier les inversions et les dittographies. En X, 42, il écrit par exemple *εἶη* pour *ἦει*. En XXV, 100, on lit *ποτε* au lieu de *τε*, l'initiale *πο-* trouvant sans doute son origine dans le désinence *-το* qui précède

(*γεγένητό*). Mais les erreurs les plus fréquentes sont les confusions entre paronymes, auxquelles peuvent se rattacher plus spécifiquement les variantes préfixales ou prépositionnelles et les fautes d'accord, de temps ou d'orthographe (trop nombreuses pour être énumérées ici). Ces confusions affectent surtout les noms communs. En III, 13, le manuscrit ne donne pas *στρατείας* (PBJ) mais *στρατηγίας* (et parallèlement, en XXIV, 137, non pas *στρατηγίσι* mais *στρατηγίαις*) ; en IX, 37, le copiste écrit *ἔφοροι* pour *ἐφόριοι* ; en XV, 60, *πολεμίους* au lieu de *πολέμους* ; en LXXV, 358, *ναυαρχίαν* au lieu de *ναυμαχιάν* ; en CVI, 440, *πήδημα* au lieu de *πηδαλία* ; en CXIII, 474, *ύψηλῶν* au lieu de *ψιλῶν* (la confusion ayant peut-être été facilitée par la préposition introductive *ύπό*). Parfois, ce sont les noms propres qui sont affectés. C'est la cas en LXXXVI, 361, où L donne *Δημάρχου*, et non *Δημοχάρους*. D'autres fois encore, ce sont les noms communs qui sont pris pour des noms propres, ou inversement. C'est ainsi qu'en CXVI, 482, on lit *ναύαρχους* au lieu de *Ναυλόχους*. Les verbes ne sont pas épargnés. En LXVI, 279, le manuscrit donne *ἐδόκουν* pour *ἔδωκεν* (et inversement, en LXXXIV, 353, *προσέδωκα* au lieu de *προσέδοκα*) ; en LXXXII, 348, *καλούμενα* au lieu de *βαλλόμενα*. Il arrive aussi que le copiste confonde un nom avec un verbe. Ainsi, en CXXX, 540, il écrit *φέρων* au lieu de *φόρων*. Parfois, la leçon de L et celle de PBJ sont non seulement différentes, mais antinomiques. En XLVII, 197, L donne en effet *εὐτυχῆσαι* pour *ἀτυχῆσαι* (PBJ). Pareil cas se retrouve en LXVII, 289, mais cette fois, c'est la leçon de L (*εὐσχήμονα*) qui s'impose par opposition à celle de PBJ (*ἀσχήμονα*). Car si les voleurs dépouillaient les cadavres, c'était bien pour s'approprier des vêtements « élégants », et non des guenilles. En revanche, en LXXVII, 329, il n'y a aucune raison de préférer L à PBJ, comme le fait Viereck. Au contraire, le composé *προύφερε* (PBJ) est beaucoup plus attesté chez Appien que *προσέφερε* (L). Ne serait-ce qu'au livre V, il apparaît à cinq reprises (XVI, 65 ; LIX, 247 ; XCII, 388 ; CXXXV, 561 et 562). Surtout, à la veille de la guerre de Sicile, César ne se contentait pas de communiquer au peuple les aveux arrachés aux pirates, mais il mettait en avant l'hostilité de Pompée de manière à justifier des opérations prétendument défensives, d'où notre préférence pour *προύφερε*. Hormis ces variantes, le manuscrit L comporte assez peu d'altérations. Nous comptons seulement neuf additions, trois omissions, deux transpositions, une itération et une interpolation. Les additions ne sont pas d'un grand intérêt, puisqu'elles portent sur des articles, des coordinations ou des particules. Les

deux omissions les plus importantes s'expliquent par des sauts du même au même. En XLIII, 184, L omet le participe *ἡττηθέντα* après *βουληθέντα*. En CXXI, 501, il omet tout le membre de phrase *ἐς τὴν γῆν διωκόμεναι καὶ συνεξώκελλον* après *ἐξώκελλον*. Des quatre copistes de nos manuscrits primaires, celui de L se montre le plus étourdi, comme l'indique le nombre d'autocorrections qu'il est obligé de faire en raturant le texte ou en ajoutant des notes supralinéaires ou marginales (presque quatre-vingt fois). Quoique étant le plus ancien des manuscrits primaires, L s'avère donc assez décevant. Son utilisation permet néanmoins d'alléger et de clarifier l'apparat critique, puisqu'il est désormais le seul représentant utile de la famille *i*.

La famille O proprement dite étant depuis longtemps connue et exploitée, le manuscrit P apparaît comme celui qui apporte le plus de nouveauté. Certes, sur la centaine de leçons isolées qu'il contient, moins d'une dizaine seulement sont à retenir. Mais certaines d'entre elles correspondent à des corrections apportées par nos prédécesseurs. Ainsi en L, 212, au lieu du verbe *εὐπρέπιζον* (L et BJ), P donne bien *εὐτρέπιζον*, comme l'avait conjecturé Charles Estienne. En LXXV, 320, au lieu de *Παρθηνοῦς* (L et BJ), il écrit bien *Παρθηνοίς*, correction de Schweighäuser justifiée par le fait que les Parthes n'avaient rien à faire en Illyrie. Enfin, en LXXXV, 359, là où L et BJ font l'accord au masculin (*ἀρασσόμενοι*), P accorde bien le participe au féminin (*ἀρασσόμεναι*), ce qui justifie a posteriori la correction introduite par Mendelssohn d'après la traduction latine de Candido, dont on peut se demander s'il n'avait pas eu connaissance de certaines variantes de P. Quand il ne confirme pas des corrections d'éditeurs, P peut encore améliorer le texte. Pour l'anthroponyme Agrippa, par exemple, il n'emploie jamais le génitif recomposé *Ἀγρίππου* (comme le font L et BJ), mais la forme attestée par les inscriptions, *Ἀγρίππα*. Cela étant, la plupart des leçons propres à P sont à rejeter. Car le copiste commet de multiples bévues, telles que des redoublements ou des haplographies. En XIV, 54, à propos des attributions de Manius, il n'écrit pas *ἐπιτροπεύων* (L et BJ), mais *ὑπατεύων*, participe apposé à Lucius Antonius un peu plus haut dans la phrase. En CXXXIII, 552, il n'écrit pas *ἐπανελθῶν* (L et BJ), mais répète *ἐπιδράμων*, le participe qui termine la phrase précédente. En CXII, 469, au lieu de *Στυλίδα* (L et BJ), il écrit *Τυλίδα*, omettant l'initiale du nom propre derrière la finale de la préposition précédente (*ἐς*). Plus fréquentes restent

toutefois les confusions phonétiques entre paronymes. En V, 24, le copiste confond *συνείσι* (L et BJ) et *συνοίσει*; en XXVII, 110, *πείθονται* (L et BJ) et *πύθονται*; en XXXVIII, 156, *ήγεμονικῶν* (L et BJ) et *ήγεμόνων*; en LXXX, 338, *ήγαγε* (L et BJ) et *ήγάπα*; en LXXXVI, 361, *ναυαρχίδα* (L et BJ) et *ναυαρχίαν*; en LXXXVI, 361, *φθόρου* (L et BJ) et *φθόνου* (et parallèlement en CXXXVIII, 575, *διαφθοράν* et *διαφόραν*); en XC, 378, *ἀπολούμενοι* (L et BJ) et *ἀπολογούμενοι*; en CIX, 455, *Ναξίων* (L et BJ) et *ἀξιῶν*; en CXXI, 503, *πόνω* (L et BJ) et *πόντω*. Les paronymes confondus peuvent être synonymes. Ainsi, en XCIV, 393, au lieu de *παρορμούντων* (L et BJ), on lit *παρορμώντων* (P). De même, en CXXXVIII, 575, au lieu de *χειμεριζούσης*, on lit *χειμαζούσης*. Mais les formes confondues peuvent être synonymes, sans être paronymes. Ainsi, en 559, le copiste n'écrit pas *ένειματο* (L et BJ) mais *έκοινώνησε*. La présence de *κοινωνόν* à quelques mots d'intervalle a sans doute facilité cette confusion sémantique. En dehors de ces variantes, le manuscrit P est celui qui comporte le plus d'altérations. Car quatre transpositions, cinq itérations, quatre additions et pas moins de quarante omissions sont à recenser. Les additions ne concernent que des articles. Par contre, les omissions peuvent porter sur des passages importants, d'un seul mot ou de plusieurs lignes. C'est le cas en XVIII, 72 (*γεωργουμένης*), XXXI, 120 (*κοινης*), XXXIX, 162 (*πιστεύσειν*), LVIII, 243 (*έμελλε*), mais surtout en XXXVI, 149 (*έπειδη δέ τινας*), CXXIII, 511 (*διαπειλησάμενοι δέ άλλήλοις διέστησαν*), CXXXIV, 555 (*πολεμείν—τιμής*, soit neuf mots), LXII, 263-4 (*έπιβέβηκε—θαρρῶν*, soit dix mots) et CIII, 427-8 (*τρία—Ταυρομενίου*, soit vingt et un mots). Enfin, le copiste se corrige à travers une quarantaine de ratures et de notes supralinéaires (jamais marginales).

Telles sont les caractéristiques des manuscrits L et P, inconnus des précédents éditeurs. Celles de J et B sont les suivantes. Sur les quelque quatre-vingts leçons isolées de J, à peine cinq sont à retenir, et elles concernent des passages où Isidore, qui était hellénophone et instruit, nous paraît avoir retrouvé le bon texte. Citons par exemple le passage de LXV, 276, où Isidore écrit avec raison *Ιωνίας*, et non *Ιονίας* (L et PB), puisqu'il est à cet endroit question de l'Ionie, et non de la mer ionienne. Insistons surtout le passage de L, 209, où L et PB donnent *ἀποληφθέντα*, contre *ἀπολειφθέντα* dans J. Viereck a préféré conserver le texte fourni par la majorité des manuscrits.

Pourtant, le participe *ἀπολειφθέντα* correspond mieux à l'image qu'Appien donne de Plancus, qui est celle d'un poltron. D'ailleurs, dans les paragraphes suivants, l'auteur ajoute que le général antonien avait lâchement « abandonné » (*ἐκλιπών*) le reste de son armée. Selon toute vraisemblance donc, les deux légions récupérées par Agrippa n'ont pas été « interceptées » à Cameria, mais « abandonnées » par Plancus, d'où notre préférence pour J. Parmi les leçons fautives propres au manuscrit, nous retrouvons des confusions entre paronymes et synonymes. En XXXII, 127, Isidore écrit *πλέουσιν* au lieu de *πλέοσιν* ; en XXXII, 128, *ἐχυρᾶ* pour *ὄχυρᾶ* ; en XXXVI, 148, *ἐνεχύρουν* pour *ἐνεχείρουν* ; en LXV, 274, *ὄρμον* pour *ὄρον*. Mais le copiste a surtout une étrange tendance à voir des composés de *μαχή* un peu partout. En LIV, 228, il confond *συμμοναρχησόντας* (L et PB) avec *συμμαχησόντας* ; en LXXVI, 323, *γυμνασία* (Musgrave) ou *χειμασία* (L et PB) avec *συμμαχία* ; en CXXIII, 510, *Σικελίαν* (L et PB) avec *συμμαχίαν*. Outre ces variantes, le manuscrit comporte de nombreuses altérations. Nous comptons en effet huit additions, deux itérations, mais surtout vingt-quatre omissions et douze transpositions. Seuls des articles et des coordinations sont ajoutés. Sont oubliés en revanche des mots détachés tels que *χρή* (XXVIII, 108), *βοηθεῖν* (XXXII, 128), *ἀνδρῶν* (XXXIX, 159) ou *ἤκειν* (LXXI, 299), et des expressions entières comme *ἐπεὶ δὲ ἐδεήσεν* (IV, 18), *τῆς ἀπ' ἀρχῆς* (CXXX, 539) ou *οὐκ ἐδέχετο* (CXXXI, 543). Des quatre copistes, Isidore se montre le plus soigné, puisque le manuscrit J ne contient qu'une vingtaine d'autocorrections, supralinéaires et autres.

Cela dit, le manuscrit B est sans doute celui qui reproduit le plus fidèlement O. Sur la quarantaine de leçons isolées qu'il possède, cinq méritent à notre avis d'être retenues. Ainsi, en CXXVIII, 529, lorsque César rappelle à l'ordre les mutins, il ne leur parle vraisemblablement pas du « service » (*στρατείας* dans L et PJ), mais des peines encourues en cas de « refus de service » (*ἀστρατείας* dans B). Toutefois, Gédéon n'est pas à l'abri de telles confusions entre paronymes. En CXXXIX, 575, le copiste écrit *ἔλῃς* pour *ἔλῃς* (L et PJ). Surtout, en XXXIV, 135, B donne *ἀγρίως*, là où les autres manuscrits donnent *ἀθρόως*. Viereck a préféré conserver le texte fourni par B. Pourtant, Appien n'emploie l'adverbe *ἀγρίως* qu'une seule fois, en corrélation avec *βαρβαρικῶς*, pour évoquer la férocité de Sertorius (BC, I, CXII, 520). A l'inverse, l'auteur emploie de manière récurrente l'adverbe *ἀθρόως*, qui s'accorde mieux ici avec le verbe *ἤκμαζεν*,

d'où notre préférence pour le texte de L et de P, qui était sans doute aussi celui de O, puisque J donne lui aussi ἀθρόως. Outre ces confusions phonétiques, le copiste a tendance à mal couper les mots. En VII, 31, il écrit ἐς φοράς pour ἐσφοράς (L et PJ) ; en CXIII, 474, ἐπ' ἐκθεόντας pour ἐπεκθεόντας ; en CXLII, 594, με ἐχώρου pour μετεχώρου. Mais le manuscrit B est assurément celui qui comporte le moins d'altérations graves du texte. Aucune addition ni transposition n'est à recenser, mais seulement une itération et quatre omissions. Par ailleurs, Gédéon n'apporte qu'une petite trentaine d'autocorrections, sous forme de ratures ou de notes *supra lineam* (jamais *in marginem*).

Variantes mineures

A ces variantes majeures s'ajoutent de nombreuses variantes mineures dont nous n'avons pas voulu alourdir inutilement l'apparat critique. Parmi elles, nous avons rangé les leçons propres aux différents manuscrits qui n'avaient pas de valeur proprement morphologique ou sémantique, mais constituaient des barbarismes. Nous y avons également rangé les leçons isolées ou partagées relatives à des usages phonétiques (esprits, accents, élision et euphonie), ou à des choix graphiques sans conséquence (voyelle brève / longue et autres). Par contre, nous avons fait figurer les *orthographica* dans l'apparat critique s'ils affectaient des noms propres (précisions qui peuvent s'avérer utiles aux géographes comme aux épigraphistes) ou s'ils faisaient l'objet d'une quelconque correction du copiste lui-même ou d'une autre main (détails parfois importants pour établir ou ponctuer le texte). Voici la liste de ces variantes classées par manuscrit et par catégorie.

Le manuscrit L contient tout d'abord des omissions d'une ou plusieurs lettres : en X, 42, alt. *έ* pour *ές* ; en XV, 63, *διδαχέντα* pour *διδαχθέντα* ; en XXVII, 106, *χραμένους* pour *κιχραμένους* ; en LXXXII, 350, *πελάγου* pour *πελάγους* ; en CXIV, 477, *διακεκαμένης* pour *διακεκαυμένης*. Des simplifications de consonnes : en LVII, 241, *συναλάσσειν* pour *συναλλάσειν* ; en LXVIII, 288, *ἀπεριπτεῖτο* pour *ἀπερριπτεῖτο* ; en XCVIII, 409, *ἐξώκελον* pour *ἐξώκελλον*. Des haplographies de lettres ou de syllabes : en VI, 29, *κληρότερον* pour *σκληρότερον* (omission du *σ* initial après *ς* final de l'adverbe *ώς*) ; en LIV, 224, *ὑπομενηκώς* pour *ὑπομεμενηκώς*. Et une addition de lettres : en LXIII, 271 *ἀπελπιζούσης* pour *ἀπελπιζούσης*.

Le manuscrit comporte ensuite des inversions de lettres : en VIII, 32, *διελημύνατο* pour *διελυμήνατο* ; en LV, 230, *ἀπέμπεπε* pour *ἀπέπεμπε*. Des confusions de consonnes, portant en particulier sur le *λ* : en XCVII, 404, *ἀλλαγωγῆς* pour *ἀναγωγῆς* ; en XCVIII, 409, *τέμματα* pour *τέλματα* ; en XCVIII, 410, *ἄγγυραι* pour *ἄγκυραι* (c'est-à-dire une sonore introduite par assimilation au lieu d'une sourde). Et des confusions de voyelles : en XVIII, 73, *βιώτερον* pour *βιαιότερον* (confusion entre les composés de *βία* et ceux de *βίος*) ; en XXXVI, 147, *ἀγχωστήρια* pour

ἐγχλωστήρια ; en LXXV, 319, *εἴστη* pour *ἴστη* (confusion voyelle / diphtongue) ; en CXIV, 475, *ὠδεύουσι* pour *ὀδεύουσι* (confusion brève / longue).

Enfin, le copiste de L ne sépare pas toujours correctement les mots : en XC, 378, on lit *ἐφησυχίας* pour *ἐφ' ἡσυχίας* ; en XCXIII, 473, *ἐξαπορίας* pour *ἐξ' ἀπορίας* ; en XVI, 54 et ailleurs, *μη δέ* pour *μηδέ*. Il commet également des fautes d'esprit : en XC, 377, *εἰλούμενος* pour *εἰλούμενος*.

Parmi les choix graphiques propres à L, il faut noter : en LXXXIX, 374, *ἐπιγίνεται* pour *ἐπιγίγνεται* ; en XVI, 67 *γιγνώσκειν* pour *γινώσκειν* ; en II, 7, *ἐς* pour *εἰς* (et pareillement ou inversement, comme préposition ou comme préfixe, en XVII, 69 ; XLIX, 204 ; LXXXIII, 351 ; CV, 434 ; CXIX, 493 ; CXXIII, 511 ; CXXXIX, 577).

Parmi les usages phonétiques, il faut signaler l'accentuation des mots suivants : en LXIII, 268, *τᾶλλα* pour *τάλλα* (de même qu'en LXXV, 318) ; en LX, 275, *ἴσον* pour *ἶσον* (et pareillement, en CXXIV, 512, c'est-à-dire accentuation ionienne au lieu de l'accentuation attique). Notons aussi l'absence d'élision en XLV, 191 (*οὐδέ' ἀσύνετον*) et CXLI, 588 (*δέ' ὑπό*) ; et inversement, la voyelle élidée en XIII, 51, (*ἀλλ' ὀ*). Relevons enfin l'absence de *ν* euphonique en LXXII, 305 (*ἄρχοιε*) ; XCV, 396 (*παρέδωκε*) ; XCVII, 403 (*περιλάβοιε*) ; CXXXI, 545 (*ἀπέδωκε*) ; CXXV, 560 (*χέρσι*).

Dans le manuscrit P, nous relevons des omissions d'une ou plusieurs lettres : en XXXVI, 149, *τοῖ* pour *τοῖς* ; en XXXVII, 151, *εἴποτο* pour *εἴποντο* ; en XXXVII, 154, *ἡσθέτων* pour *ἡσθέντων* ; en LXXI, 301, *ἐνδίδουν* pour *ἐνεδίδουν* ; en LXXI, 302, *θανά* pour *θαμινά* (syllabe tombée au passage à la ligne) ; en LXXVI, 332, *τῶν* pour *τῶν* ; en CXI, 464, *πιπραμένων* pour *πιμπραμένων* (confusion avec le composé *ἐμπίμπρημι* dont le *μ* du radical peut chuter) ; en CXI, 464, *ἐνεπίπρασαν* pour *ἐνεπίμπρασαν* ; en CXIII, 471, *προεγράφεσαν* pour *προγεγράφεσαν*. Des simplifications de consonnes : en LIX, 249, *ἀγγέλεται* pour *ἀγγέλλεται* ; en LXIV, 272, *διαλάξαι* pour *διαλλάξαι* ; en LXXXI, 343, *προσέτασεν* pour *προσέτασσεν* ; en LXXXVII, 365, *διερριμένων* pour *διερριμμένων* ; en CXIV, 478, *ἀπολύντες* pour *ἀπολλυντες*. Un redoublement de consonne : en CXXII, 505, *τελλῶν* pour *τελῶν*. Une haplographie de syllabe : en XCV, 397, *αἰτήσα* pour *αἰτήσασα*. Une dittographie de lettre : XIV, 55, *ἐπέιγοντα* pour *ἐπέιγοντα* (lettre ajoutée au passage à la ligne).

Nous rencontrons aussi des confusions de consonnes : en CI, 421, *έκώς* pour *έκών* ; en CXXI, 500, *άπολωνέναι* pour *άπολωλέναι*. Et des confusions de voyelles : en LXXXII, 349, *έξηρήθη* pour *έξηρέθη* (méconnaissance de la conjugaison irrégulière du verbe) ; en LXXXII, 350, *έπωτρύνων* pour *έποτρύνων*.

Il y a enfin absence de coupure entre certains mots : en XXXIII, 133, *διεξήκοντα* pour *δι' έξήκοντα*.

Parmi les choix graphiques propres à P, il faut noter : en XLI, 175, *έαυτοῦ* pour *αὔτοῦ* ; en XLII, 176, *ήττησθαι* pour *ήσσησθαι* (c'est-à-dire graphie attique au lieu de la graphie ionienne généralement utilisée par Appien) ; en CXIV, 478, *άπεγίγνωσκον* pour *άπεγίνωσκον* (de même qu'en CXLII, 590) ; en XL, 170, *είς* pour *ές* (et pareillement ou inversement, en LXXIX, 335 ; CVII, 442 ; CIX, 455 ; CXXXVIII, 574).

Parmi les usages phonétiques, il faut noter l'absence d'élision en XI, 44 (*μετά Έλλήνων*) ; LVIII, 243 (*ό δέ' Αντώνιος*) ; CXXIX, 534 (*δέ' έβόων*) ; CXXIX, 537 (*δέ' έπαγόμενος*) ; CXLI, 585 (*δέ' ότι*). Relevons aussi l'absence de *ν* éphelesistique en III, 13 (*σφισι*) ; XXVI, 104 (*προυνόμενε*) ; XXXVII, 153 (*άγῶσι*) ; XLIX, 205 (*πόλεσι*) ; LII, 216 (*ώδευε*) ; LV, 230 (*άπέλιπε*) ; LVII, 240 (*ήγε*) ; LXVIII, 289 (*ήσύχαζε*) ; LXXX, 337 (*ένεχειρίζε*) ; LXXXI, 344 (*παρηήθε*) ; XC, 376 (*συναράξειε*) ; CXIII, 474 (*άνδράσι*) ; CXVI, 484 (*μετεπήδησε*) ; CXIX, 494 (*άνελάμβανε*). Et inversement, l'ajout d'un *ν* éphelesistique en CXVI, 483 (*άπετείχιζεν*) et CXXVI, 524 (*διεβίωσεν*).

Le manuscrit J contient des omissions d'une ou plusieurs lettres : en XIII, 51, *έκλεγόμοι* pur *έκλεγόμενοι* (désinence *οι* notée sur la même ligne sans barre d'arrêt après *μ*) ; en XLV, 191, *έτκμαίροντο* pour *έτεκμαίροντο* ; en LX, 253, *βούλ* pour *βούλει* (désinence non notée) ; en CV, 433, *ών* pour *τών* ; en CIX, 451, *πορμόν* pour *πορθμόν*. Des simplifications de consonnes ou de voyelles : en XXII, 86, *μόν* *άγείρειν* pour *μόνα* *άγείρειν* ; en LXXXVII, 365, *διεριμμένων* pour *διερριμμένων* (comparer avec P qui au même endroit ne simplifie pas le *ρ* mais le *μ*). Des redoublements de consonnes : en LXXXVI, 360, *έξήλλατο* pour *έξήλατο* (et pareillement, en XCIV, 393, *έσήλλατο* pour *έσήλατο*). Et des additions de syllabes : en CI, 421, *καταθρώντων* pour *καταθρόντων* (forme combinant *καταθρώσκω* et *καθροῶ*, ce dernier verbe figurant dans l'apographe *a*).

Le copiste confond d'autre part certaines consonnes ou voyelles : en LXXXV, 358, ἀγγυρῶν pour ἀγκυρῶν (comparer avec XCVIII, 410, où L présente le même type d'erreur) ; en XXVII,106, (τὰ) τείχει pour τείχη (confusion entre diphtongue et voyelle longue ayant la même prononciation) ; en XXXV, 143, γνωριμότερον pour γνωριμώτερον (confusion voyelle brève / voyelle longue) ; en LVII, 242, παραστρατοπαίδευε pour παραστρατοπέδευε (forme combinant en apparence παραστρατοπεδεύω et παιδεύω, mais résultant en réalité d'une confusion entre ε et αι prononcés [i]) ; en XCVIII, 410, ἐνηράσσαντο pour ἐνηράσσοντο (forme hybride d'imparfait et d'aoriste).

Parmi les choix graphiques propres à J, il faut noter : en VIII, 33, αλεί pour αεί (de même qu'en CVII, 443) ; en LXV, 274, μέχρισ pour μέχρι (c'est-à-dire la forme postérieure ou poétique au lieu de la forme classique ou prosaïque) ; en CXXXVI, 566, τᾶλλα pour τὰ ἄλλα (crase) ; en LXXII, 306 ἀπολώλει pour ἀπωλώλει (et pareillement, en LXXXIV, 353, διολώλεσαν pour διωλώλεσαν, les deux formes de plus-que-parfait étant attestées) ; en CXXI, 501, γινόμενα pour γιγνόμενα ; en XLVII, 199, εἰς pour ἐς (et pareillement ou inversement, en LXXXI, 344 ; CXXXIV, 556).

Parmi les usages phonétiques, il faut noter l'absence d'élision en V, 23 (δέ ἴνα) ; IX, 34 (δέ ὄ τι) ; IX, 37 (δέ ἐν) ; XXI, 84 (δέ ἐκείνων) ; LX, 252 (δέ ἀμῖναι) ; LXVII, 280 (οὔτε ἐκ) ; C, 416 (οὐδέ ἐπί) ; CXXII, 506 (δέ ἐκέλευσε). Et inversement, les voyelles élidées en XXVI, 102 (δ' αἰθις) ; LXII, 264 (ἀλλ' ὑπ' Ἀντωνίου) ; XCVI, 401 (οἱ δ' ἱερούργοι) ; CV, 433 (δ' ἐπί) ; CXIV, 475 (δι' ἀπειρίαν).

Dans le manuscrit B, nous relevons des omissions d'une ou plusieurs lettres : en XIII, 51, δωρου (sans accent) pour δωρουμένου (omission de la désinence abrégée du participe) ; en LIII, 219, ὑπεφεύγεσαν pour ἐπεφεύγεσαν (mauvaise coupure ὑ-πε / ὑπ-ε, puis confusion de préverbe) ; en XCII, 384, παράσποδον pour παράσπονδον ; en CVI, 439, βαχύτερα pour βραχύτερα (confusion peut-être causée par la présence de βαρύτερα à proximité). Des simplifications de consonnes : en XXX, 144, κατώρυσεν pour κατώρυσσεν. Et des additions de lettres : en XXIII, 90, πυνθόμενοι pour πυθόμενοι (forme hybride de présent et d'aoriste).

Nous trouvons également des confusions de voyelles : en LV, 231, *δωκοῦντά* pour *δοκοῦντά* ; en LVI, 237, *τεῖς* pour *τοῖς* ; en LXXXIV, 356 *ἀπόφηνεν* pour *ἀπέφηνεν* ; en LXXXIX, 372, *ὠμωζόντων* pour *οἰμωζόντων* ; en CIII, 428, *παρομάρτει* pour *παρωμάρτει* (forme hybride de présent et d'imparfait). Des confusions de consonnes : en I, 3, *ὠρπερ* pour *ὄσπερ* ; en CIX, 451, *οἴχετο* pour *οἴχοιτο* ; en CXIV, 475, *σποδώνους* pour *σποδώδους* ; en CXXXVIII, 574, *ἐμισθοφόρους* pour *ἐμισθοφόρουν* (forme hybride mêlant le substantif et le verbe).

On rencontre enfin des coupures de mots fautives : en XXI, 84, *οὐδ' ἐξαμένων* pour *οὐ δεξαμένων*. Et des coupures oubliées : en XLVIII, 203, *μετου* pour *μετ' οὐ* ; en LVIII, 243, *μεθημέραν* pour *μεθ' ἡμέραν* ; en LXXXI, 345, *παραμέρος* pour *παρὰ μέρος* ; en CXI, 464, *ἐπολίγον* pour *ἐπ' ὀλίγον* ; en CXXXII, 548, *ἐσαεί* pour *ἐς αἰ*.

Certains des quatre manuscrits partagent des choix graphiques. C'est le cas en XIV, 54, *μη̄ δέ* (LB) contre *μηδέ* (PJ) ; en XX, 79 *ἐπ' ἴσης* (L) contre *ἐπίσης* (PBJ) ; en XLVII, 200, *ἀποθεν* (LBJ) contre *ἀπωθεν* (P). Pour la graphie de *γιγνώσκω / γινώσκω*, nous relevons : en LII, 218, *γινώσκειν* (LJ) contre *γιγνώσκειν* (PB) ; CXXVIII, 533, *ἐγιγνώσκετο* (LP) contre *ἐγινώσκετο* (BJ). Pour la graphie de *γίγνομαι / γίνομαι*, signalons : en XCIII, 387, *γινόμενας* (LB) contre *γιγνομένας* (PJ). Pour la graphie de *εἰς / ἐς*, notons : en V, 22 *ἐς* (LP) ; LIII, 222 alt. *εἰς* (LJ) ; LXXVII, 325, *εἰς* (LPB) ; XCV. 396 alt. *ἐς* (LPJ) ; CXIV, 477 *ἐς* (LB) ; CXX. 540 *ἐσφορῶν* (LP) ; CXLIII. 596 alt. *εἰς* (LPB).

Certains partagent aussi des usages phonétiques. L'élision n'est pas faite en en XXXII, 126 (*κατὰ ἀξίωσιν*) par PBJ ; en LXXXV, 358 (*εἴτε ἐπιμένοντος*) par LP ; en XC, 380 (*οὐδέ' ὑπό*) par LP ; en XCI, 383 (*εἴτε ἀπειρος*) par PJ. Par contre, la voyelle est élidée en XLVIII, 203 (*δ' ἀνηρέθησαν*) par BJ ; en LXXXII, 350 (*οὐδ' ἐκεῖνος*) par LP ; en LXXXVII, 362 (*δ' ὄντες*) par LP ; en CIV, 430 (*δ' αὐθις*) par LP ; en CXXIV, 514 (*δ' αὐτόν*) par LP ; en CXXV, 519 (*δ' ἐς κώλυσιν*) par LJ. Quant à l'euphonie, elle n'est pas respectée en LIII, 222 (*δεήσειε*) par LP ; en LXXXIX, 373 (*ἐγμε*) par LPJ ; en XC, 376, (*ἐσελθοῦσι*) par LPJ ; en XCII, 384 (*εἶχε*) par LPJ ; en CIII, 429 (*δεήσειε*) par LPJ ; en CXIII, 474 (*ἐχουσι*) par LPJ ; en CXXVII, 527 (*ἐνεμε*) par LPJ ; en CXXXIX, 577 (*ἦκε*) par LPJ.

Plusieurs choix graphiques ou usages phonétiques sont partagés par l'ensemble des manuscrits, ce qui nous amène à apporter quelques corrections au texte édité par Viereck. En LXXXVII, 361, il convient de modifier ἐς ἐτέραν en εἰς ἐτέραν (codd.). En XII, 50, il n'est pas nécessaire d'ajouter une élision (ἀλλὰ ἐπί), pas plus qu'en CXXXIV, 559 (μάλιστα ἄν). Par contre, il est préférable de rétablir la voyelle élidée en LXVIII, 287 4 (οὐκετ' εὐμαρῶς), comme l'avait d'ailleurs fait Viereck, l'élision du ι final étant assez inhabituelle pour cette négation. Par ailleurs, le ν éphelesistique devant une voyelle ou une ponctuation n'est pas systématiquement employé par les auteurs, contrairement à ce que peuvent laisser croire les textes imprimés, les éditeurs ayant eu tendance à uniformiser. C'est pourquoi en XL, 169 nous avons conservé προσέτασσε (codd.), comme ἔρριψε et ἐπέσπερχε, respectivement en LXXXII, 350 et XCIX, 415.

Dans le cas d'Appien, cette uniformisation affecte surtout les pronoms réfléchis, les éditeurs ayant appliqué les règles dans toute leur rigueur, sans doute en raison du fait que les confusions entre esprits sont fréquentes, en particulier pour le pronom de la troisième personne. Ainsi, en VI, 26, là où tous les manuscrits donnent αὐτούς, Mendelssohn écrit αὐτοῦς. Pourtant, dans une proposition subordonnée infinitive rapportant les paroles du sujet principal, le réfléchi indirect n'a rien d'obligatoire. Il en va de même lorsque la proposition exprime le savoir du sujet (LV, 231, αὐτῶ L BJ : οὕτω P), sa pensée (LXXVII, 327, αὐτῶ codd.) ou sa volonté (XCVIII, 406 et CII, 422, αὐτῶ codd.), même s'il s'agit du sujet logique (XVII, 69 αὐτῶν codd.). C'est pourquoi, nous préférons conserver le texte des manuscrits et rejeter les corrections de l'éditeur. Pour ces mêmes raisons, la leçon donnée par L et PJ en XIX, 78 (αὐτῶ) est préférable à celle de B (αὐτῶ). Tout aussi facultatif est l'emploi du réfléchi indirect lorsque le pronom apparaît dans une proposition conditionnelle dépendant elle-même d'une infinitive rapportant les paroles du sujet principal ou logique. Les corrections de Mendelssohn et Viereck ne s'imposent donc pas en XXIX, 112 (αὐτοῦ codd.), pas plus qu'en LII, 218 (αὐτόν codd.) et en CII, 423 (αὐτῶ codd.). Enfin, on peut parfaitement employer le non-réfléchi dans une proposition subordonnée conditionnelle, conjonctive ou participiale exprimant les paroles, les sentiments ou les pensées du sujet principal. Le texte des manuscrits ne nécessite donc pas d'être corrigé en LIV, 224 (αὐτοῦ codd.), ni même en LXVII, 283 (αὐτούς codd.) ou en LXXI, 302 (αὐτόν codd.). Notons qu'en LXXVII, 326, où le pronom apparaît dans une proposition relative insérée elle-même

dans une infinitive exprimant la volonté du sujet principal, Viereck corrige le texte ($\alpha\upsilon\tau\tilde{\omega}$ codd.) d'après Candido. Mais l'usage des réfléchis étant bien plus strict en latin qu'en grec, la traduction de l'humaniste lombard n'est pas déterminante sur ce point précis. Il est toutefois des cas où les corrections des éditeurs se justifient. En L, 211 ($\alpha\upsilon\tau\tilde{\omega}$ Mend.), LIV, 228 ($\alpha\upsilon\tau\tilde{\omega}$ Nauck), XCII, 387 ($\alpha\upsilon\tau\tilde{\omega}$ Mend.), CII, 422 ($\alpha\upsilon\tau\tilde{\omega}\nu$ Bekker), CXXXVII, 568 ($\alpha\upsilon\tau\tilde{\omega}$ Viereck), le réfléchi est de rigueur puisque le pronom renvoie directement au sujet. C'est aussi la raison pour laquelle en CX, 456, il faut conserver la leçon donnée par B¹ ut uid. J ($\alpha\upsilon\tau\tilde{\omega}$), et non celle de L et PB ($\alpha\upsilon\tau\tilde{\omega}$). Par ailleurs, le réfléchi s'impose dans les tournures impersonnelles ou pronominales employées en XVI, 66 ($\alpha\upsilon\tau\tilde{\omega}\nu$ P ut corr. Bekker), XLI, 175 ($\epsilon\alpha\upsilon\tau\tilde{\omega}$ P et $\alpha\upsilon\tau\tilde{\omega}$ J B¹ ut uid.), XLIX, 204 ($\alpha\upsilon\tau\tilde{\omega}\nu$ L¹ ut uid. PB), LXX, 293 ($\alpha\upsilon\tau\tilde{\omega}$ Bekker) et CXIV, 478 ($\alpha\upsilon\tau\tilde{\omega}\nu$ L¹ ut uid. PJ ut corr. Bekker).

Pour finir, signalons qu'aucun des manuscrits ne note les iotas souscrits. C'est donc l'accent ou le contexte qui permet de déterminer le cas employé (nominatif en $-a$ / datif en $-a$ par exemple). Les lettres iota et upsilon sont parfois surmontées d'un tréma, même si elles n'entrent pas dans une diphtongue. Par ailleurs, les enclitiques, qu'ils soient monosyllabiques ou dissyllabiques, sont généralement frappés d'une accentuation erronée (ajout ou déplacement de l'accent d'enclise). Cela peut être source de confusions ($*\tau\acute{\epsilon} / \tau\acute{\alpha}$ par exemple). Enfin, selon la place disponible et la configuration des mots, les copistes mêlent aux lettres minuscules de nombreux tracés onciaux (gamma et nu orthogonaux, ainsi que delta triangulaire ou sigma lunaire), et font alterner avec les formes et les désinences complètes des syllabes ligaturées et des signes tachygraphiques. Le philologue doit garder cela à l'esprit pour éviter de faire une collation fautive.

Autres principes d'édition

Concernant les questions d'orthographe, nous avons appliqué les principes définis par P. Goukowsky, responsable de l'édition d'Appien dans la Collection des Universités de France. Pour les mots communs, nous avons préféré la graphie $\sigma\sigma$ de l'ionien ou de l'ancien attique à celle de l'attique classique en $\tau\tau$. Pour les noms propres, nous avons noté la labio-vélaire w (semi-voyelle u) par la diphtongue ou , que celle-ci fût en position initiale ou médiane. Lorsque se posaient d'autres problèmes de translittération (gémination et diphtongaison, notamment), nous avons adopté la graphie la mieux attestée chez l'auteur ou la plus proche du latin. Ainsi, nous avons transcrit le nom *Lucius* non par $\Lambda\omicron\upsilon\kappa\iota\omicron\varsigma$ mais par $\Lambda\epsilon\acute{\upsilon}\kappa\iota\omicron\varsigma$ (graphie unique dans les manuscrits). De même, nous avons transcrit le nom *Manius* par $M\acute{\alpha}\nu\iota\omicron\varsigma$ plutôt que par $M\acute{\alpha}\nu\mu\iota\omicron\varsigma$ (double graphie dans les manuscrits). Pour les habitants du Bruttium (*Bruttii* avec u bref ou *Brittii*), nous avons conservé $B\rho\epsilon\tau\tau\acute{\iota}\omicron\iota$, graphie bien attestée chez les auteurs grecs, et rejeté $B\rho\upsilon\tau\tau\acute{\iota}\omicron\iota$, graphie adoptée par E. Famerie. A propos de Fufius Calenus, nous n'avons pas écrit $\Phi\omicron\upsilon\phi\iota\omicron\varsigma$, mais $\Phi\acute{\iota}\phi\iota\omicron\varsigma$. Le nom latin *Fufius* comporte en effet un u bref que ne peut transcrire la diphtongue ou . En outre, la forme $\Phi\acute{\iota}\phi\iota\omicron\varsigma$ apparaît une fois dans le manuscrit L. Inversement, à propos de Plinius, nous n'avons pas écrit $\Pi\lambda\acute{\epsilon}\nu\iota\omicron\varsigma$, mais $\Pi\lambda\epsilon\acute{\iota}\nu\iota\omicron\varsigma$. Car le nom latin *Plinius* comporte un i long que ne peut transcrire la voyelle ϵ . La distinction entre longue et brève ayant tendance à disparaître dans la *koïnè*, la forme $\Pi\lambda\epsilon\acute{\iota}\nu\iota\omicron\varsigma$ aurait évolué vers $\Pi\lambda\acute{\iota}\nu\iota\omicron\varsigma$ à voyelle longue (par monophthongaison) puis vers $\Pi\lambda\acute{\iota}\nu\iota\omicron\varsigma$ à voyelle brève (par abrègement) avant de devenir $\Pi\lambda\acute{\epsilon}\nu\iota\omicron\varsigma$, forme conservée dans les manuscrits.

Concernant la ponctuation, nous avons également apporté un certain nombre de modifications au texte des éditions Teubner, qui ne répond pas toujours aux usages de la Collection des Universités de France. Toutefois, seules celles qui ont une incidence sur l'interprétation du texte sont signalées dans l'apparat critique.

TRADUCTIONS & ÉDITIONS**Traductions¹***Traductions des XV^e et XVI^e siècle*

Grâce aux travaux des humanistes, l'œuvre de nombreux auteurs antiques, dont celle d'Appien, fut diffusée dans l'Europe de la Renaissance. C'est à cette époque que le philosophe Pier Candido Decembrio réalisa une traduction latine de l'*Histoire Romaine*. La version complète en deux tomes fut imprimée en 1477 à Venise par Ehrard Ratdolt d'Augsbourg. Si Candido a pris des libertés avec le texte d'Appien, sautant des passages ou ajoutant des mots au gré de son intérêt ou de sa compréhension, sa traduction n'en présente pas moins des variantes séduisantes. Au lieu de voir en elles de justes intuitions dues à l'humaniste, Schweighäuser (suivi de Mendelssohn et de Viereck) s'imagina que Candido avait eu accès à un manuscrit primaire perdu offrant un texte plus correct que les autres. Une telle hypothèse est aujourd'hui abandonnée. En réalité, Candido aurait consulté le manuscrit P (mais superficiellement, à en juger par l'apparat critique des éditions teubneriennes), ainsi que l'une des copies d'Appien appartenant aux cardinaux Bessarion et Isidore. Par ailleurs, des lettres témoignent qu'il se fit envoyer à Rome deux apoglyphes florentins de L (*d* et *f*)². Si le travail de Candido reste donc un outil précieux au philologue, il ne doit pas pour autant être surévalué.

La première traduction en langue vulgaire parut au début du XVI^e siècle. Elle est le fait du secrétaire Alessandro Braccio, qui offrit une version italienne de l'*Histoire Romaine*, divisée en deux volumes, le premier publié à Rome en 1502, le second (contenant les *Guerres Civiles*) à Florence en 1519. Cette traduction s'appuyait sur celle de Candido. Dans les nombreuses rééditions vénitiennes qui suivirent, elle fut corrigée ou complétée successivement par Marco Guazzo (1528), Paul Manutius (1545), Ludovico Dolce (1554) et Girolamo Ruscelli (1563). Une partie de l'œuvre d'Appien fut aussi traduite dans la langue castillane. En 1522, Juan Molina publia en effet un

¹ P. Goukowsky, Notice de la *Guerre de Mithridate* d'Appien, Paris, Belles Lettres (2001), p. CLI-CLXXVIII. Voir aussi L. Mendelssohn, Préface de l'édition Teubner.

² M. R. Dilts, « The Manuscripts of Appian's *Historia Romana* », *RHT*, 1, 1971, p. 55-6.

ouvrage intitulé *Los Triumphos de Apiano*. Mais celui-ci ne concernait que la série des guerres étrangères.

La première traduction française est due à Claude de Seyssel. La version complète fut imprimée en 1544 à Lyon, chez l'éditeur J. Colin, pour le compte du libraire A. Constantin. Seyssel qui ignorait la langue grecque s'appuya pour commencer sur la traduction de Candido. Mais Janus Lascaris lui obtint finalement une copie de L (l'apographe *a*) et réalisa pour lui une traduction latine³. Seyssel passa du latin au français, réalisant ainsi une traduction indirecte. Ce travail ne répond pas aux exigences du philologue moderne et ne s'adresse donc guère qu'aux amateurs de belles-lettres.

Evoquons plutôt celui de Sigismond Geslen. Ce brillant philologue réalisa une traduction latine du texte édité par C. Estienne. Celle-ci fut publiée chez Froben en 1554 à Bâle par Coelius Secundus Curion. Sur l'exemplaire de l'*editio princeps* dont il disposait, Geslen avait également apporté un certain nombre de judicieuses corrections qui furent retenues dans les éditions postérieures (dont celle de Viereck). Jusqu'à Schweighäuser, la traduction de Geslen fit autorité.

Citons enfin la première version anglaise réalisée par un certain W. B. et publiée à Londres en 1578. Celle-ci se divisait en deux parties, l'une comprenant les *Guerres Civiles*, l'autre consacré aux guerres étrangères. Elle s'appuyait vraisemblablement sur les traductions de Candido et de Geslen.

Dans l'ombre du XVII^e siècle

Sous l'influence de quelques doctes, l'œuvre d'Appien souffrit d'une certaine déconsidération à l'époque classique, et ce jusqu'à Schweighäuser. Elle intéressa néanmoins le public lettré et nourrit la culture de l'honnête homme. C'est ainsi qu'Odet Philippe, sieur Desmares, réalisa une traduction française de l'*Histoire Romaine*. Celle-ci fut publiée à Paris chez Antoine de Sommaville en 1659. Elle reposait sur l'*editio princeps* d'Appien (celle de C. Estienne) et sur les traductions de Seyssel et de Geslen. Mais faute d'une parfaite maîtrise du grec et compte tenu des pratiques de traduction en vogue, Desmares offrit du texte d'Appien une version truffée de « belles infidèles » (recensées dans l'ouvrage de J.-J. Combes-Dounous). C'est pourquoi le travail de

³ M. R. Dilts, *op. cit.*, p. 58.

Desmares, comme celui de Seyssel, n'intéresse plus guère que les spécialistes de la traduction comme oeuvre littéraire.

Notons qu'une version anglaise parut à Londres, en 1679. Réalisée par John Davis, elle se divisait en deux parties, comprenant respectivement les guerres étrangères et les guerres civiles.

A la lumière du XVIII^e siècle

Dans la lignée de Geslen, Jean Schweighäuser réalisa une traduction latine de l'oeuvre d'Appien. Celle-ci fut publiée chez Weidmann en 1785 à Leipzig. Elle s'appuyait sur le texte de l'*Histoire Romaine* édité par ses soins. Schweighäuser améliora ainsi le travail de Geslen et l'adapta en fonction des modifications apportées à l'*editio princeps* après consultation de manuscrits inconnus de C. Estienne.

Traductions du XIX^e siècle

La dernière traduction française des *Guerres Civiles* est celle de Jean-Jacques Combes-Dounous. Les trois volumes qu'elle comporte furent publiés en 1808 chez Mame. Combes-Dounous s'intéressait particulièrement à cette période, trouvant dans le récit de ce passé troublé des échos des événements contemporains. Cela ressort nettement des annotations subjectives qui accompagnent sa traduction. L'auteur y porte sur les personnages et leurs actions des jugements inspirés par l'actualité récente, maniant aussi bien l'éloge respectueux que l'ironie polémique. Les notes n'en sont pas moins instructives, puisqu'elles contiennent des commentaires sur le texte d'Appien, ainsi que des comparaisons avec les autres historiens. Quant à la traduction proprement dite, qui repose sur le texte édité et traduit par Schweighäuser, elle sacrifie parfois l'exactitude à l'élégance.

Citons également, comme des curiosités, la traduction allemande de F. W. J. Dillenius parue à Francfort (1793-1800), celle de G. Hammerdrfen sortie à Prenzlau (1829-1832), ainsi que la version italienne en trois volumes publiée à Milan par Marco Mastrofini (1830).

Traductions récentes

En 1899, Horace White publia aux éditions Bohn une traduction anglaise de *l'Histoire Romaine*. Celle-ci fut révisée par I. Robinson avant d'être reprise en 1913 dans la collection Loeb. Elle occupe quatre volumes, avec une brève préface et quelques notes. Le texte traduit est celui de Viereck pour les *Guerres Civiles*.

En 1996, John Carter a fait paraître aux éditions Penguin une nouvelle version unilingue des *Guerres Civiles*. En un volume, l'auteur a réuni une traduction anglaise des cinq livres, complétée par une introduction et des annotations, auxquelles s'ajoutent des documents annexes (cartes, chronologie et développements sur le contexte social et politique à la fin de la République romaine). Le texte traduit est celui de Viereck, dont Carter s'écarte dans une trentaine de passages (listés au début de l'ouvrage). Pour le livre V, l'auteur ne propose pas de corrections personnelles, mais adopte diverses conjectures signalées dans l'apparat critique de Viereck.

Les *Guerres Civiles* ont également été traduites en italien par Emilio Gabba et Domenico Magnino. En 1958, Gabba publia à Florence le livre I (réédité en 1967). La parution du livre V remonte à 1970. Le texte traduit est celui de Viereck, auquel Gabba n'a apporté qu'un très petit nombre de modifications, signalées dans un appareil critique simplifié. Outre une longue introduction (traitant de la composition, des sources et des questions soulevées par le récit), le texte est pourvu d'un grand nombre de notes explicatives portant sur des problèmes historiques et géographiques. La traduction est rejetée en fin d'ouvrage, avant les cartes et l'index.

Citons enfin la traduction allemande qu'Otto Veh a fait de *l'Histoire Romaine*. En 1987, la série des guerres étrangères fut publiée à Stuttgart aux éditions Wirth et Gessel. La parution des *Guerres Civiles* date de 1989. Le premier volume fut corrigé, introduit et annoté par K. Brodersen. Au second travailla W. Will. Cette traduction est censée reposer sur un texte neuf établi par K. Brodersen, qui n'a toujours pas été publié.

Editions⁴

XVI^e-XVII^e siècles : editio princeps et suivantes

L'*editio princeps* d'Appien date de 1551. Elle fut publiée à Paris par Charles (et Robert) Estienne. Le texte —incomplet— reposait sur deux apoglyphes de L, *a* et *b*⁵. Il se présentait sans traduction.

En 1592, l'ensemble de l'*Histoire Romaine* fut réédité à Genève par Henri Estienne. Le texte grec était traduit en latin et annoté par l'éditeur.

En 1670, Alexandre Tollius publia à Amsterdam une édition de l'*Histoire Romaine* en deux volumes. Quelques améliorations résultant de conjectures étaient apportées au texte publié par H. Estienne. L'édition reprenait la traduction de Geslen et comportait une sélection de notes rédigées par H. Estienne et par d'autres doctes.

XVIII^e-XIX^e siècles : première édition critique et suivantes

La première édition critique est due à Jean Schweighäuser, lequel reconnut l'existence de deux familles de manuscrits, qu'il confronta pour établir le texte. Comme représentants de la famille *i*, Schweighäuser utilisa les manuscrits *a* et *b* (appelés *Regius A* et *Regius B* dans son édition, puisqu'ils étaient conservés de son temps à la Bibliothèque Royale du Louvre et provenaient de l'ancienne bibliothèque de Fontainebleau), tandis que la famille *O* était représentée par le manuscrit *A* (appelé *Augustanus*), autrement dit des manuscrits considérés aujourd'hui comme des apoglyphes directs ou indirects de L et de B⁶. Schweighäuser eut une vague connaissance de certains de nos manuscrits primaires, mais seulement à travers des notes ou des collations partielles prises par des correspondants étrangers. Son édition en trois volumes parut en 1785. Pour l'aider dans sa tâche, Schweighäuser disposa de deux précieux documents : un exemplaire de l'*editio princeps* sur lequel S. Musgrave avait apporté un grand nombre de corrections manuscrites, ainsi qu'une série de notes

⁴ P. Goukowsky, *op. cit.*, p. CLXXVIII-CLXXXIV.

⁵ M. R. Dilts, *op. cit.*, p. 58-9.

⁶ M. R. Dilts, *op., cit.*, p. 67.

inédites rédigées par J.-J. Reiske. On s'explique ainsi la place occupée, dans l'édition de Schweighäuser, par les corrections de Musgrave et de Reiske.

Suivirent plusieurs éditions reprenant, à quelques détails près, le texte de Schweighäuser : celle de L. H. Teucher en 1796-7 (texte grec en deux volumes, chez Dibdin, à Lemgo), celle de Schefer en 1819 (quatre volumes, chez Moss, à Leipzig) et l'édition stéréotypée sortie en 1829, chez Tauchnitz, à Leipzig. En 1840, J.-F. Dübner publia le texte grec et sa traduction latine chez Didot, à Paris (l'édition de Schweighäuser étant devenue introuvable). Les additions personnelles de Dübner sont négligeables, à ceci près qu'il ajouta des notes et des conjectures inédites de Schweighäuser. La même maison Didot ressortit en 1877 une édition augmentée de plusieurs index.

XIX^e-XX^e siècles : éditions teubneriennes

En 1852, I. Bekker publia l'oeuvre d'Appien chez Teubner, à Leipzig. Cette édition en deux volumes comprenait uniquement le texte grec. Elle suit le texte de Schweighäuser, les améliorations résultant de conjectures.

À la fin du XIX^e siècle, la maison Teubner confia à Ludovic Mendelssohn la tâche de réaliser une édition plus moderne de l'*Histoire Romaine*. Cette édition en deux volumes, parus successivement en 1879 et 1881, reposait sur des manuscrits de valeur inégale. Pour la famille *i*, Mendelssohn utilisa comme ses prédécesseurs les apographe *a* et *b*. Il ne reconnut pas l'importance de *L*, qu'il consulta à Florence. Inversement, il prêtait une importance excessive à la traduction de Candido. Pour la famille *O*, il continua d'utiliser l'apographe *A*. Il collationna également à Rome le manuscrit primaire *J*, mais de manière hâtive. L'édition de Mendelssohn fut jugée sévèrement par les philologues.

Paul Viereck reprit donc le travail quelque vingt ans plus tard. Le premier volume (contenant les guerres étrangères) ne parut qu'en 1939, le travail de Viereck ayant été mené à bien par A. G. Roos. Le second volume (contenant les *Guerres Civiles*), réalisé par le seul Viereck, avait été publié en 1905. Il fit l'objet d'une réimpression anastatique en 1986. Comme représentants de la famille *i*, Viereck utilisa les *Regii* de Schweighäuser, dont il reprit la collation. Il continua également à

surestimer la traduction de Candido. Pour la famille O, il utilisa le manuscrit J, mais en reprenant la collation rapide de Mendelssohn. Par contre, il abandonna le manuscrit A au profit de B, après avoir reconnu que le premier était un apographe du second⁷. Du manuscrit primaire B, il fit une collation personnelle et minutieuse. L'édition critique de Viereck, la dernière en date, offrait donc un texte sensiblement meilleur, mais qu'il était encore possible d'améliorer en reconsidérant le travail de Candido et surtout en éliminant les apographe pour se concentrer sur les quatre manuscrits primaires.

Pour notre propre édition, nous avons eu la possibilité de consulter et de comparer les traductions récentes, mais aussi celles de Seyssel et de Combes-Dounous, celle de Candido (à travers l'apparat critique des éditions Teubner), celle de Geslen (dans l'édition de Tollius), ainsi que les travaux de Schweighäuser et de Viereck.

⁷ M. R. Dilts, *op., cit.*, p. 67.

CONSPECTVS SIGLORVM

I- Codices

L = Laurentianus gr. LXX-5 (saec. XIV)

P = Vaticanus gr. 2156 (anno 1450)

B = Marcianus gr. 387 (anno 1440)

J = Vaticanus gr. 134 (saec. XV)

II- Editiones

C. Steph. = Carolus Stephanus, editio Appiani (anno 1551)

H. Steph. = Henricus Stephanus, editio Appiani (anno 1592)

Geslen = Sigismund Gelenius, interpretatio Appiani latina (anno 1554)

Musgrave = Samuel Musgrave, cuius schedis usus est Schweighaeuser

Schweig. = Johannes Schweighaeuser, editio Appiani (anno 1785)

Bekker = Immanuel Bekker, editio Appiani (anno 1852)

Nauck = August Nauck, cuius coniecturis usus est Mendelssohn

Mend. = Ludovicus Mendelssohn, editio Appiani (anno 1879)

Viereck = Paulus Viereck, editio Appiani (anno 1905)

TEXTE GREC
&
APPARAT CRITIQUE

**Le Livre V
des
Guerres Civiles**

**Texte
et
Apparat critique**

ΕΜΦΥΛΙΩΝ Ε

I. 1 Μετὰ δὲ τὸν Κασσίου καὶ Βρούτου θάνατον ὁ μὲν Καῖσαρ ἐπὶ τῆς Ἰταλίας ἦει, ὁ δὲ Ἀντώνιος ἐς τὴν Ἀσίαν, ἔνθα αὐτῷ συμβάλλει Κλεοπάτρα βασιλὶς Αἰγύπτου, καὶ εὐθὺς ὀφθεῖσα ἐκράτει. **2** Ὁ δὲ ἔρως ὅδε αὐτοῖς τε ἐκείνοις ἐς ἔσχατον ἔληξε κακοῦ καὶ ἐς ὅλην Αἴγυπτον ἐπ' ἐκείνοις. Ὅθεν ἄν τι καὶ Αἰγύπτιον εἴη τῆσδε τῆς βίβλου μέρος, ὀλίγον τε καὶ οὐκ ἄξιον ἐπιγραφῆς πω, διὸ δὴ καὶ τοῖς ἐμφυλίοις πολὺ πλείοσιν οὖσιν ἐπίμικτον. **3** Ἐγίνετο γὰρ δὴ καὶ μετὰ Κάσσιόν τε καὶ Βροῦτον ἕτερα ἐμφύλια ὅμοια, στρατηγοῦ μὲν οὐδενὸς ὄντος ἐπὶ πᾶσιν ὥσπερ <παρ> ἐκείνοις, κατὰ μέρη δὲ ἐτέρων, μέχρι Πομπηίος τε Σέξστος, ὁ νεώτερος παῖς Πομπηίου Μάγνου, λοιπὸς ὧν ἔτι τῆσδε τῆς στάσεως, τοῖς ἀμφὶ τὸν Βροῦτον ἐπανηρέθη καὶ Λέπιδος ἐξέπεσε τοῦ μέρους τῆς ἡγεμονίας καὶ ἡ Ῥωμαίων ἀρχὴ πᾶσα περιῆλθεν ἐς δύο μόνους, Ἀντώνιόν τε καὶ Καίσαρα. Ἐγένετο δὲ αὐτῶν ἕκαστα οὕτως.

II. 4 Κάσσιος ὁ Παρμήσιος ἐπὶ κλην ὑπελέλειπτο μὲν ὑπὸ Κασσίου καὶ Βρούτου περὶ τὴν Ἀσίαν ἐπὶ νεῶν καὶ στρατοῦ, χρήματα ἐκλέγειν. Κασσίου δὲ ἀποθανόντος οὐδὲν ἐλπίζων ὅμοιον ἐν Βρούτῳ, Ῥοδίων ἐπελέξατο νῆας τριάκοντα, ὅσας ἐνόμιζε πληρώσειν, καὶ τὰς λοιπὰς διέπρησε χωρὶς τῆς ἱερᾶς, ἵνα μὴ δύναιτο νεωτερίσαι. **5** Καὶ ὁ μὲν τάδε πράξας ἀνήγετο ταῖς τε ἰδίαις καὶ ταῖς τριάκοντα, Κλώδιος δὲ ἐκ Βρούτου πεμφθεὶς εἰς Ῥόδον ἐπὶ νεῶν τρισκαίδεκα, τοὺς Ῥοδίους νεωτερίζοντας εὐρών (ἔτεθνήκει γὰρ ἤδη καὶ ὁ Βροῦτος), ἐξήγαγε τὴν φρουράν, οἷσαν ὀπλιτῶν τρισχιλίων, καὶ εἰς τὸν Παρμήσιον ἐχώρει. **6** Ἀφίκετο δὲ αὐτοῖς καὶ Τουρούλιος, ἑτέρας ναῦς ἔχων πολλὰς καὶ χρήματα, ὅσα προεξείλετο ἀπὸ τῆς Ῥόδου. Ἔς δὴ τὸ ναυτικὸν τοῦτο ὡς εἰς ἤδη τινὰ ἰσχὺν συνέθεον, ὅσοι ἦσαν κατὰ μέρη τῆς Ἀσίας ἐπὶ τῶν ὑπηρεσιῶν, καὶ αὐτὸ ὀπλίταις τε ἐξ ὧν ἐδύνατο ἀνεπλήρουν καὶ ἐρέταις ἐκ θεραπόντων ἢ δεσμοτῶν, ἐπιπλέοντες δὲ ταῖς νήσοις καὶ ἀπὸ τῶν νησιωτῶν. **7** Ἦλθον δ' εἰς αὐτοὺς καὶ Κικέρων ὁ Κικέρωνος καὶ ὅσοι ἄλλοι τῶν ἐπιφανῶν ἐκ τῆς Θάσου διεπεφεύγεσαν. Καὶ ταχὺ πλῆθος ἦν καὶ σύνταξις ἀξιόχρεως ἡγεμόνων τε καὶ στρατοῦ καὶ νεῶν. **8** Προσλαβόντες δὲ καὶ Λέπιδον μεθ' ἑτέρας δυνάμεως, ἡ Βρούτῳ καθίστατο Κρήτην, πρὸς Μοῦρκον καὶ Δομίτιον Ἀηνόβαρβον ἐπὶ μεγάλης δυνάμεως ὄντας εἰς τὸν Ἰόνιον διέπλεον. **9** Καὶ αὐτῶν οἱ μὲν ἅμα τῷ Μούρκῳ διέπλευσαν εἰς Σικελίαν καὶ τὴν ἰσχὺν Πομπηίῳ Σέξστῳ συνῆψαν, οἱ δὲ κατέμειναν παρὰ Ἀηνοβάρβῳ καὶ τὴν αἴρεσιν ἐφ' ἑαυτῶν καθίσταντο.

III. 10 Τοιάδε μὲν ἐκ τῶν λειψάνων τῆς παρασκευῆς Κασσίου τε καὶ Βρούτου πρῶτα συνίστατο, ὃ δὲ Καῖσαρ καὶ ὁ ᾽Αντώνιος ἐπὶ τῇ νίκῃ τῇ περὶ Φιλίππου ἔθυόν τε λαμπρῶς καὶ τὸν στρατὸν ἐπήνουν. **11** Καὶ ἐς τὴν δόσιν τῶν ἐπινικίων ὃ μὲν ἐς τὴν Ἰταλίαν ἐχώρει, τὴν τε γῆν αὐτοῖς διανεμήσων καὶ ἐς τὰς ἀποικίας καταλέξων (ὧδε γὰρ αὐτοῖς εἶλετο διὰ τὴν ἀρρωστίαν), ὃ δὲ ᾽Αντώνιος ἐς τὰ πέραν ἔθνη, συλλέξων τὰ χρήματα, ὅσα αὐτοῖς ὑπέσχητο. **12** Διενείμαντο δὲ αὐθις ὅσα καὶ πρότερον ἔθνη καὶ ἐπελάμβανον τὰ Λεπίδου· τὴν τε γὰρ Κελτικὴν τὴν ἐντὸς ᾽Αλπεων ἐδόκει Καίσαρος ἀξιοῦντος αὐτόνομον ἀφιέναι γνώμη τοῦ προτέρου Καίσαρος, ὃ τε Λέπιδος διεβάλλετο τὰ παρ' <αὐτῶν> Πομπηίῳ προδιδόναι· καὶ ὦριστο, εἰ Καίσαρι ψευδῆς ἢ διαβολὴ φανείη, ἕτερα ἀντιδοῦναι τῷ Λεπίδῳ. **13** ᾽Αφίεσαν δὲ καὶ τῆς στρατείας τοὺς ἐντελῆ χρόνον ἐστρατευμένους χωρὶς ὀκτακισχιλίων, οὓς δεηθέντας ἔτι στρατεύεσθαι σφίσιν ἀποδεξάμενοι διείλοντο καὶ συνελόχισαν ἐς στρατηγίδας τάξεις. **14** Ὁ δὲ λοιπὸς αὐτοῖς στρατὸς ἐγένετο, σὺν τοῖς μεταθεμένοις ἀπὸ Βρούτου, τέλη πεζῶν ἑνδεκα καὶ ἵππεῖς μύριοι καὶ τετρακισχίλιοι. Καὶ ἔσχεν αὐτῶν ὃ μὲν ᾽Αντώνιος διὰ τὴν ἀποδημίαν ἕξ τέλη καὶ ἵππέας μυρίουσ, ὃ δὲ Καῖσαρ ἵππέας τετρακισχιλίουσ καὶ τέλη πέντε· καὶ τῶνδε δὲ αὐτῶν ᾽Αντωνίῳ <δύο ἔδωκεν>, ἀντιληψόμενος ἐκ τῶν ὑπὸ Καληνῶ τοῦ ᾽Αντωνίου κατὰ τὴν Ἰταλίαν ὑπολελειμμένων.

IV 15 Ὁ μὲν δὴ Καῖσαρ ἐπὶ τὸν Ἰόνιον ἦει, ὁ δὲ Ἀντώνιος ἐν Ἐφέσῳ γενόμενος τῇ θεῶ μεγαλοπρεπῶς ἔθουε καὶ τοὺς καταφυγόντας ἐκ τῆς Βρούτου καὶ Κασσίου συμφορᾶς εἰς τὸ ἱερὸν ἰκέτας ἀπέλυε χωρὶς Πετρωνίου, συνεγνωκότες ἐπὶ τῷ φόνῳ Καίσαρος, καὶ Κοίντου, προδόντος ἐν Λαοδικείᾳ Κασσίῳ Δολοβέλλαν. **16** Τοὺς δὲ Ἑλληνας καὶ ὅσα ἄλλα ἔθνη τὴν ἀμφὶ τὸ Πέργαμον Ἀσίαν νέμονται, κατὰ τε πρεσβείας παρόντας ἐπὶ συνθέσει καὶ μετακεκλημένους συναγαγὼν ἔλεξεν ὧδε. **17** « Ὑμᾶς ἡμῖν, ὧ ἄνδρες Ἑλληνες, Ἀτταλος ὁ βασιλεὺς ὑμῶν ἐν διαθήκαις ἀπέλιπε, καὶ εὐθύς ἀμείνονες ὑμῖν ἦμεν Ἀττάλου· οὐς γὰρ ἐτελεῖτε φόρους Ἀττάλῳ, μεθήκαμεν ὑμῖν, μέχρι δημοκόπων ἀνδρῶν καὶ παρ' ἡμῖν γενομένων ἐδέησε φόρων. **18** Ἐπεὶ δὲ ἐδέησεν, οὐ πρὸς τὰ τιμήματα ὑμῖν ἐπεθήκαμεν, ὡς ἂν ἡμεῖς ἀκίνδυνον φόρον ἐκλέγοιμεν, ἀλλὰ μέρη φέρειν τῶν ἐκάστοτε καρπῶν ἐπετάξαμεν, ἵνα καὶ τῶν ἐναντίων κοινωνῶμεν ὑμῖν. **19** Τῶν δὲ ταῦτα παρὰ τῆς βουλῆς μισθουμένων ἐνυβριζόντων ὑμῖν καὶ πολὺ πλείονα αἰτούντων, Γάιος Καῖσαρ τῶν μὲν χρημάτων τὰ τρίτα ὑμῖν ἀνῆκεν ὧν ἐκείνοις ἐφέρετε, τὰς δ' ὕβρεις ἔπαυσεν· ὑμῖν γὰρ τοὺς φόρους ἐπέτρεψεν ἀγείρειν παρὰ τῶν γεωργούντων. **20** Καὶ τόνδε τοιόνδε ὄντα οἱ χρηστοὶ τῶν ἡμετέρων πολιτῶν τύραννον ἐκάλουν, καὶ ὑμεῖς αὐτοῖς συνετελεῖτε χρήματα πολλά, σφαγεῦσί τε οἷσι τοῦ ὑμετέρου εὐεργέτου, καὶ καθ' ἡμῶν τῶν τιμωρούντων ἐκείνῳ.

V. **21** Τῆς δὲ δικαίας τύχης οὐχ, ὡς ἐβούλεσθε, ἀλλ' ὡς ἦν ἄξιον, κρινάσης τὸν πόλεμον, εἰ μὲν ὡς συναγωνισταῖς τῶν πολεμίων ἔδει χρῆσθαι, κολάσεως ὑμῖν ἔδει, ἐπεὶ δὲ ἐκόντες πιστεύομεν ὑμᾶς κατὰ ἀνάγκην τάδε πεποιηκέναι, τῶν μὲν μειζόνων ἀφίεμεν, χρημάτων δὲ ἡμῖν δεῖ καὶ γῆς καὶ πόλεων ἐς τὰ νικητήρια τοῦ στρατοῦ, τέλη δὲ ἔστιν ὀκτὼ καὶ εἴκοσιν ὀπλιτῶν, ἃ μετὰ τῶν συντασσομένων εἰσὶ μυριάδες ἀνδρῶν ὑπὲρ ἑπτακαίδεκα, καὶ τούτων ἀνευθεν οἱ ἵππεῖς καὶ ἕτερος ὄμιλος ἑκατέρου στρατοῦ. **22** Ἐκ μὲν δὴ τοῦ πλήθους τῶν ἀνδρῶν τὸ πλῆθος τῆς χρείας συνορᾶν δύνασθε. Τὴν δὲ γῆν καὶ τὰς πόλεις αὐτοῖς διαδώσων ὁ Καῖσαρ ἄπεισιν ἐς τὴν Ἰταλίαν, <ἦ καὶ>, εἰ χρὴ τῷ λόγῳ τὸ ἔργον εἰπεῖν, ἀναστήσων τὴν Ἰταλίαν. **23** Ὑμᾶς δ' ἵνα μὴ γῆς καὶ πόλεων καὶ οἰκιῶν καὶ ἱερῶν καὶ τάφων ἀνίστησθε, ἐς τὰ χρήματα ἐλογισάμεθα, οὐδὲ ἐς ἅπαντα (οὐδὲ γὰρ ἂν δύναισθε), ἀλλὰ μέρος αὐτῶν καὶ βραχύτατον, ὃ καὶ πυθομένους ὑμᾶς ἀγαπήσειν οἴομαι. **24** Ἄ γὰρ ἔδοτε τοῖς ἡμετέροις ἐχθροῖς ἐν ἔτεσι δύο (ἔδοτε δὲ φόρους ὡς δέκα ἐτῶν), ταῦτα λαβεῖν ἀρκέσει μόνα, ἀλλ' ἐνὶ ἔτει· ἐπιείγουσι γὰρ αἱ χρεῖαι. Συνεῖσί γε τῆς χάριτος ὑμῖν τοσοῦτον ἂν ἐπιείποιμι, ὅτι μηδενὸς ἀμαρτήματος ἴσον ἐπιτίμιον ὀρίζεται ».

VI. 25 Ὁ μὲν οὕτως εἶπεν, ἐς ὀκτὼ καὶ εἴκοσι τέλη πεζῶν τὴν χάριν περιφέρων, ὅτι, οἶμαι, τρία καὶ τεσσαράκοντα ἦν αὐτοῖς, ὅτε ἐν Μουτίνῃ συνηλλάσσοντο ἀλλήλοις καὶ τάδε ὑπισχνοῦντο, ὁ δὲ πόλεμος αὐτὰ ἐς τοσοῦτον ὑπενηνόχει. **26** Οἱ δὲ Ἕλληνες ἔτι λέγοντος αὐτοῦ ταῦτα ἐρρίπτουν ἑαυτοὺς ἐς τὸ ἔδαφος, ἀνάγκην καὶ βίαν ἐς αὐτοὺς ἐκ Βρούτου καὶ Κασσίου γενομένης ἐπιλέγοντες οὐκ ἐπιτιμιῶν ἀξίας εἶναι, ἀλλ' ἐλέου, δόντες δ' ἂν τοῖς εὐεργέταις ἐκόντες ἀπορεῖν διὰ τοὺς πολεμίους, οἷς οὐ τὰ χρήματα μόνον, ἀλλὰ καὶ τὰ σκεύη καὶ τοὺς κόσμους ἐσενεγκεῖν ἀντὶ τῶν χρημάτων, τοὺς δὲ αὐτὰ παρὰ σφίσιν ἐς νόμισμα χαλκεῦσαι. **27** Καὶ τέλος παρακαλοῦντες ἔτυχον ἐννέα ἐτῶν φόρους ἐσενεγκεῖν ἔτεσι δύο. Βασιλεῦσι δὲ καὶ δυνάσταις καὶ πόλεσιν ἐλευθέραις ἄλλα ἐς τὴν ἐκάστων δύναμιν ἐπετάχθη.

VII. 28 Περιλιόντι δ' αὐτῶ τὰ ἔθνη Λεύκιός τε ὁ Κασσίου ἀδελφὸς καὶ ὅσοι ἄλλοι τῶν δεδιότων, ἐπεὶ τῆς ἐν Ἐφέσῳ συγγνώμης ἐπύθοντο, ἰκέται προσήεσαν. Καὶ ἀπέλυε πάντας, πλὴν τοὺς συνεγνωκότας ἐπὶ φόνῳ Καίσαρος· τούτοις γὰρ δὴ μόνοις ἀδιάλλακτος ἦν. **29** Παρηγόρει δὲ καὶ τῶν πόλεων τὰς μάλιστα δεινὰ παθούσας, Λυκίους μὲν ἀτελεῖς φόρων ἀφιεῖς καὶ Ξάνθον οἰκίζειν παραινῶν, Ῥοδίους δὲ διδοὺς Ἄνδρον τε καὶ Τῆνον καὶ Νάξον καὶ Μύνδον, ἃς οὐ πολὺ ὕστερον ἀφηρέθησαν ὡς σκληρότερον ἄρχοντες. **30** Λαοδικέας δὲ καὶ Ταρσέας ἐλευθέρους ἠφίει καὶ ἀτελεῖς φόρων· καὶ Ταρσέων τοὺς πεπραμένους ἀπέλυε τῆς δουλείας διατάγματι. Ἀθηναίοις δ' ἐς αὐτὸν ἐλθοῦσι μετὰ Τῆνον Αἴγιναν ἔδωκε καὶ Ἴκον καὶ Κέω καὶ Σκίαθον καὶ Πεπάρηθον. **31** Ἐπιπαριῶν δὲ Φρυγίαν τε καὶ Μυσίαν καὶ Γαλάτας τοὺς ἐν Ἀσίᾳ Καππαδοκίαν τε καὶ Κιλικίαν καὶ Συρίαν τὴν Κοίλην καὶ Παλαιστίνην καὶ τὴν Ἰτουραίαν καὶ ὅσα ἄλλα γένη Σύρων, ἅπασιν ἐσφορὰς ἐπέβαλλε βαρείας καὶ διήτα πόλεις καὶ βασιλεῦσιν, ἐν μὲν Καππαδοκίᾳ Ἀριαράθῃ τε καὶ Σισίννῃ, ὧν τῷ Σισίννῃ συνέπραξεν ἐς τὴν βασιλείαν, καλῆς οἱ φανείσης τῆς μητρὸς τοῦ Σισίννου [καὶ] Γλαφύρας· ἐν δὲ Συρίᾳ τοὺς κατὰ πόλεις ἐξήρει τυράννους.

VIII. 32 Καὶ ἐν Κιλικίᾳ πρὸς αὐτὸν ἐλθούσης Κλεοπάτρας ἐμέμψατο μὲν ὡς οὐ μετασχούσης τῶν ἐπὶ Καίσαρι πόνων, τῆς δὲ οὐκ ἀπολογουμένης μᾶλλον ἢ καταλογιζομένης αὐτῆς, ὅτι καὶ τὰ παρὰ οἷ τέσσαρα τέλη πρὸς Δολοβέλλαν αὐτίκα πέμψειε καὶ στόλον ἄλλον ἔτοιμον ἔχουσα κωλυθείη ὑπὸ τε ἀνέμου καὶ αὐτοῦ Δολοβέλλα, ταχυτέρας ἥσσης τυχόντος, Κασσίῳ τε δις ἀπειλοῦντι μὴ συμμαχήσειε καὶ σφίσιν ἐκείνοις πολεμοῦσιν ἐς τὸν Ἰόνιον αὐτὴ τὸν στόλον ἔχουσα πλεύσειε μετὰ παρασκευῆς βαρυτάτης, οὔτε δείσασα Κάσσιον οὔτε φυλαξαμένη Μοῦρκον ναυλοχοῦντα, μέχρι χειμῶν τά τε ἄλλα διελυμήνατο καὶ αὐτὴν ἐς νόσον ἐνέβαλεν, ἣς δὴ χάριν οὐδ' ὕστερον ἐπαναχθῆναι νενικηκότων ἤδη, **33** ὁ δὲ Ἀντώνιος ἐπὶ τῇ ὄψει τὴν σύνεσιν καταπλαγεὶς εὐθὺς αὐτῆς μειρακιωδῶς ἐάλῳκει, καίπερ ἔτη τεσσαράκοντα γεγονώς, λεγόμενος μὲν ὑγρότατος ἐς ταῦτα ἀεὶ φῦναι, λεγόμενος δ' ἐς ταύτην καὶ πάλαι, παῖδα ἔτι οὔσαν, ἐρέθισμά τι τῆς ὄψεως λαβεῖν, ὅτε ἐπὶ τὴν Ἀλεξάνδρειαν Γαβινίῳ στρατεύοντι νέος ἱππαρχῶν εἶπετο.

IX 34 Εὐθύς οὖν Ἀντωνίῳ μὲν ἢ περὶ ἅπαντα τέως ἐπιμέλεια ἀθρόα ἡμβλύνετο, Κλεοπάτρα δ' ὅ τι προστάξειεν, ἐγίγνετο, οὐ διακριδὸν ἔτι περὶ τῶν ὀσίων ἢ δικαίων, ἐπεὶ καὶ τὴν ἀδελφὴν αὐτῆς Ἀρσινόην, ἰκέτιν οὔσαν ἐν Μιλήτῳ τῆς Λευκοφρυήνης Ἀρτέμιδος, πέμψας ὁ Ἀντώνιος ἀνεῖλε, **35** καὶ Σεραπίωνα, τὸν ἐν Κύπρῳ στρατηγὸν αὐτῆς, συμμαχήσαντα Κασσίῳ, Τυρίων ὄντα ἰκέτην, ἐκέλευσε τοὺς Τυρίους ἐκδοῦναι τῇ Κλεοπάτρῃ, ἐκδοῦναι δὲ καὶ Ἀραδίους ἕτερον ἰκέτην, ὃν τινα, Πτολεμαίου τοῦ ἀδελφοῦ τῆς Κλεοπάτρας ἀφανοῦς ἐν τῇ πρὸς Καίσαρα κατὰ τὸν Νεῖλον ναυμαχίᾳ γενομένου, οἱ Ἀράδιοι εἶχον λέγοντα Πτολεμαῖον εἶναι. **36** Καὶ τὸν ἐν Ἐφέσῳ δὲ τῆς Ἀρτέμιδος ἱερέα, ὃν Μεγάβυζον ἡγοῦνται, ὑποδεξάμενόν ποτε τὴν Ἀρσινόην ὡς βασιλίδα ἀχθῆναι μὲν ἐκέλευσεν, Ἐφεσίων δ' αὐτὴν Κλεοπάτραν ἰκετευσάντων μεθῆκεν. Οὕτω μὲν ὁ Ἀντώνιος ἐνήλλακτο ταχέως, καὶ τὸ πάθος αὐτῷ τοῦτο ἀρχὴ καὶ τέλος τῶν ἔπειτα κακῶν ἐγένετο. **37** Ἀποπλευσάσης δὲ τῆς Κλεοπάτρας εἰς τὰ οἰκεῖα, ὁ Ἀντώνιος ἔπεμπε τοὺς ἱππέας Πάλμυραν πόλιν, οὐ μακρὰν οὔσαν ἀπὸ Εὐφράτου, διαρπάσαι, μικρὰ μὲν ἐπικαλῶν αὐτοῖς, ὅτι Ῥωμαίων καὶ Παρθυαίων ὄντες ἐφόριοι εἰς ἑκατέρους ἐπιδεξίως εἶχον (ἔμποροι γὰρ ὄντες κομίζουσι μὲν ἐκ Περσῶν τὰ Ἰνδικὰ ἢ Ἀράβια, διατίθενται δ' ἐν τῇ Ῥωμαίων), ἔργῳ δ' ἐπινοῶν τοὺς ἱππέας περιουσιάσαι. **38** Παλμυρηναίων δὲ προμαθόντων καὶ τὰ ἀναγκαῖα εἰς τὸ πέραν τοῦ ποταμοῦ μετενεγκάντων τε καὶ ἐπὶ τῆς ὄχθης, εἴ τις ἐπιχειροίη, σκευασαμένων τόξοις, πρὸς ἃ πεφύκασιν ἐξαιρέτως, οἱ ἱππεῖς τὴν πόλιν κενὴν καταλαβόντες ὑπέστρεψαν, οὔτε εἰς χεῖρας ἐλθόντες οὐδέ τι λαβόντες.

X. 39 Καὶ δοκεῖ τόδε τὸ ἔργον Ἀντωνίῳ τὸν μετ' οὐ πολὺ Παρθυικὸν πόλεμον ἐξάψαι, πολλῶν ἐκ Συρίας τυράννων ἐς αὐτοὺς συμφυγόντων. Ἡ γὰρ Συρία μέχρι μὲν ἐπ' Ἀντίοχον τὸν Εὐσεβῆ καὶ τὸν τοῦ Εὐσεβοῦς υἱὸν Ἀντίοχον ὑπὸ τοῖς ἐκ Σελεύκου τοῦ Νικάτορος ἐβασιλεύετο, ὥς μοι περὶ Σύρων λέγοντι εἴρηται. **40** Πομπηίου δ' αὐτὴν Ῥωμαίοις προσλαβόντος καὶ στρατηγὸν αὐτῇ Σκαῦρον ἀποδείξαντος, ἡ βουλή μετὰ Σκαῦρον ἔπεμψεν ἑτέρους καὶ Γαβίνιον τὸν Ἀλεξανδρεῦσι πολεμήσαντα, ἐπὶ δὲ Γαβινίῳ Κράσσον τὸν ἐν Παρθυαίοις ἀποθανόντα καὶ Βύβλον ἐπὶ τῷ Κράσσῳ. **41** Παρὰ δὲ τὴν Γαίου Καίσαρος ἄρα τελευτὴν καὶ στάσιν ἐπ' αὐτῇ κατὰ πόλεις ὑπὸ τυράννων εἶχετο, συλλαμβανόντων τοῖς τυράννοις τῶν Παρθυαίων. ἐσέβαλον γὰρ δὴ καὶ ἐς τὴν Συρίαν οἱ Παρθυαῖοι μετὰ τὴν Κράσσου συμφορὰν καὶ συνέπραξαν τοῖς τυράννοις. **42** Οὗς ὁ Ἀντώνιος ἐξελαύνων ὑποφεύγοντας ἐς τὴν Παρθυηνὴν καὶ τοῖς πλήθεσιν ἐπιβάλλων ἐσφορὰς βαρυτάτας καὶ ἐς Παλμυρηνοὺς τάδε ἁμαρτῶν, οὐδ' ἐπέμεινε συστῆσαι τὴν χώραν θορυβουμένην, ἀλλὰ τὸν στρατὸν ἐς τὰ ἔθνη διελὼν χειμάσοντα αὐτὸς ἐς Αἴγυπτον ἦει πρὸς Κλεοπάτραν.

XI. 43 Ἡ δὲ αὐτὸν ἐπεδέχετο λαμπρῶς . Καὶ ὁ μὲν ἐχείμαζεν ἔνταῦθα, ἄνευ σημείων ἡγεμονίας, ἰδιώτου σχῆμα καὶ βίον ἔχων, εἴθ' ὡς ἐν ἀλλοτρίᾳ τε ἀρχῇ καὶ βασιλευούσῃ πόλει, εἴτε τὴν χειμασίαν ὡς πανήγυριν ἄγων, ἐπεὶ καὶ φροντίδας ἀπετέθειτο καὶ ἡγεμόνων θεραπείαν, καὶ στολὴν εἶχε τετράγωνον Ἑλληνικὴν ἀντὶ τῆς πατρῴου, καὶ ὑπόδημα ἦν αὐτῷ λευκὸν Ἀττικόν, ὃ καὶ Ἀθηναίων ἔχουσιν ἱερεῖς καὶ Ἀλεξανδρέων, καὶ καλοῦσι φαικάσιον . **44** Ἐξοδοί τε ἦσαν αὐτῷ ἐς ἱερὰ ἢ γυμνάσια ἢ φιλολόγων διατριβὰς μόναι καὶ δίαίτα μεθ' Ἑλλήνων ὑπὸ Κλεοπάτρας, ἧ δὲ καὶ μάλιστα τὴν ἐπιδημίαν ἀνετίθει .

XII. 45 Καὶ τὰ μὲν περὶ Ἀντώνιον ἦν τοιάδε· Καίσαρι δὲ εἰς τὴν Ῥώμην ἐπανιόντι ἢ τε νόσος αἰθις ἤκμαζεν ἐν Βρεντεσίῳ μάλιστα ἐπικινδύνως, καὶ φήμη διήνεγκεν αὐτὸν καὶ τεθνάναι. **46** Ῥαίσαρ δ' ἐσῆλθεν εἰς τὴν πόλιν καὶ τοῖς Ἀντωνίου τὰ γράμματα ἐδείκνυε τὰ Ἀντωνίου. Οἱ δὲ Καληνόν τε προσέτασσον ἀποδοῦναι τὰ δύο τέλη τῷ Καίσαρι καὶ εἰς Λιβύην ἐπέστελλον Σεξστίῳ Λιβύης καὶ τοῦτον Καίσαρι ἀποστῆναι. **47** Καὶ οἱ μὲν οὕτως ἐποίουν, ὁ δὲ Καῖσαρ οὐδὲν ἀνήκεστον ἁμαρτεῖν δόξαντι Λεπίδῳ Λιβύην ἀντὶ τῶν προτέρων ἔθνων ἐνήλλασσε καὶ τὰ λοιπὰ τῶν ἐπὶ ταῖς προγραφαῖς δεδημευμένων διεπίπρασκε. **48** Καταλέγοντι δ' αὐτῷ τὸν στρατὸν εἰς τὰς ἀποικίας καὶ τὴν γῆν ἐπινέμοντι δυσεργές ἦν. Οἱ τε γὰρ στρατιῶται τὰς πόλεις ἤτουν, αἱ αὐτοῖς ἀριστίνδην ἦσαν ἐπειλεγμένοι πρὸ τοῦ πολέμου, καὶ αἱ πόλεις ἠξίουσαν τὴν Ἰταλίαν ἅπασαν ἐπινείμασθαι τὸ ἔργον ἢ ἐν ἄλλαις διαλαχεῖν τῆς τε γῆς τιμὴν τοὺς δωρουμένους ἤτουν. **49** Καὶ ἀργύριον οὐκ ἦν, ἀλλὰ συνιόντες ἀνὰ μέρος εἰς τὴν Ῥώμην οἱ τε νέοι καὶ γέροντες ἢ αἱ γυναῖκες ἅμα τοῖς παιδίοις εἰς τὴν ἀγορὰν ἢ τὰ ἱερὰ ἐθρήνουν, οὐδὲν μὲν ἀδικῆσαι λέγοντες, Ἰταλιῶται δὲ ὄντες ἀνίστασθαι γῆς τε καὶ ἐστίας οἷα δορίληπτοι. **50** Ἐφ' οἷς οἱ Ῥωμαῖοι συνήχθησαν καὶ ἐπεδάκρουν, καὶ μάλιστα, ὅτε ἐνθυμηθεῖεν οὐχ ὑπὲρ τῆς πόλεως, ἀλλὰ ἐπὶ σφίσις αὐτοῖς καὶ τῇ μεταβολῇ τῆς πολιτείας τόν τε πόλεμον γεγονότα καὶ τὰ ἐπινίκια διδόμενα καὶ τὰς ἀποικίας συνισταμένας τοῦ μηδ' αἰθις ἀνακῦψαι τὴν δημοκρατίαν, παρῳκισμένων τοῖς ἄρχουσι μισθοφόρων ἐτοίμων εἰς ὃ τι χρήζοιεν.

XIII 51 Ὁ δὲ Καῖσαρ ταῖς πόλεσιν ἐξελογεῖτο τὴν ἀνάγκην, καὶ ἐδόκουν οὐδ' ὡς ἀρκέσειν. Οὐδ' ἤρκουν, ἀλλὰ ὁ στρατὸς καὶ τοῖς γείτοσιν ἐπέβαινε σὺν ὕβρει, πλεονά τε τῶν διδομένων σφίσι περισπώμενοι καὶ τὸ ἄμεινον ἐκλεγόμενοι. Οὐδὲ ἐπιπλήσοντος αὐτοῖς καὶ δωρουμένου πολλὰ ἄλλα τοῦ Καίσαρος ἐπαύοντο, ἐπεὶ καὶ τῶν ἀρχόντων, ὡς δεομένων σφῶν ἐς τὸ ἐγκρατὲς τῆς ἀρχῆς, κατεφρόνουν. **52** Καὶ γὰρ αὐτοῖς ἡ πενταετία παρῶδευε, καὶ τὸ ἀσφαλὲς ἡ χρεία συνῆγεν ἀμφοτέροις παρ' ἀλλήλων, τοῖς μὲν ἡγεμόσιν ἐς τὴν ἀρχὴν παρὰ τοῦ στρατοῦ, τῷ στρατῷ δὲ ἐς τὴν ἐπικράτησιν ὧν ἔλαβον, ἡ τῶν δεδωκότων ἀρχὴ παραμένουσα. Ὡς γὰρ αὐτῶν οὐ βεβαίως <ἐπικρατήσοντες, εἰ μὴ βεβαίως> ἄρχοιεν οἱ δόντες, ὑπερεμάχουν ἀπ' εὐνοίας ἀναγκαίου. **53** Πολλὰ δὲ καὶ ἄλλα τοῖς ἀπορουμένοις αὐτῶν ἐδωρεῖτο, δανειζόμενος ἐκ τῶν ἱερῶν, ὁ Καῖσαρ. Ὅθεν τὴν γνώμην ὁ στρατὸς ἐς αὐτὸν ἐπέστρεφε, καὶ πλείων ὑπήντα χάρις ὡς γῆν ἅμα καὶ πόλεις καὶ χρήματα καὶ οἰκήματα δωρουμένῳ καὶ καταβοωμένῳ μὲν ἐπιφθόνως ὑπὸ τῶν ἀφαιρουμένων, φέροντι δὲ τὴν ὕβριν ἐς χάριν τοῦ στρατοῦ.

XIV. 54 Ταῦτα δὲ ὄρων ὃ τε ἀδελφὸς ὁ τοῦ ᾽Αντωνίου Λεύκιος ᾽Αντώνιος, ὑπατεύων τότε, καὶ ἡ γυνὴ τοῦ ᾽Αντωνίου Φουλουία καὶ ὁ τὴν ἀποδημίαν ἐπιτροπεύων τῷ ᾽Αντωνίῳ Μάνιος, ἵνα μὴ Καίσαρος δόξειε τὸ ἔργον ἅπαν εἶναι μὴδὲ μόνος αὐτοῦ τὴν χάριν ἀποφέροιτο μὴδ' ἔρημος ὁ ᾽Αντώνιος εὐνοίας στρατιωτῶν γένοιτο, τὰς κατοικίσεις ἐτέχναζον ἐς τὴν ἐπιδημίαν ᾽Αντωνίου διατρίβειν. **55** Οὐ δυνατοῦ δὲ φαινομένου διὰ τὸν στρατὸν ἐπείγοντα, τοὺς οἰκιστὰς τῶν ᾽Αντωνίου τελῶν ἠξίουεν Καίσαρα παρὰ σφῶν λαβεῖν, τῆς μὲν συνθήκης ᾽Αντωνίου μόνῳ Καίσαρι διδούσης, ἐπιμεμφόμενοι δὲ ὡς οὐ παραδόντι τῷ ᾽Αντωνίῳ. **56** Καὶ ἐς τὸν στρατὸν αὐτοὶ τὴν τε Φουλουίαν παράγοντες καὶ τὰ παῖδιά τὰ ᾽Αντωνίου, μάλα ἐπιφθόνως ἰκέτευον μὴ περιδεῖν ᾽Αντώνιον ἢ δόξης ἢ χάριτος τῆς ἐς αὐτοὺς ὑπηρεσίας ἀφαιρούμενον. **57** Ἦκμαζε δὲ ἐν τῷ τότε μάλιστα τὸ κλέος τὸ ᾽Αντωνίου καὶ παρὰ τῷ στρατῷ καὶ παρὰ τοῖς ἄλλοις ἅπασι· τὸ γὰρ ἔργον τὸ ἐν Φιλίπποις διὰ τὴν τότε Καίσαρος ἀρρωστίαν ἅπαν ἠγοῦντο ᾽Αντωνίου γεγονέναι. **58** Ὁ δὲ Καῖσαρ οὐκ ἠγνῶει μὲν ἀδικούμενος ἐς τὰ συγκείμενα, εἶξε δὲ ἐς χάριν ᾽Αντωνίου. Καὶ οἱ μὲν τοὺς οἰκιστὰς ἐπὶ τοῖς ᾽Αντωνίου τέλεσιν ἀπέφαινον, οἱ δὲ οἰκισταὶ τοῖς στρατιώταις, ἵνα τι καὶ δοκοῖεν εὐνοῦστεροι τοῦ Καίσαρος ἐς αὐτοὺς εἶναι, συνεχώρουν ἔτι πλέον ἀδικεῖν. **59** Ἄλλο δὲ πλῆθος ἦν ἐτέρων πόλεων, αἷ ταῖς νεμεμημέναις γειτονεύουσαι τε καὶ πολλὰ πρὸς τῶν στρατιωτῶν ἀδικούμεναι κατεβόων τοῦ Καίσαρος, ἀδικωτέρας εἶναι τὰς ἀποικίσεις τῶν προγραφῶν· τὰς μὲν γὰρ ἐπὶ ἐχθροῖς, τὰς δὲ ἐπὶ μηδὲν ἀδικοῦσι γίνεσθαι.

XV 60 Ὁ δὲ Καῖσαρ οὐκ ἠγνόει μὲν ἀδικουμένους, ἀμήχανα δ' ἦν αὐτῷ· οὔτε γὰρ ἀργύριον ἦν ἐς τιμὴν τῆς γῆς δίδοσθαι τοῖς γεωργοῖς, οὔτε ἀναβάλλεσθαι τὰ ἐπινίκια διὰ τοὺς ἔτι πολέμους, Πομπηίου μὲν ἐν τῇ θαλάσῃ κρατοῦντος καὶ τὴν πόλιν κλείοντος ἐς λιμὸν, Ἀηνοβάμβου δὲ καὶ Μούρκου στρατὸν καὶ ναῦς ἄλλας ἀγειρόντων, ἀθυμοτέρων δὲ ἐς τὰ ἐσόμενα <τῶν ἐστρατευμένων> ὄντων, εἰ μὴ τὰ πρότερα ἐπινίκια λάβοιεν. **61** Πολὺ δ' ἦν καὶ τὸ παροδεύειν σφίσιν ἤδη τὴν τῆς ἀρχῆς πενταετίαν καὶ χρήζειν αὐθις εὐνοίας στρατοῦ. Διόπερ αὐτῶν καὶ τῆς ὕβρεως ἢ καταφρονήσεως ἐν τῷ τότε ἐκὼν ὑπερεώρα. **62** Ἐν γέ τοι τῷ θεάτρῳ, παρόντος αὐτοῦ, στρατιώτης ἀπορῶν οἰκείας ἕδρας παρῆλθεν ἐς τοὺς καλουμένους ἱππέας· καὶ ὁ μὲν δῆμος ἐπεσημήνατο, καὶ ὁ Καῖσαρ τὸν στρατιώτην ἀνέστησεν, ὁ δὲ στρατὸς ἠγανάκτησε καὶ περιστάντες αὐτὸν ἀποχωροῦντα τοῦ θεάτρου τὸν στρατιώτην ἀπήτουν, οὐχ ὁρώμενον ἠγούμενοι διεφθάρθαι. **63** Ἐπελθόντα δὲ ἐνόμιζον ἐκ τοῦ δεσποτηρίου νῦν προαχθῆναι ἀρνούμενόν τε καὶ τὰ γεγονότα διηγούμενον ψεύδεσθαι διδαχθέντα ἔλεγον καὶ ἐλοιδόρουν ὡς τὰ κοινὰ προδιδόντα.

XVI 64 Καὶ τὸ μὲν ἐν τῷ θεάτρῳ γενόμενον τοιόνδε ἦν· κεκλημένοι δ' ἐπὶ νέμησιν τότε τῆς γῆς ἐς τὸ πεδίον τὸ Ἄρειον ὑπὸ σπουδῆς ἔτι νυκτὸς ἀφίκοντο καὶ βραδύτερον αὐτοῖς τοῦ Καίσαρος ἐπιόντος ἠγανάκτουν. **65** Νώνιος δὲ λοχαγὸς ἐπέπλησεν αὐτοῖς σὺν παρρησίᾳ, τό τε πρέπον τοῖς ἀρχομένοις ἐς τὸν ἄρχοντα προφέρων καὶ τὴν Καίσαρος ἀσθένειαν, οὐκ ὑπεροψίαν. Οἱ δὲ αὐτὸν τὰ μὲν πρῶτα ἔσκωπτον ὡς κόλακα, πλέονος δὲ ἐκατέρωθεν τοῦ διερεθίσματος γενομένου ἐλοιδόρουν τε καὶ ἔβαλλον καὶ φεύγοντα ἐδίωκον ἕς τε τὸν ποταμὸν ἐξαλόμενον ἐξειρύσαντες ἔκανον καὶ ἔρριψαν, ἔνθα παροδεύσειν ὁ Καῖσαρ ἔμελλεν. **66** Οἱ μὲν δὴ φίλοι τῷ Καίσαρι παρήνουν μηδὲ ἐπελθεῖν ἐς αὐτοὺς, ἀλλ' ἐκστήναι μανιώδει φορᾷ· ὁ δ' ἐπήγει μὲν, ἀναθρέψειν ἔτι μᾶλλον ἠγούμενος τὸ μανιώδες αὐτῶν, εἰ μὴ ἀφίκοιτο, καὶ τὸν Νώνιον ἰδὼν ἐξέκλινεν, ὡς δὲ ὀλίγων ταῦτα δρασάντων ἐπεμέμφετο καὶ ἐς τὸ μέλλον ἀλλήλων φείδεσθαι παρήνει καὶ τὴν γῆν διένεμε καὶ δωρεὰς αἰτεῖν τοῖς ἀξίοις ἐπέτρεπε καὶ τῶν οὐκ ἀξίων ἐνίοις ἐδίδου παρὰ γνώμην, μέχρι τὸ πλῆθος ἐκπλαγὲν ἀπὸ τῆς βαρύτητος μετενόει καὶ ἠδεῖτο καὶ κατεγίνωσκον αὐτῶν καὶ τοὺς ἐς τὸν Νώνιον ἀμαρτόντας ἠξίουσαν ἀνευρόντα κολάσαι. **67** Ὁ δὲ καὶ γινώσκειν αὐτοὺς ἔφη καὶ κολάσειν αὐτῷ τῷ συνειδότι σφῶν μόνῳ καὶ τῇ παρ' ὑμῶν καταγνώσει. Οἱ δὲ συγγνώμης τε ὁμοῦ καὶ τιμῆς καὶ δωρεῶν ἀξιωθέντες εὐθὺς αὐτὸν εὐφρήμουν ἐκ μεταβολῆς.

XVII. 68 Καὶ δύο μὲν εἰκόνες ἐκ πλεόνων αἶδε ἔστων τῆς τότε δυσαρχίας· αἷτιον δ' ἦν, ὅτι καὶ οἱ στρατηγοὶ ἀχειροτόνητοι ἦσαν οἱ πλείους ὡς ἐν ἐμφυλίοις καὶ οἱ στρατοὶ αὐτῶν οὐ τοῖς πατρίοις ἔθεσιν ἐκ καταλόγου συνήγοντο οὐδ' ἐπὶ χρεῖα τῆς πατρίδος, οὐδὲ τῷ δημοσίῳ στρατευόμενοι μᾶλλον ἢ τοῖς συνάγουσιν αὐτοὺς μόνοις, οὐδὲ τούτοις ὑπὸ ἀνάγκη νόμων, ἀλλ' ὑποσχέσεσιν ἰδίαις, οὐδὲ ἐπὶ πολεμίους κοινούς, ἀλλὰ ἰδίους ἐχθρούς, οὐδὲ ἐπὶ ξένους, ἀλλὰ πολίτας καὶ ὁμοτίμους. **69** Τάδε γὰρ πάντα αὐτοῖς τὸν στρατιωτικὸν φόβον ἐξέλυεν, οὔτε στρατεύεσθαι νομίζουσι μᾶλλον ἢ βοηθεῖν οἰκεία χάριτι καὶ γνώμῃ, καὶ τοὺς ἄρχοντας ἠγουμένοις ὑπὸ ἀνάγκης αὐτῶν ἐς τὰ ἴδια ἐπιδεῖσθαι. **70** Τό τε αὐτομολεῖν, πάλαι Ῥωμαίοις ἀδιάλλακτον ὄν, τότε καὶ δωρεῶν ἠξιοῦτο· καὶ ἔπρασσον αὐτὸ οἱ τε στρατοὶ κατὰ πλῆθος καὶ τῶν ἐπιφανῶν ἀνδρῶν ἔνιοι, νομίζοντες οὐκ αὐτομολίαν εἶναι τὴν ἐς τὰ ὅμοια μεταβολήν. **71** Ὅμοια γὰρ δὴ πάντα ἦν, καὶ οὐδὲ ἕτερα αὐτῶν ἐς ἐχθραν κοινήν Ῥωμαίοις ἀπεκέκριτο· ἢ τε τῶν στρατηγῶν ὑπόκρισις μία, ὡς ἀπάντων ἐς τὰ συμφέροντα τῇ πατρίδι βοηθούντων, εὐχερεστέρους ἐποίει πρὸς τὴν μεταβολήν ὡς πανταχοῦ τῇ πατρίδι βοηθούντας. Ἄ καὶ οἱ στρατηγοὶ συνιέντες ἔφερον, ὡς οὐ νόμῳ μᾶλλον αὐτῶν ἄρχοντες ἢ ταῖς δωρεαῖς.

XVIII. 72 Οὕτω μὲν ἐς στάσεις τότε πάντα, καὶ ἐς δυσαρχίαν τοῖς στασιάρχαις τὰ στρατόπεδα ἐτέτραπτο, τὴν δὲ Ῥώμην λιμὸς ἐπέζεν, οὔτε τῆς θαλάσσης τι αὐτοῖς φερούσης διὰ Πομπήιον, οὔτε τῆς Ἰταλίας διὰ τοὺς πολέμους γεωργομένης. Ὅ δὲ καὶ γένοιτο, ἐς τοὺς στρατοὺς ἐδαπανᾶτο.

73 Ἐκλώπευόν τε οἱ πολλοὶ νυκτὸς ἐν τῇ πόλει καὶ κλοπῆς ἔτι βιαιότερον ἠνώχλουν, καὶ ἠνώχλουν ἀδεῶς, καὶ ἡ δόξα ἐς τοὺς στρατιώτας ἐφέρετο. Ὅ δὲ λεὼς ἀπέκλειε τὰ ἐργαστήρια καὶ τὰς ἀρχὰς ἐξανίστη, ὡς οὔτε ἀρχῶν οὔτε τεχνῶν χρήζοντες ἐν ἀπορούσῃ καὶ ληστευομένη πόλει.

XIX 74 Λευκίῳ δὲ ὄντι δημοτικῶ καὶ δυσχεραίνοντι τῇ τῶν τριῶν ἀρχῇ, οὐδὲ ἐπὶ τῷ χρόνῳ παύσεσθαι νομιζομένη, προκρούσματα ἐς τὸν Καίσαρα ἐγίνετο καὶ διαφοραὶ μείζους· τοὺς τε γεωργούς, ὅσοι τῆς γῆς ἀφηροῦντο, ἰκέτας γιγνομένους τῶν δυνατῶν ἐκάστου μόνος ὑπεδέχετο καὶ βοηθήσειν ὑπισχνεῖτο, κἀκείνων ὑπισχνομένων ἀμυνεῖν ἐς ὃ κελεύοι. **75** Ὅθεν αὐτὸν ὁ στρατὸς ὁ Ἀντωνίου κατεμέμφετο καὶ ὁ Καῖσαρ ὡς ἀντιπράσσοντα Ἀντωνίῳ, καὶ Φουλουίᾳ ὡς πολεμοποιοῦντα ἐν ἀκαίρῳ, μέχρι τὴν Φουλουίαν ὁ Μάνιος πανούργως μετεδίδαξεν, ὡς εἰρηνευομένης μὲν τῆς Ἰταλίας ἐπιμενεῖν Ἀντώνιον Κλεοπάτρα, πολεμουμένης δ' ἀφίξεσθαι κατὰ τάχος. Τότε γὰρ δὴ γυναικὸς τι παθοῦσα ἡ Φουλουία τὸν Λεύκιον ἐπέτριβεν ἐς τὴν διαφορὰν. **76** Ἐξιόντος δὲ τοῦ Καίσαρος ἐς τὰ λοιπὰ τῶν κατοικίσεων, ἔπεμπεν ἐψομένους αὐτῷ τοὺς Ἀντωνίου παῖδας ἅμα τῷ Λευκίῳ, ὡς μηδὲν ἐκ τῆς ὄψεως ὁ Καῖσαρ ἐν τῷ στρατῷ πλέον ἔχοι. **77** Ἴππέων δὲ Καίσαρος ἐκτρεχόντων ἐπὶ τὴν Βρεττίων ἡίονα, πορθουμένην ὑπὸ Πομπηίου, δόξας ὁ Λεύκιος ἢ ὑποκρινάμενος ἐφ' ἑαυτὸν καὶ τοὺς Ἀντωνίου παῖδας τόδε τὸ ἱππικὸν ἀπεστάλθαι, διέδραμεν ἐς τὰς Ἀντωνίου κατοικίας, συλλεγόμενος φρουρὰν τῷ σώματι, καὶ τὸν Καίσαρα τῷ στρατῷ διέβαλλεν ἐς ἀπιστίαν πρὸς Ἀντώνιον. **78** Ὁ δὲ ἀντεδίδασκεν αὐτούς, ὅτι αὐτῷ μὲν καὶ Ἀντωνίῳ πάντα εἶναι φίλια καὶ κοινά, Λεύκιον δὲ ὑφ' ἑτέρας γνώμης αὐτοὺς πολεμοποῖειν ἐς ἀλλήλους ἀντιπράσσοντα τῇ τῶν τριῶν ἀρχῇ, δι' ἣν οἱ στρατευσάμενοι τὰς ἀποικίας ἔχουσι βεβαίους· καὶ τοὺς ἱππέας εἶναι καὶ νῦν ἐν Βρεττίοις τὰ ἐντεταλμένα φυλάσσοντας.

XX. 79 ὧν οἱ ἡγεμόνες τοῦ στρατοῦ πυνθανόμενοι διήτησαν αὐτοῖς ἐν Τεανῶ καὶ συνήλλαξαν ἐπὶ τοῖσδε, τοὺς μὲν ὑπάτους τὰ πάτρια διοικεῖν μὴ κωλυμένους ὑπὸ τῶν τριῶν ἀνδρῶν, μηδενὶ δὲ γῆν ὑπὲρ τοὺς στρατευσαμένους ἐν Φιλίπποις ἐπινέμεσθαι, τὰ τε χρήματα τῶν δεδημευμένων καὶ τιμὰς τῶν ἔτι πιπρασκομένων καὶ τὸν στρατὸν Ἀντωνίου τὸν περὶ τὴν Ἰταλίαν ἐπ' ἴσης διανέμεσθαι **80** καὶ μηδέτερον αὐτῶν ἔτι καταλέγειν ἐκ τῆς Ἰταλίας, στρατεύοντι δὲ ἐπὶ Πομπήιον τῷ Καίσαρι δύο συμμαχεῖν τέλη παρὰ Ἀντωνίου, ἀνεῶχθαι δὲ τὰς ᾿Αλπεις τοῖς ὑπὸ Καίσαρος πεμπομένοις ἐς τὴν Ἰβηρίαν καὶ μὴ κωλύειν αὐτοὺς ἔτι Ἀσίνιον Πολλίωνα, Λεύκιον δὲ ἐπὶ τοῖσδε συνηλλαγμένον ἀποθέσθαι τὴν φρουρὰν τοῦ σώματος καὶ πολιτεύειν ἀδεῶς. **81** Τάδε μὲν ἦν, ἃ συνέθεντο ἀλλήλοις διὰ τῶν ἡγεμόνων τοῦ στρατοῦ, ἐπράχθη γε μὴν αὐτῶν δύο μόνα τὰ τελευταῖα· καὶ Σαλουιδιηνὸς ἀκωλύτως <εἶχε καὶ ὁ στρατὸς> αὐτῷ συμπεριῆλθε τὰς ᾿Αλπεις.

XXI 82 Οὐ γιγνομένων δὲ τῶν ἄλλων ἢ βραδυνόντων, ἐς Πραϊνεστὸν ἀνεχώρει Λεύκιος, δεδιέναι λέγων Καίσαρα διὰ τὴν ἀρχὴν δορυφορούμενον, αὐτὸς ἀφρούρητος ὢν. **83** Ἀνεχώρει δὲ καὶ Φουλουία, Λέπιδον ἕνα ἤδη λέγουσα περὶ τοῖς τέκνοις δεδιέναι· τοῦτον γὰρ ἀντὶ τοῦ Καίσαρος προτιθεῖ. Καὶ τάδε μὲν ἐγράφετο παρ' ἐκατέρων Ἀντωνίῳ, καὶ φίλοι μετὰ τῶν γραμμάτων ἐς αὐτὸν ἐπέμποντο, οἳ διδάξειν ἔμελλον περὶ ἐκάστων. Καὶ οὐχ εὖρον ἐρευνώμενος, ὅ τι σαφῶς ἀντεγράφετο αὐτοῖς. **84** Οἱ δὲ τῶν στρατῶν ἡγεμόνες συνομόσαντες κρινεῖν τοῖς ἄρχουσιν αὐθις ὃ δοκοίη δίκαιον εἶναι, καὶ τοὺς ἀπειθοῦντας ἐς αὐτὸ συναναγκάσειν, ἐκάλουν ἐπὶ ταῦτα τοὺς περὶ Λεύκιον. Οὐ δεξαμένων δ' ἐκείνων, ὃ Καῖσαρ ἐπιφθόνως αὐτοὺς ἔν τε τοῖς ἡγεμόσι τοῦ στρατοῦ καὶ παρὰ τοῖς Ῥωμαίων ἀρίστοις ἐπεμέμφετο. **85** Οἱ δὲ ἐξέθεον ἐς τὸν Λεύκιον καὶ παρεκάλουν οἰκτεῖραι μὲν ἐπὶ τοῖς ἐμφυλίοις τὴν πόλιν καὶ τὴν Ἰταλίαν, δέξασθαι δὲ κοινωνὸν <.....> †Ϝ† τὴν κρίσιν ἢ ἐπὶ σφῶν ἢ ἐπὶ τῶν ἡγεμόνων γενέσθαι.

XXII. 86 Αἰδουμένου δὲ τοῦ Λευκίου τά τε λεγόμενα καὶ τοὺς λέγοντας, ὁ Μάνιος μάλα θρασέως ἔφη τὸν μὲν Ἀντώνιον οὐδὲν ἄλλ' ἢ χρήματα μόνα ἀγείρειν ἐν ξένοις ἀνδράσι, τὸν δὲ Καίσαρα καὶ τὴν στρατίαν καὶ τὰ ἐπίκαιρα τῆς Ἰταλίας ταῖς θεραπαίαις προκαταλαμβάνειν. **87** τὴν τε γὰρ Κελτικὴν Ἀντωνίῳ πρότερον δεδομένην ἐλευθεροῦν μετ' ἑξαπάτης Ἀντωνίου καὶ τὴν Ἰταλίαν σχεδὸν ἅπασαν ἀντὶ μόνων ὀκτωκαίδεκα πόλεων τοῖς ἐστρατευμένοις καταγράφειν τέσσαρσί τε καὶ τριάκοντα τέλεσιν ἀντὶ ὀκτῶ καὶ εἴκοσι τῶν συμμαχησάντων ἐπινέμειν οὐ γῆν μόνην, ἀλλὰ καὶ τὰ ἐκ τῶν ἱερῶν χρήματα, συλλέγοντα μὲν ὡς ἐπὶ Πομπήιον, ἔφ' ὃν οὐδέ πω παρατάσσεται λιμωσσοῦσης ὧδε τῆς πόλεως, διαιροῦντα δὲ τοῖς στρατοῖς ἐς θεραπαίαν κατὰ Ἀντωνίου καὶ τὰ δεδημευμένα οὐ πιπράσκοντα μᾶλλον ἢ δωρούμενον αὐτοῖς. **88** Χρῆναι δέ, εἰ τῷ ὄντι εἰρηνεύειν ἔθελον, τῶν μὲν ἤδη διωκημένων ὑποσχεῖν λόγον, ἐς δὲ τὸ μέλλον, ἃ ἂν κοινῇ βουλευομένοις δοκῆ, μόνα πράσσειν. **89** Οὕτω μὲν θρασέως ὁ Μάνιος ἠξίου μήτε τὸν Καίσαρά τινος εἶναι κύριον ἔργου μήτε τὴν Ἀντωνίου συνθήκην βέβαιον, ὠρισμένου τῶν ἐγκεχειρισμένων ἑκάτερον αὐτοκράτορα εἶναι καὶ τὸ πρᾶσσόμενον ὑπὸ ἀλλήλων εἶναι κύριον. Πανταχόθεν οὖν ὁ Καῖσαρ ἑώρα πολεμειόντας αὐτούς, καὶ παρεσκευάζοντο αὐτῶν ἑκάτεροι.

XXIII. 90 Δύο δὲ στρατοῦ τέλη τὰ ἐς Ἀγκῶνα πόλιν ὤκισμένα, Καίσαρί τε ὄντα πατρῶα καὶ ἐστρατευμένα Ἀντωνίῳ, τῆς τε ἰδίας παρασκευῆς αὐτῶν πυθόμενοι καὶ τὴν εἰς ἑκάτερον σφῶν οἰκειότητα αἰδούμενοι, πρέσβεις ἔπεμψαν ἐς Ῥώμην, οἳ ἔμελλον ἑκατέρων ἐς διαλύσεις δεήσεσθαι. **91** Καίσαρος δ' αὐτοῖς εἰπόντος οὐκ Ἀντωνίῳ πολεμεῖν, ἀλλ' ὑπὸ Λευκίου πολεμεῖσθαι, συμβαλόντες οἱ πρέσβεις τοῖς ἡγεμόσι τοῦδε τοῦ στρατοῦ, κοινῇ πάντες ἐς Λεύκιον ἐπρέσβευον, ἀξιοῦντες αὐτὸν ἐς δίκην Καίσαρι συνελθεῖν· δῆλοί τε ἦσαν, ὃ πράξειν ἔμελλον, εἰ μὴ τὴν κρίσιν ὑποδέχοιτο. **92** Δεξαμένων δὲ τῶν ἀμφὶ τὸν Λεύκιον, χωρίον τε ὠριστο τῆ δίκη Γάβιοι πόλις ἐν μέσῳ Ῥώμης τε καὶ Πραίνεστοῦ, καὶ συνέδριον τοῖς κρίνουσιν ἐγένετο καὶ βήματα ἐν μέσῳ δύο τοῖς ἑροῦσιν ὡς ἐν δίκῃ. **93** Πρότερος δ' ὁ Καῖσαρ ἔλθων ἱππέας ἔπεμψεν ἐς τὴν ἀροδοὺν τοῦ Λευκίου, ἐρευνησομένους ἄρα μὴ τίς ποθεν ὀρῶτο ἐνέδρα. Καὶ οἱ ἱππεῖς οἶδε ἑτέροις ἱππεῦσι τοῦ Λευκίου, προδρόμοις ἄρα ἢ καὶ τοῖσδε κατασκόποις, συμβαλόντες ἔκτεινάν τινας αὐτῶν. **94** Καὶ ἀνεχώρησε δείσας ὁ Λεύκιος, ὡς ἔλεγεν, ἐπιβουλήν· καλούμενός τε ὑπὸ τῶν ἡγεμόνων τοῦ στρατοῦ, παραπέμψειν αὐτὸν ὑπισχνουμένων, οὐκέτι ἐπέιθετο.

XXIV. 95 Οὕτω μὲν ἦσαν αἱ διαλύσεις ἄπρακτοι, καὶ πολεμεῖν ἐγνώκεσαν καὶ διαγράμμασιν ἤδη πικροῖς κατ' ἀλλήλων ἐχρῶντο. Στρατὸς δὲ ἦν Λευκίῳ μὲν ὀπλιτῶν ἕξ τέλη, ὅσα αὐτὸς ἐς τὴν ὑπατείαν ἐλθὼν ἐστράτευσε, καὶ τὰ Ἀντωνίου ἕνδεκα ἕτερα, ὧν ἐστρατῆγει Καληνός, σύμπαντα ταῦτα ἀνὰ τὴν Ἰταλίαν. **96** Καίσαρι δὲ ἐν μὲν Καπύῃ τέσσαρα ἦν τέλη, καὶ περὶ αὐτὸν αἱ στρατηγίδες, ἕξ δὲ ἕτερα Σαλουιδιηνὸς ἦγεν ἐξ Ἰβηρίας. **97** Καὶ χρήματα ἦν Λευκίῳ μὲν ἐξ ἐθνῶν τῶν ὑπὸ τὸν Ἀντώνιον οὐ πολεμουμένων, Καίσαρι δέ, ἃ εἰλήχει, πάντα χωρὶς Σαρδοῦς <.....> ἢ ἐπολεμεῖτο, ὅθεν ἐκ τῶν ἱερῶν ἐδανείζετο, σὺν χάριτι ἀποδώσειν ὑπισχνούμενος, ἀπὸ τε Ῥώμης ἐκ τοῦ Καπιτωλίου καὶ ἀπὸ Ἀντίου καὶ Λανουοῦ καὶ Νεμοῦς καὶ Τίβυρος, ἐν αἷς μάλιστα πόλεσι καὶ νῦν εἰσι θησαυροὶ χρημάτων ἱερῶν δαψιλεῖς.

XXV. 98 Τετάρακτο δὲ αὐτῷ καὶ τὰ τῆς Ἰταλίας ἔξω. Πομπήιος γὰρ ἐκ τῶν προγραφῶν καὶ κατοικίσεων τοῦ στρατοῦ καὶ τῆσδε τῆς Λευκίου διαφορᾶς ἐπὶ μέγα δόξης καὶ δυνάμεως ἦρτο. **99** Οἱ γὰρ περὶ σφῶν δεδιότες ἢ τὰ ὄντα ἀφαιρούμενοι ἢ τὴν πολιτείαν ὅλως ἀποστρεφόμενοι ἐς αὐτὸν ἐχώρουν μάλιστα· καὶ ἡ ἄλλη νεότης ὠρμημένη στρατεύεσθαι διὰ τὰ κέρδη καὶ οὐδὲν ἠγούμενοι διαφέρειν ὑπ' ὅτῳ στρατεύονται, Ῥωμαίοις πανταχοῦ συστρατευόμενοι, μᾶλλον ἐς τὸν Πομπήιον ἐχώρουν ὡς δικαιότερα αἰρούμενον. **100** Γεγένητό τε πλούσιος ἐκ τῆς θαλασσίας λείας καὶ ναῦς εἶχε πολλὰς καὶ πληρώματα ἐντελῆ. Μοῦρκός τε ἀφῖκτο αὐτῷ δύο ἄγων στρατοῦ τέλη καὶ τοξότας πεντακοσίους καὶ χρήματα πολλὰ καὶ ναῦς ὀγδοήκοντα· καὶ τὸν ἄλλον στρατὸν ἐκ Κεφαληνίας μετεπέμπετο. **101** Ὅθεν τισὶ δοκεῖ τότε ὁ Πομπήιος ἐπελθὼν εὐμαρῶς ἂν τῆς Ἰταλίας κρατῆσαι, ὑπὸ τε λιμοῦ καὶ στάσεως διεφθαρμένης καὶ ἐς αὐτὸν ἀφορώσης. Ἄλλὰ Πομπηίῳ μὲν ὑπὸ ἀφροσύνης οὐκ ἐπιχειρεῖν, ἀλλὰ ἀμύνεσθαι μόνον ἐδόκει, μέχρι καὶ τοῦδε ἥσων ἐγένετο.

XXVI. 102 Ἐν δὲ Λιβύῃ Σέξστιος, ὕπαρχος Ἀντωνίου, παρεδεδώκει μὲν ἄρτι τὸν στρατόν, ὑπὸ Λευκίου κεκελευσμένος, Φάγγωνι τῷ Καίσαρος, ἐπιστάλῃ δὲ αὐθις ἀναλαμβάνειν αὐτὸν οὐκ ἀποδίδοντι τῷ Φάγγωνι ἐπολέμει, συναγαγὼν τινὰς τῶν ἀπεστρατευμένων καὶ Λιβύων πλῆθος ἄλλο καὶ ἑτέρους παρὰ τῶν βασιλέων. Ἡσσηθέντων δὲ τῶν κερῶν ἑκατέρων καὶ ληφθέντων τῶν στρατοπέδων, ὁ Φάγγων ἠγούμενος ἐκ προδοσίας τάδε παθεῖν αὐτὸν διεχρήσατο. **103** Καὶ Λιβύης μὲν αὐθις ὁ Σέξστιος ἑκατέρας ἐκράτει· Βόκχον δὲ τὸν Μαυρουσίω βασιλέα Λεύκιος ἔπεισε πολεμεῖν Καρρίνα τῷ τὴν Ἰβηρίαν ἐπιτροπεύοντι τῷ Καίσαρι. **104** Ἀηνόβαρβός τε ἑβδομήκοντα ναυσὶ καὶ στρατοῦ δύο τέλεσι καὶ τοξόταις καὶ σφενδονήταις τισὶ καὶ ψιλοῖς καὶ μονομάχοις περιπλέων τὸν Ἰόνιον ἐπόρθει τὰ τοῖς τρισὶν ἀνδράσιν ὑπήκοα ἕς τε τὸ Βρεντέσιον ἐπιπλεύσας τῶν Καίσαρος τριήρων τὰς μὲν εἶλε, τὰς δὲ ἐνέπρησε καὶ τοὺς Βρεντεσίους ἕς τὰ τεῖχη κατέκλεισε καὶ τὴν χώραν προυνόμευεν.

XXVII. 105 Ὁ δὲ Καῖσαρ ἐς τὸ Βρεντέσιον στρατιωτῶν τέλος ἔπεμπε καὶ Σαλουιδιηνὸν κατὰ σπουδὴν ἐκ τῆς ἐς Ἰβηρίαν ὁδοῦ μετεκάλει. Τούς τε στρατολογήσοντας σφίσιν ἀνὰ τὴν Ἰταλίαν ὁ Καῖσαρ καὶ ὁ Λεύκιος περιέπεμπον· πεῖραί τε τούτων τῶν ξεναγῶν ἦσαν ἐς ἀλλήλους βραχύτεραι καὶ μείζους καὶ ἐνέδραι πολλάκις. **106** Ἡ δὲ εὐνοια τῶν Ἰταλῶν ἐς τὸν Λεύκιον παρὰ πολὺ ἐποίει, ὥς ὑπὲρ σφῶν τοῖς κληρουχομένοις πολεμοῦντα. Καὶ οὐχ αἱ καταγραφόμεναι τῶ στρατῶ πόλεις ἔτι μόναι, ἀλλ' ἡ Ἰταλία σχεδὸν ἅπασα ἀνίστατο, φοβουμένη τὰ ὅμοια· τοὺς τε τῶ Καίσαρι κίχραμένους ἐκ τῶν ἱερῶν χρημάτων ἐκβάλλοντες ἐκ τῶν πόλεων ἢ ἀναιροῦντες, τὰ τεῖχη σφῶν διὰ χειρὸς εἶχον καὶ πρὸς τὸν Λεύκιον ἐχώρουν. Ἐχώρουν δὲ καὶ οἱ κατοικιζόμενοι τῶν στρατιωτῶν ἐς τὸν Καίσαρα, ὥς ἐς οἰκεῖον ἤδη πόλεμον ὑπὲρ σφῶν ἐκάτεροι διαιρούμενοι.

XXVIII. 107 Καὶ τῶνδε γιγνομένων ὁ Καῖσαρ ὅμως ἔτι τὴν τε βουλήν καὶ τοὺς καλουμένους ἱππέας συναγαγὼν ἔλεγεν ᾧδε· « Καταγινώσκομαι μὲν, εἶ οἶδα, ὑπὸ τῶν περὶ Λεύκιον, οὐκ ἀμυνόμενος αὐτούς, εἰς ἀσθένειαν ἢ ἀτολμίαν, ἃ καὶ νῦν μου καταγνώσονται διὰ τήνδε τὴν σύνοδον ὑμῶν· ἐμοὶ δὲ ἔρρωται μὲν ὁ στρατός, ὅσος τέ μοι συναδικεῖται τὴν κληρουχίαν ἀφαιρούμενος ὑπὸ Λευκίου καὶ ὁ ἄλλος, ὃν ἔχω, ἔρρωται δὲ καὶ τὰ λοιπὰ πλὴν τῆς γνώμης μόνης. **108** Οὐ γὰρ ἤδύ μοι πολεμεῖν ἐμφυλίους πολέμους χωρὶς ἀνάγκης βαρείας οὐδὲ καταχρῆσθαι τῶν πολιτῶν τοῖς ἔτι λοιποῖς κατ' ἀλλήλων, καὶ μάλιστα τοῦδε τοῦ ἐμφυλίου οὐκ ἐκ Μακεδονίας ὑμῖν ἢ Θράκης ἀκουσθησομένου, ἀλλ' ἐν αὐτῇ τῇ Ἰταλίᾳ γενησομένου· ἦν πόσα χρὴ χωρὶς τῶν ἀπολλυμένων ἀνδρῶν κακοπαθῆσαι, γιγνομένην στάδιον ἡμῖν; **109** Ἐγὼ μὲν δὴ διὰ τάδε ὀκνῶ καὶ νῦν ἔτι μαρτύρομαι μηδὲν ἀδικεῖν Ἀντώνιον μηδὲ ἀδικεῖσθαι πρὸς Ἀντωνίου· ὑμᾶς δὲ ἐλέγξει τοὺς ἀμφὶ τὸν Λεύκιον τάδε δι' ὑμᾶς αὐτοὺς καὶ συναλλάξει μοι παρακαλῶ. **110** Καὶ εἰ μὴ πείθοιντο μηδὲ νῦν, ἐκείνοις μὲν αὐτίκα δείξω τὰ μέχρι νῦν εὐβουλίαν, οὐ δειλίαν οἶσαν, ὑμᾶς δὲ καὶ παρ' ὑμῖν αὐτοῖς καὶ πρὸς Ἀντώνιον ἄξιῶ μάρτυρας εἶναί μοι καὶ συνίστασθαι διὰ τὴν ὑπεροψίαν Λευκίου ».

XXIX. 111 Ταῦτ' εἶπεν ὁ Καῖσαρ. Καὶ τούτων οἱ μὲν δὴ πάλιν ἐς τὸ Πραϊνεστὸν ἐξέτρεχον· καὶ ὁ Λεύκιος τοσόνδε εἶπεν, ὅτι καὶ τῶν ἔργων ἤδη προειλήφασιν ἀμφοτέροι καὶ ὁ Καῖσαρ ὑποκρίνεται, τέλος ἄρτι πέμψας ἐς τὸ Βρεντέσιον κωλύειν Ἀντώνιον ἐπανιόντα. **112** Ὁ δὲ Μάνιος καὶ ἐπιστολὴν ἐδείκνυε τοῦ Ἀντωνίου, εἴτε πλασάμενος εἴτε ἀληθῆ, πολεμεῖν, εἴαν τις αὐτοῦ τὴν ἀξίωσιν καθαιρῆ. **113** Ἐρομένων δὲ τῶν ἀπὸ τῆς βουλῆς, εἰ καθαιροῖτό τι τῆς ἀξιώσεως Ἀντωνίου, καὶ προκαλουμένων ἐς δίκην περὶ τοῦδε, ἕτερα αὖ πολλὰ ἐσοφίζετο ὁ Μάνιος, ἕως οἱ μὲν ἀπῆλθον ἄπρακτοι, καὶ οὐ συνῆλθον ἐς τὴν ἀπόκρισιν τῷ Καίσαρι, εἴτε καθ' ἑαυτὸν ἀπαγγείλας ἕκαστος εἴτε δι' ἑτέραν γνώμην εἴτε ὑπὸ αἰδοῦς. **114** Ὁ δὲ πόλεμος ἀνέφκτο, καὶ ὁ Καῖσαρ ἐπ' αὐτὸν ἐξήει, φύλακα τῆς Ῥώμης Λέπιδον σὺν δύο τέλεσι καταλιπών. Οἱ δὲ πολλοὶ τῶν ἐπιφανῶν τότε μάλιστα ἐπεδείκνυον οὐκ ἀρέσκεσθαι τῇ τῶν τριῶν ἀρχῇ· ἐς γὰρ τὸν Λεύκιον ἐχώρουν.

XXX. 115 Καὶ ἦν τὰ κεφάλαια τοῦ πολέμου τοιάδε . Λευκίου μὲν δὴ δύο τέλη περὶ ᾿Αλβην ἕστασάσασε καὶ τοὺς ἄρχοντας ἐκβαλόντα ἐς ἀπόστασιν ἐχώρει . ἐπειγομένων δὲ ἐς αὐτὰ Καίσαρός τε καὶ Λευκίου, φθάσας τὸν Καίσαρα ὁ Λεύκιος ἀνεσώσατο αὐτὰ χρήμασί τε πολλοῖς καὶ ὑποσχέσει μεγάλας . **116** Φουρνίου δ' ἄλλον στρατὸν ἄγοντος τῷ Λευκίῳ, ὁ Καῖσαρ ἐξήπτετο τῆς οὐραγίας . ἐς δὲ λόφον ἀναδραμόντι τῷ Φουρνίῳ καὶ νυκτὸς ἐς ὁμογνώμονα πόλιν ἐπειγομένῳ Σεντίαν, νυκτὸς μὲν οὐχ ἔσπετο ὁ Καῖσαρ ἐνέδραν ὑποπτέων, ἡμέρας δὲ τήν τε Σεντίαν ὁμοῦ καὶ τὸ τοῦ Φουρνίου στρατόπεδον ἐπολιόρκει . **117** Λεύκιος δὲ ἐς Ῥώμην ἐπειγόμενος τρεῖς μὲν τάξεις προύπεμψεν, αἱ νυκτὸς ἔλαθον ἐς τὴν πόλιν ἐσδραμοῦσαι, αὐτὸς δὲ σὺν πολλῶν στρατῶν καὶ ἵππεῦσι καὶ μονομάχοις εἶπετο . **118** Καὶ αὐτὸν Νωνίου τοῦ φύλακος τῶν πυλῶν δεξαμένου τε καὶ τὸν ὑφ' αὐτῷ στρατὸν ἐγχειρίσαντος, ὁ μὲν Λέπιδος ἐς Καίσαρα ἔφευγεν, ὁ δὲ Λεύκιος Ῥωμαίοις ἐδημηγόρει, Καίσαρα μὲν καὶ Λέπιδον αὐτίκα δώσειν δίκην ἀρχῆς βιαίου, τὸν δὲ ἀδελφὸν αὐτῆν ἐκόντα ἀποθήσεσθαι καὶ ὑπατεῖαν ἀλλάξεσθαι, νομιμτέραν ἀρχὴν καὶ πάτριον ἀντὶ παρανόμου <καὶ> τυραννικῆς .

XXXI. 119 Καὶ ὁ μὲν τάδε εἰπὼν, ἡδομένων ἀπάντων καὶ ἡγουμένων ἤδη λελύσθαι τὴν τῶν τριῶν ἀρχήν, αὐτοκράτωρ ὑπὸ τοῦ δήμου προσαγορευθεὶς ἐπὶ τὸν Καίσαρα ἐχώρει καὶ στρατὸν ἤθροιζεν ἄλλον ἐκ τῶν ἀποικίδων ᾿Αντωνίου πόλεων καὶ αὐτὰς ἐκρατύνατο. **120** Αἱ δὲ δι’ εὐνοίας μὲν ἦσαν ᾿Αντωνίῳ, Βαρβάτιος δὲ ὁ ᾿Αντωνίου ταμίας, ᾿Αντωνίῳ τι προσκρούσας καὶ διὰ ταῦτ’ ἐπανιών, ἔλεγε πυνθανομένοις τὸν ᾿Αντώνιον χαλεπαίνειν τοῖς πολεμοῦσι τῷ Καίσαρι κατὰ τῆς κοινῆς σφῶν δυναστείας. **121** Καὶ οἱ μὲν, ὅσοι μὴ τῆς ἐξαπάτης ἤσθοντο τοῦ Βαρβατίου, ἐς τὸν Καίσαρα ἀπὸ τοῦ Λευκίου μετετίθεντο· ὁ δὲ Λεύκιος ὑπήντα Σαλουιδιηνῶ μετὰ στρατοῦ πολλοῦ πρὸς Καίσαρα ἐκ Κελτῶν ἐπανιόντι. Καὶ εἶποντο τῷ Σαλουιδιηνῶ ᾿Ασίνιός τε καὶ Οὐεντίδιος, ᾿Αντωνίου στρατηγοὶ καὶ οἶδε, κωλύοντες αὐτὸν ἐς τὸ πρόσθεν ἰέναι. **122** ᾿Αγρίππας δέ, φίλτατος Καίσαρι, δείσας ἐπὶ τῷ Σαλουιδιηνῶ μὴ κυκλωθεῖη, Σούτριον κατέλαβε, χωρίον τι χρήσιμον τῷ Λευκίῳ, νομίσας τὸν Λεύκιον ἀπὸ τοῦ Σαλουιδιηνοῦ περισπάσειν ἐφ’ ἑαυτὸν καὶ οἱ τὸν Σαλουιδιηνὸν βοηθήσειν, κατόπιν τοῦ Λευκίου γεγόμενον. **123** Καὶ τάδε μὲν, ὡς προσεδόκησεν ὁ ᾿Αγρίππας, ἐγίγνετο ἅπαντα· ὁ δὲ Λεύκιος ἀποτυχὼν ὦν ἐπενόει, πρὸς ᾿Ασίνιον καὶ Οὐεντίδιον ἦει, ἐνοχλούντων αὐτὸν ἐκατέρωθεν Σαλουιδιηνοῦ τε καὶ ᾿Αγρίππα καὶ φυλασσόντων, ὅτε μάλιστα περιλάβοιεν ἐν τοῖς στενοῖς.

XXXII. 124 Ἐκφανείσης δὲ παρ' αὐτὰ τῆς ἐπιβουλῆς ὁ Λεύκιος οὐ θαρρῶν ἀμφοτέροις ἑκατέρωθεν οὖσιν ἐς χεῖρας ἵέναι ἐς Περυσίαν παρῆλθεν, ἔχυρὰν πόλιν, καὶ παρ' αὐτὴν ἐστρατοπέδευσε, τοὺς περὶ τὸν Οὐεντίδιον περιμένων. **125** Ὅμοῦ δ' αὐτόν τε καὶ τὴν Περυσίαν ὁ Ἀγρίππας καὶ ὁ Σαλουιδιηνὸς καὶ ὁ Καῖσαρ ἐπελθὼν τρισὶ στρατοπέδοις ἐκυκλώσαντο· καὶ τὸν ἄλλον στρατὸν ὁ Καῖσαρ ἐκάλει πανταχόθεν κατὰ σπουδὴν ὡς ἐπὶ τοῦτο δὴ κεφάλαιον τοῦ πολέμου, ἐν ᾧ Λεύκιον εἶχε περιειλημμένον. **126** Προύπεμπε δὲ καὶ ἑτέρους, ἐμποδῶν εἶναι τοῖς ἀμφὶ τὸν Οὐεντίδιον ἐπιούσιν. Οἱ δὲ καὶ αὐτοὶ διὰ σφῶν ὤκνουσαν ἐπείγεσθαι, τὸν τε πόλεμον ἀποδοκιμάζοντες ὅλως καὶ τὴν Ἀντωνίου γνώμην οὐκ ἐπιστάμενοι καὶ τὴν ἡγεμονίαν τῆς στρατιᾶς οὐ παριέντες ἀλλήλοις κατ' ἀξίωσιν οὐδέτερος. **127** Ὁ δὲ Λεύκιος οὐτ' ἐς μάχην ἦει τοῖς περικαθημένοις, ἀμείνοσι καὶ πλέοσιν οὖσι καὶ γεγυμνασμένοις, νεοστράτευτον ἔχων τὸ πλεόν, οὔτε ἐς ὁδοιπορίαν, ἐνοχλησόντων αὐτὸν ὁμοῦ τοσῶνδε. **128** Μάνιον δὲ ἐς τὸν Οὐεντίδιον καὶ Ἀσίλιον ἔπεμπε, ἐπείγειν αὐτοὺς βοηθεῖν πολιορκουμένῳ Λευκίῳ, καὶ Τισιηνὸν μετὰ τετρακισχιλίων ἱππέων, λεηλατεῖν τὰ Καίσαρος, ἵνα ἀνασταίῃ. Αὐτὸς δὲ παρῆλθεν ἐς τὴν Περυσίαν ὡς ἐν ὄχυρᾳ πόλει χειμάσων, εἰ δέοι, μέχρι τοὺς περὶ τὸν Οὐεντίδιον ἀφικέσθαι.

XXXIII. 129 Καὶ ὁ Καῖσαρ αὐτίκα μετὰ σπουδῆς ἅπαντι τῷ στρατῷ τὴν Περυσίαν ἀπετείχιζε χάρακι καὶ τάφρω, πεντήκοντα καὶ ἕξ σταδίους περιῶν διὰ τὸ τῆς πόλεως λοφῶδες καὶ σκέλη μακρὰ ἐπὶ τὸν Τίβεριν ἐκτείνων, ἵνα τι ἐς τὴν Περυσίαν μὴ ἐσφέροίτο. Ἀντεπονεῖτό γε μὴν καὶ ὁ Λεύκιος, ἑτέροις ὁμοίοις χαρακώμασι καὶ τάφροις τὴν πέζαν ὄχυρούμενος τοῦ λόφου. **130** Καὶ Φουλουία Οὐεντίδιον καὶ Ἀσίνιον καὶ Ἀτήιον καὶ Καληνὸν ἐκ τῆς Κελτικῆς ἤπειγε βοηθεῖν Λευκίῳ καὶ στρατὸν ἄλλον ἀγείρασα Πλάγκον ἔπεμπεν ἄγειν Λευκίῳ. **131** Πλάγχχος μὲν δὴ τέλος τοῦ Καίσαρος ἐς Ῥώμην ὀδεῦον διέφθειρεν· Ἀσινίου δὲ καὶ Οὐεντιδίου σὺν μὲν ὄκνω καὶ διχονοίᾳ τῆς Ἀντωνίου γνώμης, διὰ δὲ Φουλουίαν ὅμως καὶ διὰ Μάνιον ἐς τὸν Λεύκιον ἰόντων καὶ τοὺς ἀποκλείοντας βιαζομένων, ὁ Καῖσαρ ὑπήντα σὺν Ἀγρίππᾳ, φυλακὴν τῆς Περυσίας καταλιπών. **132** Οἱ δὲ οὐδέ πω συμβαλόντες ἀλλήλοις οὐδὲ σὺν προθυμίᾳ χωροῦντες, ὃ μὲν αὐτῶν ἐς Ῥάουενναν, ὃ δὲ ἐς Ἀρίμινον, ὃ δὲ Πλάγκος ἐς Σπωλήτιον συνέφυγον. **133** Καὶ ὁ Καῖσαρ αὐτῶν ἐκάστῳ στρατὸν ἐπιστήσας, ἵνα μὴ πρὸς ἀλλήλους συνέλθοιεν, ἐς τὴν Περυσίαν ἐπανῆλθε καὶ μετὰ σπουδῆς τὰς τάφρους προσεσταύρου καὶ ἐδιπλασίαζε τὸ βάθος καὶ πλάτος ὡς τριάκοντα πόδας ἀμφοτέρα εἶναι, τό τε περιτείχισμα ὕψους καὶ πύργους ἐπ' αὐτοῦ ξυλίνους δι' ἑξήκοντα ποδῶν ἴστη χιλίους καὶ πεντακοσίους· καὶ ἐπάλξεις τε ἦσαν αὐτῷ πυκναὶ καὶ ἡ ἄλλη παρασκευὴ πᾶσα διμέτωπος, ἕς τε τοὺς πολιορκουμένους καὶ εἴ τις ἐξῶθεν ἐπίοι. **134** Ἐγίγνετο δὲ ταῦτα σὺν πείραις πολλαῖς καὶ μάχαις, ἀκοντίσαι μὲν ἀμεινόνων ὄντων τῶν Καίσαρος, συμπλέκεσθαι δὲ τῶν Λευκίου μονομάχων· καὶ πολλοὺς ἔκτεινον συμπλεκόμενοι.

XXXIV 135 Ὡς δὲ ἐξείργαστο πάντα τῷ Καίσαρι, λιμὸς ἤπτετο τοῦ Λευκίου, καὶ τὸ κακὸν ἤκμαζεν ἀθρόως ἅτε μηδὲν αὐτοῦ μηδὲ τῆς πόλεως προπαρασκευασμένης. Ὡν ὁ Καῖσαρ αἰσθόμενος ἀκριβεστέρας τὰς φυλακὰς ἐποίει. **136** Νομηνίας δὲ ἔτους εἰς τὴν ἐπιοῦσαν ἡμέραν οὔσης, φυλάξας ὁ Λεύκιος τὴν ἑορτὴν ὡς ἀμελείας τοῖς πολεμίοις αἰτίαν ἐξεθορε νυκτὸς ἐπὶ τὰς πύλας αὐτῶν ὡς διεκπαίσων αὐτοὺς καὶ στρατιὰν ἐπαξόμενος ἑτέραν· πολλὴ γὰρ ἦν αὐτῷ πολλαχοῦ. **137** Ταχὺ δὲ τοῦ πλησίον ἐφεδρεύοντος τέλους καὶ τοῦ Καίσαρος αὐτοῦ σὺν ταῖς στρατηγίσι σπεύραις ἐπιδραμόντων, ὁ Λεύκιος μάλα προθύμως ἀγωνιζόμενος ἀνεώσθη. **138** Τῶν δ' αὐτῶν ἡμερῶν ἐν Ῥώμῃ, τοῦ σίτου τοῖς στρατευομένοις φυλασσομένου, τὸ πλῆθος τῷ πολέμῳ καὶ τῇ νίκῃ φανερώς ἐπηρῶντο καὶ εἰς τὰς οἰκίας ἐστρέχοντες ἐπὶ ἐρεύνη σίτου, ὅσα εὔροεν, ἤρπαζον.

XXXV 139 Οἱ δ' ἀμφὶ τὸν Οὐεντίδιον αἰδούμενοι κάμνοντα λιμῶ Λεύκιον περιορᾶν, ἐχώρουν ἐς αὐτὸν ἅπαντες, βιαζόμενοι τοὺς Καίσαρος πανταχόθεν αὐτοὺς περικειμένους καὶ ἐνοχλοῦντας. **140** Ὑπαντῶντων δ' αὐτοῖς Ἀγρίππα τε καὶ Σαλουιδιανοῦ μετὰ δυνάμεως ἔτι πλείονος, ἔδεισαν μὴ κυκλωθεῖεν καὶ ἐς Φουλκίνιον τι χωρίον ἐξέκλιναν, ἐξήκοντα καὶ ἑκατὸν σταδίους τῆς Περυσίας διεστηκός· ἔνθα αὐτοὺς τῶν ἀμφὶ τὸν Ἀγρίππαν περικαθημένων πυρὰ πολλὰ ἤγειραν, σύμβολα τῷ Λευκίῳ. **141** Καὶ γνώμην ἐποιοῦντο Οὐεντίδιος μὲν καὶ Ἀσίνιος βαδίζειν καὶ ὡς μαχομένοι, Πλάγκος δὲ ἔσεσθαι μέσους Καίσαρός τε καὶ Ἀγρίππα, χρῆναι δ' ἔτι καταδοκεῖν τὰ γιγνόμενα· καὶ ἐκράτει λέγων ὁ Πλάγκος. **142** Οἱ δ' ἐν τῇ Περυσίᾳ τὰ μὲν πυρὰ ἰδόντες ἤδοντο, τῶν δ' ἀνδρῶν βραδυνόντων εἴκασαν καὶ τούσδε ἐνοχλεῖσθαι καὶ παυσαμένου τοῦ πυρὸς διεφθάρθαι. **143** Ὁ δὲ Λεύκιος τοῦ λιμοῦ πιέζοντος ἐνυκτομάχησεν αὐθις ἐκ πρώτης φυλακῆς ἐς ἕω περὶ ἅπαν τὸ περιτείχισμα· καὶ οὐ δυναθεὶς ἀνέθορεν αὐθις ἐς τὴν Περυσίαν καὶ τὰς ὑπολοίπους συλλογισάμενος τροφὰς ἀπεῖπε δίδοσθαι τοῖς θεράπουσι καὶ ἐφύλασεν αὐτοὺς μηδ' ἐκφυγεῖν, ἵνα μὴ γνωριμώτερον γένοιτο τοῖς πολεμίοις τὸ δεινόν. **144** Ἦλῶντο οὖν οἱ θεράποντες κατὰ πλῆθος καὶ κατέπιπτον, ἐν τε αὐτῇ τῇ πόλει καὶ μέχρι τοῦ σφετέρου διατειχίσματος, πῶαν εἴ τινα εὐροίεν ἢ φυλλάδα χλωράν, νεμόμενοι. Καὶ τοὺς ἀποψύχοντας ὁ Λεύκιος ἐς τάφρους ἐπιμήκεις κατάρυσεν, ἵνα μήτε καιομένων ἐπίδηλον τοῖς ἐχθροῖς γένοιτο, μήτε σηπομένων ἀτμὸς καὶ νόσος.

XXXVI 145 Ἐπεὶ δὲ οὔτε τοῦ λιμοῦ τι τέλος ἦν οὔτε τῶν θανάτων, ἀχθόμενοι τοῖς γιγνομένοις οἱ ὀπλίται παρεκάλουν τὸν Λεύκιον αὐθις ἀποπειρᾶσαι τῶν τειχῶν, ὡς διακόψοντες αὐτὰ πάντως. **146** Ὁ δὲ τὴν ὀρμὴν ἀποδεξάμενος, « οὐκ ἀξίως », ἔφη, « πρῶτην τῆς παρουσίας ἀνάγκης ἠγωνισάμεθα », καὶ νῦν ἢ παραδιδόναι σφᾶς ἢ τοῦτο χεῖρον ἡγουμένους θανάτου μάχεσθαι μέχρι θανάτου. Δεξαμένων δὲ προθύμως ἀπάντων καί, ἵνα μή τις ὡς ἐν νυκτὶ πρόφασις γένοιτο, κατὰ φῶς ἄγειν σφᾶς κελευόντων, ὁ Λεύκιος ἦγε πρὸ ἡμέρας. **147** Σίδηρόν τε τειχομάχον εἶχον πολὺν καὶ κλίμακας ἐς εἶδη πάντα διεσκευασμένας. Ἐφέρετο δὲ καὶ τάφρων ἐγχωστήρια ὄργανα καὶ πύργοι πτυκτοὶ, σανίδας ἐς τὰ τείχη μεθιέντες καὶ βέλη παντοῖα καὶ λίθους, καὶ γέρρα τοῖς σκόλοψιν ἐπιρριπτεῖσθαι. **148** Προσπεσόντες δὲ μεθ' ὀρμῆς βιαίου τὴν τάφρον ἐνέχωσαν καὶ τοὺς σταυροὺς ὑπερέβησαν καὶ τοῖς τείχεσι προσελθόντες οἱ μὲν ὑπώρουσον, οἱ δὲ τὰς κλίμακας ἐπῆγον, οἱ δὲ τοὺς πύργους· ἐνεχείρουν τε ὁμοῦ καὶ ἡμύνοντο λίθοις καὶ τοξεύμασι καὶ μολιβδαίναις σὺν πολλῇ θανάτου καταφρονήσει. **149** Καὶ τάδε ἐγίνετο κατὰ μέρη πολλά· ἐπ' εἶδη δέ τινα καὶ ἐς πολλὰ διαιρουμένοις τοῖς πολεμίοις ἀσθενέστερα πάντα ἦν.

XXXVII. 150 Ἐκταθεισῶν δὲ πού τῶν σανίδων εἰς τὸ τεῖχος, βία τότε μάλιστα ἐπικίνδυνος ἦν τῶν Λευκιανῶν ἐπὶ ταῖς σανίσι μαχομένων, καὶ βέλη πλάγια πάντοθεν ἦν εἰς αὐτοὺς καὶ ἀκόντια. **151** Ἐβιάσαντο δὲ ὅμως καὶ εἰς τὸ τεῖχος ἐξήλαντο ὀλίγοι, καὶ αὐτοῖς εἶποντο ἕτεροι· καὶ τάχα ἄν τι ἐξείργαστο αὐτοῖς μετὰ ἀπονοίας, εἰ μὴ, γνωσθέντος οὐ πολλὰ εἶναι τὰ τοιαῦτα μηχανήματα, οἱ ἄριστοι τῶν Καίσαρος ἐφεδρειῶν ἀκμηῆτες ἐπήγοντο κεκμηκόσι. **152** Τότε γὰρ δὴ τῶν τειχῶν αὐτοὺς κατήρειψαν καὶ τὰ μηχανήματα συνέτριψαν καὶ ἔβαλλον ἄνωθεν ἤδη σὺν καταφρονήσει. Τοῖς δὲ τὰ μὲν ὄπλα καὶ τὰ σώματα ὅλα συνεκέκοπτο, καὶ βοή σφᾶς ἐπελελοίπει, παρέμενον δ' ὅμως τῇ προθυμίᾳ. **153** Ὡς δὲ καὶ τὰ νεκρὰ τῶν ἐπὶ τοῦ τείχους ἀνηρημένων ἐσकुλευμένα κάτω διερριπτεῖτο, τὴν ὕβριν οὐκ ἔφερον, ἀλλὰ ἀνετρέποντο ὑπὸ τῆς ὄψεως, καὶ μικρὸν ἔστησαν ἀποροῦντες ὥσπερ ἐν τοῖς γυμνικοῖς ἀγῶσιν οἱ διαναπαυόμενοι. **154** Ὡδε δὲ αὐτοὺς ἔχοντας ἐλεῶν ὁ Λεύκιος ἐκάλει τῇ σάλπιγγι ἀναχωρεῖν. Ἡσθέντων δὲ τῶν Καίσαρος ἐπὶ τῷδε καὶ τὰ ὄπλα παταγησάντων οἷον ἐπὶ νίκη, ἐρεθισθέντες οἱ τοῦ Λευκίου τὰς κλίμακας αὐθις ἀρπάσαντες (οὐ γὰρ ἔτι πύργους εἶχον) ἔφερον εἰς τὰ τεῖχη μετὰ ἀπονοίας, οὐδὲν ἔτι βλάπτοντες· οὐ γὰρ ἐδύναντο. Περιθέων δ' αὐτοὺς ὁ Λεύκιος ἐδεῖτο μὴ ψυχομαχεῖν ἔτι καὶ οἰμῶζοντας ἀπῆγεν ἄκοντας.

XXXVIII. 155 Τὸ μὲν δὴ τέλος τῆς τειχομαχίας, ἐκθυμοτάτης γενομένης, ἐς τοῦτο ἐτελεύτα· ὁ δὲ Καῖσαρ, ἵνα μὴ αὐθις ἐπιτολήσειαν οἱ πολέμιοι τοῖς τεύχεσι, τὴν στρατιάν, ὅση τοῖς γιγνομένοις ἐφήδρευε, παρ' αὐτὸ τὸ τεῖχος ἴδρυσεν καὶ ἐδίδαξεν ἀναπηδᾶν ἐς τὸ τεῖχος ἄλλους ἀλλαχοῦ κατὰ σύνθημα σάλπιγγος· συνεχῶς τε ἀνεπήδων οὐδενὸς ἐπείγοντος, ἵνα διδασχὴ τε σφίσι καὶ φόβος εἴη τοῖς πολεμίοις. **156** ᾠθυμία δὲ ἐπέϊχε τοὺς τοῦ Λευκίου καί, ὅπερ ἐν τοῖς τοιοῦτοις εἶωθε γίνεσθαι, τῆς φυλακῆς οἱ φύλακες ἡμέλουν· ἐκ δὲ τῆς ἀμελείας αὐτομολίαι πολλῶν ἐγίνοντο, καὶ οὐχ οἱ ἀφανέστεροι τοῦτο μόνοι, ἀλλὰ καὶ τῶν ἡγεμονικῶν τινες ἔδρων. **157** Ἐνεδίδου τε ὁ Λεύκιος ἤδη πρὸς διαλύσεις ἐλέφω τοσοῦδε πλήθους ἀπολλυμένου, ἐχθρῶν δὲ τινων Καίσαρος περὶ σφῶν δεδιότων ἔτι ἐπεῖχεν. **158** Ὡς δὲ ὁ Καῖσαρ ὤφθη τοὺς αὐτομόλους φιλανθρώπως ἐκδεχόμενος καὶ πλείων ὁρμῆ πᾶσιν ἐς τὰς διαλύσεις ἐγίγνετο, δέος ἤπτετο τοῦ Λευκίου μὴ ἀντιλέγων ἐκδοθείη.

XXXIX. 159 Γενομένης οὖν τινος ἐς τοῦτο πείρας καὶ ἐλπίδος οὐκ ἀηδοῦς, τὸν στρατὸν συναγαγὼν ἔλεξεν ᾧδε· «Γνώμη μὲν ἦν μοι τὴν πατριὸν ὑμῖν ἀποδοῦναι πολιτείαν, ᾧ συστρατιῶται, τυραννίδα τὴν τῶν τριῶν ἀνδρῶν ἀρχὴν ὀρῶντι καὶ οὐδ' ἐφ' ἣ συνέστη προφάσει, Κασσίου καὶ Βρούτου τεθνεώτων, διαλυθεῖσαν. **160** Λεπίδου γὰρ τὸ μέρος τῆς ἀρχῆς ἀφηρημένου καὶ Ἀντωνίου πορρωτάτω χρήματα συλλέγοντος, εἰς οὗτος ἅπαντα πρὸς τὴν ἑαυτοῦ γνώμην διώκει, τὰ δὲ πατρια Ῥωμαίοις πρόσχημα μόνον ἦν καὶ γέλως. **161** Ἐπερ ἐγὼ μεταβάλλειν ἐς τὴν ἄνωθεν ἐλευθερίαν τε καὶ δημοκρατίαν ἐπινοῶν ἠξίουν τῶν ἐπινικίων διαδοθέντων ἐκλυθῆναι τὴν μοναρχίαν. Ἐπεὶ δὲ οὐκ ἔπειθον, ἐπειρώμην ἐπὶ τῆς ἐμῆς ἀρχῆς καταναγκάσαι. **162** Ὁ δέ με τῷ στρατῷ διέβαλλε, κωλύειν τὰς κληρουχίας ἐλέω τῶν γεωργῶν· καὶ τὴν διαβολὴν ἐγὼ τήνδε ἠγνόησα ἐπὶ πλεῖστον. Ἄλλ' οὐδὲ ἐπιγνοὺς ἐπίστευσά τινα πιστεύσειν, ὀρῶντα τοὺς οἰκιστὰς καὶ παρ' ἐμοῦ δεδομένους, οἳ μεριεῖν ἔμελλον ὑμῖν τὰς κληρουχίας. **163** Ἀλλὰ ἐδημαγώγησε γὰρ τινὰς ἢ διαβολή, καὶ πρὸς ἐκεῖνον ὄχοντο πολεμήσοντες ἡμῖν, ὡς νομίζουσι, σὺν χρόνῳ δ' εἴσονται στρατευσάμενοι καθ' αὐτῶν. **164** Ὑμῖν δ' ἐγὼ μαρτυρῶ μὲν ἐλομένοις τε τὰ ἀμείνονα καὶ ὑπὲρ δύναμιν κακοπαθήσασιν, ἡσσήμεθα δὲ οὐχ ὑπὸ τῶν πολεμίων, ἀλλὰ τοῦ λιμοῦ, ᾧ δὴ καὶ πρὸς τῶν ἡμετέρων στρατηγῶν ἐγκαταλελείμεθα. **165** Ἐμοὶ μὲν δὴ καλῶς εἶχεν ἀγωνίσασθαι μέχρι τοῦ τελευταίου δαίμονος ὑπὲρ τῆς πατρίδος· καλὸν γάρ μοι τὸν ἔπαινον ἐπὶ τῇ γνώμῃ καὶ τὸ τέλος ἐποίει· οὐχ ὑφίσταμαι δὲ δι' ὑμᾶς, οὓς τῆς ἐμῆς προτίθημι εὐκλείας. **166** Πέμψω δὴ πρὸς τὸν κεκρατηκότα καὶ δεήσομαι ἐμοὶ μὲν ἀντὶ πάντων ὑμῶν εἰς ὃ <τι> θέλει καταχρησασθαι μόνῳ, ὑμῖν δὲ ἀντ' ἐμοῦ ἀμνηστίαν δοῦναι, πολίταις τε οὖσιν αὐτοῦ καὶ στρατιώταις ποτὲ γενομένοις καὶ οὐδὲ νῦν ἀδικοῦσιν οὐδὲ πολεμήσασιν ἄνευ καλῆς αἰτίας οὐδὲ ἡσσημένοις πολέμῳ μᾶλλον ἢ λιμῷ».

XL. 167 Ὁ μὲν οὕτως εἶπε καὶ εὐθὺς ἔπεμπε τρεῖς ἐπιλεξάμενος ἐκ τῶν ἀρίστων· ἡ δὲ πληθὺς ἀνώμωζον, οἳ μὲν ἑαυτῶν χάριν, οἳ δὲ τοῦ στρατηγοῦ, γνώμη μὲν ὁμοῦ σφίσιν ἀρίστου καὶ δημοκρατικοῦ φανέντος, ὑπὸ δ' ἐσχάτης ἀνάγκης ἡσσημένου. **168** Οἳ δὲ τρεῖς ἐντυχόντες τῷ Καίσαρι ἀνεμίμησκον τοῦ γένους τῶν στρατῶν ἐνὸς ἑκατέροις ὄντος καὶ στρατειῶν ὁμοῦ γενομένων καὶ φιλίας τῶν ἐπιφανῶν καὶ ἀρετῆς προγόνων, οὐκ ἐς ἀνήκεστον τὰς διαφορὰς προαγαγόντων· ὅσα τε εἰκὸς ἦν ἄλλα ἐπαγωγὰ, τούτοις ὅμοια, ἔλεγον. **169** Ὁ δὲ Καῖσαρ εἰδὼς τῶν πολεμίων τοὺς μὲν ἀπειροπολέμους ἔτι, τοὺς δὲ κληρούχους γεγυμνασμένους ἔφη τεχνάζων τοῖς ὑπ' Ἀντωνίῳ στρατευσαμένοις διδόναι τὴν ἀμνηστίαν, ὡς χάριν ἐκεῖνῳ φέρων, τοὺς δ' ἄλλους ἐπιτρέπειν σφᾶς ἑαυτῷ προσέτασσε. **170** Ταῦτα μὲν εἶπεν ἅπασιν, ἰδίᾳ δὲ ἓνα τῶν τριῶν ἀπολαβῶν, Φούρνιον, ἐς μείζονα φιλανθρωπίαν ἐπήλπισε τοὺς περὶ Λεύκιον καὶ τοὺς ἄλλους χωρὶς τῶν ἰδίων ἐχθρῶν ἑαυτοῦ.

XLI 171 Οἶδε οὖν οἱ τοῦ Καίσαρος ἐχθροί, τὴν ἰδίᾳ γενομένην ἔντευξιν τοῦ Φουρνίου ὑπονοοῦντες ἐπὶ σφίσι γενέσθαι, αὐτόν τε τὸν Φούρνιον ἐλοιδόρου ἐπανελθόντα καὶ τὸν Λεύκιον ἠξίουσαν ἢ σπονδὰς αὐθις αἰτεῖν ὁμοίας ἅπασιν ἢ πολεμεῖν μέχρι θανάτου· οὐ γὰρ ἴδιόν τινα τὸν πόλεμον, ἀλλὰ κοινὸν ὑπὲρ τῆς πατρίδος γεγονέναι. **172** Καὶ ὁ Λεύκιος ἐπῆνει μὲν ἐλεῶν ἄνδρας ὁμοτίμους καὶ πέμψειν ἔλεγεν ἑτέρους, οὐδένα δὲ εἰπὼν ἀμείνονα ἔχειν ἑαυτοῦ, εὐθὺς ἄνευ κήρυκος ἦει, προθεόντων αὐτοῦ δρόμῳ τῶν ἀπαγγελούντων Καίσαρι κατιέναι Λεύκιον. **173** Ὅ δὲ αὐτίκα ὑπήντα, ἑωρῶντο οὖν ἀλλήλοις ἤδη μετὰ τῶν φίλων καὶ περιφανεῖς ἦσαν ἀπὸ τῶν σημείων καὶ τῆς στολῆς οὔσης ἑκατέρῳ στρατηγικῆς. **174** Καὶ ὁ Λεύκιος ἀποθέμενος <τὴν στολὴν καὶ ὑπολιπόμενος> τοὺς φίλους ἦει σὺν δύο ῥαβδούχοις μόνοις, ἐπιδεικνὺς ἅμα τὴν γνώμην ἀπὸ τοῦ σχήματος· καὶ ὁ Καῖσαρ συνεὶς ἀντεμιμῆτο ἐς δεῖγμα καὶ ὅδε τῆς εἰς τὸν Λεύκιον εὐνοίας ἐσομένης. **175** Ὡς δὲ καὶ σπεύδοντα εἶδε τὸν Λεύκιον παρελθεῖν ἐς τὸ Καίσαρος χαρακῶμα, ἵνα καὶ τῷδε φαίνοιτο ἑαυτὸν ἐπιτρέπων ἤδη, προλαβὼν ὁ Καῖσαρ ἐξῆλθε τοῦ χαρακῶματος, ἵνα ἐλεύθερον εἴη τῷ Λευκίῳ βουλευέσθαι τε καὶ κρίνειν ἔτι περὶ αὐτοῦ. Τοιάδε ἀλλήλοις προσιόντες ἀπὸ τε τῆς στολῆς καὶ τῶν σχημάτων προαπεδείκνυντο.

XLII 176 Ὡς δὲ ἐπὶ τὴν τάφρον ἀφίκοντο, προσηγόρευσάν τε ἀλλήλους καὶ ὁ Λεύκιος ἔφη· « Εἰ μὲν ξένος ὢν ἐπολέμησα, ὦ Καῖσαρ, αἰσχρὰν ἂν τὴν τοιαύτην ἦσσαν ἠγούμην καὶ αἰσχίονα ἔτι τὴν παράδοσιν, καὶ τῆσδε τῆς αἰσχύνης εἶχον ἀπαλλαγὴν εὐκόλον παρ' ἐμαυτοῦ. Ἐπεὶ δὲ πολίτη διηνέχθην καὶ ὁμοτίμῳ καὶ ὑπὲρ τῆς πατρίδος, οὐκ αἰσχρὸν ἠγοῦμαι μετὰ τοιαύσδε προφάσεως ὑπὸ τοιοῦδε ἠσσησθαι. **177** Καὶ τάδε λέγω οὐ παραιτούμενος παθεῖν ὅ τι θέλοις (διὰ γάρ τοι τοῦτο εἰς τὸ στρατόπεδον τὸ σὸν ἄνευ σπονδῶν ἰέμην), ἀλλ' ἵνα τοῖς ἄλλοις αἰτήσω συγγνώμην δικαίαν τε καὶ τοῖς σοῖς πράγμασι συμφέρουσαν. **178** Δεῖ δέ με τοῦτο ἐπιδεικνύντα διελεῖν τὸν λόγον ὑπὲρ τε ἐκείνων καὶ ὑπὲρ ἐμαυτοῦ, ἵνα μόνον ἐμὲ τῶν γεγονότων αἴτιον ἐπιγνοῦς εἰς ἐμὲ τὴν ὄργην συναγάγῃς. Μὴ νομίσης δὲ ἐλεγχθήσεσθαι μετὰ παρρησίας (ἄκαιρον γάρ), ἀλλὰ μετὰ ἀληθείας, ἧς οὐκ ἔνι μοι χωρὶς εἰπεῖν.

XLIII. 179 Ἐγὼ τὸν πρὸς σε πόλεμον ἠράμην, οὐχ ἵνα σε καθελὼν διαδέξωμαι τὴν ἡγεμονίαν, ἀλλ' ἵνα τὴν ἀριστοκρατίαν ἀναλάβω τῆ πατρίδι, λελυμένην ὑπὸ τῆς τῶν τριῶν ἀρχῆς, ὡς οὐδ' ἂν αὐτὸς ἀντεΐποις· καὶ γὰρ ὅτε συνίστασθε αὐτήν, ὁμολογοῦντες εἶναι παράνομον, ὡς ἀναγκαίαν καὶ πρόσκαιρον ἐτίθεσθε, Κασσίου καὶ Βρούτου περιόντων ἔτι καὶ ὑμῶν ἐκείνοις οὐ δυναμένων συναλλαγῆναι. **180** Ἀποθανόντων δὲ ἐκείνων, οἱ τὸ τῆς στάσεως κεφάλαιον ἦσαν, καὶ τῶν ὑπολοίπων, εἴ τινα λείψανα ἔστιν, οὐ τῆ πολιτεία πολεμούντων, ἀλλὰ ὑμᾶς δεδιότων, ἐπὶ δὲ τούτῳ καὶ τῆς πενταετίας παριούσης, ἀνακῦψαι τὰς ἀρχὰς ἐπὶ τὰ πάτρια ἠξίου, οὐ προτιμῶν οὐδὲ τὸν ἀδελφὸν τῆς πατρίδος, ἀλλ' ἐλπίζων μὲν ἐπανελθόντα πείσειν ἐκόντα, ἐπειγόμενος δὲ ἐπὶ τῆς ἐμῆς ἀρχῆς γενέσθαι. **181** Καὶ εἰ κατῆρξας σύ, μόνος ἂν καὶ τὴν δόξαν εἶχες. Ἐπεὶ δὲ δὴ σε οὐκ ἔπειθον, ῥῆμην ἔλθων ἐπὶ Ῥώμην καὶ ἀναγκάσαι, πολίτης τε ὢν καὶ γνώριμος καὶ ὕπατος. **182** Αἱ μὲν αἰτίαι, δι' ἃς ἐπολέμησα, αὐταὶ μόναι, καὶ οὔτε ὁ ἀδελφὸς οὔτε Μάνιος οὔτε Φουλουία, οὔτε ἡ κληρουχία τῶν ἐν Φιλίπποις πεπολεμηκότων οὔτε ἔλεος τῶν γεωργῶν τὰ κτήματα ἀφαιρουμένων, ἐπεὶ καὶ γὰρ τοῖς τοῦ ἀδελφοῦ τέλεσιν οἰκίστας ἔδωκα, οἱ τὰ τῶν γεωργῶν ἀφαιρούμενοι τοῖς στρατευσαμένοις διένεμον. **183** Ἀλλὰ με σὺ τήνδε τὴν διαβολὴν αὐτοῖς διέβαλλες, τὴν αἰτίαν τοῦ πολέμου μεταφέρων ἐπὶ τὴν κληρουχίαν ἀπὸ σαυτοῦ, καὶ τῷδε μάλιστα αὐτοῦς ἔλων ἐμοῦ κεκράτηκας· ἀνεπίσθησαν γὰρ πολεμεῖσθαί τε ὑπ' ἐμοῦ καὶ ἀμύνεσθαί με ἀδικοῦντα. **184** Τεχνάζειν μὲν δὴ σε ἔδει πολεμοῦντα· νικήσας δέ, εἰ μὲν ἐχθρὸς εἶ τῆς πατρίδος, καμὲ ἠγεῖσθαι πολέμιον, ἃ ἔδοξα συνοίσειν αὐτῇ βουλευθέντα, ἠσσηθέντα δὲ διὰ λιμόν.

XLIV. 185 Λέγω δὲ ταῦτα ἐγὼ ἐγχειρίζων μὲν ἑμαυτὸν σοι, καθάπερ εἶπον, εἰς ὃ τι θέλοις, ὑποδεικνὺς δέ, οἷα καὶ πρότερον καὶ νῦν ἐφρόνησα περὶ σοῦ καὶ φρονῶν ἔτι μόνος ἀφικόμην. **186** Καὶ περὶ μὲν ἐμοῦ τοσαῦτα· περὶ δὲ τῶν φίλων καὶ τοῦ στρατοῦ παντός, εἰ μὲν οὐχ ὑποπτεύσεις με λέγοντα, συμβουλεύσω τὰ σοὶ μάλιστα ὠφελιμώτατα, μηδὲν δεινὸν αὐτοὺς ἐργάσασθαι διὰ τὴν ἐμὴν καὶ σὴν φιλονεικίαν, μηδὲ ἄνθρωπον ὄντα καὶ τύχη χρώμενον, οὐ βεβαίω πράγματι, κωλύσαι τοὺς κινδυνεύειν ἐν τύχαις ἢ χρεΐαις ἐθελήσοντάς ποτε ὑπὲρ σοῦ, μαθόντας ἐκ τοῦδε τοῦ σοῦ νόμου δυσέλπιστον σώζεσθαι μὴ κατορθοῦσιν. **187** Εἰ δὲ ὑποπτος ἢ ἄπιστος ἐχθροῦ πᾶσα συμβουλή, οὐκ ὀκνῶ καὶ παρακαλεῖν σε μὴ τοὺς φίλους τίνυσθαι τῆς ἐμῆς ἀμαρτίας καὶ τύχης, ἀλλ' εἰς ἐμὲ συναγαγεῖν πάντα, τὸν πάντων αἴτιον. Ἄφ' ἧς δὴ γνώμης αὐτοὺς ὑπελιπόμην, ἵνα μὴ δόξαιμι, σοὶ τάδε λέγων ἐκείνων ἀκουόντων, ὑπὲρ ἑμαυτοῦ τεχνάζων εἰπεῖν ».

XLV. 188 Τοιαῦτα δὲ εἰπόντος τοῦ Λευκίου καὶ σιωπήσαντος ὁ Καῖσαρ ἔλεξεν· « Ἄσπονδον μὲν σε κατιόντα πρὸς ἐμὲ ὄρων, ᾧ Λεύκιε, ὑπήντησα τῶν ἐμῶν ἐρυμάτων ἔτι ἐκτὸς ὄντι κατὰ σπουδήν, ἵνα ἔτι κύριος ᾦν σεαυτοῦ βουλευοιο καὶ λέγοις καὶ πράσσοις, ἃ νομίζεις σοι συνοίσειν. Ἐπεὶ δ' ὅπερ ἔστι τῶν ἀδικεῖν ὁμολογούντων, σαυτὸν ἡμῖν ἐπιτρέπεις, οὐδὲν ἔτι δέομαι διελέγχειν, ὅσα σὺν τέχνῃ μου κατεψεύσω. **189** Ἐξ ἀρχῆς δέ με βλάψειν ἐλόμενος καὶ νῦν ἔβλαψας. Σπονδὰς γάρ μοι τιθέμενος ἔτυχες ἂν ἡδίκημένου καὶ νενικηκότος· ἄσπονδον δὲ σαυτὸν τε καὶ τοὺς φίλους ἐπιτρέπων ἡμῖν καὶ τὸν στρατόν, ἀφαιρῆ μὲν πᾶσαν ὀργήν, ἀφαιρῆ δὲ καὶ τὴν ἐξουσίαν, ἣν σπενδόμενος ἂν ἔδωκας ὑπ' ἀνάγκης. **190** Συμπέπλεκται γάρ, οἷς ἄξιον ὑμᾶς παθεῖν, τὸ προσῆκον ᾧν ἐμὲ δίκαιόν ἐστι ποιεῖν· ὃ δὴ προτιμήσω διὰ τε τοὺς θεοὺς καὶ δι' ἐμαυτὸν καὶ διὰ σέ, ᾧ Λεύκιε, καὶ οὐ ψεύσω σε τῆς προσδοκίας, ἣν ἔχων παρ' ἐμοῦ αὐτοῦ κατελήλυθας ». **191** Ταῦτα μὲν ἔλεξαν ἀλλήλοις, ὡς ἐκ τῶν ὑπομνημάτων ἦν ἐς τὸ δυνατὸν τῆσδε τῆς φωνῆς μεταβαλεῖν τεκμαιρομένῳ τῆς γνώμης τῶν λελεγμένων. καὶ διεκρίθησαν, ὃ μὲν Καῖσαρ ἐν ἐπαίνῳ καὶ θαύματι τὸν Λεύκιον ἔχων, οὐδὲν ὡς ἐν συμφοραῖς ἀγεννὲς οὐδ' ἀσύνητον εἰπόντα, ὃ δὲ Λεύκιος τὸν Καῖσαρα τοῦ τε ἥθους καὶ βραχυλογίας. Οἱ λοιποὶ δ' ἐτεκμαίροντο τῶν εἰρημένων ἐκ τῆς ὄψεως ἑκατέρων.

XLVI. 192 Καὶ ὁ Λεύκιος ἔπεμπε τοὺς χιλιάρχους τὸ σύνθημα τῷ στρατῷ ληψομένους παρὰ τοῦ Καίσαρος. οἱ δὲ ἔφερον αὐτῷ τὸν ἀριθμὸν τοῦ στρατοῦ, καθὰ καὶ νῦν ἔθος ἐστὶ τὸν αἰτοῦντα τὸ σύνθημα χιλίαρχον ἐπιδιδόναι τῷ βασιλεῖ βιβλίον ἐφήμερον τοῦ ἀριθμοῦ τοῦ παρόντος. **193** Οἱ μὲν δὴ τὸ σύνθημα λαβόντες τὰς φυλακὰς ἔτι διὰ χειρὸς εἶχον, οὕτω κελεύσαντος αὐτοῦ Καίσαρος, νυκτοφυλακεῖν ἑκατέρους τὰ ἴδια· ἅμα δὲ ἡμέρα ὁ μὲν Καῖσαρ ἔθυσεν, ὁ δὲ Λεύκιος αὐτῷ τὸν στρατὸν ἔπεμπε, τὰ μὲν ὄπλα φέροντα, ἔσκευασμένον δ' ὡς ἐν ὁδοιπορίᾳ. **194** Οἱ δὲ τὸν Καίσαρα πόρρωθεν ὡς αὐτοκράτορα ἠσπάσαντο καὶ ἔστησαν ἐν μέρει κατὰ τέλος, οὗ προσέταξεν ὁ Καῖσαρ, ἐφ' ἑαυτῶν, οἳ τε κληροῦχοι καὶ οἱ νεοστράτευτοι κεχωρισμένοι. **195** Ὁ δὲ Καῖσαρ ἐκτελεσθείσης τῆς θυσίας στεψάμενος δάφνη, συμβόλῳ νίκης, προυκάθητο ἐπὶ βήματος καὶ προσέταξε μὲν ἅπασιν θέσθαι τὰ ὄπλα, ἔνθα εἰστήκεσαν, θεμένων δὲ τοὺς κληρούχους ἐκέλευσεν ἐγγυτέρω προσελθεῖν, διεγνωνκῶς ἄρα ὀνειδίσει τῆς ἀχαριστίας καὶ φοβῆσαι. **196** Προέγνωστο δὲ μέλλων ᾧδε ποιήσιν, καὶ ὁ στρατὸς ὁ τοῦ Καίσαρος, εἴτε ἐξεπίτηδες, οἷα προδιάσκονται πολλάκις, εἴτε ὑπὸ πάθους ὡς πρὸς οἰκείους ἄνδρας, ἀκρατεῖς τῆς δεδομένης σφίσι τάξεως γενόμενοι, προσιοῦσι τοῖς Λευκιανοῖς οἷα συνεστρατευμένοις ποτὲ περιχυθέντες ἠσπάζοντο καὶ συνέκλαιον καὶ τὸν Καίσαρα ὑπὲρ αὐτῶν παρεκάλουν καὶ οὔτε βοῶντες ἔτι ἐπαύοντο οὔτε συμπλεκόμενοι, κοινωνούντων ἑκατέροις τοῦ πάθους ἤδη καὶ τῶν νεοστρατεῦτων· οὐδὲ ἦν τι διακεκριμένον ἔτι οὐδ' εὐκρινον.

XLVII 197 Ὅθεν οὐδὲ ὁ Καῖσαρ ἔτι τῆς γνώμης ἐκράτει, ἀλλὰ μόλις τὴν βοὴν καταπαύσας εἶπε τοῖς ἰδίοις· « Ὑμεῖς μὲν, ὦ συστρατιῶται, οὕτως ἀεὶ μοι προσενήνεχθε ὡς μηδεὶς ἀτυχῆσαι παρ' ἐμοῦ δύνασθαι. **198** ἐγὼ δὲ τοὺς μὲν νεοστρατεύτους ὑπ' ἀνάγκης ἐστρατεῦσθαι Λευκίῳ νομίζω, τουτωνὶ δὲ τῶν συνεστρατευμένων τε πολλακίς ὑμῖν καὶ νῦν ὑφ' ὑμῶν σωζομένων ἐπενόουν πυθέσθαι, τί παθόντες ἐξ ἡμῶν ἢ τίνος χάριτος οὐκ ἀξιωθέντες ἢ τί μεῖζον παρ' ἑτέρου προσδοκῶντες ἐναντία ὄπλα ἤραντο ἐμοὶ καὶ ὑμῖν καὶ ἑαυτοῖς; ἃ γὰρ ἔκαμνον ἐγώ, πάντα ἦν ὑπὲρ τῆς κληρουχίας, ἧς τοῦ μέρους καὶ τούτοις μετῆν. Καὶ εἰ συγχωρεῖτέ μοι, καὶ νῦν πεύσομαι ».

199 Οὐκ ἐπιτρεπόντων δέ, ἀλλὰ ἀπαύστως παρακαλούντων, « Συγχωρῶ ὑμῖν ὅσα βούλεσθε », ἔφη, « καὶ ἀφείσθωσαν ἀπαθεῖς τῶν ἡμαρτημένων, ἂν ἐς τὸ μέλλον ὑμῖν ὅμοια φρονῶσιν ». **200** Ὑπισχνουμένων δ' ἑκατέρων βοαί τε καὶ χάριτες ἦσαν ἐς τὸν Καῖσαρα· καὶ τισιν αὐτῶν ἐπέτρεψέ τινας καὶ ὑποδέξασθαι, τὸ δὲ πλῆθος ἐκέλευε σκηνοῦν ἔνθα περ εἰστήκεσαν, ἄπωθεν, ἕως ὁ Καῖσαρ αὐτοῖς πόλεις τε ἐς χειμασίαν καὶ τοὺς ἀπάξοντας ἐς τὰς πόλεις δοίη.

XLVIII. 201 Καθεζόμενος δ' ἐπὶ τοῦ βήματος ἐκάλει τὸν Λεύκιον ἐκ τῆς Περυσίας μετὰ τῶν ἐν τέλει Ῥωμαίων. Καὶ κατήεσαν πολλοὶ μὲν ἀπὸ τῆς βουλῆς, πολλοὶ δὲ ἀπὸ τῶν καλουμένων ἱππέων, ἐν ὄψει πάντες <ὄντες> οἰκτρᾶ καὶ ὀξειᾶ μεταβολῇ. **202** Ἄμα δὲ ἐξήεσαν οὗτοι τῆς Περυσίας, καὶ φρουρὰ τὴν πόλιν περιέστη. Ἐπεὶ δὲ ἀφίκοντο, Λεύκιον μὲν ὁ Καῖσαρ ἑαυτῷ παρεστήσατο, τῶν δὲ ἄλλων τοὺς μὲν οἱ φίλοι Καίσαρος, τοὺς δὲ οἱ λοχαγοὶ διέλαβον, προδεδιδαγμένοι πάντες ἐς τιμὴν ἀπάγειν ἅμα καὶ φυλακὴν ἄσημον. **203** Τοὺς δὲ Περυσίους ἀπὸ τοῦ τείχους παρακαλοῦντας ἐκέλευσεν ἦκειν, ἄνευ τῆς βουλῆς μόνης· καὶ ἔλθοῦσι συνέγνω. Οἱ δὲ βουλευταὶ τότε μὲν φύλαξι παρεδόθησαν, μετ' οὐ πολὺ δὲ ἀνηρέθησαν, χωρὶς Αἰμιλίου Λευκίου, ὃς ἐν Ῥώμῃ δικάζων ἐπὶ τῷ φόνῳ Γαίου Καίσαρος τὴν καταδικάζουσαν ἤνεγκε φανερώς καὶ πάντας φέρειν ἐκέλευεν, ὡς ἐκλυομένους μύσος.

XLIX 204 Τὴν δὲ Περυσίαν αὐτὴν ἐγνώκει μὲν ὁ Καῖσαρ ἐς διαρπαγὴν ἐπιτρέψαι τῷ στρατῷ, Κέστιος δὲ τις αὐτῶν ὑπομαργότερος, ἐν Μακεδονίᾳ πεπολεμηκῶς καὶ ἐκ τοῦδε Μακεδονικὸν αὐτὸν ὀνομάζων, ἐνέπρησε τὴν οἰκίαν καὶ ἑαυτὸν ἐς τὸ πῦρ ἐνέβαλε, καὶ ἄνεμοι τὴν φλόγα ὑπολαβόντες περιήνεγκαν ἐς ὅλην Περυσίαν, καὶ ἐνεπρήσθη χωρὶς τοῦ Ἡφαιστείου μόνου. **205** Τόδε μὲν δὴ τῇ Περυσίᾳ τέλος ἦν, δόξαν ἀρχαιότητος ἐχούση καὶ ἀξιώσεως· ὑπὸ γὰρ Τυρρηνῶν πάλαι φασὶν αὐτὴν ἐν ταῖς πρώταις δωδέκα πόλεσιν ἐν Ἰταλίᾳ γενέσθαι. **206** Διὸ καὶ τὴν Ἑραν ἔσεβον, οἷα Τυρρηνοί· τότε δὲ ὅσοι τὰ λείψανα τῆς πόλεως διέλαχον, τὸν Ἡφαιστον σφίσις ἔθεντο θεὸν εἶναι πάτριον ἀντὶ τῆς Ἑρας. **207** Τῆς δ' ἐπιούσης ὁ μὲν Καῖσαρ ἐσπένδετο ἅπασιν, ὁ δὲ στρατὸς οὐκ ἐπαύετο ἐπὶ τισὶ θορυβῶν, ἕως ἀνηρέθησαν· καὶ ἦσαν οἱ μάλιστα Καίσαρος ἐχθροί, Καννούτιός τε καὶ Γάιος [καὶ] Φλάουιος καὶ Κλώδιος ὁ Βιθυνικὸς καὶ ἕτεροι.

L 208 Τοῦτο μὲν δὴ τέλος ἦν τῆς ἐν Περυσίᾳ Λευκίου πολιορκίας, καὶ ὁ πόλεμος ᾧδε ἐξελέλυτο, χαλεπώτατός τε καὶ χρόνιος ἐλπισθεὶς ἔσεσθαι τῇ Ἰταλίᾳ. Καὶ γὰρ Ἀσίνιος αὐτίκα καὶ Πλάγκος καὶ Οὐεντίδιος καὶ Κράσσος καὶ Ἀτήιος καὶ ὅσοι τῆσδε τῆς γνώμης ὄντες ἕτεροι στρατὸν εἶχον οὐκ εὐκαταφρόνητον, ἀλλ' ἐς τρισκαίδεκα μέρη γεγυμνασμένα καὶ ἱππέας ἑξακισχιλίους ἐπὶ πεντακοσίοις, ἠγούμενοι τὸ κεφάλαιον τοῦ πολέμου Λεύκιον γεγονέναι ἐπὶ θαλάσσαν ἤεσαν, **209** ἕτερος ἑτέρας ὁδοῦς, οἱ μὲν ἐς Βρεντέσιον, οἱ δ' ἐπὶ Ῥαουέννης, οἱ δ' ἐς Τάραντα καὶ οἱ μὲν ἐς Μοῦρκον ἢ Ἀηνόβαρβον, οἱ δὲ ἐς Ἀντώνιον, διωκόντων αὐτοὺς τῶν Καίσαρος φίλων καὶ σπονδὰς προτεινόντων καὶ οὐκ ἐθέλουσιν ἐνοχλούντων τὰ περὶ μάλιστα ᾧ δὴ καὶ μόνων Ἀγρίππας ἔπεισε μεταθέσθαι δύο τέλη Πλάγκου, ἀποληφθέντα ἐν Καμερίᾳ. **210** Ἐφευγε δὲ καὶ Φουλουία μετὰ τῶν τέκνων ἐς Δικαιάρχειαν καὶ ἀπὸ Δικαιαρχείας ἐς τὸ Βρεντέσιον, μετὰ τρισχιλίων ἱππέων οἱ αὐτῇ παρὰ τῶν στρατηγῶν πομποὶ ἀπεστάλησαν. **211** Ἐν δὲ τῷ Βρεντεσίῳ νεῶν πέντε μακρῶν ἐκ Μακεδονίας οἱ μεταπέμπτων γενομένων ἐπιβᾶσα ἀνήγετο· καὶ αὐτῇ Πλάγκος συνέπλει, τὸν ἔτι λοιπὸν αὐτοῦ στρατὸν ἐκλιπὼν ὑπὸ δειλίας· οἱ δὲ Οὐεντίδιον σφῶν εἶλοντο ἄρχειν. **212** Ἀσίνιος δὲ Ἀηνοβάρβῳ συνετίθετο φιλίαν εἶναι πρὸς Ἀντώνιον· καὶ ἐπέστελλον ἄμφω τάδε τῷ Ἀντωνίῳ καὶ ἀποβάσεις αὐτῷ καὶ ἀγορὰν ὡς αὐτίκα ἤξοντι εὐτρέπιζον ἀνὰ τὴν Ἰταλίαν.

LI. 213 Ἄλλω δ' Ἀντωνίου στρατῶ πολλῶ περὶ Ἄλπεις, οἱ Φίφιος Καληνὸς ἡγεῖτο, ὁ Καῖσαρ ἐπεβούλευεν, ἤδη μὲν τὸν Ἀντώνιον ὑπονοῶν, ἐλπίζων δὲ ἢ φίλῳ ἔτι ὄντι φυλάξειν ἢ πολεμοῦντος μεγάλην ἰσχὺν προσλήψεθαι. **214** Διαμέλλοντος δὲ ὅμως ἔτι αὐτοῦ καὶ τὸ εὐπρεπὲς περιορωμένου, ὁ Καληνὸς ἐτελεύτησε· καὶ ὁ Καῖσαρ, ὡς ἐς ἀμφοτέρα πρόφασιν εὐρών, ἤγει καὶ παρελάμβανε τὸν τε στρατὸν καὶ τὴν Κελτικὴν ἐπ' αὐτῶ καὶ Ἰβηρίαν, καὶ τάσδε οὔσας ὑπὸ Ἀντωνίῳ, Φιφίου τοῦ παιδὸς Καληνοῦ καταπλαγέντος τε αὐτὸν καὶ παραδόντος ἅπαντα ἀμαχεί. **215** Ὁ μὲν δὴ Καῖσαρ ἐνὶ τῷδε ἔργῳ ἕνδεκα τέλη στρατοῦ καὶ χώρας τοσάσδε λαβὼν τοὺς ἡγεμόνας αὐτῶν παρέλυε τῆς ἀρχῆς καὶ ἰδίους ἐπιστήσας ἐς Ῥώμην ἀνέστρεφεν.

LII 216 Ὁ δὲ Ἀντώνιος χειμῶνος μὲν ἔτι τοὺς πρέσβεις κατεῖχε τοὺς ἀπὸ τῶν κληρουχιῶν πρὸς αὐτὸν ἐλθόντας, <...> εἴτε ἐπικρύπτων ἢ ἐφρόνει, ἦρι δ' ἐκ μὲν Ἀλεξανδρείας εἰς Τύρον ὤδευεν, ἐκ δὲ Τύρου διαπλέων ἐπὶ Κύπρου καὶ Ῥόδου καὶ Ἀσίας ἦσθετο τῶν ἐν τῇ Περυσίᾳ γεγονότων καὶ τὸν ἀδελφὸν ἐμέμφετο καὶ Φουλουίαν καὶ μάλιστα πάντων Μάνιον. **217** Φουλουίαν μὲν οὖν εὗρεν ἐν Ἀθήναις, ἐκ Βρεντεσίου φυγοῦσαν· Ἰουλίαν δ' αὐτῷ τὴν μητέρα Πομπήιος, εἰς αὐτὸν διαφυγοῦσαν, ἔπεμπεν ἐκ Σικελίας ἐπὶ νεῶν μακρῶν, καὶ παρέπεμπον αὐτὴν οἱ τῶν ἀμφὶ τὸν Πομπήιον ἄριστοι, Λεύκιός τε Λίβων, ὁ κηδεστὴς τοῦ Πομπηίου, καὶ Σατουρνῖνος καὶ ἕτεροι, ὅσοι χρῆζοντες τῆς Ἀντωνίου μεγαλοπραγίας ἠξίουσαν αὐτὸν συναλλαγέμεντα Πομπηίῳ σύμμαχον ἐπὶ Καίσαρα λαβεῖν Πομπήιον. **218** Ὁ δὲ αὐτοῖς ἀπεκρίνατο χάριν μὲν ἐπὶ τῇ μητρὶ γιγνώσκειν Πομπηίῳ καὶ ἀποτίσειν ἐν χρόνῳ, αὐτὸς δέ, εἰ μὲν πολεμοίῃ Καίσαρι, χρήσεσθαι Πομπηίῳ συμμάχῳ, εἰ δ' ἐμμένει τοῖς πρὸς αὐτὸν ὡμολογημένοις ὁ Καῖσαρ, πειράσεσθαι καὶ Πομπήιον Καίσαρι συναλλάξαι.

LIII 219 Ὁ μὲν ᾧδε ἀπεκρίνατο, ὁ δὲ Καῖσαρ ἐς Ῥώμην ἀπὸ Κελτῶν ἐπανιῶν ἦσθετο μὲν τῶν ἐς Ἀθήνας διαπεπλευκότων, τὸ δὲ τῆς ἀποκρίσεως ἀκριβὲς ἄρα οὐκ εἰδὼς ἐξώτρυνε τοὺς κληρούχους ἐπὶ τὸν Ἀντώνιον ὡς κατάγοντα μετὰ τῶν γεωργῶν Πομπήιον, ᾧν αὐτοὶ τὰ χωρία ἔχουσιν· ἐς γὰρ δὴ Πομπήιον οἱ πλείονες τῶν γεωργῶν ἐπεφεύγεσαν. **220** Καὶ πιθανοῦ τοῦ διερεθίσματος ὄντος, οὐδ' ὡς οἱ κληροῦχοι προθύμως ἐπὶ τὸν Ἀντώνιον ἐστράτευον· οὕτως ἢ δόξα τῶν ἐν Φιλίπποις γεγονότων ἐδημαγῶγει τὸν Ἀντώνιον. **221** Ὁ δὲ Καῖσαρ Ἀντωνίου μὲν καὶ Πομπηίου καὶ Ἀηνοβάβρου κατὰ πλῆθος ὀπλιτῶν ὑπεροίσειν ἐνόμιζεν (ἦρχε γὰρ τελῶν ἐς τότε τεσσαράκοντα πλεόνων), ναῦν δὲ οὐδεμίαν ἔχων οὐδὲ καιρὸν ἐς ναυπηγίαν ὠρρώδει, ναῦς ἐκείνων ἐχόντων πεντακοσίας, μὴ τὴν Ἰταλίαν περιπλέοντες ἐς λιμὸν περιενέγκαιεν. **222** Ἐὼν ἐνθυμούμενος (ἐλέλεκτο δὲ αὐτῷ περὶ πολλῶν παρθένων ἐς γάμον) ἐπέστειλε Μαικίην συνθέσθαι Σκριβωνίᾳ, τῇ Λίβωνος ἀδελφῇ, τοῦ κηδεύοντος Πομπηίῳ, ἵν' ἔχοι καὶ τήνδε ἀφορμὴν ἐς διαλύσεις, εἰ δεήσειεν. Καὶ πυθόμενος ὁ Λίβων ἐπέστειλε τοῖς οἰκείοις ἐγγυᾶν αὐτὴν τῷ Καίσαρι προθύμως. **223** Ὁ δὲ Καῖσαρ τῶν Ἀντωνίου φίλων καὶ στρατῶν ὅσους ὑπώπτευε, διέπεμπεν ἐπὶ προφάσεων ἄλλους ἀλλαχοῦ καὶ Λέπιδον ἐς τὴν ἐψηφισμένην αὐτῷ Λιβύην, ἄγοντα τῶν Ἀντωνίου τελῶν τὰ ὑποπτότατα ἕξ.

LIV. 224 Λεύκιον δὲ καλέσας ἐπήνει μὲν εἰς φιλαδελφίαν, εἰ τῆ ᾽Αντωνίου γνώμη ὑπομεμενηκῶς ἴδιον τὸ ἁμάρτημα ποιοῖτο, ὠνειδίζε δὲ εἰς ἀχαριστίαν, εἰ τοιούτου τυχὼν αὐτοῦ μηδὲ νῦν ὁμολογοίη περὶ ᾽Αντωνίου, σαφῶς ἤδη καὶ Πομπηίῳ συνθέσθαι λεγομένου. **225** « ᾽Εγὼ δέ σοι πιστεύων », ἔφη, « Καληνοῦ τελευτήσαντος τά τε ἔθνη τὰ ὑπ' αὐτῶ καὶ τὸν στρατόν, ἵνα μὴ ἄναρχος εἴη, διὰ τῶν ἑμαυτοῦ φίλων διώκουν ᾽Αντωνίῳ. ᾽Αλλὰ νῦν ἐκφανεῖσθαι τῆς ἐνέδρας ἐκεῖνά τε ἑμαυτοῦ πάντα ποιοῦμαι καὶ σοὶ πρὸς τὸν ἀδελφὸν ἀπιέναι θέλοντι συγχωρῶ μετὰ ἀδείας ». **226** Ὁ μὲν οὕτως εἶπεν, εἴτε πειρώμενος τοῦ Λευκίου, εἴτε τὸ λεχθὲν ἐκπεσεῖν ἐθέλων εἰς τὸν ᾽Αντωνίον· ὃ δὲ οἶα καὶ πρότερον εἶπε· « Φουλουίας μὲν ἠσθόμην οὔσης μοναρχικῆς, ἐγὼ δὲ συνεχρώμην τοῖς τοῦ ἀδελφοῦ στρατοῖς εἰς τὴν ἀπάντων ὑμῶν καθαίρεσιν. **227** Καὶ νῦν, εἰ μὲν ἐπὶ καταλύσει τῆς μοναρχίας ἔρχοιτο ὁ ἀδελφός, καὶ φανερῶς καὶ λαθῶν οἰχήσομαι πρὸς αὐτόν, ἀγωνιούμενος αὐθις ὑπὲρ τῆς πατρίδος πρὸς σέ, καίπερ ἤδη μοι γενόμενον εὐεργέτην. **228** Εἰ δ' ἐπιλέγοιτο κάκεῖνος καὶ διακρίνοι τοὺς συμμοναρχήσοντας αὐτῶ, πολεμήσω σὺν σοὶ πρὸς αὐτόν, ἕως ἂν ἠγῶμαι μηδὲ σὲ μοναρχίαν καθίστασθαι· τὸ γὰρ τῆς πατρίδος αἰεὶ προθήσω καὶ χάριτος καὶ γένους ». **229** Ὡδε μὲν ὁ Λεύκιος εἶπεν, ὃ δὲ Καῖσαρ αὐτὸν καὶ τέως ἐν θαύματι ἄγων οὐκ ἔφη μὲν οὐδὲ βουλόμενον ἐπάξεσθαι κατὰ τοῦ ἀδελφοῦ, πιστεύσειν δὲ ὡς τοιῶδε ἀνδρὶ πᾶσαν Ἰβηρίαν καὶ τὸν ἐν αὐτῇ στρατόν, ὑποστρατηγούντων αὐτῶ τῶν νῦν ἡγουμένων αὐτῆς Πεδουκαίου τε καὶ †Λευκίου†.

LV 230 Οὕτω μὲν δὴ καὶ Λεύκιον ὁ Καῖσαρ ἀπέπεμπε σὺν τιμῇ καὶ διὰ τῶν ὑποστρατηγῶν ἐφύλασσε ἀφανῶς· Ἀντώνιος δὲ Φουλουίαν μὲν ἐν Σικυῶνι νοσηλευομένην ἀπέλιπεν, ἀπὸ δὲ Κερκύρας ἕς τὸν Ἰόνιον ἔπλει, στρατῷ μὲν οὐ πολλῷ, ναυσὶ δὲ διακοσίαις, ἃς ἐν Ἀσίᾳ πεποίητο. **231** Πυθόμενος δὲ Ἀηνόβαρβον ἀπαντᾶν αὐτῷ ναυσὶ καὶ στρατῷ πολλῷ, οὐ δοκοῦντά τισιν οὐδ' ἐπὶ ταῖς διαπεμφθείσαις σπονδαῖς εἶναι βέβαιον (ἦν γὰρ Ἀηνόβαρβος τῶν κατεγνωσμένων τε ἐκ δίκης ἐπὶ Γαίῳ Καίσαρι φόνου καὶ προγεγραμμένων ἐπὶ τῇ καταδίκη καὶ ἐν Φιλίπποις Ἀντωνίῳ καὶ Καίσαρι πεπολεμηκότων), ὅμως ἔπλει, πέντε ναυσὶν ἐπιβάς ταῖς ἀρίσταις, ἵνα φαίνοιτο πιστεύων, καὶ τὰς λοιπὰς ἐκ διαστήματος ἔπεσθαι κελεύσας. **232** Καθορωμένου δὲ ἤδη τοῦ Ἀηνοβάρβου παντί τε τῷ στρατῷ καὶ παντὶ τῷ στόλῳ μετ' ὀξείας εἰρεσίας προσπλέοντος, ἔδεισεν ὁ Πλάγκος Ἀντωνίῳ παρεστῶς καὶ ἐπισχεῖν αὐτὸν ἠξίου τὸν πλοῦν καὶ προπέμψαι τινὰς ἕς πεῖραν ὡς πρὸς ἀμφίβολον ἄνδρα. Ὁ δὲ εἰπὼν αἰρεῖσθαι παρασπονδούμενος ἀποθανεῖν μᾶλλον ἢ σώζεσθαι δειλὸς ὄφθεις, ἔπλει. **233** Πλησίον τε ἦσαν ἀλλήλων ἤδη, καὶ αἱ ναυαρχίδες ἐκ τῶν σημείων ἐφαίνοντο καὶ ἀλλήλαις προσέπλεον· καὶ τῶν ῥαβδούχων ὁ ἡγούμενος Ἀντωνίῳ, κατὰ τὴν πρῶραν, ὥσπερ ἔθος ἐστίν, ἐστῶς, εἴτ' ἐκλαθόμενος, ὅτι ἀμφίβολος ἀνὴρ καὶ στρατοῦ κάκεῖνος ἡγούμενος ἰδίου προσπλέοι, εἴτε ἀπὸ εὐγενεστέρου φρονήματος, ὡς ὑπηκόοις ἢ ἐλάσσοσιν ἀνδράσιν ὑπαντῶσι, προσέταξε καθελεῖν τὸ σημεῖον. **234** Οἱ δὲ καθήρουν τε καὶ τὴν ναῦν ἕς τὰ πλάγια τῆς Ἀντωνίου νεῶς περιστρέφον. Ὡς δὲ καὶ συνιδόντες ἀλλήλους ἠσπάσαντο καὶ ὁ στρατὸς ὁ τοῦ Ἀηνοβάρβου τὸν Ἀντώνιον ἡγεμόνα προσεῖπεν, ὁ μὲν Πλάγκος ἀνεθάρρει μόλις, ὁ δὲ Ἀντώνιος ἕς τὴν ἑαυτοῦ ναῦν τὸν Ἀηνόβαρβον ἀναδεξάμενος ἕς Παλόεντα κατέπλευσεν, ἔνθα ἦν Ἀηνοβάρβω καὶ τὸ πεζόν. Καὶ ὁ Ἀηνόβαρβος τῆς σκηνῆς ἐξίστατο Ἀντωνίῳ.

LVI 235 Ἐντεῦθεν ἐπὶ Βρεντεσίου διέπλεον, φυλασσομένου πρὸς πέντε Καίσαρος τάξεων, καὶ οἱ Βρεντέσιοι τὰς πύλας ἀπέκλειον, Ἀηνοβάρβω μὲν ὡς ἐκ πολλοῦ πολεμῖω, Ἀντωνίω δὲ ὡς πολέμιον ἐπάγοντι. **236** Ὁ δὲ ἀγανακτῶν καὶ ἠγούμενος εἶναι τάδε καλλωπίσματα, τὸ δ' ἄληθες ἀποκλείεσθαι πρὸς τῶν Καίσαρος φρουρῶν γνώμη Καίσαρος, διετάφρευε τῆς πόλεως τὸν ἰσθμὸν καὶ ἀπετείχιζεν. **237** Ἔστι δ' ἡ πόλις χερρόνησος ἐν μνηοειδεῖ λιμένι, καὶ οὐκ ἦν ἔτι τοῖς ἐξ ἠπείρου προσελθεῖν ἀνάντει λόφω, διατετμημένω τε καὶ διατετειχισμένω. Ὁ δὲ Ἀντώνιος καὶ τὸν λιμένα μέγαν ὄντα φρουρίοις πυκνοῖς περιεφράξατο καὶ τὰς νήσους τὰς ἐν αὐτῷ ἔς τε τὰ παράλια τῆς Ἰταλίας περιέπεμπεν, οἷς εἴρητο τὰ εὐκαιρα καταλαμβάνειν. **238** Ἐκέλευε δὲ καὶ Πομπήιον ἐπιπλεῖν τῇ Ἰταλίᾳ καὶ δρᾶν ὅ τι δύναίτο. Ὁ δὲ ἄσμενος αὐτίκα Μηνόδωρον σὺν ναυσὶ πολλαῖς καὶ στρατοῦ τέσσαρσι τέλεσιν ἐκπέμψας Σαρδῶν Καίσαρος οὔσαν καὶ τὰ ἐν αὐτῇ δύο τέλη περιέσπασε, τὴν συμφροσύνην Ἀντωνίου καταπλαγέοντας. **239** Τῆς δὲ Ἰταλίας Σιποῦντα μὲν τῆς Αὔσονίας οἱ Ἀντωνίου κατέλαβον, Θουρίου δὲ καὶ Κωνσεντίαν Πομπήιος ἐπολιόρκει καὶ τὴν χώραν ἐπενέμετο τοῖς ἵππεῦσιν.

LVII. 240 Ὁ δὲ Καῖσαρ, ὀξείας καὶ πανταχοῦ τῆς ἐπιχειρήσεως γενομένης, εἰς μὲν τὴν Αὔσονίδα ἔπεμπεν Ἀγρίππαν, ἐπικουρεῖν τοῖς πονουμένοις. Καὶ ὁ Ἀγρίππας τοὺς ἐν ὁδῷ κληρούχους ἦγεν, ἐκ διαστήματος ἔπομένους ὡς ἐπὶ Πομπήλιον ἰόντας· μαθόντες δὲ Ἀντωνίου γνώμη τὰ γιγνόμενα εἶναι, ἀνέστρεφον αὐτίκα διαλανθάνοντες. **241** Καὶ τοῦτο μάλιστα κατέπληξε τὸν Καίσαρα. Ὀδεύων δ' ὅμως εἰς τὸ Βρεντέσιον αὐτὸς μεθ' ἑτέρου στρατοῦ, τοῖς κληρούχοις αὐθις ἐνετύγχανε καὶ μετεδίδασκε καὶ τοὺς ὑφ' ἑαυτοῦ συνωκισμένους ἦγεν, αἰδουμένους καὶ γνώμην ἐν ἀπορρήτῳ ποιουμένους Ἀντώνιον καὶ Καίσαρα συναλλάσσειν, εἰ δ' ὁ Ἀντώνιος ἀπειθῶν πολεμοίῃ, Καίσαρι ἀμύνειν. **242** Ὁ δὲ Καῖσαρ ἐν μὲν Κανυσίῳ τινὰς ἡμέρας ἐνοσηλεύετο, πάντα δὲ ὧν ἔτι κρείσσων Ἀντωνίου κατὰ τὸ πλῆθος, εὔρε τὸ Βρεντέσιον ἀποτετειχισμένον καὶ οὐδὲν ἄλλ' ἢ παρεστρατοπέδευε καὶ τοῖς γιγνομένοις ἐφῆδρευεν.

LVIII. 243 Ὁ δὲ Ἀντώνιος ἐκράτει μὲν τοῖς ὀχυρώμασιν ὡς πολὺ πλέονας ἔχων ἀσφαλῶς ἀπομάχεσθαι, ἐκάλει δὲ τὸν στρατὸν ἐκ Μακεδονίας κατὰ σπουδὴν καὶ ἐτέχναζεν ἑσπέρας ἀφανῶς ἀνάγεσθαι ναῦς μακράς τε καὶ στρογγύλας ἰδιωτικοῦ πλήθους, οἳ μεθ' ἡμέραν ἄλλοι μετ' ἄλλους κατέπλεον ὠπλισμένοι καθάπερ ἐκ Μακεδονίας ἐπιόντες, ἐφορῶντος αὐτῶν τὸν ἐπίπλου τοῦ Καίσαρος. Ἦδη δὲ αὐτῷ καὶ τὰ μηχανήματα γεγένητο, καὶ ἐπιχειρήσειν ἔμελλε τοῖς Βρεντεσίοις, ἀχθομένου τοῦ Καίσαρος, ὅτι μὴ εἶχεν ἐπαμύνειν.

244 Περὶ δὲ ἑσπέραν ἑκατέροις ἀγγέλλεται Σιποῦντα μὲν Ἀγρίππας ἀναλαβών, Πομπήιος δὲ Θουρίων μὲν ἀπεωσμένος, Κωνσεντίαν δὲ ἔτι περικαθήμενος· ἐφ' οἷς ὁ Ἀντώνιος ἐδυσχέρασεν.

245 Ὡς δὲ καὶ Σερουίλιος ἀπηγγέλθη προσίων τῷ Καίσαρι μετὰ χιλίων καὶ πεντακοσίων ἰππέων, οὐ κατασχὼν τῆς ὁρμῆς ὁ Ἀντώνιος εὐθύς ἀπὸ τοῦ δείπνου, μεθ' ὧν εὖρεν ἐτοίμων φίλων καὶ ἰππέων τετρακοσίων, μάλα θρασέως ἐπειχθεὶς ἐπέπεσε τοῖς χιλίοις καὶ πεντακοσίοις εὐναζομένοις ἔτι περὶ πόλιν Ἐγρίαν καὶ ἐκπλήξας ἀμαχεὶ παρέλαβέ τε καὶ αὐτῆς ἡμέρας ἕς τὸ Βρεντέσιον ἐπανήγαγεν. Οὕτω τὸν Ἀντώνιον ὡς ἄμαχον ἐκ τῆς ἐν Φιλίπποις δόξης ἔτι κατεπεπλήγεσαν.

LIX. 246 Αἵ τε στρατηγίδες αὐτοῦ τάξεις, ὑπὸ τῆσδε τῆς δόξης ἐπαιρόμεναι, προσεπέλαζον τῷ χάρακι τῷ Καίσαρος κατὰ μέρη καὶ τοὺς συνεστρατευμένους σφίσιν ὠνείδιζον, εἰ πολεμήσοντες ἤκοιεν ᾿Αντωνίῳ τῷ πάντας αὐτοὺς περισώσαντι ἐν Φιλίπποις. **247** Τῶν δὲ ἀντεπικαλούντων, ὅτι αὐτοὶ σφίσιν ἤκουσι πολεμήσοντες, λόγοι συνισταμένων ἐγίγνοντο, καὶ τὰ ἐγκλήματα ἀλλήλοις προύφερον, οἳ μὲν τὴν ἀπόκλεισιν τοῦ Βρεντεσίου καὶ τὴν ἀφαίρεσιν τοῦ Καληνοῦ στρατοῦ, οἳ δὲ τὴν ἀποτείχισιν τοῦ Βρεντεσίου καὶ πολιορκίαν καὶ τὴν τῆς Αὔσονίδος καταδρομὴν καὶ τὸ συνθέσθαι μὲν ᾿Αηνοβάβῳ σφαγεῖ Γαίου Καίσαρος, συνθέσθαι δὲ Πομπηίῳ κοινῶ πολεμίῳ. **248** Καὶ τέλος οἳ τοῦ Καίσαρος τὴν γνώμην σφῶν τοῖς ἑτέροις ἀνεκάλυπτον, ὅτι Καίσαρι συνέλθοιεν οὐκ ἀμνημονοῦντες ᾿Αντωνίου τῆς ἀρετῆς, ἀλλὰ διαλλαγὰς ἐπινοοῦντες ἀμφοτέροις ἢ ᾿Αντώνιον ἀπειθοῦντα καὶ πολεμοῦντα ἀμνούμενοι. Καὶ τάδε καὶ αὐτοὶ προσπελάζοντες τοῖς ᾿Αντωνίου χαρακώμασι προύλεγον. **249** Γιγνομένων δὲ τούτων ἀγγέλλεται Φουλουία τεθνεῶσα, λεγομένη μὲν ἐπὶ ταῖς ᾿Αντωνίου μέμψεσιν ἀθυμῆσαι καὶ ἐς τὴν νόσον ἐμπεσεῖν, νομιζομένη δὲ καὶ τὴν νόσον ἐκοῦσα ἐπιτρίψαι διὰ τὴν ὄργην ᾿Αντωνίου· νοσοῦσάν τε γὰρ αὐτὴν ἀπολελοῖπει καὶ οὐδὲ ἀπολείπων ἐωράκει. **250** Ἐδόκει δ' ἀμφοτέροις ἐς πολλὰ συνοίσειν ὁ θάνατος, γυναίου φιλοπράγμονος ἀπηλλαγμένοις, ἣ διὰ τὸν Κλεοπάτρας ζῆλον ἐξερρίπισε τοσόνδε πόλεμον. Τό γε μὴν πάθος ἀσθενῶς ἤνεγκεν ὁ ᾿Αντώνιος, ἡγούμενός τι καὶ αἴτιος γεγονέναι.

LX. 251 Λεύκιος δὲ ἦν Κοκκήιος ἑκατέρῳ φίλος καὶ ὑπὸ Καίσαρος ἐς Φοινίκην τοῦ προτέρου θέρους πρὸς τὸν Ἀντώνιον ἀπέσταλτο μετὰ Καικίνα, ἐπανιόντος δὲ τοῦ Καικίνα παρὰ Ἀντωνίῳ κατέμενεν. **252** Οὗτος τότε ὁ Κοκκήιος, τὸν καιρὸν οὐ μεθείς, ὑπεκρίνατο μεταπεμφθῆναι πρὸς Καίσαρος ἀσπασόμενος αὐτόν. Συγχωροῦντος δ' ἀπιέναι τοῦ Ἀντωνίου πειρώμενος ἤρετο, εἴ τι καὶ αὐτὸς ὁ Ἀντώνιος ἐπιστέλλει τῷ Καίσαρι, κεκομισμένος δι' αὐτοῦ Κοκκήιου γράμματα. **253** Καὶ ὁ Ἀντώνιος « Νῦν μὲν », ἔφη, « τί ἂν ἀλλήλοις γράφοιμεν, ὄντες ἐχθροί, εἰ μὴ κακῶς ἀγορεύσοιμεν ἀλλήλους; ἀντέγραψα δὲ τοῖς πάλαι διὰ Καικίνα· καὶ εἰ βούλει, λάβε τὰ ἀντίγραφα ». **254** Ὁ μὲν οὕτως ἐπεχλεύασεν, ὁ δὲ Κοκκήιος οὐκ εἶα πῶ τὸν Καίσαρα καλεῖν ἐχθρόν, ἔς τε Λεύκιον καὶ τοὺς ἄλλους Ἀντωνίου φίλους τοιόνδε γεγενημένον. **255** Ὁ δέ, « Ἐκ Βρεντεσίου με », φησὶν, « ἀποκλείων καὶ τὰ ἐμὰ ἔθνη καὶ τὸν Καληνοῦ στρατὸν ἀφαιρούμενος ἔτι τοῖς φίλοις ἐστὶν εὖνους μόνοις· οὐδὲ τοὺς φίλους ἐμοὶ περισώζειν ἔοικεν, ἀλλὰ ταῖς εὐεργεσίαις ἐχθροποιεῖν ». Καὶ ὁ Κοκκήιος, ἃ μὲν ἐπεμέμφετο μαθὼν, οὐδὲν δὲ ἔτι ὀξυτέραν φύσιν ἐπερεθίσας, ὤχετο πρὸς τὸν Καίσαρα.

LXI. 256 Ὁ δὲ αὐτὸν ἰδὼν ἐν θαύματι ἐποιεῖτο, ὅτι μὴ θᾶσσον ἔλθοι· « οὐ γάρ », ἔφη, « καὶ τὸν σὸν ἀδελφόν, ἵν' ἔχθρὸς ᾦς μοι, περιέωσα » Ὁ δὲ « πῶς », ἔφη, « τοὺς μὲν ἐχθροὺς φίλους ποιῆ, τοὺς δὲ φίλους ἐχθροὺς ἀποκαλεῖς τε καὶ τὸν στρατὸν ἀφαιρῆ καὶ τὰ ἔθνη; » **257** Καὶ ὁ Καῖσαρ « οὐ γάρ », ἔφη, « Καληνοῦ τελευτήσαντος ἐχρῆν ἐπὶ μαιρακίῳ τῷ Καληνοῦ παιδί γενέσθαι τοσαύτας ἀφορμὰς, ἀπόντος ἔτι Ἀντωνίου· αἷς καὶ Λεύκιος Ἰεπαρθεῖς ἐμάνη†, καὶ Ἀσίνιος καὶ Ἀηνόβαρβος γειτονεύοντες ἐχρῶντο καθ' ἡμῶν. Ἐπεὶ καὶ τὰ Πλάγκου τέλη κατὰ σπουδὴν κατέλαβον, ἵνα μὴ οἴχοιτο πρὸς Πομπήιον· οἱ γοῦν ἵππεῖς αὐτῶν διέπλευσαν εἰς Σικελίαν ». **258** Καὶ ὁ Κοκκήσιος « ἐτέρως », ἔφη, « τάδε λογοποιούμενα οὐδὲ Ἀντώνιος ἐπίστευεν, ἕως [ἂν] ἀπεκλείσθη τοῦ Βρεντεσίου καθάπερ πολέμιος ». **259** Καὶ ὁ Καῖσαρ οὐδὲν μὲν αὐτὸς ἔφη περὶ τοῦδε προστάξει (οὐδὲ γὰρ προμαθεῖν προσπλέοντα οὐδ' ἀφικέσθαι μετὰ πολεμίων προσδοκῆσαι), Βρεντεσίους δὲ αὐτοὺς καὶ τὸν ὑπολειμμένον αὐτοῖς διὰ τὰς Ἀηνοβάρβου καταδρομὰς ταξίαρχον αὐτοκελεύστους ἀποκλεῖσαι τὸν Ἀντώνιον, συνθέμενον μὲν ἐχθρῶ κοινῷ Πομπηίῳ, ἐπαγαγόντα δὲ Ἀηνόβαρβον φονέα τοῦ ἐμοῦ πατρός, ψήφῳ καὶ κρίσει καὶ προγραφῆ κατεγνωσμένον καὶ πολιορκήσαντα μὲν τὸ Βρεντέσιον μετὰ Φιλίππους, πολιορκοῦντα δὲ ἔτι τὸν Ἰόνιον ἐν κύκλῳ, ἐμπρήσαντα δὲ τὰς ἐμὰς ναῦς καὶ τὴν Ἰταλίαν λεηλατήσαντα.

LXII. 260 Ὁ δέ « Σπένδεσθαι μὲν », ἔφη, « συνεχωρήσατε ἀλλήλοις, πρὸς οὓς ἂν ἐθέλητε· καὶ οὐδενὶ τῶν ἀνδροφόνων ᾿Αντώνιος ἐσπείσατο, οὐδὲν ἔλασσον ἢ αὐτὸς σὺ τὸν σὸν πατέρα τιμῶν. **261** ᾿Αηνόβαρβος δὲ οὐκ ἔστι τῶν ἀνδροφόνων, ἡ δὲ ψῆφος αὐτῷ κατ’ ὄργην ἐπῆκται· οὐδὲ γὰρ τῆς βουλῆς πω τότε μετεῖχεν. Εἰ δ’ ὡς φίλῳ Βρούτου μὴ συγγῶναι νομίζοιμεν, οὐκ ἂν φθάνοιμεν ὀλίγου δεῖν ἅπασι χαλεπαίνοντες. **262** Πομπηίῳ δὲ οὐ συνέθετο μὲν συμμαχῆσιν ὁ ᾿Αντώνιος, πολεμούμενος δ’ ὑπὸ σοῦ προσλήψεσθαι σύμμαχον ἢ καὶ σοὶ συναλλάξαι, οὐδὲν ἀνήκεστον οὐδ’ ἐκεῖνον εἰργασμένον. Σὺ δὲ καὶ τῶνδε τὴν αἰτίαν ἔχεις· εἰ γὰρ οὐκ ἐπολεμήθη κατὰ τὴν ᾿Ιταλίαν, οὐδ’ ἂν οὗτοι πρεσβεύεσθαι ταῦτα πρὸς τὸν ᾿Αντώνιον ἐθάρρουν ». **263** Καὶ ὁ Καῖσαρ ἔτι ἐπικαλῶν « Τὴν μὲν ᾿Ιταλίαν », ἔφη, κάμῃ σὺν αὐτῇ, Μάνιος καὶ Φουλουία καὶ Λεύκιος ἐπολέμουν· ὁ δὲ Πομπήιος οὐ πρότερον, ἀλλὰ νῦν ᾿Αντωνίῳ θαρρῶν ἐπιβέβηκε τῆς παραλίου ». **264** Καὶ ὁ Κοκκήσιος· « Οὐκ ᾿Αντωνίῳ θαρρῶν », εἶπεν, « ἀλλὰ ὑπ’ ᾿Αντωνίου πεμφθεὶς. Οὐ γὰρ ἐπικρύψω σε ὅτι καὶ τὴν ᾿Ιταλίαν ἐπιδραμεῖται ναυτικῷ πολλῷ ναυτικὸν οὐκ ἔχουσαν, εἰ μὴ διαλύσεσθε ὑμεῖς ». **265** Ὁ δὲ Καῖσαρ (οὐ γὰρ ἀμελῶς ἤκουσε τοῦ τεχνάσματος) ἐπισχῶν ὀλίγον εἶπεν· « ᾿Αλλ’ οὐ χαίρησαι Πομπήσιος, κακὸς κακῶς καὶ νῦν ἐκ Θουρίων ἐξελαθεὶς ». **266** Καὶ ὁ Κοκκήσιος τὰ ἀμφίλογα πάντα κατιδὼν ἐπῆγε τὸν Φουλουίας θάνατον καὶ τρόπον αὐτοῦ, ὅτι πρὸς τὴν ὄργην ᾿Αντωνίου δυσχεράνασά τε νοσήσειε καὶ τὴν νόσον ἐπιτρέψειεν ὑπὸ τῆς δυσθυμίας, οὐκ ἰδόντος αὐτὴν οὐδὲ νοσοῦσαν ᾿Αντωνίου, <μεμφόμενος ᾿Αντώνιον> ὡς αἴτιον τῆς γυναικὶ θανάτου γενόμενον· ἐκποδῶν δὲ κακείνης γενομένης, « Οὐδενὸς ὑμῖν ἐνδεῖν ἔτι », ἔφη, « πρὸς ἀλλήλους πλὴν ἀληθεῦσαι περὶ ᾧ ὑπενοήσατε ».

LXIII. 267 Οὕτω καθομιλῶν τὸν Καίσαρα ὁ Κοκκήλιος ἐκείνην τε τὴν ἡμέραν ἐξενίζετο παρ' αὐτῶ καὶ ἐδεῖτο ἐπιστεῖλαι τι τῶ Ἀντωνίῳ, νεώτερον ὄντα πρεσβυτέρῳ. Ὁ δὲ πολεμοῦντι μὲν ἔτι οὐκ ἔφη γράψειν· οὐδὲ γὰρ ἐκεῖνον· μέμψασθαι δ' αὐτοῦ τῇ μητρὶ, ὅτι συγγενῆς οὔσα καὶ προτιμηθεῖσα ἐκ πάντων ὑφ' αὐτοῦ, φύγοι τὴν Ἰταλίαν καθάπερ οὐ τευξομένη πάντων ὡς παρ' υἱοῦ. **268** Ὡδε μὲν καὶ ὁ Καῖσαρ ἐτέχναζε καὶ ἐπέστελλε τῇ Ἰουλίᾳ. Ἐξιόντι δὲ τοῦ στρατοπέδου τῶ Κοκκηίῳ πολλοὶ τῶν ταξιαρχῶν τὴν γνώμην ἐξέφερον τοῦ στρατοῦ. Ὁ δὲ καὶ τᾶλλα καὶ τόδε αὐτὸ τῶ Ἀντωνίῳ μετέφερον, ἵνα εἰδείῃ πολεμήσοντας οὐ συντιθεμένῳ. **269** Συνεβούλευεν οὖν Πομπήιον μὲν ἐς Σικελίαν ἐξ ὧν ἐπόρθει μετακαλεῖν, Ἀηνόβαρβον δὲ ποιπέμπειν, ἕως αἱ συνθῆκαι γένοιντο. **270** Παρακαλούσης δὲ καὶ τῆς μητρὸς ἐς ταῦτα τὸν Ἀντώνιον (γένει γὰρ ἦν ἐκ τῶν Ἰουλίῳ), ἥσχύετο Ἀντώνιος, εἰ μὴ γενομένων τῶν συμβάσεων τὸν Πομπήιον αὐθις ἐς συμμαχίαν καλοίη. **271** Τῆς δὲ μητρὸς οὐκ ἀπελπιζούσης αὐτὰς ἔσεσθαι καὶ Κοκκηίου ἰσχυριζομένου τε περὶ αὐτῶν καὶ ἐλπιζομένου τι πλέον εἰδέναι, ὁ Ἀντώνιος ἐνεδίδου καὶ τὸν Πομπήιον ἀναχωρεῖν ἐκέλευεν ἐς Σικελίαν, ὡς ἐπιμελησόμενος τῶν συγκειμένων, καὶ Ἀηνόβαρβον ἔπεμπεν ἡγεῖσθαι Βιθυνίας.

LXIV. 272 Ἐὼν ὁ στρατὸς ὁ τοῦ Καίσαρος αἰσθανόμενοι πρέσβεις εἶλοντο τοὺς αὐτοὺς ἐς ἀμφοτέρους, οἳ τὰ μὲν ἐγκλήματα αὐτῶν ἐπέσχον ὡς οὐ κρῖναι σφίσι, ἀλλὰ διαλλάξαι μόνον ἤρημένοι, σφίσι δ' αὐτοῖς προσελόμενοι Κοκκήιον μὲν ὡς κοινὸν ἀμφοῖν, ἐκ δὲ τῶν Ἀντωνίου Πολλίωνα καὶ Μαικήναν ἐκ τῶν Καίσαρος, ἔγνωσαν Καίσαρι καὶ Ἀντωνίῳ πρὸς ἀλλήλους ἀμνηστίαν εἶναι τῶν γεγονότων καὶ φιλίαν ἐς τὸ μέλλον. **273** Ὑπογύως δὲ Μαρκέλλου τεθνεῶτος, ὃς τὴν ἀδελφὴν Καίσαρος εἶχεν Ὀκταουίαν, ἐδικαίουσιν οἱ διαλλακταὶ τὴν Ὀκταουίαν Ἀντωνίῳ τὸν Καίσαρα ἐγγυῆσαι. Καὶ ὁ μὲν αὐτίκα ἐνηγγύα, καὶ ἠσπάζοντο ἀλλήλους, καὶ βοαὶ παρὰ τοῦ στρατοῦ καὶ εὐφημίαι πρὸς ἑκάτερον αὐτῶν ἦσαν ἄπαυστοι δι' ὅλης τε τῆς ἡμέρας καὶ ἀνὰ τὴν νύκτα πᾶσαν.

LXV. 274 Ὁ δὲ Καῖσαρ καὶ ὁ Ἀντώνιος τὴν Ῥωμαίων ἀϋθις ἀρχὴν ἐφ' ἑαυτῶν ἐμερίσαντο ἅπασαν, ὅρον μὲν εἶναι σφίσι Σκόδραν πόλιν τῆς Ἰλλυρίδος, ἐν μέσῳ τοῦ Ἰονίου μυχοῦ μάλιστα δοκοῦσαν εἶναι, ταύτης δ' ἔχειν τὰ μὲν πρὸς ἕω πάντα τὸν Ἀντώνιον ἔθνη καὶ νήσους ἕως ἐπὶ ποταμὸν Εὐφράτην ἄνω, τὰ δὲ ἐς δύσιν τὸν Καίσαρα μέχρι ὠκεανοῦ. Λιβύης δὲ Λέπιδον ἄρχειν, καθὰ Καῖσαρ ἐδεδώκει. **275** Πολεμεῖν δὲ Πομπηίῳ μὲν Καίσαρα, εἰ μὴ τι συμβαίνοι, Παρθυαίοις δὲ Ἀντώνιον, ἀμυνόμενον τῆς ἐς Κράσσον παρασπονδήσεως. Ἀηνοβάρβῳ δ' εἶναι πρὸς Καίσαρα συμβάσεις τὰς πρὸς Ἀντώνιον γενομένας. Στρατὸν δὲ ἐκ τῆς Ἰταλίας προσκαταλέγειν ἀκωλύτως ἴσον ἐκάτερον. **276** Αἶδε μὲν ἦσαν αἱ τελευταῖαι Καίσαρί τε καὶ Ἀντωνίῳ γενομέναι συμβάσεις. Καὶ εὐθὺς ἐς τὰ ἐπείγοντα τοὺς φίλους ἐκάτερος αὐτῶν περιέπεμπεν, Οὐεντίδιον μὲν ἐς τὴν Ἀσίαν Ἀντώνιος, ἀναστέλλειν Παρθυαίους τε καὶ Λαβιηνὸν τὸν Λαβιηνοῦ, μετὰ τῶν Παρθυαίων ἐν ταῖσδε ταῖς ἀσχολίαις Συρίαν τε καὶ τὰ μέχρι τῆς Ἰωνίας ἐπιδραμόντα. Ἄ μὲν δὴ Λαβιηνός τε καὶ Παρθυαῖοι δράσαντες ἔπαθον, ἣ Παρθυικὴ δηλώσει γραφή.

LXVI. 277 Ἐλενον δὲ στρατηγὸν Καίσαρος, σὺν ὁρμῇ κατασχόντα Σαρδοῦς αὐθις ἐξεβαλε τῆς Σαρδοῦς Μηνόδωρος ὁ Πομπηίου, καὶ τῷδε μάλιστα χαλεπαίνων ὁ Καῖσαρ οὐκ ἐδέχετο τὰς πείρας ᾠαντωνίου συνάγοντος αὐτῷ Πομπήιον . **278** Ἔς δὲ Ῥώμην παρελθόντες ἐτέλουν τοὺς γάμους . Καὶ ὁ ᾠαντώνιος Μάνιον μὲν ἔκτεινεν ὡς ἐρεθίσαντά τε Φουλουίαν ἐπὶ διαβολῇ Κλεοπάτρας καὶ τοσῶνδε αἴτιον γενόμενον, Καίσαρι δὲ ἐνέφηγε Σαλουιδιηνόν, τὸν ἡγούμενον τῷ Καίσαρι τοῦ περὶ Ῥοδανὸν στρατοῦ, ἀπόστασιν ἰδίᾳ βουλευῆσαι καὶ οἱ περὶ τοῦδε προσπέμψαι περικαθημένῳ τὸ Βρεντέσιον . **279** Καὶ ὁ μὲν τότε ἐξεῖπεν οὐ πρὸς πάντων ἐπαινούμενον, εὐφυῆς ὢν ἄρα καὶ ταχὺς ἐς εὖνοιαν . ὁ δὲ Καῖσαρ αὐτίκα τὸν Σαλουιδιηνὸν ἐκάλει κατὰ σπουδὴν, ὡς ἐπὶ δὴ τι μόνου χηρίζων καὶ εὐθύς ἐκπέμψων αὐθις ἐς τὸν στρατόν, καὶ ἐλθόντα ἔκτεινε διελέγξας καὶ τὸν ὑπ᾽ αὐτῷ στρατὸν ὡς ὑποπτον ὄντα ἔχειν ἔδωκεν ᾠαντωνίῳ .

LXVII. 280 Ῥωμαίοις δ' ὁ λιμὸς ἐπίεζεν, οὔτε τῶν ἐφῶν ἐμπορῶν ἐπιπλεόντων δέει Πομπηίου καὶ Σικελίας, οὔτε τῶν ἐκ δύσεως διὰ Σαρδῶ καὶ Κύρνον ἐχομένας ὑπὸ τῶν Πομπηίου, οὔτ' ἐκ τῆς περαίας Λιβύης διὰ τοὺς αὐτοὺς ἐκατέρωθεν ναυκρατοῦντας. **281** Ἐπετετίμητο δὴ πάντα, καὶ τῶνδε τὴν αἰτίαν ἐς τὴν ἔριν τῶν ἡγεμόνων ἀναφέροντες ἐβλασφήμουν αὐτοὺς καὶ ἐς διαλύσεις πρὸς Πομπήιον ἐπέσπερχον. Οὐκ ἐνδιδόντος δὲ τοῦ Καίσαρος οὐδ' ὥς, ὁ Ἀντώνιος αὐτὸν ἡξίου ταχύνειν γε τὸν πόλεμον διὰ τὴν ἀπορίαν. **282** Χρημάτων δ' ἐς αὐτὸν οὐκ ὄντων προτέθη διάγραμμα, εἰσφέρειν ἐπὶ μὲν τοῖς θεράπουσι τοὺς κεκτημένους ὑπὲρ ἐκάστου τὸ ἥμισυ τῶν πέντε καὶ εἴκοσι δραχμῶν ὠρισμένων ἐς τὸν πόλεμον τὸν Κασσίου τε καὶ Βρούτου, εἰσφέρειν δὲ καὶ μοῖραν τοὺς ἐκ διαθήκης τι καρπουμένους. **283** Τοῦτο τὸ γράμμα σὺν ὀρμῇ μανιώδει καθεῖλεν ὁ δῆμος, ἀγανακτῶν εἰ τὰ κοινὰ ταμιεῖα κεκενωκότερες καὶ τὰ ἔθνη σεσυληκότερες καὶ τὴν Ἰταλίαν αὐτὴν ἐσφοραῖς καὶ τέλεσι καὶ δημεύσεσι καταβαρήσαντες οὐκ ἐς πολεμίους οὐδ' ἐς ἐπίκτητον ἀρχὴν, ἀλλ' ἐς ἰδίους ἐχθροὺς ὑπὲρ οἰκείας δυναστείας, ὑπὲρ ἧς δὴ καὶ προγραφάς καὶ σφαγὰς καὶ λιμὸν ἐκ τῶνδε πανώδυνον γεγονέναι, ἔτι καὶ τὰ λοιπὰ περιδύοιεν αὐτούς. **284** Συνιστάμενοί τε ἐβόων καὶ τοὺς οὐ συνισταμένους ἔβαλλον καὶ ἠπειλοῦν διαρπάσειν αὐτῶν τὰς οἰκίας καὶ καταπρήσειν, ἕως τὸ μὲν πλῆθος ἅπαν ἠρέθιστο, ὁ δὲ Καῖσαρ σὺν τοῖς φίλοις καὶ ὀλίγοις ὑπασπισταῖς ἐς μέσους ἦλθεν, ἐντυχεῖν τε βουλόμενος καὶ τὴν μέψιν ἐκλογίσασθαι.

LXVIII. 285 Οἱ δὲ αὐτὸν εὐθύς ὀφθέντα ἔβαλλον τε ἀφειδῶς πάνυ καὶ οὐδ' ὑπομένοντα καὶ ἑαυτὸν ἐμπαρέχοντα καὶ τιτρωσκόμενον ἤδοῦντο. **286** Πυθόμενος δ' ὁ Ἀντώνιος ἐβοήθει κατὰ σπουδὴν. Οἱ δὲ καὶ τόνδε, κατιόντα τὴν ἱεράν ὁδόν, οὐκ ἔβαλλον μὲν ὡς ἔτοιμον εἰς τὰς Πομπηίου διαλύσεις, ἀναχωρεῖν δὲ ἐκέλευον· καὶ οὐ πειθόμενον, τότε ἔβαλλον. **287** Ὁ δὲ ὀπλίτας πλέονας, οἳ ἦσαν ἔξω τοῦ τείχους, ἐκάλει. Καὶ οὐ παριέντων οὐδ' ὡς αὐτόν, οἳ μὲν ὀπλιῖται διαιρεθέντες εἰς τὰ πλάγια τῆς ὁδοῦ καὶ τῆς ἀγορᾶς ἐπεχείρουν ἐκ τῶν στενωπῶν καὶ τὸν ἐντυχόντα ἀνήρουν· οἱ δ' οὐκέτι εὐμαρῶς οὐδὲ φυγεῖν ἐδύναντο, βεβυσμένοι τε ὑπὸ πλήθους καὶ διαδρομὴν οὐκέτι ἔχοντες, ἀλλὰ φόνος ἦν καὶ τραύματα καὶ ἀπὸ τῶν τεγῶν οἰμωγαὶ καὶ βοαί. **288** Καὶ ὁ Ἀντώνιος μόλις τε παρῆλθε, καὶ τοῦ κινδύνου τὸν Καίσαρα περιφανῶς δὴ τότε μάλιστα οὗτος ἐξείλετο καὶ εἰς τὴν οἰκίαν περιέσωσε. Διαφυγόντος δέ ποτε τοῦ πλήθους τὰ νεκρά, ἵνα μὴ ἐνοχλοῖη θεωρούμενα, εἰς τὸν ποταμὸν ἀπερριπτεῖτο. **289** Καὶ ἕτερον πένθος ἦν ὀρωμένων ἀνὰ τὸ ρεῦμα, καὶ περιδυσόντων αὐτὰ τῶν στρατιωτῶν καὶ ὅσοι μετ' αὐτῶν κακοῦργοι τὰ εὐσχήμονα μάλιστα ὡς οἰκεῖα ἔφερον. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἐπαύετο σὺν φόβῳ τε καὶ μίσει τῶν ἡγουμένων, ὁ δὲ λιμὸς ἤκμαζε, καὶ ὁ δῆμος ἔστεινε καὶ ἠσύχαζεν.

LXIX. 290 Ὁ δὲ Ἀντώνιος ἐδίδασκε τοὺς Λίβωνος οἰκείους Λίβωνα καλεῖν ἐκ Σικελίας ἐπὶ συνθέσει τοῦ κήδους, ἐργασόμενόν τι καὶ μεῖζον· τὸ δὲ ἀσφαλὲς τῷ Λίβωνι ἀνεδέχετο αὐτός. Οἱ μὲν δὴ ταχέως ἐπέστελλον, καὶ ὁ Πομπήιος τῷ Λίβωνι συνεχώρει. **291** Ἀφικόμενος δὲ ὁ Λίβων ἐς νῆσον ὠρμίσθη τὰς Πιθηκούσας, ἣ νῦν ἐστὶν Αἰναρία. Καὶ μαθὼν ὁ δῆμος αὐθις ἠθροίζετο καὶ παρεκάλει σὺν ὀλοφύρσει τὸν Καίσαρα πέμψαι Λίβωνι πίστιν, πρεσβεύειν ἐθέλοντι πρὸς αὐτὸν ὑπὲρ εἰρήνης. Καὶ ὁ μὲν ἄκων ἔπεμπε, ὁ δὲ δῆμος καὶ Μουκίαν, τὴν μητέρα τοῦ Πομπηίου, καταπρήσειν ἀπειλοῦντες, ἐξέπεμπον ἐργασομένην διαλύσεις. **292** Λίβων μὲν δὴ συνεῖς τῶν ἐχθρῶν ἐνδιδόντων ἠξίου τοὺς ἡγεμόνας αὐτοὺς συνελθεῖν ὡς ἀλλήλοις ἐνδώσοντας ὅτι ἂν δοκῇ· βιασαμένου δὲ καὶ ἐς τοῦτο τοῦ δήμου, ἐξήεσαν ἐς Βαίαν ὁ Καῖσαρ καὶ ὁ Ἀντώνιος.

LXX. 293 Πομπήιον δὲ οἱ μὲν ἄλλοι πάντες ὁμαλῶς ἔπειθον εἰς τὴν εἰρήνην, Μηνόδωρος δὲ ἀπὸ Σαρδοῦς ἐπέστειλεν ἢ πολεμεῖν ἐγκρατῶς ἢ βραδύνειν ἔτι, ὡς τοῦ λιμοῦ σφῶν προπολεμοῦντος καὶ τῶν συμβάσεων, εἰ καρδοκοίη, κρεισσόνων ἐσομένων· Μοῦρκόν τε τούτοις ἐνιστάμενον ὑποβλέπειν ἐκέλευεν ὡς ἀρχὴν αὐτῷ περικτώμενον. **294** Ὅ δὲ καὶ τέως τὸν Μοῦρκον διὰ τε ἀξίωμα καὶ γνώμην ἐγκρατῆ βαρυνόμενος ἔτι μᾶλλον ἐκ τῶνδε ἀπερρίπτει, καὶ οὐδὲν ἦν ὅ τι Μοῦρκῳ προσεῖχεν, ἕως ὃ μὲν Μοῦρκος ἀχθόμενος εἰς Συρακούσας ὑπεχώρει καὶ τινὰς ἰδὼν φύλακας ἐπομένους ἐκ Πομπηίου, φανερῶς αὐτὸν ἐν τοῖς φύλαξι ἐλοιδόρει. **295** Ὅ δὲ χιλίαρχον καὶ λοχαγὸν αὐτοῦ Μοῦρκου διαφθείρας ἔπεμψεν ἀνελεῖν αὐτὸν καὶ φάσκειν ὑπὸ θεραπόντων ἀνηρῆσθαι· εἰς τε πίστιν τῆς ὑποκρίσεως τοὺς θεράποντας ἐσταύρου. **296** Οὐ μὴν ἐλάνθανε δεύτερον ἐπὶ Βιθυνικῷ τόδε μῦθος ἐργασάμενος, περὶ ἄνδρα καὶ τὰ πολέμια λαμπρὸν καὶ τῆς αἰρέσεως ἐγκρατῆ φίλον ἀπ' ἀρχῆς καὶ εἰς αὐτὸν Πομπήιον εὐεργέτην τε ἐν Ἰβηρίᾳ γενόμενον καὶ ἐκόντα ἐλθόντα εἰς Σικελίαν.

LXXI. 297 Μοῦρκος μὲν δὴ τεθνήκει, τῶν δ' ἄλλων τὸν Πομπήιον ἐς τὰς διαλύσεις ἐπειγόντων καὶ τὸν Μηνόδωρον διαβαλλόντων ἐς φιλαρχίαν ὡς οὐκ εὐνοία τοῦ δεσπότητος μάλλον ἢ ὅπως αὐτὸς ἄρχοι στρατοῦ καὶ χώρας ἐνιστάμενον, ἐνδοῦς ὁ Πομπήιος ἐς τὴν Αἰναρίαν διέπλει ναυσὶ πολλαῖς ἀρίσταις, ἐξήρους λαμπρᾶς ἐπιβεβηκώς. **298** Καὶ Δικαιάρχειαν μὲν οὕτω σοβαρῶς παρέπλευσε περὶ ἑσπέραν, ἐφορώντων τῶν πολεμίων· ἅμα δὲ ἔω, καταπηχθέντων σταυρῶν ἐξ ὀλίγου διαστήματος ἐν τῇ θαλάσῃ, σανίδες τοῖς σταυροῖς ἐπετέθησαν, καὶ ἰδίᾳ τῶνδε τῶν καταστρωμάτων ὁ μὲν Καῖσαρ καὶ ὁ Ἀντώνιος παρῆλθον ἐς τὸ πρὸς τῇ γῆ πεποιημένον, ὁ δὲ Πομπήιος καὶ ὁ Λίβων ἐς τὸ πελαγιώτερον, ὀλίγου ρεύματος αὐτοὺς διείργοντος μὴ κεκραγότας ἀλλήλων ἀκούειν. **299** Ἐπεὶ δὲ ὁ μὲν Πομπήιος ἐπὶ κοινωσίᾳ τῆς ἀρχῆς ἤκειν ἕξετο ἀντὶ Λεπίδου, οἱ δὲ ὡς κάθοδον αὐτῷ δώσοντες μόνην, τότε μὲν ἐπ' οὐδενὶ ἔργῳ διεκρίθησαν, διαπομπὰ δὲ συχνὰ τῶν φίλων ἦσαν ἐπὶ ποικίλαις ἑκατέρων προκλήσεσιν. **300** Ἦντι δ' ὁ Πομπήιος τῶν προγεγραμμένων τε καὶ οἱ συνόντων τοῖς μὲν ἀνδροφόνοις Γαίου Καίσαρος φυγὴν ἄδολον, τοῖς δὲ λοιποῖς κάθοδόν τε ἔντιμον καὶ τὰς οὐσίας, αἷς ἀναλώκεσαν. **301** Ἐπειγόμενοι δὲ ἐς τὰς συμβάσεις ὑπὸ τε τοῦ λιμοῦ καὶ ὑπὸ τοῦ δήμου, ἐς τὸ τέταρτον μόλις ἐνεδίδουν ὡς ὠνησόμενοι παρὰ τῶν ἐχόντων· καὶ τοῖς προγεγραμμένοις αὐτοῖς περὶ τούτων ἐπέστελλον, ἐλπίζοντες αὐτοὺς οὕτως ἀγαπήσειν. **302** Οἱ δὲ ἐδέχοντο πάντα, ἐπεὶ καὶ Πομπήιον αὐτὸν ἐδεδοίκεσαν ἤδη διὰ τὸ Μούρκου μύσος· καὶ προσιόντες τῷ Πομπηίῳ συνθέσθαι παρεκάλουν, ὅτε καὶ τὴν ἐσθῆτα κατερρήξατο ὁ Πομπήιος ὡς καὶ τῶνδε προδιδόντων αὐτόν, ὧν προμάχεται, καὶ θαμινὰ τὸν Μηνόδωρον ὡς στρατηγικὸν καὶ μόνον εὖνον ἀνεκάλει.

LXXII. 303 Μουκίας δὲ αὐτὸν τῆς μητρὸς καὶ Ἰουλίας τῆς <Ἀντωνίου καὶ Σκριβωνίας τῆς> γυναικὸς ἐναγουσῶν, αὐθις οἱ τρεῖς συνῆλθον ἐς τὸ ἀμφίκλυστον Δικαιαρχέων χῶμα, περιορμουσῶν τῶν φυλακίδων νεῶν, καὶ συνέβησαν ἐπὶ τοῖσδε· **304** λελύσθαι μὲν τὸν πόλεμον αὐτοῖς καὶ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλασσαν καὶ τὰς ἐμπορίας ἀκωλύτους εἶναι πανταχοῦ, Πομπήιον δὲ τὰς φρουρὰς ἐξαγαγεῖν, ὅσαι κατὰ τὴν Ἰταλίαν εἰσί, καὶ μηκέτι τοὺς ἀποδιδράσκοντας οἰκέτας ὑποδέχεσθαι μηδ' ἐφορμεῖν ναυσὶ τὴν ἀκτὴν τῆς Ἰταλίας, **305** ἄρχειν δὲ Σαρδοῦς καὶ Σικελίας καὶ Κύρνου καὶ ὅσων ἄλλων εἶχεν ἐς τότε νήσων, ἐς ὅσον ἄρχοιεν τῶν ἐτέρων Ἀντωνίος τε καὶ Καῖσαρ, πέμποντα Ῥωμαίοις τὸν ἐκ πολλοῦ τεταγμένον αὐταῖς φέρειν σῆτον, ἐπιλαβεῖν δὲ καὶ Πελοπόννησον ἐπὶ ταύταις, ὑπατεῦσαι δ' ἀπόντα, δι' ὅτου κρίνοι τῶν φίλων, καὶ τῆς μεγίστης ἱερωσύνης ἐς τοὺς ἱερέας ἐγγραφῆναι. **306** Καὶ τάδε μὲν εἶναι Πομπηίῳ, κάθοδον δὲ τοῖς ἔτι φεύγουσι τῶν ἐπιφανῶν, πλὴν εἴ τις ἐπὶ τῷ φόνῳ Γαίου Καίσαρος ψήφῳ καὶ κρίσει κατέγνωσται· καὶ τῆς περιουσίας τοῖς μὲν ἄλλοις, ὅσοι κατὰ φόβον ἔφευγον καὶ τὰ ὄντα αὐτοῖς ἐκ βίας ἀπωλώλει, τὸ ἐντελὲς ἀποδοθῆναι χωρὶς ἐπίπλων, τοῖς δὲ προγεγραμμένοις μοῖραν τετάρτην. **307** Καὶ τῶν ἐστρατευμένων τῷ Πομπηίῳ τοὺς μὲν οἰκέτας ἐλευθέρους εἶναι, τοῖς δ' ἐλευθέροις, ὅτε παύσαιντο τῆς στρατείας, τὰ αὐτὰ δοθῆναι γέρα τοῖς ἐστρατευμένοις Καίσαρί τε καὶ Ἀντωνίῳ.

LXXIII. 308 Ἐς ταῦτα συνέβησαν καὶ ταῦτα συνεγράψαντο καὶ ἐσημήναντο καὶ ταῖς ἱεραῖς παρθένοις φυλάσσειν ἔπεμψαν ἐς Ῥώμην. Ἐξένιζον δ' ἀλλήλους αὐτίκα, περὶ τῆς τάξεως διαλαχόντες, πρῶτος μὲν ἐπὶ ἐξήρους Πομπήιος περιωρισμένης ἐς τὸ χῶμα, ταῖς δὲ ἐξῆς Ἀντωνίος τε καὶ Καῖσαρ, σκηνοποιησάμενοι καὶ οἶδε ἐπὶ τοῦ χώματος, πρόφασιν μὲν ὡς ἅπαντες ἐπὶ ἀκτῆς ἐστιῶντο, τάχα δ' ἐς ἀσφάλειαν ἀνύποπτον. **309** Οὐδὲ γὰρ οὐδ' ὡς εἶχον ἀμελῶς, ἀλλ' αἱ τε νῆες αὐτοῖς παρῶρμουν, καὶ οἱ φύλακες περιειστήκεσαν, καὶ οἱ περὶ τὸ δεῖπνον αὐτὸ ἀφανῶς εἶχον ὑπεζωσμένα ξιφίδια. **310** Λέγεται δὲ Μηνόδωρος ἐστιωμένων ἐν τῇ νηὶ τῶν ἀνδρῶν πέμψαι Πομπηίῳ, προτρέπων αὐτὸν ἐπιθέσθαι τοῖς ἀνδράσι καὶ τίσασθαι μὲν τῆς ἐς τὸν πατέρα καὶ τὸν ἀδελφὸν ἀμαρτίας, ἀναλαβεῖν δὲ τὴν ἀρχὴν τὴν πατρῶαν δι' ὀξυτάτης ἀφορμῆς· ἐπιμελήσεσθαι γὰρ αὐτὸς ἐν ταῖς ναυσὶν ὡς μηδένα διαφυγεῖν. **311** Ὁ δ' ἀποκρίνασθαι τοῦ γένους ἅμα καὶ τῆς χρείας ἀξίως· « Εἴθε Μηνόδωρον ἦν ἐργάσασθαι ταῦτα χωρὶς ἐμοῦ ». Μηνόδωρ γὰρ ἀρμόζειν ἐπιорκεῖν, οὐ Πομπηίῳ. **312** Ἦρμωσαν δ' ἐν τῷδε τῷ δεῖπνῳ τὴν Πομπηίου θυγατέρα, Λίβωνος οἶσαν θυγατριδῆν, Μαρκέλλῳ τῷ προγόνῳ μὲν Ἀντωνίου, ἀδελφιδῷ δὲ Καίσαρος. **313** Ἀπέφηναν δὲ τῆς ἐπιούσης ὑπάτους ἐς τετραετὲς Ἀντωνίων μὲν καὶ Λίβωνα πρῶτους, ἀντικαθιστάντος ὅμως Ἀντωνίου, ὃν ἂν βούλοιτο, ἐπὶ δ' ἐκείνοις Καίσαρά τε καὶ Πομπήιον, εἶτα Ἀηνόβαρβον καὶ Σόσιον, εἶτ' αὖθις Ἀντωνιὸν τε καὶ Καίσαρα, τρίτον δὲ τότε μέλλοντας ὑπατεύσειν καὶ ἐλπιζομένους τότε καὶ ἀποδώσειν τῷ δήμῳ τὴν πολιτείαν.

LXXIV. 314 Τάδε μὲν ἔπραξαν, καὶ διακριθέντες ἀλλήλων ὁ μὲν ἐς Σικελίαν ἔπλει, Καῖσαρ δὲ καὶ Ἀντώνιος ὤδευον ἐς Ῥώμην. Πυθόμεναι δὲ ἦτε πόλις καὶ ἡ Ἰταλία, ἐπαιάνιζον αὐτίκα ἅπαντες ὡς ἐπὶ εἰρήνῃ, πολέμου τε ἀπαλλαγέντες ἐπιχωρίου καὶ ξεναγήσεως υἰῶν καὶ φρουρῶν ὕβρεως καὶ θεραπόντων αὐτομολίας καὶ λεηλασίας πεδίων καὶ γεωργίας ἀργίας, ὑπὲρ ἅπαντα δὲ τοῦ λιμοῦ, πιέσαντος αὐτοὺς ἐς ἔσχατον, ὥστε παροδεύουσιν αὐτοῖς οἷα σωτῆρσιν ἐγίγνοντο θυσίαι. **315** Καὶ τὸ ἄστυ ἔμελλεν ὑποδέξασθαι περιφανῶς, εἰ μὴ νυκτός, ἐκκλίνοντες τὸ φορτικόν, ἔλαθον ἐς τὴν Ῥώμην ἐσελθόντες. **316** Μόνοι δὲ ἤχθοντο ὅσοι τὰ τῶν ἐλευσομένων σὺν Πομπηίῳ χωρία κεκληρουχήκεσαν, ἠγούμενοι σφίσι τοὺς γεωμόρους ἀδιαλλάκτους ἐχθροὺς παροικήσειν καί, εἴ ποτε δυνηθεῖεν, ἐπιθήσεσθαι. **317** Οἱ δ' ἀμφὶ τὸν Πομπήιον φυγάδες αὐτίκα, χωρὶς ὀλίγων, οἱ πλείους ἐν τῇ Δικαιαρχείᾳ τὸν Πομπήιον ἀσπασάμενοι κατέπλεον ἐς τὴν Ῥώμην. Καὶ ἑτέρα τοῦ πλήθους ἦν ἡδονὴ καὶ βοαὶ ποικίλαι, τοσῶνδε οὕτως ἐπιφανῶν ἐξ ἀέλπτου περισεσωσμένων.

LXXV. 318 Ἐπὶ δὲ τούτοις ὁ μὲν Καῖσαρ εἰς τὴν Κελτικὴν ἐξώρμα ταρασσομένην, ὁ δὲ Ἀντώνιος ἐπὶ τὸν πόλεμον τῶν Παρθυαίων. Καὶ αὐτῶ τῆς βουλῆς ψηφισαμένης εἶναι κύρια ὅσα ἔπραξέ τε καὶ πράξει, αὐθις στρατηγοὺς πανταχῆ περιέπεμπε καὶ τᾶλλα ὡς ἐπενόει πάντα διεκόσμηι.

319 Ἰσθμὴ δὲ πῆ καὶ βασιλέας οὓς δοκιμάσειεν, ἐπὶ φόροις ἄρα τεταγμένοις, Πόντου μὲν Δαρεῖον τὸν Φαρνάκου τοῦ Μιθριδάτου, Ἰδουμαίων καὶ Σαμαρέων Ἡρώδην, Ἀμύνταν δὲ Πισιδῶν καὶ Πολέμωνα μέρος Κιλικίας καὶ ἑτέρους εἰς ἕτερα ἔθνη.

320 Τὸν δὲ στρατόν, ὅσος ἔμελλεν αὐτῶ συγχειμάσειν, περιουσιάσαι τε βουλόμενος καὶ γυμνάσαι, τοὺς μὲν αὐτῶν ἐπὶ Παρθηνοὺς ἔπεμπεν, Ἰλλυρικὸν ἔθνος Ἐπιδάμνῳ πάροικον, προθυμοτάτους γενομένους Βρούτῳ, τοὺς δὲ ἐπὶ Δαρδανέας, ἕτερον Ἰλλυριῶν γένος, αἰεὶ Μακεδονίαν ἐπιτρέχοντας· τοὺς δὲ ἐν Ἠπείρῳ μένειν ἐκέλευεν, ὡς ἂν ἐν κύκλῳ πάντας ἔχοι, μέλλων αὐτὸς ἐν Ἀθήναις χειμάσειν.

321 Ἐπεμπε δὲ καὶ Φούρνιον εἰς Λιβύην, τὰ ὑπὸ Σεξστίῳ τέλη τέσσαρα ἄξοντα ἐπὶ Παρθυαίους· οὐ γὰρ πω πέπυστο αὐτὰ Λέπιδον ἀφηρῆσθαι Σεξστίου.

LXXVI. 322 Ταῦτα διαθέμενος ἐχείμαζεν ἐν ταῖς Ἀθήναις μετὰ τῆς Ὀκταουίας, καθὰ καὶ ἐν Ἀλεξανδρείᾳ μετὰ Κλεοπάτρας, τὰ μὲν ἐκ τῶν στρατοπέδων ἐπιστελλόμενα ἐφορῶν μόνα, ἀφελείαν δὲ ἰδιωτικὴν αὐθις ἐξ ἡγεμονίας καὶ σχῆμα τετράγωνον ἔχων καὶ ὑπόδημα Ἀττικὸν καὶ θύρας ἡρεμούσας. **323** Ἐξοδοί τε ἦσαν ὁμοίως ἄνευ σημείων αὐτῶ, σὺν δύο φίλοις καὶ σὺν ἀκολουθοῖς δύο, ἐς διδασκάλων διατριβὰς ἢ ἀκροάσεις. Καὶ τὸ δεῖπνον ἦν Ἑλληνικὸν καὶ μεθ' Ἑλλήνων ἢ γυμνασία, πανηγύρεις τελῶν σὺν θυμηδίᾳ μετὰ τῆς Ὀκταουίας· πολὺς γὰρ καὶ ἐς τήνδε ἐρρύη, ταχὺς ὦν ἐς ἔρωτας γυναικῶν. **324** Λήγοντος δὲ τοῦ χειμῶνος, ὥσπερ ἑτέρῳ γενομένῳ, ἢ τε ἐσθῆς αὐθις καὶ μετὰ τῆς ἐσθῆτος ἢ ὄψις ἐνηλλάσσετο, καὶ πλῆθος ἦν ἀμφὶ τὰς θύρας αὐτίκα σημείων τε καὶ ἡγεμόνων καὶ δορυφόρων, καὶ φόβου πάντα μεστὰ καὶ καταπλήξεως· πρεσβεῖαί τ' ἐσεδέχοντο, αἱ τέως ἡρέμουν κεκελευσμένοι, καὶ δίκαι διεκρίνοντο, καὶ νῆες καθεῖλκοντο, καὶ ἡ ἄλλη παρασκευὴ πᾶσα συνεκινεῖτο.

LXXVII. 325 Καὶ Ἀντώνιος μὲν ἀμφὶ ταῦτα ἦν, Καίσαρι δὲ καὶ Πομπηίῳ διελύθησαν αἱ γενόμεναι σπονδαί, κατὰ μὲν αἰτίας, ὡς ὑπονοεῖτο, ἑτέρας, αἱ δὲ ἐς τὸ φανερὸν ὑπὸ τοῦ Καίσαρος ἐκφερόμεναι αἶδε ἦσαν ·

326 Πελοπόννησον Ἀντώνιος μὲν ἐδίδου Πομπηίῳ, κελεύων, ὅσα ἔτι ὤφειλον αὐτῷ Πελοποννήσιοι δόντα ἢ αὐτὸν ἀναδεξάμενον ἀποδώσειν παραλαβεῖν ἢ περιμεῖναι τὴν πράξιν αὐτῶν ·

327 Ὅ δὲ οὐκ ἐδέχετο μὲν ἐπὶ τοῖσδε τὴν χώραν, ἡγούμενος αὐτῷ σὺν τοῖς ὀφλήμασι δεδόσθαι · χαλεπαίνων δέ, ὡς ὁ Καῖσαρ ἔλεγεν, εἴτε ἐπὶ τούτοις εἴτε κατὰ γνώμην ἄπιστον εἶθ' ὑπὸ ζήλου τῶν ἑτέρων μεγάλους στρατοὺς ἐχόντων εἴτε Μηνοδώρου διερεθίζοντος αὐτὸν ἀνοχὰς μᾶλλον ἢ βεβαίους σπονδὰς εἶναι νομίζειν, ναῦς ἄλλας ἐποιεῖτο καὶ ἐρέτας συνέλεγε καὶ τῷ στρατῷ ποτε ἐδημηγόρησε χρῆναι παντὸς οὔνεκα παρασκευάζεσθαι ·

328 Ληστήριά τε αἰθίς ἀφανῆ τὴν θάλασσαν ἠνώχλει, καὶ μικρὸν ἢ οὐδὲν ἄκος τοῦ λιμοῦ γεγένητο Ῥωμαίοις, ὥστε ἐβόων οὐκ ἀπαλλαγὴν τῶν κακῶν, ἀλλ' ἐπίληψιν τετάρτου τυράννου κατὰ σπονδὰς γεγονέναι ·

329 Καὶ ὁ Καῖσάρ τινα ληστήρια συλλαβῶν ἐβασάνιζεν, οἱ Πομπηίον σφᾶς ἔλεγον ἐπιπέμψαι · καὶ τάδε αὐτὰ ὁ Καῖσαρ τῷ δήμῳ προύφερε καὶ ἐπέστελλεν αὐτῷ Πομπηίῳ · Ὅ δὲ ἐξελογεῖτο μὲν ὑπὲρ τούτων, ἀντενεκάλει δὲ Πελοποννήσου χάριν ·

LXXVIII. 330 Ὅσοι δὲ τῶν ἐπιφανῶν ἦσαν ἔτι παρὰ τῷ Πομπηίῳ, ὀρῶντες αὐτὸν αἰεὶ πειθόμενον τοῖς ἀπελευθέροις, διέφθειραν ἐνίους τῶν ἀπελευθέρων, εἴτε ἀπὸ σφῶν αὐτῶν εἴτε ἐς χάριν Καίσαρος, ἐξοτρύνειν ἐπὶ Μηνοδώρῳ, Κύρνου καὶ Σαρδοῦς ἔτι ἄρχοντι, τὸν δεσπότην. **331** Οἱ δὲ καὶ αὐτοὶ φθόνῳ τῆς Μηνοδώρου δυνάμεως ἐκόντες ἐποιοῦν. Καὶ Πομπήιος μὲν ἐς ἀλλοτριώσιν ὑπήγετο τοῦ Μηνοδώρου, τῶν δ' αὐτῶν ἡμερῶν Φιλάδελφος, ὁ Καίσαρος ἀπελεύθερος, πρὸς τὸν Μηνόδωρον διέπλευσε σίτου κομιδῆς οὕνεκα καὶ Μικυλίων ὁ πιστότατος τῷ Μηνοδώρῳ πρὸς Καίσαρα περὶ αὐτομολίας τοῦ Μηνοδώρου. **332** Ὑπισχνεῖτο δὲ ἐγχειριεῖν Σαρδῶ καὶ Κύρνον καὶ τρία τέλη στρατοῦ καὶ ψιλῶν πλῆθος ἕτερον. Καὶ τότε ὃν ἔργον εἴτε Φιλαδέλφου εἴτε τῶν ἐς Μηνόδωρον παρὰ Πομπηίου διαβολῶν, ὁ Καῖσαρ οὐκ εὐθὺς μὲν, ἐδέξατο δ' ὅμως, ἠγούμενος ἔργῳ τὴν εἰρήνην λελύσθαι. **333** Καὶ Ἀντώνιον ἐξ Ἀθηνῶν ἐς τὸ βρεντέσιον ἐς ἡμέραν ῥητὴν παρεκάλει, συμβουλευσόμενος αὐτῷ περὶ τοῦδε τοῦ πολέμου· ναῦς τε μακρὰς ἐκ Ῥαουέννης καὶ στρατὸν ἐκ τῆς Κελτικῆς καὶ παρασκευὴν ἄλλην ἐς τὸ Βρεντέσιον καὶ ἐς Δικαιάρχειαν ὀξέως περιέπεμπεν, ὡς ἐκατέρωθεν ἐπιπλευσούμενος τῇ Σικελίᾳ, ἣν Ἀντωνίῳ συνδοκῆ.

LXXIX. 334 Ὁ δὲ ἦλθε μὲν εἰς τὴν τεταγμένην ἡμέραν σὺν ὀλίγοις, Καίσαρα δὲ οὐχ εὐρῶν οὐ περιέμεινε, εἴτε τὴν γνώμην τοῦ πολέμου μεμψάμενος ὡς παράσπονδον εἴτε τὴν Καίσαρος παρασκευὴν ἰδὼν πολλὴν οὖσαν (οὐ γὰρ ποτε αὐτοὺς ἀνέπαυε φόβων ἢ τῆς μοναρχίας ἐπιθυμία), εἴτε τι σημεῖον δειδισάμενος. **335** Τῶν γὰρ περικοιμωμένων αὐτοῦ τῆ σκηνῆ πρὸς θηρίων τις εὐρέθη δεδαπανημένος, ἄνευ τοῦ προσώπου μόνου, καθάπερ εἰς ἐπίδειξιν παραλελειμμένου, οὔτε τι βοήσας οὔτε τινὸς τῶν συναναπαυομένων ἤσθημένου· καὶ λύκον ἔλεγον οἱ Βρεντέσιοι πρὸ ἕω φανῆναι τῶν σκηνωμάτων ἐκθέοντα. **336** Ἐγράφε γε μὴν τῷ Καίσαρι μὴ λύειν τὰ συγκείμενα καὶ ἠπειλεῖ Μηνόδωρον ἀπάξειν ὡς ἑαυτοῦ δραπέτην· γεγένητο γὰρ Πομπηίου Μάγνου, τὴν δὲ τοῦ Μάγνου περιουσίαν ὁ Ἀντώνιος ἐώνητο νόμῳ πιπρασκομένην ὡς πολεμίου.

LXXX. **337** Ὁ δὲ Καῖσαρ ἔπεμπεν εἰς Σαρδόνα καὶ Κύρνον τοὺς παραληψομένους, ἃ Μηνόδωρος ἐνεχείριζεν, ἐκρατύνητο δὲ τὰ παράλια τῆς Ἰταλίας φρουρίοις πολλοῖς, μὴ αὐθις αὐτὰ ὁ Πομπήιος ἐπιδράμοι. **338** Τριήρεις δὲ ἑτέρας ἐν Ῥώμῃ καὶ ἐν Ῥαουέννῃ προσέτασσε γίγνεσθαι καὶ στρατὸν πολὺν ἐκ τῆς Ἰλλυρίδος μετεπέμπετο· Μηνόδωρόν τε ἔλθοντα ἐλεύθερον εὐθὺς ἀπέφηνεν ἐξ ἀπελευθέρου καὶ ὧν αὐτὸς ἤγαγε νεῶν, ἐπέτρεπεν ἡγεῖσθαι, ὑποστρατηγοῦντα τῷ ναυάρχῳ Καλουισίῳ. **339** Ταῦτα μὲν δὴ καθιστάμενος ὁ Καῖσαρ καὶ παρασκευὴν ἔτι πλεονα συνάγων ἐβράδυνε καὶ τὸν Ἀντώνιον οὐ περιμείναντα ἐμέμφετο, τὴν δ' οὖσαν ἤδη παρασκευὴν ἐκέλευε Κορνιφίκιον ἐκ Ῥαουέννης μεταγαγεῖν εἰς Τάραντα. **340** Κορνιφικίῳ μὲν δὴ χειμῶν περιπλέοντι ἐπιγίγνεται, καὶ μόνη τῶν νεῶν ἢ ναυαρχίς ἢ γενομένη Καίσαρι διεφθάρη· καὶ ἔδοξε τοῦτ' εἰς τὰ μέλλοντα σημῆναι. **341** Ἐπιπολαζούσης δὲ ὑπόνοιας ἔτι ὡς παρασπόνδως ὁ πόλεμος ὅδε γίγνοιτο, τὴν ὑπόνοιαν ὁ Καῖσαρ ἐκλύων ἐπέστελλε τῇ πόλει καὶ τὸν στρατὸν αὐτὸς ἐδίδασκειν ὅτι τὰς σπονδὰς ὁ Πομπήιος ληστεύων τὴν θάλασσαν ἀναλύσειε καὶ τοῦθ' οἱ λησταὶ κατείποιν αὐτοῦ, κατείποιν δὲ καὶ Μηνόδωρος τὴν ὅλην γνώμην, μάθοι δὲ καὶ Ἀντώνιος καὶ διὰ τοῦτο Πελοπόννησον οὐ δοίη.

LXXXI. 342 Ὡς δὲ αὐτῷ τὰ ἐν χερσὶν ἔτοιμα γεγένητο, ἐπέπλει τῇ Σικελίᾳ, αὐτὸς μὲν ἐκ Τάραντος, Καλουίσιος δὲ Σαβῖνος καὶ Μηνόδωρος ἀπὸ Τυρρηνίας· περιήει δὲ καὶ τὸ πεζὸν εἰς Ῥήγιον, καὶ μετὰ σπουδῆς ἔταχύνετο ἅπαντα. **343** Ὁ δὲ Πομπήιος τῆς μὲν αὐτομολίας τοῦ Μηνოდώρου ἐπιπλέοντος ἤδη Καίσαρος ἤσθετο, πρὸς δὲ τὸν ἑκατέρωθεν ἐπίπλου αὐτὸς μὲν ὑπέμεινεν ἐν Μεσσήνῃ τὸν Καίσαρα, Καλουισίῳ δὲ καὶ Μηνοδώρῳ τὸν ἔχθιστον τῷ Μηνοδώρῳ μάλιστα τῶν ἐξελευθέρων ἑαυτοῦ Μενεκράτη προσέτασεν ἅπαντᾶν ἐπὶ στόλου πολλοῦ. **344** Ὅδε οὖν ὁ Μενεκράτης ἐπιφαίνεται τοῖς πολεμίοις περὶ δείλην ἑσπέραν πελάγιος. Καὶ οἱ μὲν εἰς τὸν κόλπον τὸν ὑπὲρ Κύμης συνέφυγον καὶ τὴν νύκτα ἀνεπαύοντο, καὶ Μενεκράτης εἰς Αἶναρίαν παρῆλθεν· ἠοῦς δὲ ἀρχομένης οἱ μὲν τὸν κόλπον ἐν χρῶ παρα τὴν γῆν αὐτὴν μηνοειδεῖ στόλῳ παρέπλεον, ἵνα μὴ αὐτοὺς διεκπλέοιεν οἱ πολέμιοι, ὁ δὲ Μενεκράτης αὐτοῖς αὐθις ἐπιφαίνεται τε καὶ εὐθὺς ἐπλησίαζεν ὑπὸ ῥύμης καὶ τάχους· δρᾶν δὲ οὐκ ἀναγομένους εἰς τὸ πέλαγος οὐδὲν μέγα ἔχων, εἰς τὴν γῆν ἐγχιρίπτων ἐξεώθει. Οἱ δὲ ἐξώκελλον τε ὁμοῦ καὶ τὰς ἐμβολὰς ἀπεμάχοντο. **345** Ἦν δὲ τοῖς μὲν εἰς τὸ πέλαγος ἀναχώρησις τε καὶ ἐφόρησις, ὅτε βούλοιντο, καὶ σκαφῶν ἑτέρων ἀλλαγὴ παρὰ μέρος· οἱ δὲ ἕκαμνον ἕκ τε τῶν πετρῶν ἐφ' ἃς ἐπώκελλον, καὶ ὑπὸ τῆς ἀκινησίας τῶν νεῶν· πεζομαχεῖν γὰρ πρὸς ναυμαχοῦντας ἐώκεσαν, οὔτε διώκειν οὔτε ἐκκλίνειν ἔχοντες.

LXXXII. 346 Ἐν δὲ τούτῳ Μηνόδωρος καὶ Μενεκράτης καθορῶσιν ἀλλήλους καὶ τὸν ἄλλον πόνον ἀφέντες αὐτίκα μετ' ὀργῆς καὶ βοῆς ἀλλήλοις ἐπέπλεον, ἐν τῷδε τὴν νίκην καὶ τὸ κεφάλαιον τοῦ πολέμου τιθέμενοι, ἐν ᾧ τις αὐτῶν κρατήσῃν ἔμελλεν. **347** Αἶ μὲν δὴ νῆες ἀλλήλαις ὑπὸ ῥύμης ἐνέπεσον καὶ συνέτριψαν ἢ μὲν τὸν ἔμβολον τῆς Μηνοδώρου νεώς, ἢ δὲ τὸν ταρσὸν τῆς Μενεκράτους· ἐπεὶ δὲ αὐταῖς ἑκατέρωθεν χεῖρες ἐπεβλήθησαν σιδηραί, τῶν μὲν νεῶν οὐδὲν ἔτι ἔργον ἦν, συνεστηκυίας ἑκατέρας, οἱ δὲ ἄνδρες ὥσπερ ἐν γῆ πόνου καὶ ἀρετῆς οὐδὲν ἀπέλειπον. **348** Ἀκόντιά τε γὰρ ἦν ἀθρόα καὶ λίθοι καὶ τοξεύματα ἐπ' ἀλλήλους, καὶ ἐπὶ τὰς ναῦς καταρράκτας ἔρριπτουν εἰς τὸ ἐπιέναι δι' αὐτῶν. Ὑψηλοτέρας δ' οὔσης τῆς Μηνοδώρου νεώς, οἱ τε καταρράκται τοῖς τολμῶσιν ἦσαν εὐεπιβατώτεροι καὶ τὰ βαλλόμενα ὡς ἀφ' ὑψηλοῦ βιαιότερα. **349** Τεθνεώτων δ' ἤδη πολλῶν καὶ τῶν ὑπολοίπων κατατετρωμένων, ὁ μὲν Μηνόδωρος ὀβελῶ τὸν βραχίονα ἐτρώθη, καὶ ὁ ὀβελὸς ἐξηρέθη, ὁ δὲ Μενεκράτης τὸν μηρὸν ἀκοντίῳ πολυγλώχινι Ἰβηρικῷ ὀλοσιδήρῳ, καὶ οὐκ ἦν ἐξελεῖν αὐτὸ σὺν ἐπιείξει. **350** Ἀχρεῖος οὖν ὁ Μενεκράτης εἰς μάχην γενόμενος ἐπέμενε καὶ ὣς, τοὺς ἄλλους ἐποτρύνων, μέχρι λαμβανομένης τῆς νεώς εἰς τὸν βυθὸν τοῦ πελάγους ἑαυτὸν ἔρριψε. Καὶ τὴν ναῦν ὁ Μηνόδωρος ἀνεδήσατο καὶ εἰς τὴν γῆν ἀπέπλευσεν, οὐδὲν ἔτι δρᾶν οὐδὲ ἐκεῖνος δυνάμενος.

LXXXIII. 351 Καὶ τὸ <μὲν> λαῖον τῆς ναυμαχίας οὕτως ἐπεπράχει . Ἐκ δὲ τοῦ δεξιοῦ Καλουίσιος μὲν, διαπλέων ἐς τὸ λαῖον, ἀπετέμετό τινὰς τῶν Μενεκράτους νεῶν καὶ ἐκφυγούσας εἰς τὸ πέλαγος ἐδίωκε, Δημοχάρης δ' ὁ τοῦ Μενεκράτους συνεξελεύθερός τε καὶ ὑποστράτηγος, ταῖς λοιπαῖς τοῦ Καλουισίου συμπεσών, τὰς μὲν ἐς φυγὴν ἐτρέπετο, τὰς δὲ ἐς πέτρας συνήραξε, καὶ τῶν ἀνδρῶν ἐξαλομένων ἐνεπίμπρα τὰ σκάφη, μέχρι Καλουίσιος ἐκ τῆς διώξεως ἐπανίων τὰς τε φευγούσας τῶν ἰδίων ἐπανήγαγε καὶ τὰς ἐμπιπραμένας εἵλκυσε . Καὶ νυκτὸς ἐπιλαβούσης ἠϋλίσαντο πάντες, ἔνθα καὶ τῆς προτέρας . **352** Ἡ μὲν δὴ ναυμαχία ἐς τοῦτο ἐτελεύτα, καὶ προὔχεν ἐν αὐτῇ τὰ Πομπηίου παρὰ πολὺ . Δημοχάρης δὲ βαρυθυμῶν ἐπὶ τῷ θανάτῳ Μενεκράτους ὡς ἐπὶ ἥσση μεγίστη (δύο γὰρ οἶδε ἦσαν μάλιστα τῷ Πομπηίῳ θαλάσσης ἐργάται, Μενεκράτης τε καὶ Μηνόδωρος), ἅπαντα μεθεὶς ἐκ χειρῶν εὐθὺς ἐς Σικελίαν ἔπλει, καθάπερ οὐ τὸ Μενεκράτους σῶμα καὶ ναῦν μίαν, ἀλλὰ τὸν στόλον ὅλον ἀποβαλὼν .

LXXXIV. 353 Ὁ δὲ Καλούσιος ἕως μὲν ἐπιπλευσεῖσθαι τὸν Δημοχάρην προσεδόκα, παρέμενεν, ἔνθαπερ ὠρμιστο, ναυμαχεῖν οὐ δυνάμενος· αἶ τε γὰρ κράτισται τῶν νεῶν αὐτῷ διωλώλεσαν, καὶ αἶ ἕτεραι πρὸς ναυμαχίαν εἶχον ἀχρεΐως· ἐπεὶ δὲ ἔμαθεν οἰχόμενον ἐς Σικελίαν, ἐπεσκεύαζε τὰς ναῦς καὶ παρέπλει τὴν γῆν, τοὺς κόλπους ἐξελίσων. **354** Ὁ δὲ Καῖσαρ ἐκ μὲν Τάραντος ἐς τὸ Ῥήγιον διεπεπλεύκει ναυσὶ πολλαῖς καὶ στρατῶ πολλῶ καὶ Πομπήιον περὶ Μεσσήνην κατειλήφει ναῦς ἔχοντα τεσσαράκοντα μόνας, ὥστε αὐτῷ παρήνουν οἱ φίλοι, ὡς ἐν καιρῷ μάλιστα, ἐπιθέσθαι τῷ Πομπηίῳ μετὰ τοσοῦδε στόλου, ναῦς ἔχοντι ὀλίγας, μέχρι τὸ λοιπὸν ἐκείνῳ ναυτικὸν οὐ πάρεστιν. **355** Ὁ δ' οὐκ ἐπέιθετο, Καλούσιον περιμένων καὶ λέγων οὐκ εὐβουλον εἶναι τὸ ῥιψοκίνδυνον, ἔνθα συμμαχίαν ἄλλην προσδοκῶη. **356** Ὡς δὲ Δημοχάρης ἐς Μεσσήνην κατέπλευσεν, ὃ μὲν Πομπήιος αὐτόν τε Δημοχάρην καὶ Ἀπολλοφάνην, καὶ τόνδε ἀπελεύθερον ἑαυτοῦ, ναυάρχους ἀπέφηνεν ἀντὶ Μηνοδώρου καὶ Μενεκράτους.

LXXXV. 357 Ὁ δὲ Καῖσαρ περὶ τῶν συμβεβηκότων ἀμφὶ τῆς Κύμης πυθόμενος ἐξέπλει τὸν πορθμὸν, ὑπαντήσων τῷ Καλουισίῳ. Ἀνύσαντι δ' αὐτῷ τοῦ πόρου τὸ πλεόν καὶ Στυλίδα ἤδη παραπλέοντι καὶ εἰς τὸ Σκύλλαιον ἐπικάμπτοντι, ἐκθορῶν ἐκ τῆς Μεσσήνης ὁ Πομπήιος ἐξήπτετο τῶν ὑστάτων καὶ τὰς πρόπλους ἐδίωκε καὶ πάσαις ἐνέβαλλε καὶ εἰς μάχην προουκαλεῖτο. 358 Αἱ δὲ καίπερ ἐνοχλούμεναι εἰς μὲν ναυμαχίαν οὐκ ἐπέστρεφον, Καίσαρος οὐκ ἔωντος, εἴτε δεῖσαντος ἐν στενῷ ναυμαχεῖν εἴτ' ἐπιμένοντος οἷς ἀπ' ἀρχῆς διεγνώκει, μὴ ναυμαχεῖν δίχα τοῦ Καλουισίου· γνώμη δὲ αὐτοῦ παρά τε τὴν γῆν ὑπεχώρουν ἅπασαι καὶ ἐπ' ἀγκυρῶν ἐσάλευον καὶ κατὰ πρῶραν ἀπεμάχοντο τοὺς ἐπιόντας. 359 Δημοχάρους δ' ἐπιστήσαντος δύο ναῦς περὶ ἐκάστην ἐθορυβοῦντο ἤδη, πρὸς τε τὰς πέτρας ἀρασσόμεναι καὶ πρὸς ἀλλήλας, θαλάσσης τε ἐνεπίμπλαντο· καὶ διεφθείροντο μετὰ ἀργίας καὶ αἶδε ὥσπερ αἱ περὶ Κύμην, ὁρμοῦσαί τε καὶ ἐμβαλλόμεναι πρὸς ἐχθρῶν ἐπιπλεόντων καὶ ἀναχωρούντων.

LXXXVI. 360 Ὁ μὲν δὴ Καῖσαρ ἐξήλατο τῆς νεῶς ἐπὶ τὰς πέτρας καὶ τοὺς ἐκνέοντας ἐκ τῆς θαλάσσης ἀνελάμβανε καὶ εἰς τὸ ὄρος ἄνω παρέπεμπε· Κορνιφίκιος δὲ καὶ ὅσοι ἄλλοι στρατηγοὶ ἦσαν αὐτοῦ, παρακαλέσαντες ἀλλήλους, ἄνευ προστάγματος ἀπέρρηξαν τὰ ἀγκύρια καὶ ἀνήχθησαν ἐπὶ τοὺς πολεμίους, ὡς δέον τι δρῶντας παθεῖν μᾶλλον ἢ ἐστῶτας ἀμαχεῖ τοῖς ἐπιχειροῦσι προκεῖσθαι. **361** Τόλμη τε παραβόλῳ πρῶτον ὁ Κορνιφίκιος τὴν ναυαρχίδα τοῦ Δημοχάρους κατέσεισε καὶ εἶλε. Καὶ Δημοχάρης μὲν εἰς ἑτέραν ἐξήλατο, τοιούτου δὲ ὄντος τοῦ πόνου καὶ τοῦ φθόρου ἐπεφαίνοντο ἐκ πόντου προσπλέοντες ἤδη Καλουισίος τε καὶ Μηνόδωρος. **362** Καὶ αὐτοὺς οἱ μὲν τοῦ Καίσαρος οὐχ ἑώρων οὔτε ἀπὸ γῆς οὔτε ἐκ θαλάσσης, πελαγιώτεροι δὲ ὄντες οἱ τοῦ Πομπηίου κατεῖδον καὶ ἰδόντες ἀνεχώρουν· συνεσκόταζε γὰρ ἤδη, καὶ κεκμηκότες ἀκμῆσιν οὐκ ἐθάρρουν συμπλέκεσθαι.

LXXXVII. 363 Τοῦτο μὲν δὴ συγκύρημα τοῖς ὑπολοίποις ἐκ τοῦ τέως ἀχρείου χρηστὸν ἐπιγίγνεται· νυκτὸς δὲ ἐπιλαβούσης οἱ μὲν ἐκ τῶν νεῶν ἐκπεσόντες ἐς τὰ ὄρη συνέφευγον καὶ πυρὰ πολλὰ ἔκαιον σύμβολα τοῖς ἔτι οἴσιν ἐν τῇ θαλάσῃ καὶ διενυκτέρευον οὕτως ἄσιτοι καὶ ἀθεράπευτοι καὶ πάντων ἐνδεεῖς. **364** Καὶ αὐτοὺς ὁ Καῖσαρ, ὁμοίως ἔχων, παρεκάλει περιθέων ἐς τὴν ἕω κακοπαθῆσαι. Ταλαιπωρουμένῳ δὲ αὐτῷ περὶ ταῦτα Καλουίσιος μὲν οὐδ' ὡς ἐγγινώσκετο προσπλέων, οὐδὲ ἀπὸ τῶν νεῶν τι χρηστὸν ἐγίγνετο, ἀσχολουμένων περὶ τὰ ναυάγια. **365** Ὑπὸ δὲ ἐτέρου δαίμονος ἀγαθοῦ τὸ τρισκαιδέκατον τέλος ἐπλησίαζε διὰ τῶν ὄρων καὶ περὶ τοῦ κακοῦ πυθόμενοι τοὺς κρημούς, τῷ πυρὶ τῆς ὁδοῦ τεκμαιρόμενοι, διέδραμον καὶ καταλαβόντες τὸν αὐτοκράτορα σφῶν καὶ τοὺς συμφυγόντας ᾧδε ἔχοντας καμάτου καὶ τροφῶν ἀπορίας ἐθεράπευον, ἄλλους ἄλλη διαλαβόντες, οἱ δὲ ταξίαρχοι τὸν αὐτοκράτορα ἐς αὐτοσχέδιον σκηνὴν ἐσαγαγόντες, οὐδενὸς τῶν οἰκετῶν αὐτῷ θεραπευτήρων παρόντων, ὡς ἐν νυκτὶ καὶ τοσῶδε ταραχῷ διερριμμένων. **366** Περιπέμψας δ' εὐθὺς πανταχῇ τοὺς ἐξαγγελοῦντας ὅτι σώζοιτο, πυνθάνεται Καλουίσιον σὺν ταῖς πρόπλοις καταπλέοντα καὶ ὡς ἐπὶ δύο χρηστοῖς καὶ ἀδοκῆτοις ἀνεπαύετο.

LXXXVIII. 367 Ἐμα δ' ἡμέρα τὴν θάλασσαν ἐφορῶν ἐθεᾶτο ναῦς ἐμπεπρησμένας τε καὶ ἡμιφλέκτους ἔτι καὶ ἡμικαύστους ἄλλας τε λελυμασμένας ἰστίων τε ὁμοῦ καὶ πηδαλίων καὶ σκευῶν ἔμπλεων τὸ πέλαγος καὶ τῶν ἔτι σωζομένων τὰ πολλὰ πεπονηκότα. **368** Προστησάμενος οὖν τὸν Καλουσίου στόλον, ἐπεσκεύαζε τὰ ἐπείγοντα τῶν σκαφῶν πλαγιάσας, ἡρεμούντων καὶ τῶν πολεμίων, εἴτε διὰ Καλουσίσιον εἴτε αὐθις ἀναγομένοις ἐπιθέσθαι διεγνωκότων. **369** Ὡδε δὲ ἐχόντων ἑκατέρων, ἐκ μέσης ἡμέρας νότος ἐμπεσὼν ἤγειρε κύμα βίαιον ἐν ῥώδει καὶ στενῶ χωρίῳ. Πομπήιος μὲν οὖν ἐν Μεσσήνῃ λιμένων ἔνδον ἦν, αἱ δὲ τοῦ Καίσαρος νῆες αὐθις περὶ τραχεῖαν ἀκτὴν καὶ δύσορμον ἀρασσόμεναι ταῖς τε πέτραις καὶ ἀλλήλαις ἐπεφέροντο, οὐδὲ τῶν πληρωμάτων σφίσιιν ὥστε διακρατεῖν ἐντελῶν ὄντων.

LXXXIX. **370** Μηνόδωρος μὲν οὖν, ἀρχόμενον τὸ δεινὸν ἐλπίσας πλεονάσειν, ἐς τὸ πελαγιώτερον ἀνήχθη καὶ ἐπ' ἀγκυρῶν διεσάλευεν· ἀσθενέστερον δὲ ἔχων τὸ κύμα διὰ τὸν βυθόν, εἰρεσίᾳ ὅμως καὶ πρὸς τὸδε ἐνίστατο καρτερᾶ μὴ παραφέρεσθαι. **371** Καὶ τινες αὐτὸν ἐμιμοῦντο ἕτεροι. Τὸ δὲ λοιπὸν πλῆθος, οἰόμενοι ταχέως τὸ πνεῦμα ἐνδώσειν ὡς ἐν ἔαρι, τὰς ναῦς ἐκατέρωθεν ἀγκύραις ἔκ τε τοῦ πελάγους καὶ ἀπὸ τῆς γῆς διεκράτουν καὶ κοντοῖς ἐξεώθουν ἀπ' ἀλλήλων. **372** Τραχυτέρου δὲ τοῦ πνεύματος γενομένου συνεκέχυτο πάντα καὶ συνετριβοντο αἱ νῆες, τὰς ἀγκύρας ἀπορρηγνύουσαι καὶ ἐς τὴν γῆν καὶ ἐπ' ἀλλήλας τινασσόμεναι· βοή τε ἦν παμμυγῆς δεδιότων ὁμοῦ καὶ οἰμωζόντων καὶ παρακαλούντων ἀλλήλους ἐς ἀνήκοον· οὐ γὰρ ἐφικνοῦντο ἔτι τῶν λεγομένων, οὐδὲ κυβερνήτης ἰδιώτου διέφερεν οὔτε κατ' ἐπιστήμην οὔτε προστάσων. **373** Ἄλλ' ὁ φθόρος ἦν ὅμοιος ἔν τε ταῖς ναυσὶν αὐταῖς καὶ ὅτε τις αὐτῶν ἐκπέσοι κύματι καὶ κλύδωνι καὶ ξύλοις ἀρασσομένων· ἔγμε γὰρ ἡ θάλασσα ἰστίων καὶ ξύλων καὶ ἀνδρῶν καὶ νεκρῶν. Εἰ δέ τις καὶ τάδε διαφυγῶν ἐκνήχοιτο ἐπὶ τὴν γῆν, συνηράσσοντο καὶ οἶδε ἐπὶ τὰς πέτρας ὑπὸ τοῦ κύματος. **374** Ὡς δὲ καὶ τὸ σπάσμα τὴν θάλασσαν ἐλάμβανεν, ὃ συνήθως ἐπιγίγνεται τῷδε τῷ πορθμῷ, τοὺς μὲν ἀήθεις καὶ τὸδε ἐξέπλησσε, τὰ δὲ σκάφη τότε μάλιστα περιφερόμενα συνέπιπτεν ἀλλήλοις. Καὶ τὸ πνεῦμα ἐς νύκτα χαλεπώτερον ἐγίγνετο, ὥστε μηδὲ κατὰ φῶς ἔτι, ἀλλ' ἐν σκότῳ διόλλυσθαι.

XC. 375 Οἰμωγαί τε ἀνά τὴν νύκτα πᾶσαν ἦσαν καὶ τῶν οἰκειῶν μετακλήσεις ἀνά τε τὴν γῆν διαθεόντων καὶ τοὺς ἐν τῇ θαλάσῃ καλούντων ἐξ ὀνόματος καὶ θρηνούντων, ὅτε μὴ ἐπακούσειαν, ὡς ἀπολωλότας· ἔμπαλιν τε ἐτέρων ἀνὰ τὸ πέλαγος ὑπερκυπτόντων τὸ κύμα καὶ ἐς βοήθειαν τοὺς ἐν τῇ γῆ παρακαλούντων. **376** Ἀμήχανα δὲ πάντα ἦν ἑκατέροις· καὶ οὐχ ἡ θάλασσα μόνη τοῖς ἐς αὐτὴν ἐσελθοῦσιν καὶ ὅσοι τῶν νεῶν ἐπεβεβήκεσαν ἔτι, ἀλλὰ καὶ ἡ γῆ τοῦ κλύδωνος οὐχ ἦσσαν ἦν ἀπορωτέρα, μὴ σφᾶς τὸ κύμα συναράξειεν ἐπὶ τὰς πέτρας. **377** Ἐμόχθουν τε χειμῶνι τῶν πῶποτε μάλιστα καινοτρόπῳ, γῆς ὄντες ἀγχοτάτῳ καὶ τὴν γῆν δεδιότες καὶ οὔτε ἐκφυγεῖν αὐτὴν ἔχοντες ἐς τὸ πέλαγος οὔτε ὅσον ἀλλήλων διαστῆναι· ἡ γὰρ στενότης ἡ τοῦ χωρίου καὶ τὸ φύσει δυσέξοδον αὐτοῦ καὶ κλύδων ἐπιπεσῶν καὶ τὸ πνεῦμα, ὑπὸ τῶν περικειμένων ὄρων ἐς θυέλλας περικλόμενον, καὶ ὁ τοῦ βυθοῦ σπασμὸς ἐπὶ πάντα εἰλούμενος οὔτε μένειν οὔτε φεύγειν ἐπέτρεπε· τό τε σκότος ἠνώχλει νυκτὸς μάλιστα μελαίνης. **378** Ὅθεν ἔθνησκον οὐδὲ καθορῶντες ἀλλήλους ἔτι, οἱ μὲν θορυβούμενοι καὶ βοῶντες, οἱ δ' ἐφ' ἡσυχίας παριέμενοι καὶ τὸ δεινὸν ἐκδεχόμενοι καὶ συνεργοῦντες ἐς αὐτὸ ἔνιοι ὡς ἀπολούμενοι πάντως. **379** Γενόμενον γὰρ τὸ κακὸν κρεῖσσον ἐπινοίας καὶ τὴν ἐκ τῶν παραλόγων αὐτοὺς ἐλπίδα ἀφηρεῖτο, μέχρι ποτὲ ἄφνω τὸ πνεῦμα προσιούσης ἡμέρας διελύετο καὶ μεθ' ἡλίου ἐπιτολὴν πάμπαν ἐμαραίνετο. **380** Καὶ τὸ κύμα ὅμως καὶ τότε, τοῦ πνεύματος ἐκλυθέντος, ἐς πολὺ ἐτραχύνετο. Καὶ τὸ δεινὸν οὐδ' ὑπὸ τῶν ἐπιχωρίων ποτὲ τηλικοῦτον ἐμνημονεύετο γενέσθαι· γενόμενον δὲ ἔθους τε καὶ νόμου κρεῖσσον διέφθειρε τῶν Καίσαρος νεῶν καὶ ἀνδρῶν τὸ πλεόν.

XCI. 381 Ὁ δὲ καὶ τῆς προτεραίας ἡμέρας πολλὰ τῷ πολέμῳ βλαβεῖς καὶ δύο τοῖσδε συμπτώμασιν ὁμοῦ συνενεχθεῖς ἐπὶ τὸ Ἰππώνειον εὐθὺς ἦει διὰ τῶν ὄρων νυκτὸς αὐτῆς ἐκείνης κατὰ σπουδὴν, οὐχ ὑφιστάμενος τὴν συμφορὰν, ἐν ᾧ μηδὲν εἶχεν ἐπικουρεῖν. **382** Καὶ φίλοις καὶ στρατηγοῖς ἐπέστελλε πᾶσι διὰ χειρὸς εἶναι, μή τις αὐτῷ καὶ ἐτέρωθεν ὡς ἐν κακοπραγίᾳ γένοιτο ἐπιβουλή. Περιέπεμπε δὲ καὶ εἰς τὴν ἀκτὴν ἅπασαν τῆς Ἰταλίας τὰ παρόντα πεζά, μὴ ἐπιτολήσειε καὶ τῇ γῆ διὰ τὴν εὐτυχίαν ὁ Πομπήιος. **383** Ὁ δὲ οὔτε περὶ τῆς γῆς ἐνενόησεν οὔτε τοῖς λειψάνοις τοῦ ναυαγίου παροῦσιν ἢ ἀπιοῦσι καταστάντος τοῦ κλύδωνος ἐπεχείρησεν, ἀλλ' ὑπερεῖδεν ἐκ τῶν δυνατῶν διαζωννυμένους τὰ σκάφη καὶ ἀνέμῳ διαπλέοντας εἰς τὸ Ἰππώνειον, εἴτε τὴν συμφορὰν ἀρκεῖν οἱ νομίζων εἴτ' ἄπειρος ὦν νίκην ἐπεξελεθεῖν εἴθ', ὥσπερ εἴρηταί μοι καὶ ἐτέρωθι, ἐπιχειρεῖν ὅλως μαλακὸς ὦν καὶ μόνον ἐγνωκῶς ἀμύνεσθαι τοὺς ἐπιπλέοντας.

XCII. 384 Καίσαρι δὲ οὐδ' ἐς ἥμισυ τῶν νεῶν περισώθη, καὶ τοῦτο σφόδρα πεπονηκός. Καταλιπὼν δ' ὅμως αὐτοῦ τινὰς ἐπιμελεῖσθαι, ἐπὶ Καμπανίαν ἦει δυσφορῶν· οὔτε γὰρ ἄλλας ναῦς εἶχεν δεόμενος πολλῶν, οὔτε χρόνον ἐς ναυπηγίαν, ἐπειγόμενος ὑπὸ τοῦ λιμοῦ καὶ τοῦ δήμου περὶ συμβάσεων αἰθίς ἐνοχλήσαντος καὶ τὸν πόλεμον ἐπιτωθάσαντος ὡς παράσπονδον. Χρημάτων τ' ἔχρηζε καὶ ἠπόρει, Ῥωμαίων οὔτε εἰσφερόντων οὔτε τοὺς πόρους ἐώντων, οὐς ἐπινοήσειε. **385** Δεινὸς δὲ ὢν αἰεὶ τὸ συμφέρον συνιδεῖν ἔπεμπε Μαικήναν ἐς Ἀντώνιον, μεταδιδάξοντα περὶ ὧν ἔναγχος ἐπεμέμφοντο ἀλλήλοις, καὶ ἐς συμμαχίαν ὑπαξόμενον. Εἰ δὲ μὴ πείσειεν, ἐπενόει τοὺς ὀπλίτας ὀλκάσιν ἐπιβήσας ἐς Σικελίαν περαιοῦν καὶ τὴν θάλασσαν μεθεῖς κατὰ γῆν τὸν πόλεμον συνίστασθαι. **386** Οὕτω δ' ἀθύμως ἔχοντι αὐτῷ ἀγγέλλεται ὁ Ἀντώνιος συνθέμενος συμμαχήσειν καὶ νίκη κατὰ Κελτῶν τῶν Ἀκυιτανῶν ἐπιφανῆς, ἣν Ἀγρίππας ἄγων <.....> ἐφάνη· οἳ τε φίλοι καὶ τῶν πόλεων τινες αὐτῷ ναῦς ὑπισχνοῦντο καὶ ἐποίουν.

XCIII. 387 Ὁ μὲν δὴ καὶ τῆς λύπης ἀνίη καὶ λαμπροτέραν τῆς προτέρας παρασκευῆς συνεπήγνυτο· ἀρχομένου δ' ἦρος ὁ μὲν Ἀντώνιος ἐξ Ἀθηνῶν ἐς Τάραντα διέπλει ναυσὶ τριακοσίαις, τῷ Καίσαρι συμμαχήσων, ὡς ὑπέσχητο, ὃ δ' ἐνήλλακτο τὴν γνώμην καὶ ἐς τὰς ἔτι γινομένας αὐτῷ ναῦς ἀνεβάλλετο. **388** Καλούμενος δὲ αὔθις ὡς ἐπὶ ἔτοιμα καὶ ἀρκοῦντα τὰ Ἀντωνίου, ἑτέρας ἀσχολίας προῦφερε καὶ δῆλος ἦν ἢ αὔθις ἐπιμεμφόμενός τι τῷ Ἀντωνίῳ ἢ τῆς συμμαχίας διὰ τὴν εὐπορίαν τὴν οἰκείαν ὑπερορῶν. **389** Χαλεπαίνων δ' ὁ Ἀντώνιος ἐπέμενεν ὅμως καὶ αὔθις αὐτὸν ἐκάλει· τῆ τε γὰρ χορηγίᾳ τοῦ ναυτικοῦ κάμνων καὶ στρατοῦ χρήζων ἐπὶ Παρθυαίου Ἰταλοῦ, Καίσαρι τὰς ναῦς ἐπενόει διαλλάξαι, εἰρημένον μὲν ἐν ταῖς συνθήκαις ἑκάτερον ξενολογεῖν ἐκ τῆς Ἰταλίας, δυσχερὲς δ' ἐσόμενον αὐτῷ καὶ βαρὺ Καίσαρος τὴν Ἰταλίαν εἰληφότος. **390** Ὀκταουία οὖν ἐχώρει πρὸς Καίσαρα διαιτήσουσα αὐτοῖς. Καὶ ὃ μὲν ἐγκαταλελειῖθαι τοῖς κινδύνοις ἔλεγε τοῖς ἐν πορθμῷ καταλαβοῦσιν, ἢ δὲ ἐκλελύσθαι τοῦτο διὰ Μαικήνα. **391** Ὁ δὲ τὸν Ἀντώνιον ἔφη καὶ Καλλίαν ἀπελεύθερον ἐς Λέπιδον ἐκπέμψαι, συντιθέμενον τῷ Λεπίδῳ κατὰ Καίσαρος, ἢ δὲ συνειδέναί Καλλίαν περὶ γάμων ἀπεσταλμένον· βουλευθῆναι γὰρ Ἀντώνιον πρὸ τῶν Παρθυικῶν ἐκδεδόσθαι τὴν θυγατέρα τῷ παιδί Λεπίδου, καθάπερ ὠμολόγητο. **392** Καὶ τάδε μὲν ἢ Ὀκταουία, Ἀντώνιος δὲ καὶ τὸν Καλλίαν ἔπεμπεν, ἐς βάσανον τῷ Καίσαρι διδούς· ὃ δὲ οὐκ ἐδέξατο μὲν, ἀφίξεσθαι δὲ ἔφη καὶ συμμίξιν Ἀντωνίῳ μεταξὺ Μεταποντίου καὶ Τάραντος, μέσον ἔχων ποταμὸν τὸν ἐπώνυμον.

XCIV. 393 Κατὰ δαίμονα δ' ἀμφοτέρων προσιόντων τῷ ρεύματι, Ἄντωνιος ἐκ τῆς ἀπήνης καταθορὼν ἕς τι τῶν παρορμούντων σκαφῶν ἐσήλατο μόνος καὶ ἐπέρα πρὸς τὸν Καίσαρα, πιστεύων ὡς φίλῳ. Καὶ ὁ Καῖσαρ ἰδὼν ἀντεμιεῖτο, καὶ ξυμβάλλουσιν ἀλλήλοις κατὰ τὸ ρεῦμα καὶ διήριζον, ἑκάτερος ἐκβῆναι βουλόμενος ἐς τὴν ὄχθην τοῦ ἑτέρου. **394** Ἐνίκα δὲ ὁ Καῖσαρ, ὡς καὶ πρὸς τὴν Ὀκταουίαν ἤξων ἐς Τάραντα, ἐπὶ τε τῆς ἀπήνης Ἄντωνίου συνήδρευεν αὐτῷ καὶ ἐν Τάραντι ἐς τὴν καταγωγὴν αὐτοῦ παρῆλθέ τε ἀφύλακτος καὶ τὴν νύκτα ὁμοίως ἀνεπαύετο χωρὶς δορυφόρων παρ' αὐτῷ. **395** Τὰ δ' ὅμοια καὶ παρ' Ἄντωνίου τῆς ἐπιούσης ἐπεδείκνυτο. Οὕτως αὐτοῖς ἦν συνεχῆς ἢ μεταβολή, πρὸς τε τὰς ὑπονοίας διὰ φιλαρχίαν καὶ ἐς τὰς πίστεις ὑπὸ χρείας.

XCv. 396 Τὸν μὲν οὖν ἐπίπλου τὸν ἐπὶ Πομπήιον ὁ Καῖσαρ ἐς νέωτα ἀνεβάλλετο· ὁ δ' Ἀντώνιος ἐπιμένειν διὰ Παρθυαίους οὐ δυνάμενος, ἀντέδοσαν ὅμως ἀλλήλοις, Καίσαρι μὲν ὁ Ἀντώνιος ναῦς ἑκατὸν εἴκοσιν, αἷς αὐτίκα πέμψας εἰς Τάραντα παρέδωκεν, Ἀντωνίῳ δὲ ὁ Καῖσαρ δισμυρίους Ἰταλοὺς ὀπλίτας, οὓς ἐπιπέμψειν ὑπισχνεῖτο. **397** Ἐδωρήσατο δὲ καὶ Ὀκταουία τὸν ἀδελφόν, αἰτήσασα παρ' Ἀντωνίου, δέκα φασήλοις τριηριτικοῖς, ἐπιμίκτοις ἕκ τε φορτίδων νεῶν καὶ μακρῶν, καὶ τὴν Ὀκταουίαν ὁ Καῖσαρ χιλίοις λογάσι σωματοφύλαξιν, οὓς ἐπιλέξαιτο Ἀντώνιος. **398** Ἐπεὶ δὲ ὁ χρόνος αὐτοῖς ἔληγε τῆς ἀρχῆς, ἣ τοῖς τρισὶν ἐψήφιστο ἀνδράσιν, ἑτέραν ἑαυτοῖς ὠρίζον πενταετίαν, οὐδὲν ἔτι τοῦ δήμου δεηθέντες. **399** Οὕτω μὲν οὖν διεκρίθησαν ἀπ' ἀλλήλων, καὶ ὁ Ἀντώνιος εὐθὺς ἐς τὴν Συρίαν ἠπείγετο, τὴν Ὀκταουίαν παρὰ τῷ ἀδελφῷ καταλιπὼν μετὰ θυγατρὸς ἤδη γενομένης αὐτοῖς.

XCVI. 400 Μηνόδωρος δέ, εἴτε τις ὦν φύσει παλιμπροδότης εἴτε δείσας τήν ποτε ἀπειλήν ᾽Αντωνίου, ἀπάξειν αὐτὸν εἰπόντος ὡς ἀνδράποδον πολεμοποιόν, εἴτε ἐλασσόνων ἀξιοῦσθαι νομίζων παρ' ἃ προσεδόκησεν, εἴτε τῶν ἄλλων αὐτὸν ἐξελευθέρων τοῦ Πομπηίου συνεχῶς ὀνειδιζόντων ἐς ἀπιστίαν δεσπότης καὶ παρακαλούντων ἐπανελθεῖν Μενεκράτους ἀποθανόντος, πίστιν αἰτήσας καὶ λαβὼν ἠϋτομόλησε πρὸς Πομπήιον σὺν ἑπτὰ ναυσί, Καλουίσιον τὸν ναύαρχον τοῦ Καίσαρος διαλαθών. Ἐφ' ᾧ τὸν Καλουίσιον ὁ Καῖσαρ ἀπέλυσε τῆς ναυαρχίας καὶ ἀντικατέστησεν ᾽Αγρίππαν. **401** Ἐπεὶ δ' ἔτοιμος ἦν ὁ στόλος, ἐκάθαιρεν αὐτὸν ὁ Καῖσαρ ὧδε · οἱ μὲν βωμοὶ ψαύουσι τῆς θαλάσσης, καὶ ἡ πληθὺς αὐτοὺς περιέστηκε κατὰ ναῦν μετὰ σιωπῆς βαθυτάτης · οἱ δὲ ἱεουργοὶ θύουσι μὲν ἑστῶτες ἐπὶ τῇ θαλάσσει καὶ τρεῖς ἐπὶ σκαφῶν περιφέρουσιν ἀνὰ τὸν στόλον τὰ καθάρσια, συμπεριπλέοντων αὐτοῖς τῶν στρατηγῶν καὶ ἐπαρωμένων ἐς τάδε τὰ καθάρσια, ἀντὶ τοῦ στόλου, τὰ ἀπαίσια τραπήναι. **402** Νείμαντες δὲ αὐτά, μέρος ἐς τὴν θάλασσαν ἀπορρίπτουσι καὶ μέρος ἐς τοὺς βωμοὺς ἐπιθέντες ἄπτουσι, καὶ ὁ λεὼς ἐπευφημεῖ.

XCVII. 403 Οὕτω μὲν Ῥωμαῖοι τὰ ναυτικὰ καθαίρουσιν· ἔμελλε δ' ὁ μὲν Καῖσαρ ἐκ Δικαιαρχείας, ὁ δὲ Λέπιδος ἐκ Λιβύης, Ταῦρος δ' ἐκ Τάραντος ἐπιπλευσεῖσθαι τῇ Σικελίᾳ, ὡς ἂν αὐτὴν ἐξ ἠοῦς ὁμοῦ καὶ δύσεως καὶ μεσημβρίας περιλάβοιεν. **404** Καὶ τῆς ἀναγωγῆς τοῦ Καίσαρος ἡ ἡμέρα προεῖρητο πᾶσι, καὶ ἦν δεκάτη τροπῶν θερινῶν, ἦν τινα Ῥωμαῖοι νομηγνίαν ἔχουσι τοῦ μηνός, ὃν ἐπὶ τιμῇ τοῦ Καίσαρος τοῦ προτέρου Ἰούλιον ἀντὶ Κυιντιλίου καλοῦσι. Τήνδε μὲν ὁ Καῖσαρ ὥρισε τὴν ἡμέραν, αἰσιούμενος ἴσως διὰ τὸν πατέρα νικηφόρον αἰεὶ γενόμενον. **405** Ὁ δὲ Πομπήιος Λεπίδῳ μὲν ἀντέτασσε Πλείνιον ἐν Λιλυβαίῳ, τέλος ὀπλιτῶν ἔχοντα καὶ ἄλλο πλῆθος ἐσκευασμένον κούφως, τὴν δὲ πρὸς ἕω καὶ δύσιν ἀκτὴν τῆς Σικελίας πᾶσαν ἐφρούρει, καὶ νήσους μάλιστα Λιπάραν τε καὶ Κοσσύραν, ἵνα μήτε Κοσσύρα Λεπίδῳ μήτε Λιπάρᾳ Καίσαρι ἐνορμίσματα ἢ ναύσταθμα γένοιτο εὐκαιρα ἐπὶ τῇ Σικελίᾳ. τὸ δ' ἄριστον τοῦ ναυτικοῦ ἐν Μεσσήνῃ συνεῖχεν ἐφεδρεῦον, ὅπη δεήσειεν.

XCVIII. 406 Οὕτω μὲν ἑκάτεροι παρασκευῆς εἶχον, γενομένης δὲ τῆς νομηγίας ἀνήγοντο πάντες ἅμα ἦοῖ, Λέπιδος μὲν ἕκ Λιβύης χιλίαις ὀλκάσι καὶ μακραῖς ἑβδομήκοντα καὶ τέλεσι στρατοῦ δυώδεκα καὶ ἵππεῦσι Νομάσι πεντακισχιλίοις καὶ ἑτέρα παρασκευῆ πολλῇ, Ταῦρος δ' ἕκ Τάραντος ταῖς ᾠαντωνίου ναυσὶν ἕξ ἑκατὸν καὶ τριάκοντα δύο μόναις καὶ ἑκατόν, ἐπεὶ τῶν λοιπῶν οἱ ἔρέται χειμῶνος ἔτεθνήκεσαν, ὁ δὲ Καῖσαρ ἕκ Δικαιαρχείας, θύων ἅμα καὶ σπένδων ἀπὸ τῆς ναυαρχίδος νεῶς ἕς τὸ πέλαγος ἀνέμοις εὐδίοις καὶ ᾠασφαλείῳ Ποσειδῶνι καὶ ἀκύμονι θαλάσση, συλλήπτορας αὐτῷ κατὰ ἐχθρῶν πατρῶων γενέσθαι. **407** Πρόπλοι δ' αὐτῷ τινες τοὺς μυχοὺς τῆς θαλάσσης διηρεύων, καὶ ᾠαππιος μετὰ πλήθους νεῶν ὀπισθοφυλακῶν εἶπετο. **408** Τρίτῃ δὲ τῆς ἀναγωγῆς ἡμέρᾳ νότος ἐμπесῶν Λεπίδου μὲν ὀλκάδας ἀνέτρεψε πολλὰς, ὠρμίσθη δὲ ὅμως ἕς Σικελίαν καί, Πλείνιον ἐν Λιλυβαίῳ πολιορκῶν, τινὰς τῶν πόλεων ὑπήγετο καὶ ἑτέρας ἐβιάζετο. Ταῦρος δὲ ἀρχομένου τοῦ πνεύματος ἕς Τάραντα ἐπαλινδρόμει. **409** ᾠαπίου δ' ἄρτι τὸ ᾠαθηναίων ἄκρον περιπλέοντος αἰ μὲν συνετρίβοντο τῶν νεῶν ἀμφὶ ταῖς πέτραις, αἰ δ' ἕς τέλματα ἐξώκελλον ὑπὸ ῥύμης, αἰ δὲ καὶ διερρίφησαν οὐκ ἄσινεῖς. **410** Ὁ δὲ Καῖσαρ ἀρχομένου μὲν τοῦ χειμῶνος ἕς τὸν ᾠελεάτην κόλπον ἐρυμνὸν ὄντα συμπεφεύγει, χωρὶς ἐξήρους μιᾶς, ἣ περὶ τῆς ἄκρας διελύθη. λιβὸς δὲ τὸν νότον μεταλαβόντος ὁ κόλπος ἐκυκᾶτο, ἕς τὴν ἐσπέραν ἀνεωγμένος, καὶ οὔτε ἐκπλεῦσαι δυνατὸν ἦν ἔτι πρὸς ἐναντίον τοῦ κόλπου τὸ πνεῦμα, οὔτε κῶπαι κατεῖχον οὔτε ἄγκυραι, ἀλλ' ἕς ἀλλήλας ἦ ἕς τὰς πέτρας ἐνηράσσοντο αἰ νῆες. Καὶ νυκτὸς ἦν ἔτι τὸ δεινὸν ἀτοπώτερον.

XCIX. 411 Ἐνδόντος δέ ποτε τοῦ κακοῦ τὰ νεκρὰ ἔθαπτεν ὁ Καῖσαρ καὶ τοὺς τραυματίας ἐθεράπευε καὶ τοὺς ἐκνέοντας ἐνέδουε καὶ ὤπλιζεν ἑτέροις ὄπλοις καὶ τὸν στόλον ἅπαντα ἐκ τῶν ἐνότων ἀνελάμβανε. Διεφθάρατο δ' αὐτῷ νῆες βαρεῖται μὲν ἕξ, κουφότεραι δὲ ἕξ καὶ εἴκοσι, λιβυρνίδες δὲ ἕτι πλείους. **412** Καὶ ἐς τάδε διορθούμενα τριάκοντα ἡμέρας ἀναλώσειν ἔμελλεν, ἤδη τοῦ θέρους προκόπτοντος· ὅθεν ἦν ἄριστον αὐτῷ τὸν πόλεμον ἐς τὸ μέλλον θέρους ἀναβαλέσθαι. **413** Ἐνοχλουμένου δὲ τοῦ δήμου ταῖς ἀπορίαις, ἐπεσκεύαζε τὰς ναῦς ἐς τὴν γῆν ἀνέλκων μετὰ ἐπειξεως καὶ τὰ πληρώματα τῶν διεφθαρμένων ἐς τὰς παρὰ Ταύρω ναῦς κενὰς ἐξέπεμπε. **414** Ὡς δὲ ἐπὶ συμφορᾷ μείζονι, Μαικήναν μὲν ἐς Ῥώμην ἐξέπεμπε διὰ τοὺς ἐπτοημένους ἕτι πρὸς τὴν μνήμην Πομπηίου Μάγνου· οὐ γὰρ αὐτοὺς ἐξέλιπεν ἢ δόξα τοῦ ἀνδρὸς τούτου· τοὺς δὲ κληρούχους αὐτὸς ἀνὰ τὴν Ἰταλίαν ἐπέτρεχε καὶ ἐκ τοῦ φόβου τῶν γεγονότων ἀνελάμβανε. **415** Διέδραμε δὲ καὶ ἐς Τάραντα καὶ τὸ ναυτικὸν εἶδε τὸ ὑπὸ Ταύρω καὶ ἐς Ἰππώνειον ἦλθε καὶ τὰ πεζὰ παρηγόρησε καὶ τὴν τῶν νεῶν ἐπισκευὴν ἐπέσπερχε. Καὶ πλησίον ἦν ἤδη καὶ ὁ δεύτερος ἐς Σικελίαν ἐπίπλους.

C. **416** Ὁ δὲ Πομπήιος οὐδ' ἐπὶ τοιαύτῃ εὐκαιρίᾳ τοσοῦσδε ναυαγίοις ἐπιχειρεῖν ἤξιον, ἀλλ' ἔθευε μόνον θαλάσση καὶ Ποσειδῶνι καὶ υἱὸς αὐτῶν ὑφίστατο καλεῖσθαι, πειθόμενος οὐκ ἄνευ θεοῦ δις οὕτω θέρους παῖσαι τοὺς πολεμίους. **417** Φασὶ δ' αὐτόν, ὑπὸ τῶνδε χαυνούμενον, καὶ τὴν συνήθη τοῖς αὐτοκράτορσι χλαμύδα ἐκ φοινικῆς εἰς κυανῆν μεταλλάξαι, εἰσποιούμενον ἄρα <ἑαυτὸν> τῷ Ποσειδῶνι. **418** Ἐλπίσας δ' ἀναζεύξειν τὸν Καίσαρα, ὡς ἐπύθετο ναυπηγούμενόν τε καὶ ἐπιπλευσούμενον αὐθις αὐτοῦ θέρους, ἐξεπλήσσετο μὲν ὡς ἀμάχῳ γνώμῃ καὶ παρασκευῇ πολεμῶν, Μηνόδωρον δὲ μετὰ νεῶν ἑπτὰ ὧν ἤγαγεν ἔπεμπε κατασκευσόμενον τὰ νεώλκια τοῦ Καίσαρος καὶ δράσοντα ὅ τι καὶ δύναίτο. **419** Ὁ δὲ καὶ τέως ἀχθόμενος οὐκ ἀποδοθείσης αὐτῷ τῆς ναυαρχίας καὶ τότε αἰσθόμενος ὅτι σὺν ὑποψίᾳ μόνων ἤξιώτο ὧν ἤγαγε νεῶν, ἐπεβούλευεν αὐθις αὐτομολίαν.

CI. 420 Ἐπινοῶν δὲ πρότερον, ὡς εἰς πάντα οἱ συνοῖσον, ἀνδραγαθίσασθαι, διέδωκε τοῖς συμπλέουσιν ὅσον εἶχε χρυσίον καὶ διέπλευσεν εἰρεσίᾳ τρισὶν ἡμέραις πεντακοσίους ἐπὶ χιλίοις σταδίου καὶ τοῖς προφύλαξι τῶν ναυπηγούμενων Καίσαρι νεῶν οἷα σκηπτὸς ἀφανῶς ἐμπίπτων καὶ ἐξαίφνης ἀναχωρῶν ἤρει κατὰ δύο καὶ τρεῖς ναῦς τῶν φυλακίδων καὶ τὰς ὀλκάδας, αἷ τὸν σῆτον ἔφερον, ὀρμούσας ἢ παραπλευούσας κατέδυσεν ἢ ἀνεδείτο ἢ ἐνεπίμπρη. Θορύβου δὲ πάντα μεστὰ διὰ Μηνόδωρον ἦν, Καίσαρος ἀπόντος ἔτι καὶ Ἀγρίππα· καὶ γὰρ οὗτος ἐπὶ ὕλην ἐπεπόρευτο. **421** Γαυρούμενος δὲ ὁ Μηνόδωρος ἐξώκειλέ ποτε τὴν ναῦν ἐκὼν εἰς ἕρμα γῆς ἀπαλὸν σὺν καταφρονήσει καὶ ὑπεκρίνετο αὐτὴν ὑπὸ τοῦ πηλοῦ κατέχεσθαι, μέχρι, τῶν πολεμίων ἐκ τῶν ὀρῶν καταθρόντων ὡς ἐπὶ Μηνოდώρου θήραν ἔτοιμον, ἀνακρουσάμενος ᾤχετο σὺν γέλῳτι καὶ τὸν στρατὸν τοῦ Καίσαρος ἀνία κατεῖχε σὺν θαύματι.

CII. 422 Ὡς δὲ ἱκανῶς ἐπεδέδεικτο, οἷος ἐχθρός τε καὶ φίλος εἶη, Ῥέβιλον μὲν ἐλών, ἄνδρα ἀπὸ βουλῆς, μεθῆκε, μνόμενος ἤδη τὸ μέλλον, Μινδίῳ δὲ Μαρκέλλῳ, τῶν ἐταίρων τινὶ τῶν Καίσαρος, φίλος ἐν τῇ προτέρᾳ γεγονῶς αὐτομολία, τοῖς μὲν ἄμφ' αὐτὸν ἔφη τὸν Μίνδιον βουλεύειν αὐτομολίαν καὶ προδοσίαν, τοῖς δὲ πολεμίοις προσπελάσας ἡξίου Μίνδιον αὐτῷ συνελθεῖν ἕς τινα νησίδα ἐπὶ λόγοις συνοίσουσι. **423** Καὶ συνελθόντι ἔλεγεν, οὐδενὸς ἀκούοντος ἑτέρου, φυγεῖν μὲν ἐς Πομπήιον ὑβριζόμενος ὑπὸ τοῦ τότε ναυάρχου Καλουσίου, τὴν δὲ ναυαρχίαν Ἀγρίππα μεταλαβόντος ἐπανελεύσεσθαι πρὸς Καίσαρα οὐδὲν ἀδικοῦντα, εἰ πίστιν αὐτῷ κομίσειεν ὁ Μίνδιος παρὰ Μεσσάλα τοῦ τὴν ἀποδημίαν Ἀγρίππα διοικοῦντος. **424** Ἔφη δ' ἐπανελθὼν μὲν ἰάσεσθαι λαμπροῖς τὸ ἁμάρτημα ἔργοις, μέχρι δὲ τῶν πίστεων λυμανεῖσθαι τινα τῶν Καίσαρος ὁμοίως ἐς τὸ ἀνύποπτον. **425** Καὶ ὁ μὲν αὐθις ἐλυμαίνετο, Μεσσάλας δ' ἐνεδοίασε μὲν ὡς ἐπὶ αἰσχρῶ, ἐνέδωκε δ' ὅμως, εἴτε πολέμου ταῦτ' εἶναι νομίζων ἀνάγκας εἴτε καὶ τῆς Καίσαρος γνώμης τι προμαθὼν ἢ τεκμηράμενος. **426** Καὶ Μηνόδωρος μὲν αὐθις ἠὲ τομολεῖ καὶ τὸν Καίσαρα ἐλθόντα προσπίπτων ἡξίου συγγνώμην μὴ λέγοντι τὰς αἰτίας τῆς φυγῆς· ὁ δὲ ἐς μὲν σωτηρίαν αὐτῷ συνεχίνωσκε διὰ τὰς σπονδὰς καὶ ἀφανῶς ἐφύλασσε αὐτόν, τοὺς δὲ τριηράρχους αὐτοῦ μεθίει χωροῦντας ὅποι θέλοιν.

CIII. 427 Ἐτοίμου δὲ τοῦ στόλου γενομένου, αὐθις ὁ Καῖσαρ ἀνήγετο καὶ εἰς Ἴππώνειον παραπλεύσας δύο μὲν τέλη πεζῶν Μεσσάλαν ἔχοντα περᾶν ἐκέλευσεν εἰς Σικελίαν ἐπὶ τὸ Λεπίδου στρατόπεδον καὶ σταθμεύειν εἰς τὸν κόλπον διελθόντα τὸν εὐθὺ Ταυρομενίου, τρία δ' ἔπεμπεν ἐπὶ Στυλίδα καὶ πορθμὸν ἄκρον ἐφεδρεύειν τοῖς ἐσομένοις. **428** Ταῦρον δ' εἰς τὸ Σκυλάκιον ὄρος, ὃ πέραν ἐστὶ Ταυρομενίου, περιπλεῖν ἐκ Τάραντος ἐκέλευε. Καὶ ὁ μὲν περιέπλει διεσκευασμένος εἰς μάχην ὁμοῦ καὶ εἰρεσίαν· καὶ τὰ πεζὰ αὐτῷ παρωμάρτει, προερευνώντων τὴν τε γῆν ἵππέων καὶ λιβυρνίδων τὴν θάλασσαν. Καὶ ὁ Καῖσαρ ᾧδε ἔχοντι ἐξ Ἴππωνείου ἐπιδραμῶν ἐπιφαίνεται κατὰ τὸ Σκυλάκιον καὶ τὴν εὐταξίαν ἀποδεξάμενος ἐπανῆλθεν εἰς τὸ Ἴππώνειον. **429** Ὁ δὲ Πομπήιος, ὡς μοι προεῖρηται, τάς τε εἰς τὴν νῆσον ἀποβάσεις ἐφύλασεν ἀπάσας καὶ τὰς ναῦς ἐν Μεσσήνῃ συνεῖχεν ὡς βοηθήσων ὅποι δεήσειεν.

CIV. 430 Καὶ οἱ μὲν ἐν τούτῳ παρασκευῆς ἦσαν, Λεπίδῳ δὲ αὐθις ἐκ Λιβύης ἦγον αἱ ὀκτάδες τὰ λοιπὰ τοῦ στρατοῦ τέλη τέσσαρα. Καὶ αὐταῖς ὑπήντα πελάγιος ἐκ Πομπηίου Παπίας καὶ διέφθειρεν ὡς φιλίως δεχομένης· ᾤοντο γὰρ σφίσι τὰς Λεπίδου συναντᾶν. **431** Αἱ δὲ βραδέως τε ὑπὸ τοῦ Λεπίδου καθείλκοντο, καὶ ὕστερον αὐτὰς προσιούσας αἱ ὀκτάδες ὡς καὶ τάσδε ἄλλας πολεμίας ἐξέκλιναν, ἕως αἱ μὲν ἐκαύθησαν, αἱ δ' ἐλήφθησαν, αἱ δ' ἀνετράπησαν, αἱ δ' ἐς Λιβύην ἀνέπλευσαν. **432** Τοῦ δὲ στρατοῦ δύο μὲν τέλη διώλετο ἐν τῇ θαλάσῃ καί, εἴ τινες αὐτῶν ἐξενήχοντο, καὶ τούσδε Τισιηνὸς, ὁ τοῦ Πομπηίου στρατηγὸς, ἐκνέοντας ἐπὶ τὴν γῆν διέφθειρεν· οἱ δὲ λοιποὶ πρὸς Λέπιδον κατήχθησαν, οἱ μὲν αὐτίκα, οἱ δ' ὕστερον. Καὶ Παπίας ἀπέπλευσε πρὸς Πομπήιον.

CV. 433 Ὁ δὲ Καῖσαρ ἐς μὲν Στρογγύλην, ἣ τῶν πέντε νήσων ἐστὶ τῶν Αἰόλου, παντὶ τῷ στόλῳ διέπλευσεν ἐξ Ἰππωνείου, προερευνημένης αὐτῷ τῆς θαλάσσης· στρατὸν δὲ ἐπὶ μετώπου τῆς Σικελίας πλέονα ἰδὼν ἔν τε Πελωριάδι καὶ Μύλαις καὶ Τυνδαρίδι, εἵκασεν αὐτὸν παρεῖναι Πομπήιον καὶ τὰ μὲν ἐνθάδε Ἀγρίππα διαστρατηγεῖν ἐπέτρεψεν, 434 αὐτὸς δὲ εἰς τὸ Ἰππώνειον ἀΐθις ἀπέπλει καὶ ἐς τὸ Ταύρου στρατόπεδον ἐξ Ἰππωνείου σὺν τρισὶ τέλεσι μετὰ Μεσσάλα διετρόχαζεν, ὡς Ταυρομένιον αἰρήσων ἀπόντος ἔτι τοῦ Πομπηίου καὶ τὰς ἐμβολὰς αὐτῷ διχόθεν παρέξων. 435 Ἀγρίππας μὲν οὖν ἀπὸ Στρογγύλης εἰς Ἰερὰν διέπλει καὶ τῶν Πομπηίου φρουρῶν αὐτὸν οὐχ ὑποστάντων εἶλε τὴν Ἰερὰν καὶ τῆς ἐπιούσης ἔμελλεν ἐπιχειρήσειν ἐς Μύλας Δημοχάρει τῷ Πομπηίου, τεσσαράκοντα ναῦς ἔχοντι. 436 Ὁ δὲ Πομπήιος, τὸ βίαιον ὑφορώμενος τοῦ Ἀγρίππα, ἔπεμπε τῷ Δημοχάρει ναῦς ἄλλας πέντε καὶ τεσσαράκοντα ἀπὸ Μεσσήνης ἐξελεύθερον ἄγοντα Ἀπολλοφάνη, καὶ αὐτὸς ἐφείπετο ἄλλαις ἑβδομήκοντα.

CVI. 437 Ἀγρίππας δ' ἔτι νυκτὸς ἐξ Ἱερᾶς ἀνήγετο ταῖς ἡμίσεσι τῶν νεῶν ὡς Παπία μόνῳ ναυμαχήσων. Ἐπεὶ δὲ καὶ τὰς Ἀπολλοφάνους εἶδε καὶ τὰς ἑβδομήκοντα ἑτέρωθι, Καίσαρι μὲν αὐτίκα ἐδήλου Πομπήιον ἐπὶ τῶν Μυλῶν εἶναι σὺν τῷ πλέονι ναυτικῷ, τὰς δὲ βαρείας αὐτὸς ἦγε κατὰ μέσον καὶ τὸν ἄλλον στόλον ἐξ Ἱερᾶς ἐκάλει κατὰ σπουδὴν. **438** Ἐσκεύαστο δ' ἀμφοτέροις πάντα λαμπρῶς, καὶ πύργους ἐπὶ τῶν νεῶν εἶχον κατὰ τε πρῶραν καὶ κατὰ πρύμναν. Ὡς δὲ αὐτοῖς αἶ τε παρακελεύσεις, οἷας εἰκὸς ἦν, ἐγγένηντο καὶ τὰ σημεῖα κατὰ ναῦν ἦρτο, ἐξώρμων ἐπ' ἀλλήλους, οἱ μὲν κατὰ μέτωπον, οἱ δ' ἐς περικύκλωσιν, σὺν τε βοῇ καὶ ῥοθίῳ νεῶν καὶ καταπλήξει ποικίλῃ. **439** Ἦν δὲ καὶ τὰ σκάφη Πομπηίῳ μὲν βραχύτερα καὶ κοῦφα καὶ ὀξέα ἐς τὰς ἐφορμήσεις τε καὶ περίπλους, Καίσαρι δὲ μείζω καὶ βαρύτερα καὶ παρ' αὐτὸ καὶ βραδύτερα, βιαιότερα δὲ ὅμως ἐμπεσεῖν καὶ τρωθῆναι δυσπαθέστερα. **440** Τῶν τε ἀνδρῶν οἱ μὲν ναυτικώτεροι τῶν Καίσαρος ἦσαν, οἱ δὲ σθεναρώτεροι· καὶ κατὰ λόγον οἱ μὲν οὐκ ἐμβολαῖς, ἀλλὰ μόναις περιόδοις ἐπλεονέκτουσαν καὶ ταρσοὺς τῶν μειζόνων ἢ πηδάλια ἀνέκλων ἢ κώπας ἀνέκοπτον ἢ ἀπεχώριζον ὅλως τὰ σκάφη καὶ ἔβλαπτον ἐμβολῆς οὐχ ἤσσανα. **441** Οἱ δὲ τοῦ Καίσαρος αὐτὰς ἐμβολαῖς ὡς βραχυτέρας ἀνέκοπτον ἢ κατέσειον ἢ διερρήγνουσαν <καί>, ὅτε συμπλακεῖεν, ἔβαλλόν τε ὡς ταπεινοτέρας ἀφ' ὑψηλοῦ καὶ κόρακας ἢ χεῖρας σιδηρᾶς εὐκολώτερον ἐπερρίπτουσαν. Οἱ δὲ ὅτε βιασθεῖεν ἐξήλλοντο ἐς τὸ πέλαγος.

CVII. 442 Καὶ τούσδε μὲν τὰ ὑπηρετικὰ τοῦ Πομπηίου περιπλέοντα ἀνελάμβανεν, ὃ δὲ Ἀγρίππας ἴετο μάλιστα εὐθὺ τοῦ Παπίου καὶ αὐτῷ κατὰ τὴν ἐπωτίδα ἐμπεσὼν κατέσεισε τὴν ναῦν καὶ εἰς τὰ κοῖλα ἀνέρρηξεν· ἦ δὲ τοὺς τε ἐν τοῖς πύργοις ἀπεσεύσατο καὶ τὴν θάλασσαν ἀθρόως ἐδέχετο, καὶ τῶν ἐρετῶν οἱ μὲν θαλαμῖαι πάντες ἀπελήφθησαν, οἱ δ' ἕτεροι τὸ κατάστρωμα ἀναρρήξαντες ἐξενήχοντο· Παπίας δὲ εἰς τὴν παρορμοῦσαν ἀναληφθεὶς αὐθις ἐπήγει τοῖς πολεμίοις. **443** Καὶ ὁ Πομπήιος ἐξ ὄρους ἐφορῶν τὰς μὲν ἰδίᾳς μικρὰ ἐπωφελούσας καὶ ψιλουμένας τῶν ἐπιβατῶν ὅτε συμπλακεῖεν, Ἀγρίππα δὲ τὸν ἕτερον στόλον ἐξ Ἰερᾶς προσπλέοντα, ἀναχωρεῖν ἐσήμηνε σὺν κόσμῳ· καὶ ἀνεχώρουν ἐπιόντες τε καὶ ἀναστρέφοντες ἀεὶ κατ' ὀλίγον. **444** Ἀγρίππα δ' ἐπιβαρήσαντος αὐτοῖς ἔφευγον, οὐκ εἰς τοὺς αἰγιαλοὺς, ἀλλ' ὅσα τῆς θαλάσσης οἱ ποταμοὶ τεναγώδη πεποιθήκεσαν.

CVIII. 445 Καὶ Ἀγρίππας, κωλυόντων αὐτὸν τῶν κυβερνητῶν μεγάλας ναυσὶν ἐς ὀλίγον ὕδωρ ἐπιπλεῖν, πελάγιος ἐπ' ἀγκυρῶν ἐσάλευεν ὡς ἐφορμιούμενος τοῖς πολεμίοις καὶ νυκτομαχήσων εἰ δέοι. **446** Τῶν φίλων δ' αὐτῷ παραινούντων μὴ ἀλόγῳ θυμῷ συμφέρεσθαι μηδὲ τὸν στρατὸν ἐκτρύχειν ἀγρυπνίᾳ καὶ πόνῳ μηδὲ πιστεύειν πολὺ ἀκύμονι θαλάσῃ, μόλις ἐσπέρας ἀνεζεύγνυε. **447** Καὶ οἱ Πομπηϊανοὶ ἐς τοὺς λιμένας παρέπλεον, τριάκοντα μὲν τῶν σφετέρων νεῶν ἀποβαλόντες, πέντε δὲ καταδύσαντες τῶν πολεμίων καὶ βλάψαντες ἄλλα ἱκανὰ καὶ βλαβέντες ὅμοια. **448** Καὶ αὐτοὺς ὁ Πομπήϊος ἐπαινῶν, ὅτι τηλικαύταις ναυσὶν ἀντέσχον, τειχομαχῆσαι μᾶλλον ἔφασκεν ἢ ναυμαχῆσαι καὶ ὡς νενικηκότας ἐδωρεῖτο καὶ ἐπήλπιζεν ἐν τῷ πορθμῷ διὰ τὸν ῥοῦν κουφοτέρους ὄντας περιέσεσθαι καὶ αὐτὸς ἔφη τι προσθήσειν ἐς τὸ τῶν νεῶν ὕψος.

CIX. 449 Τοῦτο μὲν δὴ τῆς ναυμαχίας τέλος ἦν τῆς περὶ Μύλας Ἀγρίππα καὶ Παπία γενομένης· τὸν δὲ Καίσαρα ὁ Πομπήιος, ὡσπερ ἦν, ὑπολαβὼν εἰς τὸ Ταύρου στρατόπεδον οἴχεσθαι καὶ ἐπιχειρήσειν τῷ Ταυρομενίῳ, μετὰ δεῖπνον εὐθύς εἰς Μεσσήνην περιέπλει, μέρος ἐν ταῖς Μύλαις ὑπολιπὼν, ἵνα αὐτὸν ὁ Ἀγρίππας ἔτι παρεῖναι νομίζοι. **450** Ἀγρίππας μὲν δὴ διαναπαύσας τὸν στρατόν εἰς ὅσον ἤπειγεν, εἰς Τυνδαρίδα ἐνδιδομένην ἔπλει· καὶ παρῆλθε μὲν εἴσω, μαχομένων δὲ λαμπρῶς τῶν φρουρῶν ἐξεώσθη. Προσεχώρησαν δ' ἕτεραι πόλεις αὐτῷ καὶ φρουρὰς ἐδέξαντο· καὶ αὐτὸς ἐπανῆλθεν εἰς τὸ πέραν. **451** Ὁ δὲ Καῖσαρ ἤδη μὲν εἰς Λευκόπετραν ἐκ τοῦ Σκυλακίου διεπεπλεύκει, μαθὼν ἔτι ἀκριβέστερον ὅτι ὁ Πομπήιος ἐκ Μεσσήνης εἰς Μύλας οἴχοιτο δι' Ἀγρίππαν· ἐκ δὲ Λευκοπέτρας ἔμελλε νυκτὸς περᾶν ὑπὲρ τὸν πορθμὸν εἰς τὸ Ταυρομένιον. **452** Πυθόμενος δὲ περὶ τῆς ναυμαχίας μετέγνω μὴ κλέπτειν ἔτι τὸν διάπλουον νενικηκῶς, ἀλλὰ κατὰ φῶς θαρροῦντι τῷ στρατῷ περαιοῦσθαι· καὶ γὰρ ἔτι πάντως ἠγεῖτο Πομπήιον Ἀγρίππα παραμένειν. **453** Κατασκεψάμενος οὖν ἡμέρας τὸ πέλαγος ἐκ τῶν ὄρων, ἐπεὶ καθαρὸν ἔγνω πολεμίων, ἔπλει στρατόν ἔχων ὅσον αἱ νῆες ἐδέχοντο, Μεσσάλαν ἐπὶ τοῦ λοιποῦ καταλιπὼν ἕως ἐπ' αὐτὸν αἱ νῆες ἐπανέλθοιεν. **454** Ἐλθὼν δ' ἐπὶ τὸ Ταυρομένιον προσέπεμψε μὲν ὡς ὑπαξόμενος αὐτό, οὐ δεξαμένων δὲ τῶν φρουρῶν παρέπλει τὸν ποταμὸν τὸν Ὀνοβάλαν καὶ τὸ ἱερὸν τὸ Ἀφροδίσιον καὶ ὠρμίσατο εἰς τὸν Ἀρχηγέτην, ἀξιῶν τὸν θεόν, ὡς χάρακα θησόμενος ἐνταῦθα καὶ ἀποπειράσων τοῦ Ταυρομενίου. **455** Ὁ δὲ Ἀρχηγέτης Ἀπόλλωνος ἀγαλμάτιόν ἐστιν, ὃ πρῶτον ἐστήσαντο Ναξίων οἱ εἰς Σικελίαν ἀπωκισμένοι.

CX. 456 Ἐνταῦθα τῆς νεῶς ἐκβαίνων ὁ Καῖσαρ ὤλισθε καὶ ἔπεσε καὶ ἀνέδραμε δι' αὐτοῦ. Καὶ αὐτῷ καθισταμένῳ ἔτι τὸ στρατόπεδον Πομπήιος ἐπέπλει στόλῳ πολλῷ, θαῦμα ἀδόκητον· ᾤετο γὰρ αὐτὸν ἐκπεπολεμηῆσθαι πρὸς Ἀγρίππα. **457** Παρήλαυε δὲ τῷ Πομπηίῳ καὶ ἵππος, ἐς τάχος διερίζουσα τῷ ναυτικῷ, καὶ τὰ πεζὰ ἐτέρωθεν ἐφαίνετο, ὥστε δεῖσαι μὲν ἅπαντας, ἐν μέσῳ τριῶν στρατῶν πολεμίων γενομένους, δεῖσαι δὲ τὸν Καίσαρα, Μεσσάλαν οὐκ ἔχοντα μεταπέμψασθαι. **458** Οἱ μὲν οὖν ἱππεῖς εὐθὺς ἠνώχλουν οἱ Πομπηίου χαρακοποιουμένους ἔτι τοὺς τοῦ Καίσαρος· εἰ δὲ ἐπὶ τοῖς ἱππεῦσιν οἱ πεζοὶ καὶ τὸ ναυτικὸν ἐφώρμησε, τάχα ἂν τι μείζον ἐξήνυστο τῷ Πομπηίῳ. **459** Νῦν δὲ ἀπείρως τε πολέμου καὶ ὑπ' ἀγνοίας τοῦ θορύβου τῶν Καίσαρος καὶ ὄκνου, μὴ μάχης περὶ δειλὴν ἐσπέραν ἄρχειν, οἱ μὲν αὐτῶν ἐς Κόκκυνον ἄκραν ὠρμίσαντο, οἱ πεζοὶ δ' οὐκ ἀξιοῦντες ἀγχοῦ τῶν πολεμίων στρατοπεδεύειν ἐς Φοινίκα πόλιν ἀνεχώρουν. **460** Καὶ νυκτὸς οἱ μὲν ἀνεπαύοντο, οἱ δὲ τοῦ Καίσαρος τὸν μὲν χάρακα ἐτέλουν, ὑπὸ δὲ κόπου καὶ ἀγρυπνίας ἐς τὴν μάχην ἐβλάπτοντο. **461** Τέλη δ' ἦν αὐτῷ τρία καὶ ἱππεῖς χωρὶς ἵππων πεντακόσιοι καὶ κοῦφοι χίλιοι καὶ κληροῦχοι σύμμαχοι χωρὶς καταλόγου δισχίλιοι καὶ ναυτικὴ δύναμις ἐπὶ τούτοις.

CXI. 462 Τὰ μὲν οὖν περὶ πάντα Κορνηφικίῳ παραδοῦς ὁ Καῖσαρ ἐκέλευσε τοὺς κατὰ τὴν γῆν πολεμίους ἀπομάχεσθαι καὶ πράσσειν ὅ τι ἐπιείγοι· αὐτὸς δὲ ταῖς ναυσὶν ἔτι πρὸ ἡμέρας ἀνήγετο εἰς τὸ πέλαγος, μὴ καὶ τοῦδε αὐτὸν ἀποκλείσαιεν οἱ πολέμοιοι. **463** Καὶ τὸ μὲν δεξιὸν ἐπέτρεπε Τιτινίῳ, τὸ δὲ λαὶὸν Καρισίῳ, λιβυρνίδος δὲ αὐτὸς ἐπέβαινε καὶ περιέπλει πάντας παρακαλῶν· ἐπὶ δὲ τῇ παρακλήσει τὰ στρατηγικὰ σημεῖα, ὡς ἐν κινδύνῳ μάλιστα ὦν, ἀπέθετο. **464** Ἐπαναχθέντος δὲ τοῦ Πομπηίου δις μὲν ἐπεχείρησαν ἀλλήλοισι, καὶ τὸ ἔργον εἰς νύκτα ἐτελεύτησεν. Ἐλισκομένων δὲ καὶ πιμπραμένων τῶν Καίσαρος νεῶν, αἱ μὲν ἀράμεναι τὰ βραχέα τῶν ἰστίων ἀπέπλεον εἰς τὴν Ἰταλίαν, τῶν παραγγελμάτων καταφρονοῦσαι· καὶ αὐτὰς ἐπὶ ὀλίγον οἱ τοῦ Πομπηίου διώξαντες ἐπὶ τὰς ὑπολοίπους ἀνέστρεψαν, καὶ τῶνδε τὰς μὲν ἤρουν ὁμοίως, τὰς δὲ ἐνεπίμπρασαν. **465** Ὅσοι δ' ἔξ αὐτῶν εἰς τὴν γῆν ἐξενήχοντο, τοὺς μὲν οἱ ἵππεῖς οἱ τοῦ Πομπηίου διέφθειρον ἢ συνελάμβανον, οἱ δ' εἰς τὸ τοῦ Κορνηφικίου στρατόπεδον ἀνεπήδων, καὶ αὐτοῖς ὁ Κορνηφικίος ἐπιθέουσιν ἐπεκούρει, τοὺς κούφους ἐκπέμπων μόνους· οὐ γὰρ εὐκαιρον ἐδόκει κινεῖν φάλαγγα δύσθυμον ἀντικαθημένων περὶ μὲν μεγαλοφρονουμένων, ὡς εἰκὸς ἦν, ἐπὶ νίκη.

CXII. 466 Καίσαρα δὲ ἐν τοῖς ὑπηρετικοῖς ἐς πολὺ τῆς νυκτὸς ἀνακωχεύοντα καὶ βουλευόμενον, εἴτε ἐς Κορνιφίκιον ἐπανεέλθοι διὰ μέσων τοσῶνδε ναυαγίων εἴτε ἐς Μεσσάλαν διαφύγοι, θεὸς ἐς τὸν Βαλαρὸν λιμένα παρήνευκε μεθ' ἑνὸς ὀπλοφόρου, χωρὶς φίλων τε καὶ ὑπασπιστῶν καὶ θεραπόντων. **467** Καὶ τινες ἐκ τῶν ὄρων ἐς πύστιν τῶν γεγονότων καταθέοντες εὗρον αὐτὸν τό τε σῶμα καὶ τὴν ψυχὴν ἐσταλμένον καὶ ἐς ἀκάτιον ἐξ ἀκατίου μεταφέροντες, ἵνα διαλάθοι, μετεκόμισαν ἐς Μεσσάλαν οὐ μακρὰν ὄντα. **468** Ὁ δὲ εὐθύς, ἔτι ἀθεράπευτος, ἔς τε Κορνιφίκιον ἔστελλε λιβυρνίδα καὶ πανταχοῦ διὰ τῶν ὄρων περιέπεμπεν ὅτι σώζοιτο, Κορνιφικίῳ τε πάντας ἐπικουρεῖν ἐκέλευε καὶ αὐτὸς ἔγραφεν αὐτίκα πέμπειν βοήθειαν. **469** Θεραπεύσας δὲ τὸ σῶμα καὶ ἀναπαυσάμενος ὀλίγον ἐς Στυλίδα νυκτὸς ἐξήκει, παραπεμπόμενος ὑπὸ τοῦ Μεσσάλα, πρὸς Καρρίναν τρία ἔχοντα ἐπὶ τοῦ πρόπλου τέλη· καὶ τῷδε μὲν ἐκέλευσε διαπλεῖν ἐς τὸ πέραν, ἔνθα καὶ αὐτὸς ἔμελλε διαπλευσεῖσθαι, Ἀγρίππαν δὲ γράφων ἠξίου κινδυνεύοντι Κορνιφικίῳ πέμπειν Λαρώνιον μετὰ στρατιᾶς ὀξέως. **470** Μαικήναν δὲ αὐθις ἐς Ῥώμην ἔπεμπε διὰ τοὺς νεωτερίζοντας· καὶ τινες παρακινουῦντες ἐκολάσθησαν. Καὶ Μεσσάλαν ἐς Δικαιάρχειαν ἔπεμπε, ἄγειν τὸ πρῶτον καλούμενον τέλος ἐς Ἰππώνειον.

CXIII. 471 Μεσσάλας δὲ οὗτος ἦν, ὃν οἱ τρεῖς ἐπὶ θανάτῳ προγεγράφεσαν ἐν Ῥώμῃ, καὶ χρήματα τῷ κτείναντι καὶ ἐλευθερίαν ἐπικεκηρύχεσαν· ὃ δὲ πρὸς Κάσσιον καὶ Βροῦτον φυγῶν, ἀποθανόντων ἐκείνων τὸν στόλον ἐπὶ σπονδαῖς Ἀντωνίῳ παραδεδώκει. 472 Καί μοι τοῦτο ἀναμνήσαι νῦν ἔδοξεν ἐς ζήλωμα τῆς Ῥωμαίων ἀρετῆς, ὅπου Μεσσάλας, μόνον ἔχων ἐν τοσῆδε συμφορᾷ τὸν προγράψαντα, ἐθεράπευεν ὡς αὐτοκράτορα καὶ περιέσωζε. 473 Κορνιφίκιος δὲ ἀποτρέψασθαι μὲν ἐκ τοῦ χάρακος εὐμαρῶς εἶχε τοὺς πολεμίους, κινδυνεύων δ' ἐξ ἀπορίας ἐς μάχην ἐξέτασσε καὶ προουκαλεῖτο. 474 Πομπηίου δὲ οὐ συμπλεκομένου μὲν ἀνδράσιν ἐν μόνη τῇ μάχῃ τὴν ἐλπίδα ἔχουσιν, παραστήσεσθαι δ' αὐτοὺς τῷ λιμῷ προσδοκῶντος, ὥδευεν ὁ Κορνιφίκιος, ἐν μέσῳ τοὺς ἀπὸ τῶν νεῶν διαφυγόντας ἀνόπλους ἔχων βαλλόμενός τε καὶ χαλεπῶς, ἐν μὲν τοῖς πεδινοῖς ὑπὸ τῶν ἰππέων, ἐν δὲ τοῖς τραχέσιν ὑπὸ τῶν ψιλῶν τε καὶ κούφων, οἱ Νομάδες Λίβυες ὄντες ἠκόντιζόν τε ἐπὶ πλεῖστον καὶ τοὺς ἐπεκθέοντας ὑπέφευγον.

CXIV. 475 Τετάρτη δ' ἡμέρα μόλις ἐπὶ τὴν ἄνυδρον γῆν ἀφίκοντο, ἦν ῥύακα πυρὸς λέγουσι τοτὲ μέχρι θάλασσης, οἷα <Φλεγέθοντα> κατίοντα, ἐπικλύσαι καὶ σβέσαι τὰ ἐν αὐτῇ νάματα· καὶ αὐτὴν οἱ μὲν ἐπιχώριοι μόνης ὀδεύουσι νυκτός, πνιγώδη τε οἶσαν ἐπ' ἐκείνου καὶ κονιορτοῦ σποδῶδους γέμουσαν, οἱ δ' ἀμφὶ τὸν Κορνιφίκιον οὔτε νυκτὸς ἐθάρρουν, ἐν ἀσελήνῳ μάλιστα, ἰέναι διὰ ἀπειρίαν ὁδῶν καὶ ἐνέδρας, οὔτε ἡμέρας ὑπέμενον, ἀλλ' ἀπεπνίγοντο καὶ τὰς βάσεις ὡς ἐν θέρει καὶ καύματι ὑπεκαίοντο, μάλιστα οἱ γυμνοί. **476** Βραδύνειν τε οὐ δυνάμενοι διὰ τὴν δίψαν ἐνοχλοῦσαν, οὐδένα ἔτι τῶν βαλλόντων αὐτοὺς ἐπεξήεσαν, ἀλλ' ἐτιτρώσκοντο ἀφυλάκτως. **477** Ἐπεὶ δὲ καὶ τὰς ἐξόδους τῆς διακεκαυμένης ἕτεροι κατεῖχον πολέμιοι, ἀμελήσαντες τῶν ἀσθενεστέρων τε καὶ γυμνῶν ἀνεπήδων ἐς τοὺς αὐχένας οἱ δυνάμενοι τόλμη παραβόλῃ καὶ ἐβιάζοντο τοὺς πολεμίους, ἐς ὅσον εἶχον δυνάμεως. **478** Κατεχομένων δὲ καὶ τῶν ἐξῆς αὐχένων ἀπεγίνωσκον αὐτῶν ἤδη καὶ μεθεῖντο ὑπὸ δίψης καὶ θέρους καὶ κόπου. Προτρέποντος δὲ αὐτοὺς τοῦ Κορνιφικίου καὶ πηγὴν πλησίον οἶσαν ἐπιδεικνύοντος, οἱ μὲν αὖθις ἐβιάζοντο, πολλοὺς ἀπὸ σφῶν ἀπολλύντες, ἕτεροι δὲ τὴν πηγὴν κατεῖχον πολέμιοι, καὶ παντελῆς ἤδη τοὺς τοῦ Κορνιφικίου κατεῖχεν ἀθυμία καὶ παρίεντο.

CXV. 479 Ἐνταῦθα δὲ αὐτοῖς ἔχουσι Λαρώνιος ἐπιφαίνεται μακρόθεν, ὑπὸ Ἀγρίππα σὺν τρισὶ τέλεσι πεμφθεῖς, οὕτω μὲν ἐνόηλος ὦν ὅτι φίλος εἶη· ὑπὸ δὲ ἐλπίδος αἰεὶ τοιοῦτον ἔσεσθαι προσδοκῶντες ἀνέφερον αὐθις συντόνως. **480** Ἐνταῦθα δὲ καὶ τοὺς πολεμίους εἶδον τὸ ὕδωρ ἀπολιπόντας, ἵνα μὴ γένοιτο ἐχθρῶν ἐν μέσῳ, ἀνέκραγον μὲν ὑπὸ ἡδονῆς ὅσον ἔσθενον, ἀντιβοήσαντος δ' αὐτοῖς τοῦ Λαρωνίου δρόμῳ τὴν πηγὴν κατέλαβον. Καὶ ὑπὸ μὲν τῶν ἡγεμόνων ἐκωλύοντο πίνειν ἀθρόως· ὅσοι δὲ ἡμέλησαν, ἔπινον ὁμοῦ καὶ ἀπέθνησκον.

CXVI. 481 Οὕτω μὲν ἐξ ἀέλπτου Κορνιφίκιος καὶ τοῦ στρατοῦ τὸ φθάσαν μέρος περιεσώθη πρὸς Ἀγρίππαν ἐς Μύλας· ἄρτι δὲ ὁ Ἀγρίππας Τυνδαρίδα εἰλήφει, τροφῶν μεστὸν χωρίον καὶ εὐφυῶς ἐς πόλεμον ἐκ τῆς θαλάσσης ἔχων, καὶ ὁ Καῖσαρ ἐς αὐτὸ τὰ πεζὰ καὶ τοὺς ἵππείας διεβίβαζεν. Ἐγένοντό τε αὐτῷ πάντες ἐν Σικελίᾳ ὀπλιτῶν μὲν ἐς εἴκοσι καὶ ἐν τέλος, ἵππεῖς δὲ δισμύριοι καὶ κοῦφοι πλείους τῶν πεντακισχιλίων. **482** Μύλας δ' ἔτι καὶ τὰ ἐκ Μυλῶν ἐπὶ τε Ναυλόχους καὶ Πελωριάδα [καὶ] τὰ παράλια πάντα φρουραὶ Πομπηίου κατεῖχον, αἱ φόβῳ μάλιστα Ἀγρίππα πῦρ διηνεκὲς ἔκαιον ὡς ἐμπρήσοντες τοὺς ἐπιπλέοντας. **483** Ἐκράτει δὲ καὶ τῶν στενῶν ἑκατέρων ὁ Πομπήιος. Ἀμφὶ δὲ τὸ Ταυρομένιον καὶ περὶ Μύλας τὰς περιόδους τῶν ὄρων ἀπετείχιζε καὶ τὸν Καῖσαρα ἐκ Τυνδαρίδος ἐς τὸ πρόσθεν ἰόντα ἠνώχλει μὴ συμπλεκόμενον. **484** Ἀγρίππα δὲ νομισθέντος ἐπιπλεῖν ἐς Πελωριάδα μετεπήδησεν, ἐκλιπὼν τὰ στενὰ περὶ Μύλας· καὶ ὁ Καῖσαρ αὐτῶν τε κατέσχε καὶ Μυλῶν καὶ Ἀρτεμισίου, πολίχνης βραχυτάτης, ἐν ἣ φασὶ τὰς Ἥλιου βοῦς γενέσθαι καὶ τὸν ὕπνον Ὀδυσσεῖ.

CXVII. 485 Ψευδοῦς δὲ τῆς Ἀγρίππα δόξης φανείσης, ὁ Πομπήιος ἤσθετο τῶν στενῶν ἀφηρημένος καὶ Τισιητὸν ἐκάλει μετὰ τοῦ στρατοῦ. Τισιητῷ δ' ὁ Καῖσαρ ὑπῆντα καὶ διημάρτανε τῆς ὁδοῦ περὶ ὄρος τὸ Μυκόνιον, ἔνθα ἄσκητος ἐνυκτέρευσε· ὄμβρου τε πολλοῦ καταρραγέτος, οἷος ἐν φθινοπώρῳ γίγνεται, τῶν ὀπλοφόρων τινὲς τὴν νύκτα πᾶσαν ἀσπίδα Κελτικὴν ὑπερέσχον αὐτοῦ. **486** Ἐγένοντο δὲ καὶ βρόμοι τῆς Αἴτνης σκληροὶ καὶ μυκῆματα μακρὰ καὶ σέλατα περιλάμποντα τὴν στρατιάν, ὥστε τοὺς μὲν Γερμανοὺς ἐξ εὐνίων ἀναπηδᾶν ὑπὸ δέους, τοὺς δέ, ἀκοῆ τῶν περὶ τῆς Αἴτνης λεγομένων, οὐκ ἀπιστεῖν ἐν τοσοῖσδε παραδόξοις ἐμπεσεῖσθαι σφίσι καὶ τὸν ῥύακα. **487** Μετὰ δὲ τοῦτο τὴν πάλαι Λαιστρυγόνων γῆν ἔκειρε, καὶ Λέπιδος αὐτῷ συνήντετο σιτολογῶν, καὶ Μεσσήνη παρεστρατοπέδευον ἀμφοτέρω.

CXVIII. 488 Γιγνομένων δ' ἅν' ὅλην τὴν Σικελίαν ἀψιμαχιῶν πολλῶν, ἔργου δὲ μείζονος οὐδενός, Ταῦρον ὁ Καῖσαρ ἔπεμψε τὰς ἀγορὰς τοῦ Πομπηίου περικόπτειν καὶ τὰς πόλεις τὰς χορηγούσας προκαταλαμβάνειν. **489** Καὶ τῷδε μάλιστα κάμων ὁ Πομπήιος ἔκρινε μάχη μείζονι κριθῆναι περὶ ἀπάντων. Τὰ μὲν δὴ περὶ τοῦ Καίσαρος ἐδεδίει, ταῖς δὲ ναυσὶν ἐπαιρόμενος ἤρετο πέμπων εἰ δέχοιτο ναυμαχίᾳ κριθῆναι. Ὅ δὲ ὠρρώδει μὲν τὰ ἐνάλια πάντα, οὐ σὺν τύχῃ μέχρι δεῦρο κεκρημένος αὐτοῖς, αἰσχρὸν δὲ νομίσας ἀντειπεῖν ἐδέχετο. **490** Καὶ ὠρίζετο αὐτοῖς ἡμέρα, ἔς ἣν τριακόσiai νῆες ἑκατέρῳ ἰδίᾳ παρεσκευάζοντο, βέλη τε παντοῖα φέρουσαι καὶ πύργους καὶ μηχανάς ὅσας ἐπενόουν. **491** Ἐπενόει δὲ καὶ τὸν καλούμενον ἄρπαγα ὁ Ἀγρίππας, ξύλον πεντάπηχυ σιδήρῳ περιβεβλημένον, κρίκους ἔχον περὶ κεραίας ἑκατέρας· τῶν δὲ κρίκων εἶχετο τοῦ μὲν ὁ ἄρπαξ, σιδήριον καμπύλον, τοῦ δὲ καλώδια πολλά, μηχαναῖς ἐπισπώμενα τὸν ἄρπαγα, ὅτε τῆς πολεμίας νεῶς ἐκ καταπέλτου λάβοιτο.

CXIX. 492 Ἐλθούσης δὲ τῆς ἡμέρας πρῶτα μὲν ἦν ἔρετῶν ἄμιλλα καὶ βοή, καὶ βέλη τὰ μὲν ἐκ μηχανῆς, τὰ δ' ἀπὸ χειρῶν, οἷα λίθοι καὶ πυρφόρα καὶ τοξεύματα. **493** Μετὰ δὲ αἰ νῆες αὐταὶ συνερρήγνυντο ἀλλήλαις, αἱ μὲν εἰς τὰ πλάγια, αἱ δὲ κατ' ἐπωτίδας, αἱ δὲ ἐπὶ τοὺς ἐμβόλους, ἔνθα μάλιστα εἰσιν αἱ πληγαὶ βίαιοι τινάζαι τε τοὺς ἐπιβάτας καὶ τὴν ναῦν ἀργότεραν ἐργάσασθαι. **494** Ἐπὶ δὲ ἀλλήλας διεξέπλεον βάλλουσαι τε καὶ ἀκοντίζουσαι· καὶ τὰ ὑπηρετικὰ τοὺς ἐκπίπτοντας ἀνελάμβανεν. Ἔργα τε χειρῶν ἦν καὶ βία ναυτῶν καὶ τέχνη κυβερνητῶν καὶ βοαὶ καὶ στρατηγῶν παρακελεύσεις καὶ μηχανήματα πάντα. **495** Εὐδοκίμει δὲ μάλιστα ὁ ἄρπαξ, ἔκ τε πολλοῦ ταῖς ναυσὶ διὰ κουφότητα ἐμπίπτων καὶ ἐμπηγνύμενος, ὅτε μάλιστα ὑπὸ τῶν καλωδίων ἐφέλκοιτο ὀπίσω· κοπήναί τε ὑπὸ τῶν βλαπτομένων οὐκ ἦν εὖπορος διὰ σίδηρον τὸν περιέχοντα, καὶ τὸ μῆκος αὐτοῦ δυσεφικτότατα τοῖς κόπτουσι τὰ καλώδια ἐποίει· οὐδὲ τὸ μηχανήμα πω προέγνωστο, ὡς δρέπανα δόρασι περιθέσθαι. **496** Ἐν δ' ἐπενόουν ὡς ἐν ἀδοκῆτῳ, τὴν ναῦν κρούοντες ἐπὶ πρύμναν ἀντισπᾶν. Τὸ δ' αὐτὸ ποιοούντων καὶ τῶν πολεμίων ἴση μὲν ἦν ἡ βία τῶν ἀνδρῶν, ὁ δὲ ἄρπαξ ἐποίει τὸ ἴδιον.

CXX. 497 Ὅτε μὲν οὖν προσπελάσειαν αἱ νῆες, ἐμάχοντο παντοίως καὶ ἐς ἀλλήλους μεθήλλοντο. Καὶ διαγνῶναι τὸν πολέμιον οὐκ ἦν ἔτι ὁμοίως εὖπορον· ὅπλοις τε γὰρ ὡς τὰ πολλὰ τοῖς αὐτοῖς ἐχρῶντο καὶ φωνῇ σχεδὸν ἅπαντες Ἰταλῆι, τὰ τε συνθήματα μιγνυμένων ἐς ἀμφοτέρους ἐξενήνεκτο, καὶ ἐκ τοῦδε μάλιστα ἐνέδραι πολλὰ καὶ ποικίλαι παρὰ ἀμφοῖν, καὶ ἀπιστία πρὸς τοὺς λέγοντας αὐτὰ ἐπεγίγνετο, ἀγνωσία τε πάντας ἀλλήλων ἐπεῖχεν ὡς ἐν πολέμῳ καὶ θαλάσῃ γεμούσῃ φόνων τε καὶ ὀπλων καὶ ναυαγίων. **498** Οὐ γάρ τινα πείρασαν ἔλιπον, ὅτι μὴ μόνον τὸ πῦρ· τούτου δὲ μετὰ τοὺς πρώτους ἐπίπλους ἐφείσαντο διὰ τὰς συμπλοκάς. **499** Ὁ δὲ πεζὸς ἑκατέρων στρατὸς ἀπὸ τῆς γῆς μετὰ φόβου καὶ σπουδῆς ἐς τὴν θάλασσαν ἀφεώρων, ὡς ἐν τῇδε καὶ αὐτοὶ περὶ τῆς σφῶν σωτηρίας τὴν ἐλπίδα ἔχοντες. Διέκρινόν γε μὴν οὐδέν, οὐδ' ἐδύναντο, καὶ μάλιστα περισκοποῦντες, οἷα νεῶν ἑξακοσίων ἐπὶ μήκιστον ἐκτεταγμένων καὶ τῆς οἰμωγῆς ἐναλλασσομένης ἀνὰ μέρος ἑκατέρωθεν.

CXXI. 500 Μόλις δέ ποτε ταῖς χροιαῖς τῶν πύργων, αἷς δὴ μόναίς διέφερον ἀλλήλων, ὁ Ἀγρίππας συνεῖς πλέονας ἀπολωλέναι τοῦ Πομπηίου ναῦς ἐθάρρυνε τοὺς συνόντας ὡς ἤδη κατορθοῦντας καὶ τοῖς πολεμίοις αὐθις ἐμπέσων ἐπέκειτο ἀπαύστως, μέχρι βιασθέντες ὅσοι μάλιστα κατ' αὐτὸν ἦσαν, τοὺς τε πύργους κατέρριψαν καὶ τὰς ναῦς ἐπιστρέψαντες εἰς τὸν πορθμὸν ἔφευγον. **501** Καὶ ἔφθασαν ἐσδραμεῖν ἑπτακαίδεκα νῆες. Αἱ δὲ λοιπαί, διακλείσαντος αὐτὰς τοῦ Ἀγρίππα, αἱ μὲν ἐξώκελλον εἰς τὴν γῆν διωκόμεναι, καὶ συνεξώκελλον αὐταῖς ὑπὸ ὄρμῆς οἱ διώκοντες ἢ ὀρμιζομένας ἀπέσπων ἢ ἐνεπίμπρασαν· ὅσαι δὲ ἔτι κατὰ τὸ πέλαγος ἐμάχοντο, τὰ περὶ αὐτὰς γιγνόμενα κατιδοῦσαι παρεδίδοσαν ἑαυτὰς τοῖς πολεμίοις. Καὶ ὁ τοῦ Καίσαρος στρατὸς ἐπινίκιον ἠγάλαξεν ἐν τῇ θαλάσῃ, καὶ ὁ πεζὸς ἀντεβόησεν ἐπὶ τῆς γῆς. **502** Οἱ Πομπηίου δ' ἀνώμωξαν, καὶ αὐτὸς ἐκ τῶν Ναυλόχων ἀναθορῶν εἰς τὴν Μεσσήνην ἠπείγετο, οὐδὲν ὑπὸ ἐκπλήξεως περὶ τῶν πεζῶν οὐδ' ἐπισκήψας· ὅθεν καὶ τούσδε ὁ Καῖσαρ Τισιηνοῦ παραδιδόντος ὑποσπόνδους ἐδέχετο καὶ τοὺς ἱππέας ἐπ' αὐτοῖς, τῶν ἱπάρχων παραδιδόντων. **503** Κατέδυσαν δ' ἐν τῷ πόνῳ νῆες Καίσαρος μὲν τρεῖς, Πομπηίου δὲ ὀκτὼ καὶ εἴκοσι, καὶ αἱ λοιπαὶ κατεφλέχθησαν ἢ ἐλήφθησαν ἢ εἰς τὴν γῆν ὀκέλλουσαι συνετριβήσαν· αἱ δὲ ἑπτακαίδεκα μόναί διέφυγον.

CXXII. 504 Καὶ ὁ Πομπήιος ἐν ὁδῷ περὶ τῆς μεταγνώμης τοῦ πεζοῦ πυθόμενος τὴν τε ἐσθῆτα ἤλλαξεν ἐς ἰδιώτην ἀπ' αὐτοκράτορος καὶ προύπεμψεν ἐς Μεσσήνην ἐς τὰς ναῦς ἐντίθεσθαι τὰ δυνατά· παρεσκεύαστο δὲ ἅπαντα ἐκ πολλοῦ. **505** Πλεϊνίον τε ἐκ Λιλυβαίου, μεθ' ὧν εἶχεν ὀκτὼ τελῶν, ἐκάλει κατὰ σπουδὴν ὡς μετὰ τῶνδε φευζόμενος. Καὶ Πλεϊνίος μὲν ἠπεύγετο πρὸς αὐτόν, αὐτομολούντων δὲ ἐτέρων, φίλων τε καὶ φρουρίων καὶ στρατῶν, καὶ τῶν πολεμίων ἐς τὸν πορθμὸν ἐσπλεόντων, οὐκ ἀναμείνας οὐδὲ Πλεϊνίον ὁ Πομπήιος ἐν πόλει καλῶς τετειχισμένη, ἔφευγεν ἐκ τῆς Μεσσήνης ἐπὶ τῶν ἑπτακαίδεκα νεῶν ἐς Ἀντώνιον, ὡς ἐξ ὁμοίων αὐτῷ τὴν μητέρα περισεσωκῶς. **506** Καὶ ὁ Πλεϊνίος αὐτὸν οὐ καταλαβὼν ἐς τὴν Μεσσήνην παρήλθε καὶ κατεῖχε τῆς πόλεως. Ὁ δὲ Καῖσαρ αὐτὸς μὲν ἔμεινεν ἐν τῷ περὶ Ναυλόχους στρατοπέδῳ, Ἀγρίππαν δ' ἐκέλευσε τῇ Μεσσήνῃ παρακαθέζεσθαι· καὶ παρεκάθητο σὺν Λεπίδῳ. **507** Πλεϊνίου δὲ πρεσβευομένου περὶ σπονδῶν Ἀγρίππας μὲν ἠξίου περιμένειν Καίσαρα ἐς ἔω, Λέπιδος δὲ ἐδίδου τὰς σπονδὰς καὶ τὸν τοῦ Πλεϊνίου στρατὸν οἰκειούμενος ἑαυτῷ συνεχώρει διαρπάσαι τὴν πόλιν μετὰ τοῦ ἄλλου στρατοῦ. **508** Καὶ οἱ μὲν ἐπὶ τῇ σωτηρίᾳ, περὶ ἧς δὴ καὶ μόνης παρεκάλουν, κέρδος ἀδόκητον εὐρόμενοι, τὴν Μεσσήνην ὅλη τῇ νυκτὶ μετὰ τῶν Λεπίδου διήρπαζον καὶ μετεστρατεύοντο τῷ Λεπίδῳ.

CXXIII. 509 Ὅ δὲ σὺν τούτοις ἔχων δύο καὶ εἴκοσι τέλη πεζῶν καὶ ἵππείας πολλοὺς ἐπῆρτο καὶ κρατήσῃν ἐδόκει Σικελίας, πρόφασιν ἔχων ὅτι πρῶτος ἐπιβαίη τῆς νήσου καὶ πλέονας πόλεις ἐπαγάγοιτο· ἔς τε τὰ φρούρια αὐτίκα περιέπεμπε τοὺς παρὰ τοῦ Καίσαρος ἐλευσομένους μὴ προσίεσθαι καὶ τὰ στενὰ πάντα ἐκρατύνετο. **510** Ὅ δὲ Καῖσαρ ἦλθε μὲν τῆς ἐπιούσης καὶ ἐμέμφετο τῷ Λεπίδῳ διὰ τῶν φίλων, οἱ σύμμαχον αὐτὸν ἔφασκον ἐλθεῖν Καίσαρι ἐς Σικελίαν, οὐχ ἑαυτῷ κατακτησόμενον αὐτήν· ὃ δὲ ἀντενεκάλει τῆς προτέρας τάξεως ἀφηρῆσθαι καὶ μόνον ἔχειν αὐτήν Καίσαρα, βουλομένῳ τε νῦν ἀντιδιδόναι Λιβύην καὶ Σικελίας ὑπὲρ ἐκείνης. **511** Χαλεπαίνων δ' ὃ Καῖσαρ ἦλθε μὲν καὶ αὐτὸς ὑπὸ ὀργῆς, ὀνειδιῶν τὸν Λέπιδον ἐς ἀχαριστίαν, διαπειλησάμενοι δὲ ἀλλήλοις διέστησαν, καὶ αὐτίκα αἱ τε φυλακαὶ διεκρίθησαν καὶ αἱ νῆες ὥρμουν ἐπ' ἀγκυρῶν· ἐλέχθη γὰρ αὐτὰς ἐπινοεῖν ὃ Λέπιδος ἐμπρῆσαι.

CXXIV. 512 Ὁ δὲ στρατὸς ἤχθητο, εἰ πολεμήσουσιν αὖθις ἐμφύλιον πόλεμον ἕτερον καὶ οὐ ποτε σφᾶς ἐπιλείψουσιν αἱ στάσεις. Οὐ μὴν ἐν ὁμοίῳ Καίσαρα καὶ Λέπιδον ἐτίθεντο, οὐδὲ οἱ τῷ Λεπίδῳ στρατευόμενοι, ἀλλὰ καὶ τῆς ἀρετῆς τὸν Καίσαρα ἐθαύμαζον καὶ τὴν ἀργίαν συνήδεσαν Λεπίδῳ καὶ τῆς ἀρπαγῆς αὐτὸν ἐπεμέμφοντο αὐτῆς, ἕς τὸ ἴσον τοῖς ἠσησμένοις καταστάντες.

513 Ὡς δὲ οὗτος ὁ Καῖσαρ πυνθανόμενος περιέπεμπε τοὺς τὰ συμφέροντα παραινέσοντας κρύφα ἑκάστοις. Ὡς δὲ αὐτῷ διεφθάρητο πολλοί, καὶ μάλιστα οἱ γενομένοι τοῦ Πομπηίου διὰ δέος τοῦ μήπω τὰς σπονδὰς βεβαίους σφίσι, εἰ μὴ συνθοῖτο ὁ Καῖσαρ, εἶναι, ἀγνοοῦντος ἔτι ταῦτα τοῦ Λεπίδου διὰ τὴν ἀπραξίαν, ὁ Καῖσαρ ἐπήλθεν ἐπὶ τὸ στρατόπεδον αὐτοῦ σὺν ἵππεῦσι πολλοῖς, οὓς πρὸ τοῦ χάρακος καταλιπὼν ἐσήει μετὰ ὀλίγων, καὶ παριὼν ἐπεμαρτύρητο ἑκάστοις ἄκων ἕς πόλεμον καθίστασθαι.

514 Ἀσπαζομένων δὲ αὐτὸν ὡς αὐτοκράτορα τῶν ὁρώντων, οἱ Πομπηϊανοὶ πρῶτοι συνέθεον, ὅσοι διεφθάρητο, καὶ συγγνώμην σφίσι παρεκάλουν. Ὁ δὲ ἔλεγε θαυμάζειν, εἰ συγγνώμην αἰτοῦντες οὐ πράσσουσιν οὕτω τὰ σφίσι αὐτοῖς συνοίσοντα. Οἱ δὲ συνέντες αὐτίκα ἤρπαζον τὰ σημεῖα καὶ ἕς τὸν Καίσαρα μετέφερον, καὶ σκηναῖς ἔλυον ἕτεροι.

CXXV. 515 Καὶ τοῦ θορύβου Λέπιδος αἰσθόμενος ἐξέθορε τῆς σκηνῆς ἐπὶ τὰ ὄπλα. Βολαί τε ἦσαν ἤδη, καὶ τῶν ὀπλοφόρων τις τῶν Καίσαρος ἔπιπτε, καὶ αὐτὸς ὁ Καῖσαρ ἐς τὸν θώρακα ἐβλήθη· τὸ δὲ βέλος οὐκ ἐξίκετο ἐπὶ τὸν χρῶτα, ἀλλὰ δρόμῳ διέφυγεν ἐπὶ τοὺς ἰππέας. **516** Λεπίδου δέ τι φρούριον ἐπετώθασε τῷ δρόμῳ· καὶ οὐκ ἀνέσχεν ὁ Καῖσαρ ὑπὸ ὀργῆς, πρὶν ἐξελεῖν αὐτὸ σὺν τοῖς ἰππεῦσι καὶ καθελεῖν. **517** Ἐτέρων δ' αὖ φρουρίων ἡγεμόνες, οἳ μὲν αὐτίκα, οἳ δὲ νυκτός, μετετίθεντο ἐκ Λεπίδου πρὸς Καίσαρα, οἳ μὲν ἄνευ τινὸς πείρας, οἳ δὲ καὶ ἐς ὑπόκρισιν ὑπὸ ἰππέων μικρὰ ἐνοχληθέντες. **518** Εἰσὶ δ' οἳ τὰς προσβολὰς ἔτι ὑπέμενον καὶ ἀπεκρούοντο· καὶ γὰρ ὁ Λέπιδος περιέπεμπεν ἐς πάντα ἐπικούρους· καὶ αὐτῶν δὲ τῶν ἐπικούρων μεθισταμένων ἢ λοιπῇ τοῦ Λεπίδου στρατιᾷ καὶ εἴ τις εὖνους ἔτι ἦν ἐτρέπετο τῇ γνώμῃ. **519** Καὶ πρῶτοι μὲν αὖθις οἱ Πομπηϊανοί, ὅσοι ἔτι ἦσαν παρ' αὐτῷ, μετεπήδων κατὰ μέρη· Λεπίδου δὲ ἐς κώλυσιν αὐτοῖς τοὺς ἑτέρους ἐφοπλίσαντος, οἳ ἐπὶ κώλυμα τῶν ἄλλων ὀπλισάμενοι τὰ ἑαυτῶν ἐπήγοντο σημεῖα καὶ σὺν τοῖς ἑτέροις ἐχώρουν πρὸς τὸν Καίσαρα. **520** Λέπιδος δ' αὐτοῖς ἀπιοῦσιν ἠπειλεῖ καὶ ἐδεῖτο καὶ τῶν σημείων εἶχετο καὶ οὐ μεθήσειν ἔλεγε, μέχρι τῶν φερόντων αὐτά τις εἶπε μεθήσειν ἀποθανόντα· καὶ δείσας μεθῆκεν.

CXXVI. 521 Οἱ δὲ ἵππεῖς τελευταῖοι χωροῦντες ἔπεμψάν τινα πεισόμενοι τοῦ Καίσαρος, εἰ κτείνωσι Λέπιδον, οὐκέτι ὄντα αὐτοκράτορα· ὃ δὲ ἀπεῖπεν. **522** Οὕτω Λέπιδος, ἀδοκῆτῳ πάντων ἀπιστίᾳ συμπεσών, ἔρημος ἐκ τύχης τοσῆσδε καὶ στρατοῦ τοσοῦδε ἐγίγνετο ἐν βραχεῖ. Καὶ τὸ σχῆμα ἀλλάξας ἔθει πρὸς τὸν Καίσαρα δρόμῳ, συντρεχόντων ὡς ἐπὶ θεᾶ τῶν ὁρώντων. **523** Ὁ δὲ Καῖσαρ ὑπανέστη τε αὐτῷ προσθέοντι καὶ προσπεσεῖν ἐθέλοντα κωλύσας ἔπεμψεν ἐς Ῥώμην, ἐφ' οὐπερ ἦν σχήματος, ἰδιώτην ἀπ' αὐτοκράτορος, οὐδὲν ἔτι πλὴν ἱερέα ἧς εἶχεν ἱερωσύνης. **524** Ὁ μὲν δὴ καὶ αὐτοκράτωρ πολλάκις καὶ τῶν τριῶν ἀνδρῶν γενόμενος ἄρχοντάς τε ἀποφήνας καὶ προγράψας ἐπὶ θανάτῳ τοσοῦσδε ὁμοτίμους, ἰδιωτεύων καὶ ἐνίοις τῶν προγραφέντων ἄρχουσιν ὕστερον παριστάμενος διεβίωσε.

CXXVII. 525 Πομπήιον δὲ ὁ μὲν Καῖσαρ οὐκ ἐδίωκεν οὐδ' ἑτέροις ἐπέτρεπε διώκειν, εἴτε ὡς ἐς ἄλλοτρίαν ἀρχὴν τὴν Ἀντωνίου φυλασσόμενος ἐμβαλεῖν εἴτε καραδοκῶν τὸ μέλλον καὶ τὰ ἐς αὐτὸν ἐσόμενα ἐξ Ἀντωνίου καὶ πρόφασιν ἕξων διαφορᾶς, εἰ μὴ δίκαια γίγνοιτο (οὐ γὰρ ἀνύποπτοί γε ἦσαν ἐκ πολλοῦ διὰ φιλαρχίαν, ὅτε τοὺς ἄλλους ἐξέλοιεν, ἀλλήλοις διερίσειν), εἴθ' ὡς αὐτὸς ἔλεγεν ὕστερον ὁ Καῖσαρ, ὅτι μὴ γένοιτο τοῦ πατρὸς ἀνδροφόνος ὁ Πομπήιος. **526** Τὴν δὲ στρατιὰν συνῆγε, καὶ ἐγένετο αὐτῷ τέλη μὲν ὀπλιτῶν πέντε καὶ τεσσαράκοντα καὶ ἵππεῖς δισμύριοι καὶ πεντακισχίλιοι, κοῦφοι δὲ τῶν ἵππέων ὑπὲρ ἡμιολίους μακραὶ τε νῆες ἑξακόσιοι· τὸ δὲ τῶν φορτίδων πλῆθος, καθάπερ ὃν ἄπειρον, τοῖς δεσπόταις διέπεμπε. **527** Καὶ τὸν στρατὸν ἐπινικίοις ἐδωρεῖτο, τὰ μὲν ἤδη διδοῦς, τὰ δὲ ὑπισχνούμενος, στεφάνους τε καὶ τιμᾶς ἅπασιν ἔνεμεν καὶ συγγνώμην τοῖς ἡγεμόσιν ἐδίδου τοῦ Πομπηίου.

CXXVIII. 528 Ζήλου δὲ αὐτῷ γέμοντι ἐπὶ τούτοις τὸ δαιμόνιον ἐνεμέσθησε τοῦ ζήλου, καὶ ὁ στρατὸς ἐστασίασεν, ὁ οἰκεῖος αὐτοῦ μάλιστα, ἀπολυθῆναί τε τῆς στρατείας ἐπειγόμενοι καὶ γέρα λαβεῖν ὅμοια τοῖς ἐν Φιλίπποις ἀγωνισαμένοις. **529** Ὁ δὲ ἦδει μὲν οὐχ ὅμοιον ἐκείνῳ τόνδε τὸν ἀγῶνα, ὑπισχνεῖτο δ' ὅμως τὰ ἄξια δώσειν σὺν τοῖς ὑπ' Ἀντωνίῳ στρατευομένοις, ὅτε κακείνος ἀφίκηται. Περὶ δὲ τῆς ἀστρατείας ὑπεμίμησε σὺν ἀπειλῇ τῶν πατρῶν νόμων τε καὶ ὄρκων καὶ κολάσεων. **530** Οὐκ εὐπειθῶς δὲ ἀκροωμένων ὑφῆκε τῆς ἀπειλῆς, ἵνα μὴ τις ἐκ τῶν νεολήπτων στρατῶν ἐπιγένοιτο θόρυβος, καὶ ἔλεγεν ἐν καιρῷ τε ἀπολύσειν σὺν Ἀντωνίῳ καὶ ἄξιον νῦν οὐκ ἐπ' ἐμφύλια ἔτι, πεπαυμένα σὺν τύχῃ χρηστῆ, ἐπὶ δ' Ἰλλυρίους καὶ ἕτερα ἔθνη βάρβαρα, σαλεύοντα τὴν μόλις κτηθεῖσαν εἰρήνην, ὅθεν καταπλουτιεῖν αὐτοῦς. **531** Οἱ δ' οὐκ ἔφασαν αὐθις στρατεύσεσθαι, πρὶν τῶν προτέρων λαβεῖν γέρα τε καὶ τιμὰς. Ὁ δὲ οὐκ ἔφη τὰς τιμὰς οὐδὲ νῦν ἀνατίθεσθαι, πολλὰς δὲ δοῦς προστιθέναι στεφάνους ἔτι τοῖς τέλεσιν ἄλλους, καὶ λοχαγοῖς καὶ χιλιάρχοις περιπορφύρους ἐσθῆτας καὶ βουλευτικὴν ἐν ταῖς πατρίσιν ἀξίωσιν. **532** Ὅτι δὲ αὐτοῦ τοιάδε προστιθέντος ἕτερα, ὑπεφώνησε χιλιάρχος Ὀφίλλιος στεφάνους μὲν καὶ πορφύραν εἶναι παισὶν ἀθύρματα, στρατοῦ δὲ γέρα χωρὶα καὶ χρήματα· καὶ τοῦ πλήθους ἐπιβοήσαντος ὅτι ὀρθῶς λέγοι, ὁ μὲν Καῖσαρ ἀπέστη τοῦ βήματος δυσχεραίνων, οἱ δὲ ἀμφὶ τὸν χιλιάρχον ἦσαν ἐπαινοῦντές τε καὶ τοῖς οὐ συνισταμένοις αὐτῷ λοιδορούμενοι. **533** Ὁ δ' ἔφη καὶ μόνος ἀρκέσειν ἐπὶ οὕτω δίκαιοις. Ἄλλ' ὁ μὲν τότε εἰπὼν ἐς τὴν ἐπιούσαν ἀφανῆς ἦν, καὶ οὐδ' ὅ τι γένοιτο ἐγινώσκετο.

CXXIX. 534 Ὁ δὲ στρατὸς οὐκέτι μὲν ὑπὸ δέους οὐδεὶς καθ' ἓνα ἐφθέγγετο, κοινῇ δ' ἐβόων, ἀνὰ μέρη συνιστάμενοι, ἀφεθῆναι τῶν στρατειῶν. Ὁ δὲ Καῖσαρ αὐτῶν τοὺς μὲν ἄρχοντας ἐξωμίλει ποικίλως, τῶν δ' ἐν Φιλίπποις καὶ Μουτίνῃ στρατευσαμένων, ὡς χρονιωτέρων ἄρα ὄντων, ἐδίδου τοῖς θέλουσιν ἀποστρατεύεσθαι. **535** Καὶ γενομένους ἐς δισμυρίους εὐθύς ἀπέλυε καὶ ἐξέπεμπε τῆς νήσου, μὴ διαφθείραιεν ἑτέρους, τοσόνδε τοῖς ἐκ Μουτίνης μόνοις ἐπειπὼν, ὅτι σφίσιν ἀποδώσει τὰ τότε ὑπεσχημένα καίπερ οὕτως ἀπολυθεῖσιν. **536** Ἐς δὲ τὸ ἄλλο πλῆθος ἐπελθὼν τοὺς μὲν ἀποστάντας ἐμαρτύρετο τῆς ἐπιτορκίας, οὐ κατὰ γνώμην τοῦ αὐτοκράτορος τῆς στρατείας ἀπολυθέντας, τοὺς δὲ παρόντας ἐπήνει καὶ ἐπήλπιζεν ἀπολύσειν μὲν ταχέως, ὅτε μηδ' ἔτι μετανοήσει, καταπλουτιεῖν δὲ ἀπολύων καὶ νῦν ἐπιδιδόναι δραχμὰς πεντακοσίας ἑκάστῳ. **537** Τοιάδε εἰπὼν Σικελίᾳ μὲν ἐπέβαλλεν ἑσφορὰν χίλια τάλαντα καὶ ἑξακόσια, στρατηγοὺς δ' ἀπέφαινε Λιβύης καὶ Σικελίας καὶ στρατὸν ἐς ἑκατέραν διήρει καὶ τὰς ναῦς τὰς Ἀντωνίου διέπεμπεν ἐς Τάραντα καὶ τοῦ λοιποῦ στρατοῦ τὸν μὲν προύπεμπεν ἐς τὴν Ἰταλίαν ἐπὶ νεῶν, τὸν δ' ἐπαγόμενος αὐτὸς ἐκ τῆς νήσου διεπέρα.

CXXX. 538 Ἐρχομένῳ δ' ἦ τε βουλή τιμὰς ἐψηφίσατο ἀμέτρους, ὧν αὐτὸν ἐποίουν κριτήν, ἣ πάσας λαβεῖν ἢ ὅσας δοκιμάσειε· καὶ ὑπῆντων ὅτι πορρωτάτω καὶ αὐτοὶ καὶ ὁ δῆμος ἐστεφανωμένοι ἔς τε τὰ ἱερὰ καὶ ἐκ τῶν ἱερῶν ἐς τὴν οἰκίαν ἀπιόντα παρέπεμπον. **539** Τῆς δ' ἐπιούσης αὐτὸς ἐβουληγόρησέ τε καὶ ἐδημηγόρησε, τὰ ἔργα καὶ τὴν πολιτείαν ἑαυτοῦ τὴν ἀπ' ἀρχῆς ἐς τότε καταλέγων· καὶ τὰ εἰρημένα συγγράψας τὸ βιβλίον ἐξέδωκε. **540** Κατήγγελλέ τε εἰρήνην καὶ εὐθυμίαν, ἐς τέλος τῶν ἐμφυλίων ἀνηρημένων, καὶ τῶν εἰσφορῶν τοὺς ἔτι ὀφείλοντας ἀπέλυε καὶ φόρων τελώνας τε καὶ τοὺς τὰ μισθώματα ἔχοντας ὧν ἔτι ὀφείλοιν. **541** Ἐκ δὲ τῶν ἐψηφισμένων τιμῶν ἐδέχετο πομπὴν ἐτήσιόν τε ἱερομηνίαν εἶναι, καθ' ἣς ἡμέρας ἐνίκα, καὶ ἐπὶ κίονος ἐν ἀγορᾷ χρύσεος ἐστάναι μετὰ σχήματος οὐπὲρ ἔχων εἰσῆλθε, περικειμένων τῷ κίονι νεῶν ἐμβόλων. **542** Καὶ ἔστηκεν ἠ εἰκόν, ἐπιγραφὴν ἔχουσα ὅτι « Τὴν εἰρήνην ἐστασιασμένην ἐκ πολλοῦ συνέστησε κατὰ τε γῆν καὶ θάλασσαν ».

CXXXI. 543 Τοῦ δὲ δήμου τὴν μεγίστην ἱερωσύνην ἐς αὐτὸν ἐκ Λεπίδου μεταφέροντος, ἦν ἕνα ἔχειν νενόμισται μέχρι θανάτου, οὐκ ἔδέχετο καὶ κτείνειν τὸν Λέπιδον ὡς πολέμιον κελεύοντων οὐκ ἠνείχετο. **544** Ἐς δὲ τὰ στρατόπεδα πάντα σεσημασμένας ἔπεμψεν ἐπιστολάς, ἐντελλόμενος ἡμέρα μιᾷ πάντας ἀνειλήσαντας αὐτὰς ἐπιχειρεῖν τοῖς κεκελευσμένοις. Καὶ ἦν τὰ ἐπεσταλμένα περὶ τῶν θεραπόντων, ὅσοι παρὰ τὴν στάσιν ἀποδράντες ἐστρατεύοντο, καὶ αὐτοῖς τὴν ἐλευθερίαν ἠτήκει Πομπήιος, καὶ ἡ βουλή καὶ αἱ συνθήκαι δεδώκεσαν. **545** Οἱ δὲ μιᾶς ἡμέρας συναλαμβάνοντο, καὶ ἀχθέντας αὐτοὺς ἐς Ῥώμην ὁ Καῖσαρ ἀπέδωκεν τῶν τε Ῥωμαίων καὶ Ἰταλῶν τοῖς δεσπόταις ἢ διαδόχοις αὐτῶν, ἀπέδωκε δὲ καὶ Σικελιώταις. Ὅσους δ' οὐκ ἦν ὁ ληψόμενος, ἔκτεινε παρὰ ταῖς πόλεσιν αὐταῖς ὧν ἀπέδρασαν.

CXXXII. 546 Τοῦτο μὲν δὴ τῶν τότε στάσεων ἐδόκει τέλος εἶναι. Καὶ ἦν ὁ Καῖσαρ ἐτῶν ἐς τότε ὀκτὼ καὶ εἴκοσι, καὶ αὐτὸν αἰ πόλεις τοῖς σφετέροις θεοῖς συνίδρυσεν. **547** Ληστευομένης δὲ κατὰ συστάσεις τῆς τε Ῥώμης αὐτῆς καὶ τῆς Ἰταλίας περιφανῶς καὶ τῶν γιγνομένων ἀρπαγῆ μετὰ τόλμης ἢ ληστεία λανθανούση μᾶλλον ἐοικότων, Σαβῖνος ὑπὸ Καίσαρος αἰρεθεὶς εἰς διόρθωσιν πολὺν μὲν εἰργάσατο φθόρον τῶν ἀλισκομένων, ἐνιαυτῷ δ' ὅμως εἰς εἰρήνην ἀφύλακτον ἅπαντα περιήγαγε. Καὶ ἐξ ἐκείνου φασὶ παραμεῖναι τὸ τῆς στρατιᾶς τῶν νυκτοφυλάκων ἔθος τε καὶ εἶδος. **548** Θαυμαζόμενος δὲ ὁ Καῖσαρ ἐπὶ τῷδε ὀξέως οὕτως ἐξ ἀδοκῆτου διωρθωμένῳ πολλὰ τῆς πολιτείας ἐφέρει τοῖς ἐτησίοις ἄρχουσι διοικεῖν κατὰ τὰ πάτρια καὶ γραμματεῖα ὅσα τῆς στάσεως σύμβολα ἔκαιε, καὶ τὴν ἐντελῆ πολιτείαν ἔλεγεν ἀποδώσειν, εἰ παραγένοιτο ἐκ Παρθυαίων Ἀντώνιος· πείθεσθαι γὰρ κἀκεῖνον ἐθέλειν ἀποθέσθαι τὴν ἀρχήν, τῶν ἐμφυλίων καταπεπαυμένων. Ἐφ' οἷς αὐτὸν εὐφημοῦντες εἶλοντο δήμαρχον ἐς αἰί, διηνεκεῖ ἄρα ἀρχῆν προτρέποντες τῆς προτέρας ἀποστήναι. **549** Ὁ δὲ ἐδέξατο μὲν καὶ τήνδε, Ἀντωνίῳ δὲ ἐφ' ἑαυτοῦ περὶ τῆς ἀρχῆς ἐπέστελλεν. Ὁ δὲ καὶ Βύβλον ἀπιόντα πρὸς αὐτὸν ἐντυχεῖν ἐδίδασκεν· ἐς δὲ τὰ ἔθνη τοὺς ἡγεμόνας αὐτὸς ὁμοίως ἔπεμπε καὶ ἐς Ἰλλυρίους ἐπενόει συστρατεύειν.

CXXXIII. 550 Πομπήιος δ' ἐκ μὲν Σικελίας ἄκρα Λακινίᾳ προσέσχε καὶ τὸ ἱερὸν τῆς Ἑρας πλουτοῦν ἀναθήμασιν ἐσύλησε, φεύγων ἐς Ἀντώνιον· ἐς δὲ Μιτυλήνην καταχθεὶς διέτριβεν, ἔνθα αὐτὸν ἔτι παῖδα μετὰ τῆς μητρὸς ὑπεξέθετο ὁ πατήρ, Γαίω Καίσαρι πολεμῶν, καὶ ἡσσηθεὶς ἀνέλαβεν. **551** Ἀντωνίου δὲ πολεμοῦντος ἐν Μηδίᾳ Μήδοις τε καὶ Παρθυαίοις, γνώμην ὁ Πομπήιος ἐποιεῖτο ἑαυτὸν ἐπανελθόντι ἐπιτρέψαι. Ἐπεὶ δ' ἐπύθετο ἡσσησθαι Ἀντώνιον καὶ τὸ συμβὰν ἢ φήμη μειζρόνως μετέφερεν, αἰθὶς ἦν ἐν ἐλπίσιν ὡς ἢ διαδεξόμενος Ἀντώνιον, εἰ τέθνηκεν, ἢ μεριούμενος ἐπανελθόντι· ἐνθύμιός τε οἱ συνεχῶς ἦν Λαβιηνὸς οὐ πρὸ πολλοῦ τὴν Ἀσίαν ἐπιδραμών. **552** Ὡδε δὲ ἔχοντι ἀγγέλλεται Ἀντώνιος εἰς Ἀλεξάνδρειαν ἐπανελθὼν. Καὶ τεχνάζων ἔτι ἐπ' ἀμφοτέρω διεπρεσβεύετο πρὸς <Ἀντώνιον>, αὐτὸν ἐπιτρέπων ἐκείνῳ καὶ φίλον εἶναι διδοῦς καὶ σύμμαχον, ἔργῳ δὲ τὰ Ἀντωνίου κατασκεπτόμενος. **553** Ἔς τε Θράκην καὶ ἐς τὸν Πόντον ἔπεμπεν ἑτέρους κρύφα πρὸς τοὺς ἑκατέρων δυνάστας, ἐπινοῶν, εἰ μὴ κρατοῦ τῶν ἐνθυμουμένων, διὰ τοῦ Πόντου φυγεῖν ἐς Ἀρμενίαν. **554** Ἐπεμπε δὲ καὶ ἐς Παρθυαίους, ἐλπίσας ἐς τὰ λοιπὰ τοῦ πολέμου τοῦ πρὸς Ἀντώνιον αὐτοὺς δέξασθαι προθύμως στρατηγὸν Ῥωμαῖόν τε καὶ παῖδα Μάγνου μάλιστα. Τὰς τε ναῦς ἐπεσκεύαζε καὶ τὸν ἐν αὐταῖς στρατὸν ἐγύμναζεν, ὑποκρινόμενος ἢ δεδιέναι Καίσαρα ἢ Ἀντωνίῳ τάδε παρασκευάζειν.

CXXXIV. 555 Ὁ δὲ Ἀντώνιος πυθόμενος μὲν εὐθὺς ἀμφὶ τοῦ Πομπηίου, στρατηγὸν ἐπ' αὐτὸν Τίτιον ἤρητο καὶ ναῦς καὶ στρατὸν ἐκ Συρίας λαβόντα ἐκέλευε πολεμοῦντι μὲν τῷ Πομπηίῳ πολεμεῖν κατὰ κράτος, ἐπιτρέποντα δὲ αὐτὸν Ἀντωνίῳ μετὰ τιμῆς ἄγειν. **556** Ἐλθοῦσι δὲ τοῖς πρέσβεσιν ἐχρημάτιζεν, ἀγγέλλουσιν οὕτως· « Ἡμᾶς Πομπήιος ἔπεμψεν οὐκ ἀπορῶν μὲν εἰς Ἰβηρίαν, εἰ πολεμεῖν ἐγνώκει, διαπλεῦσαι, φίλην οἴσαν αὐτῷ πατρόθεν καὶ συλλαβοῦσαν ἔτι ὄντι νεωτέρῳ καὶ καλοῦσαν ἐπὶ ταῦτα καὶ νῦν, αἰρούμενος δὲ εἰρηνεύειν τε σὺν σοὶ καὶ πολεμεῖν, εἰ δεήσειεν, ὑπὸ σοί. **557** Καὶ τάδε οὐ νῦν πρῶτον, ἀλλ' ἔτι κρατῶν Σικελίας καὶ τὴν Ἰταλίαν πορθῶν, ὅτε σοι τὴν σὴν μητέρα περισώσας ἔπεμπε, προύτεινε. **558** Καὶ εἰ ἐδέξω, οὗτ' ἂν ὁ Πομπήιος ἐξέπεσε Σικελίας (οὐ γὰρ ἂν Καίσαρι τὰς ναῦς κατ' αὐτοῦ παρέσχες), οὗτ' ἂν σὺ ἤσσησο ἐν Παρθυαίοις, Καίσαρός σοι τὸν στρατὸν οὐ πέμψαντος, ὃν συνέθετο· ἐκράτεις δ' ἂν ἤδη πρὸς οἷς εἶχες καὶ τῆς Ἰταλίας. **559** Οὐ δεξάμενον δέ σε ταῦτα, ἐν καιρῷ τότε μάλιστα ἂν σοι γενόμενα, ἀξιοῖ καὶ νῦν μὴ πολλάκις ὑπὸ Καίσαρος ἐνεδρευθῆναι λόγοις τε καὶ τῷ γενομένῳ κήδει, μνημονεύοντα ὅτι Πομπηίῳ τε κηδεύων μετὰ συνθήκας ἐπολέμησεν ἄνευ προφάσεως καὶ Λέπιδον κοινωνὸν ὄντα τῆς ἀρχῆς τὸ μέρος ἀφείλετο καὶ οὐδέτερα αὐτῶν ἐνείματό σοι.

CXXXV. 560 Λοιπὸς δ' ἐς τὴν περιπόθητον αὐτῷ μοναρχίαν σὺ νῦν ὑπολείπη· ἤδη γάρ σοι καὶ ἐν χερσὶν ἦν, εἰ μὴ Πομπήιος ἔτι ἦν ἐν μέσῳ.
561 Καὶ τάδε εἰκὸς μὲν καὶ σὲ προορᾶν ἐπὶ σεαυτοῦ, προφέρει δέ σοι καὶ Πομπήιος ὑπὸ εὐνοίας, αἰρούμενος ἄνδρα ἄκακον καὶ μεγαλόφρονα ἀντὶ ὑπούλου τε καὶ δολεροῦ καὶ φιλοτέχνου. **562** Οὐδὲ ἐπιμέμφεταιί σοι τῆς δόσεως τῶν νεῶν, ἃς ἐπ' αὐτὸν Καίσαρι ἔδωκας ὑπ' ἀνάγκης, ἀντιλαβεῖν στρατὸν ἐς Παρθυαίους δεόμενος, ἀλλ' ὑπομιμνήσκει, τὸν οὐ πεμφθέντα στρατὸν προφέρων. **563** Συνελόντι δὲ εἶπεν, Πομπήιος ἑαυτὸν ἐπιτρέπει σοι μετὰ τῶν νεῶν, ἃς ἔτι ἔχει, καὶ τοῦ στρατοῦ, πιστοτάτου γε ὄντος αὐτῷ καὶ οὐδ' ἐν τῇ φυγῇ καταλιπόντος, εἰρηνεύοντι μὲν μέγα κλέος, εἰ τὸν Μάγνου παῖδα περισώζοις, πολεμοῦντι δὲ μοῖραν ἱκανὴν ἐς τὸν ἐσόμενον πόλεμον, ὅσον οὕτω παρόντα ».

CXXXVI. 564 Τοιαῦτα τῶν πρέσβων εἰπόντων, ὁ Ἀντώνιος τὰς ἐντολὰς αὐτοῖς ἐξέφερεν, ἃς ἐντείλαιτο Τιτίῳ· καὶ εἰ τῷ ὄντι ταῦτα φρονοίη Πομπήιος, ἤξειν αὐτὸν ἔφασκεν παραπεμπόμενον ὑπὸ Τιτίου. **565** Ἐὰν δὲ ταῦτα ἐγίγνετο, καὶ οἱ πεμφθέντες εἰς Παρθυαίους ὑπὸ τοῦ Πομπηίου ἐλήφθησαν ὑπὸ τῶν Ἀντωνίου στρατηγῶν καὶ εἰς Ἀλεξάνδρειαν ἤχθησαν. Καὶ ὁ Ἀντώνιος ἕκαστα μαθὼν ἐκάλει τοὺς τοῦ Πομπηίου πρέσβεις καὶ τοὺς ληφθέντας αὐτοῖς ὑπεδείκνυεν. **566** Οἱ δὲ καὶ ὡς παρητοῦντο νέον ἄνδρα ἐν συμφοραῖς ἐσχάταις ὑπὸ δέους, εἰ ἄρα μὴ προσοῖτο φιλίως αὐτὸν ὁ Ἀντώνιος, ἀναγκασθέντα καὶ τῶν ἀεὶ Ῥωμαίοις ἐχθίστων ἀποπειρᾶσαι· δηλώσειν τὸ αὐτὸν αὐτίκα, ὅτε μάθοι τὰ Ἀντωνίου, μηδὲν ἔτι πείρας ἢ μηχανῆς ἐτέρας δεόμενον. Οἱ δὲ Ἀντώνιος ἐπίστευσεν, ὡν καὶ τὰ ἄλλα αἰεὶ τὸ φρόνημα ἀπλους καὶ μέγας καὶ ἄκακος.

CXXXVII. 567 Ἐν τούτῳ δὲ Φούρνιος, ὁ τῆς Ἀσίας ἡγούμενος Ἀντωνίῳ, τὸν Πομπήιον ἐλθόντα μὲν καὶ ἀτρεμοῦντα ἐδέχετο, οὔτε κωλύειν ἀξιόμαχος ὣν οὔτε πῶ τὴν γνώμην εἰδὼς τὴν Ἀντωνίου· γυμνάζοντα δὲ τὸν στρατὸν ὄρων κατέλεγέ τινας ἐκ τῶν ὑπηκόων καὶ Ἀηνόβαρβον ἄρχοντα γείτονος στρατοῦ καὶ Ἀμύνταν ἐτέρωθεν ἐκάλει κατὰ σπουδὴν. **568** Συνελθόντων δ' ὀξέως, ὁ Πομπήιος ἐμέμφετο, εἰ πολέμιον ἡγοῦνται τὸν πρέσβεις ἐς Ἀντώνιον ἀπεσταλκότα καὶ τὰ παρ' ἐκείνου περιμένοντα. Καὶ ταῦτα λέγων Ἀηνόβαρβον ὅμως ἐπενόει συλλαβεῖν ἐκ προδοσίας Κουρίου τινὸς τῶν ἀμφὶ τὸν Ἀηνόβαρβον, ἐλπίζων ἐς ἀντίδοσιν αὐτοῦ μεγάλην ἔξειν μοῖραν Ἀηνόβαρβον. **569** Γνωσθείσης οὖν τῆς προδοσίας, Κούριος μὲν ἐν τοῖς παροῦσι Ῥωμαίων ἐλεγχθεὶς ἀπέθανε, Πομπήιος δὲ Θεόδωρον ἐξελεύθερον, ὃς μόνος οἱ συνήδει τὸ βούλευμα, ὡς ἐξειπόντα ἔκτεινεν. **570** Οὐκέτι δὲ τοὺς ἀμφὶ τὸν Φούρνιον λήσειν ἐλπίσας, Λάμψακον ἐκ προδοσίας κατέλαβεν, ἣ πολλοὺς εἶχεν Ἰταλοὺς ἐξ ἐποικίσεως Γαίου Καίσαρος, καὶ μισθοῖς μεγάλοις εὐθὺς ἐστράτευε τοὺς Ἰταλοὺς. **571** Ἦδη δὲ ἔχων ἱππέας τε διακοσίους καὶ πεζοὺς τρία τέλη, ἐπεχείρησε Κυζίκῳ κατὰ τε γῆν καὶ διὰ θαλάσσης. Οἱ δὲ αὐτὸν ἐκατέρωθεν ἀπεκρούσαντο· καὶ γάρ τις ἦν ἐν τῇ Κυζίκῳ στρατὸς οὐ πολὺς Ἀντωνίῳ, φύλακες τῶν ἐκεῖ τρεφομένων αὐτῷ μονομάχων. Ἔς δὲ τὸν Ἀχαιῶν λιμένα ἐπανελθὼν ἐσιτολόγει.

CXXXVIII. 572 Φουρνίου δὲ οὐκ ἄρχοντος μὲν χειρῶν, ἀεὶ δ' αὐτῷ παραστρατοπεδεύοντος σὺν ἵππεῦσι πολλοῖς καὶ σιτολογεῖν οὐκ ἔωντος οὐδὲ προσποιεῖσθαι τὰς πόλεις, ὁ Πομπήιος ἱππέας οὐκ ἔχων ἐπεχείρησε τῷ τοῦ Φουρνίου στρατοπέδῳ κατὰ μέτωπον καὶ κατόπιν ἐκ περιόδου λαθῶν. **573** Ὅθεν ὁ Φούρνιος, <ὄς> ἐς τὸν Πομπήιον ἦν ἐπεστραμμένος ὑπὸ τῶν ὄπισθεν ἐξεβλήθη τοῦ στρατοπέδου. Καὶ φεύγοντας αὐτοὺς διὰ τοῦ Σκαμανδρίου πεδίου διώκων ὁ Πομπήιος ἔκτεινε πολλοὺς· καὶ γὰρ ἦν τὸ πεδῖον ὑγρὸν ἐξ ὄμβρων. **574** Οἱ δὲ περισωθέντες τότε μὲν ὑπεχώρουν, οὐκ ὄντες ἀξιόμαχοι. Προσδεχομένων δὲ ἀπὸ τε Μυσίας καὶ τῆς Προποντίδος καὶ ἑτέρωθεν, οἱ πενόμενοι διὰ τὰς συνεχεῖς εἰσφορὰς ἐμισθοφόρουν ἀσμένως τῷ Πομπηίῳ κατὰ δόξαν μάλιστα τῆς ἐν Ἀχαιῶν λιμένι γενομένης νίκης. **575** Ἴππικοῦ δ' ἀπορῶν ὁ Πομπήιος, καὶ παρ' αὐτὸ βλαπτόμενος ἐν ταῖς προνομαῖς, ἐπύθετο ἴλην ἱππέων Ἰταλικὴν ἐς Ἀντώνιον χωρεῖν, ὑπὸ Ὀκταουίας χειμεριζούσης ἐν Ἀθήναις ἀπεσταλμένην· καὶ εὐθὺς ἔπεμπε τινὰς ἐς διαφθορὰν τῆς ἴλης μετὰ χρυσίου. Ἀλλὰ τούσδε μὲν ὁ τῆς Μακεδονίας ἡγούμενος Ἀντωνίῳ συνέλαβε καὶ τὸ χρυσίον τοῖς ἵππεῦσι διένειμεν.

CXXXIX. 576 Ὁ δὲ Πομπήιος Νίκαιάν τε καὶ Νικομήδειαν καταλαβὼν ἐχρηματίζετο λαμπρῶς, καὶ ἐς μεγάλα ταχέως αὐτῷ πάντα ἤϋξετο παρ' ἐλπίδα. **577** Φουρνίῳ δὲ οὐ μακρὰν παραστρατοπεδεύοντι πρῶται μὲν ἦκον ἐκ Σικελίας, ἦρος ἀρχομένου, νῆες ἐβδομήκοντα, ὅσαι περιεσώθησαν ἐξ ὧν Ἀντώνιος ἐκεχρήκει κατὰ Πομπηίου Καίσαρι (μετὰ γὰρ τὸ Σικελικὸν ἔργον αὐτὰς ὁ Καῖσαρ ἀπέλυσεν), ἦκεν δὲ καὶ ἐκ Συρίας Τίτιος ἑτέραις ἑκατὸν εἴκοσι ναυσὶ καὶ στρατῷ πολλῷ, καὶ κατῆραν ἅπαντες ἐς Προκόννησον. **578** Δείσας οὖν ὁ Πομπήιος τὰς ναῦς ἐνέπρησε καὶ τοὺς ἐρέτας ὥπλισεν, ὡς ἄμεινον ὁμοῦ πᾶσι κατὰ τὴν γῆν συνοισόμενος. **579** Κάσσιος δὲ ὁ Παρμήσιος καὶ Νασίδιος καὶ Σατορνῖνος καὶ Θέρμος καὶ Ἀντίστιος ὅσοι τε ἄλλοι τῶν ἀξιολόγων ἔτι τῷ Πομπηίῳ παρῆσαν φίλοι, καὶ ὁ τιμιώτατος αὐτῷ Φάνιος καὶ ὁ κηδεστὴς αὐτοῦ Πομπηίου Λίβων, ὡς εἶδον αὐτὸν οὐδὲ Τιτίου παρόντος, ὅτῳ τὰ περὶ αὐτὸν Ἀντώνιος ἐπιτρέπει, παυόμενον τοῦ πρὸς τὸν ἀμείνονα πολέμου, ἀπέγνωσαν αὐτοῦ καὶ πράξαντες ὑπὲρ ἑαυτῶν πίστιν ἐς Ἀντώνιον μετήλθον.

CXL. 580 Ὁ δ' ἔρημος ὦν ἤδη φίλων ἐς τὰ μεσόγαια τῆς Βιθυνίας ἀνεχώρει, λεγόμενος ἐς Ἀρμενίους ἐπείγεσθαι. Καὶ αὐτόν, νυκτὸς ἀναζεύξαντα ἀφανῶς, εἰδὼκεν ὅ τε Φούρνιος καὶ ὁ Τίτιος, καὶ ἐπ' ἐκείνοις Ἀμύντας. **581** Συντόνω δὲ δρόμῳ περὶ ἑσπέραν καταλαβόντες ἐστρατοπέδευσαν ἕκαστος ἐφ' ἑαυτοῦ περὶ λόφῳ τινί, ἄνευ τάφρου καὶ χάρακος, ὡς ἐν ἑσπέρα καὶ κόπῳ. **582** Ὡδε δὲ αὐτοῖς ἔχουσιν ὁ Πομπήιος νυκτὸς ἐπέθετο πελτασταῖς τρισχιλίοις καὶ πολλοὺς ἔκτεινεν εὐναζομένους ἔτι καὶ ἀναπηδῶντας· οἱ δὲ καὶ γυμνοὶ πάμπαν αἰσχυρῶς ἔφευγον. **583** Καὶ δοκεῖ τότε ὁ Πομπήιος ἅπαντι τῷ στρατῷ νυκτὸς ἐπελθὼν ἢ τῆς γε τροπῆς γενομένης ἐπαγαγὼν τάχ' ἂν αὐτῶν ἐντελῶς ἐπικρατῆσαι. Νῦν δ' ὁ μὲν καὶ ταῦτα θεοῦ βλάπτοντος ὑπερεῖδε καὶ οὐδὲν ἐπ' ἔργῳ τοιῷδε πλέον ἢ αὐθις ἐς τὸ μεσόγαιον ἐχώρει. **584** Οἱ δ' ἀλισθέντες εἶποντο καὶ σιτολογοῦντα ἠνώχλουν, ἕως κινδυνεύων ὑπὸ τῆς ἀπορίας ἠξιώσεν ἐς λόγους ἐλθεῖν Φουρνίῳ, φίλῳ τε Μάγνου γεγεννημένῳ καὶ ἀξιῶσει προύχοντι τῶν ἄλλων καὶ βεβαιοτέρῳ τὸν τρόπον.

CXLI. 585 Ποταμὸν δ' ἐν μέσῳ λαβὼν ἔλεγε μὲν ὅτι πρεσβεύσαιτο πρὸς Ἀντώνιον, ἐπετίθει δ' ὅτι τροφῶν ἐν τοσούτῳ δεόμενος καὶ ἀμελούμενος ὑπὸ αὐτῶν, τάδε ἐργάσαιτο · **586** « Ὑμεῖς δέ, εἰ μὲν Ἀντωνίου γνώμη πολεμεῖτέ μοι, κακῶς ὁ Ἀντώνιος ὑπὲρ ἑαυτοῦ βουλευέται, τὸν ἐπιόντα πόλεμον οὐ προορῶν · εἰ δὲ τὴν Ἀντωνίου γνώμην φθάνετε, μαρτύρομαι καὶ παρακαλῶ περιμεῖναι τὴν πρεσβείαν μου τὴν ἐς Ἀντώνιον ἀπεσταλμένην ἢ λαβόντας ἄγειν ἤδη πρὸς αὐτόν. Ἐπιτρέψω δ' ἑμαυτὸν ἐγὼ σοὶ μόνῳ, Φούρνιε, τοσοῦτον ἐς πίστιν αἰτήσας, ὅτι με σῶον ἄξεις ἐς Ἀντώνιον ».

587 Ὁ μὲν οὕτως εἶπεν, Ἀντωνίῳ τε θαρρῶν ὡς ἀγαθῷ τὴν φύσιν καὶ μόνα τὰ ἐν μέσῳ δεδιώς · ὁ δὲ Φούρνιος αὐτὸν οὕτως ἠμείψατο · « Ἐπιτρέποντος μὲν ἦν ἑαυτὸν Ἀντωνίῳ χωρεῖν ἐς αὐτὸν ἐξ ἀρχῆς ἢ περιμένειν ἀτρεμοῦντα ἐν Μιτυλήνῃ τὰς ἀποκρίσεις, πολεμοῦντος δέ, ἃ πεποιήκας ἅπαντα · τί γὰρ αὐτὰ δεῖ πρὸς εἰδότα λέγειν; **588** Εἰ δὲ νῦν μετέγνωκας, μὴ συγκρούειν μὲν ἡμᾶς τοὺς στρατηγούς ἐς ἀλλήλους, Τιτίῳ δὲ σαυτὸν ἐπιτρέπειν · Τιτίῳ γὰρ ἐπιτέτραπται τὰ περὶ σὲ πρὸς Ἀντωνίου · καὶ πίστιν, ἣν αἰτεῖς παρ' ἡμῶν, ἔνι σοὶ καὶ Τίτιον αἰτεῖν · Κεκέλευσται δ' ὑπὸ Ἀντωνίου πολεμοῦντα μὲν σε κατακανεῖν, ἐγχειρίζοντα δὲ πέμπειν ἐς αὐτὸν ἐντίμως ».

CXLII. 589 Ὁ δὲ Πομπήιος Τιτίῳ μὲν ἀχαριστίας ὠργίζετο, τὸν πόλεμον τόνδε ὑποδεξαμένῳ πολεμήσειν πρὸς αὐτόν· ἄλόντα γὰρ αὐτὸν αἰχμάλωτον περιεσεσώκει. **590** Ἐπὶ δὲ τῇ ὀργῇ καὶ ἠδόξει, Πομπήιος ὢν, ἐπὶ Τιτίῳ γενέσθαι, οὐκ ἐπιφανεῖ πάνυ ἀνδρὶ, καὶ ὑπώπτευεν αὐτὸν ὡς οὐ βέβαιον ἔς τε τὸν τρόπον ὑπονοῶν καὶ τινα συγγινώσκων ἔς αὐτὸν ὕβριν παλαιὰν πρὸ τῆς εὐεργεσίας. **591** Φουρνίῳ δ' αὖθις ἑαυτὸν ἐπέτρεπε καὶ δέξασθαι παρεκάλει. Ὡς δ' οὐκ ἔπειθεν, ὃ δὲ καὶ Ἀμύντα ἔλεγεν ἑαυτὸν ἐπιτρέψειν. Τοῦ Φουρνίου δὲ φήσαντος οὐδ' Ἀμύνταν ἂν δέξασθαι τόδε ὕβριν ἔχον ἔς τὸν ἐξ Ἀντωνίου τὸ πᾶν ἐπιτετραμμένον, διελύθησαν. **592** Καὶ τοῖς μὲν ἀμφὶ τὸν Φούρνιον δόξα ἦν, ὅτι ὁ Πομπήιος ἐξ ἀπορίας τῶν παρόντων ἑαυτὸν ἔς τὴν ἐπιούσαν ἡμέραν ἐκδώσει τῷ Τιτίῳ· ὃ δὲ νυκτὸς τὰ συνήθη πυρὰ καίεσθαι καταλιπὼν καὶ τοὺς σαλπικτὰς σημαίνειν τὰ διαστήματα τῆς νυκτός, ὡσπερ ἦν ἔθος, ἔλαθε μετὰ τῶν εὐζώνων ὑπεξεληθὼν τοῦ στρατοπέδου, οἷς οὐδὲ αὐτοῖς προεῖπεν οἷ χωρήσειν ἔμελλον. **593** Ἐπενόει δ' ἐπὶ θάλασσαν ἔλθων ἐμπρῆσαι τὸ τοῦ Τιτίου ναυτικόν. Καὶ τάχα ἂν ἔδρασεν, εἰ μὴ Σκαῦρος αὐτομολήσας ἀπ' αὐτοῦ τὴν μὲν ἔξοδον ἐμήνυσε καὶ τὴν ὁδόν, ἣν ἐφέρετο, τὴν δ' ἐπίνοιαν οὐκ ἤδει. **594** Τότε δὴ χιλίοις καὶ πεντακοσίοις ἵππεῦσιν Ἀμύντας ἐδίωκε τὸν Πομπήιον ἵππέας οὐκ ἔχοντα. Καὶ ἔς τὸν Ἀμύνταν οἱ τοῦ Πομπηίου πλησιάσαντα μετεχώρουν, οἱ μὲν ἀποδιδράσκοντες, οἱ δὲ καὶ φανερώς. **595** Μονούμενος οὖν ὁ Πομπήιος καὶ δεδιὼς ἤδη τὰ οἰκεῖα, ἑαυτὸν ἄνευ σπονδῶν ἐνεχείρισεν Ἀμύντα, ὃ Τιτίῳ μετὰ σπονδῶν ἀδοξήσας.

CXLIII. 596 Οὕτω μὲν ἑάλω Πομπήιος Σέξτος, ὁ λοιπὸς ἔτι παῖς Πομπηίου Μάγνου, νεώτερος μὲν ὑπὸ τοῦ πατρὸς ἀπολειφθεὶς καὶ ὑπὸ τοῦ ἀδελφοῦ μειράκιον ἤδη, λαθῶν δ' ἐπ' ἐκείνοις ἐς πολὺ καὶ κρύφα ληστεύων ἐν Ἰβηρίᾳ μέχρι, πολλῶν συνδραμόντων ἐς αὐτὸν ἐπιγνωσθέντα εἶναι Πομπηίου παῖδα, ἐλήστευέ τε φανερώτερον καὶ μετὰ Γάιον Καίσαρα ἐπολέμησεν ἐγκρατῶς καὶ στρατὸν ἤγειρε πολὺν καὶ ναῦς καὶ χρήματα καὶ νήσους εἶλε καὶ θαλασσοκράτωρ τῆς ἀμφὶ τὰς δύοσις θαλάσσης ἐγένετο καὶ τὴν Ἰταλίαν περιήνεγκεν ἐς λιμὸν καὶ τοὺς ἐχθροὺς ἐς συμβάσεις, ἃς ἤθελε. **597** Τὸ δὲ μέγιστον, ἐπίκουρος ἐν ταῖς προγραφαῖς τῇ πόλει πανώλεθρα πασχούση γενόμενος περιέσωσεν ἄνδρας ἀρίστους τε καὶ πολλούς, οἳ τότε δι' αὐτὸν ἦσαν ἐν τῇ πατρίδι. Ὑπὸ δὲ θεοβλαβείας αὐτὸς οὐ ποτε ἐπεχείρησε τοῖς πολεμίοις, πολλὰ τῆς τύχης εὐκαιρα παρεχούσης, ἀλλ' ἡμύνητο μόνον.

CXLIV. 598 Καὶ Πομπήιος μὲν τοιόσδε γενόμενος ἐαλώκει, Τίτιος δὲ τὸν μὲν στρατὸν αὐτοῦ μετεστράτευσεν Ἀντωνίῳ, αὐτὸν δὲ Πομπήιον, τεσσαρακοστὸν ἔτος βιοῦντα, ἐν Μιλήτῳ κατέκανεν, εἴτε δι' αὐτοῦ, μηνίων ἄρα τῆς ποτὲ ὕβρεως καὶ ἀχάριστος ἐς τὴν ἔπειτα εὐεργεσίαν γενόμενος, εἴτε καὶ ἐπιστεῖλαντος Ἀντωνίου. **599** Εἰσὶ δ' οἱ Πλάγκον, οὐκ Ἀντώνιον λέγοντες ἐπιστεῖλαι, καὶ νομίζουσιν ἄρχοντα Συρίας καὶ ταῖς ἐπιστολαῖς ἐπιτετραμμένον ἐς τὰ ἐπείγοντα ἐπιγράφειν τὸν Ἀντώνιον καὶ τῇ σφραγίδι χρῆσθαι. **600** Καὶ Πλάγκον δὲ γράψαι νομίζουσιν οἱ μὲν συνειδότος Ἀντωνίου καὶ αἰδουμένου γράψαι διὰ ὄνομα τοῦ Πομπηίου καὶ διὰ Κλεοπάτραν, εὖνως ἔχουσαν τῷ Πομπηίῳ διὰ τὸν πατέρα Μάγνον, οἱ δὲ αὐτὸν ἐφ' ἑαυτοῦ Πλάγκον, τάδε αὐτὰ συνιδόντα καὶ φυλαξάμενον, μὴ τὴν ταῖτιαν† Ἀντωνίου καὶ Καίσαρος ἐς ἀλλήλους αἰδῶ Πομπήιος καὶ Κλεοπάτρα Πομπηίῳ συνεργοῦσα ἀνατρέψαιεν.

CXLV. 601 Ἀλλὰ Πομπήιος μὲν ἐτεθνήκει, Ἀντώνιος δὲ αὖθις ἐς Ἀρμενίαν ἐστράτευε, καὶ ὁ Καῖσαρ ἐπὶ Ἰλλυριούς, οἱ τὴν Ἰταλίαν ἐλήστευον, οἱ μὲν οὐχ ὑπακούσαντές πω Ῥωμαίων, οἱ δ' ἐν τοῖς ἐμφυλίοις ἀποστάντες. **602** Καί μοι ἔδοξε τὰ Ἰλλυρικά, οὔτε ἀκριβῶς γενόμενά μοι γνῶριμα οὔτε συντελοῦντα μῆκος ἰδίας συγγραφῆς οὔτε χώραν ἔχοντα ἐτέρωθι λεχθῆναι <.....> τοῦ χρόνου καθ' ὃν ἐλήφθησαν, ἔδοξε δέ, συνάγοντι αὐτὰ ἐς τέλος, προαναγράψαι καὶ ὑποθεῖναι αὐτὰ τῇ ὁμόρῳ Μακεδονικῇ.

APPARAT CRITIQUE

Titulus Ἀππιανοῦ Ῥωμαικῶν ἠ΄ Ἐμφυλίων πέμπτον L Ἀππιανοῦ Ῥωμαικῶν ἠ΄ Ἐμφυλίων ε΄ P Ἀππιανοῦ Ῥωμαικῶν Ἐμφυλίων πέμπτη BJ.

I. **1 1** Κασσίου L PB : Κασί- J ut semper || Καῖσαρ J : Καί- L PB ut semper || **2 3** Αἴγυπτιον BJ : -τον L P || **4** δὴ BJ : δέ L P || οὔσιν L PJ : οὐδ΄ ὡς B || **3 1** ἐγίνετο L^{sl} PBJ : ἐγίνετο L || **2** οὐδενός post ὄντος transp. J || παρ΄ ante ἐκείνοις addidimus alii alia prop. || **3** μέρη PBJ : -ος L || **4** ἔτι Schweig. : ἐπὶ codd. || **6** μόνους L P : -ον BJ || ἐγένετο P : ἐγίνετο L BJ.

II. **4 1** ὑπελέλειπτο PBJ : ὑπο- L || **2** ἐκλέγειν L PJ : ἐπι- B || **5 5** Παρμήσιον PBJ : παρορμήσιον L || **6 1** Τουρούλιος Glandorp : Τοροῦλος codd. || **2** προεξείλεκτο L BJ : ἐξ- P || **4** ἀνεπλήρουν L PB : ἐπλήρουν J || **8 3** Μοῦρκον L PB : Μοῦλ- J ut semper || Ἀηνοβάρβον PB : Ἀηνοβάρβαρον L Ἀοινόβαρον J ut semper || **9 3** τὴν αἴρεσιν codd. : τιν΄ αἴρεσιν conii. Mend. ex Candido.

III. **11 3** ἀποικίας Musgrave : οἰκίας L^{sl} PBJ οἰκείας L || αὐτὸς L PJ : -οῖς B || **5** ὑπέσχητο L PB : -οντο J || **12 4** διεβάλλετο L BJ : -βάλετο P || παρ΄ αὐτῶν Schweig. : παρὰ codd. πράγματα conii. Bekker || **13 2** στρατείας PBJ : στρατηγίας L || **14 2** σὺν om. P || ἀπὸ L BJ : ἐκ P || **5** δύο ἔδωκεν add. Schweig.

IV. **15 2** ἐκ τῆς iter. J || **5** Δολοβέλλαν L PB : -βέλαν J ut semper || **16 1** Ἑλληνας L PJ : Ἑλη- B || **2** νέμονται L PJ : -τας B || **17 2** Ἄτταλος L¹ PBJ : Ἄτα- L || **18 1** ἐπεὶ δέ ἐδέησεν om. J || **2** τῶν iter. J || **19 2** αἰτούντων L PB : ἀπαιτούντων J || **20 1** τοῖονδε L BJ : τοιοῦτον P || ἡμετέρων πολιτῶν L PBJ¹ : πολιτῶν ἡμετέρων J.

V. **21 7** ἐκατέρου nos : ἑτέρου codd. || **22 2** αὐτοῖς PBJ : -ῆς L || **3** ἢ καὶ ante εἰ addidimus : ἢ addere uol. Mend. || **24 2** δέ om. J || ὡς delere uol. Mend. ex Candido || **3** συνειῖσι L BJ : συνοίσει P || γε nos : γὰρ codd. δέ conii. Schweig.

VI. **25 1** εἴκοσι L¹ PBJ : -σιν L || **26 4** τοῖς PBJ : ταῖς L || **5** τοὺς iter. P.

VII. **28 3** τῶ ante φόνῳ add. L || **4** τοῦ ante Καίσαρος add. L || **31 3** τὴν ante Παλαιστίνην B^{ac} || Ἰτουραίαν PBJ : Τουραίωνα L || **4** ἐσφοράς L PJ : ἐς φοράς B ut plerumque || ἐπέβαλλε L P : -βαλε BJ || **5** τε om. P || Σισίννη L PB : -σίννη J || **6** Σισίννου B : -σιννίου L P : -σίνου J || οἱ post φανείσης transp. P || καὶ del. Schweig. || Γλαφύρας Schweig. : γλαφυρᾶς codd. || **7** πόλεις BJ : πόλιν L P.

VIII. **32** 2 *Καίσαρι* L BJ : -ος P || 3 *αὐτῆς* nos : -οῖς codd. -ῶ conī. Mend. ex Candido ||
τὰ om. L P || 5 *τυχόντος* BJ : -ι L P || **33** 1 *δὲ* post *ὁ* om. BJ || 2 *αὐτῆς* L¹ PBJ : -οῖς L ||
5 *Γαβι-* PBJ : *Ταβι-* L || *στρατεύονται* L PB : -οιτο J.

IX. **34** 4 *Λευκοφρυγῆς* L P : -φρυγηγῆς L¹ : -φρύνης B^{ras} : -φρύης J || *ὁ* om. J || **37** 1
Πάλμυραν L P : -α BJ || 3 *ἐφόριοι* PBJ : *ἔφοροι* L || 4 *ἐκατέρους* PBJ : -ας L || **38** 1
Παλμυρηναίων L P : *Παλμυρηγῶν* BJ || 2 *τε* om. J || 4 *οὐδέ τι* PBJ : *οὐδ' ἔτι* L ut uid. :
οὔτε τι conī. Bekker.

X. **39** 2 *ἐκ Συρίας* L¹ PBJ : *γὰρ* L || **40** 3 *Γαβί-* J : *Γαουίνιον* L PB || *πολεμήσαντα*
PBJ : -σοντα L || *ἐπὶ* PBJ : *ἐπεὶ* L || 4 *Κράσσον* PBJ : *Κράσον* L ut semper || **41** 1 *ἄρα*
om. P || *στάσιν* L BJ : *στάσις* P || **42** 2 *Παρθυηνήν* Bekker : *Παρθυήνην* codd. || 3
συστῆσαι L¹ PBJ : *στῆσαι* L || 5 *ἦει* PBJ : *εἶη* L.

XI. **43** 1 *ἐπεδέχετο* L BJ : *ὑπ-* P fortasse recte || 4 *ἀπετέθειτο* L PB : *ἀπετίθετο* J || **44**
2 *διατριβάς* Viereck ex Wilamowitz : -αὶ codd. || *μόναι* L PBJ^{sl} : -ων J.

XII. **45** 2 *Βρεντεσίω* L PB : *Βρεντη-* J ut semper || **46** 4 *Σεξσίω* L PB : *Σεξτ-* J ut
semper || *τοῦτον* P : *τοῦ* L *αὐτόν* BJ || **47** 2 *ὁ δὲ* L¹ PBJ : om. L || **48** 4 3 *ἐπιλεγμένοι*
L¹ PBJ : -μόναι L || *ἐπινείμασθαι* PBJ : -εσθαι L || *ἐν ἄλλαις* codd. : *ἐν ἀλλήλαις*
conī. Schweig. || 5 *τὴν* ante *τίμην* addere uol. Viereck || **49** 2 ante uel post *ἀλλὰ* lac. ind.
Viereck et Mend.

XIII. **52** 5 *οὐ* om. BJ || *ἐπικρατήσοντες εἰ μὴ βεβαίως* add. Schweig.

XIV. **54** 2 *Φουλούια* scripsimus : *Φουλβία* codd. || 3 *τὴν ἀποδημίαν* Mend. : *τῆς*
ἀποδημίας codd. || *ἐπιτροπεύων* L BJ : *ὑπατεύων* P || 5 *κατοικίσεις* L B¹J : *κατοική-*
PB || **55** 4 *παραδόντι* P [*παροδόντι* L¹] : *προδόντι* L *παρόντι* BJ || **56** 3 *τῆς* Schweig. :
ἡ codd. || **57** 2 *Ἀντωνίου* L PB : -ω J || **58** 3 *ἀπέφαινον* L PBJ^{mss} : *ἀπέφηναν* J || *τι* L
PBJ^{sl} : *τοι* J || **59** 1 *δὴ* L PB : *δὲ* J.

XV. **60** 3 *πολέμους* PBJ : -μίους L || 6 *ἐς τὰ ἐσόμενα τῶν ἐστρατευμένων ὄντων*
nos : *ἐς τὰ τῶν ἐσόμενα ὄντων* L *ἐς τὰ ἐσόμενα ὄντων* BJ *ἐς τὰ ἐσόμενον*
ὄντων P *ἐς τὰ ἐσόμενα ὄντων τῶν στρατιωτῶν* conī. Viereck || 7 *λάβοιεν* L PBJ :
-ε L¹ || **61** 2 *χρῆζειν* PBJ : -ων L || **62** 1 *τῶ* L PBJ^{mss} : om. J || 4 *στρατὸς* L PB :
στρατηγὸς J || **63** 2 *τοῦ* om. PBJ.

XVI. **64** 1 *τῶ* om. P || 2 *τῆς γῆς* nos : *γῆς* J : *τῆς* L B : *τὴν* P || **65** 1 *Νώνιος* L BJ :
Νώνν- P ut plerumque || 5 *ἐξαλόμενον* L PB : *ἐξαλλ-* J || 5 *ἐξείρυσαντες ἔκανον*
Geslen : *ἐξείρυσάν τ' ἐς ἐκεῖνον* L : *ἐξείρυσάν τε ἐκεῖνον* PBJ || **66** 3 *ἀναθρέψειν*

L P^sBJ : ἀνατρέψειν P || αὐτῶν post μάλλον transp. BJ || 7 ἀπό nos : αὐτοῦ codd. || 8 ἐς τὸν L¹ PBJ : τὸν L.

XVII. 68 1 αἶδε post ἔτων transp. J || 3 στρατοὶ L BJ : στρατηγοὶ P || 69 4 ἀνάγκης L P : -ην J : -η B || 70 3 τὸ ante πλήθος add. P || 4 οὐκ L BJ : οὐτ' P || 71 2 οὐδέ ἕτερα L PB : οὐδέτερα J || 3 ὡς ἀπάντων codd. : οὔσα πάντων conii. Musgrave || 4 βοηθούτων BJ : βοηθεῖν L P.

XVIII. 72 1 ἐς L PB¹J : αἶ B || 2 στασιάρχαις LP : -οις BJ || 4 γεωργομένης om. P || 73 1 ἀπέκλειε L BJ : ἀπέκλεε P.

XIX. 74 5 ἀμυνεῖν Mend. : ἀμύνειν codd. || 75 2 Φουλβία ὡς πολεμοποιοῦντα BJ : -αν ὡς πολεμοποιοῦσαν LP || 3 Μάνιος L BJ : Μάνιν- P ut plerumque || 76 2 ἔπεμπεν [-ε] L PJ : ἔπεμψεν B || τοὺς ante ἐψομένους add. P || 77 2 Βρεττ- scrip. Mend. et Viereck : Βρουττ- [Βρουτ- P] L B Βρηττ- J || 78 4 στρατευσάμενοι nos : στρατεύομενοι codd. ἐστρατευμένοι Mend. || βεβαίους L¹ PBJ : -ως L ut conii. Mend. || 5 φυλάσσοντας L PB : φυλάττοντες J.

XX. 79 2 αὐτοῖς L PB^sJ : -ῶ L^s B || 4 στρατευσαμένοις L PB : στρατευομένοις J || τε codd. : δέ Bekker || 6 τὸν BJ : τοῖς L PB^s || 80 5 Ἀσίμιον J : Ἀσίμιν- L PB ut plerumque || Πολλίωνα L PB : Πολί- J || 81 3 Σαλοιδιηγός scripsimus : Σαλβι- codd. ut plerumque || ἀκωλύτως Mend. : ἄκων codd. || post ἀκωλύτως lac. indicauimus et εἶχε καὶ ὁ στρατός uel similia addendum esse censuimus || αὐτῶ LP B : -οῖς J.

XXI. 82 1 Πραίνεσθὸν edd. : Πραίνετὸν L¹ PBJ Παι- L || 83 1 πρὸς ante Λέπιδον add. BJ || post Φουλουία interpunximus : post Λέπιδον interp. Viereck || ἔνα nos : εἶναι L om. PBJ || ἤδη P BJ : om. L || 2 τοῦτον L BJ : τοῦτο P || 5 ἐρευνόμενος L^s PBJ : -οι L || 84 5 αὐτοῦς L PB : -οῖς J || 85 3 inter κοινωνὸν et ᾧ lac. indicauimus : κοινωνὸν ᾧ codd. κοίνω νόμω conii. Madvig.

XXII. 86 4 προκαταλαμβάνειν L^s PBJ : κατα- L || 87 5 τὰ om. J || 88 1 ἐθέλοι PBJ : -ει L || διωκμένων L¹ PBJ : διωκο- L.

XXIII. 90 1 τοῦ ante δέ στρατοῦ add. L || 2 ἐστρατευμένα PBJ : -ων L.

XXIV. 95 4 καὶ τὰ L BJ : κατὰ P || 97 2 ante ἦ lac. indicauimus : ἦ B ἦ L PJ delere uol. Schweig. || 4 Ἀντίου C. Steph. : Ἀντωνίου codd. || 5 Λανουβίου scripsimus : Λανουβίου Geslen Λιβανούβιος codd. || Νεμοῦς codd. : Νέμοις scrip. Nauck || Τίβυρος L PJ : -ις B.

XXV. **99** 4 *στρατεύονται* nos : -σονται codd. || 5 *συστρατευόμενοι* codd. : -σόμενοι Mend. || **100** 1 *τε* PBJ : *ποτε* L || 4 *Κεφαληνίας* L PBJ : *Κεφαλλ-* L^{sl}.

XXVI. **102** 2 *Φάγγωνι* L¹ PBJ : *Φάγω-* L || 4 *Λιβύων* L BJ : *Λιθ-* P || 6 *τῶν* post *ληφθέντων* om. L P || **103** 3 *Καρρίνα* L PB : *Καρίναν* J.

XXVII. **105** 3 *στρατολογήσοντας* L BJ : -σαντας P.

XXVIII. **108** 3 *ὑμῖν* L BJ : *ἡ-* P || 4 *χρη* om. J || **110** 1 *πέιθονται* L BJ : *πύ-* P.

XXIX. **111** 1 *τὸ* LPB : *τὸν* J || 4 *ἐπανιόντα* L^{sl} PBJ : -ιέντα L || **113** 1 *βουλῆς* L BJ : *////* P || 2 *καθαιροῖτό* PBJ : -εἰτό L.

XXX. **115** 1 *δῆ* om. P || **116** 1 *Φουρνίου* Geslen : *Φορμ-* P *Φιρμ-* L BJ || 3 *Σεντίαν* L P¹BJ : *Σι-* P || **118** 2 *τοῦ* L^{sl} PBJ : *τε* L || 5 *ἀλλάξεσθαι* B : -ασθαι L PJ || 6 *παρανόμου* post *ἀντι* transposuimus : *ἀντι* ante *παρανόμου* addere uol. Viereck *παρανόμου* delere uol. Mend. || *πατρίον ἀντι* L PB^{pc}J || *καὶ* ante *τυραννικῆς* addidimus : *τοῦ* L uel *τῆς* BJ praebent codd. praeter P.

XXXI. **119** 3 *ἀποικίδων* Musgrave : *ἀποικιῶν* codd. || 4 *ἐκρατύνατο* L PB¹J : -ετο B || **120** 2 *τι* om. P || 4 *κοινης* om. P || **121** 2 *τοῦ* codd. : *τῆς* Viereck ex recc. || **122** 1 *ἐπι* codd. : *περὶ* prop. Schweig. || 2 *Βαλβιδιήνω* P || *Σούτριον* Cluverius : *Σούβριον* codd. || **123** 3 *Ἀγρίππα* [uel *Ἀγρίππα*] P -ου L BJ ut semper.

XXXII. **124** 1 *ἐπιβουλῆς* L P¹BJ : *βουλῆς* P || 2 *Περυσίαν* L BJ : *Περι-* P || **125** 4 *τὸ* ante *κεφάλαιον* add. J || **126** 4 *στρατιᾶς* L PBJ : *στρατείας* L^{sl} || *παριέντες* BJ : -ιόντες L P || 5 *οὐδέτερος* L¹ PBJ : *οὐδ' ἕτερος* L || **127** 2 *πλέουσιν* L PB : *πλέουσιν* J || 3 *ὁμοῦ* om. P || **128** 1 *βοηθεῖν* om. J || 2 *Τισιηνὸν* Schweig. : *Τίσινον* BJ : *Τίσινον* L P || 4 *ὄχυρᾶ* L PB : *έ-* J.

XXXIII. **130** 1 *Ἀτήιον* Schweig. ex Candido : *Στήιον* codd. || 3 *Πλάγκον* Schweig. : *Πλάκκον* L PB *Πλάκον* J ut semper || **131** 3 *δι' ἄγνοιαν* [uel *καὶ ἀγνοία*] post *διχονοία* addere uol. Mend. || **132** 2 *οὐδέ* codd. : *οὔτε* Bekker || 3 *Ῥάουενναν* scripsimus : -βενναν L PB -βεναν J ut semper || *Ἀρίμινον* L BJ : *Ἀρίμη-* P || *Σπωλήτιον* Geslen : *Πωλήτιον* L PB *Πολήτιον* [Πολί- J^{sl}] J¹ *Πολητίον* J || **133** 4 *ἐπ'* PBJ : *έξ* L.

XXXIV. **135** 2 ἀθρώως L PJ : ἀγρίως B || **136** 3 διεκπαίσεων PBJ : ἐκδιεπέσεων L : ἐκδιεπαίσεων L^{sl} || **137** 2 στρατηγίσι PBJ : -γίαις L.

XXXV. **139** 1 κάμνοντα post λιμῶ transp. BJ || 2 τοὺς L PB¹J : τοῦ B ut uid. || **140** 2 αὐτοῖς L P : -οὺς BJ || 2 Σαλβιδιηνοῦ L BJ : βιδιηνοῦ P || τι BJ : τε L om. P || 4 ἀμφὶ L BJ : περὶ P || 5 πύρα post πολλὰ transp. J || **141** 3 δ' ἔτι L BJ : δέ τι P || **144** 1 ἠλῶντο J : ἠλῶντο L PB ἠλλῶντο J^{sl}.

XXXVI. **146** 2 ἀποδεξάμενος L^{sl} PBJ : ἀπωσάμενος L || 4 ἀπάντων L PB : ἀπαντώντων J || **147** 3 σανίδας L PB¹J : σαδας B || 4 λίθους L P : λίθοι BJ || γέρα L BJ : γέρα P || **148** 3 ἐνεχείρουν L PB : ἐνεχύρουν J || 4 μολιβδαίναις L BJ : μολιβδίναις P μολυβδαίναις scrip. Viereck || **149** 1 ἐπ' εἶδη δέ τινα καὶ nos : ἐπεὶδη δέ τινας [om. P] codd. post τινας lac. ind. Schweig.

XXXVII. **150** 2 μάλιστα iter. P^{ac} || **152** 3 συνεκέκοπτο L BJ : συνεκόπτετο P || ἐπελελοίπει L BJ : ἐπι- P.

XXXVIII. **155** 4 ἐδίδαξεν L PJ : -αν B || **156** 4 ἡγεμονικῶν L BJ : ἡγεμόνων P || **157** 2 τινων L BJ : -ος P.

XXXIX. **159** 4 ἀνδρῶν om. J || **161** 1 μεταβάλλειν L BJ : -βαλεῖν P || **162** 1 διέβαλλε L BJ : -βαλε P || 3 τινα om. P || πιστεύσειν BJ : πιλλισιν L om. P || ὀρῶντα BJ : ὀρῶν L P || **163** 2 ὑμῖν Viereck : ἡμῖν codd. || δ' εἴσονται BJ : δείσαντες L P || 3 αὐτῶν BJ : ἑαυτοῦς L P || **164** 1 τε om. L BJ || 4 ἐγκαταλελείμεθα L PB^{sl}J : -λείμεθα B || **166** 2 τι post ὅ add. Nauck || 2 δέ L PB : τε J || 5 οὐδέ L¹ PBJ : ἦ L || ἡσησμένοις L PJ : -μένης B¹ [sic] : -μένης B.

XL. **167** 2 ἀνώμοζον L^{sl} B : ἀνόμοζον L PJ || ἑαυτῶν L P¹BJ : -ῶ P || 3 ἐσχάτης L PB^{sl}J : -του B || 5 ἡττημένου L PB^{sl} : ἡττω- BJ || **168** 3 οὐκ om. J.

XLI. **171** 1 ἰδίᾳ PBJ : -αν L || **173** 2 σημείων PBJ : ὁμοίων L || **174** 1 τὴν στολὴν καὶ ὑπολιπόμενος addidimus ex Mend. et Viereck : τὴν στρατηγικὴν στολὴν καὶ ἀποπεμφάμενος [ὑπολιπόμενος Viereck] addere uol. Mend. || 3 Καῖσαρ L PJ : καί B || **175** 4 ἔτι om. P.

XLII. **177** 2 τοι L PJ : σοι B.

XLIII. **179** 5 πρόσκαιρον L PBJ : πρὸς καιρὸν L¹ || **181** 2 ἐπεὶ δέ δὴ L BJ : ἐπειδὴ δέ P || **182** 1 ὁ om. P || **183** 2 διέβαλλες L B : -βαλες PJ || 3 κεκράτηκας PBJ :

κεκρατήκασιν L || **184** 2 νίκησας Mend. : νικῆσαι L P νικήσαντα BJ || 3 μέν post βουληθέντα add. BJ || ἠπτηθέντα P : οὐ δυνηθέντα BJ om. L.

XLIV. **186** 3 συμβουλεύω L P : -σω BJ || 4 τήν ante σήν add. BJ || φιλονεικίαν PBJ : φιλοικίαν L || 5 κωλύσαι L PB¹J¹ : κολά- BJ || 6 τύχαις ἢ χρείαις L BJ : χρείαις ἢ τύχαις P || ἐθελήσοντάς PBJ : -σαντάς L || **187** 3 τίνυσθαι L PB : τίνν- J.

XLV. **188** 3 ὄντι Schweig. : -α codd. || **189** 2 μοι om. BJ || 5 ἔδωκας Schweig. : -α codd. || **190** 4 παρ' ἐμοῦ αὐτοῦ nos : περι' ἐμαντοῦ codd. περι' ἐμοῦ conii. Nauck.

XLVI. **192** 2 τοῦ Καίσαρος L PBJ^{sl} : τῶ Καίσαρι J || **195** 2 συμβόλω PBJ : -ον L.

XLVII. **197** 3 ἀτυχήσαι PBJ : εὐ- L || **198** 3 ὑμῶν L BJ : ἡ- P || 5 καὶ ante ἐμοί add. J || **199** 2 ἂν om. B.

XLVIII. **201** 4 ὄντες post πάντες addidimus : ἐλεεινῇ ὡς ἐν post καὶ addere uol. Mend. ex Candido || 4 ὄξεια L¹ PBJ : -εῖα L || **202** 1 καὶ om. L P || 4 προδεδιδαγμένοι L PB^{sl}J : προδεδιγ- B.

XLIX. **204** 5 τήν ante Περυσίαν add. J || **205** 1 τόδε L B¹J : τότε PB || 2 Τυρρηνῶν L^{sl} PBJ : Τυρη- L || 3 δωδέκα B : δυόδεκα L PJ ut semper || **207** 2 ἐπί τισι post θορυβῶν transp. J || 3 καὶ ἦσαν L P : οἱ ἦσαν BJ || Καννούτιός Viereck : Κανούν- codd. || 4 καὶ del. Geslen || Φλάουιος scripsimus : Φλάβιος P Φλάβιος L BJ.

L. **208** 1 τῆς L¹ PBJ : τοῖς L || 2 ὦδε L PBJ : ὄδε L^{sl} || 3 Πλάγκος Schweig. : Πλάκκ- L P¹B Πλάκ- PJ || 5 μέρη L P : τέλη BJ || γεγυμνασμένα L BJ : -ον P || **209** 6 ἀπολειφθέντα J : -ληφθέντα L PB || **212** 3 εὐτρέπιζον P ut conii. C. Steph. : εὐπρέ- L BJ.

LI. **213** 1 Φίφιος L : Φούφ- PB Φούβ- J || **214** 4 Φιφίου scripsimus : Φουφ- L¹ PB : Φουβ- L J || 5 καὶ iter. L.

LII. **216** 2 post ἐλθόντας lac. indicauimus || εἴτε L P : ἔτι BJ || **217** 2 οὖν L^{sl} PBJ : om. L || 5 Σατουρνῖνος L B : Σατορ- PJ || 6 αὐτόν L BJ : -ῶ P || 7 Καίσαρα PJ : -ι L -ος B || **218** 2 γινώσκειν PB¹ : γινώ- L BJ || 3 πολεμοίη BJ : -ώη L P || χρήσεσθαι BJ : -σασθαι L P || ἐμμένοι L PB : -ει J.

LIII. **219** 3 ἀκριβές post εἰδώς transp. J || 4 μετά PBJ : μὲν L || **220** 2 διερεθίσματος L BJ : ἐρεθίσματος P || **221** 2 ἐνόμιζεν L PJ : -ον B || **222** 2 Μαικήνα L PJ : Μου- B || 3 τῆ L BJ : τοῦ P.

LIV. **224** 2 ποιοῖτο PBJ : -εἶτο L || **227** 2 οἰχήσομαι L P¹BJ : οἰκ- P || **228** 3 συμμοναρχήσοντας L PB : συμμαχή- J || ἠγῶμαι Schweig. : ἐγῶμαι L P¹BJ ἐγῶμοι P ut uid. || **229** 2 τοῦ om. L BJ || 4 αὐτῆς Πεδουκαίου BJ : αὐτῆ Σπε- L αὐτῆ Σπεν- P¹ αὐτοῦ Σπεν- P || 5 aut Λευκίου ut locum desperatum ponere aut post Λευκίου lacunam indicare statuit Schweig.

LV. **230** 1 Λεύκιον L PJ : -ος B || 3 Κερκύρας PJ : Κορ- L B || **231** 1 αὐτῶ L BJ [αὐ- Mend.] : οὕτω P || **232** 5 μᾶλλον ante παρασπονδουμένοις transp. P || **233** 3 τῆν om. P || **234** 1 καθήρουν L P¹BJ : καθήλ- P || 5 ὁ om. P.

LVI. **236** 3 τῆς iter. P^{ac} || τῆς πόλεως post τὸν ἴσθμον transp. J || **237** 1 χερρόνησος L P : χερρόνη- BJ || 3 μέγαν L PB : -α J || **238** 1 ἐκέλευε L^{sl} : -ον L PBJ || 3 τέλεισιν L PBJ : -η L^{sl} || 4 Ἀντωνίου post καταπλαγέντας transp. P || **239** 2 Σιποῦντα Cluverius : Σιγιοῦντα codd. ut semper || 2 τοῦ ante Ἀντωνίου add. BJ || 3 ἐπενέμετο BJ : ἐπένεμε L P.

LVII. **240** 2 Ἀυσονίδα BJ : Λυ- L P || **241** 4 ἐαυτοῦ L PBJ : -ῶ J^{sl} || **242** 2 πάντη Dindorf : πάντι codd.

LVIII. **243** 2 πλέονας L P : μείονας BJ || στρατὸν iter. P || 6 αὐτῶ PBJ : -ῶν L || 7 ἔμελλε om. P || **244** 2 Κωνσεντίαν L P : Κον- BJ || **245** 2 πεντακοσίων BJ : δια- L P || 3 ὀργῆς codd. : ὀργῆς conii. Mend. || 5 ἔτι om. P.

LIX. **246** 2 alt. τῶ L P : τοῦ BJ || **247** 1 ἀντεπικαλούντων L P : ἀντεπεγ- BJ || 2 πολεμήσουτες L PBJ^{pc} : -σον J^{ac} || 4 ἀποτείχισιν C. Steph. : ἀπόκλεισιν L PB ἀκόκλεισιν J || 6 Γαίου L¹ PBJ : Καί- L || **248** 1 ἐς ante τὴν γνώμην add. L P || 4 ἦ L PJ : οἶ B || 4 ἀμννούμενοι L BJ : ἀμννό- P || **249** 4 τε om. J || 5 ἀπολείπων codd. : ἀποπλείων conii. Mend.

LX. **251** 3 Καίκινα scrip. Schweig. : Κεκήνα L PB Μαικήνα J || **252** 3 εἴ τι L^{sl} PBJ : om. L || ἐπιστέλλει L BJ : -οι P || **255** 3 τοὺς L P¹BJ : τοῖς P || 5 δέ om. P.

LXI. **256** 2 ἴν' — μοι post περιέσωσα transp. J || 3-4 ποιῆ — ἐχθρούς om. L P || **257** 4 ἐπαρθεῖς ἐμάνη BJ [ἀνιαθεῖς ἐμάνη LP] ut locum desperatum posuimus || 5 Πλάγκου L ut scrip. Schweig. : Πλάκκ- L¹ PB Πλάκ- J || **258** 3 ἀν del. Viereck.

LXII. **261** 1 ἡ δὲ BJ : οὐδὲ LP || 3 οὐδ' ante εἰ δ' add. L || 4 interrogandi signum post χαλεπαίνοντες ponere uol. Mend. || **263** 1 Καίσαρ L¹ PBJ : Καῖ - L || ἐπικαλῶν L P : ἐπεγ- BJ || **263** 4-**264** 1 ἐπιβέβηκε - θαρρῶν om. P || **266** 4-5 μεμφόμενος Ἀντώνιον ante ὡς addidimus alii alia prop.

LXIII. **267** 4 μέμψεσθαι BJ : -ασθαι L P || 5 ὑφ' αὐτοῦ Mend. ex Candido : ὑπ' αὐτοῦ codd. || **268** 3 ταξιαρχῶν codd. : ταξιάρχων prop. Mend. || **271** 2 ἰσχυριζομένου PBJ : -ων L.

LXIV. **272** 2 ἐς om. J || 4 κοινόν codd. : οἰκεῖον conii. Viereck || 6 ἀμνηστίαν L PB : -α [lege -α] J || **273** 1 ὑπογύως δὲ Μαρκέλλου L PB : Μαρκέλλου δὲ ὑπογύως J.

LXV. **274** 2 ὄρον L PB : ὄρμον J || Σκόδραν πόλιν Le Paulmier : κοδρόπολιν codd. || 4 τὸν ante ποταμόν add. L || **275** 5 ἀκωλύτως post ἴσον transp. J || **276** 4 Λαβηγόν L BJ : Λαβηγ- P || 5 Ἰωνίας J : Ἰονίας L PB.

LXVI. **277** 1 Ἐλενον L BJ : Ἐλνον P || **279** 5 ἔδωκεν PBJ : ἐδόκουν L.

LXVII. **280** 2 τῶν L PBJ^{sl} : τοῦ J || **282** 4 τι PBJ : τε L || **283** 4 πολέμους codd. : πολεμίους Mend. || 6 προγραφὰς L P^{sl}BJ : προφὰς P || 7 περιδύοιεν P ut conii. Musgrave : περιδεύ- L περιοδεύ- BJ || αὐτοὺς L P¹BJ [αύ- Mend.] : αὐτοῖς P || **284** 2 καὶ om. P || alt. καὶ om. P || 5 ἐκλογίσασθαι L PJ : -σασθε B.

LXVIII. **287** 2 παριέντων BJ : -ιόντων L P || οὐδ' ὡς L¹ PBJ : om. L || 3 αὐτὸν L : -ῶν PBJ || 5 ἐδύναντο L P¹BJ : ἐδα- P || 6 οὐκέτι L PB : οὐκ J || **288** 3 ποτε om. J || ἐνοχλοῖη Schweig. : -οί B -οῖ J -ῆ L P || **289** 3 εὐσχήμονα L : ἀ- PBJ.

LXIX. **290** 2 Λίβωνος L PJ : Λίβε- B || 2 συνθέσει Musgrave : συνησθήσει codd. || 3 ἐπεστελλον PBJ : ἀπ- L || **291** 1 ἐς νῆσον L P¹BJ : ἐν νήσῳ P || 2 Πιθηκούσας PBJ : -κούσας L.

LXX. **293** 4 παραδοκοῖη Herwerden et Fennema : καὶ δοκοῖη [-εῖη L] codd. || **294** 4 Συρακούσας L PB : Συρρ- J || **296** 4 καὶ ante ἐλθόντα add. L P.

LXXI. **298** 4 ἰδίᾳ nos : διὰ codd. alii alia prop. || 6 αὐτοὺς PBJ : -οῖς L || ὡς ante μὴ addere uol. Schweig. || **299** 2 ἦκειν om. J || **300** 1 ἦται L¹ PBJ : ἦκ- L || 4 ἀναλώκεσαν codd. : ἀπωλωλέκεσαν conii. Schweig. || **301** 1 ἐπειγόμενοι L PBJ^{pc} : πει- J^{ac} || 2 ὑπὸ

om. J || 4 *αὐτοὺς οὕτως* nos ex Gedeonis coniectura : *αὐτοῖς αὐτοὺς* L PB¹J *αὐτοὺς οὐτοὺς* B *αὐτοὺς* Mend. || **302** 2 *μύσος* BJ : *μῦ-* L P [*μῖ- ab²*] || 3 *κατερρήξατο* L P¹BJ : *κατερή-* P.

LXXII. **303** 1 *Ἀντωνίου καὶ Σκριβωνίας τῆς* post alt. *τῆς* addidimus : *alli alia prop.* || 2 *Δικαιαρχέων* Musgrave et Schweig. : *δὴ καὶ ἀρχαῖον* codd.

LXXIII. **313** 2 *ὄμως* Viereck : *ὀμοίως* codd. || *ἀν* om. P || 3 *Σόσιον* J : *Σόσσο-* L PB.

LXXIV. **314** 2 *Καῖσαρ δέ* L^{pc} PBJ : *καὶ Σαρδῶ* L^{ac} || 3 *ἐπαιάνιζον* PB^{sl}J : *ἐπαιώ-* L B || 4 *ἐπιχωρίου* L PJ : *ἐπὶ χωρίου* B || **315** 2 *ὑποδέξεσθαι* B : *-ασθαι* L PJ || *ἐσελθόντες* PBJ : *ἐπ-* L.

LXXV. **318** 3 *πράξει* Mend. : *-ειεν* J *-οιεν* L PB || **319** 1 *πη* PBJ : *ποι* L || 2 *Ἰδουμαίων* codd. : *Ἰουδαίων* coni. Musgrave || 3 *Σαμαρέων* L PB : *-ραίων* J || **320** 2 *συγχειμάσειν* L PB¹ : *συμμαχή-* BJ || 3 *Παρθηνούς* P ut coni. Schweig. : *Παρθνηνούς* L BJ || 7 *ἔχοι* L P : *-η* BJ.

LXXVI. **322** 1 *τῆς* om. P || 2 *τῆς* add. L || 4 *τετράγωνον* L PB¹J : *-γωνον* J || **323** 4 *γυμνασία* Musgrave : *χειμασία* L PB *συμμαχία* J || *τελῶν* L : *θ' ὡς* P *τε* BJ *τε* *θεῶν* coni. Musgrave || **324** 4 *ἐσεδέχοντο* L PBJ : *-αι* J^{sl} ut uid.

LXXVII. **325** 1 *ὑπονοεῖτο* PBJ : *ἐπ-* L || **326** 1 *ᾠφειλον* PBJ : *ᾠφελον* L || **329** 2 *ἔλεγον* *σφᾶς* L¹ PBJ : *σφᾶς ἔλεγον* L || 3 *προύφερε* PBJ : *προσέ-* L.

LXXVIII. **330** 2 *πειθόμενον* L B¹ : *πυ-* PBJ || 4 *Κύρινου* om. L P || *καὶ Σαρδοῦς* BJ : *Καίσαρα ὡς* L P || **331** 3 *ὑπήγετο* L BJ : *ἐπ-* P || 5 *οὔνεκα* L PB : *ἐ-* J || **332** 2 *Κύρινος* L BJ : *Κῦ-* P ut semper || *ψιλῶν* Schweig. : *φίλων* codd. || 3 *τῶν* om. L P.

LXXIX. **334** 3 *παράσπονδον* L PB¹J^{no} : *-νομον* J || 4 *ἀνέπαυε* L PJ : *-σε* B || **335** 2 *τις* post *εὐρέθη* transp. L || 3 *παραλελειμμένου* BJ : *δεδαπανημένου* L P || 4 *πρό* L B : *πρός* PJ.

LXXX. **337** 1 *μέν* post *ἔπεμπεν* addere uol. Mend || 2 *ἐκρατύνετο* L PB : *-ατο* J || **338** 3 *ἦγαγε* L BJ : *ἦγάπα* P || 4 *Καλουσίω* L PB : *Καλουη-* J || **339** 2 *συνάγων* BJ : *συναγαγών* L P || 3 *Κοριφίκιον* L^{sl} PBJ : *Κορι-* L || **341** 4 *τουθ' οἱ* BJ : *τουτ' οἱ* L P.

LXXXI. **343** 3 *Μεσσήνη* edd. : *Μεσή-* codd. || *Καλουι-* PBJ : *Καλι-* L || 4 *Μενεκράτη* L¹ PBJ : *μέν έκράτη* L || **344** 1 *ὄδε* L BJ : *ὠδε* L^{sl} P || 5 *μηνοειδεῖ* L¹ PBJ : *-δῆ* L || *αὐτοῦς* Schweig. : *-οῦ* codd. || 7 *ρύμης* Schweig. : *ρώ-* codd. || 8 *ἐγχρίπτων* B : *ἐγχρίπτων* PJ *ἐχρίπτων* L.

LXXXII. **347** 4 *σιδεραι'* PBJ : *-αῖς* L || 5 *ἀπέλειπον* PBJ : *-λιπον* L || **348** 4 *καταρράκται* L B : *καταράκ-* PJ || 5 *βαλλόμενα* PBJ : *καλούμενα* L || **349** 4 *πολυγλώχινι* L P¹BJ : *πολυγχ-* P.

LXXXIII. **351** 1 *μέν* ante *λαιὸν* add. uett. || 3 *ἐκφυγούσας* L BJ : *ἐκφεύ-* P || 6 *συνήραξε* L B : *συνήρρ-* J *συνέρρ-* P || *ἐξαλομένων* L PB : *ἐξαλλ-* J || 8 *εἴλκυσε* nos : *ἐκωλυσε* codd. || **352** 5 *χειρῶν* Tyrwhitt : *κεί-* P¹ : *καί-* P : *κέ-* L BJ.

LXXXIV. **353** 2 *προσέδοκα* PBJ : *-έδωκα* L || **354** 2 *διεπεπλεύκει* PBJ : *έπε-* L || 4 *αὐτῷ* om. B || **356** 2 *Δημοχάρην* PB : *-ιν* L *-η* J || 3 *τε* post *Μηνοδώρου* add. J || *Μενεκράτους* L^{sl} PBJ : *Μηνο-* L.

LXXXV. **357** 3 *Σκύλαιον* PB : *Σκύλαι-* L J || 4 *ἐπικάμπτοντι* [-*κάπτοντι* L] L PBJ^{sl} : *παρα-* J || 5 *ἐνέβαλλε* L B : *-βαλε* PJ || **358** 1 *ναυμαχίαν* PBJ : *-αρχίαν* L || 3 *ἀπ' ἀρχῆς* L PJ : *ἀπαρχῆς* B || **359** 2 *ἀρασσόμεναι* P ut conii. Mend. ex Candido : *-οι* L BJ || 3 *ἀλλήλας* PBJ : *-ους* L || *ἐνεπίπλαντο* P^{sl}J : *ἐνεπίπλαντο* B *ἐνεπίμπαντο* P *ἐνεμίπλαντο* L || 5 *ἔμελλ' ἐπεὶ οὐδέπω κακὸν γ' ἀπώλετο* post *ἀναχωρούντων* interp. L [Soph., *Philoct.*, v. 446] : secl. Schweig.

LXXXVI. **360** 2 *τοῦς* PBJ : *τάς* L || 3 *Κοριφίκιος* L PB : *-φίος* J || 4 *ἀπέρρηξαν* BJ : *-ρεξαν* P : *-ριψαν* L || 6 *προκεῖσθαι* PBJ : *-κειμένους* L || **361** 2 *ναυαρχίδα* L BJ : *-αρχίαν* P || *Δημοχάρους* PBJ : *Δημάρχου* L || 3 *φθόρου* L BJ : *-νου* P || **362** 4 *κεκμηκότες ἀκμησιν* BJ : *κεκμηκόσιν ἀκμητες* L P.

LXXXVII. **364** 4 *ἀσχολουμένων* PBJ : *-ω* L || *περὶ* Musgrave : *ὑπέρ* codd. || **365** 3 *περὶ* post *πυρὶ* addere uol. Viereck ex Musgrave || 5 *ἄλλη* BJ : *-οι* L P || 8 *ταράχῃ* L PBJ¹ : *ταρρ-* J || **366** 2 *σώζοιτο* L P¹BJ : *-σοιτο* P || *Καλούσιον* L¹ PBJ : *-ου* L || 3 *πρόπλοισ* BJ : *προπόλοισ* L P

LXXXVIII. **367** 3 *λελυμασμένας* Cobet : *λελυμένας* codd. || **368** 2 post *ἐπίγοντα* lac. ind. Viereck || **369** 3 *ἐν Μεσσήνη* edd. : *ἐν Μεσήνη* L¹ PBJ *ἐς μέσην* L || *περὶ* L PB : *ἐπὶ* J || 4 *τε* om. P.

LXXXIX. **370** 3 τόδε L P : τῶδε BJ || 4 ὡς ante μη̄ addere uol. Viereck || **371** 3 ἀγκύραις L¹ PBJ : ἀγγύ- L || **372** 3 καὶ add. Schweig. : ἦ̄ addere uol. Viereck || ἐπ̄ ἄλλήλας J : ἐπ̄ ἄλλήλαις L P : ἀπ̄ ἄλλήλας B || 4 παρακαλούντων nos : παρακελευόντων codd. || ἀλλήλους ἐς ἀνήκοον L¹ PBJ : ἐς ἀνήκοον ἀλλήλους L || ἀλλήλους L : ἀλλήλους PBJ || **374** 3 περιφερόμενα PBJ : -ω L || 5 ὥστε μηδὲ κατὰ φῶς ἔτι post διόλλυσθαι iter. P^{ac}.

XC. **375** 1 οἰκείων L BJ : -αν P || 3 ἀπολωλότας L P¹BJ : -των P || 4 τῆ̄ om. L || **376** 4 συναράξειεν L PBJ : συναρρ- J^{sl} || **377** 1 τε PBJ : τὰ L || 2 καινοτρόπῳ Musgrave : καινῶ τρόπῳ codd. || 3 ὅσον om. B || 4 ὁ ante κλύδων addere uol. Mend. || **378** 3 ἐς L PBJ^{sl} : om. J || 4 ἀπολούμενοι L BJ : ἀπολογού- P || **380** 1 ἐς L P : ἐπὶ BJ || 3 ἐπιχωρίων L P : ἐγ- BJ.

XCII. **384** 1 ἐς LBJ : ὡς P || 2 πεπονηκός L BJ : -ός P || **385** 1 ὦν om. P || 2 μεταδιδάξοντα PB : -αντα L J || 4 ἐπεινέει L BJ : ὑπ- P || **386** 2 συνθέμενος L P¹BJ : συμ- P || 3 Ἀκυιτανῶν L PB : Ἀκυλητανῶν J || post ἄγων lac. indicauimus.

XCIII. **387** 1 ἀνίη BJ : ἀνήει L P || 2 καὶ post προτέρας add. L || 4 τὰς om. B || **389** 3 εἰρημένον L PJ : -ων B ut uid. || ταῖς om. P || 5 αὐτῶ Schweig. : -οις codd. || καὶ βαρὺ Καίσαρος nos : καὶ βαρὺ L P : Καίσαρος BJ || 5 τοῦ̄ ante τὴν Ἰταλίαν add. P || εἰληφότος nos : εἰληχότος codd. || **391** 1 Καλλίαν L BJ : Καλι- P || 3 γάμων L BJ : Σάμον P || **392** 4 Μεταποντίου PBJ : μετὰ ποντίου L^{sl} : ποντίου L || 5 ἐπώνυμον Schweig. ex Candido : εὐώ- codd.

XCIV. **393** 1 ἄμα ante ἀμφοτέρων addere uol. Nauck [post προσιόντων Mend.] || 2 παρορμούοντων L BJ : -ορμώντων P || 4 ξυμβάλλουσιν PBJ : -βάλλουσιν L || **395** 3 ἐς om. J.

XCV. **396** 1 οὖν om. L^{ac} || 2 ἀνεβάλλετο L PB : -βάλετο J || 3 ὁ om. P || **397** 3 τριηριτικοῖς L PB : τριηρε- J || **398** 2 ἐψηφιστο PBJ : ἐπεψή- L fortasse recte || τοῖς ante ἀνδράσιν add. J || **399** 1 οὕτω Schweig. ex Candido : οὔτοι [οὔτοι B] codd.

XCVI. **400** 1 παλιμπροδότης L P¹BJ : παλιν- L^{sl} P || 5 Μενεκράτους BJ : Τιμο- L P || **402** 3 ἐπευφημεῖ L BJ : -φήμει P.

XCVII. **403** 3 αὐτὴν PBJ : -ὸν L || **404** 1 ὑπὸ ante τοῦ̄ addere uol. Viereck || **405** 2 Πλείνιον scripsimus : Πλένι- PJ Πλένι- L B ut semper || 4 Κοσσύραν L PB : Κοσού- J.

XCVIII. **406** 3 ἐβδομήκοντα L¹ PBJ : ἐμ- L || 6 ὑπὸ ante χειμῶνος addere uol. Schweig. ex Candido || **407** 1 πρόπλοι PBJ : -οιν L || **408** 2 ὀλκάδας post ἀνέτρεψε transp. J || ἐς

Σικελίαν L B : *ἐν Σικελία* PJ || 3 *ὑπήγετο* L¹ PBJ : *ἤπει-* L || **409** 1 *Ἀθηναίων* J : *Ἀθηναίων* B : *Ἀθηναίων* L P || **410** 2 *Ἐλεάτην* Cluverius et Schweig. ex Candido : *Ἐλαίτην* codd. || 7 *ἀτοπώτερον* codd. : *ἀπορώ-* conii. Nauck.

XCIX. **411** 1 *ἐνδόντος* L¹ PBJ : *-δέοντος* L || 3 *διέφθαρατο* L^{smg} B : *-φθάρτο* L PJ || **414** 2 *ἐξέλιπεν* L P¹BJ : *-λειπεν* P || 3 *αὐτός* L BJ : *τούς* P.

C. **417** 3 *ἑαυτὸν* post *ἄρα* add. Mend. || **418** 4 *νεώλκια* BJ : *νεόλκια* L P.

CI. **420** 2 *συμπλέουσιν* L PJ : *πλέουσιν* B || 4 *σκηπτὸς ἀφανῶς* BJ : *σκηπτοφανῶς* L P || 5 *ἑξαίφνης* nos : *ἐς ἀφανές* codd. || 7 *ἐνεπίμπρη* L^{sl} PBJ : *ἐνεμπρη* L^{sa} || **421** 4 *ἔτοιμον* codd. : *έτοιμῶν* Viereck.

CII. **422** 1 *ἐπεδέδεικτο* L BJ : *ἀπ-* P || 2 *Ῥέβιλον* Mend. : *Ῥέβιλλ-* codd. || **423** 5 *Μεσσάλα* BJ : *Μεσά-* L P ut plerumque || **424** 1 *δ' ἐπανελθὼν* BJ : *δὲ παρελθὼν* L P || 2 *ἰάσσεσθαι* B : *-σασθαι* L PJ¹ *ἰάσθαι* J || **426** 4 *ἐφύλασσεν αὐτόν* Musgrave : *ἐφυλάσσετο* codd.

CIII. **427** 2 *μὲν τέλη* L¹ PBJ : *τέλη μὲν* L || 3 *σταθμεύειν* L PBJ^{sl} : *σταμ-* J || 4 *Ταυρομενίου* BJ : *-νείου* L P ut semper || **427** 4-**428** 2 *τρία - Ταυρομενίου* om. P || **428** 1 *Σκυλάκιον* L BJ : *-λεύκιον* P || 3 *περιέπλει* L P : *-πλεε* BJ || **429** 3 *ὅποι* L B : *ὄπη* PJ.

CIV. **430** 3 *φιλίως* nos : *-οις* L BJ *-ας* P || **432** 3 *Τισιηνός* Schweig. : *Τισίνηνος* L PB *Τισίνιος* J || *Πομπηίου* L^{sl} PBJ : *Ποπ-* L.

CV. **434** 2 *Ἰππώνειον* L PJ : *Ἰπῶ-* B || *τοῦ* ante *Ταύρου* add. L || 4 *αὐτῶ* L BJ : *-ων* P || **435** 3 *οὐχ* om. P.

CVI. **437** 4 *Μυλῶν* edd. : *-χῶν* codd. || **440** 2 *καί* om. L P || 3 *μόναις* BJ : *-οις* L P || *πηδαλία* PBJ : *πήδημα* L || 4 *ἀπεχώριζον* BJ : *-χώρουν* L P || **441** 1 *αὐτὰς* PBJ : *-αῖς* L || 2 *καί* post *διερρήγνυον* add. Schweig. ex Candido || *συμπλακεῖεν* L BJ : *-οῖεν* P ut in seqq. || 4 *βιασθεῖεν* L B : *-οῖεν* PJ.

CVII. **443** 2 *ἐφορῶν* L¹ PBJ : *ἀφ-* L || 3 *ἔτερον* BJ : *ἱερὸν* L P || 4 *κατ' ὀλίγον* L P : *κατολίγον* BJ.

CVIII. **446** 2 συμφέρεσθαι PBJ : συνεισ- L || 3 πολὺ ἀκύμοι nos : πολὺ ἀχείμοι L P πολυχείμοι BJ || **448** 4 πορθμῶ L P¹BJ : πορμ- P || τι om. P.

CIX. **449** 4 Ταυρομενίω [-είω] L P¹BJ : Ταυροτ- P || **450** 4 τὸ πέραν nos : ἐσπέραν codd. : Ἰεράν Dorn Seiffen || **453** 1 οὖν PBJ : γοῦν L || 3 ἐπ' αὐτὸν post αἰ νῆες transp. P || 4 ἐπανέλθοιεν Musgrave : ἐπέλ- codd. || **454** 2 ὑπαξόμενος L¹ PBJ : ἀπ- L || 3 Ὀνοβάλαν L BJ : Ὀνα- P || ὠρμίσατο L B : -ήσατο J ὀρμίσαντος P || 4 ἀξιῶν codd. : Ναξίων Musgrave || **455** 2 Ναξίων L BJ : ἀξιῶν P.

CX. **456** 3 ἐκπεπολεμηῆσθαι PB^{sl} : ἐκπεπολεμῶσθαι BJ ἐκ//πολεμεῖσθαι L ἐκπεπολεμεῖσθαι L² || **457** 1 ἡ ante ἵππος addere uol. Mend. || **459** 3 Κόκκινον L PB : Κόκκι- J || 4 στρατοπεδεύειν L B : στρατεύειν δεύειν P : στρατεύειν J || **461** 1 τέλη δ' L P¹BJ : τέλην P.

CXI. **462** 2 τὴν om. L P || 3 ταῖς L PBJ : τὰς B || **463** 2 Τιτινίω L BJ : Τιτινν- P || Καρισίω Gardthausen : Καρκίω codd. || **464** 2 ἐπεχείρησαν L PBJ^{sl} : -χείρουν J || 5 ἐπὶ BJ : ἔτι L P || ἀνέστρεψαν BJ : ἀνέτρεψαν L P || **465** 3 τὸ τοῦ PBJ : τὸ τὸ L || 4 ἐπεκούρει Schweig. : -χείρει codd.

CXII. **466** 3 Βαλαρόν Nissen : Ἀβάλαν codd. || **467** 1 πύστιν BJ : πί- L P || 2 καταθέοντες L P¹BJ : -θέουσιν P || τό τε L PJ : τότε B || 3 διαλάθοι L B : -ῆ PJ || **469** 2 Στυλίδα L BJ : Τυ- P || Καρρίναν L P¹BJ : Καρί- P || 3 προπλοῦ codd. : πορθμοῦ Mend. alii alia prop. || 3-4 τὸ πέραν Hitze : Λιπάραν codd.

CXIII. **472** 2 τοῦτο ἀμνηῆσαι transp L¹ PBJ : ἀμνηῆσαι τοῦτο L || 3 προγράψαντα PBJ : -ψοντα L || **474** 2 παραστήσασθαι PBJ : -σεσθαι L || 4 ἀνόπλους Musgrave : ἀνά- codd. || καὶ om. J || 5 ψιλῶν PBJ : ὑψηλῶν L || 6 καὶ inter Νομάδες et Λίβυες addere uol. Mend. ex Candido || ἐπεκθέοντας L PJ : ἐπ' ἐκθέοντας B.

CXIV. **475** 2 τότε L PB : πότε J || οἶα Φλεγέθοντα κατιόντα nos : οἶαν τε οὔσαν L P κατιοῦσαν BJ || 4 ἐπ' ἐκείνου L P : ἀπ' ἐκείνου [ἀπεκείνου B] BJ || 6 ὑπέμενον PBJ : ἐπ- L || **476** 2 βαλλόντων L P^{sl}BJ : βαλόν- P || **477** 2 ἐξόδους L BJ : διεξ- P || **478** 3 πηγῆν L PB^{ras}J || ἐπιδεικνύοντος L^{sl} PBJ : ὑπ- L || 4 πολλοὺς L P¹BJ : πλ- P ut uid.

CXV. **479** 4 συντόνως nos : αὐτῶν codd. αὐτοῦς Schweig. delere uol. Mend. || **480** 4 μέν om. J || 5 ἀπέθησκον L P¹BJ : ἀπέθη- P.

CXVI. **481** 2 ὁ om. J || 4 ἔχον L PB : -ων J || 6 τῶν om. L P fortasse recte || **482** 2 Ναυλόχους PBJ : ναυάρχους L || 2 καὶ del. Mend. ex Cluverio || τὰ delere uol. Mend. ||

483 2 τὰς B¹J : τούς B καὶ L P || **484** 2 Πελωριάδα L¹ PBJ : Πλ- L || τὰ post στενὰ add. Mend. || 3 Ἀρτεμισίου L BJ : -μησίου P.

CXVII. **485** 1 Πομπήιος L P¹BJ : Πομπι- P || 2 ἦσθετο nos : ἦσθεις codd. alii alia prop. || 4 Μυκόμιον L PB : Μη- J || **486** 2 σέλατα L P : σέλα BJ || 3 εὐνίων L P : -έων BJ || **487** 1 πάλαι Λαιστρυγόνων nos : Παλαιστηνῶν codd. alii alia prop.

CXVIII. **488** 1 γιγνομένων L BJ : -ην P || μὲν post ἀψιμαχιῶν addere uol. Mend. || **489** 4 δεῦρο L BJ : τοῦδε P an τοῦ δεῦρο ? || **490** 2 ἐκατέρω L P : -ων BJ.

CXIX. **492** 2 οἶα Musgrave : ὅσα codd. || **494** 1 ἀλλήλας B : -αις L PJ || **495** 3 ἐφέλκοιτο L^{sl} PBJ : -ηται L || 4 εὐπορος L^{sl} P : -πόρως L BJ || 5 δυσεφικτότατα Schweig. : -ον codd. || 6 δρέπανα PBJ : -ον L.

CXX. **497** 1 προσπελάσειαν L P : -σειεν BJ || 2 πολέμιον L PB : πόλεμον J || **499** 2 σπουδῆς L BJ : σιγῆς P || 3 σφῶν BJ : σφετέρων L P || 5 ἐπὶ μήκιστον L PJ^{po} : ἐπιμήκιστον B¹ ut uid. ἐπιμήμιστον B περὶ μήκιστον J.

CXXI. **500** 1 δὲ L PB : δὴ J || 5 ἐπιστρέψαντες PBJ : ἐπιτρέ- L || **501** 1 ἐσδραμεῖν PBJ : προσ- L || 2 ἐξώκελλον L¹ PBJ : ἐξώκειλ- L || 2-3 ἐς - συνεξώκελλον om. L || 3 ὀρμιζόμενας L PB : -μένοις J || 5 κατιδοῦσαι L P¹BJ : -δόντες P || **502** 1 ἀνωμωξαν L B : -μοξαν PJ || **503** 1 πόνω L BJ : πόντω P.

CXXII. **504** 1 τῆ ante ὀδῶ add. J || **505** 6 ὡς L PJ : ἐς B || **508** 2 εὐρόμενοι L B : εὐρά- PJ || 3 τῆ om. P.

CXXIII. **510** 2 αὐτὸν ἔφασκον BJ : ἔφασκον αὐτὸν L αὐτῶν ἔφασκον P || 2-3 ἐλθεῖν post Καίσαρι transp. J || 3 Σικελίαν L PB : συμμαχίαν J || οὐχ ἑαυτῶ L P : οὐχὶ αὐτῶ BJ || **511** 3 διαπειλησάμενοι – διέστησαν om. P || διέστησαν BJ : συν- L || 5 ἐμπρήσαι L P : -σειν BJ.

CXXIV. **512** 5 αὐτῆς L BJ : -οῖς P -οί conii. Musgrave || τοῖς ἠσσημένοις PBJ : τῆς ἠσσημένης L || **513** 2 ἐκάστοις BJ : -οις L P || 3 οἱ ante πολλοί add. J || 6 τοῦ L PJ : τούς B || **514** 2 πρῶτοι L BJ : -ον P || 4 αὐτοῖς om. P || 5 τὰς ante σκηναῖς addere uol. Mend. et Viereck.

CXXV. **515** 3 ἐξίκετο L BJ : ἐξή- P || 4 post ἀλλὰ lac. ind. Mend. ex Candido || **517** 3 ὑπὸ L^{sl} PBJ : om. L.

CXXVII. **525** 2 εἴτε L¹ PBJ : ἵνα τε L || 7 γίγνοιτο codd. : γέν- Viereck || **526** 2 δὲ post ἰππεῖς add. L P || 4 καθάπερ nos : καίπερ delere uol. Mend. || διέπεμπε L¹ PBJ : διέπεμψε L.

CXXVIII. **528** 2 τοῦ ζήλου delere uol. Mend. || **529** 3 ὅτε L PBJ : ὅταν Jst || 3 ἀστρατείας B : στρα- L PJ || 4 ἀπειλῆ L PB : -εἰ J || **530** 3 ἄξιεν L BJ : ἦ- P || **531** 2 στρατεύεσθαι Schweig. : -εύεσθαι codd. || **532** 1 προστίθεντος PBJ : προτί- L || Ὀφίλλιος L PB : Ὀφίλι- J || 2 δὲ γέρα H. Steph. : δ' ἕτερα codd. || 5 χρήματα L¹ PBJ : τ- L.

CXXIX. **534** 3 στρατειῶν codd. : -ᾶς conii. Mend. || 4 Μουτίνη L BJ : Μουν- P || 5 ἀποστρατεύεσθαι Schweig. : -σεσθαι BstJst -σασθαι P ἀντιστρατεύεσθαι L || **535** 3 τότε PBJ : τε L || **536** 4 ὅτε μηδ' ἔτι μετανοήσει nos : ὅτε μηδενὶ μετανοήσει codd. ὡς μηδενὶ μετανοήσιν prop. Viereck || **537** 2 ἐπέβαλλεν L PB : -βαλεν P¹J.

CXXX. **538** 3 καὶ αὐτοὶ iter. P || **539** 2 ἑαυτοῦ L PB : αὐ- J || τῆς ἀπ' ἀρχῆς om. J || **540** 1 κατήγγελλε PBJ : -ήγγελε L || εὐθυμίαν codd. : εὐθηνίαν conii. Mend. || 2 φόρων PBJ : φέ- L || **541** 3 ἐπὶ κίονος Ursinus : ἐπινίκιος codd. || 4 περικειμένων PBJ : -ων L || τῶ L PB : τῶν J || νεῶν Schweig. : νηῶν P νέων L^{yo} BJ νεῶν L || ἐμβόλων L^{yo} PBJ : -βαλῶν L.

CXXXI. **543** 2 μέχρι L BJ : ᾗ- P || 2 οὐκ ἐδέχετο om. J || **544** 4 ἀποδράντες Mend. : -δράσαντες codd. || **545** 2 τῶν nos : αὐτῶν codd.

CXXXII. **547** 2 Ἰταλίας Schweig. : Σικελίας codd. || 5 ὅμως codd. : ὄλως conii. Schweig. ὁμοῦ [uel ὁμοῦ τι] prop. Mend. || 6 στρατιᾶς L¹ BJ : -τείας L P || **548** 2 διωρθωμένῳ L BJ : διορθου- P || ἐφίει L BJ : ἦ- P || 5 πείθεσθαι L PBJ : πύ- Lst ut uid. || **549** 3 καὶ post τὰ ἔθνη add. J.

CXXXIII. **550** 1 Λακινία L BJ : Λακη- P || 3 Μιτυλήνην L PB^{pc}J : -λίνην B^{ac} ut uid. || **551** 3 μειζόνως Mend. : ὁμοίως codd. || 4 διαδεξόμενος L¹ PBJ : -ξάμενος L || ἐνθύμιός L P : -ον BJ || συνεχῶς P : -ές L BJ || 5 τὴν Ἀσίαν iter. B || **552** 1 ἐπανελθῶν L BJ : ἐπιδραμών P || 2 Ἀντώνιον post πρὸς addidimus : alii alia prop. || post Ἀντώνιον interpunximus : post αὐτὸν interp. edd. || **553** 2 κρατοῖ codd. : -εἰ edd. || 3 τοῦ om. P || **554** 3 δέξασθαι L P : -ξεσθαι BJ fortasse recte.

CXXXIV. **555** 1 μὲν post εὐθὺς transp. J || 2 αὐτὸν Lst P : -ῶ L BJ || 3-4 πολεμεῖν -τιμῆς om. P || κατὰ κράτος L : κατακράτος BJ || 4 τιμῆς L¹ BJ : τιμ L ut uid. || **556** 2 ἐγγραμάτιζεν PBJ : -ον L || **558** 2 ἐξέπεσε L¹ PBJ : ἐξέπεμψε L || **559** 2 γενόμενα Lst PBJ : γι- L || 5 οὐδέτερα PBJ : οὐδ' ἕτερα L || ἐνείματό L BJ : ἐκοινώησε P.

CXXXV. **560** 1 οὐ post σὺ add. L || 2 ὑπολείπη L BJ : -λίπη P || **563** 3 οὐδ' ἐν PBJ : οὐδὲν L.

CXXXVI. **564** 3 φρονοίη L¹ PBJ : -είη L || ἔφασκεν L : -ε L^{sl} || **565** 3 τηῖν ante Ἀλεξάνδρειαν add. P || **566** 3 ἐχθίστων L BJ : ἐχθρῶν P || ἀποπειρᾶσαι P : -ράσαι L BJ || 5 ἑτέρας om. BJ.

CXXXVII. **567** 1 Φούριος L PB : Φρούριος J || **568** 2 ἐς Ἀντώνιον Schweig. : ἐς [ἐς B] αὐτόν PB¹J : ἐαυτόν L B || **569** 1 δ' add. BJ || 3 συνήδει PBJ : -οἶδοι L || **570** 3 ἐποικίσεως L B : -κήσεως PJ || **571** 2 πεζοῦς codd. : πεζῶν Mend. ex Candido || ἐπεχείρησε L PJ : -ρισε B || γῆν L PJ : γῆς B || 3 ἐκατέρωθεν L P¹BJ : ἀμφο- P || γάρ τις L BJ : ἄρτι P || 4 αὐτῶ om. P || 5 τὸν L BJ : τῶν P.

CXXXVIII. **572** 4 κατὰ μετώπον καὶ om. BJ || κατόπιν om. L P || **573** 1 ὅς post Φούριος addidimus || ἦν ante ἐπεστραμμένος om. BJ || ἐπεστραμμένος L BJ : -στρατευμένος P || 3 ὑγρὸν L PJ : -ῶν B || **574** 3 οἶ Schweig. : οἶ codd. || 4 post νίκης punctum posuimus : subdistinctionem pos. edd. || **575** 3 χειμεριζούσης L BJ : χειμαζ- P || 4 διαφθοράν L BJ : -φόραν P || ἴλης L PJ : ὕ- B.

CXXXIX. **577** 1 οὖν post μὲν add. L || ὦν Nauck. : ὅσων [ὅσω L] codd. fortasse recte || 7 Προκόννησον L : Προι- PBJ || **578** 2 συνοισόμενος Musgrave : -ους codd. || **579** 2 Παρμήσιος edd. : -μίσιος PBJ -μίσιος L || Σατουρνῖνος L : Σατορ- BJ : Σαρτο- P || καὶ post Σατουρνῖνος iter. P || 3 αὐτῶ L PJ : -ῶν B || 4 Φάνιος L B : Φάνι- PJ || οὐδέ Schweig. : οὔτε codd. || 5 ἐπιτρέπει codd. : ἐπέτρεπε conii. Schweig. || τὸν om. P || 6 καὶ om. P.

CXL. **581** 2 ἐαυτοῦ L PJ : -ῶ B || **584** 3 alt. καὶ iter. P.

CXLI. **586** 5 ἤδη L^{sl} PBJ : om. L || **587** 1 εἶπεν L PB : εἶπων J || **588** 1 μὴ om. J || μὲν om. J || 3 περί σε PBJ : πρὸς σε L || πρὸς Ἀντωνίου P : ὑπὲρ Ἀντωνίου L ὑπὸ Ἀντωνίου BJ || 4 κεκελεύσται L PJ : -λεύται B.

CXLII. **589** 3 περιεσεσώκει codd. : περισε- Viereck || **591** 1 ἐαυτόν L PB : -ῶ J || 3 ἔχον L BJ : -οντα P || **592** 1 μὲν om. J || 2 ἐνδώσει L P : ἐκδώσει B : ἐκδώσειν J || **593** 1 θάλασσαν L PB : θαλάσσης J || **594** 1 δὴ χιλίους L BJ : δισχιλίους P || 3 πλησιάσαντα L PB : -σαντες J || μετεχώρουν L PJ : με ἐχώρουν B.

CXLIII. **596** 2 ἀπολειφθείς L¹ PBJ : -ληφθείς L || **597** 5 παρεχούσης L BJ :
παρασχούσης P.

CXLIV. **599** 1 οἱ nos : οἱ codd. || 2 καὶ νομίζουσι delere uol. Bekker || 3 ἐπιγράφειν L
PB : γράφειν J || 4 τὸν L P B^{cott} : om. J || **600** 2 αἰδουμένου PBJ : -ον L || 5 αἰτίαν ut
locum desperatum posuimus : αἰσίαν coni. Viereck || αἰδῶ Mend. : διδῶ codd. || 6
ἀνατρέψαιεν L : -τρέψειεν P -τρίψαιεν B -τρίψειεν J.

CXLV. **602** 3 post λεχθῆναι lac. indicauimus || ἔδοξε δέ post ἐλήφθησαν om. BJ ||
συνάγοντι Dominicus et Schweig. : -ος codd.

Subscriptio Ἀππιανοῦ Ῥωμαικῶν ἠ΄ Ἐμφυλίων ε΄ P Ἀππιανοῦ Ῥωμαικῶν
Ἐμφυλίων πέμπτη J Τέλος Ἐμφυλίων ε΄ L^{ms} Ῥωμαικῶν Ἐμφυλίων B.